00100870

BOMBAY BRANCH

OF THE

ROYAL ASIATIC SOCIETY.

TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

MES

MÉMOIRES

PAR

ALEXANDRE DUMAS

SEPTIÈME SÉRIE

NOUVELLE ÉDITION

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—

1869

Droits de reproduction et de traduction réservés

00100870

MÉMOIRES

DE

ALEXANDRE DUMAS

CLXI

Comment M. Thiers écrit l'histoire. — Les républicains au Palais-Royal — Premier ministère de Louis-Philippe. — Prudence de Casimir Périer. — Mon plus beau drame. — Lothon et Charras. — Un coup d'épée. — Encore le maître de poste du Bourget. — La Fère. — Le lieutenant-colonel Duriveau. — Lothon et le général la Fayette.

Au moment où le duc d'Orléans, triomphant et joyeux, rentrait au Palais-Royal, six ou huit jeunes gens se réunissaient au-dessus des bureaux du *National*, dans l'appartement commun à Paulin et à Gauja.

Ils se regardaient les uns les autres avec un silence d'autant plus menaçant qu'ils étaient encore armés comme au jour du combat.

Ces jeunes gens étaient Thomas, Bastide, Chevalon, Grouvelle, Boinvilliers, Godefroy Cavaignac, Étienne Arago, Guinard. Peut-être un ou deux autres encore dont les noms m'échappent.

Chacun, selon son impatience, était assis ou debout.

Thomas était assis dans l'embrasure d'une fenêtre, avec son fusil de chasse à deux coups entre les jambes. C'était, à cette époque, un beau et brave garçon plein de loyauté, de courage, de franchise; une tête froide et un cœur ardent.

On en était donc là; on se racontait les détails de cette odyssée de l'hôtel de ville, et l'on se demandait ce qu'il fallait faire. M. Thiers entra.

Le matin avait paru, dans *le National*, un article sur l'arrestation du duc de Chartres à Montrouge.

Dans cet article, tout avait changé d'aspect.

Le duc de Chartres venait à Paris pour mettre son sabre à la disposition du gouvernement provisoire. M. Lhuillier lui avait offert l'hospitalité. Le duc de Chartres avait quitte Montrouge dans l'enthousiasme des événements qui se passaient à Paris, et avait promis de revenir avec son régiment.

Quelques jours après, grâce à cet article, M. Lhuillier fut décoré. L'article était du fait de M. Thiers.

L'apparition du futur ministre au milieu de nos six ou huit républicains ne fut donc pas heureuse.

Il s'était complétement dessiné depuis la veille au matin. Il était orléaniste.

En sa qualité d'orléaniste, il s'était inquiété de cette réunion qui avait lieu au-dessus de sa tête; résolu d'attaquer ce taureau par les cornes, il monta au premier étage, et, comme nous venons de le voir, il entra sans être annoncé.

Un murmure significatif accueillit sa venue.

M. Thiers paya d'audace.

— Messieurs, dit-il, le lieutenant général désire avoir une entrevue avec vous.

— Et pour quoi faire? demanda Cavaignac.

— Qu'y a-t-il de commun entre lui et nous? demanda Bastide.

— Écoutez toujours, messieurs, dit Thomas.

M. Thiers crut que, de ce côté-là, il allait trouver un soutien. Il s'avança vers Thomas, et, lui posant la main sur l'épaule :

— Voici un beau colonel, dit-il.

— Ah çà! répondit Thomas en secouant doucement son épaule, est-ce que, par hasard, vous me prenez pour une p...?

M. Thiers retira sa main.

— Continuez, dit Thomas, nous écoutons.

Alors, M. Thiers expliqua le but de l'entrevue.

Le duc d'Orléans voulait, pour sa politique à venir, pren-

dre les conseils de ces braves jeunes gens dont l'héroïque insurrection avait fait la révolution de juillet. Il devait, toujours au dire de M. Thiers, les attendre, le soir, entre huit et neuf heures, au Palais-Royal.

Les républicains secouaient la tête.

Mettre le pied au Palais-Royal, c'était, leur semblait-il, pactiser avec le pouvoir nouveau, qui s'élevait à la fois contre leur conscience et contre leur volonté.

Mais Thomas vint encore en aide au négociateur.

— Voyons, dit-il en se levant, prouvons-leur jusqu'au bout que nous sommes de bons enfants.

Et, allant déposer son fusil dans l'angle de la cheminée :

— A ce soir, neuf heures, monsieur... Vous pouvez dire au lieutenant général du royaume que nous nous rendrons à son invitation.

M. Thiers sortit.

Il n'y avait pas la moindre invitation de la part du lieutenant général du royaume. M. le lieutenant général du royaume n'avait pas le moins du monde désiré voir MM. Thomas, Bastide, Chevalon, Grouvelle, Boinvilliers, Cavaignac, Arago et Guinard. M. Thiers avait pris le tout sous son bonnet, espérant qu'une entrevue concilierait les opinions. On a vu, par ce qu'il avait dit à Thomas, qu'il prenait les opinions pour des ambitions.

Le soir, les républicains furent exacts au rendez-vous. La duchesse d'Orléans, madame Adélaïde, les jeunes princes et les jeunes princesses venaient d'arriver, lorsqu'on annonça au duc d'Orléans qu'une députation l'attendait dans la grande salle.

Depuis le matin, les députations s'étaient succédé, et les salons n'avaient pas désempli.

Une députation n'étonnait donc pas le prince ; seulement, ce qui l'étonnait, c'était le personnel de la députation.

M. Thiers était là. En accompagnant Son Altesse, du salon où il était au salon où l'attendaient ces messieurs, il essaya de la mettre au courant, prenant la moitié de la responsabilité sur lui, laissant l'autre aux républicains.

Tout cela avait pris un quart d'heure à peu près; depuis un quart d'heure, ces messieurs attendaient. Ils commençaient à trouver l'attente un peu longue.

Tout à coup, la porte s'ouvrit et le duc entra, le sourire sur les lèvres; seulement, le sourire n'avait pas eu le temps, si nous pouvons nous exprimer ainsi, de monter jusqu'aux yeux : la bouche souriait, mais le regard était encore interrogateur.

— Messieurs, dit le prince, vous ne doutez pas du plaisir que j'ai à vous recevoir; mais...

Bastide devina, et regarda M. Thiers.

— Mais vous ne comprenez rien à notre visite? Demandez, alors, une explication à M. Thiers, et M. Thiers voudra bien vous la donner, je l'espère, telle que la dignité du parti que nous représentons n'ait point à en souffrir.

M. Thiers, en effet, donna une explication équivoque, embarrassée, à laquelle le duc d'Orléans coupa court en disant :

— C'est bien, c'est bien, monsieur... Je vous remercie de me procurer la visite de nos plus braves combattants.

Puis, se tournant de leur côté, il parut attendre que l'un d'eux commençât. Boinvilliers prit le premier la parole.

— Prince, dit-il, demain, vous serez roi...

Le duc d'Orléans fit un mouvement.

— Demain, monsieur? dit-il.

— Si ce n'est demain, ce sera dans trois jours, ce sera dans huit jours... Peu importe le temps.

— Roi! répéta le duc d'Orléans; et qui vous dit, cela, monsieur?

— La marche que suivent vos partisans, la pression qu'ils exercent sur les choses, n'osant pas l'exercer sur les hommes; les placards dont ils couvrent les murailles, l'argent qu'ils répandent dans les rues.

— Je ne sais pas ce que font mes partisans, répondit le duc; mais ce que je sais, c'est que je n'ai jamais aspiré à la couronne, et qu'aujourd'hui encore, je ne la désire pas, quoique beaucoup de gens me pressent de l'accepter.

— Enfin, monseigneur, supposons, cependant, que l'on

vous presse de telle sorte, que vous ne puissiez la refuser, nous est-il permis de vous demander quelle est votre opinion sur les traités de 1815? Faites-y attention, ce n'est point seulement une révolution libérale qui vient de s'accomplir, c'est une révolution nationale; la vue du drapeau tricolore, voilà ce qui a soulevé le peuple; c'est la dernière amorce de Waterloo que nous venons de brûler, et il serait plus facile encore de pousser le peuple sur le Rhin que sur Saint-Cloud (1).

— Messieurs, répondit le duc, je suis trop bon Français, je suis trop bon patriote surtout pour être partisan des traités de 1815; mais je crois la France fatiguée de guerres; la rupture des traités, c'est la guerre européenne... Croyez-moi, il importe de garder beaucoup de mesure vis-à-vis des puissances étrangères, et certains sentiments ne doivent pas être exprimés trop haut.

— Passons donc à la pairie, prince...

— A la pairie, soit.

Et le duc se mordit les lèvres, comme un homme habitué à interroger, et qu'on force à son tour à subir un interrogatoire.

— La pairie, et vous serez forcé d'en convenir, continua Boinvilliers, la pairie n'a plus de racines dans la société... Le Code, en abolissant le droit d'aînesse, les fidéicommis et les majorats; le Code, en divisant les héritages à l'infini, a étouffé l'aristocratie dans son germe, et l'hérédité nobiliaire a fait son temps.

— Peut-être, messieurs, vous trompez-vous sur cette question d'hérédité, qui est, à mon avis, la seule source d'indépendance qu'il y ait dans les institutions politiques... Un

(1) Comme nulle part encore cette conversation n'a été rapportée intégralement, j'en appelle à la fois à l'histoire et au souvenir des personnes qui assistaient à l'entrevue. Quant aux paroles dites par Godefroy Cavaignac et à la réponse du roi, je puis certifier leur authenticité, les ayant écrites, dans le temps, sous la dictée même de Godefroy, qui était incapable de mentir.

homme sûr d'hériter de son père ne craindra pas d'avoir une opinion à lui, tandis que l'homme à élire aura l'opinion qu'on lui imposera... Au reste, reprit le duc, c'est là une question à examiner, et, si la pairie héréditaire croule réellement, *ce n'est point moi qui la réédifierai à mes frais.*

— Prince, dit alors Bastide, je crois que, dans l'intérêt même de la couronne qui vous est offerte, il serait bon de réunir les assemblées primaires.

— Les assemblées primaires? dit le duc en tressaillant. Oui, en effet, je sais que je parle à des républicains.

Les jeunes gens s'inclinèrent; ils étaient venus moins en alliés qu'en ennemis: ils acceptaient la qualification, au lieu de la repousser. Leur intention était de faire la situation bien nette entre eux et le pouvoir.

— Franchement, messieurs, dit le duc, croyez-vous la république possible dans un pays comme le nôtre?

— Nous croyons qu'il n'y a pas de pays où le bon ne puisse être substitué au mauvais.

Le duc secoua la tête.

— Je croyais que 1793 avait donné à la France une leçon dont elle saurait profiter.

— Monsieur, dit Cavaignac, vous le savez aussi bien que nous, 1793 était une révolution, et non une république; d'ailleurs, continua-t-il avec une fermeté d'accent, et une netteté de prononciation qui ne permettaient pas de perdre une seule syllabe de ce qu'il disait, autant que je puis me le rappeler, les événements qui s'écoulèrent de 1789 à 1793 obtinrent votre entière adhésion... Vous étiez de la société des Jacobins?

Il n'y avait pas à reculer; on déchirait hardiment le voile du passé, et le futur roi de France apparaissait entre Robespierre et Collot-d'Herbois.

— Oui, c'est vrai, dit le duc, j'étais de la société des Jacobins; mais, heureusement, je n'étais pas de la Convention.

— Votre père et le mien en étaient, monsieur, dit Cavaignac, et tous deux ont voté la mort du roi.

— C'est justement pour cela, monsieur Cavaignac, reprit

le duc, que je n'hésite pas à dire ce que je dis... Je pense qu'il est permis au fils de Philippe-Égalité d'exprimer son opinion sur les régicides. Au reste, mon père a été fort calomnié; c'est un des hommes les plus respectables que j'aie jamais connus!

— Monseigneur, reprit Boinvilliers comprenant que, s'il n'interrompait pas la conversation, elle allait s'égarer sur le terrain des personnalités, il nous reste encore une crainte...

— Laquelle, messieurs? demanda le prince. Oh! dites, tandis que vous y êtes.

— Eh bien, nous craignons, — et nous avons nos raisons pour cela, — nous craignons, dis-je, de voir les royalistes et les prêtres encombrer les avenues du nouveau trône.

— Oh! quant à ceux-là, s'écria le prince avec un geste presque menaçant, soyez tranquilles, ils ont porté de trop rudes coups à notre maison pour que je les oublie! Une partie des calomnies dont je parlais tout à l'heure vient d'eux; une barrière éternelle nous sépare... C'était bon pour la branche aînée, cela!

Les républicains, étonnés de l'expression presque haineuse avec laquelle le prince venait de prononcer ces mots : « C'était bon pour la branche aînée! » se regardèrent les uns les autres.

— Eh bien, messieurs, dit alors le duc, est-ce que, par hasard, j'avance une vérité qui vous soit inconnue en proclamant tout haut cette différence de principes et d'intérêts qui a toujours séparé la branche cadette de la branche aînée, la maison d'Orléans de la maison régnante?... Oh! notre haine ne date pas d'hier, messieurs; elle remonte à Philippe, frère de Louis XIV! C'est comme mon aïeul le régent, qui donc l'a calomnié? Les prêtres, les royalistes; car, un jour, messieurs, quand vous aurez mieux approfondi les questions historiques, fouillé jusqu'aux racines l'arbre que vous voulez abattre, vous saurez ce que c'était que le régent, les services qu'il a rendus à la France en décentralisant Versailles, et en faisant passer, par son système de finances, l'argent et l'or du pays jusque dans les dernières artères de la société. Ah!

je ne demande qu'une chose, c'est, si Dieu m'appelle à régner sur la France, comme vous le disiez tout à l'heure, c'est qu'il me soit accordé une portion de son génie!

Alors, il s'étendit longuement sur les améliorations que la politique du régent avait amenées dans la situation diplomatique de l'Europe; et, à propos de l'Angleterre, il dit quelques mots indiquant qu'il chercherait près d'elle le même point d'appui que son aïeul.

— Pardon, monsieur, dit Cavaignac, mais je crois que le véritable point d'appui d'un roi des Français doit être dans la France.

Le duc d'Orléans n'éluda pas l'explication, et, avec sa facilité d'élocution habituelle, il développa alors, il faut lui rendre cette justice, le système qui acquit, depuis, tant de célébrité sous le nom de système du *juste milieu*.

Cavaignac, auquel il s'adressait plus particulièrement, comme ayant soulevé la question, écouta avec la plus grande impassibilité le long développement politique auquel se livra le prince.

Puis, lorsque celui-ci eut terminé :

— Eh bien, dit-il, nous pouvons être tranquilles; avec ce système-là, vous n'en avez pas pour quatre ans!

Le duc sourit d'un air de doute.

Quant aux républicains, comme ils savaient tout ce qu'ils voulaient savoir, ils s'inclinèrent en signe qu'ils voulaient se retirer.

Ce que voyant le prince, il les salua à son tour.

Mais, pour ne pas leur laisser le dernier :

— Allons, messieurs, dit-il, vous me reviendrez... Vous verrez, vous verrez!

— Jamais! articula nettement Cavaignac.

— Jamais est un mot trop absolu, et nous avons un vieux proverbe français qui prétend qu'il ne faut pas dire : « Fontaine... »

Mais, avant qu'il eût achevé sa phrase, ces messieurs avaient déjà gagné la porte.

Le duc les regarda s'éloigner d'un air sombre.

C'était le premier nuage qui obscurcissait son soleil.

Dans ce premier nuage étaient toutes les tempêtes de l'avenir, même celle qui devait le renverser.

Maintenant que l'on a vu les hommes et les principes face à face, on comprendra mieux, je l'espère, les 5 et 6 juin, les 13 et 14 avril, le 12 mai et le 24 février.

Dix minutes après la retraite des républicains, on apportait au lieutenant général du royaume la démission des membres de la commission municipale.

Le duc d'Orléans, au bas de la démission de ces messieurs, trouva un ministère tout composé.

Voici ce ministère :

Dupont (de l'Eure), à la justice; le baron Louis, aux finances; le général Gérard, à la guerre; Casimir Périer, à l'intérieur; de Rigny, à la marine; Bignon, aux affaires étrangères; Guizot, à l'instruction publique.

Mais, avant même que cette liste fût arrivée au Palais-Royal, un des nouveaux ministres avait déjà donné sa démission : c'était Casimir Périer.

En jetant les yeux du côté de Versailles, il s'était aperçu que Charles X, qui venait de quitter Saint-Cloud, n'était pas encore à Rambouillet.

C'était bien hardi de se déclarer quand l'ancienne royauté était encore si près de la nouvelle.

L'ambition avait accepté, la crainte refusa.

M. Casimir Périer courut à Bonnelier, et le pria de rayer son nom de la liste.

Il était trop tard : la liste était partie. Bonnelier n'y pouvait rien. Il offrit un *erratum* au *Moniteur*, lequel fut accepté faute de mieux.

M. de Broglie prit sur la liste la place restée vacante par la démission de Casimir Périer.

N'était-ce pas curieux de voir des hommes qui devaient occuper de si hautes positions dans la royauté future, n'oser pas risquer leur nom, lorsque tant d'autres à qui rien ne devait revenir de ce grand changement y avaient risqué leur tête?

Il est vrai que ceux qui avaient risqué leur tête l'avaient risquée pour la France, et non pour Louis-Philippe.

Le lendemain matin, tandis que j'allais faire une visite au nouveau lieutenant général, et que celui-ci, quittant Vatout et Casimir Delavigne, avec qui il causait, pour venir au-devant de moi, et, déjà renseigné sur mon expédition de Soissons, me tendait la main en me disant: « Monsieur Dumas, vous venez de faire votre plus beau drame! » le général la Fayette recevait, à l'hôtel de ville, un des plus terribles assauts qui lui eussent encore été livrés.

Qu'on me laisse raconter ce qui était advenu de Charras et de Lothon; j'ai quelque plaisir, on le comprendra, à m'arrêter plus longtemps sur ceux de ces hommes dont les noms ne devaient pas s'éteindre avec le feu de la fusillade.

Nous les avons vus s'éloigner de l'hôtel de ville, porteurs d'un ordre de Mauguin et d'une proclamation de la Fayette; nous avons oublié de dire comment Lothon, que nous avions laissé étendu sur le pavé du Palais-Royal, le 29, se trouvait, le 30, à l'hôtel de ville avec Charras.

Lothon — hélas! celui-là est mort! — était un de ces hommes rares dont le cœur est au niveau de la tête, un de ces hommes que la poudre enivre, que le bruit excite, et qui aiment le danger pour le danger lui-même, plus encore peut-être que pour l'honneur qu'il peut rapporter.

Lothon, après être resté une heure à peu près sur le pavé, avait été relevé comme mort; une balle lui sillonnait l'os du front, et sept autres balles trouaient son chapeau, tombé à côté de lui.

On eût dit que le chapeau était devenu une cible.

Pendant qu'on le transportait pour l'enterrer au Louvre avec les autres, il remua légèrement la tête; la protestation contre ce qu'on voulait faire de lui, si faible qu'elle fût, était incontestable. Un garde national qui marchait dans le cortége le recueillit, le fit panser, le fit coucher, puis le quitta afin d'aller aux nouvelles, ne se doutant pas qu'un homme qui avait la tête fendue par une balle aurait l'idée de se re-

lever pour retourner au feu, si par hasard, il y avait encore du feu dans un coin quelconque de Paris.

Ce fut, cependant, la première idée de Lothon.

A peine son étourdissement fut-il un peu dissipé, qu'il se rhabilla, receignit son épée, — épée qu'il avait prise au théâtre de l'Odéon, et qui appartenait aux accessoires, ainsi que l'indiquaient sa poignée en croix et son fourreau, dont il avait perdu le bout de cuivre, — et, malgré les cris de la femme de son hôte, partit trébuchant comme un homme ivre.

Charras l'avait retrouvé, le soir, en rentrant chez lui. Lothon ne se rappelait qu'à moitié ce qu'il avait fait, et pas du tout où il avait été.

Le lendemain, il s'était trouvé assez bien pour suivre Charras à l'hôtel de ville.

On a vu comment ils furent chargés d'aller enlever le 4e régiment d'artillerie, en garnison à la Fère.

Depuis trois jours, Charras était sans le sou. Au moment où avait éclaté l'insurrection, il était possesseur de quinze francs et d'une lettre de change de cent écus que lui envoyait son père, sur un banquier de Paris; mais, depuis le 26, toutes les banques étaient fermées, et, à moins que sa lettre de change n'eût été acceptée par Laffitte, il n'eût certes pas trouvé, chez le plus hardi escompteur de Paris, cinquante francs de ses cent écus.

Les quinze francs avaient fait la journée du 26 et celle du 27; le 28, on avait mangé où l'on avait pu; le 29, on avait dîné à la table de l'hôtel de ville, où dînait tout Paris; enfin, le 30 au matin, Lionel de l'Aubespin, petit-fils de la Fayette, avait partagé sa bourse avec Charras.

En partant pour la Fère, celui-ci et Lothon se trouvaient à la tête de vingt francs!

On ne prend pas la poste avec cela; aussi nos deux héros avaient-ils demandé une lettre pour le nouveau directeur des postes, M. Chardel, qui avait été nommé, la veille, par Baude et Arago.

En vertu de cette lettre, M. Chardel leur avait délivré un ordre pour que les maîtres de poste de la route missent des

chevaux à leur disposition, et lui-même avait commencé par leur donner les deux meilleurs bidets de son écurie.

Charras et Lothon étaient partis au galop autant que pouvaient le leur permettre les barricades; ils avaient essuyé trois ou quatre coups de fusil à la barrière, parce qu'on les prenait pour des officiers de la garde royale qui se sauvaient, et étaient arrivés au Bourget chez ce même maître de poste qui, une heure auparavant, venait de me donner des chevaux et un cabriolet.

Le point de départ de la route de Soissons et de celle de la Fère est le même; seulement, à la hauteur de Gonesse, et à l'endroit nommé la *Patte-d'oie*, la route se bifurque; une des branches, celle de droite, conduit à Dammartin, Villers-Cotterets et Soissons; l'autre mène à Senlis, Compiègne, Noyon et la Fère.

L'excellent patriote auquel les deux jeunes gens s'adressaient pour lui demander des chevaux de selle s'aperçut facilement qu'ils ne feraient pas — Lothon surtout — la moitié du chemin à franc étrier; il découvrit un second cabriolet qu'il leur offrit, fit mettre les chevaux, et leur souhaita un bon voyage.

Sans doute, ce souhait, comme celui de *bonne chasse*, leur porta malheur.

Lothon était monté le premier dans le cabriolet, et, pour faire place à Charras, il avait levé son épée. La nuit commençait à tomber : Charras ne voyait point cette épée, dont, comme nous l'avons dit, la pointe sortait du fourreau; il sentit tout à coup sous l'aisselle le froid glacé du fer, et voulut se rejeter en arrière; mais Lothon, qui l'avait pris par les épaules, croyant que le pied lui manquait, s'efforçait de l'attirer à lui. Charras avait beau crier en sentant le fer entrer de plus en plus : « Mais tu me tues, sacrebleu! tu me tues! » Lothon, n'entendant rien, à cause du bandeau qui lui ceignait la tête et lui fermait en même temps l'oreille, continuait de l'attirer à lui, et, par conséquent, de l'enferrer. Heureusement, Charras fit un violent effort, s'arracha des mains de son compagnon, et tomba entre les bras du maître

de poste, qui, s'apercevant qu'il se passait dans le cabriolet quelque chose d'extraordinaire, avait secondé les efforts de Charras en le tirant en arrière.

On rentra dans la maison. Charras ôta habit, gilet et chemise. Le fer avait pénétré sous l'aisselle à la profondeur d'un pouce et demi, à peu près ; le sang coulait en abondance. On râpa de l'amadou, on tamponna la plaie avec un mouchoir mouillé, et, grâce à cet appareil, maintenu par le bras du blessé, le sang s'arrêta.

Lothon était désespéré, mais son désespoir ne menait à rien. Charras l'invita à l'en tenir quitte.

Au moment où les deux jeunes gens montaient en voiture :

— Avez-vous d'autres armes que vos épées ? leur demanda le maître de poste.

— Ma foi, non ! répondirent-ils.

Alors, le maître de poste alla à une armoire, en tira deux pistolets qu'il chargea et qu'il fourra dans les basques de l'habit de Charras.

J'aurais bien envie de nommer cet excellent homme ; mais qui sait si son patriotisme de 1830 ne lui ferait pas du tort aujourd'hui ?

Les deux blessés s'endormirent, chargeant les postillons de faire mettre les chevaux à la voiture.

En général, les postillons étaient bons patriotes, et, quoique, avec ses vingt francs, Charras ne pût leur donner de copieux pourboires, ils s'acquittèrent consciencieusement de la double commission de marcher vite et de relayer promptement.

D'ailleurs, le maître de poste du Bourget avait conseillé aux deux jeunes gens de faire courir un second postillon devant eux ; comme l'ordre de M. Chardel était illimité, il ne leur en coûtait pas davantage.

Tout alla bien jusqu'à la poste de Ribécourt

A Ribécourt, on réveilla Charras.

— Qu'y a-t-il ? demanda le dormeur en se frottant les yeux.

— Il y a que le maître de poste ne veut pas donner de che-

vaux; dit le postillon qui courait en avant, et qui avait, sur ce refus, été obligé de s'arrêter.

— Comment! le maître de poste ne veut pas donner de chevaux?

— Non; il dit qu'il ne connaît pas le gouvernement provisoire.

Charras, qui avait si longtemps et si vainement cherché e susdit gouvernement, avait bien envie de dire qu'il ne le connaissait pas non plus; mais ce n'était pas le moment de plaisanter : le temps manquait.

Il laissa dormir Lothon, qui, ne l'ayant pas entendu lorsqu'il lui criait : « Tu me tues! » n'avait plus le droit de rien entendre, et, sautant à bas du cabriolet, il courut au maître de poste, qui, tout furieux lui-même d'être réveillé à deux heures du matin, se tenait sur le pas de sa porte avec l'intention évidente de faire de l'opposition.

— C'est donc vous qui ne voulez pas me donner de chevaux? demanda Charras.

— Oui, c'est moi.

— Malgré l'ordre du directeur des postes?

— Est-ce que je connais ça, Chardel!

— Ah! vous ne connaissez pas Chardel?

— Non.

Charras tira sa proclamation de sa poche.

— Et connaissez-vous cela?

— La Fayette?... Pas davantage!

— Non?

— Non!

Charras tira ses pistolets de sa poche, et, les armant en même temps qu'il les appuyait sur la poitrine du maître de poste :

— Ah!... Eh bien, connaissez-vous cela? lui dit-il.

— Mais, monsieur, s'écria le maître de poste, mais, monsieur, que faites-vous donc?

— Ce que je fais? Parbleu! je vous tue, si vous ne me donnez pas de chevaux!

— Mais, monsieur, que diable! on ne tue pas les gens comme cela... On s'explique...

— Oui, quand on a le temps, mais je n'ai pas le temps.

Les postillons, placés derrière le maître de poste, grimaçaient dans la pénombre, se frottaient les mains, et faisaient signe à Charras de ne pas lâcher prise.

Sur ce point, ils pouvaient être sans inquiétude.

— Alors, monsieur, si vous le prenez sur ce ton-là, je vais vous donner des chevaux.... Mais, faites-y attention, c'est comme contraint et forcé que je vous les donne.

— Qu'est-ce que cela me fait, pourvu que vous me les donniez!

— Des chevaux pour ces messieurs! dit le maître de poste en rentrant dans sa chambre, et abandonnant le champ de bataille à Charras.

— Et de bons, entendez-vous, postillons?

— Oh! soyez tranquille, mon polytechnique, on va vous choisir ça, répondit le postillon; remontez dans votre berlingot, et reprenez votre somme... C'est à Noyon que vous allez?

— A la Fère.

— C'est tout un.

Charras remonta dans le cabriolet, et sa fatigue était telle, qu'avant que les chevaux fussent attelés, il était rendormi.

Probablement, le postillon tint parole, car, lorsque Charras se réveilla, on avait dépassé Noyon, et le jour commençait à paraître. Ennuyé d'être tout seul à voir lever l'aurore, il poussa Lothon jusqu'à ce que celui-ci se réveillât à son tour.

Le ciel était magnifique; le matin, comme dit Shakspeare, posait son pied mouillé de rosée sur la cime des collines, et semblait, ainsi qu'un nuage lumineux, descendre dans la plaine; les feuilles des arbres murmuraient; les moissons jaunissantes se courbaient élégamment, et, du milieu des épis presque mûrs, l'alouette, fille du jour, s'envolait en battant rapidement des ailes, et en faisant retentir l'air de son chant clair et joyeux.

Les paysans ouvraient leurs portes, humaient la brise du

matin; et s'apprêtaient à aller, les uns au travail, les autres au marché, ceux-ci à la ville, ceux-là aux champs.

— Diable! dit Charras, sais-tu que voilà un pays qui n'a pas le moins du monde l'air d'être en révolution?

— C'est, ma foi, vrai! dit Lothon.

— Est-ce que tu crois que ces gens-là connaissent Chardel, Mauguin et la Fayette?

— Je n'en voudrais pas répondre.

— Hum! fit Charras en s'enfonçant dans une réflexion qui n'était pas précisément couleur de rose.

Lothon profita de ce que Charras réfléchissait pour se rendormir.

On arriva à Chauny.

La tranquillité était aussi grande dans la ville que dans les villages, dans les rues que dans les champs! De même qu'un plongeur qui s'enfonce sous l'eau sent les différentes couches se refroidir à mesure qu'il pénètre plus avant, de même aussi, à mesure qu'on avançait dans la province, on sentait une froideur de plus en plus glaciale succéder à la fièvre de Paris.

Il arrivait à Charras exactement la même chose qui m'était arrivée, à moi : c'est-à-dire qu'il atteignit les portes de la Fère résolu à pousser les choses à bout, mais plein de doute sur la façon dont elles tourneraient.

En approchant de la ville, il réveilla Lothon, qui dormait toujours. Bientôt on allait se trouver en face du 4e régiment d'artillerie; la situation était assez sérieuse pour qu'on ne l'abordât point les yeux fermés.

La porte était ouverte; les deux jeunes gens allèrent droit au corps de garde surveillant cette porte.

Lothon, avec son bandeau noir sur l'œil, son chapeau, que sa blessure le forçait de placer sur l'oreille, paraissait dix ans de plus qu'il n'avait; en outre, son épée du temps de François Ier le vieillissait encore de trois siècles.

Charras, de son côté, renvoyé de l'École polytechnique depuis quatre mois, avait, depuis quatre mois, laissé pousser ses moustaches, qui n'étaient point tolérées à l'École; Charras, avec son habit d'emprunt trop long et trop large, avec

son épée de gendarme soutenue par un baudrier au lieu d'un ceinturon, avec son pantalon, tout couvert du sang d'un Suisse qui, déjà fort endommagé, s'était, pour ne pas être achevé entièrement, jeté dans ses bras, Charras ressemblait beaucoup plus à un bandit qu'à un honnête homme.

Mais, à coup sûr, ni l'un ni l'autre, pour des yeux exercés, ne ressemblait à un élève de l'École polytechnique.

Cependant tout alla bien tant qu'on resta dans la voiture. On avait abaissé la capote du cabriolet, et les soldats du poste pouvaient voir la cocarde tricolore de Lothon, et le flot de rubans aux trois couleurs qui, sur le chapeau de Charras, avait remplacé la manche de son Suisse, ornement très-bien porté à Paris, mais trop excentrique pour la province.

Les couleurs magiques produisirent leur effet : la sentinelle présenta les armes, et le maréchal des logis venu à l'ordre appela Lothon *mon officier*.

— Eh bien, dit Charras à Lothon, il me semble que, jusqu'à présent, cela ne va pas mal?

— Oui, dit Lothon; mais c'est avec le colonel qu'il faudra voir...

— Eh! sacrebleu! on verra, dit Charras.

— Tu vas tâcher d'être éloquent, j'espère?

— Sois tranquille... En avant Marengo, Austerlitz, Iéna, la grande armée, le diable et ses cornes! Il faudra bien que je l'attendrisse, ou il aura le cœur cuirassé d'un triple acier, comme dit Horace.

— Et s'il a le cœur cuirassé d'un triple acier?...

— Alors... Ah çà! mais sais-tu bien que tu m'embêtes, avec tous tes *si!*

— N'importe! réponds encore à celui-là : S'il ne s'attendrit pas?

— Eh bien, est-ce qu'il ne nous reste pas le crucifix à ressorts du maître de poste du Bourget?... On en jouera! On dirait, ma parole d'honneur, que tu n'en sais pas l'air, toi!

— Si fait!

— En ce cas, pourquoi avocasses-tu?

— Je voulais savoir si tu étais bien décidé.

— Tiens, cette farce!

Ce dialogue, comme on le comprend bien, se passait en aparté tandis que le maréchal des logis, qui devait conduire les jeunes gens chez le colonel, était allé faire sa toilette militaire.

Il revint et monta dans le cabriolet, qui repartit au grand trot des chevaux, pour ne s'arrêter qu'en face de la maison habitée par le colonel.

A la porte, Charras, en homme de conscience, passa un des pistolets à Lothon.

— Bon! dit Lothon, merci... Donne-moi l'autre à présent

— Pour quoi faire?

— Pour voir s'ils sont en bon état, s'ils n'ont pas perdu leur amorce... Enfin, donne-le-moi.

— Le voici.

— Descends maintenant... Tu vois bien que le maréchal des logis t'attend.

Charras sauta à bas du cabriolet. On monta au premier.

A la porte, Charras se retourna vers Lothon.

— Et le pistolet?

Lothon avait fourré le pistolet dans sa poche.

— Il est bien où il est, dit-il; va toujours.

— Comment, il est bien où il est?

— Oui, va donc!

Et il poussa Charras dans l'antichambre.

Lothon, par hasard, en ce moment-là, plus prudent que son camarade, venait de le désarmer.

Le lieu était mal choisi pour une querelle, et surtout pour une querelle de ce genre.

Les deux jeunes gens continuèrent leur chemin en dialoguant des yeux, mais muets, du reste, et, cinq secondes après, ils se trouvèrent dans le salon du colonel.

Le colonel Husson était un homme de quarante ans, à la figure vigoureusement accentuée, à la physionomie ferme et fière, un vrai type de soldat.

Il causait avec un des chefs d'escadron du régiment.

Il reçut nos deux messagers d'un ton poli mais réservé.

— Qu'y a-t-il pour votre service, messieurs? demanda-t-il après les premiers compliments échangés.

Charras, en quelques mots, raconta l'histoire des trois jours, la prise du Louvre, la fuite du roi, la nomination du gouvernement provisoire, toute la révolution enfin.

Les deux officiers écoutaient le récit d'autant plus froidement qu'il avançait vers sa fin.

Charras crut que c'était le moment de tirer les deux papiers de sa poche.

Il les présenta tous deux au colonel.

L'un était sous enveloppe et cacheté : c'était la lettre de Mauguin; l'autre était tout simplement plié en quatre : c'était la proclamation de la Fayette.

Le hasard fit que le colonel commença par briser le cachet et rompre l'enveloppe : il tomba sur la lettre de Mauguin.

Il en lut les premières lignes, puis passa à la signature.

— Magin... Magnin... Qu'est-ce que c'est que cela? dit-il.

— Mauguin, reprit Charras; M. Mauguin... membre du gouvernement provisoire, quoi!

— Mauguin? répéta le colonel en regardant le chef d'escadron.

— Oui, un avocat, répondit celui-ci.

— Un avocat! dit le colonel avec un accent qui fit frissonner Charras.

— Ah! dit tout bas celui-ci à Lothon, je crois que nous sommes flambés!

— Et moi, j'en suis sûr! dit Lothon.

— Le pistolet, alors!... le pistolet!

— Attends donc.. il sera toujours temps.

En effet, le colonel lisait la seconde dépêche; le nom du général la Fayette parut corriger un peu la mauvaise impression produite par le nom de Mauguin.

Si l'on eût eu une troisième lettre signée d'un second général, on était sauvé.

Malheureusement, la troisième lettre manquait.

— Eh bien, messieurs? demanda le colonel après avoir lu la seconde lettre.

— Eh bien, colonel, répondit nettement Charras, le gouvernement provisoire a cru nous envoyer à des patriotes; il paraît qu'il s'est trompé, voilà tout.

— Et vous savez, messieurs, à quoi cette erreur vous expose?

— Parbleu! dit Charras, à être fusillés.

— Je suis obligé de vous quitter, messieurs; vous allez me donner votre parole que vous ne chercherez pas à quitter cette chambre.

— Notre parole?... Allons donc!... Faites-nous fusiller, si vous voulez; vous prendrez la responsabilité de l'exécution devant le gouvernement provisoire; mais nous ne donnons pas notre parole.

— Tout au moins, vous rendrez vos épées?

— Non, non, non!

Le colonel se mordit les lèvres, dit quelques mots tout bas au chef d'escadron, et s'apprêta à sortir.

Charras fit un mouvement en arrière, de manière à toucher Lothon; puis, tout bas :

— Le pistolet! donne donc le pistolet, sacrebleu! dit-il; tu vois bien que ce b.....-là va nous faire fusiller!

— Bah! répondit Lothon, à la guerre comme à la guerre!

— Tu en parles bien à ton aise, toi, animal; tu es déjà à moitié mort, et on ne fera que t'achever... Mais, moi, à part le trou que tu m'as fait, comme un imbécile que tu es, je me porte bien, et je ne veux pas me laisser égorger comme un poulet!

— Eh! tiens-toi donc tranquille!... on ne fusille pas les gens ainsi sans dire gare, que diable!

Pendant ce temps, le colonel sortait, et les deux messagers restaient avec le chef d'escadron.

Le chef d'escadron paraissait meilleur prince que le colonel; il était évidemment resté, par ordre de son chef, pour faire causer les deux jeunes gens, et savoir si tout ce qu'ils avaient dit était bien vrai.

Comme tout était vrai, il n'y avait pas de danger qu'ils se coupassent.

D'ailleurs, Lothon avait laissé tout le poids de la conversation à Charras; couché sur une espèce de canapé, au bout de cinq minutes, il s'était endormi.

Au milieu de l'entretien de Charras et du chef d'escadron, un officier entra.

— Camarade, dit-il en s'adressant à Charras, je viens de la part du colonel, à qui vous n'avez pas voulu donner votre parole... Ma consigne est de ne point vous perdre de vue; mais, comme je ne suis pas un gendarme, ma foi!...

Il détacha son sabre, et, le jetant sur un fauteuil :

— Vous ferez ce que vous voudrez!

— Monsieur, dit Charras, notre intention n'est pas le moins du monde de quitter la Fère, et la preuve, tenez...

Il montra à l'officier Lothon, qui dormait à poings fermés.

Au bout d'une heure, le colonel rentra. Il paraissait fort agité, surtout fort irrésolu.

Tout à coup, s'arrêtant devant Charras :

— Je parie que vous avez faim? dit-il.

Charras haussa les épaules.

— Quelle singulière question me faites-vous là?

— Ah! dit le colonel, c'est qu'il ne faut laisser personne mourir de faim, pas même ses prisonniers.

— Oui, mieux vaut les engraisser pour les fusiller après, n'est-ce pas? dit Charras.

— Qui parle de vous fusiller?... Voyons, cria le colonel en ouvrant la porte, le déjeuner...

On apporta, comme au théâtre, une table toute servie. Le colonel dérogeait à ses habitudes, et déjeunait dans son salon, au lieu de déjeuner dans la salle à manger; ou plutôt il ne déjeunait pas, il faisait déjeuner, car lui ne se mit point à table.

Charras réveilla Lothon.

Lothon était de fort mauvaise humeur d'être réveillé, d'autant plus qu'il ignorait pourquoi on le réveillait.

Lorsqu'il sut que c'était pour déjeuner, il s'adoucit.

On venait d'achever les côtelettes, quand la porte s'ouvrit

vivement, et qu'un homme d'une cinquantaine d'années parut; il était vêtu d'un uniforme.

— Pardon, colonel, dit-il, mais je suis le lieutenant-colonel du génie Duriveau, commandant en second à l'École polytechnique sous l'Empire... On me dit que vous retenez prisonniers deux de mes anciens enfants, et je viens voir cela.

Puis, s'adressant à Charras et à Lothon :

— Bonjour, messieurs, dit-il, soyez les bienvenus.

— Les bienvenus? répéta le colonel.

— Oui, oui, c'est moi qui leur dis cela... Et, à vous, colonel, je vous dis que vous n'avez pas le droit de retenir ces messieurs; ils viennent, m'a-t-on dit, envoyés par le gouvernement provisoire... Ce sont des parlementaires, et le droit des gens s'oppose à ce qu'on arrête les parlementaires.

Et, en disant cela, il secoua la main de Charras de telle façon, que celui-ci jeta un cri : sa blessure venait de se rouvrir.

— Qu'est-ce? demanda le lieutenant-colonel Duriveau.

— Ce n'est rien, ce n'est rien, dit Charras; c'est que j'ai un trou sous le bras.

— Oui, et il paraît que votre ami a un trou à la tête... Il faudrait d'abord faire panser tout cela, colonel.

— J'y ai songé, monsieur, répondit le colonel, et je ne sais pas comment le chirurgien-major n'est pas encore ici.

En ce moment, le chirurgien-major entra.

— Tenez, monsieur, dit le colonel, voici les jeunes gens dont je vous ai parlé... Voyez s'ils ont besoin de votre secours.

Charras voulait refuser; mais le lieutenant-colonel Duriveau lui fit signe de se laisser faire, et il emmena dans la chambre voisine le colonel et le chef d'escadron.

Le chirurgien-major pansa d'abord la tête de Lothon; la balle avait glissé sur l'os, qu'elle avait contourné et laissé à nu. Il fallait être endiablé pour ne pas être dans son lit après avoir reçu un coup pareil.

Le chirurgien-major voulut saigner le blessé; mais celui-ci s'y opposa formellement.

— Je puis, d'un moment à l'autre, avoir besoin de mes deux bras, dit-il; laissons-les donc intacts... La tête est déjà bien assez malade !

Puis vint le tour de Charras.

— Peste ! monsieur, lui dit le chirurgien-major, vous avez de la chance; une ligne ou deux plus à gauche, vous aviez l'artère coupée.

— Et quand on pense, dit Charras en montrant Lothon, que c'est cette brute qui a manqué faire ce beau coup-là avec son épée à la François Ier !

— Allons, dit Lothon, voilà que tu vas recommencer à crier pour ta chienne d'artère, qui n'est pas même coupée... Je ne te savais pas si douillet que cela !

Charras se mit à rire.

Le lieutenant colonel Duriveau entra.

— Tout va bien, dit-il à demi-voix à Charras. Du reste, je ne vous quitte pas d'une minute, que vous ne soyez hors de la ville.

Il venait d'y avoir réunion d'officiers, et les officiers avaient décidé qu'avec ou sans la participation du colonel, ils feraient adhésion au gouvernement provisoire.

Au bout d'une demi-heure, le colonel revint.

— Messieurs, dit-il, vous allez me donner votre parole d'honneur de quitter la Fère à l'instant même, et vous serez libres.

— Moi, dit Charras, je ne vous donne rien du tout.

— Comment, vous ne me donnez rien du tout?

— Non.

— Vous vous engagez bien au moins à ne pas me faire d'émeute dans mon régiment?

— Pas davantage... Vous êtes encore bon, vous! nous venons au nom du gouvernement constitué; c'est nous qui sommes le pouvoir, et vous qui êtes la rébellion; c'est nous qui pourrions vous faire un mauvais parti pour nous avoir arrêtés, et vous nous demandez encore notre parole d'honneur de quitter la Fère, de ne pas essayer de soulever votre régi-

ment, de ne pas... Allons donc ! faites-nous fusiller, ou lâchez-nous !

— Eh bien, dit le colonel, allez vous faire f..... !

Et il leur tendit la main en riant.

Les deux jeunes gens lui serrèrent la main, et ils sortirent, accompagnés du lieutenant-colonel Duriveau, qui, selon sa promesse, ne les quittait pas plus que leur ombre.

La ville était dans une agitation facile à comprendre.

L'officier qu'on leur avait donné pour gardien était descendu avec eux, et, après leur avoir serré la main à la porte, était parti à toutes jambes pour rejoindre ses camarades.

Le cabriolet était retourné à la poste.

On se rendit à la poste.

A tout moment, sur leur route, les jeunes gens recevaient des marques manifestes de sympathie.

Arrivés à la poste, ils furent rejoints par le chef d'escadron.

— Messieurs, leur dit-il, le colonel vous prie en grâce de partir; il vous donne sa parole d'honneur que lui et son régiment adhèrent au gouvernement provisoire... Mais laissez-lui au moins le mérite de l'adhésion.

— Oh ! s'il en est ainsi, dirent ensemble Charras et Lothon, en route !

— Un instant, dit le lieutenant-colonel Duriveau, où en sommes-nous comme argent?

Charras retourna ses poches; il ne lui restait pas tout à fait cinq francs, des vingt francs de l'Aubespin.

— Combien voulez-vous? dit le lieutenant-colonel en tirant de ses goussets plusieurs rouleaux de pièces de cinq francs.

— Cent francs, dit Charras.

— Ce sera-t-il assez?

— Parbleu ! nous sommes bien venus avec vingt.

— Allons, va pour cent francs.

Et il passa un rouleau à Charras, qui le cassa comme il eût fait d'un bâton de chocolat, et en donna la moitié, ou à peu près, à Lothon.

— Maintenant, le cabriolet et les chevaux ! crièrent les deux jeunes gens.

— Oh! quant à la poste d'ici à Chauny, cela me regarde, et c'est moi qui vous conduis, dit en retroussant ses manches un vigoureux boucher à la figure joviale, et qui stationnait devant la poste avec sa petite charrette suspendue sur les brancards, et dont cinq ou six bottes de paille formaient les banquettes; — et je dis, ajouta-t-il, que vous n'aurez jamais été si lestement conduits!

— Eh bien, soit, camarade! dirent Charras et Lothon en prenant place près de lui. — Hé! vous, postillon, suivez-nous avec le cabriolet! crièrent-ils. — Adieu, colonel!

— Adieu, mes enfants!

— En route! cria le boucher en faisant claquer son fouet, et vive la Charte! vive la Fayette! vive le gouvernement provisoire!... A bas Charles X, le dauphin, Polignac et tout le tremblement!... Houp!...

Et, en effet, ainsi que l'avait promis le boucher, la charrette partit rapide comme une trombe.

A Chauny, on se sépara du boucher, et on remonta en cabriolet.

Le lendemain, à dix heures du matin, c'est-à-dire une heure après moi, Charras et Lothon arrivaient à l'hôtel de ville, juste au moment où le général la Fayette, toujours galant, baisait la main de mademoiselle Mante, qui, accompagnée de M. Samson et d'un troisième sociétaire, venait mettre la Comédie-Française sous la protection de la Nation.

Cette députation fut cause que les deux jeunes gens attendirent une demi-heure, et qu'en attendant, ils apprirent ce qui s'était passé depuis leur départ : c'est-à-dire que le duc d'Orléans était lieutenant général, et que Louis-Philippe allait être roi.

— Ah! c'est comme cela, s'écria Lothon à Charras; eh bien, tu vas voir ce que je vais lui dire, au père la Fayette!

Ce fut au tour de Charras d'essayer de calmer Lothon.

Mais Lothon ne voulait pas se calmer : — sa blessure, la chaleur, l'exaltation, le peu de vin que l'on avait bu, le refus de se laisser saigner, tout cela lui avait donné transport.

Une fièvre cérébrale se déclarait.

Il entra dans la chambre où était la Fayette, bousculant tous ceux qui voulaient s'opposer à son passage. Je l'ai dit, la Fayette était soigneusement gardé.

Charras suivit Lothon.

Alors, croisant ses bras sur sa poitrine, son chapeau troué de sept balles jeté à terre, le front bandé par sa cravate noire, les yeux étincelant de fièvre, les joues pourpres de colère, le jeune homme demanda compte au vieillard, en termes qu'il faudrait avoir sténographiés pour pouvoir les reproduire, de cette liberté achetée au prix de tant de sang, que le peuple lui avait confiée, et qu'il venait de se laisser arracher par la ruse et l'ambition des courtisans.

C'était si beau, si grand, si éloquent, si formidable, si inouï de poésie, de folie même, que personne n'osait l'interrompre.

— Général, disait tout bas Charras à la Fayette, pardonnez-lui... Vous le voyez, il a le transport au cerveau.

— Oui, oui, disait la Fayette.

Puis, à Lothon :

— Mon ami... mon jeune ami!... allons, allons... calmez-vous !

Alors, se retournant :

— N'y a-t-il pas ici un médecin pour saigner ce jeune homme ? demanda-t-il.

Lothon entendit la proposition.

— Me saigner? s'écria-t-il. Oh! non, non ! Puisque la liberté est perdue à nouveau, ce n'est pas sous la lancette d'un médecin que mon sang doit couler... c'est sous les baïonnettes de la garde royale, c'est sous les balles des Suisses... Laissez-moi mon sang, général ; tant que les Bourbons sont en France, branche aînée ou branche cadette, j'en ai besoin !... Viens, Charras, viens !

Et il s'élança hors de la salle, laissant la Fayette tout pensif et tout troublé.

Peut-être cette voix qui venait de retentir à l'oreille du général répondait-elle directement à la voix de sa conscience;

peut-être s'était-il déjà fait à lui-même les reproches que Lothon venait de lui faire.

— Qu'on me laisse seul, dit-il.

Et, avant qu'on eût fermé la porte, on le vit appuyer dans ses deux mains cette belle et noble tête sur laquelle la République, par la voix de ses enfants, venait d'appeler l'anathème de la postérité.

CLXII

Lettre de Charles X au duc d'Orléans. — Un tour de passe-passe. — Rentrée du duc de Chartres au Palais-Royal. — Bourbons et Valois. — Abdication de Charles X. — Préparatifs de l'expédition de Rambouillet. — Une idée d'Harel. — Les machinistes de l'Odéon. — Dix-neuf personnes dans un fiacre. — Distribution d'armes au Palais-Royal. — Le colonel Jacqueminot.

Cependant, sous son visage souriant, sous sa physionomie affable, le duc d'Orléans, ce matin où il s'approchait de moi, et me disait que je venais de faire mon plus beau drame, le duc d'Orléans, dis-je, cachait une grave préoccupation.

Il venait de recevoir la réponse à la lettre qu'il avait fait parvenir à Charles X par M. le duc de Mortemart.

On se rappelle cette lettre, dans laquelle il disait au vieux roi *qu'il avait été amené à Paris par la force; qu'il ne savait pas ce qu'on exigerait de lui, mais que, s'il acceptait le pouvoir, ce ne serait que dans le plus grand intérêt de* LA MAISON.

Seulement, il ne disait pas de quelle *maison*.

Était-ce dans l'intérêt de la *maison d'Orléans* ou de la *maison de Bourbon?*

Qu'on relise la phrase, et l'on verra qu'il s'était réservé le choix.

Charles X répondit à cette lettre par une ordonnance ainsi conçue :

« Le roi, voulant mettre fin aux troubles qui existent dans

la capitale et dans une autre partie de la France, *comptant d'ailleurs sur le sincère attachement de son cousin le duc d'Orléans*, le nomme lieutenant général du royaume.

» Le roi, ayant jugé convenable de retirer les ordonnances du 25 juillet, approuve que les Chambres se réunissent le 3 août, et il veut espérer qu'elles rétabliront la tranquillité en France.

» Le roi attendra à Rambouillet le retour de la personne chargée de porter à Paris cette déclaration.

» Si l'on cherchait à attenter à la vie du roi et de sa famille, ou à sa liberté, il se défendrait jusqu'à la mort.

» Fait à Rambouillet, le 1er août 1830.

» *Signé :* CHARLES. »

Parti de Rambouillet à six heures du matin, le courrier était arrivé à Paris à huit heures et demie.

Le duc d'Orléans avait reçu la dépêche à neuf heures moins un quart.

M. Dupin était déjà près de lui.

On sait combien M. Dupin est matinal le lendemain, et surtout le surlendemain des révolutions; d'ailleurs, grâce à *la Caricature*, les souliers de l'illustre avocat, empreints sur la route de Neuilly, aller et retour, *et vice versâ*, ont acquis une célébrité devenue proverbiale.

M. Dupin était donc près du duc d'Orléans lorsque celui-ci reçut la lettre de Charles X.

Le duc d'Orléans la lut et la lui passa. M. Dupin, on se le rappelle, était chef du conseil privé du prince.

M. Dupin lut à son tour l'ordonnance, et son avis fut qu'il fallait rompre franchement et même brutalement avec la branche aînée.

— Diable ! fit le prince, ce n'est point une lettre facile à rediger, que celle que vous m'invitez à écrire !

— Votre Altesse veut-elle que je me charge de la rédaction? demanda M. Dupin.

— Oui, parfaitement... Essayez... nous verro.

M. Dupin écrivit une lettre rude comme lui.

Le duc d'Orléans la lut, l'approuva, la recopia, la signa, la mit sous enveloppe, et s'apprêta à la cacheter.

Mais, tout à coup :

— Bon ! dit-il, j'allais écrire une lettre de cette importance sans la montrer à la duchesse... Attendez-moi, monsieur Dupin, je reviens.

La lettre devait être fort brutale, car, depuis, M. Dupin lui-même a avoué qu'elle l'était. M. Dupin a en lui une rugosité native que n'a jamais pu effacer le rabot de l'éducation. Il continua de discuter avec Louis-Philippe roi comme il discutait avec le duc d'Orléans prince.

Un jour, dans une discussion politique, il lui échappa de dire au roi :

— Tenez, sire, je le vois bien, jamais nous ne pourrons nous entendre !

— Je le pensais comme vous, monsieur Dupin, répondit Louis-Philippe ; seulement, je n'osais pas vous le dire.

Je connais peu de mots aussi insolemment aristocratiques que celui-là.

Il avait diablement d'esprit, le roi Louis-Philippe !

Et la preuve, c'est qu'il revint tenant la même enveloppe et une lettre qui paraissait être la même.

— Pauvre duchesse ! dit-il, cela lui a fait gros cœur ; mais, ma foi, tant pis !

Et il glissa la lettre dans l'enveloppe, approcha la cire de la bougie, prépara l'empreinte, y appuya son cachet, et donna la dépêche à porter.

Seulement, la lettre qu'il envoyait à Charles X n'était point celle que venait de rédiger M. Dupin : c'en était une qu'il avait rédigée lui-même, et dans laquelle il renouvelait au vieux roi les assurances de son dévouement et les témoignages de son respect.

Ce petit tour de prestidigitation n'était pas fini, que les cris du peuple, entassé dans la cour du Palais-Royal, l'appelèrent sur le balcon.

Vingt fois par jour, pendant huit jours, Louis-Philippe fut obligé de paraître sur son balcon.

Bientôt ce ne fut point assez : à peine se montrait-il, que les spectateurs entonnaient *la Marseillaise;* alors, de sa voix, que j'ai déjà déclaré être aussi fausse que celle du roi Louis XV, Louis-Philippe entonnait *la Marseillaise* à son tour.

Bientôt ce ne fut point assez encore : il fallut que le lieutenant général, après s'être montré, après avoir chanté, descendît dans la cour, et donnât aux chiffonniers et aux commissionnaires des poignées de main et des accolades.

Je l'ai vu descendre deux ou trois fois en une heure, remonter avec sa perruque à l'envers, s'essuyer le front, se laver les mains, et maudire énergiquement le métier qu'il était forcé de faire.

Ah! monseigneur, ne saviez-vous point cela, que, de prince, on ne se fait pas roi sans être obligé de s'essuyer le front et de se laver les mains?

Le duc de Chartres arriva à la tête de son régiment, et entra au Palais-Royal juste au moment où son père se popularisait de la façon que je viens de dire.

Je n'oublierai jamais comment il se redressa sur sa selle, et quel coup d'œil il jeta sur cette scène.

Ce fut une grande joie pour la pauvre duchesse, que l'arrivée de ce fils aîné, le seul qui lui manquât alors; elle savait le danger qu'il avait couru, et il lui en était devenu plus cher.

Lorsqu'il entra dans les appartements de son père, j'en sortais pour n'y jamais plus rentrer, qu'une dernière fois, appelé par le roi lui-même.

Ce spectacle d'un prince mendiant la couronne me soulevait le cœur. Le jeune duc me tendit la main; je la pris et la serrai, les larmes aux yeux. Je devais être quatre ans sans serrer cette main si franche et si loyale; je croyais, en ce moment, me séparer à toujours du duc de Chartres, et, par conséquent, toucher sa main pour la dernière fois. Je dirai en son lieu et place quelle circonstance me rapprocha de lui.

En sortant du Palais-Royal, je tombai sur une affiche.

Cette affiche annonçait hautement que les d'Orléans étaient, non pas *Bourbons*, mais *Valois*.

Je ne pouvais en croire mes yeux; je restai un quart d'heure à lire et à relire.

A dix pas de là, je rencontrai Oudard; je le pris par le bras, et le ramenai de force devant le placard.

— Oh! lui dis-je, n'était-ce pas assez que Philippe-Égalité reniât son père, et faut-il que le fils renie sa race?

Je rentrai chez moi, je l'avoue, anéanti.

Quel jour était-ce? Je ne sais plus bien; mais ce devait être le 2 août.

La poudre était arrivée le matin avec Bard; je l'avais remise à deux élèves de l'École polytechnique qui m'en donnèrent un reçu, et la conduisirent à la Salpêtrière.

Ce devait être le 2, car je vis passer, allant au Palais-Royal, M. de Latour-Foissac, que je connaissais de vue, l'ayant rencontré chez madame de Sériane, la sœur de M. le général de Coëtlosquet.

M. de Latour-Foissac apportait au lieutenant général la réponse à sa lettre de la veille, à cette lettre substituée, vous savez, à celle de M. Dupin.

Cette réponse, c'était l'abdication de Charles X; c'était l'abdication de M. le duc d'Angoulême; c'était la mission donnée au duc d'Orléans de faire proclamer le duc de Bordeaux sous le nom d'Henri V.

Le lieutenant général refusa de recevoir le messager, mais il prit le message.

Que faire?

M. Sébastiani, consulté, était pour la régence.

Béranger, consulté, était pour la royauté.

Le duc d'Orléans trancha la difficulté en disant :

— Être régent? J'aime mieux n'être rien... A la première douleur d'entrailles qu'éprouverait Henri V, on crierait sur les toits que je suis un empoisonneur.

A partir de ce moment, il n'y eut plus de doute pour personne que Louis-Philippe ne fût roi.

abdication, comme la lettre de la veille, était datée de Rambouillet.

Rambouillet n'était qu'à douze lieues de Paris; Charles X y avait encore autour de lui quatorze mille hommes et trente-huit pièces de canon.

Il avait même mieux que tout cela : il avait les deux lettres du duc d'Orléans.

Charles X ne pouvait rester à Rambouillet; il fallait, par une combinaison quelconque, forcer Charles X de quitter, non-seulement Rambouillet, mais encore la France.

Cette combinaison, ce n'était pas inquiétant, on la trouverait, et peut-être même était-elle déjà trouvée.

En attendant, le 2 août, le général Hulot fut envoyé à Cherbourg, afin d'y prendre le commandement des quatre départements qui séparent Paris de la Manche; en attendant, le même jour, M. Dumont-d'Urville reçut ordre de partir pour le Havre en toute hâte, et d'y fréter deux bâtiments de transport.

Dès la veille, à tout hasard, on avait adressé au *Courrier français* la protestation du duc d'Orléans contre la naissance du duc de Bordeaux. Vous connaissez cette protestation, qui, en 1820, avait fait exiler le duc d'Orléans, et qui mettait en doute la légitimité du jeune prince? Eh bien, le 1er août, *le Courrier français* fut invité à lui donner une place dans un de ses plus prochains numéros.

Il ne fit pas attendre la future impatience royale! Le matin même du 2 août, la protestation avait paru.

Peut-être avait-elle été composée par les mêmes ouvriers qui imprimaient que les d'Orléans étaient Valois et non Bourbons.

C'était donc le 2 que tout cela se passait; car, le 3, je fus réveillé à la fois par le rappel, qui se battait avec rage dans la rue, et par Delanoue, qui faisait irruption dans ma chambre, un fusil à deux coups à la main.

Un fusil à deux coups était si peu un appendice du costume de Delanoue, que ce fusil à deux coups me frappa plus que tout le reste.

– Que diable se passe-t-il donc? lui demandai-je.

– Il se passe, mon cher, que Charles X marche sur Paris avec vingt mille hommes et cinquante pièces de canon, et que tout Paris se soulève pour marcher, de son côté, au-devant de lui... En es-tu?

— Pardieu! si j'en suis! m'écriai-je en sautant à bas du lit; je crois bien que j'en suis!

J'appelai Joseph, ne m'apercevant pas que sa tête, tout effarée, apparaissait derrière la tête de Delanoue.

— Me voilà, monsieur, dit-il, me voilà!

— Donne-moi mon costume de chasse, et porte mon fusil à laver chez le premier armurier.

— Ne lui fais pas porter ton fusil chez un armurier, dit Delanoue, on le lui prendra en route.

— Comment, dis-je, on le lui prendra?

— Sans doute... C'est pis que dans les trois journées!

— Alors, mon cher Joseph, lave le fusil toi-même.

— Ah! mon Dieu! mon Dieu! dit Joseph, monsieur va donc retourner encore à Soissons?

— Non, Joseph; je vais, au contraire, du côté absolument opposé.

— A la bonne heure!

Je m'habillai rapidement.

Tandis que je m'habillais, Harel entra.

— Ah! bon! je vous trouve! dit-il.

— Bonjour, Harel... Qu'y a-t-il, mon ami?

— Il y a, dit Harel en tirant sa tabatière de son gousset, et en fourrant dans sa tabatière le pouce et l'index jusqu'à la première phalange, il y a que j'ai une idée de pièce...

Il respira voluptueusement sa prise, abandonnant, selon l'habitude des grands amateurs, au parquet et à l'air les trois quarts de son tabac.

– Et une bonne! ajouta-t-il.

— Eh bien, cher ami, vous me la communiquerez à mon retour.

— Où allez-vous?

— A Rambouillet, donc!

— Bon! il ne vous manquait plus que cela! Vous avez risqué de vous faire fusiller, il y a trois jours, à Soissons, et voilà que vous allez vous faire casser quelque membre à Rambouillet!

— Mais ne savez-vous pas que Charles X marche sur Paris avec vingt mille hommes et cinquante pièces de canon?

— Je sais qu'on le dit; mais laissez les niais croire à de pareilles nouvelles... Pauvre Charles X! je vous réponds que, s'il marche sur une ville quelconque, c'est sur le Havre ou sur Cherbourg.

— N'importe, mon cher ami! Delanoue vient me chercher, et, quand ce ne serait qu'une occasion de faire une chasse à la grosse bête dans le parc de Rambouillet, je ne veux pas la manquer... Encore une fois, vous me parlerez de votre pièce à mon retour, si je reviens.

— Mets-moi donc de cette pièce-là, dit tout bas Delanoue.

— Sois tranquille, c'est dit.

Je me retournai vers Harel.

— Comment êtes-vous venu? lui demandai-je.

— Mais en fiacre, donc.

— Bien! nous prenons votre fiacre.

— Pour quoi faire?

— Pour aller à Rambouillet.

— Vous me conduirez bien jusqu'à l'Odéon?

— Soit.

— D'autant mieux, dit Delanoue, que c'est sur la place de l'Odéon qu'on se réunit.

— Ah! vous nous prêterez votre drapeau tricolore, n'est-ce pas, Harel?

— Quel drapeau tricolore?

— Celui avec lequel on chante *la Marseillaise* depuis trois jours, à votre théâtre.

— Et moi, donc?

— Vous ferez une annonce au public dans laquelle vous direz que c'est moi qui l'ai emporté à Rambouillet... Le public est bon enfant, il se passera de drapeau un jour ou deux.

— Venez et prenez le drapeau... Vous savez bien que le théâtre tout entier est à vous.

Chaque fois qu'Harel voulait me faire faire une pièce, le théâtre tout entier était à moi.

Mon fusil se trouvait lavé, frotté, séché au soleil; je le pris; nous montâmes en fiacre, et partîmes pour la place de l'Odéon.

Il y avait deux ou trois mille personnes sur la place et dans les environs.

A peine eus-je mis pied à terre, en laissant Delanoue dans le fiacre, que je fus entouré d'une quinzaine d'hommes m'appelant par mon nom, et m'invitant à me mettre à leur tête.

C'étaient les machinistes de l'Odéon, encore tout chauds des pourboires de *Christine*.

J'ordonnai à l'un d'eux d'aller chercher le drapeau, et, tandis que nous laissions le fiacre sous la garde des autres, à qui j'envoyai sept ou huit bouteilles de vin pour leur faire prendre patience, nous allâmes déjeuner chez Risbeck.

Lorsque nous sortîmes du restaurant, notre troupe s'était renforcée d'un tambour.

J'ai déjà fait remarquer avec quelle rapidité le tambour croît et se multiplie en temps de révolution.

Nous montâmes dans notre fiacre, dont nous prîmes naturellement les places d'honneur; puis chacun s'entassa comme il put, les uns dans l'intérieur avec nous, les autres sur le siége avec le cocher, les autres derrière, ceux-ci sur les brancards, ceux-là sur l'impériale.

Les malheureux chevaux se mirent en route, traînant dix-neuf personnes!

La plupart de mes hommes n'étaient armés que de piques.

Au coin de la rue du Bac et du quai, un homme qui semblait être là à poste fixe et dans ce seul but nous cria :

— Avez-vous des armes?

— Non, répondirent la plupart de mes hommes.

— Eh bien, on en distribue au Palais-Royal.

— Au Palais-Royal! au Palais-Royal! crièrent mes hommes.

Le fiacre traversa la place du Carrousel, et s'achemina vers le Palais-Royal.

On commençait à avoir circuler en voiture; peu à peu

les barricades avaient disparu, et les pavés avaient, tant bien que mal, repris leur place.

Nous arrivâmes au Palais-Royal.

— Un instant! dis-je; de l'ordre, s'il vous plaît! Je suis connu ici, et, s'il y a moyen d'avoir quelque chose, je l'aurai.

Nous entrâmes dans une salle basse; elle était encombrée.

En entrant, je heurtai un élève de l'École qui sortait.

— C'est vous, Charras?

— Oui... Venez-vous pour avoir des armes?

— Certainement.

— En ce cas, dépêchez-vous... Je n'ai pu obtenir qu'un pistolet.

En effet, il avait un pistolet fourré dans son habit, et dont la crosse seule passait entre deux boutons.

— Vous allez là-bas aussi?

— Parbleu!

— Nous nous reverrons, alors?

— Probablement.

— Bonjour!

— Adieu!

Nous pénétrâmes à grand'peine jusqu'au distributeur d'armes. Heureusement, un laquais à la livrée du duc d'Orléans me reconnut, et nous fit faire place.

— Monsieur de Rumigny, dit-il, c'est M. Dumas.

— Eh bien, qu'il vienne.

Le distributeur était M. de Rumigny lui-même. M. de Rumigny avait alors trente-cinq ans, à peu près; il était magnifique sous son uniforme.

Il avait devant lui une grande caisse pleine de sabres et de pistolets; les fusils avaient disparu. Tout cela venait de chez Lepage.

On donna des pistolets et des sabres à mes hommes; puis, lorsqu'ils furent tous armés :

— Vos hommes ont-ils soif? me demanda M. de Rumigny.

— Parbleu! dis-je, ce sont les machinistes du théâtre de l'Odéon!

— Donnez-leur un verre de vin, alors.

Ils passèrent à une table couverte de verres et de bouteilles, et furent servis par les propres laquais de Son Altesse royale.

— Eh bien? leur demandai-je quand ils eurent bu.

— La livrée est belle, répondirent-ils; mais le vin n'est pas bon.

— Comment, le vin n'est pas bon?

— Oh! non, il ne vaut pas celui que vous nous avez envoyé sur la place de l'Odéon... Il y a à parier que ce vin-là ne vaut pas douze sous la bouteille.

— Si vous en avez de pareil ce soir, je vous déclare que je vous regarderai comme bien heureux!

— Messieurs, dit un des laquais, faites place à d'autres, s'il vous plaît.

— C'est juste.

Nous sortîmes.

Paris présentait, — chose incroyable après les différents spectacles qu'il avait déjà offerts, — Paris présentait un spectacle nouveau : soit que les fiacres fussent payés par le gouvernement, soit qu'ils partageassent l'enthousiasme général, ils se mettaient à la disposition des combattants.

Au coin de la rue Saint-Roch, j'aperçus Charles Ledru, qui courait à toutes jambes.

Je l'appelai.

— Hé! venez-vous avec nous?

— Vous avez donc de la place?

— Nous ne sommes que neuf dans l'intérieur. En se serrant un peu, on vous logera.

— Merci, j'ai un cheval qui m'attend chez Kausmann.

— Tiens, dis-je, cela me rappelle que j'en ai un aussi... Je l'oublie toujours.

Il y avait si peu de temps que je l'avais!

Je m'arrêtai devant le café de mon ami Hiraux, porte Saint-Honoré; il régala chacun de mes hommes d'un petit verre d'eau-de-vie. La bouteille y passa.

Mais aussi le drapeau s'inclina, mes hommes chantèrent *la Marseillaise*, et le tambour battit un ban.

Nous avions mis près de trois quarts d'heure pour venir du

Palais-Royal à la porte Saint-Honoré, tant la rue était encombrée; les voitures marchaient à la file comme à Longchamp.

Nous nous remîmes en route, les uns prenant par le bord de l'eau, les autres par la grande avenue des Champs-Élysées.

Sur la place Louis XV, on cria : « Gare! » C'était le général Pajol qui venait de recevoir le commandement de l'armée expéditionnaire, et qui allait, au grand galop, prendre la tête de la colonne. Il avait avec lui Charras, Charles Ledru et deux ou trois autres personnes.

Nous nous rangeâmes; il passa, et prit le bord de l'eau.

Nous suivîmes la grande allée. Au rond-point des Champs-Élysées, nous tournâmes à gauche, pour rejoindre le quai de Billy par l'avenue Montaigne.

Au milieu de cette avenue stationnait un groupe de cavaliers; le colonel Jacqueminot faisait le centre de ce groupe. Il était en costume de député, et avait encore les fleurs de lis d'argent au collet de son habit.

Sans doute le général Pajol venait-il de l'envoyer chercher, car il parlait vivement avec Charras.

En ce moment, Étienne Arago passa, conduisant une bande de cent hommes, à peu près.

Chaque fois qu'on se rencontrait, on hurlait : « Vive la Charte! » Nous hurlâmes : « Vive la Charte! »

Cela ennuya, à ce qu'il paraît, le colonel Jacqueminot, et il avait bien le droit d'être ennuyé, je le déclare; ce n'était pas amusant de vivre au milieu de ces cris éternels.

— Oui, oui, hurlez : « Vive la Charte! » tas de c.....! cela vous engraissera comme des rognures d'hostie!

La phrase était assez originale pour que, malgré les vingt-deux ans qui se sont écoulés depuis ce jour, je n'en aie pas oublié une syllabe.

Nous n'en criâmes que plus fort, et nous continuâmes notre route du côté de Versailles.

CLXIII

Envoi de quatre commissaires à Charles X. — Le général Pajol. — Il est nommé commandant des volontaires parisiens. — Charras s'offre à lui comme aide de camp. — La carte de Seine-et-Oise. — Les espions. — Le loueur de voitures. — Les rations de pain. — D'Arpentigny. — Enlèvement de l'artillerie de Saint-Cyr. — Halte à Cognières. — M. Detours.

Maintenant, qu'on me permette de laisser pour un instant ma pauvre petite individualité se perdre au milieu du mouvement général qui poussait, d'un seul élan, trente mille hommes, quarante mille peut-être, vers Rambouillet.

Dès la veille, en recevant l'acte d'abdication de Charles X, le lieutenant général, nous l'avons dit, avait trouvé le moyen de se débarrasser le plus promptement possible de cet incommode voisin.

Or, voici ce qu'il avait fait:

Il avait décidé que, pour protéger Charles X contre l'effervescence de la colère publique qui éclaterait le lendemain, il lui enverrait quatre commissaires.

Ces quatre commissaires étaient : le maréchal Maison, le colonel Jacqueminot, M. de Schonen, qu'on voulait rallier, et Odilon Barrot, qu'on n'avait pas eu besoin de rallier, puisqu'il avait été un des plus puissants soutiens du pouvoir qui venait de s'élever.

Il y avait cela de particulier dans le maréchal Maison, qu'après avoir été chercher Louis XVIII à Calais, il s'apprêtait à reconduire Charles X à Cherbourg.

Du reste, en se rendant à Rambouillet, les quatre commissaires croyaient être appelés par Charles X.

Le 2 août, à quatre heures, ils étaient partis; à neuf heures, ils avaient atteint les avant-postes. Ils traversèrent l'armée royale éclairés par les feux du bivac, et gagnèrent Rambouillet, non sans avoir vu quelques éclairs jaillir des yeux, quelques épées sortir du fourreau.

Par bonheur, le duc d'Orléans avait eu l'idée de leur adjoindre M. de Coigny, dont le nom se rattachait, dans la personne de son père et de ses deux aïeux, à l'ancienne monarchie par des traditions de gloire et d'amour.

Le nom de M. de Coigny les protégea et leur fit ouvrir les portes.

Mais Charles X, qui ne comprenait rien à leur présence à une pareille heure, répondit à leur demande d'audience que l'heure des audiences était passée, et qu'il leur offrait l'hospitalité au château de Rambouillet.

Charles X, d'ailleurs, attendait encore la réponse du duc d'Orléans à la lettre qu'il lui avait envoyée le matin par M. de Latour-Foissac, que le duc d'Orléans avait prise des mains de M. de Mortemart, mais sans consentir à recevoir le messager.

L'hospitalité au château de Rambouillet! ce n'était point là ce qu'étaient venus chercher les quatre commissaires; aussi remontèrent-ils immédiatement en voiture, et reprirent-ils immédiatement le chemin de Paris.

Ils revinrent plus rapidement qu'ils n'étaient allés, et rentraient au Palais-Royal à minuit et demi.

Le roi futur n'était pas si fier que le roi déchu: il recevait à toute heure, surtout quand les nouvelles en valaient la peine.

Celle qu'apportaient les quatre commissaires le poussait à une résolution; il n'y avait pas de temps à perdre pour la prendre; il fallait, dès le lendemain, forcer Charles X à quitter Rambouillet.

Une grande démonstration patriotique devenait donc nécessaire.

Cette démonstration, le colonel Jacqueminot reçut la mission de la provoquer.

Au point du jour, deux ou trois cents hommes de la police furent lâchés dans les rues de Paris, courant dans tous les quartiers, et criant:

— Charles X marche sur Paris... A Rambouillet! à Rambouillet!

Ils étaient chargés, en outre, de mettre sur pied tous les tambours de leur connaissance, et de leur faire battre le rappel.

De là le tapage infernal qui venait de réveiller Paris.

Il y avait, en ce moment, à la disposition du gouvernement, un homme sur le courage duquel on pouvait compter; c'était le général Pajol.

Le général Pajol était le vrai type du soldat: courage, honneur, franchise, loyauté, spontanéité dans la décision, persistance dans la volonté, il avait tout.

Je ne sais à quelle bataille, colonel ou chef d'escadron d'un régiment, comme il était sous les yeux de l'empereur, un obus entra dans le ventre de son cheval, et y éclata.

Pajol sauta à quinze pieds de hauteur.

Napoléon vit l'étrange ascension à laquelle il se livrait.

— Pardieu! dit-il, si ce b.....-là en revient, il aura l'âme chevillée dans le corps!

Quinze jours après, un officier supérieur, boitant légèrement, se présente devant l'empereur.

— Qui êtes-vous? demande Napoléon.

— Je suis le b..... qui a l'âme chevillée dans le corps, lui répondit Pajol.

De là un avancement rapide dans une admirable carrière militaire qu'était venu interrompre Waterloo.

Pajol faisait de l'opposition; Pajol était même presque républicain.

Trois jours auparavant, au moment où la Chambre jetait les premiers fondements d'une monarchie nouvelle, Pajol, qui voyait la tournure que prenaient les choses, suivait tristement la rue de Chabrol, en compagnie de Degousée, qui lui-même déplorait la voie où l'on poussait la révolution.

Tout à coup Pajol s'arrête.

— Vous me disiez, il y a un instant, que vous meniez à l'attaque du Louvre des hommes dévoués? demanda-t-il.

— Sans doute.

— Eh bien, pouvez-vous toujours compter sur ces hommes?

— Je le crois.

— Assez pour qu'ils exécutent à la lettre, et sans le discuter, un ordre que vous leur donneriez?

— Quel ordre?

— Celui d'arrêter les députés, par exemple.

— Oh! je ne réponds pas de cela!

— En ce cas, la révolution a fait fausse couche!...

Et il rentra chez lui, rue de la Ferme-des-Mathurins, pour y attendre les événements.

Les événements étaient arrivés; on le chargeait de commander l'insurrection du 3; on comptait sur lui pour se mettre à la tête de l'armée populaire; il s'y mettait.

Que lui importait, à lui! c'était toujours servir la France.

Charras avait entendu crier dans les rues que c'était le général Pajol qui commandait en chef l'expédition. Il avait couru chez le général Pajol.

Commençons par dire qu'auparavant, il avait été prendre le meilleur cheval de l'écurie de Kausmann, cheval qu'il lui avait fallu disputer à un premier amateur qui, se connaissant apparemment en chevaux, l'avait choisi. L'amateur était ce même Charles Ledru, qui m'avait quitté rue Saint-Honoré, en refusant la place que je lui offrais dans mon fiacre, pour aller enfourcher le cheval qui l'attendait chez Kausmann.

Au moment où il entrait dans le manége, Charras en sortait au galop sur le cheval que lui, Charles Ledru, avait choisi. Il en trouva un autre, et se mit, avec le second, à courir après le premier. Heureusement, il s'aperçut que le second était bon; ce qui fit que, lorsqu'il rejoignit Charras, il lui donna tout simplement une poignée de main.

Charras, sans introducteur aucun, se présenta chez le général Pajol.

Le général, habitué aux précautions à prendre dans les expéditions militaires, faisait descendre deux énormes sacoches: l'une, pleine de jambons, de gigots et de poulets; l'autre, pleine de pain.

A la quatrième parole que lui disait Charras, et au premier regard qu'il arrêtait sur lui.

— Tiens, dit-il, vous me plaisez, vous!

— Tant mieux, dit Charras.

— Vous m'avez l'air d'un bon b.....!

— On ne laisse pas sa part aux chiens.

— Voulez-vous être mon aide de camp?

— Je crois bien, je viens pour cela!

— Alors, c'est dit.

Et il tendit la main au jeune homme.

— Maintenant, reprit-il, voulez-vous manger un morceau?

— Je ne demande pas mieux, je crève de faim.

— Passez dans la salle à manger... Madame Pajol! madame Pajol!

La femme du général entra.

— Fais-moi bien déjeuner ce gaillard-là... Il vient de m'offrir ses services comme aide de camp; il ne se doute pas de la besogne que je lui taille.

Charras s'attabla, mit les bouchées doubles, les gorgées triples, et fut prêt au bout de dix minutes.

— Allons, en route! dit le général.

On descendit, on sauta en selle, et, du milieu de la cour, où attendaient trois ou quatre personnes, le général partit au galop, tournant court à l'angle de la porte cochère, et faisant changer de pied à son cheval en cavalier consommé.

Charras, excellent cavalier lui-même, subit victorieusement cette première épreuve.

Mais le cheval d'un second élève de l'École, forcé de prendre le trottoir, s'abattit sur la main gauche.

C'était devant la boutique d'un pharmacien; l'élève et le cheval disparurent dans la boutique, dont ils enfoncèrent la devanture.

L'accident ne valait pas la peine qu'on s'en occupât. On continua le chemin sans même détourner la tête.

Arrivé à la barrière de Passy, le général prit le commandement de la colonne.

Notre fiacre était un des premiers après l'état-major du général. Cet état-major se composait de Jacqueminot, de Charras, de Charles Ledru, d'Higonnet, et de M. de Lagrange, de Vernon et de Bernadou.

Vernon et Bernadou étaient en élèves de l'École; Charles Ledru, en garde national à cheval, ancien uniforme, avec le casque; Higonnet portait l'uniforme d'élève de l'École d'équitation de Saumur; enfin, M. de Lagrange portait celui des chasseurs.

Au delà du quai de Billy, le général Exelmans était apparu.

— Me voici, Pajol, dit-il en se faisant jour jusqu'à celui-ci.

— C'est un peu tard... Mais n'importe, avait répondu Pajol, vous commanderez l'arrière-garde.

— Bien, avait répondu Exelmans.

Et il avait passé, en effet, à l'arrière-garde, où il trouva justement les Rouennais qui venaient d'arriver.

Au Point-du-Jour, Pajol arrêta son cheval.

— Mordieu! dit-il, je parie une chose!

— Laquelle? demanda-t-on.

— C'est que personne ici n'a une carte du département de Seine-et-Oise... Hé! quelqu'un a-t-il une carte du département de Seine-et-Oise?

Personne ne répondit.

— Voulez-vous que j'aille en chercher une? demanda Charras.

— Où cela?

— Est-ce que je sais!... Où il y en a, parbleu!

— Mais si vous ne savez pas où il y en a?...

— Bon! en cherchant, on trouve toujours.

Charras partit au galop. Il avait son idée.

Il entra à la manufacture de Sèvres; il lui semblait impossible qu'il n'y eût pas de carte de Seine-et-Oise à la manufacture de Sèvres.

Il ne s'était pas trompé; il y en avait deux.

Elles lui furent remises par mon homonyme, M. Dumas, le chimiste, naguère ministre, aujourd'hui sénateur.

A un quart de lieue avant Sèvres, Pajol recevait les deux cartes.

— Maintenant, Jacqueminot, dit Pajol, il nous faut du pain, et beaucoup... Partez pour Versailles et commandez dix mille rations.

Jacqueminot partit.

— Puis il faudrait aussi des espions, dit Pajol; qui se charge de me trouver des espions?

— Moi, dit Charras.

— Ah çà! mais vous vous chargez donc de tout trouver? dit Pajol.

— Eh! sacrebleu! dit Charras, il faut bien que je m'utilise.

— Et où allez-vous me trouver cela?

— A Versailles.

— Vous y connaissez quelqu'un?

— Personne.. Mais ne vous inquiétez pas de cela.

— Je vais avec toi, dit Bernadou.

— Viens.

Les deux jeunes gens s'éloignèrent de toute la vitesse de leurs chevaux.

Ils arrivèrent à la mairie de Versailles enragés de soif. On avait eu l'idée de défoncer dans la cour, en plein soleil, une douzaine de tonneaux de bière; ils essayèrent de boire; et se crurent empoisonnés.

Un monsieur en bourgeois, représentant le maire, était là, suant comme un bœuf; — au reste, maire, adjoints, conseillers municipaux, tout le monde fondait en eau.

— Allons, vite, dit Charras : des espions, des chevaux, une voiture!

— Plaît-il? demanda le bourgeois suant.

— Vous n'entendez pas?... Je vous demande des espions, des chevaux et une voiture!

— Et où voulez-vous que je vous trouve cela? reprit le bourgeois suant de plus en plus.

— Cela ne me regarde pas... Trouvez-les, il me les faut. Voilà tout ce que j'ai à vous dire, moi.

— Mais, enfin, monsieur, qui êtes-vous, vous?

— Je suis M. Charras, premier aide de camp du général Pajol, commandant en chef l'armée expéditionnaire de l'Ouest.

Charras avait, en courant, inventé cette phrase; et, la jugeant passablement ronflante, il l'avait adoptée vis-à-vis du bourgeois.

— Tout ce que je puis faire, dit celui-ci, c'est de vous donner des adresses de loueurs de voitures.

— Donnez... On trouvera le reste, d'autant plus que vous ne me paraissez pas fort, vous!

Le bourgeois donna les adresses de deux ou trois loueurs de voitures.

On quitta la mairie, qui était située à gauche, en entrant dans la ville, à trois cents pas à peu près avant le château.

On revint du côté de Paris.

Une magnifique enseigne rôtissait au soleil de midi; elle représentait une calèche attelée de quatre chevaux, et deux chevaux de selle tenus par des grooms.

L'eau en vint à la bouche de Charras.

— Holà! hé! le patron! cria-t-il.

— C'est moi, monsieur, dit un individu d'assez mauvaise humeur.

— Une voiture et deux chevaux tout de suite.

— Pour qui?

— Pour les personnes que j'aurai à mettre dedans.

— Et quelles sont ces personnes?

— Je ne les connais pas encore.

— Je n'ai pas de voitures.

— Ah! vous n'avez pas de voitures?

— Non.

— Et celles-là, qui sont dans la cour?

— Elles sont retenues.

— Ah! c'est bien.

Charras regarda autour de lui : plus de cent personnes étaient déjà amassées; parmi les spectateurs se trouvaient une douzaine de gardes nationaux et un sergent.

— Sergent, dit Charras, faites-moi donc le plaisir d'empoigner monsieur.

Le Français, surtout lorsqu'il est revêtu d'un habit de garde national, est naturellement empoigneur. Le sergent Mercier, qui refusa d'empoigner Manuel, fut une exception : voilà pourquoi on lui rendit de si grands honneurs.

Le sergent se rua sur le loueur de voitures, et le saisit au collet.

— Bon! dit Charras, tout à l'heure nous allons voir ce qu'il faut faire de ce citoyen-là.

— Mais, enfin, monsieur, dit le loueur de voitures, qui êtes-vous?

— Je suis M. Charras, premier aide de camp du général Pajol, commandant en chef l'armée expéditionnaire de l'Ouest.

— Monsieur, que ne disiez-vous cela tout de suite!... C'est autre chose.

— Faut-il le lâcher? demanda le sergent.

— Pas avant qu'il ait donné une voiture et deux chevaux... Bernadou, choisis deux bons chevaux et une bonne voiture.

— Sois tranquille.

Bernadou, le sergent et le loueur disparurent sous la grande porte, et s'enfoncèrent dans les profondeurs de la cour et la pénombre des écuries.

— Et, maintenant, dit Charras, deux patriotes de bonne volonté.

— Pour quoi faire? demandèrent vingt-cinq voix.

— Pour aller examiner la position de l'armée royale, et venir nous en rendre bon compte.

— Où cela?

— Où nous serons... où sera l'état-major... où sera le général Pajol; on n'aura pas de peine à trouver.

— Nous! dirent deux hommes.

Charras les regarda.

— Mais je ne vous connais pas, dit-il; qui me répondra de vous?

— Moi, dit un monsieur qu'il ne connaissait pas davantage.

— Très-bien, reprit Charras; seulement, vous savez, messieurs, que, pour nous, vous êtes des patriotes, mais que pour l'armée royale, vous êtes des espions.

— Après?

— Et que, si l'on vous prend...

— On nous fusillera... Après?

— Bon! si vous aviez commencé par me dire cela, je n'aurais pas demandé de répondant.

On amenait la voiture et les chevaux.

Charras ne s'en alla que lorsqu'il vit la voiture et les deux hommes sur la route de Rambouillet.

La tête de colonne apparaissait sur la route de Paris.

En quelques secondes, Charras fut près de Pajol.

— C'est fait, général, dit-il.

— Quoi?

— J'ai trouvé les espions.

— Où sont-ils?

— Partis.

— En vérité, mon cher, vous êtes un homme précieux... Eh bien, maintenant, il vous faudrait partir pour le village de Cognières; c'est probablement là que nous nous arrêterons.

— Où est-ce, Cognières?

— Ici... voyez...

Et le général lui montra sur la carte la situation du village, à quatre lieues en avant de Rambouillet.

— Bien! Et qu'y ferai-je, à Cognières?

— Vous direz au maire qu'il me faut dix mille rations de foin pour ce soir.

— Dix mille rations de foin? Il ne les trouvera jamais!

— Comment voulez-vous que nous fassions? Nous avons deux ou trois mille fiacres, douze ou quinze cents cabriolets, des tilburys, des charrettes, le diable et son train!

— Allons, ne vous désespérez pas, à défaut de foin, nous avons autre chose...

— Quoi? interrompit impatiemment le général.

— Nous avons des avoines sur pied, donc!

— Bon! s'écria Pajol; eh bien, sacrebleu! vous entendez la guerre, vous!... Comment vous appelle-t-on?

— Charras.

— Je me souviendrai de votre nom, soyez tranquille!... Allez, je compte sur mes dix mille rations comme si je les avais.

— Ah! vous pouvez y compter.

Et Charras partit.

Pendant ce temps, nous arrivions et nous nous répandions dans Versailles.

Pour mon compte, je courais à la caserne des gardes du corps; j'y avais, à la compagnie de Grammont, un intime ami, garçon d'une bravoure à toute épreuve, et surtout, ce que j'appréciais autant, d'un esprit merveilleux. On le nommait d'Arpentigny. C'était, si jeune qu'il fût, un ancien soldat de l'Empire, et il a écrit sur sa captivité en Russie un des plus étonnants livres qui se puissent lire.

Il n'y avait plus un seul garde à l'hôtel : tous avaient suivi le roi à Rambouillet; ils l'accompagnèrent, on le sait, jusqu'à Cherbourg.

Après une halte d'une demi-heure, on donna l'ordre de se remettre en route.

Au moment du départ, le général Pajol apprit que deux régiments étaient casernés à Versailles. Était-il prudent de laisser ces deux régiments derrière soi?

On leur envoya trois parlementaires. Les deux régiments se rendirent sans résistance; leurs armes furent distribuées aux hommes de l'expédition; mes dix-sept soldats y attrapèrent trois fusils.

En arrivant à Saint-Cyr, Degousée eut l'idée d'enlever l'artillerie de l'École; il demanda des hommes de bonne volonté : nous nous offrîmes, et, à deux cents à peu près, nous allâmes enlever huit pièces de canon.

On s'y attela pour les traîner jusqu'à la route; des émissaires envoyés de tous côtés ramenèrent des chevaux et des traits.

L'armée expéditionnaire de l'Ouest avait de l'artillerie; seulement, elle manquait de gargousses et de boulets.

En ce moment, Georges la Fayette nous rejoignit; il y avait une place vacante, celle de commandant de l'artillerie : Pajol la lui donna.

Parvint-on à se procurer des boulets et des gargousses? Je n'en ai jamais rien su.

Arrivée au haut de la montagne de Saint-Cyr, l'armée expéditionnaire commença à trouver la grande route jonchée de sabres, de fusils, de gibernes, de bonnets à poil.

Les soldats en retraite étaient tellement démoralisés, qu'ils jetaient leurs armes tout le long du chemin.

Cinq autres de mes hommes se trouvèrent armés, grâce à ces épaves du naufrage royal.

Nous arrivâmes à Cognières sur les sept heures du soir, harassés de fatigue et mourant de faim. Nous avions bien, à Versailles, attrapé quelques bribes de pain et quelques verres de vin; mais, comme disaient mes machinistes, il n'y en avait que pour les dents creuses.

En arrivant à Cognières, il y avait terriblement de dents creuses!

Les chevaux avaient trouvé leurs dix mille rations de foin et d'avoine, mais les hommes n'avaient rien trouvé du tout.

Et, cependant, Jacqueminot avait scrupuleusement rempli sa mission; on lui avait promis qu'aussitôt le nouveau préfet arrivé, — et on l'attendait d'un moment à l'autre, — le pain serait expédié.

Chacun, comme le lion de l'Écriture, se mit à chercher *quem devoret.*

J'avais établi notre camp autour d'une grande meule de paille placée à droite de la route. Notre drapeau, planté au haut de la meule par un des machinistes, devait nous servir de point de ralliement.

J'avais été fort malheureux dans ma recherche, quand, par bonheur, j'avisai la maison du curé.

J'y entrai, et j'exposai au brave homme mes besoins et ceux de ma troupe.

Il me donna un assez joli morceau de pain qui pouvait peser trois ou quatre livres, et, comme il n'y avait plus de bouteilles dans la maison, du vin plein une *telle* à mettre du lait.

Pendant que je faisais mon expédition, on s'occupait de deux choses: on plaçait trente paysans de Cognières, armés avec les sabres et les fusils ramassés sur la route, comme

poste avancé, à un quart de lieue du village; et, avec les trois ou quatre mille fiacres, les quinze ou dix-huit cents cabriolets, les tilburys, les charrettes, etc., on établissait une grande ligne de barricades qui coupait la route, s'étendant à droite et à gauche dans la plaine, sur tout le front du camp, et se recourbant des deux côtés sur les ailes.

En chemin, j'avais été harponné par un monsieur en habit noir, en pantalon noir, en gilet blanc : tout cela était gris-perle ; il avait rencontré le cortége, et, emporté par le tourbillon, était monté debout derrière un fiacre. D'armes, il n'en avait aucune, pas même un canif. Comme on le voit, celui-là était un véritable amateur.

L'amateur n'avait pas mangé depuis la veille : pour le moment, il demandait à cor et à cri un morceau de pain quelconque.

Il était courtier de commerce de son état, et de son nom s'appelait Detours.

Je lui indiquai notre drapeau, l'invitai à continuer encore quelques instants ses recherches, infructueuses jusque-là, et à venir nous rejoindre autour de notre meule, les mains pleines ou vides.

Au bout d'un quart d'heure, je le vis arriver avec un morceau de pain et une moitié de gigot. Il avait rencontré Charras, qui l'avait pris en miséricorde, et l'avait mis à même de la cantine du général Pajol.

Il s'excusait de ne pas apporter davantage

Mes hommes, de leur côté, s'étaient répandus dans les fermes environnantes, et avaient décroché quelques poules et une certaine quantité d'œufs.

On mit les vivres en commun, et, tant bien que mal, on soupa.

Seulement, nous soupâmes — nous, quatre ou cinq cents peut-être, — parce que nous étions arrivés les premiers; mais on entendait rugir de faim ceux qui étaient arrivés les derniers.

Le repas terminé, je creusai une espèce de voûte sous la meule, voûte où nous nous enfournâmes sybaritiquement, Delanoue et moi.

Le reste de nos hommes éparpilla de la paille, et campa à la belle étoile autour de nous.

Quant à M. Detours, je ne sais s'il habite Paris ou la province, s'il vit ou s'il est mort, s'il est bonapartiste ou républicain, je ne l'ai jamais revu. Si je me rappelle son nom, c'est par un véritable miracle de ma mémoire.

CLXIV

Boyer le Cruel. — Les dix mille rations de pain. — Le général Exelmans et Charras. — Le concierge de la préfecture de Versailles. — M. Aubernon. — Le colonel Poque. — Entrevue de Charles X avec MM. de Schonen, Odilon Barrot et le maréchal Maison. — La famille royale quitte Rambouillet. — Panique. — Les diamants de la couronne. — Retour à Paris.

Tandis que nous dormions comme des bienheureux, Delanoue et moi; tandis que la seconde ligne, qui n'avait mangé qu'à moitié sa faim, se serrait le ventre; tandis que la troisième ligne, qui n'avait pas mangé du tout, rugissait comme une bande de lions au désert; tandis que les cochers ronflaient dans leurs fiacres; tandis que les chevaux remâchaient leur foin et leur avoine; tandis que les feux allumés çà et là s'éteignaient et jetaient leurs incertaines lueurs sur trois lieues de terrain couvertes de moissons foulées, d'hommes couchés, de fantômes errants, disons ce qui se passait à l'état-major.

A peine les gardes avancées venaient-elles d'être établies sur la route de Cognières à Rambouillet, qu'on avait amené à l'hôtellerie de la poste, à gauche de la route, un général qui avait essayé de franchir de force la ligne des sentinelles. Ce général portait encore la cocarde blanche : c'était le vieux général Boyer, que nous avons tous connu, qui eut, depuis, un commandement en Afrique, et qui, dans ce commandement, conquit, à tort ou à raison, le surnom de Boyer *le Cruel*.

Le général Pajol n'était pas encore arrivé. Dans la salle de

l'auberge mangeaient, assis à une table ronde, M. de Schonen, M. Odilon Barrot et M. le maréchal Maison; ils se rendaient pour la seconde fois à Rambouillet.

En l'absence du général Pajol, Charras commandait.

On lui amena le général Boyer; celui-ci se nomma et avoua franchement qu'il allait offrir son épée à Charles X.

C'était un prisonnier assez embarrassant pour Charras.

Le jeune aide de camp entra dans la salle où dînaient les trois commissaires, et, s'adressant au maréchal Maison:

— Monsieur le maréchal, lui dit-il, on vient d'arrêter le général Boyer.

— Eh bien, demanda le maréchal, que voulez-vous que j'y fasse?

— Voulez-vous le cautionner? Je lui ferai rendre la liberté.

— Non, sacrebleu! non, s'écria le maréchal. Gardez-le à vue; Pajol va venir, il fera de lui ce qu'il voudra.

On conduisit le général Boyer dans une chambre voisine de celle où dînaient les commissaires.

Charras n'avait pas mangé depuis le matin qu'il avait déjeuné chez le général Pajol; les commissaires virent facilement que leur dîner lui tirait l'œil.

On lui offrit de prendre place à table; il accepta.

Le maréchal Maison ne buvait jamais que du vin de Champagne; il versa coup sur coup trois ou quatre verres (on buvait dans des espèces de vidrecomes) à l'aide de camp du général Pajol, qui, l'estomac vide, les nerfs excités par sa campagne de la Fère, le front brûlé par six jours consécutifs de soleil, se sentit repris d'une ardeur toute nouvelle.

Il en résulta que, lorsque le général Pajol rejoignit, qu'il vit que le pain n'était pas arrivé, et demanda un homme de bonne volonté pour aller à Versailles, Charras, qui, avec les tours et les détours, avait peut-être déjà fait vingt lieues dans sa journée, Charras, dis-je, voyant que personne ne se présentait, s'offrit pour cette mission.

— Mais, sacrebleu! dit Pajol, vous êtes donc de fer?

— De fer ou non, dit Charras, vous voyez bien que, si je n'y vais pas, personne n'ira.

— Allez-y donc, alors... Bien entendu que, si vous rencontrez le pain en route, vous reviendrez avec lui.

— Pardieu !

Et Charras courut aux écuries, sella son cheval, et partit au grand trot.

En arrivant à la hauteur de Trappes, il fut arrêté par un poste d'arrière-garde qui barrait la route.

— Qui vive? cria la sentinelle.

— Ami.

— Ce n'est pas assez.

— Comment, ce n'est pas assez?

— Non... Qui vive?

— Charras, premier aide de camp du général Pajol, commandant en chef l'armée expéditionnaire de l'Ouest.

— Avancez à l'ordre.

La chose était tenue militairement, comme on voit.

— Qui commande ici? demanda Charras.

— C'est le général Exelmans.

— Je lui en fais mon compliment... Conduisez-moi à lui.

On satisfit à ce désir, qui n'avait rien d'exorbitant.

Le général était couché dans son manteau, à gauche de la route, sous un prunier.

Son fils était couché près de lui.

Charras exposa l'objet de sa mission.

— Savez-vous, reprit Exelmans, que nous crevons tous de faim, ici?

— Général, ce n'est pas la faute du général Pajol: il a envoyé, avant onze heures du matin, le colonel Jacqueminot à Versailles, pour commander dix mille rations de pain.

— A qui?

— Au préfet.

— Et ce b.....-là ne les a pas envoyées?

— Vous voyez bien que non, puisque je vais les chercher.

— Et vous m'assurez qu'elles ont été commandées?

— Devant moi le colonel Jacqueminot est parti.

— Eh bien, monsieur, moi, le général Exelmans, je vous ordonne de faire fusiller le préfet.

Charras tira de sa poche un portefeuille et un crayon.

— Un mot d'écrit, général, et ce sera fait dans une heure.

— Mais, monsieur...

— Au crayon, cela me suffira.

— Mais, monsieur...

— Allons, dit Charras, je vois que le préfet de Versailles ne sera pas encore fusillé cette nuit.

— Mais, monsieur, réfléchissez à ce que vous me demandez.

— Moi, général, je ne vous demande rien, que de me laisser passer.

— Laissez passer monsieur, dit le général Exelmans.

Et il se recoucha sous son prunier.

Charras continua son chemin.

Il arriva à la barrière de Versailles, se fit reconnaître, prit avec lui quatre gardes nationaux, et s'achemina vers la préfecture.

Il était une heure du matin; tout le monde dormait.

Il fallut frapper un quart d'heure avant de tirer de la maison le moindre signe de vie. Charras et les gardes nationaux y allaient cependant de tout cœur, l'un avec la crosse de son pistolet, les autres avec la crosse de leurs fusils.

Enfin, une voix cria de la cour:

— Que voulez-vous ?

— Je veux parler au préfet.

— Comment, vous voulez parler au préfet ?

— Oui.

— A cette heure-ci ?

— Sans doute.

— Il est couché.

— Eh bien, je le ferai lever, alors... Allons, allons, ouvrons la porte, et plus vite que cela, ou je l'enfonce!

— Vous enfoncerez la porte de la préfecture? s'écria le concierge stupéfait.

— Tiens! dit Charras, la bonne blague!

Le concierge ouvrit, mal éveillé, mal peigné, mal habillé.

— Allons, dit Charras, conduis-moi chez le préfet.

— Mais puisque je vous ai dit qu'il était couché!

— Mais puisque je te dis de marcher devant, drôle!

Et il allongea un coup de pied au concierge, qui monta les escaliers quatre à quatre, ouvrit la chambre du préfet, posa son suif sur la table de nuit, et, montrant à Charras un homme qui se frottait les yeux, il sortit en disant :

— Voila M. le préfet, arrangez-vous avec lui comme vous voudrez.

M. le préfet se souleva sur son coude.

— Hein ! dit-il, que me veut-on?

— On veut vous apprendre, monsieur le préfet, dit Charras, que, tandis que vous dormez tranquillement, il y a autour de Rambouillet dix mille hommes qui enragent de faim par votre faute.

— Comment, par ma faute?

— Sans doute... N'avez-vous pas reçu l'ordre de faire filer dix mille rations de pain sur Cognières?

— Eh bien, monsieur?

— Eh bien, monsieur, les dix mille rations sont encore à Versailles, voilà tout.

— Dame! que voulez-vous que j'y fasse?

— Ce que je veux que vous y fassiez? Oh ! c'est bien simple... Je veux que vous vous leviez, que vous veniez avec moi à la manutention, que vous fassiez charger le pain sur des voitures, et que vous donniez aux voitures l'ordre de se mettre en route.

— Monsieur, vous parlez d'un ton...

— Je parle comme il convient.

— Savez-vous qui je suis.

— Qu'est-ce que cela me fait, à moi, qui vous êtes !

— Monsieur, je suis M. Aubernon, préfet de Seine-et-Oise.

— Et moi, monsieur, je suis M. Charras, premier aide de camp du général Pajol, commandant en chef l'armée expéditionnaire de l'Ouest, et j'ai l'ordre de vous faire fusiller, si vous n'envoyez pas le pain à l'instant même.

— Me faire fusiller? s'écria le préfet en bondissant dans son lit.

— Ni plus ni moins... Risquez-vous le paquet?

— Monsieur, je me lève, et je vais avec vous à la manutention.

— A la bonne heure!

Le préfet se leva et alla avec Charras à la manutention.

On chargeait le pain.

— Je vous laisse ici, monsieur, dit Charras; vous avez tout intérêt à ce que les voitures partent promptement, vous le savez...

Et l'infatigable messager reprit la route de Cognières.

Pendant ce temps, les trois commissaires avaient gagné Rambouillet, où ils étaient arrivés vers les neuf heures du soir.

Tout y était dans la plus grande confusion. Un événement qui ne manquait pas d'un certain caractère de grandeur y avait jeté le trouble dans les esprits.

Le matin, ce même colonel Poque par lequel la Fayette avait fait dire à Étienne Arago d'ôter sa cocarde, y était arrivé avec une bande hâtive d'insurgés.

Peut-être avait-il quelque mission particulière pour le général Vincent, sous lequel il avait servi en 1814.

Tant il y a qu'arrivé en face des avant-postes, il avait laissé sa petite troupe derrière lui, et, le mouchoir à la main, s'était approché à la portée de la voix.

Il était accompagné d'un cuirassier qui avait passé avec le peuple, et qui suivait le colonel Poque comme ordonnance.

Le général Vincent était aux avant-postes royalistes. Il cria au colonel de s'arrêter.

Le colonel s'arrêta; mais, faisant flotter son mouchoir, déclara qu'il ne se retirerait qu'après avoir parlé aux soldats.

Le général Vincent déclara, de son côté, que, si Poque ne se retirait pas, il allait faire tirer sur lui.

Poque se croisa les bras, et attendit. Le général le somma par trois fois de se retirer, et, voyant son immobilité, ordonna, à la troisième fois, de faire feu.

Tout le premier rang obéit.

Le cheval du cuirassier, frappé de trois balles, s'abattit sous lui.

Le colonel Poque, la cheville du pied brisée par une balle, se coucha de douleur sur le dos de son cheval, mais ne bougea point.

On alla à lui, on le prit et on le transporta dans les communs du château.

Cet exemple montrait aux soldats à quels hommes ils avaient affaire.

Charles X fut désespéré de l'événement; il s'informa de ce qu'était le colonel Poque, et lui fit demander par madame de Gontaut s'il désirait quelque chose.

Poque, qui avait sa mère dans les Pyrénées, désirait qu'on avertit celle-ci de l'événement, mais sans lui dire tout ce que la blessure avait de grave. Charles X avait envoyé son propre médecin au colonel, et il était tout simplement question de lui couper la jambe!

Madame de Gontaut écrivit elle-même à la mère du blessé.

A cinq heures, on avait appris l'approche de l'armée parisienne; à sept heures, on avait annoncé son arrivée. Cette armée matériellement n'était pas bien terrible; mais, moralement, c'était l'esprit de la révolution marchant contre la royauté.

On délibérait au milieu des angoisses, des conseils divers, des résolutions opposées.

Les uns voulaient tenir jusqu'à la fin, proposant une retraite sur la Loire, une Vendée, une chouannerie.

Les autres désespéraient de la fortune de la monarchie, et conseillaient une prompte fuite.

Le dauphin, qui, en voulant arracher l'épée au maréchal Marmont, s'était coupé les doigts, boudait comme un enfant.

Le maréchal, qui se tenait pour insulté, gardait le silence, et se renfermait dans sa chambre.

A huit heures, Rambouillet était déjà à moitié abandonné : les courtisans — ceux mêmes qui avaient dîné ce jour-là à la table du roi — avaient disparu, quelques-uns si précipitamment, qu'ils n'avaient pas pris le temps d'emporter leur chapeau.

Les soldats seuls étaient restés à leur poste, mais sombres, mornes, abattus.

C'est sous cette espèce de voile funèbre que passèrent MM. de Schonen, Odilon Barrot et le maréchal Maison pour arriver jusqu'à Charles X.

Le vieux roi les reçut le front plissé, et avec une brusquerie qui n'était pas dans ses habitudes courtoises.

— Que me voulez-vous encore, messieurs? leur demanda-t-il.

— Sire, nous venons de la part du lieutenant général.

— Eh bien, je me suis entendu avec lui, et tout est réglé entre nous.

Les commissaires gardèrent le silence.

— N'a-t-il pas reçu la lettre que je lui ai adressée par M. de Latour-Foissac, et qui contenait mon abdication et celle du dauphin?

— Oui, sire; mais a-t-il répondu à cette lettre?

— Non, certes, il n'y a pas répondu. Qu'avait-il besoin d'y répondre, puisqu'il a répondu à mes deux premières, et que, dans chacune, il m'a donné les assurances de son dévouement?

Les commissaires gardèrent de nouveau le silence.

— Enfin, messieurs, parlez, dit Charles X.

— Sire, nous venons, de la part du lieutenant général du royaume, prévenir Votre Majesté que le peuple de Paris marche sur Rambouillet.

— Mais mon petit-fils?... mais Henri V? s'écria Charles X.

Pour la troisième fois, les commissaires gardèrent le silence.

— Ses droits sont imprescriptibles, il me semble, continua Charles X avec véhémence; ses droits sont réservés dans l'acte d'abdication; ses droits, j'ai quinze mille hommes autour de moi prêts à se faire tuer, depuis le premier jusqu'au dernier, pour les soutenir!... Mais répondez-moi donc, messieurs! Au nom de l'honneur français, je vous somme de me répondre!

Le maréchal Maison, tout troublé de cette grande douleur qui éclatait sur le visage du vieillard, fit un pas en arrière.

— Sire, dit Odilon Barrot, ce n'est pas dans le sang qu'il faut placer le trône de votre petit-fils.

— Et, ajouta le maréchal Maison, soixante mille hommes marchent sur Rambouillet. Que le roi y songe!

Le roi s'arrêta devant le maréchal Maison, et, après un instant de silence :

— Deux mots, monsieur le maréchal, dit-il.

Les autres commissaires se reculèrent.

— Je suis aux ordres du roi, dit le maréchal.

Le roi fit signe au maréchal de venir à lui.

Le maréchal obéit.

— Sur votre honneur, monsieur, dit le roi en regardant le maréchal en face, l'armée parisienne est-elle, comme vous l'assurez, forte de soixante mille hommes?

Le maréchal pensa, sans doute, que c'était un pieux mensonge que celui qui sauvait le pays de la guerre civile.

Puis peut-être aussi croyait-il dire la vérité : la plaine, la route, tout l'espace compris entre Versailles et Rambouillet était couvert d'hommes.

— Sur mon honneur, sire! dit-il.

— C'est bien, dit Charles X, retirez-vous... Je vais prendre l'avis du dauphin et celui du duc de Raguse.

Les commissaires sortirent.

Le dauphin refusa de donner son avis.

— Sire, répondit le duc de Raguse, je crois offrir à mon roi une dernière preuve de fidélité en lui conseillant la retraite.

— Bien, monsieur le maréchal, dit Charles X. Que tout soit prêt pour le départ demain, à sept heures du matin.

Hélas! ce fut ainsi, forcé, poussé à bout par les circonstances, que rendit son épée ce dernier de nos rois chevaliers, qui ne comprenait cependant qu'on la rendit, comme le roi Jean ou comme François Ier, que sur un champ de bataille!

C'est que la royauté venait d'essuyer une défaite bien autrement désastreuse que Poitiers ou Pavie.

Pendant que tous ces graves intérêts se débattaient entre les puissants ou plutôt entre les faibles de la terre,—car n'étaient-ils pas plus faibles que les autres hommes, ces rois qui devaient s'en aller, chacun à son tour, mourir, l'un dans l'exil

de Goritz, l'autre dans celui de Claremont? — moi qui avais eu presque autant de mal à conquérir ma meule que Louis-Philippe son trône, je dormais certainement mieux, sous ma voûte de paille, que celui-ci sous son dais de velours.

Vers quatre ou cinq heures du matin, je fus réveillé par une fusillade des mieux nourries: les balles se croisaient en sifflant, et les fiacres, qui devaient nous servir de barricades contre l'attaque des Suisses et la garde royale, se sauvaient en tout sens à travers la plaine, au grand galop de leurs chevaux.

C'était une fausse alerte. Qu'eût-ce donc été, mon Dieu! si l'alerte eût été véritable?

Voici ce qui était arrivé :

Des hommes accourant de Rambouillet avaient déchargé leurs fusils en l'air. On avait cru, dans le camp, que le combat s'engageait; on s'était levé à moitié endormi, on avait fait feu au hasard; le premier sentiment de l'homme qui a un fusil entre les mains est de s'en servir : de là cette fusillade et ce croisement de balles par lesquels je venais d'être éveillé moi-même.

Enfin, tout s'expliqua, tout s'éclaircit; on en fut quitte pour un homme tué et deux ou trois blessés; on entonna une immense *Marseillaise* et l'on reprit la route de Paris.

Seulement, Delanoue et moi, nous la reprîmes à pied : notre fiacre avait déserté un des premiers, et il nous fut impossible de remettre la main dessus.

Nous revînmes, je me le rappelle, jusqu'à Versailles à travers champs avec mes bons et chers amis Alfred et Tony Johannot, disparus tous deux aujourd'hui avant l'âge, et qui seront restés frères dans la mort comme ils l'étaient dans la vie!

A Versailles, nous prîmes une voiture qui nous ramena à Paris.

Que devenaient, cependant, le général et l'état-major de l'*armée expéditionnaire de l'Ouest?*

Nous allons le dire.

Aux premiers coups de fusil, Pajol était monté à cheval, et

avait pris le milieu de la chaussée, essayant, mais inutilement, de faire entendre sa voix à travers le tohu-bohu.

Les balles pleuvaient autour de lui sans qu'il parût s'en plus préoccuper que si c'eût été une grêle ordinaire.

Un jour, je lui rappelais cette circonstance, et le complimentais sur son sang-froid et son courage.

— Pardieu! dit-il, voilà un beau mérite pour un vieux soldat qui a vu tous les tremblements de terre de l'Empire, de ne pas se préoccuper d'une chiquenaude donnée contre un mur!

L'orage se calma pour lui comme il s'était calmé pour nous.

Seulement, tout le monde n'était pas aussi disposé que nous à la retraite : une partie de l'armée expéditionnaire ne voulut pas être venue pour rien à Cognières, et résolut de pousser jusqu'à Rambouillet.

Pajol ne vit point partir ces fanatiques sans une certaine terreur; il mit à leur tête Charras et Degousée; mais bientôt les deux chefs reconnurent l'impossibilité de maintenir ce flot humain, et se laissèrent entraîner par lui.

Il les poussa jusque dans les cours du château de Rambouillet, où le maire de la ville leur indiqua tout bas et en cachette un fourgon dont il venait de remettre les clefs au maréchal Maison.

Ce fourgon contenait les diamants de la couronne, estimés à quatre-vingts millions.

— Bien, dit Charras, il faut les confier au peuple; c'est le seul moyen qu'il ne leur arrive pas malheur.

On confectionna un petit drapeau tricolore sur lequel on écrivit en lettres noires : *Diamants de la couronne;* on planta le drapeau sur le fourgon, et tout fut dit.

Puis on fit proclamer que ceux qui voudraient revenir en accompagnant et en gardant les diamants de la couronne reviendraient dans les voitures du roi.

C'était un moyen qu'avait trouvé Degousée pour qu'on ne fît point du feu de ces voitures.

Mais une partie des volontaires préféra se donner le plaisir

de la chasse, et se lancer, dans le parc royal, à la poursuite des cerfs, des biches et des daims.

D'autres s'établirent dans le château, et se firent d'immenses noces de Gamache des reliefs trouvés dans les cuisines de l'ex-roi, et arrosés des meilleurs vins de ses caves.

Enfin, les plus raisonnables, ou peut-être aussi les plus vaniteux, montèrent dans les voitures royales et les ramenèrent à Paris, conduisant, au centre de ces voitures, le fourgon contenant les diamants de la couronne avec autant de respect que les Israélites menaient l'arche sainte.

Et la comparaison est d'autant plus exacte, que l'imprudent qui eût touché du bout du doigt à cette nouvelle arche fût certainement tombé mort, et d'une mort bien autrement explicable que celle des sacriléges qui touchaient à l'ancienne.

Tout ce cortége, merveilleux par le contraste qu'il offrait entre les laquais en grande livrée, les harnais magnifiques, les carrosses dorés et les hommes en guenilles qu'il voiturait, après avoir longé, au pas et gravement, le quai de Passy, le quai de Billy, le quai de la Conférence et le quai des Tuileries, traversa le Carrousel, et s'arrêta dans la cour du Palais-Royal.

Il va sans dire qúe tous ces malheureux qui accompagnaient, escortaient, gardaient pour quatre-vingts millions de diamants, mouraient de faim, n'ayant eu, le matin, qu'une portion de ce pain envoyé, pendant la nuit, par M. le préfet de Seine-et-Oise.

Et encore, comme les voitures avaient été pillées, les uns n'avaient eu qu'une demi-ration, les autres qu'un quart de ration, les autres, enfin, n'avaient rien eu du tout.

Le lieutenant général descendit, remercia, sourit et remonta.

— Mordieu! dit Charras à Charles Ledru, il aurait bien dû songer à nous inviter à dîner, M. le lieutenant général... J'enrage la faim, moi!

— Eh bien, dit Charles Ledru, allons dîner chez Véfour.

— Vous êtes charmant! Je n'ai pas le sou, moi... Avez-vous de l'argent, vous?

— J'ai quinze francs.

— Oh ! alors, vive la Charte !

Et, bras dessus, bras dessous, ils s'en allèrent joyeusement dîner chez Véfour.

Quant au général Pajol, commandant en chef l'armée expéditionnaire de l'Ouest, il revint gaillardement à Paris dans une calèche qu'il avait récoltée à Cognières.

Avant son départ, la caisse de l'armée expéditionnaire avait été ouverte, et M. Armand Cassan, improvisé caissier, avait payé, rubis sur l'ongle, les avoines sciées, les poules plumées, les œufs dénichés, les fruits cueillis et le vin bu.

Il y a cent à parier contre un que les paysans des environs de Cognières ne firent pas une mauvaise affaire à l'expédition de Rambouillet.

CLXV

Quelle était l'idée d'Harel. — On me propose de faire *la Parisienne*. — Auguste Barbier. — Mon état moral après les trois jours. — Je deviens solliciteur. — Déjeuner chez le général la Fayette. — Mon entretien avec lui. — Question indiscrète. — Le marquis de Favras. — Une lettre de Monsieur. — Ma commission.

Je dois avouer que, pour cette fois, je rentrai chez moi harassé, et, m'eût-on proposé les plus belles expéditions de la terre, on ne m'eût pas tiré de mon lit le lendemain.

Aussi ce fut au lit que je reçus Harel.

Quelle était l'idée de pièce qu'il m'apportait et qui devait faire courir tout Paris ?

C'était un *Napoléon*.

Oui, il faut rendre justice à qui de droit : celui de tous les directeurs de théâtre qui eut le premier l'idée de tirer quelque chose du grand homme qui nous avait tant coûté, ce fut Harel, ou plutôt mademoiselle Georges.

Et, en effet, mademoiselle Georges lui devait bien cela !

Malheureusement, l'affaire, tout en paraissant magnifique comme spéculation, me souriait peu comme art. Le mal que

Bonaparte a fait à ma famille me rend peut-être injuste pour Napoléon; d'ailleurs, il me paraissait impossible d'écrire un pareil drame sans soulever les passions mauvaises. Je refusai donc.

Harel se mit à rire.

— Vous y réfléchirez, me dit-il.

Et il me quitta comme Louis-Philippe avait quitté les républicains, en chantant :

Il ne faut pas dire : « Fontaine...

Je dois déclarer aussi qu'il y avait une chose qui me semblait étrange en un pareil moment : c'est que l'on pût songer à prendre une plume, à aligner des lettres sur le papier, à faire un livre, à composer un drame.

Zimmermann, de son côté aussi, était venu : il me demandait une cantate pour en faire la musique.

— Mon ami, lui dis-je, demandez cela à un homme qui ne se soit pas battu, à un homme qui n'ait rien vu, à un poëte qui ait une campagne, et qui, par hasard, soit resté à cette campagne pendant les trois jours, et il vous fera cela à merveille! Mais, moi qui ai vu, moi qui ai agi, moi qui ai pris part à la chose, je ne ferais rien de bon, et resterais toujours au-dessous de ce que j'ai vu.

On alla trouver Casimir Delavigne, et Casimir Delavigne fit *la Parisienne*.

Mais, tout à coup, en face de *la Parisienne*, et comme pour faire sentir le vide de cette poésie impériale, surgit *la Curée*, torche secouée par un poëte inconnu.

Ce chef-d'œuvre, cette merveille, cet iambe plein de poudre et de fumée, de fièvre et de soleil, où la Liberté passait d'un pied ferme, marchant à grands pas, l'œil ardent et le sein nu, était signé Auguste Barbier.

Nous poussâmes tous un cri de joie : c'était un grand poëte de plus parmi nous; c'était un renfort qui nous arrivait, comme arrivent par une trappe, et au milieu des flammes,

ces génies qui viennent prendre part au dénoûment des drames fantastiques.

Mais, tout en éveillant mon enthousiasme, vers de Barbier ou même vers d'Hugo ne pouvaient éveiller mon émulation; je me sentais tombé dans une si grande défaillance à l'endroit de la poésie ou de la prose, que je compris qu'il fallait laisser le temps à la secousse politique de s'éteindre en moi.

J'eusse voulu pouvoir rendre un service quelconque à la France; je n'admettais pas que tout fût fini; il me semblait qu'il y avait encore, dans tel coin de ce grand royaume, quelque chose à faire, et qu'un si puissant orage ne pouvait pas s'être ainsi calmé tout à coup. Enfin, j'avais le dégoût, je dirai presque la honte de ce qui se tripotait à Paris.

Pendant deux ou trois jours, je cherchai ce que je pouvais faire en dehors de ma vie habituelle, en dehors de mon passé, en dehors de mon avenir; j'aurais pu rentrer au Palais-Royal, demander une mission quelconque, me faire envoyer en Prusse, en Russie, en Espagne : je ne voulus point; j'avais juré de n'y pas rentrer, de ma propre volonté du moins.

Je tournai les yeux vers la Vendée.

Il y avait peut-être quelque chose à faire de ce côté-là.

A Saint-Cloud, Charles X avait eu un moment d'hésitation; M. de Vitrolles lui avait parlé de la Vendée, et peu s'en était fallu qu'il ne s'y jetât.

A Trianon, M. de Guernon-Ranville avait été d'avis qu'un seul parti restait à prendre au roi : celui de se retirer à Tours, d'y convoquer les deux Chambres, les généraux, les hauts fonctionnaires publics, les grands dignitaires du royaume.

Sans doute, Charles X avait repoussé tout cela; sans doute, Charles X allait gagner Cherbourg, et s'embarquer pour l'Angleterre, abattu et consterné; mais, si l'ombre des victimes de Quiberon lui interdisait la Vendée, à lui, la Vendée était ouverte aux autres membres de sa famille.

Il me semblait qu'il fallait réagir d'avance contre une future Vendée; que ce serait prudent, que ce serait politique, que ce serait humain.

Peut-être aussi me semblait-il cela parce que j'avais envie de faire un voyage en Vendée.

J'allai trouver le général la Fayette.

Je ne l'avais pas revu depuis mon expédition de Soissons : il avait su que j'avais pris part à celle de Rambouillet ; en m'apercevant, il me tendit les bras.

— Ah! me dit-il, vous voici enfin!... Comment, vous ayant vu pendant le combat, ne vous ai-je pas revu après la victoire?

— Général, lui dis-je, j'ai laissé passer les plus pressés; mais me voici à mon tour, et, de plus, je viens en solliciteur.

— Ah bah! me dit-il en riant, voudriez-vous une préfecture, par hasard?

— Non, Dieu m'en garde!... Je voudrais aller en Vendée.

— Pour quoi faire?

— Pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'y organiser une garde nationale.

— Connaissez-vous le pays?

— Non, mais je l'apprendrai.

— Il y a quelque chose dans votre idée, me dit le général Venez déjeuner avec moi un de ces matins, et nous causerons de cela.

— Ici, général?

— Parfaitement.

— Merci, général... Et puis, en même temps, vous me direz une chose, n'est-ce pas?

— Laquelle?

— Vous me direz... c'est bien singulier ce que je vais vous demander là; mais la chute des Bourbons ôte à ma question la moitié de sa gravité... Vous me direz comment il se fait qu'ayant été mêlé — je sais cela par Dermoncourt — à toutes les conspirations de Béfort, de Saumur et de la Rochelle, vous n'ayez jamais été arrêté.

La Fayette se mit à rire.

— Vous me faites une question qu'on m'a déjà faite plus d'une fois, et à laquelle je n'ai répondu, jusqu'à présent, qu'en attribuant cette impunité à ma bonne étoile. A l'époque où l'on m'adressait cette question, je devais répondre cela;

aujourd'hui, Dieu merci! je puis répondre autre chose... Seulement, votre désir change le lieu de notre déjeuner : au lieu de venir déjeuner ici, venez déjeuner chez moi... Vous savez mon adresse?

— J'étais chez vous il y a huit jours; ne vous le rappelez-vous pas?

— Si fait.

— Et quand ce déjeuner, général?

— Voyons... nous sommes aujourd'hui le 5... Voulez-vous demain? Sinon, ce ne pourrait être que le 10 ou le 11.

— J'aime mieux demain, général; je suis pressé de partir... Ainsi, demain, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n'est-ce pas?

— Oui.

— A quelle heure?

— A neuf heures... C'est de bonne heure, je sais; mais je voudrais être ici à onze.

— Soyez sans crainte, général, je ne vous ferai point attendre.

— Nous serons seuls; je veux causer longuement et tranquillement avec vous.

— C'est une double faveur que vous m'accordez, général.

On vint annoncer je ne sais quelle députation. Je me retirai.

Le lendemain, à neuf heures moins dix minutes, j'étais rue d'Anjou-Saint-Honoré, nº 6.

Le général m'attendait dans son cabinet.

— Nous déjeunerons ici, me dit-il, si cela vous convient... D'ailleurs, nous aurons sous la main certaines choses dont nous devons causer.

Je souris.

Il m'arrêta, voyant que j'allais renouveler la question que je lui avais faite la veille.

— Parlons d'abord, me dit-il, de votre projet sur la Vendée.

— Volontiers, général.

— Y avez-vous réfléchi?

— Autant que je suis capable de réfléchir à quelque chose; je suis un homme d'instinct, et non de réflexion, moi.

— Voyons, dites-moi bien la proposition que vous me faites.

— Je vous propose de m'envoyer en Vendée pour voir s'il ne serait pas possible d'y organiser une garde nationale qui gardât le pays elle-même, et s'opposât à toute tentative royaliste, dans le cas où cette tentative aurait lieu.

— Et comment croyez-vous possible de faire garder par lui-même un pays royaliste contre une tentative royaliste?

— Général, lui dis-je, voici peut-être où je commets une erreur, mais écoutez-moi d'abord, car il me semble que ce que je vais vous exposer n'est pas tout à fait dénué de raison; et ce qui peut, au premier coup d'œil, vous paraître inapplicable, est, cependant, à mon avis, chose sinon facile, du moins possible.

— Allez, je vous écoute.

— La Vendée de 1830 n'est plus celle de 1792; la population, composée autrefois de nobles et de métayers seulement, s'est accrue, depuis lors, d'une nouvelle classe sociale qui s'est glissée entre les deux autres : c'est celle des propriétaires de biens nationaux. Quoique cette grande œuvre de la division territoriale, qui était la pensée intime, ou qui fut le résultat des mesures de la Convention, comme vous le voudrez, ait eu plus de peine à s'établir dans le pays dont nous nous occupons, combattue qu'elle a été par la double influence des prêtres et de la noblesse, et surtout par ce terrible dissolvant qu'on appelle la guerre civile, il y a peu de grands propriétaires qui n'aient laissé quelques lambeaux de leur héritage aux mains de la Révolution. Eh bien, général, ces lambeaux ont formé la propriété secondaire, dans laquelle est l'esprit de progrès et de liberté, parce que le progrès et la liberté peuvent seuls lui assurer la tranquille possession de ces biens, que toute contre-révolution remettra en doute. C'est elle, n'avez-vous pas songé quelquefois à cela, général? c'est cette classe secondaire qui nous envoie, depuis 1815, des députés patriotes; c'est elle, enfin, qui, joyeuse de la révolution de 1830, parce qu'elle y reconnaîtra, quoique un peu mutilée, la fille de la révolution de 1792; c'est elle qui, voyant dans cette révolution une nouvelle consécration de la vente des biens nationaux, doit, par conséquent, soutenir cette ré-

volution de tout son pouvoir. Or, je vous le demande, général par quel moyen peut-elle mieux la soutenir que par l'organisation d'une garde nationale chargée de veiller sur la tranquillité du pays, et qui, composée d'une classe assez nombreuse pour obtenir la majorité aux élections, sera naturellement aussi assez nombreuse pour imposer, à main armée, sa volonté pacifique au pays?... Vous voyez, général, que mon projet est presque une solution algébrique, solide comme tout ce qui repose sur des chiffres, et que, logique dans la pensée, il est, par conséquent, possible dans l'exécution.

— Ah! ah! mon cher poëte, me dit la Fayette, nous aussi, nous faisons donc de la politique ?

— Général, lui répondis-je, je crois que nous sommes à une époque de genèse sociale à laquelle tout homme est appelé à contribuer de sa force ou de sa pensée, matériellement ou intellectuellement, le poëte avec sa plume, le peintre avec son pinceau, le mathématicien avec son compas, l'ouvrier avec sa règle, le soldat avec son fusil, l'officier avec son épée, le paysan avec son vote. Eh bien, j'apporte ma part comme poëte; ma part, c'est la volonté de bien faire, le mépris du danger, l'espérance de réussir. Je ne me donne pas pour plus que je ne vaux, et, à la rigueur, ne me prenez pas même pour ce que je me donne, mais pour ce que vous m'estimez.

— C'est bien... après le déjeuner, vous aurez votre lettre

Nous nous mimes à table.

C'était un esprit charmant que celui du général la Fayette, plein de justesse et de sens, péchant par la bonté, mais non par la portée; il avait beaucoup vu, et ce qu'il avait vu suppléait à ce qu'il n'avait pas lu.

Jugez ce que c'était pour moi, jeune homme, que causer face à face, pour ainsi dire, avec l'histoire d'un demi-siècle: avec l'homme qui avait connu Richelieu, serré la main du major André, discuté avec Franklin, été l'ami de Washington, l'allié des sauvages du Canada, le frère de Bailly, le proscripteur de Marat, le sauveur de la reine, l'antagoniste de Mirabeau, le prisonnier d'Olmütz, le représentant de la chevalerie française à l'étranger, le soutien de la liberté en

France; avec l'homme qui, après avoir été le héros de la révolution de 1789 en proclamant les droits de l'homme, venait d'être celui de la révolution de 1830 en rédigeant le programme de l'hôtel de ville!

Hélas! à cette époque, j'étais fort ignorant d'histoire, et mon admiration d'amateur pour le général dut assez peu le flatter.

Cette conversation européenne nous conduisit peu à peu au dessert, et nous ramera naturellement à l'objet de ma question.

— Et maintenant, général, lui demandai-je, est-ce trop indiscret de vous répéter ce que je vous disais hier : Comment se fait-il qu'ayant pris part à toutes les conspirations de Béfort, de Saumur et de la Rochelle, vous n'ayez jamais été inquiété?

Le général se leva, alla vers un secrétaire, l'ouvrit, en tira un portefeuille fermé à clef, et prit dans ce portefeuille un papier qu'il garda dans le creux de sa main gauche, et avec lequel il vint se rasseoir à table.

— Avez-vous jamais entendu parler, me demanda-t-il, d'un homme appelé Thomas de Mahi, marquis de Favras?

— N'est-ce point un chef de complot qui fut exécuté en 1790 ou en 1791?

— Justement... Ce fut le premier et le dernier noble pendu. Il conspirait pour Monsieur, frère du roi; il s'agissait d'enlever, de gré ou de force, le pauvre Louis XVI des Tuileries, de le transporter dans une place forte quelconque, et de faire nommer Monsieur régent.

— Monsieur, qui fut, depuis, Louis XVIII?

— C'est cela... Eh bien, dans la soirée de Noël 1789, M. de Favras fut arrêté; on saisit tous les papiers qu'il avait sur lui, et, comme j'étais commandant en chef de la garde nationale, on me les apporta. Au nombre de ces papiers se trouvait la lettre que voici... Lisez.

Je déployai avec un certain frissonnement ce papier, que je supposais, d'après ce que me disait le général, avoir été pris dans la poche d'un homme condamné, exécuté, mort du dernier supplice, et redevenu poussière depuis quarante ans.

J'en fus pour mon frissonnement : ce papier était une copie et non un original.

Voici ce qu'il contenait :

« 1er novembre 1790.

» Je ne sais, monsieur, à quoi vous employez le temps et l'argent que je vous envoie. Le mal empire ; l'Assemblée détache toujours quelque chose du pouvoir royal. Que restera-t-il si vous différez ? Je vous l'ai dit et écrit souvent : ce n'est point avec des libelles, des tribunes payées et quelques malheureux groupes soudoyés que l'on parviendra à écarter Bailly et la Fayette ; ils ont excité l'insurrection parmi le peuple, il faut qu'une insurrection les corrige à n'y plus retomber. Ce plan a, en outre, l'avantage d'intimider la nouvelle cour, et de décider l'enlèvement du soliveau ; une fois à Metz ou à Péronne, il faudra qu'il se résigne. Tout ce que l'on veut est pour son bien ; puisqu'il aime la nation, il sera enchanté de la voir bien gouvernée. — Envoyez au bas de cette lettre un récépissé de deux cent mille francs.

» LOUIS-STANISLAS-XAVIER. »

— Ah ! oui, dis-je, je commence à comprendre... Mais pourquoi la copie seulement, et non l'original ?

— Parce que cet original, à la possession duquel j'attribue mon impunité, est à Londres, dans les mains d'un de mes amis, grand amateur d'autographes, qui regarde celui-là comme très-précieux, et qui ne le perdra pas, j'en suis sûr, tandis qu'en France, ajouta le général en souriant, vous comprenez... Il pourrait se perdre.

J'entendais à merveille. Je mourais d'envie de demander au général la permission de prendre une copie de cette copie.

Je n'osai.

Tout à l'heure je dirai comment je donne aujourd'hui cette copie au lecteur.

Le général replia la lettre, la remit dans le portefeuille et réintégra le portefeuille dans le secrétaire.

Puis il prit un papier, une plume et écrivit:

M. Alexandre Dumas est autorisé à parcourir, comme envoyé spécial, les départements de la Vendée, de la Loire-Inférieure, du Morbihan et de Maine-et-Loire, et à s'entendre, dans ces différents départements, avec les autorités locales pour la formation d'une garde nationale.

» Nous recommandons M. Alexandre Dumas, excellent patriote de Paris, à nos frères les patriotes de l'Ouest.

» Salut et fraternité.

» LA FAYETTE.

» Ce 6 août 1830. »

Il me passa le papier; c'était ma commission.

— M'autorisez-vous à porter un uniforme quelconque, général? lui demandai-je après avoir lu.

— Sans doute, me répondit-il; faites-vous faire quelque chose qui ressemble à un uniforme d'aide de camp.

— Bien.

— Seulement, vous comprenez, je vous préviens qu'un uniforme est l'habit le moins sûr que vous puissiez adopter pour parcourir la Vendée; il y a beaucoup de haies, pas mal de chemins creux, surtout dans le Bocage, et un coup de fusil est bientôt lâché!

— Bah! général, quand nous en serons là, nous verrons.

— Soit, c'est dit... Vous partez?...

— Le temps de faire faire un uniforme, général.

— Et vous correspondrez directement avec moi.

— Pardieu!

— Allez, et bon voyage! Il faut que je me rende à la Chambre.

Il m'embrassa, et je pris congé de lui.

J'ai revu bien souvent, depuis, ce digne, ce noble, cet excellent vieillard. On le retrouvera chez moi, un soir de folie, dans un bal d'artistes, costumé lui-même, et jouant à l'écarté avec Beauchesne, vêtu du costume de Charette, lequel faisait son enjeu, en vrai Vendéen qu'il était, avec des louis à l'effigie d'Henri V.

Quant à la lettre originale de Favras, je fus tout étonné, un jour, de la retrouver textuellement, autant, du reste, que pouvait la collationner ma mémoire, dans l'excellent et surtout consciencieux ouvrage de Louis Blanc sur la Révolution.

C'est donc à cet ouvrage que je l'emprunte et que je renvoie le lecteur, dans le cas où il voudrait d'autres détails sur le malheureux Favras, que renia Monsieur devant ce même la Fayette, qui avait la lettre du prince dans sa poche, et qui n'avait qu'à en tirer cette lettre pour le déshonorer.

CLXVI

Léon Pillet. — Son uniforme. — Susceptibilité soissonnaise. — Harel revient à la charge avec sa pièce. — Je pars pour la Vendée. — J'obtiens la grâce d'un faux monnayeur condamné aux galères. — Séjour à Meurs. — Le commandant Bourgeois. — Effet désastreux des trois couleurs dans le Bocage. — Nouvelle preuve qu'un bienfait n'est jamais perdu.

En traversant la place du Carrousel pour me rendre chez madame Guyet-Desfontaines, que je n'avais pas encore remerciée de l'hospitalité reçue dans les jours de danger, je vis venir à moi une figure de connaissance vers laquelle je courus.

Cette figure de connaissance appartenait à Léon Pillet.

Léon Pillet était un de mes bons amis, et, quoique son père, qui tenait le *Journal de Paris*, m'eût un peu étrillé à propos d'*Henri III*, le coup d'étrille avait été si léger et de si bon goût, qu'au lieu d'en vouloir au vieux classique, je l'avais remercié.

Ce qui me préoccupait dans Léon Pillet au point de me faire courir à lui, ce n'était pas Léon Pillet lui-même, c'était le brillant costume dont il était revêtu : schako à flots de plumes tricolores, épaulettes d'argent, ceinture d'argent, habit bleu de roi, pantalon idem. Il y avait là, on en conviendra, de quoi tirer l'œil d'un homme qui cherchait un costume pour faire sa campagne de Vendée.

Mon premier mot à Léon Pillet, après m'être informé de sa santé, fut donc de lui demander dans quel corps il était officier, et quel était le charmant uniforme qu'il portait.

Léon Pillet n'était officier dans aucun corps, et l'uniforme qu'il portait était celui de simple garde national à cheval, qu'il venait d'inventer, à ce que je soupçonne, et dont il lançait le prospectus dans le public.

Le prospectus avait produit son effet, et j'y étais pris : je lui demandai l'adresse de son tailleur; il me la donna.

Son tailleur était Chevreuil, un des meilleurs tailleurs de Paris, qui demeurait, à cette époque, place de la Bourse.

Je courus du même pas chez Chevreuil.

Il me prit mesure complète, se chargea de me fournir schako, épaulettes, sabre et ceinturon, et promit que le tout serait chez moi le 9 ou le 10.

Je revins par le pont des Arts. C'était la première fois que je passais devant l'Institut depuis le jour où j'y avais stationné; sa façade était grêlée de balles et de boulets comme le visage d'un homme qui vient d'avoir la petite vérole.

En rentrant chez moi, je trouvai deux jeunes gens qui m'attendaient; à la gravité de leur salut, je jugeai que leur visite avait un motif sérieux.

Ils se nommèrent : l'un était M. Lenoir-Morand, capitaine des sapeurs-pompiers à Veilly; l'autre, M. Gilles, de Soissons.

Je ne sais quel journal, *le Courrier français*, je crois, avait raconté mon expédition de Soissons d'une façon insultante pour la ville; la susceptibilité des deux Soissonnais s'était émue, et ils venaient me demander des explications.

— Messieurs, leur dis-je, l'explication sera facile à donner.

Ils s'inclinèrent.

— Voici ce que je vous propose. Pour ne pas occuper le public de ma très-infime personnalité au milieu des événements importants qui sont en train de s'accomplir, je n'ai fait au général la Fayette, sur mon expédition de Soissons, qu'un rapport verbal; je vais faire un rapport écrit, destiné à être mis dans *le Moniteur;* si ce rapport contient l'exacte vérité, *selon vous*, vous le signerez. Il sera inséré dans le jour-

nal officiel avec l'affirmation de vos deux signatures, et tout sera dit. Si, au contraire, le rapport ne vous paraît pas conforme, et s'il n'est vrai que *selon moi*, vous refuserez de le signer; ce qui ne m'empêchera pas de le mettre au *Moniteur*, je vous en préviens; seulement, le jour même de sa publication, je serai votre homme, et me battrai contre celui de vous deux que le sort désignera... Cela vous convient-il?

MM. Lenoir-Morand et Gilles acceptèrent.

Je me mis incontinent à une espèce de bureau qui m'était à peu près inutile pour travailler, attendu que j'avais l'habitude de ne travailler que dans mon lit, et, au courant de la plume, je rédigeai un rapport contenant le récit des événements que j'ai racontés.

Ce rapport fini, je le communiquai aux deux Soissonnais, qui le trouvèrent si simplement exact, que, sans élever aucune objection, ils le signèrent l'un et l'autre.

C'est ce rapport, signé par moi d'abord, puis par Bard et Hutin, puis, enfin, par MM. Lenoir-Morand et Gilles, que l'on peut lire dans *le Moniteur* du 9 août 1830.

Ce point éclairci, j'allai faire une bonne visite à mon excellente mère, que j'avais un peu oubliée au milieu de tout cela, après que nous eûmes pris rendez-vous pour dîner tous ensemble, Soissonnais et Parisiens, aux *Frères provençaux*.

Ma pauvre chère mère venait d'apprendre qu'il s'était passé quelque chose à Paris; elle m'attendait avec impatience pour m'annoncer que M. le duc d'Orléans avait des chances à la couronne, et pour me féliciter des avantages que me promettait l'intronisation du nouveau roi.

C'était ma sœur, toute fraîche arrivée de province afin de solliciter en faveur de son mari, qui lui avait conté cela.

Pauvre mère! je me gardai bien de lui dire que, loin de pouvoir quelque chose à la carrière administrative de mon beau-frère, je regardais la mienne comme parfaitement terminée du côté du Palais-Royal.

Pendant que j'étais chez ma mère, il m'arriva un messager l'Harel.

L'obstiné directeur me poussait de toutes ses forces et de

toutes celles de mademoiselle Georges au drame de *Napoléon*.

Il m'attendait pour causer des conditions, qui seraient, disait-il, celles que je poserais moi-même.

Je répondis à Harel que je partais pour la Vendée le lendemain ou le surlendemain; que j'allais profondément réfléchir au sujet, et que, si j'y voyais un drame, je l'exécuterais et le lui enverrais.

Ce n'était point cela que voulait Harel; mais il fallut bien qu'il se contentât de la promesse, si vague qu'elle fût.

D'ailleurs, il avait à jouer une pièce de Fontan : *Jeanne la Folle*.

Fontan était tout naturellement sorti de prison après les journées de juillet, sans lesquelles il en avait pour six ans à Poissy, et Fontan pressait ses répétitions.

J'allai faire mes visites d'adieu à M. Lethière, à M. de Leuven et à Oudard.

Oudard voulait à toute force me retenir à Paris, ou plutôt m'expédier à Pétersbourg avec M. Athalin, qui partait comme envoyé extraordinaire près de l'empereur Nicolas.

C'était une occasion toute trouvée pour moi d'avoir cette croix de la Légion d'honneur que j'avais ratée à la dernière promotion, malgré la lettre que M. le duc d'Orléans avait écrite à Sosthènes.

Je remerciai Oudard, et le priai de me regarder comme ne faisant plus partie de l'administration duco-royale.

Oudard insista beaucoup pour me faire renoncer à cette résolution, et je le laissai véritablement affligé de mon départ, qu'il comprenait bien être une rupture complète.

Enfin, le 10 août, c'est-à-dire le lendemain de la proclamation de la royauté de juillet, je montai en diligence, désespéré de ne pas trouver pour Paris un équivalent de l'adieu que Voltaire avait trouvé pour la Hollande.

Je m'arrêtai d'abord à Blois; je voulais visiter son château tâché de sang, et je gravis l'échelle de rues par laquelle on y arrive. Je cherchai vainement, au-dessus du portail, la statue équestre de Louis XII devant laquelle madame de Nemours s'était arrêtée tout éplorée, pour demander vengeance du

meurtre de ses deux petits-fils; j'entrai dans la cour, j'admirai cette enceinte carrée bâtie sous quatre règnes différents, et dont chaque face offre une architecture distincte : l'aile de Louis XII, belle de sa simplicité sévère; celle de François Ier, avec ses colonnettes surchargées d'ornements; l'escalier d'Henri III, découpé à jour comme une dentelle; puis — protestant contre le gothique et la renaissance, c'est-à-dire contre l'imagination et contre l'art, — la bâtisse froide et plate de Mansard, devant laquelle le concierge me ramenait sans cesse, s'étonnant que l'on pût regarder, dans cette cour merveilleuse, autre chose que cette merveille!

La rapidité avec laquelle je l'examinai, l'espèce de grimace involontaire qu'imprima sur ma figure ma lèvre inférieure prolongée plus que d'habitude, me valurent, de la part du brave homme, un sourire de mépris que je ne tardai pas à justifier entièrement en ne voulant pas reconnaître, malgré ses affirmations obstinées, la place où, disait-il, le duc de Guise avait été assassiné. Il est vrai qu'à l'autre bout de l'appartement, je retrouvai, à ne pouvoir m'y tromper, la salle des ordinaires, l'escalier dérobé par lequel le duc de Guise sortit de la salle des États, le corridor qui conduisait à l'oratoire du roi, et tout, jusqu'à la place même où le duc devait être tombé, lorsque Henri III, pâle et priant, souleva sa portière de tapisserie, et dit à voix basse : « Messieurs, tout est-il fait? » car ce ne fut qu'en ce moment que le roi s'aperçut que le sang coulait à travers le corridor, et que la semelle de ses souliers y trempait; alors, il s'avança, donna un coup de talon par le visage de ce pauvre mort, — ainsi que le duc de Guise en avait donné un à l'amiral, le soir de la Saint-Barthélemy; — puis il se dit, en reculant comme effrayé de son courage : « Mon Dieu, Seigneur! qu'il est grand! il paraît plus grand encore couché que debout, mort que vivant (1)! »

Pendant que je me rappelais ces choses, le concierge,

(1) Je dois dire, à mon honneur, que de nouvelles recherches archéologiques m'ont donné complétement raison sur le concierge du château de Blois.

bui tenait absolument à me faire revenir à son avis, me disait :

— Cependant, monsieur, il n'y a que vous et un grand monsieur blond qu'on appelle M. Vitet qui m'ayez jamais contredit.

Puis il continuait à me montrer la cheminée où les corps du duc et du cardinal, coupés par morceaux, avaient été brûlés; la fenêtre par laquelle la cendre de ces deux corps avait été jetée au vent; les oubliettes de Catherine de Médicis avec leurs quatre-vingts pieds de profondeur, leurs lames d'acier tranchantes comme des rasoirs, leurs crampons aigus comme des fers de lance, si nombreux et si artistement disposés en spirale, qu'un homme qui tombait d'en haut, créature de Dieu au moment de sa chute, perdant un morceau de chair ou un membre à chaque choc, n'était plus, en arrivant en bas, qu'une masse informe et hachée sur laquelle, le lendemain, on jetait de la chaux vive pour absorber la corruption.

Et tout ce château, demeure royale des Valois, avec ses souvenirs d'assassinat et ses merveilles d'art, était une caserne de cuirassiers qui s'y roulaient en buvant, chantant, et qui, dans leurs transports d'amour et de patriotisme, grattaient, avec la pointe de leur long sabre, telle ravissante arabesque de Jean Goujon, pour écrire sur le bois aplani : *J'aime Sophie!* ou : *Vive Louis-Philippe* (1) !

Je pris la malle-poste en sortant du château, et j'arrivai le soir à Tours. On ne s'y entretenait que de l'arrestation de MM. de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ranville; on me raconta, avec la volubilité du triomphe, une foule de détails sur cette arrestation. Ces détails viendront en leur lieu et place.

Je continuai ma route par le bateau à vapeur, et, arrivé aux Ponts-de-Cé, je mis pied à terre pour gagner Angers.

(1) Depuis cette époque, grâce aux soins du roi Louis-Philippe, non-seulement les cuirassiers ont été logés ailleurs, mais encore le château a été admirablement restauré.

J'avais là un ami nommé Victor Pavie, bon et brave jeune homme à la tête ardente et au cœur pur. En arrivant chez lui, j'appris qu'il assistait à une séance de la cour d'assises. On jugeait un pauvre diable de Vendéen des environs de Beaupréau qui avait blanchi avec du vif-argent des sous de la République et qui avait voulu les faire passer pour des pièces de trente sous. En risquant ce malheureux essai de fausse monnaie, il avait eu pour but d'acheter du pain à ses enfants, qui mouraient de faim.

On portait, par toute la ville, un grand intérêt à l'accusé; mais, à cette époque, la répression était horriblement sévère contre les faux monnayeurs; ce n'était pas en vain que les billets de banque portaient dans un médaillon la condamnation à mort de celui qui les falsifiait.

Malgré la naïveté de ses aveux, malgré les pleurs de sa femme et de ses enfants, malgré le plaidoyer de son avocat, l'accusé fut condamné à vingt ou trente ans de galères.

J'assistais à cette condamnation, et je ressentis, comme tout le monde, une partie du coup qui frappait le malheureux.

Aussi, en écoutant cette sentence, non pas injuste, mais sévère, j'eus l'idée que la Providence m'avait envoyé là tout exprès pour sauver cet homme.

Je revins chez Pavie, et, sans en rien dire à personne, j'écrivis deux lettres : l'une à Oudard, l'autre à Appert.

Je crois avoir déjà parlé d'Appert, et avoir dit ce qu'il était dans la maison d'Orléans : Appert était distributeur des bienfaits particuliers de la duchesse.

Je leur exposais la situation, je les priais de solliciter la grâce du condamné, l'un près du roi, l'autre près de la reine, et j'insistais sur le bon effet politique que devait produire, dans un moment où la Vendée était à craindre, une grâce accordée à un Vendéen. Je déclarais à chacun d'eux que je regardais la supplique comme si juste, que je resterais à Angers jusqu'à ce que j'eusse obtenu une réponse favorable.

En attendant, guidé par Pavie, je me mis à parcourir la ville et ses environs.

Excellent Pavie! il me montrait, avec une indignation toute

d'art et de nationalité, des ouvriers qui, par l'ordre du préfet, et sous la direction d'un architecte du cru, convertissaient en consoles les mascarons de la cathédrale! De sorte que vous pourriez voir, maintenant, — à votre grande satisfaction si vous n'aimez pas ces figures merveilleusement grimaçantes que le moyen âge clouait à ses cathédrales, — un entablement roman soutenu par des consoles grecques dans le genre de celles de la Bourse, autre merveille qui, en sa qualité de monument moderne, est moitié grec, moitié romain, et n'a de français que ses tuyaux de poêle.

Disons de plus qu'on grattait cette cathédrale sans respect de ce bruni qu'il avait fallu huit siècles pour étendre à sa surface; cela lui donnait un air de pâleur maladive qu'ils appelaient de la jeunesse... Hélas! il faut vingt-cinq ans pour faire un homme : un Suisse bon royaliste tire dessus, et le tue! Il faut six ou huit cents ans pour colorer un bâtiment : un architecte de bon goût arrive et le gratte!... Pourquoi donc le Suisse ne tue-t-il pas l'architecte? ou pourquoi l'architecte ne gratte-t-il pas le Suisse?

Nous descendîmes sur la promenade; je passai devant le vieux château, construction du Xe siècle entourée de fossés, flanquée de douze tours massives; on dirait l'ouvrage d'un peuple et l'habitation d'une armée.

— Ah! me dit mon pauvre Pavie avec un soupir, on va l'abattre... Il gêne la vue!

Comme, ce jour-là, je reçus enfin une lettre d'Oudard m'annonçant que la grâce était accordée, et que les formalités à accomplir au ministère de la justice retardaient seules la mise en liberté du condamné, je me hâtai de faire parvenir la lettre à celui qu'elle intéressait directement, et, rien ne me retenant plus à Angers, je sautai dans une voiture qui passait, tant il me tardait de quitter cette ville de démolisseurs, et je me fis conduire aux Ponts-de-Cé.

C'est pourtant à Angers que sont nés Béclard et David, — soit dit pour lui épargner quelques malédictions.

Sur la route, nous traversâmes un long village, la Mercerie, je crois; on inaugurait le nouveau maire. Deux pièces de ca-

non éraillées, qui partaient par la lumière, nous saluèrent à notre entrée. Chaque maison avait arboré son drapeau ; nous passâmes sous un dais tricolore; le maire était avec toute sa famille sur un balcon; la jeune mairesse, qui, dans son amour pour ses administrés, s'approchait, en les saluant, sur le bord de la terrasse, me parut avoir de fort belles jambes; de sa figure, je n'en dirai rien; la ligne verticale qu'elle occupait relativement à moi m'empêcha de la voir.

L'endroit que j'avais marqué comme mon centre d'opérations était une petite ferme appartenant à M. Villenave; cette petite ferme, dont j'ai déjà parlé, était située entre Clisson et Torfou, et se nommait la Jarrie.

Madame Waldor habitait cette ferme, depuis trois ou quatre mois, avec sa mère et sa fille.

Mon intention était d'arriver à ce but en décrivant un grand cercle, et en passant par Chemillé, Chollet et Beaupréau.

De cette façon, lorsque j'atteindrais la Jarrie, j'aurais déjà une idée de l'esprit du pays, et je saurais comment opérer sur es individus et sur les masses.

Je voulais aller à petites journées, m'arrêter à mon caprice, partir aux heures qui me conviendraient, et séjourner quand cela me ferait plaisir.

Il n'y avait donc d'autre moyen de transport à adopter pour ma personne que d'acheter ou de louer un cheval; quant à aller à pied, il n'y fallait pas songer avec mon uniforme de garde national à cheval. Cet uniforme et un second costume de chasse, c'était toute la garde-robe que j'avais jugé utile d'emporter.

A Meurs, je louai un cheval.

Je m'étais arrêté un jour à Meurs, pour visiter le champ de bataille des Ponts-de-Cé. Là, en 1438, les Angevins avaient battu les Anglais; en 1620, le maréchal de Créquy avait défait les troupes de Marie de Médicis; et, enfin, en 1793, les républicains avaient été battus par les Vendéens, — mais battus comme on bat les républicains.

C'est une belle défaite que celle du 26 juillet 1793, une de ces défaites pareilles à celle qui fit Léonidas immortel,

et, cependant, qui connaît le nom du commandant Bourgeois?

Par bonheur, c'est mon droit, quand je trouve un de ces noms-là sur mon chemin, un nom perdu, oublié, enseveli sous la poussière du passé, de le prendre, de souffler dessus, et de le présenter tout resplendissant à mes contemporains. Non-seulement c'est mon droit, mais encore c'est mon devoir; d'autant plus que Bourgeois est un de ces braves de 93 que l'on calomnie, quand on ne les oublie pas.

Après la déroute de Vihiers, et tandis que notre armée essayait de se réorganiser à Chinon, Bourgeois, qui commandait le 8e bataillon de Paris, celui qu'on appelait le bataillon des Lombards, eut l'ordre de quitter les Ponts-de-Cé et d'occuper la roche de Meurs.

C'était une position détestable : au nord, la roche à pic dominant un bras du Louet, petite rivière qui va se jeter dans la Loire; à l'ouest, un plateau peu étendu, ondulé par quelques mouvements de terrain; au sud, un ravin au fond duquel coule l'Aubance; au delà, les hauteurs de Mozé, de Soulaines et de Derrée.

Une fois campé sur ce malheureux plateau, il n'y a plus de retraite possible, si l'on est attaqué de front et en flanc.

Mais l'ordre était donné; il fallait obéir.

Bourgeois et ses quatre cents hommes campèrent sur la roche de Meurs.

— Un drôle de nom, commandant, que la roche de Meurs! dit un des soldats.

— Mon ami, répondit Bourgeois, c'est l'impératif du verbe *mourir*.

— Qu'est-ce que c'est que cela, un impératif?

— Je te le montrerai, quand l'heure sera venue.

Les Vendéens débouchèrent sur la route de Brissac.

Ils étaient douze mille, commandés par Bonchamp, et secondés par d'Autichamp et Scépeaux.

Le bataillon des Lombards se composait, comme nous l'avons dit, de quatre cents hommes.

Le combat dura cinq heures.

Une fois les redoutes du camp emportées, une fois le camp forcé, d'Autichamp cria: « Ne tuez plus! » mais il y avait dans les rangs des Vendéens des prêtres qui criaient : « Tuez toujours ! »

Trois cent quatre-vingt-seize hommes périrent massacrés!

Bourgeois, avec trois des siens (les derniers), se jeta à la nage.

Deux de ses hommes furent tués dans la rivière, à côté de lui; lui et son compagnon furent blessés.

Mais, tout blessé qu'il était, Bourgeois s'élance sur la route d'Angers, et, à l'*Image de Morus*, rattrape le 6e bataillon de Paris, qui fuyait lui-même.

Il rallie les fuyards et les arrête.

En ce moment, le bataillon de Jemmapes sortait d'Angers; Bourgeois se retrouve à la tête d'un bataillon et demi; il revient sur ses pas, attaque les chouans à son tour, et les force de se retrancher dans le château et dans l'île.

— Pendant plus d'une lieue, me disait un témoin oculaire, on voyait, à la surface des flots de la Loire, de longs serpents rouges!

C'étaient des escouades entières que le cours du fleuve emportait vers l'Océan (1).

Je quittai, comme je l'ai dit, Meurs, après m'y être arrêté un jour.

Dans ce voyage de la Vendée, le même phénomène se reproduisit pour moi que dans le voyage de Soissons, c'est-à-dire qu'au fur et à mesure que je m'éloignais de Paris, il semblait que je m'avançasse vers le pôle nord. Aux environs de Paris, la vue de mon uniforme excitait l'enthousiasme; à Blois, j'avais encore trouvé de l'admiration; à Angers, on était descendu à la simple curiosité; mais, à Meurs, à Beaulieu, à Beaumont, je tombais dans la froideur, et je sentais, pour peu que cela continuât, qu'il y aurait, comme m'en avait prévenu

(1) Je renvoie, pour de plus amples détails, au curieux ouvrage de M. Fr. Grille : *la Vendée en 1793.*

la Fayette, quelque danger pour moi à passer à portée des haies et des buissons. A Chemillé, mon uniforme fit presque émeute.

J'avais, ainsi que je l'ai dit, un costume de rechange, costume de chasse tout neuf; — après les trois journées, après le voyage à Soissons, après l'expédition de Rambouillet, l'ancien n'était plus de mise; — ce costume était dans une espèce de portemanteau long dont un des compartiments contenait mon fusil démonté. J'aurais pu dévêtir mon habit de garde national, le plier proprement, le serrer dans mon portemanteau, au lieu et place de mon habit de chasse, mettre celui-ci sur mon dos, et continuer mon voyage, et il était évident que les trois quarts des dangers que je pouvais courir avaient disparu; mais il me semblait que ce serait une faiblesse indigne d'un combattant de juillet. Je gardai donc mon uniforme, et me contentai de faire prendre l'air à mon fusil.

Le lendemain, je demandai mon cheval pour huit heures du matin; je chargeai ostensiblement mon fusil de deux balles, — ce qui était une nouvelle imprudence, — je le mis en bandoulière, et je traversai une partie de la ville au milieu d'un silence qui ressemblait fort à une menace.

Je comptais, non pas aller coucher à Chollet, — il n'y a guère que six lieues de pays de Chemillé à Chollet, — mais y arriver sur les deux heures de l'après-midi, et y séjourner jusqu'au lendemain matin.

A onze heures, j'avais dépassé Saint-Georges-du-Puy, à midi, Trémentines; enfin, vers une heure, je m'approchais d'un endroit qui me paraissait dangereux, si toutefois danger il y avait, en ce que le chemin que j'avais à parcourir se trouvait resserré entre le bois de Saint-Léger et la forêt de Breil-Lambert.

J'en étais à me demander si mieux valait traverser ce *malo sitio*, comme on dit en Espagne, au pas ou bien au galop, lorsqu'il me sembla entendre retentir derrière moi mon nom prononcé par une voix essoufflée.

Du moment où l'on m'appelait par mon nom, je n'avais rien à craindre de celui qui m'appelait.

Seulement, il n'était guère probable que j'eusse bien entendu.

Cependant mon nom retentit une seconde fois et plus distinctement que la première.

Qui diable pouvait me connaître dans le département de Maine-et-Loire, entre Chemillé et Chollet?

Je tournai la tête de mon cheval du côté d'où venait la voix, et vis bientôt apparaître, à l'angle du chemin de Nuaillé, un homme courant à perdre haleine, et me faisant signe avec son chapeau que c'était moi qu'il appelait.

Il n'y avait plus de doute sur le désir de cet homme de me rejoindre; mais que pouvait-il me vouloir?

A mesure qu'il avançait, je distinguais son costume: c'était celui d'un paysan.

J'attendis plus que jamais.

L'homme accourait de toute la vélocité de ses jambes, et, à défaut de sa voix, qui s'éteignait de plus en plus, il mettait, en approchant de moi, un nouveau degré d'expression dans ses gestes.

Enfin, il me joignit, se jeta à ma botte et se mit à me baiser les genoux.

Mais, quant à la parole, il n'en était plus question. Je crois que, s'il eût eu seulement cinquante pas de plus à faire, comme le Grec de Marathon, il fût tombé mort en arrivant.

Enfin, la respiration lui revint.

— Vous ne me connaissez pas, me dit-il; mais, moi, je vous connais: vous êtes M. Alexandre Dumas, et vous m'avez sauvé des galères!

Et il se laissa glisser à genoux, en me remerciant au nom de sa femme et de ses enfants.

Je sautai à terre, je le pris dans mes bras, et je l'embrassai.

Au bout de quelques instants, il se calma.

— Ah! monsieur, me dit-il, quelle imprudence! et quel bonheur que j'aie été mis en liberté à temps!

— Comment cela?

— Qui a donc pu vous donner le conseil de voyager en Vendée avec un pareil uniforme?

— Personne... J'ai agi selon ma propre volonté.

— Mais c'est un miracle que vous ne soyez pas encore tué!

— Ah çà! mais ils sont donc bien méchants, vos Angevins?

— Ce n'est pas qu'ils soient méchants, monsieur; mais on croit partout que vous voulez narguer le pays... J'ai été mis en liberté hier au soir, à quatre heures, monsieur; je me suis informé où je pourrais vous trouver pour vous remercier; on m'a dit que vous aviez pris la route de Chollet. Aux Ponts-de-Cé, j'ai demandé de vos nouvelles; on m'a répondu que vous aviez séjourné un jour à Meurs; il n'y avait pas à s'y tromper, vous êtes reconnaissable : on ne vous appelle que *le monsieur tricolore*. A Meurs, on m'a dit que vous aviez loué un cheval, et que vous étiez parti hier matin; je ne me suis arrêté qu'à Beaumont. Au point du jour, je suis reparti. A dix heures, j'étais à Chemillé; vous aviez quitté le bourg à huit heures... J'ai appris, en outre, que votre passage y avait produit un fort mauvais effet; alors, je me suis mis à courir à perdre haleine, et je cours comme cela depuis dix heures du matin... Au moment où vous tourniez l'angle de Nuaillé, je vous ai aperçu et reconnu; voilà pourquoi je vous appelais... J'espérais vous rejoindre avant la forêt de Breil-Lambert, et, Dieu merci! j'y suis parvenu!... Enfin, vous voici, mon cher monsieur... Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne vous exposez pas davantage!

— A quoi, mon ami?

— Mais à être assassiné?

— Bah!

— Puisque je vous dis qu'ils croient que vous les narguez.

— C'est qu'ils ont le caractère mal fait! Tant pis pour eux!

— Laissez-moi aller devant vous ou avec vous, monsieur; et, quand on saura que vous avez sauvé des galères un homme du Bocage, vous pourrez aller partout habillé comme vous voudrez, et je vous réponds, foi de chouan, qu'il ne vous arrivera rien... mais rien du tout... c'est-à-dire qu'on ne touchera pas à un cheveu de votre tête. Voulez-vous me laisser faire?

En fin de compte, je ne demandais pas mieux.

— Arrangez cela comme vous l'entendrez, lui dis-je.

— Ah! à la bonne heure!... Où allez-vous de ce pas?

— A la Jarrie, entre Clisson et Torfou.

— Vous n'êtes pas sur le chemin.

— Je le sais bien, et j'avais pris exprès le plus long.

— Vous allez chez des amis?

— Oui.

— Eh bien, croyez-moi, laissez-moi vous conduire chez ces amis-là... Nous pouvons facilement y être après-demain. Restez huit jours chez eux; pendant ce temps-là, je ferai si bien de mes pieds et de mes mains, que vous pourrez vous remettre en route... Est-ce dit?

— Ma foi, oui, je m'abandonne entièrement à vous... Vous connaissez le pays; vous en êtes!... Maintenant, s'il m'arrive malheur, cela vous regarde.

— Oui, monsieur, et, à partir de ce moment, je réponds de vous à votre bon ange.

Deux jours après, j'arrivais à la Jarrie, non-seulement sans accident, mais encore chargé de toute sorte de souhaits de bonheur recueillis sur ma route, déblayée de tout danger, grâce au récit vingt fois répété de mon homme, qui allait devant moi comme un coureur, racontant à qui voulait, et même à qui ne voulait pas l'entendre, le service que je lui avais rendu.

Aujourd'hui, j'avoue que j'ai un grand regret, presque un remords : moi qui me souviens si bien du nom de M. Detours, j'ai complétement oublié le nom de mon Vendéen.

CLXVII

Avis aux chasseurs parisiens. — Clisson. — Le château de M. Lemot. — Mon guide. — La colonne vendéenne. — La bataille de Torfou. — Deux noms omis. — Tiffauges. — Tibulle et la Loire. — Gilles de Laval. — Sa mort édifiante. — Moyen employé pour en graver le souvenir dans la mémoire des enfants.

Le lendemain de mon arrivée à la Jarrie, je revêtis mon costume de chasse, et, mon fusil sur l'épaule, ma carnassière sur le dos, je partis pour Clisson.

Deux heures après, j'y entrais, les cuisses déchirées par les ajoncs, les mains ensanglantées par les ronces, mais sans avoir tué une seule alouette.

Un avertissement, en passant, pour les Parisiens qui s'aviseraient de croire que la Vendée est encore un pays giboyeux, et qui feraient cent vingt lieues dans cette croyance : j'y ai chassé un mois, et je n'ai pas fait lever quinze perdrix ! En revanche, les vipères y foisonnent, et l'on en rencontre à chaque pas ; tout chasseur doit avoir en poche son flacon.

Je reviens à Clisson, que j'avais si grande hâte de voir, que, dès le lendemain de mon arrivée à la ferme, je quittais mes excellents hôtes pour le visiter.

Eh bien, Clisson, que l'on m'avait tant vanté, serait une fort jolie petite ville en Grèce ou en Italie ; mais en France, mais dans la Vendée, non : il y a quelque chose d'incompatible entre le ciel brumeux de l'Ouest et les toits plats de l'Orient, entre ces jolies fabriques italiennes et nos sales paysannes françaises. Le château de Clisson lui-même, grâce aux soins de M. Lemot, le célèbre statuaire, est tellement bien conservé, qu'on est tenté d'en vouloir à son propriétaire de ne pas avoir laissé ramper sur ses murailles une seule toile d'araignée ; on dirait d'un vieillard à son jour de barbe, avec de fausses dents, de faux cheveux et du rouge. M. Lemot a dépensé des sommes énormes pour faire du pittoresque, il

n'a fait que de l'anomalie; cette anomalie était rendue plus sensible encore par la présence du drapeau tricolore sur cette ruine du XIe siècle : le maire n'avait pas permis qu'on plaçât ce drapeau sur le clocher.

Le parc est comme tous les parcs du monde; c'est Ermenonville, c'est Morfontaine : une rivière, des rochers, des grottes, des statues et des temples aux Muses, à Apollon et à Diane.

Supposez, au lieu de tout cela, des chaumières groupées où sont les temples, c'est-à-dire des deux côtés de la vallée, les unes ayant l'air de grimper, les autres ayant l'air de descendre, jetées çà et là, selon le caprice ou la commodité de leurs propriétaires; au fond du ravin, la rivière; au sommet de la montagne, le château : le château, vieille ruine déchirée par les crevasses, avec ses pierres, que le temps a fait rouler autour d'elle comme des feuilles mortes autour du tronc d'un chêne. Joignez à cela les anciens souvenirs d'Olivier de Clisson, les souvenirs modernes des chouans et des bleus, le souterrain qui servait de cachot aux barons, un puits qui sert de tombe à quatre cents Vendéens, et vous aurez des siècles de rêverie pour une âme de poëte.

M. Lemot avait fait tout ce qu'il avait pu pour organiser une garde nationale à Clisson; il avait déjà trouvé dix hommes de bonne volonté, à qui le maréchal des logis de la gendarmerie faisait faire l'exercice en cachette.

C'était un brave homme que ce maréchal des logis, ce qui ne l'empêchait pas d'être possédé de l'envie de m'arrêter : il avait dit aux libéraux que j'avais l'air d'un chouan, et aux chouans que j'avais l'air d'un libéral; d'où il résultait que, dans tous les cas, la ville m'aurait vu d'assez bon œil conduire en prison. J'avais le choix, comme sauvegarde, entre mon passe-port, parfaitement en règle, et la lettre du général la Fayette.

J'optai pour le passe-port, et je crois que je fus bien inspiré.

J'étais de retour, le soir même, à la Jarrie. On ne m'attendait plus que le lendemain : on me fit de terribles reproches sur

mon imprudence; on n'en revenait pas, que je ne fusse point resté en route.

Il fut décidé en conseil que je ne risquerais plus de nouvelles excursions sans mon guide, lequel avait demandé deux ou trois jours, d'abord pour aller embrasser ses enfants, et ensuite pour répandre dans les villages environnants le récit de son aventure, récit qui devait me servir de sauvegarde.

Il reparut au jour dit, se mettant à ma disposition et répondant de tout.

Nous prîmes la route de Torfou.

Mon homme s'était fait beau pour être condamné aux galères; de sorte que le caractère de sa physionomie et la forme de son costume, se rapprochant de ceux d'un habitant des villes, ne m'avaient point frappé; mais, pour me servir de guide, il avait repris le costume du pays.

C'est alors seulement que je l'examinai avec une certaine attention. Il avait conservé le cachet primitif des paysans de la deuxième race; à son front étroit, à sa figure grave, à ses cheveux taillés en rond, on eût dit un paysan du temps de Charles le Gros. Il n'ouvrait guère la bouche, au reste, que pour me dire en me désignant, à droite ou à gauche, un point topographique :

— C'est ici que les bleus ont été battus!

Je crois qu'il ne s'était pas trop engagé en me promettant sa protection : quoiqu'il vînt d'être gracié par le roi Louis-Philippe, le brave homme était chouan des pieds à la tête. D'ailleurs, à ses yeux, c'était moi qui l'avais gracié, et non point le roi.

A un quart de lieue en avant de Torfou, au milieu d'un carrefour où viennent aboutir quatre chemins, s'élève une colonne de pierre d'une vingtaine de pieds de hauteur, sur le modèle, à peu près, de celle de la place Vendôme. M. de la Bretèche l'a fait ériger à ses frais à l'époque de la Restauration. Quatre noms, en lettres de bronze entourées d'une couronne de même métal, y sont inscrits, et chacun d'eux fait face à l'un des quatre chemins dont cette colonne est le point de réunion : ce sont les noms de Charette, de d'Elbée, de Bon-

champ et de Lescure. Je demandai à mon guide une explication.

— Ah! me dit-il dans son langage ordinaire tout entremêlé de vieux mots qu'il semblait avoir retrouvés en mettant le pied sur cette terre des vieux souvenirs, c'est que c'est ici que Kléber et ses *trente-cinq mille Mayençais* ont été battus par les chouans (1).

Puis il fit un éclat de rire, et, avec ses mains rapprochées l'une de l'autre, imita le cri de la chouette.

J'étais sur la place même où s'était livrée la fameuse bataille de Torfou.

Alors, mes souvenirs de fils de républicain me revinrent en foule; ce fut moi qui racontai, et le paysan qui écouta.

— Ah! oui, me dis-je en regardant l'inscription gravée sur la colonne, « 19 septembre 1793, » c'est bien cela!

Puis, portant la vue sur les villages environnants, Torfou, la Buffière, Tiffauges et Roussay :

— Oui, continuai-je, et tout cela brûlait et formait à l'horizon un cercle de flammes, quand Kléber, arrivant avec l'avant-garde de l'armée de Mayence, fit retentir sur le front de ses trois mille hommes le mot « Halte! en bataille! » Car, outre le bruit de l'incendie, un autre bruit sourd comme celui de feuilles froissées, de branches rompues, se faisait entendre et allait se rapprochant toujours, sans que l'on aperçût rien sur les routes qui aboutissaient au centre de la forêt. C'est que, par cette forêt qui leur était connue, les Vendéens venaient, venaient lentement, obligés tantôt de ramper, tantôt de s'ouvrir un passage avec leur sabre; cependant, leur ligne se resserrait de plus en plus, et chaque minute diminuait la distance qui les séparait de leurs ennemis. Enfin, ils arrivèrent si près de la lisière du bois, que tous purent voir à portée de fusil l'armée inquiète, mais ferme, et que chacun eut la faculté de choisir son homme avant de tirer... Tout à coup, la

(1) Le corps d'armée qui avait évacué Mayence, et qu'on avait dirigé sur la Vendée, ne se composait, en réalité, que de dix mille quatre cents hommes.

mousqueterie petilla sur un cercle de trois quarts de lieue, s'éteignit, puis se ralluma avant qu'on sût contre qui ni comment il fallait se défendre. Les Vendéens voulurent profiter de ce moment de désordre : tous s'élancèrent par les routes, pour charger les bleus. Trois mille hommes étaient attaqués de quatre côtés différents par plus de trente mille, ayant pour eux la connaissance des localités, et défendant leurs foyers et leur Dieu! Chacun des chefs dont le nom est inscrit sur la colonne se présentait par la route à laquelle aujourd'hui son nom fait face. Du moment où nos soldats purent apercevoir l'ennemi, le courage leur revint. « Allons, mes braves! dit Kléber en se jetant à leur tête, donnons à ces b.....s-là une indigestion de plomb et d'acier! » Et il se rua au hasard par l'un de ces quatre chemins, rencontra le corps d'armée de Lescure, le brisa comme verre, et, tandis que celui-ci, à pied, un fusil à la main, ralliait les habitants des Aubiers, de Courlé et des Échauboignes, il courut à l'arrière-garde, qui avait suivi son mouvement, et qu'entouraient les trois corps de d'Elbée, de Bonchamp et de Charette. L'artillerie venait d'arriver : quinze pièces en batterie trouaient six fois par minute les masses qui se reformaient aussitôt; trois charges de cavalerie vendéenne se heurtèrent et disparurent l'une après l'autre devant ces gueules de bronze. Cela dura deux heures. Kléber, poussant devant lui Lescure, qui se ralliait toujours, Kléber, poussé lui-même par les trois autres chefs, soutenait vaillamment la retraite, lorsqu'une cinquième armée de dix mille hommes conduite par Donissan et la Rochejaquelein, vint s'éparpiller sur ses flancs, tirant à bout portant, tuant à tous coups, et jeta enfin la confusion dans les rangs républicains. Il était temps que la tête de l'armée, toujours commandée par Kléber, arrivât à la Sèvre; l'héroïque général s'empara du pont, le traversa, et, appelant un maréchal des logis nommé Schewardin : « Faites-vous tuer ici avec deux cents hommes, lui dit-il. — Oui, mon général! » répondit Schewardin. Il choisit ses hommes, tint parole, et sauva l'armée!

— Oh! oui, c'est comme cela que tout s'est passé, me dit mon chouan, car j'y étais... J'avais quinze ans, pas encore...

Voyez-vous, monsieur, ajouta-t-il en ôtant son chapeau, en relevant ses cheveux, et en me montrant une cicatrice qui lui sillonnait le front, j'ai reçu cela ici... (Et il frappait du pied la terre.) Ici!... C'est un aide de camp du général, un tout jeune homme, presque aussi jeune que moi, qui me frappa; mais, avant de tomber, j'eus le temps de lui enfoncer ma baïonnette dans le corps, et de lâcher mon coup en même temps... Quand je revins à moi, il était mort, lui... Nous étions tombés l'un sur l'autre... Il y avait tout autour de nous, à une lieue à la ronde, des bleus et des Vendéens, que l'on ne savait où mettre le pied. On les a enterrés à l'endroit même où ils étaient couchés; voilà pourquoi les arbres poussent si bien et pourquoi l'herbe est si verte.

Je me retournai vers la colonne : rien n'y constatait le courage de Kléber et le dévouement de Schewardin, rien que les quatre noms vendéens. J'oubliai où j'étais : cette partialité me fit monter le sang au visage.

— Je ne sais à quoi tient, dis-je tout haut et me parlant à moi-même, sans faire part à mon homme des réflexions qui m'amenaient à ce monologue, je ne sais à quoi tient que je n'envoie une balle au milieu de cette colonne, et que je ne la signe Schewardin et Kléber!

Je sentis que mon guide posait sa main frémissante sur mon épaule. Je me retournai; il était très-pâle.

— Au nom de Notre-Seigneur, monsieur, dit-il, ne faites pas cela, car j'ai juré de vous tirer d'ici sain et sauf, et, si vous commettiez une pareille imprudence, je ne répondrais plus de rien... Savez-vous que ces quatre hommes, ce sont nos dieux, à nous, et que chaque paysan vendéen fait ici sa prière comme à ces stations de la Vierge que vous voyez à l'entrée de nos villages?... Ne faites pas cela, ou écartez-vous des haies.

Nous arrivâmes à Tiffauges sans dire un mot de plus.

Tiffauges est une ancienne station romaine. César, pendant sa guerre des Gaules, y envoya Crassus, son lieutenant, avec la septième légion; de là, Crassus se rendit à Theowald, aujourd'hui Doué, et y établit son camp. — *Crassus adolescens.*

cum legione septimâ, proximus mare Oceanum in Andibus hiemârat (1).

Jamais cette partie des Gaules ne fut entièrement soumise aux Romains; les rois Pictes y défendirent toujours leur liberté. A peine Auguste est-il monté sur le trône, que le Bocage jette un nouveau cri de guerre. Agrippa y court; il croit en avoir soumis les habitants, et revient à Rome. Nouvelle révolte. Messala lui succède, emmenant avec lui Tibulle, qui, en sa qualité de poëte, s'attribue une partie des honneurs de la campagne :

Non sine me est tibi partus honos : Tarbella Pyrene
Testis, et Oceani littora Santonici;
Testis Arar, Rhodanusque celer, magnusque Garumna,
Carnuti et flavi, cærula lympha; Liger!

Ce qui veut dire à peu près :

« Cet honneur, tu ne l'as point acquis sans moi : témoin Tarbelle la Pyrénéenne, et les rivages de l'océan Santonique (de Saintonge); témoin aussi l'Arar (la Saône), et le Rhône rapide, et la grande Garonne, et la Loire, onde azurée du blond Carnute. »

Peut-être aussi Tibulle n'a-t-il suivi Messala qu'à la façon dont Boileau suivait Louis XIV; quant à la Loire, si elle était *azurée* du temps d'Auguste, elle a singulièrement changé de couleur depuis!

Du reste, Tiffauges est un de ces points où viennent se joindre les souvenirs de César, d'Adrien, de Clovis et des Visigoths; près du tombeau romain s'élève le berceau franc; on voit clair dans son histoire de toute la longueur de vingt siècles.

Le château, dont nous visitâmes les ruines, semble une construction du XII^e^ siècle continuée pendant le XIII^e^, et achevée seulement à la fin du XIII^e^. Le fameux Gilles de Laval, maréchal de Raiz, connu dans le pays sous le nom de *Barbe-*

(1) *Commentaires de César*, l. III, § 7.

Bleue, habita ce château, et, par sa manière de vivre, donna naissance à une foule de traditions populaires encore toutes vivantes dans les villages environnants. Bref, comme il y a une justice au ciel, et qu'un homme qui a pillé vingt églises, violé cinquante jeunes filles et fait de l'or, doit toujours mal finir, vous saurez, pour l'acquit de la Providence, que le susdit Gilles de Laval fut brûlé dans la prairie de Bièce, après avoir été provisoirement décapité, à la sollicitation de sa famille, laquelle jouissait d'une grande influence sur le sire de l'Hospital, qui lui accorda cette faveur; mais, au préalable, le condamné prononça un discours à la fin duquel, dit l'histoire, on n'entendait plus que sanglots parmi les femmes. L'histoire dit encore — mais, comme c'est de l'histoire, vous n'êtes pas forcé d'y ajouter foi — que les pères et les mères de famille qui avaient entendu les dernières paroles de Gilles de Laval jeûnèrent trois jours pour lui mériter la miséricorde divine, qu'on ne doute pas qu'il n'ait obtenue, son confesseur étant un des plus habiles de l'époque. Puis, cela fait, les mêmes pères et mères, sur le lieu de l'exécution, infligèrent à leurs enfants la peine du fouet, afin qu'ils gardassent dans leur mémoire le souvenir du châtiment qui frappait ce grand criminel!

L'histoire oublie de nous dire si les enfants du XVI^e^ siècle aimaient autant les exécutions que ceux du XIX^e^.

CLXVIII

Le Bocage. — Ses chemins creux et ses haies. — Tactique des chouans. — Les chevaux et les cavaliers vendéens. — La Vendée politique. — Le marquis de la Bretèche et ses métayers. — Moyens que je proposais pour prévenir une nouvelle chouannerie. — La pierre qui tremble. — Je quitte la Jarrie. — Adieux à mon guide.

On conçoit que j'aie écarté le plus que j'ai pu, jusqu'à présent, les détails de statistique et de topographie; mais, enfin, il faut y arriver.

C'est aux environs de Tiffauges que la Vendée commence à se présenter avec ces accidents de terrain qui nous furent si fatals pendant la guerre de la chouannerie.

Qu'on me permette de reproduire textuellement ici un fragment du rapport qu'à mon retour à Paris, je mis sous les yeux du général la Fayette, rapport qui, ainsi qu'on le verra plus tard, passa également sous les yeux du roi Louis-Philippe.

« ..... D'abord, le mot *Vendée*, considéré politiquement, comprend un plus grand espace de terrain que ne lui en assigne la topographie. Cela vient de ce que le nom d'un seul département a donné le baptême à une guerre dont, en réalité, quatre départements furent le théâtre. Aussi désigne-t-on généralement sous le nom collectif de Vendée les départements de Maine-et-Loire, du Morbihan, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

» Aucune contrée de la France ne ressemble à la Vendée; c'est un pays à part dans notre pays.

» Peu de grandes routes la traversent.

» Je parlerai tout à l'heure de ces grandes routes.

» Les autres moyens de communication, et, par conséquent, de commerce, consistent en chemins de quatre ou cinq pieds de large bordés, de chaque côté, par un talus rapide couronné lui-même d'une haie vive taillée à hauteur d'homme, dans laquelle se trouvent jalonnés, de vingt pas en vingt pas, des chênes dont les branches forment, en se réunissant, un berceau au-dessus du chemin. A cette haie viennent aboutir transversalement, et de distance en distance, les autres haies qui servent de limites aux champs des particuliers, lesquels champs se trouvent, par ce système, convertis en autant d'enclos n'ayant presque jamais plus d'un ou deux arpents, et affectant toujours la forme d'un carré long.

» Chacune de ces haies n'a qu'un passage nommé *échalier;* c'est quelquefois une espèce de barrière semblable à celles qui ferment les parcs des moutons; c'est plus souvent un fagot de même essence que la haie, qui, s'emboîtant dans la

haie elle-même, ne présente, l'hiver surtout, à l'œil des étrangers, aucune différence avec elle. L'habitant du pays va droit à cet échalier, qu'il connaît; tout autre que lui est obligé, la plupart du temps, de longer les quatre faces de l'enclos avant d'en découvrir l'issue.

» Ces haies expliquent toute la tactique de la guerre vendéenne : tirer à coup sûr, sans pouvoir être aperçu; fuir, quand on a tiré, par le passage, sans risquer d'être atteint. Aussi en acceptant cette belle harangue de la Rochejaquelein : « Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi; si je meurs, » vengez-moi ! » les chefs n'en proféraient-ils guère d'autres, avant le combat, que celle-ci, plus simple et surtout plus claire pour les paysans : « Égayez-vous, mes gars ! » ce qui voulait dire : « Éparpillez-vous, mes enfants ! » Et alors, chaque buisson cachait un homme et son fusil ; devant, derrière, sur les deux côtés de l'armée en marche, les haies s'enflammaient, les balles se croisaient en sifflant, et les soldats tombaient avant d'avoir eu le temps de distinguer de quel côté soufflait cet ouragan de feu ! Enfin, las de voir s'entasser les morts au fond des défilés, les bleus s'élançaient de chaque côté, gravissaient le talus, escaladant la haie, et perdant encore, dans cet assaut, la moitié de leurs hommes; puis, arrivés au faîte, ils voyaient subitement le feu cesser; tout avait disparu comme par enchantement, et ils n'apercevaient plus, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, qu'un pays dessiné gracieusement comme un jardin anglais, et, d'espace en espace, perçant le ciel brumeux de l'Ouest, la pointe aiguë d'un clocher couvert d'ardoises, ou, se détachant sur le fond vert des chênes, des hêtres et des noyers, le toit rougeâtre de quelque métairie.

» Ces chemins, ou plutôt ces défilés, qui paraissent, au premier abord, n'avoir été creusés que par le sabot des bœufs, sont, en raison des inégalités du terrain, de véritables escaliers, où les petits chevaux du pays peuvent seuls marcher d'un pied sûr. — Nous dirons un mot de ces chevaux et de la manière de les conduire. — L'été, ces chemins ne paraissent que pittoresques; l'hiver, ils sont impraticables; la moin-

dre pluie fait de chacun d'eux le lit d'un torrent; et, alors, pendant quatre mois de l'année à peu près, les communication s'établissent à pied et à travers terres.

» Revenons aux chevaux.

» Le meilleur écuyer de Franconi se trouverait assez embarrassé, je crois, si on le juchait sur une de ces grandes selles bretonnes qui s'élèvent au milieu du dos de l'animal, de façon à lui donner l'air d'un dromadaire. Quant à l'animal lui-même, peut-être cet écuyer espérerait-il le guider à l'aide de la bride et des jambes; mais il s'apercevrait bientôt que les jambes du cavalier ne servent qu'à maintenir celui-ci en équilibre, et que la bride n'a d'autre but que d'arrêter court la monture en tirant carrément des deux mains; seulement, avec un peu d'étude, il apprendrait à s'aider du gourdin: — c'est ce qui remplace dans les principes de l'équitation bretonne, les jambes et la bride; — pour faire tourner le cheval à droite, il ne faut que lui appliquer un coup de gourdin sur l'oreille gauche, et *vice versâ*; de cette manière, qui simplifie énormément l'art des Larive et des Pellier, on guide l'animal par des chemins qui feraient tourner la tête à un Basque!

» Ce tableau, d'ailleurs, quant aux chemins et aux cavaliers qui les fréquentent, commence à être moins exact pour les départements de la Vendée et de la Loire-Inférieure, où Bonaparte a fait percer des routes: mais il l'est encore pour le département des Deux-Sèvres, et surtout pour la partie méridionale du département de Maine-et-Loire.

» C'est aussi dans cette dernière partie que s'est réfugiée la Vendée politique. L'opposition à tout gouvernement libéral est là flagrante et vivace.

» Heureusement, la civilisation, comme en défiance, l'a entourée d'une ceinture de villes libérales qui part de Bourbon-Vendée, traverse Chollet, Saumur, Angers, revient par Nantes et aboutit dans la Vendée même, à Clisson, espèce de sentinelle perdue dont le coup de feu donnerait l'alarme en cas de soulèvement.

» Une seule route passe par un coin de cette contrée en

formant un Y ; la queue représente le chemin de Chollet à Trémentines ; les deux branches, ceux de Trémentines à Angers et à Saumur : — ce dernier chemin n'est pas même une route de poste.

» La Vendée se trouve donc enfermée aujourd'hui dans un seul département, sans issue pour attaquer et pour fuir.

» Quatre classes d'individus bien distincts s'agitent au milieu de cette fournaise politique : les nobles ou *gros*, le clergé, la bourgeoisie, les paysans ou métayers.

» La noblesse est entièrement opposée à tout système constitutionnel ; son influence est à peu près nulle sur la bourgeoisie, mais elle est immense sur les métayers, qui sont presque tous à ses gages.

» Ainsi, un exemple :

» Le marquis de la Bretèche possède à lui seul cent quatre métairies ; supposez, par chaque métairie, trois hommes seulement en état de manier le fusil, et un mot de lui mettra sur pied trois cent douze paysans armés !

» Le clergé partage l'opinion de la noblesse, et a, de plus que lui, l'influence de la chaire et du confessionnal (1).

» La bourgeoisie est ainsi le centre du triangle que forment la noblesse imposant ses opinions, le clergé les prêchant, et le peuple les acceptant.

» Aussi la proportion des libéraux dans ce département — je parle de l'intérieur — est-elle à peine de un à quinze ; aussi le drapeau tricolore n'existe-t-il nulle part, malgré l'ordre formel du préfet ; aussi les prêtres ne chantent-ils pas le *Domine salvum*, malgré le mandement de l'évêque.

» Mais le bâton auquel était attaché le drapeau blanc subsiste et semble, par sa nudité, protester contre le drapeau tricolore ; mais les prêtres recommandent en chaire de prier pour Louis-Philippe, *qui ne peut manquer d'être assassiné.*

» L'agitation est donc continuelle.

» Elle est entretenue par des rassemblements de quarante

(1) Voir les admirables pages de Michelet, touchant l'influence du prêtre sur la Vendée, en 1793.

ou cinquante nobles, qui ont lieu une fois ou deux par semaine, soit aux Lavoirs, soit aux Herbiers, soit aux Combouros.

» Le moyen d'excitation dont on se sert est la soustraction des journaux, qui n'arrivent que par commissionnaires, la poste passant seulement à Beaupréau, Chemillé et Chollet.

» Parmi les villes et les villages qui ne cachent en aucune façon l'espoir d'un prochain soulèvement, il faut compter en première ligne Beaupréau, Montfaucon, Chemillé, Saint-Macaire, le May et Trémentines.

» Le cœur de la révolution royaliste est à Montfaucon ; fût-elle éteinte par toute la France, là on sentirait encore battre l'artère de la guerre civile. Cette révolution éclaterait infailliblement par la présence du dauphin, de Madame, ou même tout simplement le jour où il y aurait déclaration de guerre entre la France et une puissance étrangère quelconque, mais surtout si cette puissance était l'Angleterre, laquelle, pour la troisième fois, jetterait des armes et des hommes sur les côtes, éloignées seulement de dix à onze lieues du département de Maine-et-Loire, où ces hommes et ces armes pénétreraient sans obstacle par l'ouverture qui se trouve entre Clisson et Chollet.

» Les moyens de prévenir une insurrection nous paraissent être ceux-ci :

» 1° Percer des routes.

» En général, le peuple ne voit, dans une route percée à travers un pays impraticable, qu'une facilité donnée au commerce de s'étendre. Le gouvernement, s'il est libéral, y verra, de son côté, un but politique; la civilisation suivra le commerce, et la liberté, la civilisation. Les relations avec les autres départements dépouilleront le département à craindre de sa rudesse primitive; les nouvelles vraies se répandront facilement; les nouvelles fausses seront aussitôt démenties; des bureaux de poste s'ouvriront dans tous les chefs-lieux de canton; la gendarmerie y établira un service actif et régulier; puis, enfin, les troupes y circuleront, en cas de besoin, d'une manière incisive.

100870

» Les routes à faire dans le département de Maine-et-Loire devraient aller du Palet à Montfaucon en passant par Saint-Crespin; à Montfaucon, la voie se séparerait en deux branches : l'une se rendrait à Beaupréau, par la Renaudière, Villedieu et la Chapelle-au-Genêt; l'autre s'avancerait jusqu'à la Romagne, où elle rejoindrait la route de Chollet par la Jarrie et Roussay.

» Le commerce qui s'établirait sur ces routes serait celui des vins d'Anjou, des bestiaux de Bretagne et des toiles de Chollet; il ne peut se faire maintenant qu'à dos d'homme ou sur des charrettes à bœufs, qui ne versent pas, mais qui, en raison des mauvais chemins, nécessitent parfois, pour une seule voiture très-peu chargée, un attelage de huit ou dix bêtes.

» Les routes devraient être faites par les ouvriers du pays, parce qu'elles répandraient quelque argent dans la classe pauvre; parce que les paysans connaissent les endroits d'où l'on peut tirer le meilleur cailloutis; parce que les nobles, dont l'intention positive est de s'opposer à l'ouverture de ces routes, soulèveraient facilement les paysans contre les ouvriers étrangers qui enlèveraient à ceux-ci un salaire qu'il, regarderaient comme leur étant légitimement dû; parce que enfin, les paysans choisis pour faire les routes s'opposeraient d'eux-mêmes à toute tentative de la noblesse ayant pour but d'empêcher leur exécution.

» 2° Transporter dans des villages au delà de la Loire dix douze prêtres, en ajoutant à leurs appointements une centaine de francs, pour les empêcher de crier au martyres — et notamment ceux de Tiffauges, de Montauban, de Torfou et de Saint-Crespin.

» Envoyer, à leur place, dans ces paroisses, des prêtres dont le gouvernement serait sûr.

» Ils n'auraient rien à craindre, leur caractère les rendant sacrés pour tout paysan, qui pourra haïr l'homme, mais respectera la soutane.

» 3° Une grande partie des nobles qui se rassemblent, afin d'aviser aux moyens de renouveler la guerre civile, jouissent,

de pensions assez considérables que le gouvernement continue à leur payer : rien de plus facile que de les prendre en flagrant délit; dès lors, le gouvernement pourra cesser, avec justice, de payer ces pensions, et les répartir, par portions égales, entre les anciens soldats vendéens et républicains, dont les haines mutuelles s'amortiront ainsi de trimestre en trimestre.

» De cette manière, il n'y aura plus, dans l'avenir, de Vendée possible, puisque, à la moindre émeute, le gouvernement n'aura qu'à étendre le bras et à disposer ses troupes sur les grandes routes pour isoler les rassemblements.

» Et que l'on ne croie pas que ces hommes, éclairés depuis 1792, en soient arrivés à ne plus se lever pour le fanatisme et la superstition : on se tromperait étrangement; ceux mêmes que la conscription de Bonaparte a tirés de leurs foyers et promenés par le monde ont perdu graduellement, depuis qu'ils sont rentrés dans leurs chaumières, leur instruction momentanée pour reprendre leur ignorance primitive.

» J'en citerai un exemple.

» Je chassais avec un brave militaire qui avait servi douze ans sous Napoléon. — Sur le versant d'une colline, près de la Jarrie, se dressait, à douze pieds de hauteur, une pierre ayant la forme d'un cône renversé, touchant à la montagne par un côté de son bord supérieur, et par sa base, étroite comme un fond de chapeau, reposant sur un large rocher; quoique cette pierre pesât quinze ou vingt milliers, son équilibre était tel, qu'une main d'homme pouvait facilement l'ébranler. Je crus y reconnaître un monument druidique; mais, ne m'en rapportant pas à cette fausse instruction des gens du monde qui va souvent échouer contre la bonhomie grossière des paysans, j'appelai mon compagnon, et lui demandai ce que c'était que cette pierre, et qui l'avait apportée là.

» — C'est le diable! me répondit-il avec une conviction qui ne paraissait pas redouter de ma part la moindre contradiction.

» — Comment, c'est le diable? répétai-je étonné.

» — Oui, me répondit-il.

» — Mais dans quel but?

» — Voyez-vous d'ici le ruisseau de la Maine,... là-bas au fond de la vallée?

» — Parfaitement.

» — Eh bien, alors, vous distinguez un endroit où l'on pourrait le traverser sur des pierres qui sortent à fleur d'eau, si, juste au milieu de ces pierres, il n'y avait un vide.

» — Bon.

» — Ce vide devait être rempli par le rocher contre lequel nous sommes appuyés.

» — En effet, il est taillé de manière à s'y emboîter exactement, et à faire disparaître la solution de continuité qu'y produit son absence.

» — Je ne comprends pas bien ce que vous dites, reprit le paysan; mais tant il y a que c'est le diable qui était en train de bâtir ce pont pour aller voler les vaches des métayers; il n'y manquait plus que cette pierre, qu'il apportait sur son épaule, oubliant que le jour où il voulait terminer son ouvrage était un dimanche, lorsque, tout à coup, il aperçut la procession de Roussay, et que la procession de Roussay l'aperçut. Le prêtre, à cette vue, fit le signe de la croix; aussitôt les forces manquèrent à Satan, qui fut obligé de déposer ici même, à l'endroit où nous sommes, et pour toujours, cette pierre qu'il ne peut plus soulever... Voilà pourquoi le pont est interrompu, et pourquoi cette pierre tremble.

» C'était une explication comme une autre; force me fut de m'en contenter; si je lui avais donné la mienne, il est probable qu'elle lui eût paru plus absurde encore que ne me le paraissait à moi-même celle qu'il venait de me donner... »

Au bout de six semaines, grâce à mon guide, qui m'avait accompagné partout, je connaissais aussi bien qu'un habitant du pays, et peut-être même beaucoup mieux, non-seulement la Vendée passée, mais encore la Vendée à venir.

Je pris donc congé de madame Villenave et de sa fille;

j'embrassai la petite Elisa au front, et je partis pour Nantes

Au delà de Clisson, la compagnie de mon Vendéen me devenait inutile; je le quittai en essayant de lui faire accepter une récompense pour les services qu'il m'avait rendus; mais il refusa obstinément en disant que, quelque chose qu'il eût faite et dût faire encore pour moi, il resterait éternellement mon débiteur.

Nous nous embrassâmes, et je m'éloignai; — mais lui resta à la même place, me faisant des signes chaque fois que je me retournais.

A un angle du chemin, je le perdis de vue, et tout fut dit.

Vit-il? est-il mort? se souvient-il de moi? m'a-t-il oublié? A-t-il gardé au fond de son cœur cette pierre précieuse que l'on appelle la reconnaissance, ou l'a-t-il jetée si loin de lui, qu'il la chercherait vainement, et ne saurait plus même où la retrouver? Je l'ignore.

J'arrivai à Nantes une heure et demie après l'avoir quitté.

CLXIX

La révolution nantaise. — Régnier. — Paimbœuf. — Les aubergistes et les voyageurs. — Jacomety. — L'habitant de la Guadeloupe et sa femme. — Chasse aux mouettes et aux goëlands. — Axiome pour la chasse maritime. — Le capitaine de *la Pauline*. — Femme et hirondelle. — Superstition amoureuse. — Appareillage.

Nantes avait eu, comme Paris, sa révolution, son Raguse qui avait fait tirer sur le peuple, et son peuple qui avait écrasé le Ragusé. On me montra des maisons presque aussi belles de cicatrices que le Louvre ou l'Institut; le feu avait été si bien nourri de la part des troupes royales, qu'un jeune homme nommé Petit avait reçu, d'une seule décharge, trois balles dans le bras, une dans la poitrine, et un coup de fusil à plomb dans la figure; ce dernier lui avait été tiré d'une fenêtre, et lui venait d'un compatriote. Le blessé était en

pleine convalescence; mais un de ses amis, qui n'avait reçu qu'une chevrotine, était en train de mourir.

S'il est mort, c'est le onzième qui ait perdu la vie dans cette échauffourée secondaire.

Régnier — qui était déjà un charmant comédien, et qui est devenu, depuis, un des soutiens de la Comédie-Française, — se trouvait alors à Nantes, et y donnait des représentations fort suivies.

Je passai là deux ou trois jours au milieu des anciens souvenirs de la Révolution, ravivés pour moi par M. Villenave, qui, on le sait, avait failli jouer, dans ce grand drame dont la Convention était l'auteur, et dont Carrier était le metteur en scène, le rôle de victime. S'il a y a au monde un nom conservé intact dans l'exécration publique, c'est à coup sûr celui de Carrier!

Je partis de Nantes pour Paimbœuf. Je n'avais vu la mer qu'au Havre, et l'on m'avait dit que ce n'était presque pas la mer; j'étais curieux de voir une mer véritable, une mer à tempêtes, une mer que les marins eux-mêmes appellent la *mer sauvage*.

Je ne connais rien au monde de plus mélancolique que ce ruban de maisons qui frange la Loire pendant l'espace de cinq ou six cents pas, et qu'on appelle Paimbœuf! On dirait être à mille lieues de Paris, hors de toute civilisation. Devant ces braves gens qui regardaient passer à leurs pieds un fleuve grand comme une mer, et qui ne me paraissaient occupés qu'à raccommoder leurs filets et à *aller en pêche*, je me demandais ce que pouvaient leur importer les révolutions du cratère parisien, dont la lave ne saurait les atteindre, et dont ils ne voient jamais ni la flamme ni la fumée.

Cela leur importait cependant, car on parlait hardiment à Paimbœuf d'une nouvelle Vendée.

Au reste, la distance qui sépare Paimbœuf de Paris met toutes les choses de la vie à un prix dont on ne peut avoir d'idée dans les provinces centrales de la France. Il faut dire que, pour le voyageur, ce bon marché qu'on lui vante parfois, ces homards à six ou huit sous, ces turbots à deux francs,

ces raies dont on ne veut pas, et ces crevettes que l'on vous jette aux jambes, restent tout simplement un mythe : pour lui, le prix des auberges est, à une très-légère différence près, toujours le même; il y a, du nord au midi et de l'est à l'ouest, un tarif adopté par MM. les aubergistes, et qui maintient les voyageurs dans cette excellente habitude de ne séjourner nulle part à peu de frais.

Nous dînâmes chez le Philippe du lieu : il se nommait Jacomety; notre dîner nous coûta cinquante sous à table d'hôte; c'était dix ou vingt sous de différence avec les tables d'hôte du reste du royaume.

A cette table mangeait près de moi, ou plutôt ne mangeait pas, une jeune femme fort triste; son mari, placé à sa droite, avait pour elle tous les soins d'un amant, et, cependant, à chaque minute, le cœur de la belle affligée suffoquait gros de larmes dont les plus indiscrètes apparaissaient au bord de sa paupière, et parfois, malgré les efforts qu'elle essayait pour les retenir, roulaient le long de ses joues.

Je ne pus m'empêcher d'écouter les quelques mots que mes deux voisins échangeaient entre eux, et j'appris bientôt que le jeune homme, habitant de la Guadeloupe, venait d'épouser aux environs de Tours cette charmante jeune femme, qu'il enlevait au jardin de la France pour la conduire dans le jardin des Antilles. La pauvre enfant, à part le guide qu'elle venait de donner à ce côté aveugle de la vie qu'on appelle l'avenir, ne connaissait rien du pays qu'elle allait voir, et, en attendant les enfants qui, en buvant son lait, devaient sécher ses larmes, elle pleurait les amis et les parents qu'elle laissait sur cette vieille terre d'Europe, et peut-être aussi cette vieille terre d'Europe elle-même.

A la même table dînait le capitaine qui devait emmener les deux époux; ce fut par lui que je sus la plupart de ces détails. C'était le lendemain qu'on devait appareiller; je lui demandai la permission d'aller à son bord jusqu'au moment du départ, ce qu'il m'accorda de grand cœur.

Le bâtiment était à l'ancre entre Paimbœuf et Saint-Nazaire, et s'appelait *la Pauline*.

C'était un joli trois-mâts marchand, bien élégant, du port de cinq à six cents tonneaux.

Je ne dis rien de mon projet à mes deux voisins, sûr que, tout indifférent que je leur étais, le lendemain, au moment du départ, je deviendrais pour eux plus qu'un compatriote, — un ami!

Je passai le reste de la journée à suivre le bord de la rivière, et à envoyer des coups de fusil à des mouettes et à des goëlands que j'étais tout étonné de ne pas voir tomber. Un chasseur du pays, qui s'amusait de mon désappointement, et de qui je m'approchai pour lui demander si, comme le Styx, la Loire avait la propriété de rendre invulnérables les animaux ou les hommes qui se baignaient dans ses eaux, m'apprit, à mon grand étonnement, que, faute de savoir mesurer les distances maritimes, je tirais à une portée double de la portée ordinaire.

Il ajouta ceci comme principe absolu :

— Ne tirez jamais un oiseau de mer que vous ne puissiez voir distinctement son œil; quand vous voyez l'œil, le corps est à la distance du plomb.

J'appliquai à l'instant même cette maxime à l'exécution. J'eus patience; je laissai approcher un margat jusqu'à ce que je visse distinctement son œil comme un petit point noir; je tirai : l'oiseau tomba.

Le donneur de conseils me salua et tira de son côté, satisfait d'avoir appris quelque chose à un Parisien.

Je reproduis l'enseignement comme il m'a été donné; on ne saurait trop, petite ou grande, répandre une vérité, quelle qu'elle soit.

Je ne me rappelle plus quel philosophe disait que, s'il avait la main pleine de vérités, il se la ferait fermer par un cercle de fer, de peur qu'elle ne s'ouvrît par distraction, et que les vérités ne s'envolassent. Moi, j'ouvrirais les deux mains, et pousserais encore la vérité de toute la puissance de mon souffle. Rien ne vole si mal ou ne marche si lentement qu'une vraie vérité! Mais, comme une vérité coûte

toujours quelque chose à quelqu'un, celle qui venait de m'être révélée coûta la vie à trois ou quatre goëlands.

A mon retour à l'hôtel, je ne vis point nos deux époux; ils s'étaient renfermés chez eux.

Passé huit heures du soir, à la fin de septembre, il n'y a pas grande distraction à Paimbœuf; j'imitai donc l'exemple que me donnait le jeune couple, et je me retirai dans ma chambre en recommandant que l'on m'éveillât de manière à ce que je pusse profiter du premier canot qui irait à bord de *la Pauline*.

Ce fut le capitaine lui-même qui frappa à ma porte; je crois que le brave homme avait, pendant la nuit, sous la douce et trompeuse rosée du sommeil, laissé germer dans son esprit l'espérance de m'emmener; il me vanta le charme d'une longue traversée à bord d'un bon bâtiment, me parla de son cuisinier, qu'il mit fort au-dessus de celui de Jacomoly, et de sa table, qui n'avait de rivale que celle du *Rocher de Cancale*, à Paris.

Le capitaine avait dîné une fois au *Rocher de Cancale*, et ne manquait jamais de placer un mot sur l'excellence de la cuisine de Borel.

On était encore dans les beaux jours de la fin de l'été, et, comme je croyais faire une simple visite à *la Pauline*, je n'étais vêtu que d'un pantalon de nankin, d'un gilet de piqué blanc et d'une veste de velours.

Pour ceux qui ont appris à leurs dépens ce que c'est que d'avoir froid, ce détail, comme on le verra bientôt, n'est pas sans quelque importance.

C'était la première fois que je voyais de près un bâtiment sur le point de prendre la mer. Au Havre, j'avais bien visité un ou deux paquebots en partance pour Boston ou la Nouvelle-Orléans; mais, grâce à leur élégance, ces navires, destinés au transport des voyageurs, ressemblent à des hôtelleries, à des appartements garnis, à des corridors de théâtre, bien plus qu'à des navires.

La Pauline, au contraire, était le trois-mâts pur sang.

J'en examinai tous les détails avec une curiosité qui me

donne l'espérance de pouvoir faire, un jour, si l'occasion s'en présente, des romans maritimes comme Cooper ou tout au moins comme Eugène Sue.

J'en étais au beau milieu de mon examen, lorsque le canot aborda pour la seconde fois; il amenait nos deux jeunes époux et leurs bagages.

La jeune femme ne se donnait plus la peine de retenir ses larmes : elle pleurait abondamment et apertement. Cela fit qu'elle ne me vit point approcher de l'escalier de tribord, et que, quand je lui donnai la main afin de l'aider à passer de l'échelle sur le pont, elle poussa un petit cri de surprise.

— Ah! monsieur! me dit-elle, est-ce que, vous aussi, vous partez pour la Guadeloupe?

— Hélas! non, madame, lui dis-je; non, à mon grand regret; mais c'est justement parce que je reste que vous me trouvez ici.

— Je ne vous comprends pas, monsieur.

— Je vous ai vue triste; je sais que vous quittez des personnes qui vous sont chères... En ma qualité de compatriote, j'ai voulu prendre vos dernières commissions pour elles.

— Oh! monsieur, dit-elle, vous êtes trop bon!

Et elle regarda son mari, comme pour lui demander jusqu'où elle pouvait s'engager dans une pareille conversation avec un inconnu.

Celui-ci sourit et me tendit la main, pendant que, d'un coup d'œil, il donnait toute liberté à sa femme.

— Oui, dit-il, soyez assez bon pour vous charger des derniers adieux de ma chère Pauline à sa famille, et dites bien à sa mère, si vous la voyez, qu'avant trois ans nous reviendrons lui faire une visite.

— Trois ans!... murmura la jeune femme d'un air de doute.

— Mais dites donc à cette entêtée, monsieur, reprit le mari en approchant ses lèvres du front de sa femme, que l'on va maintenant à la Guadeloupe plus facilement qu'on n'allait autrefois à Saind-Cloud... Je n'ai pas trente ans, et j'ai déjà fait douze voyages de la Pointe-à-Pitre à Nantes.

— Oh! mon ami, tu me dis cela aujourd'hui, mais dix-huit cents lieues de traversée!...

— C'est-à-dire six semaines de voyage... Voilà une belle affaire, n'est-ce pas?

Je montrai à la jeune femme une hirondelle qui effleurait la mâture.

— Cet oiseau fait un pareil voyage deux fois par an, madame, lui dis-je, et l'instinct le conduit.

— Oui, mais c'est un oiseau, dit-elle en poussant un soupir.

J'essayai de donner un autre cours à la conversation.

— Monsieur, dis-je au mari, je vous ai entendu appeler madame : Pauline....*La Pauline* est le nom du bâtiment sur lequel nous sommes; est-ce par un effet du hasard ou de votre volonté que ce rapprochement existe?

— C'est par un effet de ma volonté, monsieur; il y avait trois ou quatre bâtiments en rivière; j'ai choisi celui-ci... Il m'a semblé qu'outre sa patronne céleste, c'était une patronne supplémentaire que je lui donnais... Est-ce que cette superstition vous fait rire?

— Non pas, monsieur, au contraire... Je comprends toutes les superstitions, et particulièrement celles dont l'amour est la base. Il m'a toujours semblé qu'il était impossible d'aimer sincèrement sans que la personne aimée fût l'objet de ces vagues terreurs qui rendent superstitieux le cœur le plus ferme.

La jeune femme m'écoutait depuis un instant.

— Oh! monsieur, me dit-elle en me tendant la main, quelle bonne idée vous avez eue là, de nous reconduire!

— Je puis donc espérer, madame, que vous me chargerez d'une dernière commission pour votre famille?

— J'ai écrit ce matin à ma mère, monsieur; mais, si, par hasard, vous vous arrêtez à Tours, et que vous puissiez disposer d'un moment, ayez la bonté de vous faire enseigner la maison de madame M...; dites-lui que nous vous avons rencontré, que vous nous avez reconduits jusqu'au bâtiment, et que, devant vous (elle sourit d'un air de doute), Léopold a promis de me ramener en France d'ici à trois ans.

— Je le lui dirai, madame, et je me ferai garant de la parole de monsieur.

Pendant ce temps s'était opéré à bord tout le mouvement qui indique l'appareillage. Le vent était est-sud-est, c'est-à-dire excellent pour sortir de la rivière; on n'avait donc attendu que le reflux, afin de se mettre en route avec cette double accélération qu'apportent à la marche d'un bâtiment le vent et la marée.

Aussi, tout à coup, la voix du capitaine nous fit-elle tressaillir.

Le pilote venait d'arriver de Saint-Nazaire, et le capitaine donnait ce premier ordre :

— Virez sur l'ancre à pic !

On eût dit, à cet ordre inattendu, que la pauvre voyageuse apprenait pour la première fois qu'il lui fallait quitter la France.

Elle poussa un léger cri, jeta plutôt qu'elle ne posa sa tête sur la poitrine de son mari, et se mit à pleurer à sanglots.

Je profitai de ce redoublement de larmes pour m'éloigner des deux nouveaux époux, et pour aller dire au capitaine que, quand il le jugerait convenable, j'étais prêt à retourner à terre.

— Eh! me dit-il, vous êtes donc bien pressé de nous quitter? Je comptais vous garder à déjeuner et à dîner, ou tout au moins à déjeuner, car ajouta-t-il en regardant le ciel, je doute que beaucoup de passagers dînent aujourd'hui.

— Bon! lui répondis-je, et, une fois en mer, comment vous seriez-vous débarrassé de moi

— De la façon la plus naturelle : vous seriez retourné à terre sur le pilote côtier.

— Tiens, au fait... est-ce possible?

— Tout est possible à qui désire.

— Eh bien, je déjeune!

— Alors, vous ne nous quitterez qu'aux Piliers; vous reviendrez avec le pilote, auquel vous donnerez un écu, et vous passerez pour un Anglais qui a voulu tâter du mal de mer.

— C'est dit... Arrangez la chose avec lui.

Il appela le pilote, lui dit quelques mots tout bas, me montra à lui de l'œil ; le pilote fit, de la tête, un signe d'acquiescement.

— La ! dit le capitaine, voilà une affaire bâclée !

Puis, s'adressant aux matelots qui avaient amené le navire à pic :

— En haut du monde, pour larguer les huniers et les basses voiles, les focs et la brigantine !

— Ah çà ! capitaine, lui dis-je, n'allez pas m'en faire autant, à moi, que Bougainville à son ami le curé de Boulogne !

— Oh ! soyez tranquille... D'ailleurs, je ne fais pas le tour du monde (1) !

Et, se tournant vers ses hommes :

— Range à hisser et à border les huniers ! cria-t-il.

CLXX

Le déjeuner sur le pont. — Saint-Nazaire. — A quoi ne pensent jamais les maris. — Noirmoutiers. — Belle-Ile. — Je quitte les deux Pauline. — L'échelle de cordes. — Le canot. — Un bain complet. — L'auberge de Saint-Nazaire. — Je jette l'argent par les fenêtres. — Une fournée d'habits. — Retour à Paris.

Pendant que la manœuvre s'exécutait, je rejoignis nos deux époux.

— Eh bien, monsieur, me dit la jeune femme, voici le moment de retourner à terre, et vous allez me quitter.

— Pas encore, madame, lui dis-je.

Son regard s'arrêta sur moi.

— Pas encore ? répéta-t-elle.

— Non, madame ; j'ai obtenu du capitaine de ne vous quitter qu'au dernier moment... Je déjeune avec vous, et nous avons encore quelques bonnes heures à parler ensemble de la France.

— Merci, monsieur, me dit à son tour le mari.

(1) Voir *le Curé de Boulogne*, p. 59 du t. II de *Bric-à-Brac*.

En ce moment, toutes les personnes venues à bord soit pour affaires de commerce, soit pour affaires de cœur, firent leurs adieux, descendirent dans les barques, et s'éloignèrent du bâtiment.

L'ancre fut tirée hors de l'eau, puis caponnée, et *la Pauline* commença d'obéir au double mouvement du courant et de la brise.

Ce mouvement, tout insensible qu'il était, fut un nouveau sujet de douleur pour la jeune femme.

J'allai au capitaine.

— Capitaine, lui dis-je, je crois que vous feriez un grand plaisir à vos passagers... à deux, du moins... en ordonnant qu'on serve le déjeuner sur le pont.

— Pourquoi cela?

— Parce que voici là-bas une jeune femme qui désire prendre tout ce qu'elle pourra de la France avant de la quitter, et que, pendant tout le temps qu'elle sera dans l'entre-pont, elle ne verra pas la France.

— Rien n'est plus facile, dit le capitaine, je n'ai que cinq passagers à ma table

— Alors, c'est dit?

— C'est dit.

Nous étions à la hauteur de Saint-Nazaire, qui s'élève tristement au milieu des sables et des bruyères sans un arbre où puisse se reposer la vue. Et, cependant, la jeune femme embrassait des yeux l'aride paysage avec autant d'avidité que si ses regards eussent flotté sur une prairie suisse ou un lac écossais.

— Madame, lui dis-je, je vous préviens de la part du capitaine, que nous allons déjeuner.

— Oh! moi, dit-elle, je ne mangerai pas.

— Laissez-moi vous dire que je suis sûr du contraire, madame...

Elle secoua la tête.

— Attendu, continuai-je, que nous déjeunons, non pas dans l'entre-pont, mais sur le pont.

— C'est vous qui avez demandé cela au capitaine! s'écria-

t-elle, comme si je venais de réaliser un désir auquel son esprit n'osait pas même s'arrêter.

— Mais oui, lui dis-je en riant.

— Oh! mon ami, reprit-elle en se retournant vers son mari, vois donc comme monsieur est bon!

— Ma foi, dit-il, aie-lui-en toute reconnaissance; je n'y eusse pas pensé, moi.

Comment se fait-il que les maris, même les plus amoureux, même les plus nouveaux mariés, ne pensent jamais aux choses auxquelles pensent les étrangers!

Je livre cette réflexion à la sagacité des psychologistes qui, par hasard, liront ce livre.

La table fut mise sur le pont; la jeune femme mangea peu, mais ne perdit pas un instant de vue les deux bords de la Loire, qui allait sans cesse s'élargissant.

Au fur et à mesure que nous approchions de la mer, l'eau changeait de couleur, et, de jaune, devenait verdâtre; puis on voyait moutonner un commencement de vagues.

Dès que nous eûmes doublé Saint-Nazaire, nous nous trouvâmes au fond d'une espèce de V gigantesque qui, par sa partie la plus évasée, nous montrait l'horizon infini de la mer.

C'était la première fois que cette mer qu'elle allait traverser apparaissait aux yeux de la jeune femme, et il était facile de voir qu'elle lui produisait une profonde impression de terreur.

Sans qu'il y eût gros temps, la mer était houleuse; mais ce n'était point cette houle qui impressionnait la mélancolique voyageuse, ce n'étaient point ces vagues blanchissantes à leur cime qui la faisaient pâlir; c'était cette idée de l'infini, c'était ce sentiment de l'espace qui s'attache aux océans.

Vers deux heures de l'après-midi, nous entrions en pleine mer.

Alors, nous avions, à gauche, l'île de Noiromutiers (*nigrum monasterium*), laquelle doit son nom à un monastère de bénédictins, qui y fut fondé au VII^e^ siècle par saint Philibert, et que détruisirent, au IX^e^, ces Normands dont la vue avait attristé les dernières années de Charlemagne; — à droite,

Belle-Ile, l'île de Fouquet, qui devait donner, plus tard, son nom à l'héroïne d'une de mes comédies, et, plus tard encore, devenir le théâtre du dénoûment de la triple épopée des *Mousquetaires*, et fournir à mon pauvre ami Porthos une tombe digne de lui. Alors, ces différents noms me frappaient comme des sons indifférents; mais, restés néanmoins au fond de ma mémoire, ils devaient en sortir un jour avec tout cet échafaudage des rêves de mon imagination, Délos flottantes qui s'arrêteront plus ou moins avant dans les espaces de l'avenir.

En face de nous s'étendait la mer aux crêtes dentelées, se joignant, vers l'horizon, à un ciel tout assombri de nuages dans lesquels le soleil commençait à s'ensevelir. Nous étions à trois lieues du port à peu près, à la hauteur de cet écueil qu'on appelle les Piliers; les mauvaises passes étaient franchies, le vent tournait au sud-sud-ouest, et fraîchissait. Le pilote déclara que sa besogne était finie, qu'il remettait le commandement au capitaine, et qu'il allait regagner la terre.

Quant à moi, je regardai avec une certaine inquiétude, je l'avoue, les moyens de descente qui m'étaient offerts pour passer du bâtiment dans la barque.

Ces moyens se réduisaient à une simple échelle de cordes collée aux flancs arrondis du navire.

Et, par-dessus tout cela, le navire filait ses sept nœuds à l'heure.

Il y eut un moment où j'eus bien envie de ne descendre qu'à la Guadeloupe.

Par bonheur, le capitaine comprit ce qui se passait en moi; il réfléchit qu'un petit retard de dix minutes n'était rien sur un voyage de six semaines.

— Allons, me dit-il, faites vos adieux, tandis que je vais mettre le bâtiment en panne.

Puis il cria :

— La barre dessous!

A l'instant même, les voiles fasièrent. On exécutait pour moi la même manœuvre que pour un homme tombé à la mer.

— Carguez la grande voile! reprit le capitaine, les voiles du grand mât sur le mât!

Le navire s'arrêta, ou à peu près. Le pilote était déjà dans son canot.

Je m'approchai de la pauvre exilée; ses larmes coulaient silencieusement le long de ses joues.

— Vous vous acquitterez de ma commission, n'est-ce pas, monsieur? me dit-elle d'une voix entrecoupée.

Je la saluai en signe d'adhésion.

— Vous embrasserez ma mère pour moi, n'est-ce pas?

— Je vous le promets, madame.

— Mais, dit le mari, si tu veux que monsieur embrasse ta mère pour toi, il faut d'abord que tu l'embrasses lui-même.

— Oh! oui, s'écria la jeune femme avec effusion, je ne demande pas mieux.

Et elle me jeta ses bras autour du cou.

Chose étrange! cette femme et moi ne nous étions jamais vus la veille au soir; le matin, nous étions encore des étrangers l'un pour l'autre; au moment du départ, nous étions des connaissances; le déjeuner nous avait faits amis; la séparation nous faisait presque frère et sœur. O mystères du cœur, incompris de la foule, et qui font de ceux à qui Dieu les a révélés des êtres privilégiés pour la souffrance. J'avais plus de peine à quitter ces amis d'un jour que je ne me promettais de plaisir à revoir des amis de vingt ans!

— Vous vous rappellerez mon nom, n'est-ce pas, monsieur? me dit la jeune femme.

— Tâchez de lire les prochains livres que je ferai, madame, et je vous promets que vous retrouverez ce nom dans un de mes premiers romans.

Il y avait bien aussi peut-être, au fond de cette attraction du bord, la préoccupation de la descente tant soit peu périlleuse à laquelle j'allais être obligé de me livrer...

Heureusement, j'avais bon nombre de spectateurs de mes manœuvres gymnastiques, et l'on sait combien, en pareil cas, double le courage l'idée que l'on vous regarde.

Je m'avançai donc bravement vers la muraille; je m'accro-

chai tout à la fois aux bas haubans du grand mât et à l'échelle, que, pour plus de facilité, le pilote — dans la crainte peut-être que je ne tombasse à la mer avant de lui avoir payé son petit écu — roidissait d'une main, tandis que, de l'autre, à l'aide d'une corde passée par un sabord, il maintenait la barque à portée du bâtiment.

Je n'avais pas descendu deux échelons, que le vent avait emporté mon chapeau. Je n'essayai pas même de le retenir: je n'avais pas trop de mes deux mains pour me cramponner à l'échelle.

Enfin, à ma grande satisfaction, et sans trop de gaucherie, j'arrivai à toucher le fond de la barque.

C'est une des vives joies que j'aie éprouvées de ma vie.

A peine fus-je assis sur un des bancs du canot, que le pilote lâcha en même temps l'échelle et la corde, et que nous nous trouvâmes à trente pieds de *la Pauline*.

J'entendis aussitôt la voix du capitaine qui criait:

— Faites porter les voiles du grand mât!

A l'instant, les voiles cessèrent de fasier et le bâtiment reprit sa course.

Nos deux jeunes gens étaient à l'arrière, l'homme me faisait signe avec son chapeau, la femme avec son mouchoir.

Pendant ce temps-là, le pilote orientait une petite voile; je m'aperçus qu'elle était orientée à la façon dont la barque inclina tout à coup; si je ne me fusse retenu au bordage opposé, je coulais tout bonnement à la mer.

Décidément, la plaisanterie commençait à me paraître mauvaise: — d'autant plus que le pilote, qui parlait à peine français, et qui était avare du peu de mots qu'il savait de notre langue, regardait l'horizon avec une ténacité qui m'inquiétait.

C'est qu'à mesure que nous nous approchions des côtes, la mer grossissait.

En outre, la nuit venait rapidement; je voyais encore le trois-mâts, parce que sa pyramide de voiles se détachait sur l'horizon empourpré du soleil couchant; mais il était certain que le trois-mâts ne pouvait plus nous voir, ou que, s'il nous

voyait, nous avions, pour lui, l'aspect d'une mouette ou d'un goëland perdu dans les vagues.

Ceux qui se sont trouvés dans une frêle barque, au fond d'un de ces abîmes liquides, avec une muraille mouvante à droite et à gauche, l'immensité devant et derrière, et le ciel nuageux au-dessus de leur tête, savent seuls ce que le vent leur a dit en passant à travers leurs cheveux mouillés d'écume.

Au bout d'une demi-heure, le pilote fut obligé d'abattre sa voile. Il prit les avirons, mais les avirons mordaient mal sur les lames.

De place en place, nous voyions les vagues, plus hautes et plus blanches, lancer dans les airs leur embrun, que le vent nous apportait comme une pluie fine et glacée. C'étaient les endroits où la vague se brisait contre les rochers.

Par bonheur, le flux nous poussait vers la terre; mais, en même temps que le flux nous servait ainsi, le vent nous faisait dévier de l'embouchure de la Loire, et nous jetait le long de la côte du Croisic.

Quant à moi, il m'était impossible de deviner où j'étais; la nuit venait de plus en plus, le cercle de l'obscurité se rétrécissait; nous avions à peine vingt pas d'horizon.

Je pris le parti de me cramponner au fond du canot, et de ne plus m'occuper de rien, que de ne pas rouler à la mer; seulement, assis au fond comme je l'étais, je trempais à moitié dans l'eau de mer que nous avions embarquée alors que nous allions à la voile. Deux heures se passèrent ainsi, qui, je l'avoue, me parurent les deux plus longues heures que j'eusse encore vécues.

Dans un moment où je me soulevais pour regarder, je vis le pilote se donner un grand mouvement; puis la barque bondit comme si elle eût été folle; nous passâmes sous une espèce de cataracte qui dominait la crête sombre d'un rocher... Cette fois, je crus que tout était fini : l'eau était entrée par le col de ma chemise, et ruisselait jusque dans mes guêtres.

Je fermai les yeux, et j'attendis.

Au bout de cinq minutes, comme je me sentais toujours dans la barque, je les rouvris. Nous n'étions ni mieux ni plus mal, et rien n'était changé, si ce n'est qu'on entendait le bruit du ressac contre la côte; il était évident que nous n'en étions plus éloignés que d'une ou deux encablures. Le pilote se tenait au gouvernail, et, poussé par le flux, laissait toute la besogne à la mer; son seul travail — et ce travail ne me paraissait pas facile — était de se diriger à travers les rochers.

Tout à coup il se leva en me criant :

— Tenez-vous bien.

La recommandation était plus qu'inutile : je serrais la banquette à y laisser l'empreinte de mes doigts.

J'éprouvai un choc violent, comme si le fond de la barque eût ratissé un lit de galets.

Le pilote passa rapidement au-dessus de moi, et sauta dans la mer.

Je ne comprenais rien à cette évolution, lorsqu'en me soulevant je l'aperçus, dans l'eau jusqu'à la poitrine, tirant la barque à lui avec une corde.

A quinze pas de nous était la falaise. J'eus grande envie de sauter à côté de mon homme; mais, comprenant mon intention :

— Non, non, dit-il, tenez-vous tranquille... Nous sommes arrivés.

En effet, la première vague poussa la barque si près du rivage, qu'elle s'y engrava.

— Maintenant, me dit le pilote en s'approchant de moi, montez sur mon dos.

— Pour quoi faire?

— Pour ne pas vous mouiller.

La précaution était bonne, mais venait un peu tard : j'étais trempé comme une éponge.

— Merci de votre obligeance, lui dis-je, mais ce n'est pas la peine.

Et je sautai dans la mer.

En ce moment arriva une vague qui me passa par-dessus la tête.

— Bon! dis-je, le bain sera complet!... Ah! sacré imbécile que je suis de faire de pareilles promenades, quand rien ne m'y force!... Ah!...

Cette dernière exclamation m'était arrachée par la satisfaction que j'éprouvais de me retrouver sur la terre ferme.

Nous venions de débarquer dans cette petite anse qui se trouve entre Saint-Nazaire et le Croisic, à une lieue et demie à peu près de l'une et de l'autre de ces deux villes. J'avais le choix. Seulement, le Croisic m'éloignait d'une lieue et demie, tandis que Saint-Nazaire me rapprochait d'autant.

Il n'y avait donc pas d'hésitation à avoir : je me décidai immédiatement pour Saint-Nazaire.

Quant au pilote, il restait avec sa barque.

Le vent sifflait aussi sec que sur la plate-forme d'Elseneur, au moment où va apparaître le fantôme du roi de Danemark. Je n'avais qu'un moyen de me réchauffer : c'était de me donner le plus de mouvement possible. J'allongeai cinq francs dans la main du pilote, au lieu de trois que je lui avais promis, et, la tête nue, les deux mains dans mes goussets, n'ayant pas un fil de mes vêtements qui ne fût mouillé de cette charmante eau de mer qui ne sèche jamais, je me mis à suivre le rivage au petit trot.

Une heure après, j'arrivais à Saint-Nazaire, et je frappais à la porte de la seule auberge du lieu, laquelle faisait toute sorte de difficultés pour s'ouvrir et recevoir, à onze heures du soir, un homme sans chapeau.

Le dialogue qui devait amener mon introduction se prolongeant à l'infini, et ne promettant pas de se terminer à ma satisfaction, je pris le parti de jeter à travers la fenêtre du premier étage, de l'appui de laquelle l'hôte me parlait, une pièce de cinq francs. De cette façon, l'hôte était sûr que je payerais mon coucher.

La pièce retentit sur le plancher de la chambre; l'aubergiste la ramassa, alluma une lampe, et, s'étant assuré que ma pièce était de bon aloi, se décida à m'ouvrir.

Dix minutes après, j'étais tout nu devant un immense feu de bruyères qui me rôtissait sans me réchauffer; mais j'étais

si heureux de sentir la terre sous mes pieds, que j'avais oublié le trop grand froid, et que je ne pensais pas à la trop grande chaleur.

L'hôte était devenu aussi aimable qu'il avait été rébarbatif d'abord; il m'offrit une de ses chemises que j'acceptai, bassina mon lit lui-même, et emporta mes habits pour les mettre au four.

Il avait, dans la journée, fait du pain et des galettes, de sorte que son four était encore tiède. Ma défroque y fut enfournée sur une plaque de tôle, et, grâce à cette invention, je retrouvai, le lendemain, mes habits secs comme de l'amadou.

A onze heures du matin, j'étais de retour à Paimbœuf; le soir, j'étais à Nantes; le lendemain de ce lendemain, j'étais à Tours, où je m'acquittais près de madame M... de la commission de sa fille.

Le même jour, je trouvai une place dans la malle-poste, et m'en emparai.

J'étais las du langage carliste que j'entendais depuis six semaines; j'avais besoin de revoir mon soleil de juillet, mon Paris révolutionnaire, mes monuments criblés de balles.

Lorsque j'arrivai, il pleuvait à verse; M. Guizot était ministre, et l'on grattait la façade de l'Institut!

CLXXI

Lettre confidentielle de Louis-Philippe à l'empereur Nicolas. — Réponse du czar. — Ce que pouvait la France après la révolution de juillet. — Louis-Philippe et Ferdinand VII. — Les réfugiés espagnols. — La réaction à l'intérieur. — Grattage des monuments publics. — Protestation.

Ce dernier mot indique, en effet, où en était arrivée la réaction à Paris au moment où j'y rentrais, après mes six semaines ou deux mois d'absence.

On se rappelle la conversation du lieutenant général avec les républicains dans la soirée du 31 juillet, et comment

Louis-Philippe y avait mis à découvert son système de juste milieu, système qui avait tellement révolté l'âme de nos jeunes gens, que Cavaignac s'était écrié : « Oh ! s'il en est ainsi, monsieur, nous pouvons être tranquilles ; vous n'en avez pas pour quatre ans ! »

Cavaignac ne se trompait pas sur le résultat : il se trompait sur la date ; c'était une erreur de chronologie, voilà tout.

Au reste, une lettre rendue publique par celui-là même à qui elle avait été adressée, prince dont l'orgueil aristocratique et héréditaire se complaisait à l'abaissement d'un roi issu d'une révolution, avait donné, plus clairement encore que les paroles volantes d'une conversation, le programme du nouveau règne.

Cette lettre, on s'en passait des copies envoyées de Pétersbourg même : cette lettre était celle que le roi de France avait écrite à *monsieur son frère* l'empereur de toutes les Russies.

M. Athalin l'avait portée en courrier extraordinaire ; mais elle devait être remise à part de la lettre officielle qui annonçait l'avénement au trône du lieutenant général ; c'était la lettre faite pour n'être lue que de l'empereur de Russie, et la seule naturellement qui fut lue de tout le monde.

Elle semblait inexplicable aux hommes qui, depuis quinze ans, suivaient la politique du duc d'Orléans à l'endroit de la branche aînée, à ceux qui connaissaient sa conduite vis-à-vis de Charles X et du jeune duc de Bordeaux pendant les journées qui précédèrent sa nomination à la lieutenance générale, et celles qui la suivirent ; à ceux, enfin, qui savaient le rôle que le Palais-Royal avait joué dans toute cette grande mise en scène de l'expédition de Rambouillet, expédition qui avait déterminé, non pas la fuite, — Charles X conserva jusqu'à Cherbourg la dignité suprême, saine et sauve, — mais le départ de la famille royale.

Les meilleurs amis du roi Louis-Philippe niaient que la lettre fût de lui ; selon eux, cette lettre était apocryphe.

Comme je dois expliquer à beaucoup de personnes qui s'en sont étonnées, et à quelques-unes qui s'en étonnent encore, les causes de l'opposition que, dans la sphère étroite du citoyen

d'abord, et dans celle de l'homme de lettres ensuite, j'ai faite contre le gouvernement du roi Louis-Philippe, on permettra que je continue d'énumérer les motifs de cette répugnance politique, qui m'amena à donner ma démission au roi dans le moment où mon intérêt — si mon intérêt avait pu un seul instant l'emporter sur ma conscience — devait m'exciter, au contraire, à me rapprocher de cette fortune princière qui devenait une fortune royale.

J'ai dit les impressions produites en moi par cette lettre du duc d'Orléans au roi Charles X emportée par M. de Mortemart; j'ai dit comment ces poignées de main données, cette *Marseillaise* chantée, ce front essuyé, m'avaient poussé hors du Palais-Royal à l'heure même où le jeune duc de Chartres y faisait sa rentrée; j'ai dit l'espèce de honte qui m'avait cloué immobile devant cette affiche où le duc d'Orléans se prétendait *Valois*, au mépris des plus simples connaissances historiques, et, reniant saint Louis comme aïeul, se donnait pour chef de race François Ier, c'est-à-dire de tous nos rois le plus débauché, le plus impolitique, le plus infidèle à sa parole.

Au reste, ils savaient bien ce qu'il y avait d'honorable et de désintéressé dans mon opposition, ces trois fils du roi, le duc d'Orléans, le duc d'Aumale et le duc de Montpensier, que je n'eus jamais l'orgueil d'appeler mes amis, mais qui me firent plus d'une fois l'honneur de se dire les miens. On verra, lorsque j'aurai à parler d'eux, — et l'occasion s'en présentera souvent dans le cours de ces Mémoires, — si je suis fidèle à la mauvaise fortune, et s'ils sont pieux les souvenirs de mon cœur et de ma plume qui suivent les exilés dans leur retraite.

Eh bien, cette lettre du roi à l'empereur Nicolas — la chose est peut-être ridicule à dire — me fut une douleur, comme la réponse du czar me fut une honte.

Il me semble, à moi, que, pour qu'un pays soit véritablement grand, généreux et fort, il faut que chaque citoyen de ce pays soit en quelque sorte une fibre de l'organisation générale, et reçoive individuellement la secousse imprimée à sa nationalité, à sa gloire, à son honneur.

Voici cette lettre. Quelque longue qu'elle soit, nous la ferons

suivre de sa réponse. Notre seul commentaire sera de souligner certains passages :

« Monsieur mon frère,

» J'annonce mon avénement au trône à Votre Majesté par la lettre que lui présentera, en mon nom, le général Athalin ; mais j'ai besoin de lui parler avec une entière confiance sur les suites de la *catastrophe que j'aurais tant voulu prévenir*.

» Il y avait longtemps que je regrettais que le roi Charles X et son gouvernement ne suivissent pas une marche mieux calculée pour répondre à l'attente et au vœu de la nation ; j'étais bien loin de prévoir pourtant les prodigieux événements qui viennent de se passer, et je croyais même qu'à défaut de cette allure franche et loyale dans l'esprit de la Charte et de nos institutions, qu'il était impossible d'obtenir, il aurait suffi d'un peu de prudence et de modération pour que le gouvernement pût aller longtemps encore comme il allait ; mais, depuis le 8 août 1829, la composition du nouveau ministère m'avait fort alarmé. Je voyais à quel point cette composition était odieuse et suspecte à la nation, et je partageais l'inquiétude générale sur les mesures que nous devions en attendre. Néanmoins, l'attachement aux lois, l'amour de l'ordre ont fait de tels progrés en France, que la résistance au ministère ne serait certainement pas sortie des voies parlementaires, si dans son délire le ministère lui-même n'eût donné le fatal signal par la plus audacieuse violation de la Charte, *et par l'abolition de toutes les garanties de notre liberté nationale*, pour lesquelles il n'est guère de Français qui ne soit prêt à verser son sang. Aucun excès n'a suivi cette lutte terrible.

» Mais il était difficile qu'il n'en résultât point quelque ébranlement dans notre état social, et cette même exaltation des esprits, qui les avait détournés de tant de désordres, les portait, en même temps, vers des essais de théories politiques qui auraient précipité la France et peut-être l'Europe dans de terribles calamités ; c'est dans cette situation, sire, que

tous les yeux se sont tournés vers moi : *les vaincus eux-mêmes m'ont cru nécessaire à leur salut;* je l'étais peut-être plus encore pour que les vainqueurs ne laissassent point dégénérer la victoire ; j'ai donc accepté cette tâche noble et pénible, et j'ai écarté toutes les considérations personnelles qui se réunissaient pour me faire désirer d'en être dispensé, parce que j'ai senti que la moindre hésitation de ma part pouvait compromettre l'avenir de la France et le repos de tous nos voisins. Le titre de lieutenant général, qui laissait tout en question, excitait une défiance dangereuse, et il fallait se hâter de sortir de l'état provisoire, tant pour inspirer la confiance nécessaire que pour sauver cette Charte, si essentielle à conserver, dont feu l'empereur, votre auguste frère, connaissait si bien l'importance, et qui aurait été très-compromise si l'on n'eût promptement rassuré et satisfait les esprits.

» Il n'échappera ni à la perspicacité de Votre Majesté, ni à sa haute sagesse, que, pour atteindre ce but salutaire, il est bien désirable que les affaires de Paris soient envisagées sous leur aspect véritable, et que l'Europe, rendant justice aux motifs qui m'ont dirigé, entoure mon gouvernement de la confiance qu'il a droit d'en espérer. Que Votre Majesté veuille bien ne pas perdre de vue que, tant que le roi Charles X a régné sur la France, *j'ai été le plus soumis* et le plus fidèle de ses sujets, et que ce n'est qu'au moment où j'ai vu l'action des lois paralysée, et l'exercice de l'autorité royale totalement anéanti, que j'ai cru de mon devoir de déférer au vœu national en acceptant la couronne à laquelle j'ai été appelé. C'est sur vous, sire, que la France a surtout les yeux fixés : elle aime à voir dans la Russie son allié le plus naturel et le plus puissant; j'en ai pour garantie le noble caractère et toutes les qualités qui distinguent Votre Majesté impériale.

» Je la prie d'agréer les assurances de la haute estime et de l'inaltérable amitié avec laquelle je suis,

» Monsieur mon frère, de Votre Majesté impériale, le bon frère,

» LOUIS-PHILIPPE.

Une lettre si pleine de tendres assurances, si obséquieuse, si humble, eût bien mérité une réponse polie.

Voici celle de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies :

« J'ai reçu des mains du général Athalin la lettre dont il était porteur. Des événements à jamais déplorables ont placé Votre Majesté dans une cruelle alternative : elle a pris une détermination qui lui a paru la seule propre à sauver la France des plus grandes calamités, et je ne me prononcerai pas sur les considérations qui ont guidé Votre Majesté ; mais je forme des vœux pour que la Providence veuille bénir ses intentions et les efforts qu'elle va faire pour le bonheur du peuple français. De concert avec mes alliés, je me plais à accueillir le désir que Votre Majesté a exprimé d'entretenir les relations de paix et d'amitié avec tous les États de l'Europe, *tant qu'elles seront basées sur les traités existants et sur la ferme volonté de respecter les droits et obligations, ainsi que l'état de possession territoriale qu'ils ont consacrés;* l'Europe y trouvera une garantie de la paix, si nécessaire au repos de la France elle-même. Appelé, conjointement avec mes alliés, à cultiver avec la France, sous son gouvernement actuel, ces relations conservatrices, j'y apporterai, pour ma part, toute la sollicitude qu'elles réclament, et *les dispositions dont j'aime à offrir à Votre Majesté l'assurance, en retour des sentiments qu'elle m'a exprimés.*

» Je la prie d'agréer, en même temps, l'assurance de mes sentiments pour elle.

» NICOLAS.

Ainsi, Louis-Philippe en avait été pour ses frais de fraternité; Nicolas le tolérerait peut-être s'il respectait les traités de 1815, et on lui offrait des *dispositions* en échange de l'assurance des sentiments qu'il avait envoyés.

C'est que justement là était l'embarras de la situation nouvelle.

Nous avons dit que la révolution de juillet était la dernière armée de Waterloo; et, en effet, aussitôt le fait de la révolu-

tion accompli, tout ce qu'il y avait de cœurs généreux en France se tourna du côté de la Belgique, de l'Italie et de la Pologne.

La Belgique, à cette époque, faisait encore, on se le rappelle, partie de la Hollande, comme adjonction de territoire.

L'Italie, de même qu'aujourd'hui encore, râlait sous le genou de l'Autriche.

La Pologne, écartelée par la Prusse, la Russie et l'Autriche, n'avait pas même la consolation de réunir dans un même linceul ses membres dispersés.

Or, les cœurs généreux demandaient un remaniement de l'Europe; ils voulaient donner à ces troupeaux qu'on appelle les peuples des pasteurs choisis par eux-mêmes; ils refusaient de reconnaître ces bouchers auxquels, sur la table verte du congrès de Vienne, des diplomates sans cœur avaient partagé presque au hasard cent millions de corps et d'âmes.

Mais c'était cela justement que ne voulait pas Louis-Philippe. Louis-Philippe représentait la bourgeoisie, qui se compose de notaires, d'hommes d'affaires, de banquiers, d'agioteurs de bourse, de tripoteurs d'argent; et la bourgeoisie a son dieu à part, son dieu à elle, qui n'a rien de commun avec le dieu des grands esprits et des grands cœurs.

La situation était si élevée, que les yeux clignotants de cette bourgeoisie se baissaient éblouis avant de pouvoir monter jusqu'à elle.

En effet, après la revolution de 1830, la France pouvait jeter aux rois le défi d'une ambition sans limites; car elle pouvait non-seulement agir avec ses propres forces, mais encore, en se faisant l'alliée des peuples, augmenter sa puissance, et neutraliser celle des rois. Que fallait-il pour cela?

Il suffit que l'on jette les yeux sur l'état général des monarchies européennes, sur la Russie, avec son vautour du Caucase et sa gangrène de Constantinople; sur l'Autriche, avec son double cancer de l'Italie et de la Hongrie; sur la Hollande, avec sa Belgique hostile; sur l'Angleterre, avec son Écosse insoumise et son Irlande mourant de faim, pour comprendre qu'en parlant un peu haut, non-seulement nous se-

rions maîtres chez nous, mais encore que nous étenarions cette suprématie sur toute l'Europe.

Un instant, on crut, à propos de l'Espagne, que la France allait adopter cette large et splendide politique.

Il est vrai que le mobile qui faisait agir Louis-Philippe à l'endroit de l'Espagne était un sentiment tout personnel.

Aussi niais et presque aussi lâche que son aïeul Ferdinand de Naples qui n'avait pas voulu reconnaître la république française, Ferdinand d'Espagne n'avait pas voulu reconnaître la révolution de juillet, ou plutôt le prince qui venait d'hériter d'elle d'une façon presque aussi mystérieuse qu'il venait d'hériter du dernier des Condé.

Alors, dans un premier mouvement de colère, le roi Louis-Philippe avait reçu, conduit par M. Odilon Barrot, trois des membres du comité espagnol, MM. Loëve-Weimars, Marchais et Dupont; il avait traité son frère Ferdinand de coquin, et presque offert la corde avec laquelle il désirait le voir pendre (1).

Il avait fait plus : il avait, pour soutenir les tentatives des révolutionnaires espagnols, mis cent mille francs à la disposition de la Fayette.

De ce côté, du moins, on se croyait à l'abri de tout revirement politique. M. Girod (de l'Ain), préfet de police, distribuait ouvertement des feuilles de route aux réfugiés espagnols se dirigeant vers les Pyrénées; les impériales de toutes les voitures publiques étaient réservées à ces proscrits, qui allaient rentrer chez eux à la face du ciel, et, tout le long de la route, outre ces voyageurs privilégiés, on rencontrait des bandes de cinquante, de cent, de cent cinquante hommes qui, tambours battants, bannières déployées, marchaient vers la Bidassoa.

Enfin, M. Guizot, l'homme de Gand, c'est-à-dire l'homme de la réaction, avait dit tout haut :

(1) Voici les propres paroles du roi Louis-Philippe :

« Quant à Ferdinand VII, on peut le pendre si l'on veut; c'est le plus grand coquin qui ait jamais existé! »

— La France, en reconquérant, en 1823, l'Espagne aux idées absolutistes, a commis un crime politique ; elle doit donc une réparation à l'Espagne. Cette réparation sera donnée éclatante, complète !

C'était à M. Louis Viardot que M. Guizot avait dit ces paroles en l'invitant à les répandre.

On voit que nous n'allons pas à tâtons ; que nous n'accusons pas au hasard ; nous citons non-seulement les paroles dites, non-seulement les hommes qui les ont dites, mais encore les hommes à qui elles ont été dites.

Et, là-dessus, toutes ces victimes de Ferdinand VII, qu'on appelait Mendizabal, Isturitz, Calatrava, le duc de Rivas, Martinez de la Rosa, le comte de Toreno, le général Mina, le colonel Moreno, le colonel Valdès, le général Torrijos, le général Chapalangara, le général Lopès Baños, le général Butron, levèrent les bras au ciel et crièrent *Hosannah !*

En effet, des armes étaient envoyées si publiquement par MM. Guizot et de Montalivet, que l'ambassadeur d'Espagne, M. d'Ofalia, en fit l'objet d'une note diplomatique.

Nous avons dit, de Ferdinand VII d'Espagne, qu'il était aussi niais et presque aussi lâche que son aïeul Ferdinand IV de Naples ; nous aurions dû dire qu'il était plus lâche, car, à ce seul bruit d'armes qui se faisait en France, à ces seuls cris de liberté qui se poussaient dans le Midi, à ce seul roulement de tambours qui s'approchait de la frontière, il fit amende honorable, et reconnut Louis-Philippe avec l'expression de tous ses regrets d'avoir tardé si longtemps.

Or, quoiqu'il eût, comme nous l'avons dit, presque offert la corde pour le pendre, le nouveau roi voulait le repentir et non la mort du pécheur ; il retira, sans leur en rien dire, la main qu'il avait étendue sur les réfugiés espagnols, et ceux-ci, abandonnés à eux-mêmes, c'est-à-dire livrés à la vengeance de Ferdinand, furent tués, les uns sur le champ de bataille, et les autres, — oh ! ceci, c'est triste, c'est douloureux, c'est honteux à dire ! — les autres, poursuivis jusqu'au delà de la frontière, furent pris et fusillés sur le territoire français !...

Oh! sire, sire, ne sont-ce point les ombres de ces martyrs qui, vous apparaissant, le 24 février, firent de vous le roi inerte et fugitif qui alla s'abattre sur la place de la Révolution, au pied de l'Obélisque, à l'endroit même où était tombée la tête de cet autre roi qu'on appelait Louis XVI?

Quant à l'Italie, soulevée par les promesses de la Fayette, promesses que le vieux général croyait pouvoir tenir; quant à l'Italie, qui ne demandait pour accomplir sa révolution, que la présence d'un corps d'armée sur les Alpes, elle regarda en vain du côté de l'Occident: la route d'Annibal, de Charlemagne et de Napoléon resta solitaire?

Quant à la Pologne, on sait le mot immortel de M. Sébastiani: « L'ordre règne à Varsovie! »

A l'intérieur, la réaction n'était pas moins visible.

D'abord, on avait choisi pour ambassadeur à Londres M. de Talleyrand, ce Méphistophélès politique qui avait vu trépasser entre ses mains, et devant son sourire de squelette, la République, le Directoire, l'Empire et la Restauration.

L'abolition de la peine de mort avait avorté à la Chambre.

Enfin, l'ordre avait été donné de faire disparaître de la face des monuments publics la trace des balles de juillet.

Il est vrai que cette dernière ordonnance n'avait point passé sans opposition.

A mon retour à Paris, les murailles étaient encore couvertes d'une protestation qu'on me permettra de citer, parce que le caractère de l'époque est tout entier dans les quelques lignes qui la composent, et que le plus grand mérite de ces Mémoires doit être de conserver et de reproduire intacte pour l'avenir toujours disposé à devenir myope, la physionomie des temps au milieu desquels j'aurai vécu.

Voici cette protestation :

RESPECT AUX MONUMENTS.

« Chacune de nos époques de gloire a ses trophées et ses monuments; le grand homme a sa colonne de bronze et ses

arcs de triomphe; mais, pour nous, quel témoin vivant ira raconter aux peuples à venir les exploits de ce siècle de trois jours et de cette population immortelle? Quelle page d'histoire ira dire à la postérité à quel prix s'écroula cette monarchie de mille ans, vieillie dans le despotisme? Quel monument apprendra à nos neveux que, là, derrière ces colonnes mutilées, leurs pères tombaient en défendant la liberté?

» Notre charte, replâtrée en un jour, est-elle un monument digne du peuple roi?

» Nous n'avons à nous que des tombeaux, les traces des balles empreintes sur nos murs, et les sillons de mitraille qui décorent le fronton de nos palais. Ce sont là nos bas-reliefs, nos inscriptions, nos fastes de la grande semaine; le peuple y lit sa gloire, et le roi y trouve des leçons. Sur ces noires murailles, temple des sciences et des arts, les balles de Charles X ont écrit, en caractères ineffaçables, ce que nous pouvions attendre, non-seulement de l'amour, de la reconnaissance, mais encore de l'impartialité d'un Bourbon! Là, si on en eût religieusement conservé l'empreinte, peut-être eussions-nous retrouvé la trace des balles d'un autre Charles!...

» Quelle main vandale vient donc s'attaquer aujourd'hui à ces nobles vestiges? Un ordre sacrilége, émané de je ne sais quel pouvoir, voudrait faire disparaître ces brèches sublimes! Qu'elles disparaissent, et bientôt on oubliera que des milliers de victimes sont tombées pour un principe, et que le sang a ruisselé pour une liberté éphémère qui ne nous a souri que trois jours! Sont-ils des amis, sont-ils des frères, ceux qui osent ainsi insulter à nos exploits? Les Autrichiens, les Russes, les Prussiens, respectèrent notre Colonne, nos arcs de triomphe, et les insignes honteux du vainqueur du Trocadéro souillent encore l'arc de triomphe du vainqueur d'Austerlitz?

» *Courage, hommes du lendemain! courage! finissez-en avec l'héroïsme!* arrachez ces croix de bois, déchirez ces drapeaux tricolores qui décorent la tombe de nos frè-

res, et vous aurez effacé la dernière trace de notre révolution!

Signé : LANNOY, élève de l'École polytechnique; PLOCQUE, avocat; TH. MASSOT, avocat; GUYOT, étudiant en médecine; ÉTIENNE ARAGO, CH. LOTHON, élève de l'École polytechnique. »

Vous voyez, ils ne demandaient pas grand'chose, ces pauvres combattants de juillet qui venaient de se voir souffler la république, qu'on avait enfermés dans les traités de 1815, et à qui l'on avait donné pour roi un fils de régicide qui reniait la Convention; ils demandaient qu'on n'effaçât point la trace des balles des Suisses et de la garde royale empreintes sur la façade de leurs monuments. La demande, comme de raison, parut exorbitante, et fut refusée.

Donc, ainsi que je l'ai dit, à mon retour à Paris, M. Guizot était ministre, et l'on grattait la façade de l'Institut.

CLXXII

Le drame de Saint-Leu. — La bravoure du duc d'Aumale. — Arrestation de MM. Peyronnet, Chantelauze, Guernon-Ranville et Polignac. — Le domestique de madame de Saint-Fargeau. — Thomas et M. de Polignac. — Les ex-ministres à Vincennes. — L'abolition de la peine de mort à la Chambre. — La Fayette. — M. de Kératry. — Salverte. — Mort aux ministres. — Vive Odilon Barrot! et vive Pétion!

Avant de revenir à tous ces replâtrages de murailles, — qui ont bien leur importance, comme on le verra tout à l'heure, — finissons-en avec le sombre drame de Saint-Leu, et avec ce dernier des Condé que l'on trouva pendu un matin, comme une vieille épée rouillée, à une espagnolette de fenêtre.

Je dis *finissons-en avec le sombre drame de Saint-Leu*, parce que, dans le chapitre précédent, j'ai fait allusion, je crois, à la mort *mystérieuse* du prince de Condé.

Oui, certes, cette mort est mystérieuse; mais qu'on ne donne

pas à l'épithète un autre sens que celui que je lui donne moi-même.

Un de mes amis, de mes amis intimes, — le même qui, le matin du 17 août 1847, après sa sortie de la chambre à coucher de madame la duchesse de Praslin, déjeunant chez moi, où il venait de laver pour la seconde fois ses mains tachées du sang de cette malheureuse femme; le même qui, ce matin-là, me disait : « Je vous atteste que c'est le duc de Praslin qui a tué sa femme! » cet ami, le célèbre chirurgien Pasquier, savant comme Dupuytren, probe comme Larrey, m'a répété dix fois :

— C'est moi qui ai dépendu le prince de Condé de sa fenêtre; eh bien, sur mon âme et conscience, je déclare qu'il s'y était pendu lui-même!

Et je l'interrogeais sur ce sujet avec d'autant plus d'insistance, que j'avais connu ce pauvre prince à Villers-Cotterets, que j'avais mangé à la même table que lui chez M. Deviolaine, et qu'il avait été bon pour moi, tout enfant, tout étranger, tout inconnu que je lui étais.

Eh bien, sur mon honneur, à mon tour, je crois à la lettre ce que Pasquier m'a dit tant de fois, et me répétait encore exactement dans les mêmes termes quand, il y a deux ans à peine, nous allions tous deux, traversant la mer, rendre les derniers devoirs à ce roi mort à Claremont, — devoirs que, par je ne sais quelle susceptibilité de sa famille, j'ai eu le regret de ne pouvoir lui rendre pour mon compte; — je le crois, et, s'il n'était pas mort, lui aussi, mort avant l'âge, comme tant de mes amis, comme celui à qui sont dédiés ces Mémoires, j'invoquerais son témoignage, et ce témoignage, dénué de toute affection à cette famille royale dont si souvent il a eu à se plaindre, et dont si souvent il s'est plaint à moi, — son témoignage, dis-je, ne me manquerait pas.

Or, je crois qu'il est bon de dire, d'écrire, d'imprimer cela, en adjurant le mort comme j'eusse adjuré le vivant, à l'heure où, dans cette retraite que je me suis volontairement choisie sur une autre terre que la terre de France, le bruit m'arrive qu'on veut mettre en doute cette question de suicide.

Du reste, peu importe! Madame de Feuchères eût-elle été condamnée à l'expier sur l'échafaud; madame de Feuchères, enfin, dans une dernière confession, eût-elle accusé de complicité morale ou matérielle ceux que de basses haines ont voulu souiller de cette complicité; madame de Feuchères eût-elle proféré cet infâme mensonge, eût-elle proclamé cette odieuse calomnie, que, pour tous les esprits élevés, pour toutes les âmes honnêtes, l'ombre d'un soupçon ne pouvait point rejaillir jusqu'à ceux qu'elle tentait d'atteindre. Malheur aux partis qui saisissent de pareilles armes pour en frapper leurs ennemis! Comme le dauphin essayant d'arracher l'épée au duc de Raguse, ils se blessent eux-mêmes, et n'ensanglantent que leurs propres mains!

Pour quiconque tient une plume, et écrit en face de l'histoire, c'est un devoir de dire la vérité: je crois l'avoir toujours dite.

Pour quiconque tient une plume, et écrit en face de l'histoire, c'est une lâcheté de ne pas repousser la calomnie, et je la repousse.

Certes, il eût été beau, il eût été grand, il eût été sublime que le duc d'Orléans, déjà si riche de sa propre fortune comme prince, si riche encore de sa liste civile comme roi; il eût été sublime, répéterai-je, que le duc d'Orléans renonçât à cette succession fatale, et en fît, à quelque établissement de bienfaisance, à quelque fondation artistique, à quelque infortune nationale présente ou à venir, un legs gigantesque; mais ceux qui ont lu ces Mémoires connaissent la stricte économie du roi, cette économie qu'on a pu me reprocher de mettre au jour; on comprend ce que je veux en induire aujourd'hui. Eh bien, le caractère du prince donné, son tempérament admis, nous déclarons qu'il était au-dessus des forces de l'homme qui couvrait six pages de chiffres pour trouver un *boni* de 66 centimes, de renoncer à une succession de 66 millions, au moment où cette succession, si longtemps désirée, si longtemps attendue, venait, pour ainsi dire, d'elle même au-devant de lui.

Passons donc vite sur tout cela, comme nous avons dit, en

commençant ce chapitre, que notre intention était de le faire, et gardons-nous surtout de rendre responsable de cette fortune qui lui a été léguée, le jeune et noble héros de la *smala*.

Hélas ! tant de calomnies, tant d'indifférence, tant d'oubli, suivent les exilés, qu'il faut bien que, de temps en temps, quelques voix rappellent au pays qui les a nommés ses enfants bien-aimés, qu'ils n'étaient pas indignes de cet amour !

Un officier ne m'a-t-il pas répondu un jour, — il est vrai que cet officier avait reçu ses premières épaulettes du duc d'Aumale, — un officier ne m'a-t-il pas répondu, à moi qui vantais en sa présence la bravoure de ce pauvre banni :

— Brave?... Parbleu ! brave comme tout le monde !

Brave comme tout le monde ! quand j'ai entendu dire à Yousouf, — on ne contestera pas la bravoure de celui-là, j'espère ! — quand j'ai entendu dire à Yousouf, qui est prêt à le répéter, j'en suis sûr :

— Lorsque nous nous sommes trouvés, avec nos deux cent cinquante hommes, en face des quarante mille âmes dont se composait la smala ; que j'ai demandé au prince : « Monseigneur, que faut-il faire? » et qu'il m'a répondu : « Entrer là dedans, pardieu ! » lorsqu'il m'a répondu cela, me disait Yousouf, j'ai cru avoir mal entendu ; je l'ai fait répéter, et, lorsqu'il eut répété : « ENTRER LA DEDANS, VOUS DIS-JE ! » *le frisson m'a pris;* j'ai mis le sabre à la main, parce que je suis un soldat, mais je me suis dit à moi-même : « C'est fini ! nous sommes tous flambés ! »

Brave comme tout le monde ! quand Charras, — on n'accusera pas celui-là d'être orléaniste ; on ne l'accusera pas non plus d'avoir peur : c'est un de ces rares tempéraments qui aiment le danger pour le danger, *un soldat de nuit,* comme les appellent les connaisseurs ; — quand Charras me disait, en parlant de cette même prise de la smala :

— Pour entrer, comme l'a fait le duc d'Aumale, avec deux cent cinquante hommes au milieu d'une pareille population, *il fallait avoir vingt-deux ans, ne pas savoir ce que c'est que le danger, ou bien* AVOIR LE DIABLE DANS LE VENTRE ! *Les femmes seules n'avaient qu'à tendre les cordes des tentes sur*

le chemin des chevaux pour les culbuter, et qu'à jeter leurs pantoufles à la tête des soldats pour les exterminer tous, depuis le premier jusqu'au dernier!

Non, le duc d'Aumale n'a pas été brave comme tout le monde : il a été brave comme personne ne l'eût été, même les plus braves.

Je raconterai en son lieu et place ce qu'il me dit lui-même à cette époque, la première fois que je le vis après son retour.

Et, maintenant, revenons aux replâtrages des murailles, dont nous avons été écartés par cette digression sur la mort du prince de Condé et sur la bravoure du duc d'Aumale; j'écris, je le répète, avec mes sensations, et surtout avec mes convictions, et je proclame d'une voix aussi impartiale l'avarice et la ruse du père que le courage et la loyauté des enfants.

Au reste, la discussion qui s'était élevée pour savoir si les murailles de Paris resteraient mutilées ou non; si elles porteraient, comme une empreinte immuable, la date des 27, 28 et 29 juillet, ou si cette date serait effacée sur les pierres, ainsi qu'on voulait l'effacer dans les cœurs; cette discussion, disons-nous, avait, une portée bien autrement haute que les gratteurs de maisons et les recrépisseurs de monuments ne voulaient l'avouer.

Il s'agissait tout simplement de sauver les têtes des ministres de l'ex-roi, têtes vigoureusement menacées par la vindicte publique.

Quatre de ces ministres avaient été arrêtés. C'étaient, pour les nommer dans leur ordre d'arrestation, MM. de Peyronnet, de Guernon-Ranville, de Chantelauze et de Polignac.

Donnons quelques détails sur ces différentes arrestations; ces détails, les journaux du jour les enregistrent, on s'en préoccupe dans le moment, on se les transmet, on les répète; puis, peu à peu, on les oublie; le fait reste, le fait brutal et bête; puis arrive l'histoire, qui se borne à consigner ce fait dépouillé de tous ses détails, c'est-à-dire de tout son pittoresque.

Mais qu'importe à l'histoire? N'est-elle pas le squelette des événements, et pas autre chose?...

Quant à nous, nous aimons mieux le personnage vivant que la momie, et la momie que le squelette. En conséquence, nous tâcherons toujours de faire de l'histoire vivante, et ce ne sera que bien malgré nous que nous ferons de la momie ou du squelette.

M. de Peyronnet avait été arrêté le premier, à Tours.

Le lundi 6 août, à deux heures de l'après-midi, une chaise de poste qui traversait cette ville, ayant éveillé des soupçons, fut entourée par la garde nationale. Un seul homme se trouvait dans cette chaise de poste, et affectait de parler allemand. Il se donna d'abord pour un courrier de la maison Rothschild, et refusa de répondre aux autres questions, sous prétexte qu'il ne comprenait pas; mais les postillons, interrogés à leur tour, déclarèrent qu'un second voyageur était descendu de la voiture, à un kilomètre des premières maisons, avec intention probablement de tourner la ville.

Deux gardes nationaux se détachèrent à l'instant et se dirigèrent vers la route de Bordeaux; bientôt ils aperçurent un homme marchant à grands pas sur la levée de Grammont. Un garde champêtre qui venait à la rencontre de cet homme comprit, aux signes des gardes nationaux, qu'il fallait l'arrêter. Sommé de dire qui il était, l'étranger exhiba un passe-port au nom de Cambon; malgré ce passe-port, on le fouilla, et la lettre P, brodée sur son mouchoir et gravée sur sa tabatière, acheva d'éveiller des doutes au sujet de son identité.

En ce moment, deux autres personnes survinrent, et l'une d'elles, ayant regardé l'étranger attentivement, déclara qu'elle le reconnaissait pour M. de Peyronnet.

L'ex-ministre jouait de malheur : celui des nouveaux arrivants qui le reconnaissait était un ancien magistrat qu'il avait destitué.

L'autre, sans le connaître personnellement, avait eu affaire à lui à propos d'un jeune homme de Tours, nommé Sirjean, condamné pour délit politique; il avait demandé à M. de Peyronnet la grâce de ce jeune homme, ou tout au moins un adoucissement à sa peine, et il n'en avait tiré qu'un refus brutal.

Tous deux haïssaient donc particulièrement M. de Peyronnet, et, l'ayant pris par le collet de son habit, ils le ramenèrent ainsi dans la ville.

Conduit à la prison de Tours, sans que les injures et les mauvais traitements qu'il avait subis eussent en rien altéré le calme de sa physionomie, M. de Peyronnet y avait été écroué.

Le même jour, une autre arrestation eut lieu à Tours : c'était celle de MM. de Chantelauze et de Guernon-Ranville. La veille déjà, ils s'étaient présentés au haut de la tranchée Barthélemy; mais, apprenant que l'on fouillait les voitures et que l'on visitait les voyageurs, ils se retirèrent. Le lendemain matin, les paysans, rencontrant dans la campagne deux hommes qui semblaient égarés, les arrêtèrent, les conduisirent à un petit village nommé la Membrole, et les remirent à la gendarmerie, qui les amena tous deux garrottés à Tours.

Quant au prince de Polignac, on fut quelque temps à le chercher vainement, et l'on croyait déjà qu'il avait passé la frontière, lorsque, le 18 août, l'on apprit par dépêche télégraphique qu'il venait d'être arrêté à Granville.

Voici de quelle façon l'arrestation s'était opérée :

Il voyageait ave la marquise de Saint-Fargeau, passait pour son domestique, et était revêtu d'une livrée. Arrivé aux environs de Granville, il s'était réfugié chez un gentilhomme nommé M. Bourblanc d'Apreville; puis, par l'entremise d'un M. Semolé, il avait gagné Granville, et s'était logé dans une auberge du port.

Malgré son déguisement, peut-être même à cause de son déguisement, on eut des soupçons; ces soupçons augmentèrent encore lorsque l'on sut qu'il devait s'embarquer dans la nuit. Au moment où il s'attendait le moins à être reconnu, deux gardes nationaux entrèrent tout à coup dans sa chambre.

Le prince se détourna en les apercevant, et cacha sa tête entre ses mains.

— Avez-vous des papiers? demandèrent les gardes nationaux.

— De quel droit m'adressez-vous cette question? répondit le prince.

— Avez-vous des papiers? demandèrent une seconde fois ces hommes d'une manière plus impérative.

— Non.

— Eh bien, alors vous allez nous suivre en prison.

En ce moment, madame de Saint-Fargeau, prévenue, entra dans la chambre, réclama son domestique, et protesta contre la violence qu'on voulait faire à celui-ci.

Mais, malgré les protestations de madame la marquise de Saint-Fargeau, M. de Polignac fut arrêté, garrotté et conduit dans la prison de la ville.

Le lendemain, il avoua au maire qu'il était le prince de Polignac.

Le même jour, conduit par la garde nationale, il partit de Granville. Son passage à travers Coutances et son arrivée à Saint-Lô faillirent lui être fatals : la population menaçait de le mettre en pièces; un instant, on crut que les efforts de ceux qui le conduisaient, et qui cherchaient à le défendre, seraient inutiles; des bras s'allongeaient entre les rangs des gardes nationaux et des gendarmes, et essayaient de le harponner; un homme arriva à lui mettre un pistolet sur la gorge, et peut-être allait-il tirer; par bonheur, on lui releva le bras.

Le prince était très-pâle; seulement, on ne pouvait dire si c'était de fatigue ou de terreur.

De Saint-Lô, M. de Polignac avait écrit au ministre de l'intérieur pour protester contre son arrestation, et arguer de sa qualité de pair de France, qui lui donnait le privilége de n'être arrêté que sur un mandat de la chambre des pairs.

Un singulier hasard m'a fourni sur le voyage de M. de Polignac des détails que seul j'ai recueillis, et dont je me souviens peut-être seul aujourd'hui avec les principaux acteurs de cette scène.

Le prince avait été remis aux mains de Thomas. Quand je dis Thomas, mes lecteurs savent bien de qui je veux parler : c'est de ce brave et loyal ami de Bastide, qui, comme Bastide, a risqué sa vie et sacrifié sa fortune pour la cause de la liberté.

Il avait promis sur sa tête de reconduire le prince sain et sauf à Paris. Dès lors, le prince pouvait être tranquille : ou il y arriverait avec son conducteur, ou ni l'un ni l'autre n'y arriveraient.

La voiture qui conduisait l'ex-ministre à Paris se mit en route dans les ténèbres.

Cependant, de même que Thomas avait répondu de conduire M. de Polignac sain et sauf à Paris, de même il avait résolu de ne pas le laisser fuir en route.

Aussi, le premier dialogue qui s'engagea entre le prisonnier et son conducteur fut celui-ci.

Thomas, avec ce prodigieux sang-froid qui ne le quittait jamais, qu'il menaçât ou fût menacé, tira un poignard et un pistolet de sa poche, et, les montrant au prince :

— Vous le voyez, monsieur, dit-il, j'ai pris mes précautions, c'est mon devoir. Mais, du reste, comme, pendant la route, je désire ne gêner en rien votre liberté, ni humilier en aucune façon une infortune que je respecte, donnez-moi votre parole d'honneur de ne faire aucune tentative d'évasion, et vous serez aussi libre que moi.

— Je vous la donne, monsieur, répondit le prince, qui commençait à se croire plus en sûreté avec Thomas que fuyant à travers champs.

Et, à partir de ce moment, le prince put, à sa volonté, descendre de voiture, monter les côtes à pied, et s'écarter à son plaisir.

La conversation, on le comprend bien, ne pouvait guère rouler que sur une chose, c'est-à-dire sur les événements qui venaient de s'accomplir, et où les deux acteurs — l'acteur du palais et l'acteur de la rue — avaient joué chacun un rôle.

Aux réflexions consciencieuses et quelquefois sévères de Thomas sur ce que l'on appelait alors le crime des ordonnances, *crime* qui avait amené la chute de Charles X et l'arrestation du prince, M. de Polignac répondait avec un soupir :

— O mon pauvre monsieur Thomas, qui aurait jamais pu se douter que les choses tourneraient ainsi? Qui aurait pu croire à une pareille ruine?

Et, une fois, le prince, qui connaissait son Corneille, fit suivre cette mélancolique réflexion de ces deux hémistiches :

Chimène, qui l'eût dit ?
Rodrigue, qui l'eût cru ?

Le prince soupirait fort du sort qui l'attendait, mais avec résignation ; il avait moins la contenance d'un général vaincu que celle d'un chrétien martyr. Il interrogea Thomas sur l'issue probable du grand procès qui allait s'ouvrir.

— Dame ! répondit Thomas, toute la question est dans le tribunal qui sera appelé à connaître de la cause. Si vous êtes traduits à la barre d'un jury, vous serez condamnés à mort, vous et vos collègues ; si vous êtes jugés par la chambre des pairs, vous serez condamnés à la prison seulement.

— C'est aussi mon avis, répondit avec calme M. de Polignac.

Cette double conviction amena entre les deux voyageurs un silence pendant lequel commença de s'éclaircir l'obscurité qui avait enveloppé le commencement du voyage.

Alors, Thomas fut frappé de voir se dessiner à vif, dans le clair-obscur, le long et reconnaissable profil de l'ex-ministre. Le pied des chevaux faisait déjà résonner le pavé d'une ville où les boutiques s'ouvraient joyeusement, où les bourgeois, désœuvrés et avides de nouvelles, se réunissaient en petits groupes sur la place. Thomas crut remarquer que la berline était l'objet d'une certaine attention.

Il fallait relayer à l'hôtel de la poste, situé sur la place, et, si courte que fût la halte, il suffisait d'un regard pour reconnaître le prince, et allumer dans la ville, comme une traînée de poudre, une émotion dont il était impossible de calculer les suites. Thomas portait une casquette à longue visière ; il la jeta sur l'aristocratique figure du prince, et lui passa autour du cou son cache-nez. Thomas appelait cela *éteindre* son prisonnier. Les curieux de la ville vinrent, en effet, regarder à la portière de la berline ; mais, voyant d'un côté le visage rond, franc et tranquille de Thomas, et, à côté de lui, une casquette ensevelie dans un cache-nez, ils ne conçurent

aucun soupçon, et la berline repartit avec des chevaux frais en brûlant le pavé.

La même manœuvre se renouvela à peu près à tous les relais.

Lorsque Thomas racontait ces faits, c'était toujours avec une certaine mélancolie. Il n'oubliait pas qu'au bout du voyage était la prison, peut-être même la mort pour son compagnon de berline, lui qui, aussi, devait plus d'une fois affronter, devant un tribunal, la mort ou la prison.

Le 28 août, les trois prisonniers de Tours et le prisonnier de Saint-Lô étaient arrivés presque en même temps à Paris.

Tous quatre avaient été enfermés dans cette partie du château de Vincennes qu'on nomme le pavillon de la Reine.

Trois d'entre eux étaient des hommes nouveaux. En effet, la veille du jour où vint luire sur eux la fatale illustration du malheur, à peine étaient-ils connus.

Ce qui leur avait donné de la popularité ou plutôt de l'impopularité, c'étaient les vers imprimés à cent mille exemplaires de Barthélemy et Méry, et les traditions orales débitées sur l'un d'eux particulièrement, M. de Peyronnet, par l'illustre Chodrnc-Duclos.

Nous aurons occasion de parler plus tard de ce moderne Diogène (il est bien entendu que c'est à Chodruc-Duclos et non à M. de Peyronnet que nous faisons allusion); nous parlerons, disons-nous, de ce moderne Diogène, lequel a ébouriffé, pendant sept ou huit ans, les galeries du Palais-Royal, en y promenant, à toute heure du jour, sa redingote déloquetée, son pantalon cynique, son gilet attaché avec des ficelles, ses bottes en espardilles, son chapeau défoncé, et l'épaisse végétation qui, couvrant le bas de son visage, lui avait fait donner le nom de l'*homme à la longue barbe*.

Donc, avons-nous dit, à part les vers de Barthélemy et Méry et les légendes bordelaises de Chodruc-Duclos, MM. de Chantelauze, de Guernon-Ranville et de Peyronnet étaient des hommes à peu près inconnus.

La différence était grande avec M. de Polignac : outre la prétention de sa famille de descendre du même tronc que

Sidoine Apollinaire, les Polignac ont une illustration historique.

D'abord, ce sont de vieux conspirateurs. Le cardinal Melchior de Polignac, l'auteur de *l'Anti-Lucrèce*, avait conspiré contre le régent au commencement de l'autre siècle; le prince Jules de Polignac avait conspiré contre Napoléon au commencement de celui-ci; puis, pendant la révolution française, les femmes avaient joué leur rôle : on se rappelle la comtesse Diane et la duchesse Jules, ces deux amies inséparables de la reine, la duchesse Jules surtout, à qui Marie-Antoinette donna une layette de cent mille écus et un duché d'un million et demi.

Le comte Jules de Polignac, promoteur des ordonnances, était son second fils; il avait été fait prince en 1817 ou 1818, par Pie VII, prince romain, bien entendu. Émigré en 1789, il était revenu en 1804 en France, avec son frère aîné Armand, tout exprès pour prendre part à la conspiration de Cadoudal et de Pichegru; il allait être condamné, il était même, à ce que je crois, condamné à mort, lorsque l'intercession obstinée de Joséphine lui sauva la vie.

Tout cela en faisait un homme à part, l'homme important du procès qu'on allait instruire.

Après vingt-six ans d'exil, de prison, d'ambassade, de pairie, de ministère, il rentrait, en 1830, sous le poids d'une seconde accusation mortelle, dans ce même donjon de Vincennes où — pour la cause monarchique toujours — il était déjà entré en 1804.

L'ordre fut donné de transférer les prisonniers du pavillon de la Reine au donjon.

M. de Polignac sortit le premier. Je l'avais vu quelquefois chez madame du Cayla : c'était un fort bel homme sous ses cheveux blancs, très-grand seigneur, de hautes manières et d'une suprême distinction.

Mais, il faut le dire, toutes ces qualités ne touchent pas beaucoup le peuple; souvent même elles sont des titres de proscription : dans la première révolution, de beau linge et une peau fine furent plus d'une fois cause de mort.

Du pavillon de la Reine au donjon, il y avait plusieurs cours à traverser; ces cours étaient encombrées de gardes nationaux mêlés aux soldats de la garnison. M. de Polignac parut, et s'avança tête nue entre deux grenadiers : il y avait dans ses vêtements un certain désordre qui ne lui était pas habituel; arrivé à l'escalier, la force, sinon le cœur, lui faillit : il chancela, et se retint en appuyant sa main sur le bout du fusil d'un grenadier.

La démarche de M. de Peyronnet était tout opposée : très-brave, il avait le tort de pousser parfois cette bravoure jusqu'à l'insolence; aussi avait-il son chapeau sur la tête, et s'avançait-il regardant dédaigneusement à droite et à gauche. Un misérable le coucha en joue en lui criant :

— A genoux, le ministre qui a fait tirer sur le peuple!

M. de Peyronnet haussa les épaules, resta les bras croisés, et ne hâta ni ne ralentit le pas.

M. de Chantelauze était malade, pâle, atterré, et paraissait plier sous le poids de sa situation.

M. de Guernon-Ranville montrait un courage nerveux et de mauvaise humeur.

Les trois commissaires nommés pour interroger les ex-ministres étaient MM. de Bérenger, Madier de Montjau et Mauguin.

Dès le 17 août, c'est-à-dire du moment où l'on avait connu l'arrestation des ministres, l'abolition de la peine de mort avait été proposée à la Chambre par M. Victor de Tracy, et appuyée par la Fayette.

Le 6 octobre suivant, M. de Bérenger, chargé du rapport, avait demandé l'ajournement de la proposition.

Mais, alors, la Fayette s'était levé une seconde fois, et, avec cette puissance des hommes qui, ayant beaucoup vu, beaucoup fait, beaucoup souffert, peuvent dire MOI, il s'était écrié :

— On vous propose l'ajournement, messieurs ; sans doute, ceux qui vous le proposent n'ont pas eu le malheur de voir, comme je l'ai vu moi-même, traîner sur l'échafaud leur famille, leurs amis, les premiers citoyens de la France; ils

n'ont pas eu le malheur de voir des infortunés immolés sous prétexte de *fayettisme*. Quant à moi, je suis l'ennemi de la peine de mort, surtout en matière politique. Je conjure donc la Chambre de prendre en considération la proposition de M. de Tracy.

Déjà M. de Kératry était monté à la tribune, et avait dit, avec une certaine éloquence qui lui venait d'un cœur plus élevé que son talent :

— Je l'atteste devant vous, s'il était possible de rassembler dans cette enceinte les parents et les amis des courageuses victimes de juillet, et de leur demander : « Voulez-vous du sang pour du sang? Parlez! » le jury silencieux agiterait la tête en signe de refus, et retournerait avec sa noble douleur vers ses foyers déserts... Que si je me trompais, j'adjurerais les mânes des nobles victimes elles-mêmes en pensée; je les appellerais à réformer une sentence aussi peu digne d'elles; car je sais que les braves qui risquent leur vie pour une sainte cause ne versent le sang que pendant la mêlée.

Ces deux discours, dont je cite seulement les points les plus saillants, avaient soulevé un tel enthousiasme dans l'assemblée, que, séance tenante, elle décida qu'une adresse serait envoyée au roi, ayant pour objet la suppression de la peine de mort dans les cas indiqués par la commission.

Le soir même, dans une séance extraordinaire, l'adresse fut lue et envoyée.

Mais, il faut le dire, l'enthousiasme qui s'était emparé de la Chambre n'avait pas gagné le peuple, ni ému le moins du monde les républicains.

Pourquoi le peuple, d'ordinaire si généreux; pourquoi les républicains, si intéressés à l'abolition de cet échafaud sur lequel devaient tomber les têtes de quelques-uns d'entre eux, se déclaraient-ils donc pour la peine de mort?

C'est qu'ils sentaient bien que cette clémence d'Auguste était factice; qu'on la proclamerait tant qu'elle serait utile à la politique du moment; après quoi, l'on en reviendrait aux vieux errements de la place de Grève et de la place de la Révolution.

C'est qu'ils disaient, l'œil sombre et les lèvres serrées, ce qu'Eusèbe Salverte seul avait eu, avant eux, le courage de dire à la Chambre :

— Un homme poussé par la faim, par la misère, par la vue de sa femme et de ses enfants sans pain; un homme qui n'a pas mangé pendant trois jours, essaye de voler, et, surpris volant, tue pour échapper aux galères, cet homme est condamné et exécuté. Alors, la société crie : « Bravo! c'est bien fait! cet homme était un voleur, un assassin, un infâme; il avait mérité l'échafaud... Vive l'échafaud! » Mais un homme d'État ordonne froidement le massacre de dix mille de ses concitoyens, afin de pouvoir, en montant sur leurs cadavres entassés, parvenir au but de son ambition. Celui-là vous inspire la pitié, et non l'horreur. A celui-là vous dites : « Vous avez voulu faire tomber nos têtes, conservez la vôtre; allez tranquillement, dans les pays étrangers, jouir des richesses que vous avez amassées. Le temps suivra son vol, les passions seront amorties, les douleurs publiques et particulières seront apaisées; on ne lira plus sur nos murs l'histoire de nos troubles gravée par les balles et par la mitraille; alors, la compassion publique s'élèvera contre la longueur de votre exil : elle demandera que l'on y mette un terme, et, pour la troisième ou quatrième fois, vous ramènerez votre pays sur le bord de l'abîme où vous réussirez peut-être, enfin, à le précipiter. » Et pourquoi cette différence? A moins que ce ne soit parce que, n'ayant pas eu le courage de frapper vous-même votre victime, comme ce malheureux qui avait faim, vous avez payé des soldats pour faire d'eux les instruments de votre crime!

Voilà ce que M. Salverte avait dit; voilà ce que disaient le peuple et les républicains.

Or, comme on va bientôt se remettre à tirer sur le peuple et sur les républicains; comme on va recommencer juillet avec un résultat opposé; comme, durant dix-huit ans, ce sont les vainqueurs des trois journées qui vont être vaincus, il est bon de poser nettement le point de départ, et de ne pas dire simplement, ainsi qu'on l'a fait : « La Chambre et la royauté

de juillet voulaient l'abolition de la peine de mort, le peuple et les républicains ne l'ont pas voulue. »

Vous vous trompez, ils la voulaient, mais comme un principe qui sauvegardât l'humanité en général, et non comme un moyen d'enlever à la justice quelques coupables privilégiés.

Ce qu'ils ne voulaient pas, c'est que, de même qu'on crée des tribunaux exceptionnels pour punir, on ne créât point, cette fois, un tribunal exceptionnel pour absoudre.

Ce qu'ils voulaient, c'est que le peuple aussi fût regardé comme une majesté, et que ceux qui avaient fait tirer sur lui fussent traités comme ceux qui, plus tard, devaient tirer sur le roi.

Pourquoi, en effet, une plus grande indulgence à MM. Polignac, de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ranville, qui ont fait tuer ou blesser trois mille citoyens qu'à Alibaud, Meunier, Lecomte, qui ont manqué leur coup, et, en tirant sur le roi, n'ont tué ni blessé personne?

Sans doute, cette différence dans la peine est venue de ce que la sentence a été portée par des tribunaux différents? Non pas : les sentences qui condamnent les uns à la prison et les autres à l'échafaud émanent d'un même jury : — la cour des pairs.

Le peuple avait donc raison, lui qui avait vu condamner à mort le maréchal Ney, de gronder hautement, sachant qu'il allait voir absoudre les ministres.

Ce peuple n'eût pas voulu voir tomber les quatre têtes des accusés, si coupables qu'elles fussent; non, le peuple eût voulu qu'on fît, en 1830, ce qu'on manqua de faire en 1793.

Il eût voulu que l'on condamnât et qu'on en appelât à lui. Alors, comme le disait M. de Kératry, il eût fait grâce.

Mais on ne le consultait même pas : c'était le roi, auquel la révolution avait valu une couronne, une liste civile de dix-huit millions, dix ou douze châteaux royaux, qui faisait grâce, et non pas le peuple, mitraillé, décimé, assassiné!

Aussi une sourde rumeur planait-elle sur la ville, tandis que la colère qui semblait bouillir au fond de la société montait à la surface en chaudes ébullitions.

Le 18 octobre, des placards affichés pendant la nuit couvrirent de menaces les murailles du Luxembourg.

Deux ou trois bandes de ces hommes qu'on ne retrouve que dans les jours néfastes sortirent, pour ainsi dire, des catacombes, et sillonnèrent la ville en chantant *la Parisienne* et criant : « Mort aux ministres ! » L'une d'elles faisait plus que crier; elle portait un drapeau sur lequel était écrit en grosses lettres ce vœu sanglant.

Cette bande partit du Panthéon, traversa le pont Neuf, et se dirigea droit sur le Palais-Royal.

Il y avait conseil des ministres. Au bruit, aux cris, aux rumeurs qui emplissaient la place comme le jour où l'on y plantait, au bout d'une pique, la tête de la princesse de Lamballe, le roi et M. Odilon Barrot s'avancèrent jusque sur le bord de la terrasse.

Le peuple ne poussa pas un seul cri de « Vive le roi ! » mais cria à tue-tête : « Vive Odilon Barrot ! »

M. Odilon Barrot était fort embarrassé de cette popularité qui contrastait si publiquement avec l'impopularité du roi.

Louis-Philippe se mit à rire.

— Oh ! ne vous préoccupez pas de ces cris, monsieur Barrot, dit le roi; en 1792, j'ai entendu les pères de ces mêmes hommes crier : « Vive Pétion ! » comme eux crient aujourd'hui : « Vive Barrot ! »

CLXXIII

Oudard m'annonce que Louis-Philippe désire me voir. — Visite à M. Deviolaine. — Hutin, garde à cheval surnuméraire. — Mon entretien avec le roi sur la Vendée et la politique du juste milieu. — Bixio artilleur. — Il se charge de me faire admettre dans sa batterie. — J'envoie ma démission à Louis-Philippe.

C'était au milieu de tous ces troubles que j'étais arrivé; et ce que je viens de dire dans le chapitre précédent, le peu d'ordre même avec lequel je l'ai dit, peint assez bien l'état étrange d'exaspération auquel étaient arrivés les esprits.

J'avais remis mon rapport au général la Fayette, et, sans doute, le général la Fayette l'avait remis au roi; car, cinq ou six jours après mon arrivée, je reçus une lettre d'Oudard, qui m'invitait à le venir voir.

Je me rendis aussitôt au Palais-Royal; malgré tout ce que m'avait fait mon ancien chef de division, j'avais pour lui une affection réelle.

Ma conviction était que lui, comme M. Deviolaine, m'avait cru incapable, et que c'était dans cette persuasion qu'il s'était opposé à mes travaux

— Comment se fait-il, me demanda Oudard, que vous soyez de retour à Paris depuis huit ou dix jours, et que nous ne vous ayons pas encore vu?

— Mais, lui dis-je, mon cher Oudard, vous savez bien que je ne me regarde plus comme faisant partie des bureaux.

— Laissez-moi vous répondre que, tant que vous n'aurez pas donné votre démission, nous vous regarderons, nous, comme des nôtres.

— N'est-ce que cela? dis-je en prenant une plume et du papier. Alors, ce ne sera pas long!

— Bon! dit Oudard en m'arrêtant la main, vous avez toujours le temps de faire une sottise... Dans tous les cas, je désire que vous la fassiez ailleurs que dans mon bureau.

Je posai la plume, et j'allai reprendre la place que j'occupais d'abord devant la cheminée.

Il y eut un moment de silence.

— N'avez-vous pas le désir de voir le roi?

— Pour quoi faire?

— Dame! ne serait-ce que pour le remercier de la grâce qu'il a accordée à votre faux monnayeur.

— Ce n'est pas à moi qu'il l'a accordée, c'est à vous.

— Vous vous trompez; c'est votre lettre qui a été mise sous ses yeux, et c'est sur votre lettre qu'il a écrit: *Accordé.*

— Vous le remercierez de ma part, cher ami... Vous savez bien mieux que moi parler aux têtes couronnées.

— Bah! vous étiez si fort sur la manière de parler au roi Charles X!

— Ah! c'était autre chose, celui-là!... c'était un roi de vieille date; il y avait la tradition... C'était un Bourbon et non un Valois.

— Chut! ne dites pas de ces choses-là ici!

— Est-ce de la honte ou du repentir?

Oudard haussa les épaules.

— Vous êtes incorrigible! dit-il.

Il se fit un nouveau silence de quelques instants.

— Ainsi, dit-il, vous n'avez pas envie de voir le roi!

— Aucunement.

— Mais, s'il avait envie de vous voir, lui?...

— Le roi?... Allons donc!

— Si j'étais chargé de vous désigner une heure d'audience?

— Vous comprenez, mon cher, que je n'aurais pas le mauvais goût de la refuser... Mais je ne crois pas que vous ayez reçu cette mission.

— Eh bien, c'est ce qui vous trompe encore : le roi vous attendra demain matin, à huit heures.

— Ah! mon cher, comme le roi va me trouver désagréable!

— Pourquoi cela?

— Mais parce que je suis parfaitement maussade quand on me fait lever à ces heures-là.

— Voulez-vous dîner aujourd'hui avec moi?

— Et avec qui encore?

— Lamy et Appert... Cela vous va-t-il?

— Très-bien.

— Alors, à ce soir, six heures.

Nous échangeâmes une poignée de main, et nous nous séparâmes.

Je profitai de ce que j'étais au Palais-Royal pour y faire une série de visites. J'allai voir d'abord Lassagne, qui se montra bon, excellent et spirituel comme toujours; puis Ernest, que je trouvai grandi d'un cran; puis mon ami de la Ponce, qui crut que, selon mes anciennes habitudes, je venais l'inviter à prendre son manteau et son chapeau; puis, enfin, M. Deviolaine.

Ainsi que d'ordinaire, j'entrai dans son cabinet sans être

annoncé. Myope comme une taupe, il écrivait couché sur son papier, effaçant avec les poils de son nez les lettres que traçait sa plume.

Au bruit que je fis en approchant de son bureau, il leva la tête, et me reconnut.

— Ah! te voilà, me dit-il, monsieur le fendant!

— Certainement que me voilà.

— Je te conseille de retourner à Soissons!

— Pourquoi pas?

— Tu y seras bien reçu!

— Bah! on est donc devenu bien méchant, à Soissons?

— Comment! tu n'as pas eu de honte, dans ton pays d'aller faire un pareil esclandre?

— A propos, j'ai quelque chose à vous demander.

— Pour toi?

— Dieu m'en garde!

— Et pour qui?

— Pour mon compagnon de route.

— Lequel? car vous étiez trois.

— Hutin.

— Qu'est-ce que tu veux pour Hutin?

— Je veux une place de garde à cheval surnuméraire.

— Bon! tu crois que ça se donne comme cela, toi, une place de garde à cheval surnuméraire!

— Sans doute.

— Et qu'a-t-il fait pour être garde à cheval surnuméraire?

— Comment, ce qu'il a fait?... Vous savez bien qu'il est venu avec moi à Soissons.

— Belle recommandation!

— Voulez-vous parier que vous allez me donner la place?

— Veux-tu parier que non?

— Vingt-cinq louis.

— A-t-on vu un b..... comme cela!

— Parions...

— Qui sait? tu vas peut-être me mettre le pistolet sur la gorge, comme tu l'as mis au commandant de place de Soissons.

— Oh! non, je sais bien qu'avec vous cela ne réussirait pas.

— C'est bien heureux.

— Mais je vous ferai demander la chose par quelqu'un à qui vous ne voudrez pas la refuser.

— Par qui?

— Par le général la Fayette.

— Le général la Fayette! il a mieux à faire que d'apostiller des pétitions!

— Vous avez raison; je demanderai la chose directement au roi.

— Au roi?

— Oui, je le vois demain.

— Tu lui as demandé une audience?

— Moi?

Je secouai la tête.

— Si tu ne lui as pas demandé une audience, comment le vois-tu?

— Je le vois parce qu'il désire me voir.

— Le roi désire te voir?

— Du moins, il me l'a fait dire par Oudard.

— Et pourquoi désire-t-il te voir?

— Je n'en sais rien... Pour causer avec moi sans doute.

— Pour causer avec lui!... Ma parole d'honneur, cet animal-là a un aplomb incroyable!... Et que lui diras-tu, au roi... si tu causes avec lui?

— Ce qu'il est déjà déshabitué d'entendre: — la vérité.

— Si tu crois que c'est avec ces principes-là que tu feras ton chemin, tu te trompes!

— Mon chemin est fait... et vous savez mieux que personne que ce n'est ni vous ni lui qui m'avez aidé à le faire.

— Oh! la sacrée tête! il me semble que je parle encore à son père.

— On se ressemblerait de plus loin, vous en conviendrez.

— Je le croyais riche, ton Hutin.

— Ah! nous revenons à lui?

— Pourquoi pas?

— Il l'est, riche, puisqu'il demande une place de surnuméraire.

— Un coureur de demoiselles!

— Après quoi diable voulez-vous qu'il coure? Après les garçons?...

— Un braconnier!

— Je vous ai entendu dire vingt fois que c'étaient les bons braconniers qui faisaient les bons gardes.

— Voyons, envoie-le-moi la première fois qu'il viendra à Paris.

— Je vous l'amènerai.

— Non pas!... Tu as une façon de m'entortiller...

— Ah! oui, parlez un peu de cela à *Henri III* et à *Christine;* vous verrez ce qu'ils vous répondront!

— Et que fais-tu dans ce moment-ci?

— Rien.

— Paresseux!

— Mais bientôt je ferai quelque chose, c'est probable.

— Que feras-tu?

— Je me battrai.

— Tu te battras! Et contre qui?

— Contre ce qui est, donc!

— Veux-tu me f..... le camp d'ici, et plus vite que cela!... Mais a-t-on jamais vu!... me venir dire de pareilles choses, à moi!

— Au revoir, cousin!

— Moi, ton cousin? Ce n'est pas vrai; j'aimerais mieux être le cousin du diable!... — Féresse! Féresse!

Féresse parut.

— Vous voyez bien monsieur? lui dit M. Deviolaine en me montrant du doigt.

— Oui, répondit Féresse tout étonné.

— Eh bien, quand il se présentera à mon bureau, vous lui direz que je n'y suis pas.

— Je me moque pas mal de Féresse! J'entrerai sans lui demander, donc!

— Tu entreras sans lui demander?

— Parfaitement.

— Eh bien, moi, je te flanquerai à la porte!

— Vous?

— Comme je me gênerais!

— Vous?

— Veux-tu voir un peu?

— Ma foi, oui!

— Ah! tu veux voir? Eh bien, attends!

M. Deviolaine se leva et s'avança furieux vers moi.

Je lui jetai les bras au cou, et l'embrassai sur les deux joues.

Il s'arrêta court, et quelque chose comme une larme vint briller au bord de sa paupière.

— Allez-vous-en, Féresse, dit-il.

Alors, me posant la main sur l'épaule :

— Ce qui me fait de la peine, reprit M. Deviolaine, c'est qu'avec ce caractère-là, vois-tu, tu crèveras sur la paille, comme ton père!... Allons, l'affaire de Hutin est arrangée... Va-t'en; j'ai à travailler.

Mais, avant de quitter les bureaux, j'avais mis une lettre à la poste pour inviter Hutin à venir sans retard à Paris, et pour lui apprendre cette nouvelle, à laquelle il ne s'attendait pas.

Disons tout de suite que, trois mois après, Hutin fut nommé surnuméraire, et, au bout de dix-huit mois, porté sur les états. *Être porté sur les états* signifie, en termes de bureau, toucher des appointements.

Le lendemain, à huit heures sonnantes, j'étais chez le roi. J'avais revêtu pour cette solennité mon costume de garde national à cheval.

Soit hasard, soit préméditation, le roi me reçut dans la même chambre où, duc d'Orléans, il m'avait reçu la veille de la première représentation d'*Henri III*.

Je ne le trouvai changé ni d'aspect ni de manières; il avait ce sourire affectueux et cette apparence de bonhomie auxquels il était si difficile de résister, et avec lesquels il a usé Laffitte comme fortune, Casimir Périer comme santé, M Thiers comme réputation.

— Bonjour, monsieur Dumas, me dit-il.

Je m'inclinai.

— Vous arrivez de la Vendée, à ce qu'il paraît?

— Oui, sire.

— Combien de temps y êtes-vous resté?

— Six semaines, sire.

— On m'a dit que vous aviez fait sur le pays des études très-précises, et qui valaient la peine de m'être communiquées...

— Sans doute le général la Fayette?

— Justement.

— Je croyais qu'il avait fait mieux, sire, et qu'il avait mis sous les yeux du roi mon rapport lui-même.

— C'est vrai... Mais, dans ce rapport, je trouve, il me semble, une lacune.

Je m'inclinai en signe que j'attendais.

— Vous avez été envoyé par le général la Fayette, continua le roi, pour étudier la possibilité d'établir une garde nationale dans la Vendée, et à peine parlez-vous de cette possibilité ou de cette impossibilité.

— C'est vrai, sire, attendu que l'étude des localités m'a convaincu que l'établissement d'une garde nationale dans les départements de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Vendée et des Deux-Sèvres, n'était qu'une mesure temporaire ruineuse pour la classe moyenne de la société, qui a ses affaires à suivre, et dont l'état est d'être notaire, marchand de drap, tisseur de toile, serrurier, menuisier, avocat, commerçant en gros ou en détail enfin, mais non de monter à cheval ou de faire l'exercice; une mesure, en outre, dangereuse en ceci, que les citoyens qui porteront l'uniforme redeviendront des *bleus*, et ceux qui ne le porteront pas des *chouans*. Voilà pourquoi j'ai à peu près abandonné cette idée, et me suis appesanti sur celle qui consiste à ouvrir des chemins, à créer des communications, à agir, enfin, comme on dirait en médecine, par le moyen des dissolvants bien plutôt que par celui des révulsifs; que les Vendéens échappent à l'influence des nobles, et leurs femmes à l'influence des prêtres, et il n'y a plus de Vendée possible.

— Eh bien, moi, monsieur Dumas, je suis d'un autre avis que vous. Je crois qu'il n'y a plus de Vendéens. Dites-moi où sont les d'Elbée, les Bonchamp, les Lescure, les la Rochejaquelein, les Charette?

— Sire, où ils étaient en 1789... Pourtant, la Vendée ne me paraît pas à craindre pour demain ou après-demain; non, je dirai mieux : la Vendée ne se soulèvera plus d'elle-même; mais quelqu'un peut se jeter dans la Vendée et la soulever.

— Qui? Ce n'est pas le dauphin, il n'a pas assez d'énergie pour cela; ce n'est pas le duc de Bordeaux, il est trop jeune; ce n'est pas Charles X, la place du roi ne saurait être à la tête de quelques bandes de rebelles.

— Le roi sait trop bien son histoire universelle pour ne pas connaître l'histoire de Hongrie : *Moriamur pro nostro rege Maria-Theresa!*

— La duchesse de Berry?

— On en parle beaucoup.

— Vous avez raison, j'y ai pensé plus d'une fois aussi; mais retenez bien ce que je vous dis, monsieur Dumas, il n'y a pas de Vendée sans l'Angleterre, et je suis sûr de l'Angleterre.

— Je ne dis point au roi qu'il y aura une Vendée terrible, implacable, acharnée comme celle de 92 et de 93; je ne dis pas qu'il y aura des armées de vingt, de trente, de quarante mille hommes comme alors; je ne dis pas qu'il y aura des batailles désastreuses, fatales, mortelles comme celles des Ponts-de-Cé, de Torfou et d'Antrain; je ne dis pas, enfin, que le soulèvement de l'Ouest sera appuyé par le soulèvement du Midi et par l'invasion étrangère; je dis qu'il y a chance, probabilité, certitude que l'on se battra, que des hommes seront tués, que des haines nouvelles naîtront d'un sang nouveau, et que le roi est trop ménager du sang français pour ne pas s'opposer, autant qu'il sera dans ses moyens, à un pareil résultat.

Le roi sourit.

— Et moi, je vous dis, monsieur Dumas, que j'ai mis aussi le doigt sur le pouls de la Vendée... Je suis un peu médecin, comme vous savez.

Je m'inclinai.

— Eh bien, il n'y a rien, et il n'y aura rien dans la Vendée.

— Le roi me permettra-t-il, répondis-je en riant, de ne pas essayer de combattre son opinion, mais de rester dans la mienne?

— Comment donc! vous savez que mon influence ne s'étend malheureusement pas sur les opinions; sans quoi, j'aurais déjà tenté de modifier la vôtre et celle de quelques-uns de vos amis.

— En attendant, le roi voudra-t-il bien, quand la conversation tombera sur ce sujet, que je dise ce que je pense?

— Sur les dispositions de la Vendée?

— Et sur la politique du roi...

— Dites-moi d'abord, à moi, ce que vous pensez de l'une et de l'autre.

— Eh bien, je pense qu'une guerre étrangère, sur le Rhin ou en Italie, serait une guerre populaire à l'heure qu'il est; que le roi ne se soucie pas de faire cette guerre, mais qu'il n'est pas fâché d'avoir une excuse pour ne pas la faire.

— Ah! ah!

— Cette excuse, la Vendée la lui offre.

— Comment cela?

— Sans doute, comme le roi disait tout à l'heure, il est médecin, et, quand le roi aura à répondre à ceux qui lui parleront de la nationalité belge, italienne ou polonaise: « Pardon, messieurs, avant de s'occuper des autres peuples, la France a d'abord une inflammation d'entrailles à guérir chez elle; » quand on tournera les yeux du côté de la Vendée, qu'on y entendra la fusillade, et qu'on verra la fumée, personne n'aura plus rien à dire, et le roi, ménager de son propre sang, n'aura pas, aux yeux des plus ardents propagandistes, la responsabilité du sang étranger.

Le roi se mordit les lèvres; j'avais évidemment touché juste.

— Monsieur Dumas, me dit-il, c'est un triste métier que celui de la politique... Laissez ce métier-là aux rois et aux ministres. Vous êtes poëte, vous; faites de la poésie.

— Cela veut dire?

— Que, poëte, vous voyez les choses en poëte, voilà tout.

Je m'inclinai.

— Sire, lui dis-je, les anciens appelaient les poëtes *vates*.

Le roi me fit de la main un signe qui voulait dire : « Monsieur Dumas, votre audience est finie; je sais de vous ce que je voulais savoir; vous pouvez vous retirer. »

Je compris le signe, je ne me le fis pas répéter, et sortis, autant que je pus, à reculons, pour ne point donner d'entorse à cette étiquette dont le duc d'Orléans avait bien voulu m'offrir une leçon, le jour où le roi Charles X était venu au fameux bal du Palais-Royal.

Je rencontrai Oudard dans l'escalier.

— Vous avez vu le roi? me demanda-t-il.

— Je le quitte, répondis-je.

— Eh bien?

— Hier, nous n'étions brouillés qu'à moitié.

— Et aujourd'hui?

— Aujourd'hui, c'est autre chose, nous le sommes tout à fait.

— Mauvaise tête! murmura-t-il.

Je lui dis adieu de la main et descendis les escaliers en riant.

En revenant chez moi, je rencontrai Bixio sur le pont des Tuileries, il était vêtu d'un habit militaire bleu, avec des épaulettes et une fourragère rouges; il portait une flamme de crin rouge à son schako, des bandes rouges à son pantalon.

— Tiens, lui dis-je, dans quoi es-tu donc?

— Dans l'artillerie.

— Il y a donc une artillerie?

— Certainement.

— Qui est composée...?

— De tous nos amis les républicains : Grouvelle, Guinard, Cavaignac, Étienne Arago, Bastide, Thomas, moi enfin...

— Mais je veux en être, alors.

— C'est difficile, à cause de ta position près du roi.

— Moi? J'ai parfaitement rompu!

— Tu es donc libre?

— Libre comme l'air ! Et d'ailleurs, il y a un moyen de me rendre plus libre encore...

— Lequel?

— C'est d'envoyer aujourd'hui même ma démission.

— Si c'est comme cela, je me charge de te faire admettre... Je crois qu'il manque un ou deux hommes à la quatrième batterie : tu n'as pas de préférence?

— Non.

— D'ailleurs, c'est la mienne.

— Alors, j'ai une préférence : fais-moi recevoir dans la quatrième batterie.

— J'en parlerai ce soir à Cavaignac et à Bastide.

— C'est convenu?

— Pardieu !

— Au revoir.

— Au revoir.

Je rentrai chez moi; je pris du papier, une plume, de l'encre, et j'écrivis la démission suivante :

Sire,

» Mes opinions politiques n'étant point en harmonie avec celles que Votre Majesté a le droit d'exiger des personnes qui composent sa maison, je prie Votre Majesté d'accepter ma démission de la place de bibliothécaire.

« J'ai l'honneur d'être, avec respect, etc.

» ALEX. DUMAS. »

Je demande pardon pour le style, c'est celui de l'époque.

Puis, à l'adresse de Bixio, je jetai à la poste un petit billet contenant cette seule ligne :

Alea jacta est !

On verra plus tard comment, ma lettre n'étant point parvenue entre les mains du roi, je fus obligé de donner une seconde démission, qui fut insérée dans les journaux, et répétée dans la préface de *Napoléon*.

CLXXIV

Première représentation de *la Mère et la Fille*. — Je soupe chez Harel après le spectacle. — Harel m'emprisonne après le souper. — Je suis condamné à huit jours de *Napoléon* forcé. — Le neuvième jour, la pièce est lue aux acteurs, et je suis rendu à la liberté. — Les répétitions. — L'acteur Charlet. — Son histoire avec Nodier.

Sur la même table où je venais d'écrire ma démission était une lettre qu'à l'écriture je reconnus pour être d'Harel. Je l'ouvris, tremblant qu'il ne me reparlât de ce malheureux drame de *Napoléon*, qui était devenu mon cauchemar.

Point : il m'envoyait une loge pour la première représentation de *la Mère et la Fille*, et m'invitait à souper après le spectacle.

J'envoyai ma loge à Marie Nodier, en m'y réservant une place. Il y avait si longtemps que je négligeais mes chers amis de l'Arsenal, que j'avais grand besoin de les revoir

A huit heures, j'étais à l'Odéon.

J'ai déjà dit mon opinion sur *la Mère et la Fille:* c'est une des meilleures pièces de Mazères; c'est la meilleure d'Empis.

Frédérick y fut sublime de simplicité, de douleur poignante, de désespoir étouffé. Les autres rôles étaient ce que l'on appelle, en termes de théâtre, *bien tenus*.

Marie pleura, madame Nodier pleura, madame de Tracy pleura; ce fut, pour les auteurs, un véritable triomphe de larmes.

A minuit, nous étions chez Harel, Lockroy, Janin et moi, le félicitant du succès.

Harel recevait nos compliments se frottant les mains, se fourrant du tabac dans le nez, et ne disant pas un mot du *Napoléon*. Je ne reconnaissais pas mon Harel; je commençais à croire qu'il avait donné la pièce à faire à un autre. Ce silence me semblait d'autant plus bizarre, que M. Crosnier

faisait des recettes fabuleuses avec son *Napoléon à Schœnbrünn.*

Le souper fut un de ces bons et charmants soupers comme nous en donnait Georges, splendide reine de ces sortes de fêtes, où, avec ses mains de déesse, elle servait les plus beaux fruits de Chevet.

Quant à l'esprit, on ne pouvait rien avoir de mieux : Harel, Janin, Lockroy.

Nous étions encore à table à trois heures du matin.

Cependant, une chose m'inquiétait : il y avait dans l'atmosphère de ces signes qui indiquent une conspiration ; des coups d'œil se croisaient, des sourires se répondaient, des demi-mots s'échangeaient.

Quand je demandais des explications, tout le monde se regardait d'un air étonné ; on riait à ma barbe ; j'avais l'air d'arriver de Carpentras.

Il est vrai que j'arrivais de Quimper, ce qui était à peu près la même chose.

On se leva de table. Georges m'emmena dans sa chambre sous prétexte de me montrer quelque chose de très-beau. Que me montra-t-elle ? Je ne saurais trop le dire ; seulement, ce qu'elle me montra était si beau, que je fus plus d'un quart d'heure à revenir dans le salon.

Quand j'y revins, Lockroy et Janin avaient disparu. Harel seul restait.

Trois heures et demie venaient de sonner ; je pensai qu'il était temps de me retirer, je pris mon chapeau, et voulus sortir par où j'étais entré.

— Non, non, me dit Harel, tout le monde est couché... Suivez-moi par ici.

Je le suivis sans défiance.

Nous traversâmes de nouveau la chambre de Georges, puis un cabinet de toilette ; puis, enfin, nous entrâmes dans une chambre que je ne connaissais pas.

Deux bougies brûlaient sur une table chargée de livres de toutes les dimensions, de plumes de toute sorte. Un excellent lit dont la couverture était faite resplendissait dans l'om-

bre, sous le contraste de ses draps blancs et de son édredon pourpre. Il y avait sur la descente du lit en peau d'ours, des pantoufles toutes préparées. D'un côté de la cheminée était une causeuse de velours; de l'autre côté, un grand fauteuil en tapisserie.

— Tiens, dis-je, voici une bonne chambre, bien confortable; on doit bien y dormir et bien y travailler.

— Ah! dit Harel, ma foi! je suis enchanté qu'elle vous plaise.

— Pourquoi cela?

— Parce que c'est la vôtre

— Comment, la mienne?

— Oui... Et, comme vous n'en sortirez pas que vous n'ayez fait mon *Napoléon*, il faut que vous vous trouviez bien pour ne pas être de trop mauvaise humeur pendant votre emprisonnement.

Un frisson me courut par tout le corps.

— Harel! m'écriai-je, pas de bêtises, mon ami!

— Justement, pas de bêtises!... Vous en avez fait une grande de ne pas vous être mis à l'ouvrage quand je vous l'ai demandé... J'en ai fait une grande en ne commandant pas la pièce à un autre... mais je vous en avais parlé, et je n'ai qu'une parole. Je trouve donc que nous avons été suffisamment bêtes tous les deux, pour des gens d'esprit, et qu'il est bien temps que nous redevenions spirituels.

— Allons donc! vous n'y pensez pas! Je n'ai pas le moindre plan arrêté pour votre *Napoléon*.

— Vous m'avez dit que vous aviez refait *Christine* dans une nuit.

— Il me faut des livres... Bourrienne, Norvins, *Victoires et Conquêtes*...

— Voici *Victoires et Conquêtes* dans un coin; voici Bourrienne dans l'autre; voici Norvins sur la table.

— Il me faut le *Mémorial de Sainte-Hélène*.

— Le voici sur la cheminée.

— Mon fils...

— Il viendra demain dîner avec nous.

— Ma maîtresse.

— Ah! me dit Georges en entrant, vous venez de vous en passer pendant six semaines; vous vous en passerez bien pendant quinze jours, de votre maîtresse.

Je me mis à rire.

— La préviendra-t-on, au moins?

— Elle est prévenue.

— Par qui?

— Par moi, dit Harel, et elle a déjà reçu sa prime.

— Laquelle?

— Un bracelet.

Je pris les deux belles mains de Georges, et, m'adressant à Harel :

— Ma foi! mon cher ami, lui dis-je, vous faites les choses de façon qu'il n'y a pas moyen de vous refuser... Demain, je me mets à votre *Napoléon*, et, dans huit jours, vous l'aurez.

— Vous êtes bien pressé de nous quitter, mon cher! dit Georges en relevant sa lèvre d'impératrice.

— Bon! dis-je, la pièce sera finie quand elle sera finie... Ce n'est pas moi qui suis pressé, c'est Harel...

— Harel attendra, dit Georges avec ses airs de Cléopâtre de Médée.

Je m'inclinai; je n'avais plus rien à dire. Harel me montra un cabinet de toilette et ses dépendances, me fit observer que ma chambre n'avait d'autre issue que celle de Georges, sortit avec elle, et m'enferma.

On avait poussé l'attention jusqu'à envoyer chercher chez moi mon pantalon à pieds.

Le même soir, ou plutôt le même matin, je me mis au travail et je trouvai le rôle de l'espion et la division du drame. Le rôle de l'espion trouvé, tout l'était. Quant à la division du drame, elle était donnée par l'histoire elle-même.

— De Toulon à Sainte-Hélène! m'avait dit Harel. Je dépenserai cent mille francs, s'il le faut!

Il était difficile de me laisser plus de marge.

Dès le lendemain matin, je me mis à écrire.

Au fur et a mesure que les tableaux étaient faits, je les passais à Georges, qui les passait à Harel, lequel les donnait à copier à un charmant garçon nommé Verteuil, qui est aujourd'hui secrétaire du Théâtre-Français.

Au bout de huit jours, le drame était fait; il se composait de vingt-quatre tableaux, et comportait neuf mille lignes. C'était trois fois la corpulence d'un drame ordinaire, cinq fois la longueur d'*Iphigénie*, six fois celle de *Mérope*.

Frédérick devait jouer le rôle de Napoléon. J'avais discuté ce choix d'abord; le physique me semblait beaucoup dans une pareille création. Le succès du *Napoléon* de la Porte-Saint-Martin avait été dû surtout à la ressemblance de Gobert avec l'empereur; et rien ne ressemblait moins à Napoléon, et surtout à Bonaparte, que Frédérick.

— Mon cher, me dit Georges, rappelez-vous ceci: c'est qu'un homme du talent de Frédérick peut tout jouer.

La raison me parut si bonne, que je m'y rendis. Le rôle fut donné à Frédérick.

Le neuvième jour, la pièce était copiée; Verteuil, en se faisant aider de deux personnes, avait mis à la copier un jour de plus que moi à l'écrire.

Elle n'était pas bonne, il s'en faut; mais le titre de l'ouvrage assurait le succès de circonstance, tandis que le rôle de l'espion suffisait au succès littéraire.

On se réunit le neuvième jour pour la lecture. Ce jour-là, je lus jusqu'à Moscou; le lendemain, je repris et lus la fin.

Le seul rôle de Frédérick avait quatre mille lignes, c'est-à-dire était aussi long à lui seul que tous les rôles ensemble du *Mariage de Figaro*.

Mais de rien couper, en collationnant, cela paraissait impossible; il fut convenu, en conséquence, qu'on ferait les coupures aux répétitions.

Chacun se mit au travail avec une ardeur que j'ai rarement vue, apprenant même les passages que l'on supposait devoir être coupés, ce qui est la chose la plus difficile à obtenir d'un artiste.

Frédérick, Lockroy et Stockleit étaient enchantés de leurs rôles.

Le soir de la lecture, ma liberté me fut rendue.

Il y eut souper pour mon élargissement, comme il y avait eu souper pour mon incarcération.

Ces soupers chez Georges étaient charmants, je le répète, et font quelques-uns de mes bons souvenirs; il était impossible d'être plus belle, plus reine, plus dédaigneuse, plus caustique, plus courtisane grecque, plus matrone romaine, plus nièce de pape que ne l'était Georges.

C'était un contraste incroyable avec Mars, toujours pincée, retenue, sanglée, boutonnée comme la femme d'un sénateur de l'Empire.

Sans compter Harel, si spirituel, qu'il semblait toujours, comme un homme assis sur un tabouret de verre et mis en contact avec une machine électrique, avoir une étincelle au bout de chaque doigt, au bout de chaque cheveu.

Quand *on arriva au théâtre*, on s'aperçut qu'il y avait cent et quelques rôles. Pendant cinq ou six jours, ce fut comme un chaos à débrouiller; je crois que j'eusse autant aimé mettre en scène le monde de la Genèse que ce monde de *Napoléon*. Tous les rôles fondus, pressés, réunis, nous donnèrent — non compris les comparses — quatre-vingts ou quatre-vingt-dix personnages parlants. Jouslin de la Salle, metteur en scène du théâtre, y perdait la tête; quant à Harel, il vidait trois tabatières par répétition.

Harel, comme nous l'avons dit, dépensa cent mille francs pour la mise en scène; mais ce qu'il dépensa de mots étincelants de verve, d'esprit, de comique, le caissier de M. de Rothschild n'est pas capable de l'additionner.

Moi, au milieu de tout ce tohu-bohu, je suivais cette éternelle étude du drame et des caractères que je cherche toujours et partout, même parfois là où ils ne sont pas.

En veut-on un exemple, le voici:

Parmi mes chefs de peloton, jouant un de ces bouts de rôle que l'on appelle des accessoires, — lequel? je ne me le rappelle plus. — j'avais remarqué un beau garçon de vingt-

cinq à vingt-six ans, maniant le fusil comme s'il n'eût jamais fait autre chose de sa vie, et, ce qui était extraordinaire et surtout plus important, *disant* assez juste.

Je demande pardon à mes lecteurs d'être obligé quelquefois d'employer l'argot du théâtre ; mais, comme tous les argots, il exprime mieux la pensée que la langue à laquelle on le substitue.

Il me semblait, en outre, que le visage de mon *accessoire* ne m'était point inconnu, et lui, sans trop s'aventurer cependant, me saluait en souriant, de son côté, d'un air qui voulait dire : « Ce n'est pas au théâtre seulement que je vous ai vu. »

Où m'avait-il vu ? où l'avais-je vu moi-même ? Voilà ce qui me restait à savoir. J'avais demandé son nom : il s'appelait Charlet, comme notre illustre lithographe. Ce nom n'éveillait en moi aucun souvenir.

Un jour, cependant, au beau milieu d'une évolution de la vieille garde, je m'arrêtai devant lui.

— Pardon, monsieur Charlet, lui dis-je, il me semble vous avoir vu quelque part... Où ? Je n'en sais rien ; seulement, je parierais ma tête que vous ne m'êtes pas inconnu... Pouvez-vous aider mes souvenirs ?

— C'est vrai, monsieur, me dit-il ; nous nous sommes vus trois fois, comme on se voyait dans ces moments-là : une fois rue Saint-Honoré, une fois au pont de la Grève, une fois au Louvre.

— Ah ! oui, je me rappelle... au pont de la Grève... vous commandiez l'attaque où le porte-drapeau fut tué ?

— C'est cela, me répondit-il.

— Et vous êtes acteur ?

— C'est-à-dire, vous voyez, j'essaye de le devenir.

— Pourquoi avez-vous attendu que je vous parlasse ?

— Je suis timide.

— Pas en face des balles, au moins !

— Oh ! les balles, cela tue, voilà tout.

Il se mit à rire.

— C'est-à-dire, reprit-il, que je suis timide, comme je vous

le disais, à un point que vous ne sauriez imaginer... Par exemple, tenez, je connais M. Charles Nodier...

— Vous connaissez Charles Nodier?

— Oui, et certes assez pour lui demander une recommandation près de vous, près de M. Hugo ou près de tout autre; eh bien, je n'ai jamais osé lui demander cela.

— Vous avez eu tort : Nodier est un excellent homme, et bien certainement, cette recommandation, il vous l'eût donnée.

— Je le sais bien... quoique j'aie commencé par vouloir le tuer; mais comme, depuis, j'ai empêché qu'on ne le tuât, nous sommes quittes.

— Que diable me contez-vous là?

— La vérité du bon Dieu.

— Comment la chose s'est-elle faite?

— Ah bah! il y en a trop long, et puis ce n'est pas bien intéressant...

— Vous vous trompez, mon ami, lui dis-je; je ne suis pas fait comme les autres, et tout est intéressant pour moi. Quant à ce que vous me dites de la longueur du récit, eh bien, s'il traîne, je vous prierai de l'abréger.

— Nous sommes bien mal ici.

— En effet, voilà déjà deux fois que Jouslin de la Salle nous impose silence.

— On croira que je vous demande un rôle.

Et il se mit à rire d'un bon rire franc et en montrant de belles dents blanches.

— J'aime les gens qui rient, quoique pauvres; c'est qu'ils ont bon cœur et bon estomac.

— Écoutez, lui dis-je, vous n'êtes pas de l'acte qui va venir.

— Non, ni de l'autre non plus... Je ne reparais qu'à l'incendie de Moscou.

— Alors, montons au foyer, et vous me conterez votre histoire.

— Ah! je ne demande pas mieux.

Nous passâmes du théâtre au foyer, et nous nous assîmes dans cette magnifique galerie, qui, le soir surtout, a l'air,

grâce aux rares ombres qui la traversent, d'un portique d'Herculanum ou d'un atrium de Pompéi.

— Eh bien? demandai-je à Charlet en lui posant la main sur le genou.

— Eh bien, me dit-il, c'était le 27 juillet dernier; — à cette époque, j'étais ouvrier ébéniste; — j'entendis raconter au faubourg Saint-Antoine, où j'étais en train de débiter du bois, qu'il y avait eu, la veille, du bruit sur la place de la Bourse, et qu'il y avait, dans le moment même, des rassemblements autour du Palais-Royal. J'étais furieux des ordonnances, quoique je ne comprisse pas très-bien ce qu'elles nous ôtaient de liberté; mais, ce que je comprenais, c'est que c'était une espèce de défi jeté aux citoyens. Depuis longtemps, j'attendais ce moment-là; je ne me le fis pas dire deux fois, et je m'empressai de partir pour être témoin de ce qui allait se passer. Arrivé au marché des Innocents, j'entendis des feux de peloton du côté de la halle aux draps; puis j'aperçus plusieurs blessés, les uns se traînant comme ils pouvaient, les autres portés sur des civières, tous usant le reste de leurs forces à crier : « Aux armes! » Cette vue m'exaspéra; sans trop savoir, ainsi que je vous l'ai dit, qui avait tort ou raison du peuple ou de la royauté, je me mis de mon côté, à crier : « Aux armes! » Un blessé qui n'avait plus la force de porter son fusil me le donna; un homme — qu'était cet homme? je n'en sais rien — bourra mes poches de cartouches; des ouvriers et des bourgeois armés, les uns de sabres, et les autres de carabines, couraient du côté de la rue aux Fers; je courus avec eux... Soit que je courusse mieux que tout le monde, soit que je fusse plus animé, je me trouvai à leur tête, ils me prirent pour chef. En entrant dans la rue aux Fers, nous nous trouvâmes en face d'un régiment de la garde; le premier rang fit feu : nous étions si près des soldats, que nous fûmes enveloppés de la fumée de leurs fusils comme d'un nuage; au milieu de ce nuage, je distinguai un jeune homme qui tournait sur lui-même, et s'abattait à quelques pas de moi. Je courus à lui, il était frappé à la poitrine d'une balle qui lui sortait par le dos, et devait avoir traversé le cœur;

je le pris dans mes bras, et l'emportai... J'étais à cinquante pas à peine de la troupe; mais la troupe avait cessé le feu. En effet, il n'y avait plus dans la rue que moi, le mort que je tenais dans mes bras et un homme de haute taille, pâle de visage, ayant un ruban rouge à sa redingote bleue : ce n'était pas la peine d'user de la poudre pour nous trois. Je ne savais pas trop ce que je faisais ; j'emportai mon mort du côté de la rue de la Ferronnerie ; l'homme à la redingote bleue et au ruban rouge me suivit. Cette persistance à ne pas me perdre de vue me le rendit suspect ; je m'arrêtai, et, voyant qu'il s'approchait de moi, je lui épargnai la moitié du chemin en allant au-devant de lui. Enfin, nous nous joignîmes. A sa figure douce et triste, je crus voir qu'il ne me voulait point de mal ; cependant, après avoir déposé mon mort à terre, je préparai mon fusil à tout hasard ; mais lui, sans s'occuper le moins du monde de la précaution hostile, me posa la main sur l'épaule, et, l'y laissant appuyée, tandis que je le regardais avec étonnement : « Mon ami, me dit-il, il y a une heure que je suis tous vos mouvements. — Je m'en aperçois bien, lui dis-je, et voilà pourquoi, au lieu de vous attendre, je suis venu à vous. — Vous êtes le chef de ces hommes? — Oui... Que vous importe? — Il m'importe beaucoup, mon ami; car, moi aussi, je suis un homme. » Il y avait une telle douceur dans la voix de l'inconnu, que, moi qui avais commencé, en le voyant me suivre, par me demander si je ne devais pas lui envoyer un coup de fusil, je me sentis fasciné, et le regardai avec un certain respect. « Alors, lui dis-je, si vous êtes homme, vous devez voir que l'on tue nos frères, et nous aider à massacrer tous ces brigands de soldats. » Il sourit tristement. « Mais ces soldats, dit-il, sont des hommes aussi ; ces soldats sont vos frères aussi ; seulement, vous agissez d'après votre libre arbitre, tandis qu'eux reçoivent des ordres auxquels ils sont forcés d'obéir. Savez-vous comment s'appelle ce que vous êtes en train de faire? Cela s'appelle une révolution; et savez-vous ce que c'est qu'une révolution, mon Dieu? — Je ne sais pas si je fais, oui ou non, une révolution ; je ne sais pas si une révolution est une bonne ou une mau-

vaise chose ; mais je sais ce que je veux. — Et que voulez-vous ? — Je veux la Charte... Vive la Charte ! Et puis, au bout du compte, ajoutai-je essayant de lutter contre l'influence morale que cet inconnu prenait sur moi malgré moi, qui êtes-vous ? que me demandez-vous ? pourquoi me suivez-vous ? — Je vous suis parce que vous m'intéressez. — Eh bien, moi aussi, vous m'intéressez, et cet intérêt me fait vous donner un conseil : croyez-moi, prenez une autre route... Vous ne voulez pas ? — Mon ami, écoutez... — Alors, c'est moi qui vous quitte. Bonsoir ! » Une douzaine d'hommes s'étaient ralliés autour de moi ; je repris mon mort, et m'acheminai, avec ma petite troupe, du côté de l'École de médecine, que je comptais joindre en traversant la Seine au pont au Change ; mais mon étonnement fut grand, au coin de la rue de la Vannerie, de retrouver mon homme, qui, cette fois, ne se contenta pas de me donner des conseils, mais me prit par le bras, et voulut m'entraîner d'un autre côté. « Ah çà ! que diable me voulez-vous ? Voyons ! m'écriai-je en frappant du pied, et en donnant le cadavre à porter aux autres. — Je veux vous empêcher d'aller à une mort certaine, vous et vos compagnons, me dit-il. Il y a un régiment tout entier sur le quai aux Fleurs ; vous êtes quinze ou vingt au plus : que ferez-vous contre un régiment ? — Mais, sacrebleu ! m'écriai-je, vous m'agacez à la fin ! Que vous importe que je sois tué ? — Mon ami, me dit-il, il est impossible que vous n'ayez pas un père, une mère, une sœur ou une femme... Eh bien, je veux épargner des larmes à votre femme, à votre sœur, à votre mère ou à votre père. » Je me sentais touché malgré moi ; mais j'étais au milieu d'hommes qui m'avaient pris pour leur chef, et je ne voulais pas reculer... « Vous vous trompez, répondis-je, je n'ai rien de tout cela. Allez donc de votre côté et laissez-moi aller du mien. » Et, me détachant violemment de lui : « A l'École de médecine ! criai-je à mes compagnons. — A l'École de médecine ! » répétèrent-ils. Et nous nous élançâmes sur la place du Châtelet. En effet, de l'autre côté de la Seine, un régiment stationnait sur le quai aux Fleurs ! « Vive la ligne ! » criâmes-nous en nous engageant sur le pont au

Change, et en secouant nos fusils. Mais, au lieu de fraterniser avec nous, le colonel nous somma de nous retirer; nous ne nous rendîmes point à l'invitation, et, au contraire, nous continuâmes notre chemin. Nous n'étions pas au quart du pont, que le régiment fit feu. Ce fut un carnage! deux ou trois hommes tombèrent autour de moi; les autres prirent la fuite, abandonnant notre mort. Je ne sais pourquoi j'étais acharné après ce cadavre, il me semblait que c'était à la fois un étendard et une sauvegarde... Je le ramassai et battis en retraite avec lui sur la place du Châtelet. Ce qui restait de ma troupe m'attendait là, et, au premier rang, mon diable d'homme au ruban rouge et à la redingote bleue. « Eh bien, mon pauvre garçon, me dit-il, que vous avais-je prédit?... Trois ou quatre de vos hommes tués, autant de blessés! C'est un miracle que vous soyez vivant; on a peut-être tiré cinquante coups de fusil sur vous! Au nom du ciel, ne vous entêtez pas davantage à une pareille folie... Voyons, suivez-moi! — Ah çà! lui dis-je, l'homme au ruban rouge, savez-vous que vous commencez à m'embêter fièrement, et que, si vous me poussez à bout, je finirai par dire tout haut ce que je pense tout bas? — Et que pensez-vous? — Mais que vous êtes un mouchard peut-être! » Deux ou trois de mes hommes entendirent le mot *mouchard*. « Hein! que dis-tu? un mouchard? » Et, mettant en joue mon inconnu : « Si c'est un mouchard, il faut le fusiller! crièrent-ils. Je fus épouvanté du mouvement, car quelque chose me disait que cet homme me voulait véritablement du bien. « Mais non! mais non! m'écriai-je, que faites-vous? Bas les armes, sacrebleu! — Puisque tu dis que c'est un mouchard! répétèrent plusieurs voix. — Je ne dis pas cela... au contraire, monsieur est un de mes voisins; il me connaît; il me parle de ma mère; il me dit que, si je me fais tuer, elle n'aura plus de ressources... Un mouchard? Allons donc! » J'allai à mon inconnu et lui tendis la main; il la prit dans la sienne, et la serra cordialement. Il était aussi calme que si sa vie n'eût pas couru le moindre danger. « Merci, mon ami, me dit-il, je n'oublierai jamais ce que vous venez de faire. Vous avez raison, je ne suis pas un

mouchard; je dirai plus : je pense comme vous ; mais j'ai vu la première révolution et cela m'en a fait passer le goût... Maintenant, comme je ne veux pas vous voir tuer, adieu ! » Et il nous quitta et alla frapper à la porte du café du pont au Change, qui, après quelques difficultés, s'ouvrit pour lui. Quant à nous, nous suivîmes le quai de la Mégisserie, afin de gagner le pont Neuf ; mais à peine avions-nous fait quarante pas sur le quai, que nous reçûmes, par la rue Bertin-Poirée, une décharge qui nous tua quatre hommes ; en même temps, un escadron de gendarmerie débouchant par la place des Trois-Marie, s'avança, tenant toute la largeur du quai. Je regardai autour de moi : j'étais seul. Je tirai mon coup de fusil au milieu des gendarmes, et j'en vis tomber un. Eux avaient leurs mousquetons à la main, et firent feu. J'entendis les balles siffler autour de moi; mais pas une ne m'atteignit. Au reste, je ne pensai pas un instant à la mort; j'étais comme un enragé ! je reculai du même pas qu'ils avançaient, et déchargeai une seconde fois mon fusil ; puis j'allai m'embusquer derrière la fontaine du Châtelet ; j'étais résolu à me faire tuer là plutôt que de fuir. J'avais rechargé mon fusil, et je mettais en joue pour la troisième fois, quand je sentis qu'on me prenait par le collet de mon habit, et qu'on me tirait en arrière. Je me retournai vivement; c'était encore mon homme à la redingote bleue et au ruban rouge ! « Mon ami, me dit-il, décidément vous êtes fou... Venez prendre un verre d'eau sucrée avec moi, cela vous calmera. » Je tâtai mes poches pour savoir si j'étais en mesure de payer mon écot ; j'avais dix sous : c'était tout ce qu'il me fallait. « Eh bien, soit, répondis-je, j'ai la bouche sèche; je prendrai volontiers quelque chose. » J'avais mâché sept ou huit cartouches, et, vous savez, la poudre, cela altère. Je suivis mon homme ; la porte du café se referma sur nous. « Deux verres d'eau sucrée ! demanda-t-il. — Oh ! pas d'eau sucrée pour moi, lui dis-je, c'est trop fade ! — Que voulez-vous ? — Un petit verre d'eau-de-vie. — Du kirsch, plutôt. — Soit, du kirsch. » On me servit un verre de kirsch, et on lui apporta de l'eau sucrée. « Eh bien, me dit-il, vous voilà seul ; ceux qui vous entouraient sont tués, blessés

ou en fuite. — C'est vrai, répondis-je; mais il en viendra d'autres... — Qui se feront tuer à leur tour, blesser à leur tour, et qui fuiront à leur tour. Pauvres enfants que vous êtes! S'il vous revenait quelque chose, au moins, des révolutions! mais, après chaque révolution, j'ai vu le peuple plus malheureux qu'auparavant. — Bah! dis-je, il faudra pourtant bien qu'on en fasse une bonne! — Qu'êtes-vous de votre état? me demanda l'inconnu. — Ouvrier ébéniste dans le quartier de l'Arsenal. — Comment l'ouvrage allait-il au faubourg Saint-Antoine? — Mais l'ouvrage allait bien. — Réussissez à faire votre révolution, et vous verrez, dans six semaines, comment ira l'ouvrage. — Eh bien, on se serrera le ventre, mais, au moins, on sera libre! — On se serrera le ventre, et on sera peut-être moins libre qu'on ne l'était. » Il se leva. « Écoutez, mon ami, vous m'avez dit, je crois, que vous demeuriez au quartier de l'Arsenal? — Oui. — Eh bien, si, comme j'en ai peur, l'ouvrage manque, souvenez-vous de moi... Venez à la bibliothèque de l'Arsenal; demandez-en le bibliothécaire, et, si je puis vous être bon à quelque chose, disposez de moi. » Et, s'approchant du comptoir, il paya et partit. J'avais surpris des signes d'intelligence entre le maître du café et mon inconnu; je restai derrière lui dans l'intention de savoir à qui j'avais affaire. J'allais, en conséquence, interroger le maître du café, quand celui-ci, s'approchant de moi le premier : « Vous connaissez la personne qui vient de sortir? me dit-il. — Ma foi! non; mais je vous avoue que j'ai envie de la connaître. — Et vous avez raison, car c'est un brave homme s'il en fut jamais! — Diable! dis-je, tant pis! — Comment, tant pis? — Si vous saviez de quel nom je l'ai apostrophé! — Lui? — Oui, lui... Je l'ai appelé mouchard! — Mouchard? M. Charles Nodier? — Comment! cet homme qui sort d'ici, avec lequel je viens de trinquer, c'est M. Charles Nodier? — Lui-même. — Ah! mon Dieu! — Eh bien, que faites-vous? — Mais je cours après lui... je le rejoins... je lui demande pardon... Mouchard! M. Charles Nodier! » Et je secouais de toutes mes forces la porte que le maître du café avait refermée au verrou. En ce moment, la fusillade recommença; cinq ou six balles trouè-

rent les contrevents, et allèrent briser les glaces. « Mon fusil? m'écriai-je, mon fusil? — Ah! me dit le maître du café, il est en haut, votre fusil... — Comment, il est en haut? — Peste! je n'ai pas envie que l'on vous voie sortir d'ici avec votre fusil, et qu'on casse et brise tout dans mon café... Quand il fera nuit, bien, je vous rendrai votre fusil, et vous sortirez... Morbleu! d'après ce que m'a dit M. Charles Nodier, vous en avez assez fait pour aujourd'hui! » Une seconde décharge se fit entendre, et trois ou quatre balles percèrent de nouveau les contrevents. « Allons, allons, dit le maître du café, il ne fait pas bon ici... Montons au premier! » Et, me prenant par le bras, il m'entraîna vers l'escalier. « M. Charles Nodier! répétais-je en le suivant à moitié abruti; et, moi, je l'ai appelé mouchard! » Je n'eus pas une autre idée dans la tête tant que je restai au café du pont au Change, et j'y restai jusqu'à neuf heures. A neuf heures, je rentrai chez moi, et pensai toute la nuit à mon aventure de la journée.

En ce moment, le régisseur entra dans le foyer

— Eh! monsieur Dumas, me dit-il, on vous cherche de tous les côtés... Bon! Charlet, vous voici; vous êtes à l'amende, mon ami!

— A l'amende! et pourquoi? dit Charlet.

— Mais parce qu'on a recommencé le tableau, et que vous n'étiez pas là.

— Bien! je fais de belles affaires! dit Charlet.

— Soyez tranquille, je vais arranger cela avec Jouslin de la Salle... Et avez-vous revu Nodier?

— Ah bien, oui! après l'avoir appelé mouchard! Dans le moment où j'étais encore échauffé, j'aurais trouvé quelque chose à lui dire, mais de sang-froid, me représenter à lui? Jamais!

Nous revînmes au théâtre, et, comme je lui avais promis, je fis lever l'amende qu'il avait, au reste, encourue par ma faute.

C'est ce même Charlet qu'Arago avait rencontré, le 29 juillet, au marché des Innocents, et qui commandait l'escorte du général Dubourg.

Nous nous sommes retrouvés depuis; je dirai à quelle occasion, et je raconterai ce que Nodier a fait pour lui.

CLXXV

Je suis officiellement admis dans l'artillerie de la garde nationale. — *Antony* est mis en répétition au Théâtre-Français. — Mauvais vouloir des comédiens. — Traité entre Hugo et le directeur de la Porte-Saint-Martin. — Confidence et proposition de Firmin. — Les robes de mademoiselle Mars et le lustre neuf. — Je retire *Antony* du Théâtre-Français. — Je vais proposer le rôle d'Adèle à Dorval.

Après que la liberté m'eut été rendue par mon implacable geôlier et par ma belle geôlière, je rentrai chez moi, où je trouvai plusieurs lettres dont deux seulement avaient de l'importance.

L'une venait de Bixio; il avait trois ou quatre fois frappé à ma porte, et, l'ayant trouvée obstinément close, il m'écrivait pour me dire que mon admission, proposée aux chefs de l'artillerie, avait été adoptée à une forte majorité; il me faisait demander, en leur nom, si je tenais à entrer dans la même batterie que M. le duc d'Orléans; — si tel était mon désir, on trouverait moyen de le satisfaire.

En effet, le roi avait décidé que M. le duc d'Orléans ferait partie de la première batterie de l'artillerie de la garde nationale; il comptait sur le caractère bon et conciliant du prince pour ramener à lui un corps qui se présentait hautement comme un foyer actif d'opposition, et comme le représentant des opinions, des principes et des intérêts démocratiques, complétement sacrifiés à la bourgeoisie.

Après ma rupture avec le roi, il était impossible que je désirasse me rencontrer avec son fils. Je répondis donc à Bixio que je remerciais les chefs de l'artillerie de mon admission dans le corps, et que, excepté la première batterie, ils pouvaient me placer où bon leur semblerait.

La seconde lettre venait du Théâtre-Français. La censure ayant momentanément disparu, *Antony* se trouvait hors de page; il s'agissait de le mettre en répétition.

Je courus au Théâtre-Français; j'y trouvai mademoiselle

Mars et Firmin. On sait que mademoiselle Mars avait accepté le rôle d'Adèle, et Firmin celui d'Antony ; le reste de la distribution fut fait séance tenante.

La pièce, dans les rôles secondaires surtout, était admirablement montée : Rose Dupuis jouait la comtesse de Lacy ; Menjaud, le jeune poëte ; Monrose, l'abonné du *Constitutionnel ;* madame Hervey, madame de Camps.

Je dis que la pièce était admirablement montée quant aux rôles secondaires, non pas que je veuille le moins du monde porter atteinte au talent de mademoiselle Mars ni à celui de Firmin ; mais, si grand que soit le talent des artistes, — à moins qu'on n'arrive à cette universalité de puissance dont était doué Talma, — il y a des rôles qui vont plus ou moins au caractère personnel des individus.

Or, nulle femme n'était moins capable que mademoiselle Mars de comprendre le caractère tout moderne d'Adèle, avec ses nuances de résistance et de faiblesse, ses exagérations de passion et de repentir.

D'un autre côté, nul homme n'était moins capable que Firmin de reproduire la mélancolie sombre, l'ironie amère, la passion ardente et la divagation philosophique du personnage d'Antony.

Mademoiselle Mars avait au plus haut degré la grâce, l'esprit, le charme, la diction, la coquetterie ; mais il lui manquait la poésie, qui recouvre toutes les autres qualités de ce vague mystérieux d'où vient la séduction des femmes de Shakspeare.

Firmin avait, à un degré inférieur, les mêmes qualités que mademoiselle Mars ; mais il lui manquait la fatalité qui fait les Orestes de tous les temps.

La pâleur est pour ces personnages un des premiers besoins du drame moderne : mademoiselle Mars n'osait pas, et Firmin ne pouvait pas être pâle.

Disons mieux : le Théâtre-Français lui-même était un mauvais cadre pour le tableau.

Il y a des atmosphères dans lesquelles certaines créations ne sauraient vivre.

Les répétitions d'*Antony* marchèrent donc concurremment avec celles de *Napoléon*. Mais il y avait cette différence entre les deux pièces et les deux théâtres, qu'à l'Odéon tout le monde était content de son rôle, et que, depuis le directeur jusqu'au souffleur, chacun me secondait de son mieux, tandis qu'au Théâtre-Français tout le monde était mécontent de son rôle, et, depuis le directeur jusqu'au souffleur, chacun entravait l'auteur et l'ouvrage.

On connaît mademoiselle Mars; je l'ai montrée à une répétition d'*Hernani*, épluchant le rôle de doña Sol; je regrette de m'être tant pressé, je l'eusse montrée aux répétitions d'*Antony*, épluchant le rôle d'Adèle.

De son côté, Firmin plumait tant qu'il pouvait celui d'Antony; toute plume d'une nuance un peu tranchée faisait tache sur l'espèce de ton grisaille qu'on voulait donner à un ouvrage dont le cachet dominant avait d'abord été la couleur, et, à force de tirer délicatement chaque plume, le rôle tournait tout doucement à l'amoureux du Gymnase.

Au bout d'un mois de répétitions, la pièce, privée de tous ses points saillants, pouvait être réduite à trois actes, et même à un seul acte.

Un beau matin, la proposition me fut faite de supprimer le second et le quatrième acte, qui faisaient longueur.

J'avais pris un tel dégoût de l'ouvrage, que j'étais prêt à le supprimer tout entier; j'en étais arrivé à trouver que c'était *Napoléon* qui était l'œuvre d'art, et *Antony* qui était l'œuvre vulgaire.

On fixa le jour de la représentation: *il fallait se débarrasser de la pièce, qui tenait le théâtre*, et qui empêchait de passer *Don Carlos, ou l'Inquisition*, drame sur lequel on comptait beaucoup, mais dont, le jour de la première représentation, l'auteur désira garder l'anonyme, et pour cause.

Sur ces entrefaites, Hugo était venu me trouver; il avait compris qu'au Théâtre-Français nous ne serions jamais pour les comédiens, pour les habitués, pour le public même, que des usurpateurs; les stupidités qu'on nous avait prêtées sur Molière, Corneille et Racine, avaient germé à l'orchestre; et

tout ce qui avait plus de cinquante ans venait, chaque soir, s'étendre voluptueusement à l'ombre de notre outrecuidance!

En conséquence, Hugo avait cherché et trouvé un théâtre qui ne fût pas un Olympe, où nos succès ne fussent point des sacriléges, et où ceux que nous remplacerions fussent de simples mortels, et non pas des dieux.

Ce théâtre était celui de la Porte-Saint-Martin.

Il avait traité avec M. Crosnier, son directeur, pour *Marion Delorme*. Ainsi se réalisait la prédiction faite par Crosnier à Hugo, lorsque, le 16 juillet 1829, celui-ci lui avait dit: « Monsieur, vous arrivez trop tard; il y a deux réceptions qui priment la vôtre, » et que Crosnier lui avait répondu: « Mon Dieu! qui sait? malgré ces deux réceptions, il se peut que ce soit moi qui joue l'ouvrage! »

En traitant avec Crosnier, Hugo avait, sauf ma ratification, traité en son nom et au mien.

J'avais remercié Hugo de cette fraternelle attention; mais les deux seules pièces que je possédasse étaient en répétition, l'une à l'Odéon, l'autre au Théâtre-Français.

Il fallait donc attendre que j'eusse mis au monde une nouvelle pièce.

Je n'eus pas besoin d'attendre cela.

Plus approchait le jour de la première représentation d'*Antony*, plus je sentais de mauvais vouloir dans le théâtre.

D'un autre côté, ceux de mes amis qui avaient assisté aux répétitions s'en étaient allés en hochant la tête, et, pressés par moi de me dire leur avis, avaient avoué franchement qu'*ils ne voyaient pas de pièce là dedans.*

J'étais complétement démoralisé; plus j'avançais dans la carrière dramatique, plus je perdais cette première confiance en moi-même qui m'avait soutenu au milieu des tribulations d'*Henri III*. Je commençais à croire que je m'étais trompé, et qu'il n'y avait absolument rien dans *Antony*.

Deux choses m'arrivèrent à la fois qui eussent dû me pousser à un découragement complet, et qui, au contraire, me rendirent toute ma volonté.

Comme le jour de la première représentation était fixé au

samedi suivant, et que nous étions au mardi ou au mercredi, Firmin me prit à part.

— Mon cher ami, me dit-il, je n'ai pas voulu te refuser le rôle d'Antony, d'abord parce que je jouerai tous les rôles que tu me distribueras, ensuite parce que, m'ayant donné le rôle de Saint-Mégrin, qui est un bon rôle, tu as acquis le droit de m'en donner un mauvais...

Il s'attendait à ce que je l'arrêtasse; mais, au contraire, je le laissai dire. Il continua :

— Mais, tu comprends, je représente le principal personnage, et je ne veux pas prendre sur moi la responsabilité de la chute de la pièce.

— Tu crois donc qu'elle tombera?

— C'est ma conviction... Je ne sais pas comment il se fait que, toi qui connais si bien ton théâtre, tu aies hasardé un rôle si monotone... Antony est un rabâcheur qui, depuis le premier acte jusqu'au cinquième, répète toujours la même chose; qui se fâche on ne sait pourquoi; une espèce de monomane sans cesse en rage, en fureur, en hostilité contre les autres hommes.

— Ainsi, voilà l'effet que te produit Antony ?

— Oui.

— Ça ne m'étonne pas: c'est justement ce que j'ai voulu faire.

— Eh bien, n'importe... Te voilà prévenu, n'est-ce pas ?

— Oui, mais ce n'est pas le tout que de prévenir un homme qu'il va tomber, il faut encore lui donner un moyen d'éviter la chute.

— Ah! moi, dit Firmin, tu comprends, je suis acteur, et non auteur; je joue des pièces, mais je n'en fais pas.

— Enfin, tu as bien une idée?

— Oui, j'en ai une... mais je n'ose pas te la dire.

— Dis toujours.

— Tu sauteras aux frises!

— Pourvu que je ne te retombe pas sur les pieds, peu t'importe!

— Eh bien!...

— Eh bien, quoi ?

— Eh bien, à ta place, je porterais la pièce à Scribe.

— Non, répondis-je, mais je la porterai à Crosnier.

Et, m'approchant du souffleur :

— Garnier, lui dis-je, voulez-vous me donner le manuscrit, mon ami ?

Le souffleur me donna le manuscrit; Firmin, tout ébouriffé, me regardait faire.

De son côté, mademoiselle Mars attendait que je fusse libre.

— Eh bien, mon petit, me dit-elle de ce ton sec qui lui était habituel quand elle préparait à un auteur quelque chose de désagréable, avez-vous fini de causer avec Firmin? y en aura-t-il un peu pour les autres?

— Oh! mon Dieu, madame, dit Firmin, vous n'aviez qu'à parler : on n'a pas l'habitude de vous les prendre, vos auteurs!

— Ma foi! pour les rôles que me fait celui-là, vous pouvez bien me le prendre!

— Bon! dis-je, cela promet!

Puis, m'avançant vers mademoiselle Mars :

— Madame, lui dis-je, je suis à vos ordres.

— Ah! c'est bien heureux !... Vous savez une chose?

— Non, madame, je ne la sais pas; mais, si vous voulez bien me la dire, je la saurai.

— C'est que je ne joue pas votre pièce samedi.

— Ah!... Et pourquoi, s'il vous plaît?

— Parce que je fais faire pour quinze cents francs de robes, et que je désire qu'on les voie.

— Et pourquoi ne les verrait-on pas samedi aussi bien qu'un autre jour?

— Parce qu'on nous avait promis un nouveau lustre pour samedi, et que l'éclaireur vient de nous remettre à trois mois. Quand il y aura un autre lustre, je jouerai votre pièce.

— Ah! madame, lui dis-je, il n'y a qu'une chose qui mette obstacle à cette bonne volonté de votre part...

— Laquelle?

— Dans trois mois, ma pièce sera jouée.

— Comment, elle sera jouée?

— Oui.

— Et où cela ?

— Au théâtre de la Porte-Saint-Martin... Adieu, madame ! Au revoir, Firmin !

Et je sortis, emportant mon manuscrit.

En descendant l'escalier qui conduit du théâtre dans l'orchestre, je tournai la tête, et je vis mademoiselle Mars et Firmin qui se rapprochaient l'un de l'autre en s'interrogeant des yeux et en faisant de grands bras.

Je regrette de ne pouvoir transmettre à la postérité la conversation qui s'ensuivit.

Je courus du même pas chez Dorval ; elle demeurait alors boulevard Saint-Martin, dans une maison ayant une sortie sur la rue Meslay.

Par chance, elle était toute seule.

On m'annonça ; elle fit répéter deux fois mon nom.

— Eh bien, oui, criai-je de la salle à manger, c'est moi ! Après ?... Est-ce que je suis consigné à la porte, par hasard ?

— Ah ! tu es gentil ! me dit-elle avec cet accent traînard qui avait quelquefois dans sa bouche un si grand charme ; il y a six mois qu'on ne t'a vu !

— Que veux-tu, ma chère ! dis-je en entrant et en lui jetant les bras autour du cou, j'ai fait, depuis ce temps-là, un enfant et une révolution, sans compter que j'ai manqué deux fois d'être fusillé... Eh bien, voilà comme tu embrasses les revenants, toi ?

— Je ne peux pas t'embrasser autrement, mon *bon chien*.

C'était le nom d'amitié, je dirai même d'amour, que Dorval m'avait donné. Et son *bon chien* lui a été fidèle jusqu'à la fin, pauvre Dorval !

— Et pourquoi ne peux-tu m'embrasser ? lui demandai-je.

— Je suis comme Marion Delorme : je me refais une virginité.

— Impossible ?

— Parole d'honneur ! je redeviens sage.

— Ah ! ma chère, je parlais d'une révolution que j'avais faite : en voilà une seconde. Qui diable a fait celle-là ?

— Alfred de Vigny.

— Tu l'aimes?

— Ne m'en parle pas, j'en suis folle!

— Et que fait-il pour te maintenir dans ces bons sentiments?

— Il me fait de petites *élévations* (1).

— En ce cas, ma chère, reçois mes sincères compliments: d'abord, de Vigny est un poëte d'un immense talent; ensuite, c'est un vrai gentilhomme : cela vaut mieux que moi, qui suis un mulâtre.

— Tu crois? me dit Dorval avec une de ces intonations comme elle seule savait en donner.

— A mon tour, parole d'honneur!

— Alors, ce n'est pas pour cela que tu venais?

Je me mis à rire.

— Dame!... répondis-je.

— Non... décidément, cela ne se peut pas; imagine-toi qu'il me traite comme une duchesse.

— Il a parfaitement raison.

— Il m'appelle son ange.

— Bravo!

— L'autre jour, j'avais un petit bouton à l'épaule, il m'a dit que c'étaient des ailes qui poussaient.

— Mais cela doit énormément t'amuser, ma chère?

— Je crois bien! Piccini ne m'avait pas habituée à cela.

— Et Merle?

— Encore moins... A propos, nous nous sommes mariés, avec Merle, tu sais?

— Tout de bon?

— Oui, c'était un moyen de nous séparer.

— Mais il doit être l'homme le plus heureux de la terre?

— Tu penses!... Il a son café au lait le matin, et ses pantoufles devant son lit le soir... Veux-tu lui dire bonjour?

— Merci ! je viens pour toi.

(1) Alfred de Vigny publiait, à cette époque, d'adorables poésies intitulées *Élévations*.

— Ah! tu es bien gentil, mon grand chien... Et puis j'oubliais : il n'est pas ici, il est à la campagne.

— J'ai à t'annoncer une nouvelle.

— Laquelle?

— C'est que j'ai retiré *Antony* du Théâtre-Français.

— Ah! que tu as bien fait! C'est comme Hugo, tu sais, leur a repris *Marion Delorme* et nous l'a apportée; c'est moi qui joue Marion.

— Eh bien, que dis-tu de la pièce?

— Tiens, je trouve cela très-beau, moi... Je ne sais pas comment je m'en tirerai, par exemple! Dis donc, des vers! me vois-tu devenue tragédienne?

— Mais il me semble que ce ne sera pas ton coup d'essai.

— Ah! oui, dans *Marino Faliero*. Dieu merci, le rôle d'Helena m'a-t-il assez embêtée! Tu m'as vue là dedans, n'est-ce pas?

— Oui.

— J'étais bien mauvaise, hein?

— Le fait est que tu n'étais pas bonne; mais j'espère que tu seras meilleure dans Adèle?

— Qu'est-ce que c'est que cela, Adèle?

— C'est la maîtresse d'Antony, ma chère.

— Tu nous apportes donc *Antony?*

— Mais oui!

— Et c'est moi qui jouerai Adèle, mon bon chien?

— Parbleu!

— Fanfare alors!... Ma foi, tant pis, je vais t'embrasser... Oh! que tu es bête! quand je te dis que non!... Tiens! qu'as-tu donc dans ta poche?

— Le manuscrit.

— Oh! donne, que je le regarde.

— Je vais te le lire.

— Comment, tu vas me le lire, à moi?

— Sans doute.

— Comme cela, pour moi toute seule?

— Certainement.

— Ah çà! mais tu me prends donc pour une grande actrice?

— De Vigny ne te traite que comme une duchesse; moi, je veux te traiter comme une reine.

Elle se leva et me fit une révérence.

— La reine sera toujours votre servante, monsieur, et la preuve c'est que je vais vous donner une table; et vous offrir. . quoi? Qu'aimes-tu mieux quand tu lis? de l'eau-de-vie, du rhum ou du kirsch?

— J'aime mieux de l'eau.

— Eh bien, attends.

Elle entra dans sa chambre à coucher, je l'y suivis.

— Ah! bon! voilà que tu viens ici, toi?

— Pourquoi pas?

— C'est défendu.

— Même pour moi?

— Pour tout le monde... Alexandre! je te donne ma parole que je vais sonner.

— Ah! par exemple!

— Alexandre!...

— Je veux en avoir le cœur net. Je parie que tu ne sonnes pas, moi.

— Alexandre!...

Elle se pendit à la sonnette, et fit bruyamment résonner le timbre.

Je me jetai sur un fauteuil, et me mis à rire comme un fou.

La femme de chambre entra.

— Louise! dit Dorval avec une parfaite dignité, un verre d'eau pour M. Dumas.

— Louise!... dans une cuvette, ajoutai-je.

— Insolent! dit Dorval.

Elle se jeta sur moi et me battit de toute sa force.

Au moment où elle frappait avec le plus d'acharnement, on sonna du dehors.

Elle s'arrêta court.

— Ah! dit-elle, viens vite dans le salon, mon bon chien, que l'on ne te voie pas ici.

— Si l'on ne me voyait pas du tout?

— Comment cela?

— Si nous remettions la lecture à ce soir?

— Ce serait encore mieux.

— Si je m'en allais par où tu sais?

— Oui, oui... A ce soir! Veux-tu que je prévienne Bocage?

— Non, je veux d'abord te lire cela, à toi.

— Comme tu voudras... Voyons, va-t'en! va-t'en! Oh! qu'il est ennuyeux, ce de Vigny, d'arriver juste à ce moment-ci!

— Que veux-tu, ma pauvre amie! nous ne sommes pas dans ce monde pour avoir toutes nos aises... A ce soir.

— A ce soir, oui.

Elle poussa vivement la porte de la chambre à coucher; juste au même moment, la porte du salon s'ouvrait.

— Ah! bonjour, mon cher comte, dit-elle; venez donc vous asseoir près de moi... Je vous attendais avec impatience...

Pendant ce temps-là, Louise levait la portière de perse, et me faisait signe de la suivre.

Je lui mis un louis dans la main. Elle me regarda avec étonnement.

— Eh bien, quoi? lui demandai-je.

— C'est donc comme si madame n'avait pas sonné.

— Exactement.

— Est-ce qu'on ne vous reverra pas?

— Si fait, je reviens ce soir.

— Ah! je comprends, alors.

— Eh bien, non, tu ne comprends pas.

— C'est possible, encore; que voulez-vous! depuis six mois, ici, c'est le monde renversé. Ah! monsieur, vous que madame aime tant, que vous devriez bien lui dire qu'elle se perd!

Elle avait raison, pauvre Louise!...

Nous dirons plus tard comment elle avait raison.

CLXXVI

Mes conventions avec Dorval. — Je lui lis *Antony*. — Ses impressions. — Elle me fait refaire le dernier acte séance tenante. — La chambre de Merle. — Bocage artiste. — Bocage négociateur. — Lecture à M. Crosnier. — Il s'endort d'un profond sommeil. — La pièce est néanmoins reçue.

Je revins le soir. Dorval était seule : elle m'attendait.

— Ah! ma foi! m'écriai-je, je n'espérais pas un tête-à-tête.

— J'ai dit que j'avais une lecture.

— Et as-tu dit qui lisait?

— Oh! non; mais, d'abord, viens t'asseoir ici, et écoute-moi, mon bon chien.

Je me laissai conduire à un fauteuil. Je m'assis.

Elle resta debout devant moi, avec ses deux mains dans les miennes; elle me regarda de son bon et doux regard.

— Tu m'aimes, toi, n'est-ce pas? me dit-elle.

— De tout mon cœur!

— Tu m'aimes véritablement?

— Puisque je te le dis.

— Pour moi?

— Pour toi.

— Tu ne voudrais donc pas me faire de la peine?

— Ah! grand Dieu!

— Tu désires que je joue ton rôle?

— Puisque je te l'apporte.

— Tu ne veux pas entraver ma carrière?

— Ah çà! mais tu es folle!

— Eh bien, ne me tourmente plus comme tu as fait ce matin. Je n'aurais pas la force de me défendre, moi, et... et je suis heureuse comme je suis; j'aime de Vigny, il m'adore. Tu sais, il y a des hommes que l'on ne trompe pas, ce sont les hommes de génie, où, si on les trompe, ma foi, tant pis pour celles qui les trompent!

— Ma chère Marie, lui dis-je, tu es à la fois l'esprit le plus élevé et le meilleur cœur que je connaisse. Touche là, je ne suis plus que ton ami.

— Ah ! entendons-nous, je ne dis pas que cela durera toujours.

— Cela durera, du moins, tant que tu ne me rendras pas la parole que je te donne.

— C'est dit. Si, un jour, cela m'ennuie, je t'écrirai.

— A moi ?

— A toi.

— Avant tout autre ?

— Avant tout autre, tu sais bien comme je t'aime, mon bon chien... Ah ! nous allons donc lire cela ; on dit que c'est superbe. Pourquoi donc cette mijaurée de mademoiselle Mars n'a-t-elle pas joué le rôle ?

— Ah ! parce qu'elle avait fait faire pour quinze cents francs de robes, et que le lustre n'éclairait pas assez.

— Tu sais que je n'en ferai pas faire pour quinze cents francs, de robes, moi ; mais sois tranquille, on trouvera moyen de s'attifer ! C'est donc une femme du monde, hein ? Quel bonheur de jouer une femme du monde, mais une vraie, comme tu dois savoir les faire ! moi qui n'ai jamais joué que des poissardes... Allons, vite, mets-toi là, et lis.

Je commençai à lire, mais elle n'eut pas la patience de rester sur sa chaise ; elle se leva, et vint s'appuyer sur mon dos, lisant en même temps que moi par-dessus mon épaule.

Après le premier acte, je relevai la tête : elle m'embrassa au front.

— Eh bien ? lui demandai-je.

— Eh bien, mais il me semble que cela s'engrène drôlement ! Ils vont aller loin, s'ils marchent toujours du même pas.

— Attends, et tu vas voir.

Je commençai le second acte.

A mesure que j'avançais dans ma lecture, je sentais la poitrine de l'admirable actrice palpiter contre mon épaule ; à la scène entre Adèle et Antony, une larme tomba sur mon manuscrit, puis une seconde, puis une troisième.

Je relevai la tête pour l'embrasser.

— Oh! que tu es ennuyeux! dit-elle; va donc, tu me laisses au milieu de mon plaisir.

Je me remis à lire, et elle se remit à pleurer.

A la fin de l'acte, on se le rappelle, Adèle s'enfuit.

— Ah! dit Dorval en sanglotant, en voilà une femme honnête! Moi, je ne m'en irais pas, va!

— Toi, lui dis-je, tu es un amour!

— Non, monsieur, je suis un ange! Voyons le troisième; ah! mon Dieu, pourvu qu'il la rejoigne!

Je lus le troisième acte; elle l'écouta toute frissonnante.

Le troisième acte se termine, on le sait, par la vitre cassée, par le mouchoir appliqué sur la bouche d'Adèle, par Adèle repoussée dans sa chambre; après quoi, la toile tombe.

— Eh bien, me dit Dorval, maintenant?

— Tu ne te doutes pas de ce que lui fait Antony?

— Comment, il la viole?

— Un peu! seulement, elle ne sonne pas, elle.

— Ah!...

— Quoi?

— Bon! en voilà une fin de troisième acte! Oh! tu n'y vas pas de main morte, toi! C'est égal, il est un peu joli à jouer, cet acte-là. Tu verras comme je dirai: « Mais elle ne ferme pas, cette porte! » et: « Il n'est jamais arrivé d'accident dans cette auberge? » Il n'y a que le cri, quand je l'apercevrai; il me semble que cela doit faire tant de plaisir à Adèle de revoir Antony, qu'elle ne peut pas crier.

— Il faut pourtant qu'elle crie.

— Oui, je sais bien, c'est plus moral... Allons, va, va, mon bon chien!

J'entamai le quatrième acte.

— A la scène de l'insulte, elle me prit le cou entre ses deux mains: ce n'était plus seulement son sein qui s'élevait et s'abaissait, c'était son cœur qui battait contre mon épaule; je le sentais bondir à travers ses vêtements. A la scène entre la vicomtesse et Adèle, scène dans laquelle Adèle répète trois fois: « Mais je ne lui ai rien fait, à cette femme! » je m'arrêtai.

— Sacré nom d'un chien! me dit-elle, pourquoi t'arrêtes-tu donc?

— Je m'arrête, répondis-je, parce que tu m'étrangles.

— Tiens, c'est vrai, dit-elle; mais c'est qu'aussi on n'a jamais fait de ces choses-là au théâtre. Ah! c'est trop nature, c'est bête, ça étouffe, ah!...

— Il faut pourtant bien que tu écoutes jusqu'à la fin.

— Je ne demande pas mieux.

J'achevai de lire l'acte.

— Ah! me dit-elle, tu peux être tranquille sur celui-là, j'en réponds. Ah! je dirai drôlement cela : « C'est sa maîtresse! » Ce n'est pas difficile à jouer, tes pièces; seulement, ça vous broie le cœur... Oh! là là, laisse-moi pleurer un peu, hein?... Ah! grand chien, va! où as-tu donc appris les femmes, toi? Tu les sais un peu bien par cœur!

— Voyons, lui dis-je, un peu de courage et finissons-en.

— Allons, va!

Je commençai le cinquième acte. A mon grand étonnement, quoiqu'elle pleurât beaucoup, il me parut lui faire moins d'effet que les autres.

— Eh donc? lui demandai-je.

— Ah! dit-elle, je trouve cela bien, moi! très-bien!

— Ce n'est pas vrai, tu ne le trouves pas bien.

— Mais si.

— Mais non!

— Eh bien, veux-tu que je te dise franchement mon avis?

— Oui.

— Je le trouve un peu mou, le dernier acte.

— Regarde, et vois ce que c'est que les goûts : mademoiselle Mars le trouvait trop dur, elle.

— Je parie qu'il n'était pas comme cela, d'abord?

— Non, je dois te l'avouer.

— Et qu'elle te l'a fait changer?

— D'un bout à l'autre!

— Allons donc!

— Mais, si tu veux, je te le referai.

— Je crois bien, que je le veux!

— Oh! c'est facile.

— Et quand le referas-tu.

— Demain, après-demain, un de ces jours enfin.

Elle me regarda, fit tourner ma chaise sur un de ses pieds, et se mit à genoux entre mes jambes.

— Sais-tu ce que tu devrais faire, mon bon chien? me dit-elle.

— Que devrais-je faire? Voyons.

Elle ôta un de ses petits peignes, et se mit à peigner ses cheveux, tout en me parlant.

— Ce que tu devrais faire, je vais te le dire : tu devrais m'arranger cet acte-là cette nuit.

— Je veux bien; je vais rentrer chez moi, et m'y mettre.

— Non, sans rentrer chez toi.

— Comment cela?

— Écoute : Merle est à la campagne; prends sa chambre; on te fera du thé; de temps en temps, je t'irai voir pendant que tu travailleras. Demain matin, tu auras fini, et tu viendras me lire cela près de mon dodo; ah! ce sera bien gentil.

— Et, si Merle revient?...

— Bah! nous ne lui ouvrirons pas, à lui.

— Eh bien, soit; tu auras ton acte demain avant ton déjeuner.

— Oh! bon chien, que tu es aimable, va! Mais tu sais?...

Elle leva le doigt.

— Puisque c'est convenu!

— A la bonne heure! Que veux-tu faire, ce soir? Veux-tu souper? veux-tu travailler?

— Je veux travailler.

Elle sonna.

— Louise! Louise!

Louise entra.

— Eh bien, madame, encore? demanda-t-elle.

— Non... Fais du feu dans la chambre de Merle.

— Mais monsieur a dit qu'il ne reviendrait pas.

— Ce n'est pas pour monsieur, c'est pour Alexandre.

La femme de chambre me regarda.

— Eh bien, oui, dis-je, pour moi.

— Oh ! que c'est drôle ! dit-elle. — Enfin...

— Tu vois, dis-je à Dorval, c'est un scandale.

— Quoi ! ça t'étonne, Louise ? Il a une lettre de change, il craint d'être arrêté chez lui demain matin, et il couche ici, voilà tout ; seulement, il ne faut pas le dire.

Cette bonne Dorval, elle ne connaissait que deux motifs pour lesquels on pût ne pas coucher chez soi : une maîtresse ou une lettre de change.

— Ah ! fit Louise, bon, bon, bon ! Je crois bien qu'il ne faut pas le dire !

— Surtout à M. le comte, tu comprends... d'autant plus qu'il n'y a pas de mal.

Louise sourit.

— Oh ! madame me prend pour une autre, par exemple... Madame n'a pas autre chose à m'ordonner ?

— Non.

Louise sortit.

Nous restâmes seuls : moi, comme toujours, en admiration devant cette nature naïve, prime-sautière, obéissant sans cesse au premier mouvement de son cœur, ou au premier conseil de son imagination ; elle, joyeuse comme un enfant qui se donne des vacances ignorées et savoure un plaisir inconnu.

Alors, debout devant moi, sans prétention, avec des poses d'un abandon admirable, des cris d'une justesse douloureuse, elle repassa tout son rôle, n'en oubliant pas un point saillant, me disant chaque mot comme elle le sentait, c'est-à-dire avec une poignante vérité, faisant éclore du milieu de mes scènes, même de ces scènes banales qui servent de liaison les unes aux autres, des effets dont je ne m'étais pas douté moi-même, et, de temps en temps, s'écriant en battant des mains, et en sautant de joie :

— Oh ! tu verras, mon bon chien, tu verras, quel beau succès nous aurons !

O splendide organisation que la mort a cru détruire en la frappant entre mes bras, et que j'ai juré, moi, de ne pas lais-

ser détruire par la mort; oh! je te ferai revivre, je te l'ai dit, et, puisque ceux qui avaient le droit d'exiger de moi le mensonge m'ont autorisé à dire la vérité, sois tranquille : à chaque évocation de ma plume, tu sortiras de la tombe, palpitante de réalisme, avec les faiblesses qui te faisaient femme, avec les qualités qui te faisaient artiste; telle, enfin, que Dieu t'avait créée. Pour toi pas de voile, pour toi pas de masque; te traiter comme une femme vulgaire serait insulter à ton génie!

Au bout d'un quart d'heure, Louise rentra : tout était prêt dans la chambre de Merle. Il était décidé que je ferais désormais mes pièces chez ceux à qui elles étaient destinées.

Je me mis à mon cinquième acte à onze heures et demie du soir; à trois heures du matin, il était refait; à neuf heures, Dorval battait joyeusement des mains, et s'écriait :

— Comme je dirai : « Mais, je suis perdue, moi! » Attends donc, et puis : « Ma fille! il faut que j'embrasse ma fille! » et puis : « Tue moi! » et puis tout enfin!

— Alors, tu es contente?

— Je crois bien!... Maintenant, il faut envoyer chercher Bocage pour déjeuner et pour entendre cela.

Je connaissais peu Bocage, comme talent. Je lui avais vu jouer seulement le curé de *l'Incendiaire*, et le sergent de *Napoléon à Schœnbrünn*, deux rôles qui ne m'aidaient aucunement à me le figurer dans Antony. J'avais donc quelque répugnance contre lui; je parlais de Lockroy, de Frédérick; de la facilité de les avoir l'un ou l'autre au renouvellement de l'année théâtrale; mais Dorval tint bon : elle soutint que Bocage seul pouvait donner à Antony la physionomie qui lui convenait; -- et l'on envoya chercher Bocage.

Bocage était, alors, un beau garçon de trente-quatre à trente-cinq ans, avec de beaux cheveux noirs, de belles dents blanches, et de beaux yeux voilés pouvant exprimer trois choses essentielles au théâtre : la rudesse, la volonté, la mélancolie; comme défauts physiques, il avait les genoux un peu cagneux, les pieds grands, traînait les jambes et parlait du nez.

Il accourut; — la lettre de Dorval était pressante. Nous déjeunâmes, et, après le déjeuner, je relus *Antony*.

— Eh bien, que dites-vous de cela, Bocage? demanda Dorval quand j'eus prononcé ces derniers mots : « Elle me résistait : je l'ai assassinée! »

— Ma foi, répondit Bocage, je dis que je ne sais pas trop ce que je viens d'entendre... Ce n'est ni une pièce, ni un drame, ni une tragédie, ni un roman; c'est quelque chose qui tient de tout cela, fort saisissant, à coup sûr!... Seulement, est-ce que vous me voyez dans Antony, moi?

— Vous serez superbe! répondit Dorval.

— Et vous, Dumas?

— Moi, je vous connais trop peu; mais Dorval vous connaît, et elle répond de vous.

— Bon!... Il va me falloir une mise particulière pour cela : je ne peux pas le jouer avec les redingotes et les habits de tout le monde.

— Oh! soyez tranquille, répondis-je, à nous deux, nous trouverons bien un costume.

— Qu'y a-t-il à faire, maintenant?

— Il y a à prévenir Crosnier que vous venez d'entendre un drame qui vous convient, à vous et à Dorval; que ce drame est de moi, et que je suis prêt à signer avec lui le même traité qu'il a signé avec Hugo.

— Bon!

— Seulement, vous comprenez, Bocage? pas de lecture officielle avant réception : la pièce reçue en tout cas; puis lecture officieuse au directeur, après réception.

— Parbleu! c'est entendu!... Est-ce que vous lisez, vous autres? Vous apportez vos pièces, et on les joue, voilà tout. Les conditions?

— Les mêmes qu'Hugo.

— Cela sera fait ce soir.

Je pris un cabriolet, et j'allai prévenir Hugo de ce qui venait de se passer.

Le soir même, je reçus un petit billet de Bocage; il contenait ces deux lignes seulement :

à J'ai vu Crosnier. Tout est arrangé; vous lisez demain, à onze heures du matin, dans son cabinet, *officieusement*, bien entendu.

» Tout à vous.

» BOCAGE. »

Le lendemain, à l'heure dite, j'étais chez M. Crosnier.

A peine si je le connaissais; à peine l'avais-je vu une ou deux fois. Il avait participé pour un tiers ou pour un quart à cinq ou six pièces, et, entre autres, à une imitation d'*Intrigue et Amour*, de Schiller, jouée sous le titre de *la Fille du Musicien*. Je ne sais même pas trop si cette dernière pièce, qui eut, d'ailleurs, un grand succès, n'a pas été jouée postérieurement à l'époque dont je parle.

C'était un homme fin, spirituel, aux cheveux blonds et rares, aux yeux gris, à la bouche un peu démeublée, affable et de bonnes façons, qui a, depuis, amassé, je crois, une très-belle fortune à laquelle ses relations avec Cavé n'ont pas fait de tort. En somme, l'organisation la plus apte à comprendre *la Petite ville*, la moins apte à comprendre *Antony*.

Je commençai ma lecture. Au troisième acte, M. Crosnier luttait poliment contre le sommeil; au quatrième, il dormait le plus convenablement possible; au cinquième, il ronflait.

Je sortis, j'oserai dire, sans qu'il m'entendît sortir. — Bocage m'attendait au salon pour savoir le résultat de la lecture; je lui montrai, à travers l'entre-bâillement de la porte, son directeur endormi, et lui laissai un reçu de mille francs.

M. Crosnier, d'après nos conventions, me devait mille francs contre la lecture.

— Diable! fit Bocage, le traité est-il signé?

— Non; mais j'ai votre lettre d'hier, qui vaut traité, et je vais attendre votre réponse chez Dorval.

Bocage seul pourrait dire ce qui se passa entre lui et Crosnier. Je crois qu'il y eut du tirage. Cependant, une demi-heure ou trois quarts d'heure après, il arriva chez Dorval avec le billet de mille francs.

Seulement, Crosnier remettait la pièce à trois ou quatre

mois; il ne voulait pas risquer son hiver sur un ouvrage qui lui paraissait *si peu sûr*.

— Eh bien, *sûr ou non*, cela n'empêche pas, mon bon chien, que je réponds, moi, qu'il fera de l'argent! dit Dorval.

Voilà l'histoire d'*Antony*, comment il sortit du Théâtre-Français et fit son entrée au théâtre de la Porte-Saint-Martin, ayant pour père votre serviteur, et pour parrain et marraine Bocage et Dorval.

CLXXVII

Organisation de l'artillerie parisienne. — Métamorphose de mon uniforme de garde national à cheval. — Bastide. — Godefroy Cavaignac — Guinard. — Thomas. — Noms des batteries et de leurs principaux servants. — Je suis convoqué pour enlever la Chambre. — Combien nous nous trouvons au rendez-vous.

Je suis obligé de revenir sur mes pas, la mise en nourrice d'*Antony* à la Porte-Saint-Martin m'ayant conduit plus loin que je ne voulais.

Bixio m'avait rendu une réponse définitive à l'endroit de l'artillerie : j'étais incorporé dans la quatrième batterie, capitaine Olivier.

Quelques mots sur l'organisation de l'artillerie.

L'ordonnance constitutive de la garde nationale portait qu'il y aurait une légion d'artillerie.

Le général la Fayette nomma provisoirement Joubert colonel de cette légion, composée de quatre batteries. C'était ce même Joubert chez lequel, passage Dauphine, il s'était distribué tant de poudre, et fondu tant de balles pendant les journées de juillet.

La Fayette avait également nommé quatre capitaines chargés d'enrôler les hommes. Une fois les hommes enrôlés, ces capitaines furent remplacés par des officiers élus.

Arnoux fut nommé capitaine en premier de la première batterie. — J'ai déjà dit que c'était dans cette première batterie que s'était fait inscrire le duc d'Orléans.

Guinard fut nommé capitaine en premier, et Godefroy Cavaignac capitaine en second de la deuxième batterie.

Bastide fut nommé capitaine en premier, et Thomas capitaine en second de la troisième batterie.

Enfin, Olivier capitaine en premier, et Saint-Évre capitaine en second de la quatrième.

La première et la deuxième batterie formaient un escadron ; la troisième et la quatrième, un second escadron.

Le premier escadron était commandé par Thierry, depuis conseiller municipal, et aujourd'hui encore médecin des prisons, à ce que je crois.

Le second escadron était commandé par un nommé Barré ; je l'ai perdu de vue après 1830, et j'ignore ce qu'il est devenu.

Enfin, le tout était commandé par le comte Pernetti, que le roi avait nommé notre colonel.

J'étais donc arrivé au comble de mes vœux : j'étais artilleur !

Il ne s'agissait plus que de troquer mon costume de garde national à cheval contre un costume d'artilleur, et de me faire reconnaître de mes chefs.

L'échange du costume ne devait pas amener de longs retards. Ma veste et mon pantalon de garde national à cheval avaient la même coupe, et étaient de la même couleur que les vestes et les pantalons de l'artillerie ; il s'agissait purement et simplement de coudre au pantalon une bande de drap rouge, au lieu et place de la bande d'argent ; puis d'échanger, chez un passementier, mes épaulettes et mon baudrier d'argent contre des épaulettes et une corde à fourrage de laine rouge.

De même pour mon schako, dont le galon d'argent et l'aigrette en plumes de coq devaient être remplacés par un galon de laine et une flamme de crin.

Nous n'avions pas à nous inquiéter du mousqueton : c'était le gouvernement qui nous le prêtait, — *qui nous le prêtait* est bien le mot : deux fois il nous le reprit !

J'eus affaire à un passementier bien honnête : il garda toute mon argenture, me donna de la laine en place, et ne me de-

manda que vingt francs de retour. Il est vrai que je payai le sabre à part.

Le lendemain du jour où j'eus le costume complet, je fis, à huit heures du matin, mon entrée au Louvre, venant prendre ma part des manœuvres. Nous avions là vingt-quatre pièces de huit, et vingt mille coups à tirer.

Le gouverneur du Louvre se nommait Carrel, mais n'avait rien de commun avec Armand Carrel; je ne crois même pas qu'il fût son parent.

L'artillerie était généralement républicaine: toutefois, la deuxième et la troisième batterie affichaient particulièrement cette opinion. La première et la quatrième étaient plus réactionnaires; cependant elles comptaient bien une cinquantaine d'hommes qui, au moment du danger, se fussent réunis aux autres.

Comme mes opinions me rapprochaient de Bastide, de Guinard, de Cavaignac et de Thomas, c'est deux que je m'occuperai surtout; quant aux capitaines Arnoux et Olivier, je les ai peu connus alors, et je n'ai point eu l'occasion de les revoir plus tard.

Qu'on me permette donc de dire quelques mots de ces hommes dont les noms se retrouvent, depuis 1830, dans presque toutes les conspirations. Ces noms sont devenus historiques; il est bon, par conséquent, que les hommes qui les ont portés ou les portent encore soient envisagés sous leur véritable jour.

Commençons par Bastide, c'est-à-dire par celui qui a joué le rôle le plus considérable, ayant été ministre des affaires étrangères en 1848.

Bastide, à cette époque, était déjà un homme de trente ans, à la figure douce et ferme à la fois; il avait le visage long et pâle, les cheveux noirs coupés court, la moustache noire et bien fournie, les yeux bleus, empreints habituellement d'une grande expression de mélancolie. Il était grand et maigre, admirablement adroit de ses mains, sous un air un peu gauche qui tenait à la longueur exagérée de son cou; du reste, tirant avec une grande supériorité l'épée et le pistolet, le pistolet

surtout, et ayant ce que l'on appelle en termes de duel la main malheureuse.

Voilà pour le physique.

Au moral, Bastide était un véritable Parisien, l'homme de la rue Montmartre par excellence, acquiné à son ruisseau, qu'il préférait, comme madame de Staël, au lac Léman; ne sachant point se passer de ce Paris, si boueux qu'il soit, physiquement, moralement ou politiquement; aimant mieux la prison dans Paris que l'exil dans le plus beau pays du monde; — il a été deux ou trois ans exilé; il a passé ces deux ou trois ans à Londres, et je lui ai entendu dire, depuis, que plutôt que d'y retourner, ne fût-ce que pour deux ou trois mois, il se laisserait parfaitement fusiller. — Il a, dans les environs de Paris, une charmante maison de campagne où il ne va jamais.

Sous un extérieur extrêment simple, Bastide cachait un instruction réelle, mais qu'il fallait aller chercher en lui; son esprit, quand il voulait se donner la peine d'en avoir, était plein de saillies; seulement, comme habituellement il parlait bas, il avait de l'esprit pour son voisin, voilà tout. Mais il faut dire que cela suffisait à Bastide: je n'ai jamais vu d'homme moins ambitieux que lui sous ce rapport-là.

C'était un composé de contrastes: il paraissait presque toujours oisif, et presque toujours il était occupé, souvent de bagatelles, comme Horace dans le forum romain, et, comme Horace, tout entier à elles; plus souvent encore de solutions sérieuses, de problèmes difficiles de mathématiques ou de mécanique.

Il était brave à ne pas lui en savoir gré, tant la bravoure était simple et naturelle en lui, tant elle semblait une condition de son tempérament et de son caractère. J'aurai occasion de citer plus tard, de 1830 à 1852, des miracles de courage de sa part et des mots ravissants de sang-froid au milieu du feu.

Dans les délibérations, Bastide restait ordinairement silencieux; si on lui demandait son avis, et qu'il le donnât, c'était toujours pour que la chose en délibération s'exécutât le plus promptement, le plus ouvertement et même le plus brutalement possible. J'ai parlé de cette entrevue des républicains et

du roi le 30 juillet 1830 ; Bastide en était, et, comme les autres, attendait dans le salon l'arrivée du roi.

Ce moment d'attente était mis à profit par les représentants de l'opinion républicaine. Peu habitués aux têtes couronnées ou tout près de l'être, ils se demandaient entre eux ce qu'il fallait faire quand le lieutenant général serait là. Chacun donnait son avis ; on invita Bastide à donner le sien.

— Ce qu'il faut faire? dit-il. Il faut ouvrir la fenêtre, et le f..... dans la rue !

Et, si c'eût été aussi franchement l'avis des autres que c'était le sien, il l'eût mis à exécution.

Il avait la plume facile et même élégante. Au *National*, c'était lui que l'on chargeait des articles impossibles ; il s'en irait comme Méry se tire des bouts-rimés, avec une adresse qui ressemblait à du miracle. Ministre des affaires étrangères, il avait accaparé la besogne de tout le monde, et faisait, lui ministre, non-seulement son travail, mais encore celui de ses secrétaires. C'est à l'Europe diplomatique à nous dire si ce travail était bon.

Godefroy Cavaignac, comme il l'avait rappelé lui-même au duc d'Orléans, était fils du conventionnel Jean-Baptiste Cavaignac, — et nous ajouterons : frère d'Eugène Cavaignac, alors officier du génie à Metz, plus tard général en Algérie, puis dictateur en France, de juin à décembre 1848.

Godefroy Cavaignac était alors un homme de trente-cinq ans, avec des cheveux blonds, de longues moustaches rousses ; se tenant un peu courbé, ayant l'aspect militaire, fumant sans cesse, jetant, entre deux nuages de fumée, des mots spirituels et mordants ; très-net dans la discussion, disant toujours ce qu'il pensait, et le disant en bon langage ; plus instruit que Bastide en apparence, moins instruit que lui en réalité ; prenant la plume par fantaisie, et écrivant alors des espèces de petits poëmes, de petites nouvelles, de petits drames — je ne sais comment appeler cela — d'une originalité parfaite et d'une vigueur peu commune. Je citerai deux de ces opuscules : un que tout le monde connaît : *une Tuerie de Cosaques* ; un autre que tout le monde ignore, que j'ai lu

une fois, que je n'ai jamais pu retrouver depuis, ayant pour titre : *Est-ce vous?* On chantait en 1832, une chanson de lui intitulée *A la chie-en-lit!* et qui était bien la plus drôle de chose du monde.

Comme Bastide, il était très-brave, mais peut-être plus indécis; il m'a toujours semblé, au reste, qu'il y avait un grand fonds d'insouciance et de philosophie épicurienne dans son caractère. Après avoir été extrêmement liés, nous fûmes dix ans sans nous voir; puis, tout à coup, un jour, sans nous en douter, nous nous trouvâmes côte à côte à la même table; tout le dîner fut entre nous un babillage de joyeux souvenirs; puis nous nous quittâmes en serrant nos mains l'une dans l'autre, nos cœurs l'un contre l'autre, et en promettant de n'être plus si longtemps sans nous revoir... Un mois ou deux après, comme je parlais de lui, on me dit : « Mais Godefroy Cavaignac est mort! » J'avais ignoré sa maladie, sa mort, son enterrement.

Étrange chose que notre passage en ce monde, si ce n'est pas tout simplement un acheminement vers un autre!

Quant à Guinard, c'était surtout l'homme de la loyauté et des qualités du cœur; il avait, pour un beau trait ou une grande misère, des larmes comme un enfant. Homme d'exécution merveilleux, on eût pu lui dire, comme Kléber à Schewardin : « Faites-vous tuer là, et sauvez l'armée! » Je ne sais pas même s'il eût cru, comme Schewardin, qu'il fût nécessaire de répondre : « Oui, mon général; » il n'eût rien dit et se fût fait tuer. Sa vie, au reste, n'a été qu'un long sacrifice à ses convictions; elles lui ont coûté tout ce qu'il leur a plu de lui prendre de sa liberté, de sa fortune et de sa santé.

Par le seul mot que nous avons cité de Thomas, lorsque, le 30 juillet, il fut accosté par M. Thiers, on peut se faire à la fois une idée de son caractère et de son esprit. Bastide et lui étaient associés, et tenaient un chantier de bois. C'était un cœur droit et ferme, une tête inventive en affaires, que Thomas; à lui seul, et par des miracles d'industrie honnête, il a soutenu *le National*, blessé et chancelant de la blessure et de la mort de Carrel, de 1836 à 1848, heure à laquelle ce long

labeur porta ses fruits pour tout le monde, excepté pour lui.

Maintenant, passons des artilleurs aux pièces.

Chaque batterie avait un nom tiré de sa composition même.

La première s'appelait *l'Aristocrate :* elle comptait, comme on le sait déjà, dans ses rangs M. le duc d'Orléans, puis MM. de Tracy, Jal, Paravey, — qui fut, depuis, conseiller d'État, — Étienne Arago, Schœlcher, Loëve-Weymars, Alexandre Basset, Duvert.

La deuxième s'appelait *la Républicaine;* on connaît ses deux capitaines, Guinard et Cavaignac; les principaux artilleurs étaient Guiaud, Gervais, Blaize, Darcet fils, Ferdinand Flocon.

La troisième s'appelait *la Puritaine;* c'était son capitaine Bastide qui lui avait valu ce nom. Bastide, au *National,* était le défenseur des idées religieuses, que ce journal avait une certaine propension à attaquer à la manière du *Constitutionnel;* de là le bruit qui s'était répandu de sa soumission exagérée aux pratiques de la religion. *La Puritaine* comptait parmi ses servants : Carrel, Barthélemy-Saint-Hilaire, Grégoire, Séchan.

La quatrième s'appelait *la Meurtrière,* à cause de la quantité de médecins qu'elle contenait. Nous avons dit ses capitaines; voici les principaux meurtriers qui la servaient : Bixio, étudiant en médecine; Trélat, médecin; Laussedat, médecin; Jules Guyot, médecin; Montègre, médecin; Jourdan, médecin; Houet, médecin; Raspail, quasi-médecin. — Les autres étaient Prosper Mérimée, Lacave-Laplagne, depuis ministre des finances; Lavoisié, Baltard l'architecte, Desvaux, étudiant, depuis lieutenant de juillet, et depuis encore un des plus brillants et des plus braves officiers de l'armée; enfin, Bocage et moi.

On comprend que les batteries étaient bien autrement nombreuses, puisque l'artillerie comptait, je crois, huit cents hommes; mais nous ne parlons ici que de ceux dont les noms ont survécu.

La discipline était très-rigide : trois fois par semaine, il y

avait exercice de six à dix heures du matin, dans la cour carrée du Louvre, et deux fois par mois tir à Vincennes.

J'avais donné un spécimen de ma force en soulevant, moi sixième, moi quatrième ou moi deuxième, selon que les autres servants étaient censés tués ou hors de combat, des pièces de huit, dont le poids est de trois à quatre cents kilogrammes, — lorsque, un jour, je reçus une invitation de me trouver, à quatre heures du soir, en armes, au Palais-Bourbon.

Il s'agissait d'*enlever la Chambre.*

Nous avions fait une espèce de serment de francs-maçons et de carbonari, en vertu duquel nous nous étions engagés à obéir aux ordres des chefs sans les discuter.

Celui-là me parut un peu leste, je l'avoue : cependant, le serment était là! A trois heures et demie, je revêtis mon costume d'artilleur, je mis six cartouches dans ma giberne, une dans mon mousqueton, et je m'acheminai vers le pont de la Concorde.

Je remarquai avec autant d'étonnement que d'orgueil que j'étais le premier.

Je ne me promenai qu'avec une fierté plus grande, interrogeant les quais, les ponts, les rues, pour voir arriver mes sept cent quatre-vingt-dix-neuf compagnons, qui, quatre heures sonnant, me paraissaient quelque peu en retard.

Enfin, je vis paraître un uniforme bleu et rouge.

Cet uniforme contenait Bixio. Nous allions donc être deux pour enlever quatre cent quarante-neuf députés!

Ce n'était guère; mais le patriotisme fait faire de si grandes choses!

Cependant, nous résolûmes d'attendre avant de tenter aucune démonstration.

Quatre heures et demie sonnèrent, cinq heures, cinq heures et demie et six heures.

Les députés sortirent et défilèrent devant nous, ne se doutant guère que ces deux artilleurs qui les regardaient passer d'un œil féroce, les reins adossés au parapet du pont, étaient venus là pour les enlever.

Derrière les députés, Cavaignac parut en habit bourgeois.

Nous allâmes à lui.

— Il n'y aura rien aujourd'hui, nous dit-il; l'affaire est remise à la semaine prochaine.

— Bon! répondis-je; va pour la semaine prochaine, alors!

Il nous donna une poignée de main, et disparut.

Je me retournai du côté de Bixio.

— J'espère que cela ne nous empêchera pas de dîner, lui dis-je, que l'affaire soit remise à la semaine prochaine?

— Au contraire. J'ai une faim de loup! je trouve que rien ne creuse comme de conspirer.

Et nous allâmes dîner avec l'appétit et l'insouciance qui sont l'apanage des conspirateurs de vingt-huit ans.

J'ai toujours soupçonné mes nouveaux chefs d'avoir voulu ce qu'on appelle, en termes de régiment, me tâter. En ce cas, Cavaignac ne serait venu que pour s'assurer de ma fidélité à me rendre à l'appel.

Bixio était-il dans la confidence, ou n'y était-il pas? C'est ce que je n'ai jamais su.

CLXXVIII

Odilon Barrot préfet de la Seine. — Ses soirées. — Sa proclamation au sujet des émeutes. — Dupont (de l'Eure) et Louis-Philippe. — Démission du ministère Molé et Guizot. — Affaire de la forêt de Breteuil. — Ministère Laffitte. — La discrétion de l'enregistrement.

Au reste, la séance de la Chambre avait été chaude, ce jour-là, et, si nous avions fait irruption dans la salle, nous eussions trouvé MM. les députés fort occupés d'une proclamation d'Odilon Barrot.

C'était une singulière position, pour un homme en apparence aussi droit et aussi rigide que l'était Odilon Barrot, que celle que lui faisaient à la fois son service auprès du roi comme préfet de la Seine et ses amitiés avec la plupart d'entre nous.

Il avait ses soirées, où nous allions en grand nombre, et dont sa femme, toute jeune alors, et qui paraissait plus répu-

blicaine que lui, faisait les honneurs avec une roideur de Cornélie qui n'était pas sans charme.

On ne parlait que politique, comme on le comprend bien, dans ces soirées, et surtout on poussait Odilon Barrot à se mettre, en qualité de préfet de la Seine, à la recherche de ce fameux programme de l'hôtel de ville qui avait disparu dans la journée du 5 août, et qui, plus invisible encore que ce fameux gouvernement provisoire représenté par une table ronde, des bouteilles vides et un plumitif qui écrivait sans jamais s'arrêter, excepté quand on lui prenait la plume des mains, n'avait, depuis ce jour-là, jamais pu se retrouver!

Cela le tourmentait fort.

Ce qui le tourmentait surtout, c'était ce dilemme que nous lui posions :

— Mon cher Odilon, toute la force du gouvernement est dans la Fayette, dans Dupont (de l'Eure) et dans vous; si vous vous retiriez, par exemple, nous sommes convaincus que la Fayette et Dupont (de l'Eure), ces deux aveugles dont vous êtes le toutou, se retireraient aussitôt... Eh bien, nous allons vous forcer à vous retirer

— Comment cela?

— Oh! c'est bien simple! Nous allons faire une émeute qui aura pour but d'enlever le roi du Palais-Royal... Ou vous ferez tirer sur nous, et, alors, vous serez dépopularisé; ou vous ne ferez pas tirer sur nous, et, alors, nous enlèverons le roi, nous le conduirons à Ham, et nous proclamerons la république.

Odilon savait bien que ce dilemme n'était qu'une plaisanterie; mais il savait aussi qu'il y avait dans tous les esprits un reste de fièvre qui, par une recrudescence inattendue, était capable d'amener une heure de délire pendant laquelle les plus folles entreprises pouvaient être tentées.

Un jour, nous le poussâmes à bout, et il nous promit qu'à la première occasion, il se dessinerait à la fois en face de la cour et en face de nous.

Cette occasion, ce fut la procession dont j'ai parlé, laquelle avait traversé Paris, et s'était portée sur le Palais-Royal et

sur le château de Vincennes, en criant : « Mort aux ministres ! »

On se rappelle que le roi et Odilon Barrot avaient paru sur la terrasse, et que les hommes qui menaient cette procession avaient alors crié : « Vive Odilon Barrot! » en oubliant de crier : « Vive le roi! » Ce à quoi Louis-Philippe avait répondu, comme on sait : « Ce sont les fils de ceux que j'ai, en 1792, entendus crier : Vive Pétion ! »

L'allusion avait fort vexé Odilon Barrot, et il avait résolu de faire, lui aussi, sa proclamation.

C'était cette proclamation catégorique qu'il nous avait promise.

La proclamation est la manie de tout homme qui veut mériter le titre d'homme d'État. On n'est véritablement homme d'État que lorsqu'on a fait une proclamation ; faire sa proclamation, c'est recevoir du peuple, qui la lit et qui y obéit ou y désobéit, la sanction d'une puissance quelconque.

Malheureusement, cette proclamation, sur laquelle Odilon comptait tant, établissait ceci : c'est que le préfet de la Seine avait, lui aussi, son juste-milieu ; de sorte que la proclamation blessait à la fois la cour et les républicains.

Nous la reproduisons ici dans son intégralité. Nos lecteurs sont libres, bien entendu, de n'en prendre que ce qui est souligné, ou même de n'en rien prendre du tout :

« Citoyens, vos magistrats sont profondément affligés des désordres qui viennent de troubler la tranquillité publique au moment où le commerce et l'industrie, qui ont tant besoin de sécurité, allaient sortir de cette crise déjà trop prolongée. *Ce n'est point vengeance que demande ce peuple de Paris, qui est toujours le peuple le plus brave et le plus généreux de la terre; c'est justice!* La justice est, en effet, le droit et le besoin des hommes forts ; la vengeance est le plaisir des faibles et des lâches. *La proposition de la Chambre*, DÉMARCHE INOPPORTUNE, *a pu faire supposer qu'il y avait concert pour interrompre le cours ordinaire de la justice à l'égard des anciens ministres ;* des délais, qui ne sont rien autre chose que l'ac-

complissement des formes qui donnent à la justice un caractère plus solennel, sont venus accréditer, fortifier cette opinion, *que nos intraitables ennemis, toujours aux aguets pour nous désunir, exploitent avec empressement.* De là cette émotion populaire, qui, pour les hommes de bonne foi et les bons citoyens, n'a d'autre cause qu'un véritable malentendu. Je vous le déclare en toute assurance, mes concitoyens; le cours de la justice n'a été ni suspendu ni interrompu, et il ne le sera pas. L'instruction de l'accusation portée contre les anciens ministres continue : *ils appartiennent à la loi, et c'est la loi seule qui réglera leurs destinées.*

» Les bons citoyens ne peuvent désirer ni demander autre chose, et, cependant, ces cris de mort poussés dans nos rues, sur nos places publiques; ces provocations, ces placards, que sont-ils, sinon des violences faites à la justice? Nous voulons pour autrui ce que nous voudrions pour nous-mêmes, c'est-à-dire des juges calmes et impartiaux. Eh bien, quelques hommes égarés ou malveillants menacent les juges avant que le débat soit commencé. Peuple de Paris, tu n'avoues pas ces violences : des accusés sont chose sacrée pour toi ; ils sont placés sous la sauvegarde de la loi ; les insulter, gêner leur défense, anticiper sur les arrêts de la justice, c'est violer les lois de toute société civilisée; c'est manquer au premier devoir de toute liberté; c'est plus qu'un crime : c'est une lâcheté! Il n'y a pas un citoyen dans cette noble et glorieuse population qui ne sente qu'il est de son honneur et de son devoir d'empêcher un attentat qui souillerait notre révolution. Que justice se fasse! Mais violence n'est pas justice. Tel est le cri de tous les gens de bien, tel sera le principe de la conduite de vos magistrats. Dans ces graves circonstances, ils comptent sur le concours et l'assistance de tous les vrais patriotes pour assurer force aux mesures prises et affermir l'ordre public. »

La proclamation est peut-être un peu longue, un peu diffuse, un peu filandreuse ; mais, avant d'être préfet de la Seine, ne l'oublions point, Odilon Barrot était avocat.

Néanmoins, au milieu de cet océan de mots, au milieu de

ces flots de paroles où peut-être le préfet de la Seine avait espéré qu'elle se perdrait, le roi remarqua cette phrase : *La proposition de la Chambre, démarche inopportune, a pu faire supposer qu'il y avait concert...;* et les républicains celle-ci : *Nos intraitables ennemis, toujours aux aguets pour nous désunir...*

Cette *démarche* que le préfet de la Seine blâmait, c'était la pensée intime du roi, traduite par l'adresse de la Chambre; M. le préfet de la Seine, en blâmant l'adresse de la Chambre, se permettait donc de blâmer la pensée intime du roi.

A partir de ce moment, la chute du préfet de la Seine fut décidée. Comment, avec ses projets de régner et de gouverner tout à la fois, Louis-Philippe pouvait-il garder un instant près de lui un homme qui blâmait sa pensée intime? Que M. Odilon Barrot ne s'y trompe pas, c'est de ce jour que date la répugnance du roi pour lui : c'est cette proclamation de 1830 qui a ajourné son ministère de trois heures à 1848.

D'un autre côté, Odilon Barrot rompait avec les républicains, qu'il appelait ses *intraitables ennemis.*

Le même soir ou le lendemain du jour où parut cette proclamation, Godefroy Cavaignac tira l'horoscope d'Odilon Barrot à lui-même par ces paroles :

— Mon cher ami, vous êtes f....!

En effet, voici ce qui se passait au Palais-Royal.

D'abord le roi était furieux de l'outrecuidance de ce *petit avocat.* — Le *petit avocat* devait prendre sa revanche de ce mot en faisant casser, deux ans après, le jugement du jeune peintre Geoffroy, condamné illégalement à mort par le conseil de guerre institué en vertu de l'état de siége. Belle et noble revanche, Odilon, et qui vous a refait de la popularité pour dix ans!

Donc, la chute d'Odilon Barrot avait été décidée au Palais-Royal.

Cette chute n'était pas chose qui fût bien pénible au ministère tel qu'il était composé au mois de novembre 1830 : M. Molé, transfuge du camp napoléonien; M. de Broglie, transfuge du camp royaliste; M. Guizot, l'homme du *Moniteur de*

Gand; M. Casimir Périer, le banquier *dont la caisse fermait à quatre heures,* et qui, jusqu'au dernier moment, avait lutté contre la révolution; M. Sébastiani, qui, le 30 au matin, déclarait que le drapeau blanc était son drapeau; enfin, le général Gérard, le dernier ministre de Charles X, et qui, pour rester au pouvoir, n'avait eu qu'à faire signer par la branche cadette l'ordonnance que laissait en blanc la fuite de la branche aînée.

On comprend bien qu'aucun de ces hommes ne tenait le moins du monde à Odilon Barrot.

Aussi, lorsque le roi proposa la révocation de M. le préfet de la Seine, toutes les voix crièrent-elles : « Qu'il soit fait selon votre plaisir, seigneur! » Une seule voix cria : *Veto!* C'était la voix de Dupont (de l'Eure). Or, Dupont (de l'Eure) avait ce grand tort, aux yeux des hommes politiques, — et le roi était le premier homme politique de son époque, — de tenir, non-seulement à ses opinions, mais encore à ses amitiés.

— Si Odilon Barrot s'en va, dit carrément l'honnête vieillard, moi aussi, je m'en irai!

C'était grave, car, si la retraite d'Odilon Barrot entraînait celle de Dupont (de l'Eure), la retraite de Dupont (de l'Eure) entraînait à son tour celle de la Fayette. Or, la retraite de la Fayette pouvait bien, en définitive, entraîner celle du roi lui-même. En outre, cela brouillerait le roi avec Laffitte, autre ami constant d'Odilon Barrot. Il est vrai que le roi ne répugnait pas trop à une rupture avec Laffitte : — il y a des services si grands, qu'on ne peut les payer que par l'ingratitude; mais le roi voulait se brouiller avec Laffitte à son heure, à sa convenance, quand cette brouille lui serait utile et non préjudiciable.

On en appela, dans cette grave circonstance, à l'imaginative de chacun.

M. Sébastiani eut les honneurs de la séance. Il proposa de faire une démarche personnelle près de M. Odilon Barrot, et d'obtenir de lui-même sa démission. Il va sans dire que Dupont (de l'Eure) n'assistait pas à ce petit conciliabule.

On indiqua une réunion pour le soir.

Le roi se fit attendre, contre son habitude.

En entrant dans le cabinet, il n'aperçut pas Dupont (de l'Eure), qui causait dans un coin avec M. Bignon.

— Victoire, messieurs! cria-t-il d'une voix triomphante; la retraite de M. le préfet de la Seine est décidée, et, comprenant l'opportunité de cette retraite, le général la Fayette lui-même y donne la main.

— Plaît-il, sire? dit vivement Dupont (de l'Eure) sortant de l'ombre et rentrant dans le cercle de lumière qui le faisait visible aux yeux du roi.

— Ah! c'est vous, monsieur Dupont, reprit le roi un peu embarrassé. Eh bien, je dis que le général la Fayette cesse de s'opposer à ce que M. Barrot se retire.

— Sire, répondit Dupont (de l'Eure), ce que vous me faites l'honneur de me dire là me paraît tout simplement impossible.

— Je l'ai entendu de la bouche même du général, monsieur, répliqua le roi.

— Que le roi me permette de croire à une erreur de sa part, insista Dupont (de l'Eure) en s'inclinant; mais le général m'a tenu à moi-même un langage tout opposé, et je ne le crois pas capable de se contredire à ce point.

Un éclair passa sur le visage du roi; cependant il se contint.

— Au reste, continua Dupont (de l'Eure), ne parlons que pour moi-même... Puisque M. Odilon Barrot se retire, je renouvelle au roi la prière de vouloir bien accepter ma démission.

— Mais, monsieur, dit vivement le roi, ce matin, ce matin même, vous m'avez promis, quelque chose qui arrivât, de rester jusqu'au procès des ministres.

— Oui, c'est vrai, sire, mais à la condition que M. Barrot resterait.

— Sans condition, monsieur.

Ce fut au visage de Dupont (de l'Eure) de se couvrir de rouge à son tour.

— Cette fois, sire, dit-il avec la fermeté de la conviction, j'affirme que le roi est dans l'erreur.

— Comment! monsieur, s'écria le roi, vous me donnez un

démenti? Ah! c'est trop fort! et tout le monde saura que vous m'avez manqué...

— Prenez garde, sire, répondit froidement le garde des sceaux; quand le roi dira *oui*, et que Dupont (de l'Eure) aura dit *non*, je ne sais pas auquel des deux la France croira...

Et, saluant le roi, il s'avança vers la porte de sortie.

Mais, sur le seuil de cette porte, le rigide vieillard trouva le duc d'Orléans, jeune homme affable et souriant, qui le prit par les deux mains, et l'empêcha d'aller plus loin.

— Mon père! cria le duc d'Orléans au roi, il y a bien certainement malentendu... M. Dupont est un si honnête homme, qu'il ne peut y avoir autre chose.

Le roi comprit la faute qu'il venait de faire. Il tendit les bras à son ministre; le duc d'Orléans poussa Dupont (de l'Eure) entre ses bras ouverts : le roi et son ministre s'embrassèrent. Rien ne fut oublié peut-être, mais tout fut convenu.

Odilon Barrot resterait préfet de la Seine, et, par conséquent, Dupont (de l'Eure) resterait garde des sceaux. — Il en résultait que la Fayette, de son côté, restait généralissime des gardes nationales du royaume.

Nous verrons ces trois loyaux amis éconduits poliment, quand le roi n'aura plus besoin d'eux.

Mais, comme il est facile de le comprendre, tout cela n'était qu'un replâtrage sans consistance aucune : si M. Dupont (de l'Eure) consentait à rester avec MM. de Broglie, Guizot, Molé et Casimir Périer, MM. Casimir Périer, Molé, Guizot et de Broglie ne consentaient point à rester avec M. Dupont (de l'Eure). En conséquence, ils donnèrent leur démission, qui entraîna celle de MM. Dupin et Bignon, ministres sans portefeuille.

Le roi était dans un grand embarras : il recourut à M. Laffitte.

M. Laffitte objecta le tort que feraient à sa maison de banque les soins journaliers qu'il serait obligé de donner aux affaires publiques, s'il acceptait une position ministérielle, et il avoua au roi la gêne qu'avait déjà amenée dans ses affaires la suite de la révolution de juillet.

Le roi se mit corps et âme à sa disposition.

Mais, avec sa délicatesse absolue, M. Laffitte ne voulut rien accepter du roi, si ce n'est que celui-ci devînt acquéreur, *au prix d'estimation*, de la forêt de Breteuil.

La seule condition que mit M. Laffitte à cette vente fut qu'elle se ferait par sous seing privé, et que le sous seing privé ne serait pas enregistré, l'enregistrement devant naturellement dévoiler la vente, et, la vente, la gêne du vendeur.

Les paroles furent échangées; la forêt de Breteuil fut estimée et payée huit millions, à ce que je crois, et les sous seings privés de vente et d'achat furent faits et signés sur cette base.

Alors, M. Laffitte, rassuré pour son crédit, consentit à accepter, non-seulement le ministère des finances, mais encore la présidence du conseil des ministres.

Le 2 novembre, *le Moniteur* publia, en conséquence, la liste des nouveaux élus. C'étaient : MM. Laffitte, aux finances, avec la présidence du conseil; Dupont (de l'Eure), à la justice; Gérard, à la guerre; Sébastiani, à la marine; Maison, aux affaires étrangères; Montalivet, à l'intérieur; Mérilhou, à l'instruction publique.

Le roi était enfin arrivé à son but, et, en se retirant, les *doctrinaires*, — on commençait à leur donner ce nom, probablement parce qu'ils n'avaient pas de doctrine, — les doctrinaires, disons-nous, lui avaient rendu un grand service. Ils lui avaient fait un ministère tout à sa dévotion.

En effet, dans la nouvelle combinaison, Louis-Philippe disposait de Laffitte, *son ami;* de Sébastiani et de Montalivet, ses dévoués; de Gérard et de Maison, ses complaisants; quant à Mérilhou, c'était une conquête facile à faire, et qui fut facilement faite. Restait Dupont (de l'Eure), et Dupont (de l'Eure) s'inspirerait de la Fayette.

Or, ne perdons pas de vue que ce ministère pouvait s'appeler le *ministère du procès*, et que la Fayette, proscrit par M. de Polignac, voulait se venger de lui en le sauvant.

Son discours à la Chambre ne laissait pas le moindre doute sur ses intentions.

Aussi, le 4 octobre, la chambre des pairs se constitua en

cour de justice, ordonna la translation des ministres à la prison du Petit-Luxembourg, et fixa au 15 décembre l'ouverture des débats.

Seulement, entre le 4 octobre et le 15 décembre, c'est-à-dire entre la constitution de la cour des pairs et l'ouverture des débats, M. Laffitte reçut de Louis-Philippe ce petit billet du matin :

« Mon cher monsieur Laffitte,

» D'après ce que m'a dit un ami commun dont je ne vous dis rien de plus, vous devez bien savoir pourquoi, j'ai profité de l'instance de M. Jamet (1), à qui le secret de l'acquisition a été confié, non par moi, mais par vous, pour faire enregistrer le sous seing privé le plus secrètement possible.

» Votre affectionné,

» LOUIS-PHILIPPE. »

M. Laffitte resta étourdi du coup; il ne comptait pas sur la discrétion de l'enregistrement, et il avait raison.

La vente fut connue, et, à partir de ce moment, M. Laffitte fut ruiné.

Mais le sous seing privé eut une date certaine !

M. Laffitte prit la plume pour envoyer sa démission, qui entraînait celles de Dupont (de l'Eure), de la Fayette et d'Odilon Barrot.

Il réfléchit que Louis-Philippe restait désarmé devant l'émeute future.

La vengeance parut trop cruelle à l'illustre banquier, qui joua, cette fois, le rôle de roi, tandis que le roi jouait celui de financier; seulement, la blessure resta saignante au fond de son cœur.

(1) M. Jamet était le directeur de la comptabilité du roi.

CLXXIX

Béranger patriote et Béranger républicain.

En devenant ministre, Laffitte avait voulu entraîner avec lui, dans les hauteurs politiques où on le forçait de monter, un homme qui, nous l'avons dit, avait peut-être plus encore que l'illustre banquier contribué à l'avénement au trône du roi Louis-Philippe.

Cet homme, c'était Béranger.

Mais, avec sa rectitude de sens, Béranger avait compris que, pour lui comme pour Laffitte, monter en apparence, c'était descendre en réalité; il laissa donc tous ses amis s'aventurer sur ce pont de Mahomet étroit comme le fil d'un damas, et qu'on appelle le pouvoir; mais, lui, secouant la tête, il prit congé d'eux par cette chanson :

Non, mes amis, non, je ne veux rien être;
Semez ailleurs places, titres et croix.
Non, pour les cours Dieu ne m'a point fait naître;
Oiseau craintif, je fuis la glu des rois!
Que me faut-il? Maîtresse à fine taille,
Petit repas et joyeux entretien!
De mon berceau près de bénir la paille,
En me créant, Dieu m'a dit : « Ne sois rien! »
. . . . . .

Sachez pourtant, pilotes du royaume,
Combien j'admire un homme de vertu
Qui, désertant son hôtel ou son chaume,
Monte au vaisseau par tous les vents battu.
De loin, ma voix lui crie : « Heureux voyage! »
Priant de cœur pour tout grand citoyen;
Mais, au soleil, je m'endors sur la plage.
En me créant, Dieu m'a dit : « Ne sois rien! »
. . . . . .

De ce palais souffrez donc que je sorte,
A vos grandeurs je devais un salut;
Amis, adieu! j'ai, derrière la porte,
Laissé tantôt mes sabots et mon luth.
Sous ces lambris, près de vous accourue,
La Liberté s'offre à vous pour soutien...
Je vais chanter ses bienfaits dans la rue.
En me créant, Dieu m'a dit : « Ne sois rien! »

Béranger se retira donc, laissant ses amis plus empêtrés encore dans le pouvoir que le corbeau de la Fontaine dans la laine du mouton.

Même, quand il fait du sentiment, Béranger a bien de la peine à n'y pas mettre un peu de malice, et peut-être, tout en chantant dans la rue les bienfaits de la liberté, rit-il plus d'une fois en dessous, justifiant cette désolante maxime de la Rochefoucauld, qu'il y a toujours, dans le malheur même de notre meilleur ami, quelque chose qui nous fait plaisir.

Au reste, combien de temps le chansonnier philosophe devait-il acclamer dans son cœur ce gouvernement qu'il avait fondé? Nous disons *acclamer dans son cœur*, car, soit défiance de la stabilité des choses humaines, soit qu'il jugeât bon de faire des rois, mais mauvais de les chanter, jamais, Dieu merci! Béranger ne sacra par une seule louange rimée cette royauté de juillet qu'il avait vantée de sa parole.

Maintenant, mesurons l'espace dans lequel est renfermée son admiration ou sa sympathie pour cette royauté.

Oh! il ne sera pas grand!

En six mois, tout est fini; le poëte a mesuré le roi : le roi est bon à mettre avec les vieilles lunes de Villon!

En doute-t-on? qu'on écoute Béranger lui-même. Cet homme qui, le 31 juillet, jetait, comme les petits Savoyards, *une planche sur le ruisseau*, le voilà qui pousse du pied cette planche dans le ruisseau : ce n'est point sa faute si elle n'y tombe pas, et le roi avec elle.

Oui, chanson, muse, ma fille,
J'ai déclaré net

Qu'avec Charles et sa famille,
On te détrônait;
Mais chaque loi qu'on nous donne
Te rappelle ici :
Chanson, reprends ta couronne!
— Messieurs, grand merci!

Je croyais qu'on allait faire
Du grand et du neuf,
Même étendre un peu la sphère
De quatre-vingt-neuf;
Mais point : on rebadigeonne
Un trône noirci!
Chanson, reprends ta couronne.
— Messieurs, grand merci!

. . . . . .

La planète doctrinaire
Qui sur Gand brillait
Veut servir de luminaire
Aux gens de juillet :
Fi d'un froid soleil d'automne
De brume obscurci!
Chanson, reprends ta couronne!
— Messieurs, grand merci!

. . . . . .

Pour être en état de grâce,
Que de grands peureux
Ont soin de laisser en place
Les hommes véreux?
Si l'on ne touche à personne,
C'est afin que si...
Chanson, reprends ta couronne
— Messieurs, grand merc

Te voilà donc restaurée,
Chanson mes amours!
Tricolore et sans livrée,
Montre-toi toujours!

Ne crains plus qu'on t'emprisonne,
Du moins à Poissy...
Chanson, reprends ta couronne!
— Messieurs, grand merci!

Mais, pourtant, laisse en jachère
Mon sol fatigué;
Mes jeunes rivaux, ma chère,
Ont un ciel si gai!
Chez eux la rose foisonne,
Chez moi le souci.
Chanson, reprends ta couronne!
— Messieurs, grand merci!

Cette chanson était une véritable déclaration de guerre, et, cependant, elle passa inaperçue; ceux qui en parlaient — les poëtes — avaient l'air de parler d'une chose tombée de la lune, d'un aréolithe que personne n'avait ramassé. Une chanson de Béranger! Qu'est-ce que c'était que cela, une chanson de Béranger? On n'avait pas lu la chanson; et, quant à Béranger, on connaissait bien un poëte de ce nom-là qui avait fait *le Dieu des bonnes gens*, *l'Ange gardien*, *le Cinq Mai*, *les Deux Cousins*, *le Ventru*, toutes chansons attaquant peu ou prou Louis XVIII et Charles X; mais on ne connaissait pas ce Béranger qui se permettait d'attaquer Louis-Philippe!

Pourquoi cette ignorance à l'endroit du nouveau Béranger? pourquoi cette surdité à l'endroit de la nouvelle chanson?

Nous allons le dire.

Il y a, à la suite de tout revirement politique, une période réactionnaire pendant laquelle les intérêts matériels l'emportent sur la nationalité, les appétits honteux sur les nobles passions; pendant cette période-là, — et Louis-Philippe en fut un exemple, — tout ce que fait le gouvernement qui caresse ces intérêts et qui soûle ces appétits est bien fait : les actes de ce gouvernement, fussent-ils visiblement illégaux, tyranniques, immoraux, sont des actes sauveurs! on les loue, on les approuve; on fait du bruit autour du pouvoir, comme ces prêtres de Cybèle qui battaient des cymbales autour du ber-

ceau de Jupiter. Pendant cette période, la seule chose que craigne la masse qui, vivant de cette réaction, a tout intérêt à la soutenir, c'est que le jour ne se fasse sur ce pandémonium, c'est que la lumière ne pénètre dans cette sentine où se heurtent, se pressent, se bousculent, avec un bruit d'argent qui dénonce l'œuvre qu'ils y opèrent, les agioteurs, les gens de bourse, les tripoteurs d'écus et de papiers.

Cette période est plus ou moins longue, et, nous le répétons, tant qu'elle dure, tant que l'élément honnête, pur, élevé de la nation n'a pas repris le dessus, il n'y a rien à dire, rien à faire, rien à espérer; tout est applaudi, tout est ratifié, tout est glorifié d'avance! On dirait que cette grande âme populaire qui, de temps en temps, vient ranimer les peuples et leur faire tenter de grandes choses, s'est évanouie, est remontée au ciel, est allée enfin on ne sait où. Les esprits inférieurs désespèrent de la voir revenir jamais; les esprits supérieurs seuls, qui participent à son essence, savent qu'elle vit toujours, ayant en eux une étincelle de cette âme divine que l'on croit éteinte, et ils attendent, le sourire sur les lèvres, la sérénité sur le front!

Alors, peu à peu, ils assistent à ce phénomène politique.

Sans cause apparente, sans qu'il s'écarte de la route qu'il a suivie, et peut-être par cela même qu'il continue de la suivre, ce gouvernement, qui ne peut pas perdre la considération qu'il n'a jamais eue, perd la popularité factice qu'il avait; ceux-là mêmes dont il a fait la fortune, dont il a récompensé la coopération, s'éloignent de lui peu à peu, et, sans le renier encore tout à fait, commencent déjà à douter de sa stabilité. A partir de cette heure, ce gouvernement est condamné; de même qu'on approuvait ce qu'il faisait de mal, on critique ce qu'il fait de bien.

La corruption, qui est sa moelle, va du centre aux extrémités, sèche la séve fatale qui lui avait fait étendre sur tout un peuple des rameaux comme ceux de l'upas, une ombre pareille à celle du mancenillier; dans cette atmosphère où, pendant cinq, dix, quinze, vingt ans, il a répandu cette impure émanation qu'on a respirée parmi les autres éléments

de l'air, passé quelque chose d'hostile contre lui, et dont on ne se rend pas compte : ce quelque chose d'hostile, c'est le retour de la masse à la probité sociale, à la conscience politique; c'est cette âme de la nation, enfin, que l'on croyait évanouie, remontée au ciel, allée je ne sais où, et qui vient animer le grand corps populaire, qu'elle avait un instant abandonné à une léthargie que les peuples environnants, jaloux et, par conséquent, ennemis, s'étaient hâtés de proclamer la mort! Alors, ce gouvernement, par ce seul retour de la masse à l'honnêteté, semble un vaisseau qui a perdu son aire : il trébuche, il chancelle, il ne sait plus où il va! il a résisté à quinze ans de tempêtes et d'orages, et il sombre sous une bourrasque; il était devenu plus fort par les 5 et 6 juin, les 13 et 14 avril et le 12 mai, et il tombe devant le 24 février!

Ce gouvernement ou plutôt ces gouvernements, le présage de leur chute, c'est lorsque les hommes de cœur et d'intelligence refusent de s'y rallier, ou quand ceux qui s'y étaient ralliés par erreur s'en éloignent par dégoût. Cet éloignement ne veut pas dire qu'ils tomberont le lendemain, quinze jours après, dans dix ans : cela veut dire qu'ils tomberont un jour, qu'ils tomberont d'eux-mêmes, qu'ils tomberont tout seuls, et que, pour qu'ils tombent, la conscience publique n'aura qu'à les pousser du doigt!

Voilà ce que sentait Béranger, avec son admirable instinct du juste et de l'injuste, du bon et du mauvais; il était, non pas le rat égoïste qui quitte le bâtiment où il s'est engraissé, quand ce bâtiment, menacé du naufrage, va mettre à la voile : — on l'a vu, Béranger n'avait rien voulu recevoir ni de ce gouvernement ni des amis qui en formaient l'équipage; — mais il était le blanc et rapide oiseau de mer effleurant le sommet de la vague qui monte, et annonçant aux matelots les futures tempêtes.

Dès cet instant, Béranger juge que la royauté est condamnée en France, puisque cette royauté qu'il a pétrie de ses mains, avec les éléments démocratiques d'un prince jacobin en 1791, d'un commandant de la garde nationale républicain en 1789, et d'un ministère populaire en 1830, tourne à l'aristocratie

bourgeoise, la dernière des aristocraties, parce qu'elle est la plus égoïste et la plus étroite, — et il rêve la république!

Mais comment attaquera-t-il ce roi populaire, ce roi de la bourgeoisie, ce roi des intérêts matériels, ce roi qui a sauvé la société? — Tout gouvernement qui arrive, on le sait en France, a sauvé la société! — ce roi est invulnérable : la révolution de 89, que l'on croit sa mère, et qui n'a été que sa nourrice, l'a trempé dans la fournaise des trois jours, comme Thétis a trempé son fils Achille dans le Styx; seulement, il a son endroit faible, comme le héros d'Homère.

Cet endroit faible, c'est le sentiment républicain, toujours vivace en France, qu'il s'y déguise sous le nom de libéralisme, de progrès ou de démocratie.

Béranger l'a trouvé; car, au moment où il allait dire adieu à la chanson, le voilà qui chante! le guerrier, qui, découragé, avait jeté ses armes, les ramasse; seulement, il a changé de but : il ne tuera plus avec la balle, il tuera avec le principe; il n'essayera plus de trouer avec sa poudre le velours d'un vieux trône, il dressera une nouvelle statue de marbre sur un autel d'airain!

Cette statue, ce sera celle de la République.

Lui qui était en avant sous la branche aînée, le voilà en arrière sous la branche cadette; mais n'importe! il fera son œuvre, et, pour être isolée, elle n'en sera pas moins puissante.

Écoutez-le; le voici à sa fonte : comme Benvenuto Cellini, il jette le plomb de ses vieilles cartouches dans le moule : il y jettera son bronze; il y jettera jusqu'aux deux couverts d'argent que, dans les grands jours, il tire de l'armoire de noyer pour dîner avec Lisette, et qu'une fois ou deux il a prêtés à Frétillon pour les mettre en gage.

Tout en travaillant, il s'aperçoit que ce sont ceux qu'il a combattus en 1830 qui avaient raison, et que c'est lui qui avait tort; il les avait traités de *fous*, il leur fait amende honorable dans cette chanson :

> Vieux soldats de plomb que nous sommes,
> Au cordeau nous alignant tous,

Si des rangs sortent quelques hommes,
Tous, nous crions : « A bas les fous ! »
On les persécute, on les tue,
Sauf, après un lent examen,
A leur dresser une statue
Pour la gloire du genre humain !

Combien de temps une pensée,
Vierge obscure, attend son époux !
Les sots la traitent d'insensée,
Le sage lui dit : « Cachez-vous ! »
Mais, la rencontrant loin du monde,
Un fou qui croit au lendemain
L'épouse ; elle devient féconde,
Pour le bonheur du genre humain !
. . . . . .

Qui découvrit un nouveau monde?
Un fou qu'on raillait en tout lieu!
Sur la croix, que son sang inonde,
Un fou qui meurt nous lègue un Dieu !
Si, demain, oubliant d'éclore,
Le jour manquait, eh bien, demain,
Quelque fou trouverait encore
Un flambeau pour le genre humain !

Quelle merveille de sens, de rime, d'idée, de poésie que cette chanson ! Vous ne la connaissiez pas ? Non ; et, cependant, vous connaissiez toutes celles qui, sous Charles X, attaquaient le trône ou l'autel, *le Sacre de Charles le Simple* et *l'Ange gardien*. Pourquoi ne connaissiez-vous point celle-ci? C'est que Béranger, au lieu d'être un soldat de plomb aligné pour la défense de l'ordre, comme l'entendent les agioteurs, les bourgeois et les épiciers, passe à l'état d'un de ces fous qui sortent des rangs et poursuivent l'idée, qu'ils prendront pour femme s'ils la rencontrent, qu'ils féconderont s'ils l'épousent !

Seulement, Béranger n'est plus en harmonie avec la pensée publique ; on ne ramasse plus les traits qu'il lance pour

les renvoyer au trône; ses recueils de chansons, qui, publiés en 1825 et en 1829, se vendaient à trente mille exemplaires, se vendent, en 1833, à quinze cents.

Mais que lui importe, à cet oiseau des solitudes, chantant pour chanter, parce que le bon Dieu, qui aime à l'entendre, qui préfère sa poésie à celle des *missionnaires*, des *jésuites* et de ces *nains tout noirs qu'il nourrit et dont son nez craint les encensoirs*, lui a dit: « Chante, chante, pauvre petit! »

Aussi, le voilà qui chante à tout propos.

Escousse et Lebras meurent: il chante! un chant triste, c'est vrai, plein de doute et de désenchantement; il ne voit pas clair lui-même dans ce chaos qu'on appelle la société. Tout ce qu'il sait, c'est que la terre est mouvante comme un océan, c'est que le temps est à la tempête, c'est qu'il fait nuit sur le monde, c'est que le vaisseau qu'on appelle *la France* va plus que jamais à la dérive, est plus que jamais en perdition.

Écoutez: en avez-vous entendu beaucoup de chants plus douloureux, sur ces plages hérissées de rochers et couvertes de bruyères où vient, dans les criques de Morlaix et le long des falaises de Douarnenez, se briser la mer sauvage?

Quoi! morts tous deux dans cette chambre close
Où du charbon pèse encor la vapeur!
Leur vie, hélas! était à peine éclose;
Suicide affreux! triste objet de stupeur!
Ils auront dit: « Le monde fait naufrage;
Voyez pâlir pilote et matelots!
Vieux bâtiment usé par tous les flots,
Il s'engloutit, sauvons-nous à la nage! »
Et, vers le ciel se frayant un chemin,
Ils sont partis en se donnant la main!
. . . . . .

Pauvres enfants! quelle douleur amère
N'apaisent pas de saints devoirs remplis?
Dans la patrie on retrouve une mère,
Et son drapeau vous couvre de ses plis!

Ils répondaient : « Ce drapeau, qu'on escorte
Au toit du chef le protége endormi !
Mais le soldat, teint du sang ennemi,
Veille, et de faim meurt en gardant la porte ! »
Et, vers le ciel se frayant un chemin,
Ils sont partis en se donnant la main !
. . . . . .

Dieu créateur, pardonne à leur démence !
Ils s'étaient faits les échos de leurs sons,
Ne sachant pas qu'en une chaîne immense,
Non pour nous seuls, mais pour tous nous naissons.
L'humanité manque de saints apôtres
Qui leur aient dit : « Enfants, suivez ma loi !
Aimer, aimer, c'est être utile à soi ;
Se faire aimer, c'est être utile aux autres ! »
Et, vers le ciel se frayant un chemin,
Ils sont partis en se donnant la main !

uel moment, — réfléchissez-y ! — à quel moment Béranger dit-il que le monde fait naufrage, qu'on voit pâlir pilote et matelots ? En février 1832, quand les Tuileries regorgent de courtisans, quand les journaux du gouvernement regorgent de louanges, quand les soldats citoyens de la rue Saint-Denis et de la rue Saint-Martin montent la garde avec enthousiasme, quand les officiers demandent des croix pour eux et des invitations à la cour pour leurs femmes ; enfin, quand, sur trente-six millions d'hommes dont se compose le peuple français, trente millions hurlent à tue-tête : « Vive Louis-Philippe, le soutien de l'ordre, le sauveur de la société ! » quand le *Journal des Débats* crie : HOSANNAH ! et *le Constitutionnel* : AMEN !

Morbleu ! il faut être bien fou pour mourir dans un pareil moment, et bien poëte pour dire que le monde fait naufrage !

Mais attendez ! comme il voit qu'on ne l'a pas écouté ; que, comme Horace, il a chanté pour des sourds, Béranger va chanter encore et crier plus haut :

Société, vieux et sombre édifice,
Ta chute, hélas ! menace nos abris :

Tu vas crouler! point de flambeau qui puisse
Guider la foule à travers tes débris :
Où courons-nous? Quel sage en proie au doute
N'a sur son front vingt fois passé la main?
C'est aux soleils d'être sûrs de leur route;
Dieu leur a dit : « Voilà votre chemin! »

Puis vient l'heure où tout ce chaos se débrouille, où toute cette nuit se dissipe, où l'aurore d'un nouveau jour se lève; le poëte jette un cri de joie: il voit, il a vu!

Qu'a-t-il vu?

Oh! ne craignez rien; il ne se fera pas prier pour vous le dire:

Toujours prophète, en mon saint ministère,
Sur l'avenir j'ose interroger Dieu.
Pour châtier les princes de la terre,
Dans l'ancien monde un déluge aura lieu.
Déjà près d'eux, l'Océan, sur les grèves,
Mugit, se gonfle, il vient... « Maîtres, voyez,
Voyez! » leur dis-je. Ils répondent : « Tu rêves! »
Ces pauvres rois, ils seront tous noyés!
. . . . . .

« Un océan! quel est-il, ô prophète? »
— *Peuples, c'est nous, affranchis de la faim,*
Nous, plus instruits, consommant la défaite
De tant de rois, inutiles, enfin!...
Dieu fait passer sur ces fils indociles
Nos flots mouvants, si longtemps fourvoyés;
Puis le ciel brille, et les flots sont tranquilles.
Ces pauvres rois, ils seront tous noyés!

Ainsi, on le voit, ce n'est plus, comme dans *les Deux Cousins*, un simple revirement de fortune, un simple changement de dynastie, c'est le renversement de toutes les dynasties que prédit le poëte; ce n'est plus, comme dans *le Dieu des bonnes gens*, les destins et les flots qui sont *changeants;* non; ce

sont les destins qui sont révolus, ce sont les flots qui, de changeants, sont devenus tranquilles. L'Océan n'est plus qu'un lac immense, sans houle et sans tempête, réfléchissant l'azur du ciel, et au fond duquel, grâce à la transparence de l'eau, on peut voir le cadavre des monarchies mortes, les débris des trônes échoués.

Merci, Béranger! merci, poëte prophète! merci encore! merci toujours!

Qu'arriva-t-il à l'apparition de ces prophéties qui froissaient tant d'intérêts? Que les gens qui savaient par cœur les anciennes chansons de Béranger, parce que leur ambition, leurs espérances, leurs désirs s'en étaient fait des armes pour détruire le vieux trône, ne lurent pas même ses chansons nouvelles, ou que ceux qui les lurent se dirent les uns aux autres: « Avez-vous lu les nouvelles chansons de Béranger? — Non. — Oh! ne les lisez pas... Pauvre homme, il baisse! » Et on ne les lut pas, ou bien le mot fut donné, si on les avait lues, pour dire que le chansonnier baissait.

Non, non, le chansonnier ne baissait pas! le chansonnier grandissait, au contraire; mais, de même que, de chansonnier, il était passé poëte, de poëte, il passait prophète! c'est-à-dire qu'il devenait de plus en plus incompréhensible pour les masses.

L'antiquité nous a conservé les chansons d'Anacréon, elle a oublié les prophéties de Cassandre.

Pourquoi cela? Homère nous le dit: les Grecs ne croyaient pas aux prophéties de la fille de Priam et d'Hécube.

Hélas! Béranger fit comme elle, il se tut; tout un monde de chefs-d'œuvre près d'éclore s'arrêta sur ses lèvres muettes; il sourit de son sourire si fin, et il dit:

— Ah! je baisse! eh bien, demandez des chansons à ceux qui s'élèvent!

Rossini avait dit la même chose après *Guillaume Tell*.

Qu'en résulta-t-il? C'est que nous n'eûmes plus d'opéras de Rossini, ni de chansons de Béranger.

Maintenant, peut-être me demandera-t-on comment il se fait que Béranger, républicain, habite tranquillement avenue de

Châteaubriand, nº 5, à Paris, tandis que Victor Hugo demeure à Marine-Terrace, dans l'île de Jersey.

Cela est tout simplement une question d'âge et de tempérament. Hugo est un lutteur, et il a cinquante ans à peine ; Béranger, à tout prendre, est un épicurien et a soixante et dix ans (1); c'est l'âge où l'on prépare son lit pour y dormir du sommeil éternel, et Béranger, — Dieu lui donne de longues années, dût-il nous les prendre à nous! — et Béranger veut mourir tranquille sur le lit de fleurs et de lauriers qu'il s'est fait!

Il en a le droit: il a assez lutté dans le passé, et soyez sans crainte, son œuvre se continuera dans l'avenir!

Ajoutons ceci : c'est que ce qu'on appelait la *jeune école* — ce sont, aujourd'hui, les hommes de quarante à cinquante ans — a été injuste pour Béranger. Après que Benjamin Constant l'avait tiré jusqu'à l'ode, on a essayé de le repousser en deçà de la chanson. En agissant ainsi, la critique se faisait innocemment le complice du pouvoir : elle croyait n'être que sévère, elle était injuste et ingrate!

Il faut être proscrit, il faut être poëte, il faut habiter l'étranger, vivre loin de cette communion d'idées qui est le pain de la vie intellectuelle, pour savoir combien cette muse du poëte de Passy est essentiellement française, philosophique et consolante. Avec Béranger, il n'y a plus d'exil, et tout proscrit peut, en le chantant, attendre la réalisation de cette prophétie que, dans sa chanson de *Nostradamus*, il a fixé à l'an 2000!...

Nous voici bien loin de l'artillerie, dont nous nous étions occupé, dont il nous reste à nous occuper encore, et de l'émeute où elle était appelée à jouer son rôle.

Revenons donc à l'émeute et à l'artillerie.

Mais, cher Béranger, cher poëte, cher père, nous ne te disons pas adieu; nous te disons seulement au revoir (2).

(1) Voir la note A à la fin du volume.

(2) Voir la note B à la fin du volume, et aussi notre Notice sur Béranger, dans *les Morts vont vite*, t. 1er, page 183.

CLXXX

Mort de Benjamin Constant. — Quelle avait été sa vie. — Honneurs funèbres qu'on lui décerne. — Ses funérailles. — Loi relative aux récompenses nationales. — Procès des ministres. — Grouvelle et sa sœur. — M. Mérilhou et le néophyte. — Le colonel Lavocat. — La cour des pairs. — Panique. — Fieschi.

Le mois de décembre 1830 fut fécond en événements.

Un des plus graves fut la mort de Benjamin Constant.

Le 10, nous reçûmes l'ordre de nous trouver, le 12, en uniforme et en armes, au convoi de l'illustre député. Il était mort, le 8, à sept heures du soir.

Cette mort produisit une grande sensation dans Paris.

C'était une étrange popularité que celle de Benjamin Constant, et il eût été difficile de dire sur quoi elle reposait.

Suisse et protestant, élevé en Angleterre et en Allemagne, il parlait et écrivait la langue anglaise, la langue allemande et la langue française avec une égale facilité; cependant, ce fut en français qu'il composa et qu'il écrivit.

Jeune, beau, vigoureux de corps, mais faible de caractère, du moment où il était arrivé en France, en 1795, Benjamin Constant n'avait plus rien fait que sous l'inspiration des femmes; en littérature, elles furent ses maîtres; en politique, elles furent ses guides. Accaparé par trois de ses plus célèbres contemporaines, madame Tallien, madame de Beauharnais et madame de Staël, il releva constamment d'elles; la dernière surtout eut une influence énorme sur sa vie. *Adolphe*, c'est lui; l'héroïne d'*Adolphe*, c'est madame de Staël. Aussi la vie de Benjamin Constant fut-elle, non point la vie d'un homme, mais celle d'une femme, c'est-à-dire un composé de contradictions et de faiblesses. Porté au tribunat après le renversement du Directoire, il fit de l'opposition à Bonaparte, premier consul, non pas, comme l'ont dit les historiens, parce qu'il ne croyait point à la durée de la fortune de Napoléon, mais parce

que madame de Staël, dont il était, alors, plus que l'ami, haïssait le premier consul. Éliminé du tribunat en 1801, exilé de France en 1802, il s'en alla vivre à Coppet, près de sa maîtresse ou plutôt de son maître. Vers 1806 ou 1807, cette vie d'esclave lui parut trop lourde : si faible qu'il fût, il rompit sa chaine. Lisez son roman d'*Adolphe*, et vous verrez ce que cette chaîne lui pesait! A Hanovre, où il s'était arrêté, il épousa une grande dame allemande, une parente du prince de Hardenberg, et le voilà aristocrate, hantant la plus haute société d'Allemagne, ne quittant plus les princes du Nord, vivant au milieu de la coalition qui menace la France, rédigeant les proclamations étrangères, écrivant sur la table de l'empereur Alexandre sa brochure *De l'esprit de conquête et d'usurpation*, rentrant enfin en France avec Auguste de Staël, dans la voiture du roi Charles-Jean. — Le moyen de ne pas être royaliste en pareille compagnie!

Aussi Benjamin Constant est-il admis au *Journal des Débats;* c'est un des plus ardents rédacteurs de cette feuille. Quand Bonaparte débarque au golfe Juan, et marche sur Paris, le premier mouvement de Benjamin Constant est de s'éloigner. Il commence par se cacher chez M. de Crawford, ancien ambassadeur des États-Unis; puis il part pour Nantes avec un Américain qui se charge de le conduire hors de France. En route, il apprend l'insurrection de l'Ouest, revient sur ses pas, et rentre à Paris, après huit jours d'absence.

Au bout de cinq autres jours, sur une invitation de M. Perregaux, il se rendait aux Tuileries, où l'empereur l'attendait dans son cabinet. Benjamin Constant était à toute puissance qui se donnait la peine de le séduire: beauté, génie, pouvoir, avaient prise égale sur lui ; c'était, en politique, en littérature, en moralité, ce que nous appellerons une courtisane, et ce que Thomas du *National* appelait d'un nom moins élégant. — Le surlendemain, les journaux annonçaient la nomination de Benjamin Constant au conseil d'État. C'est là qu'il rédigea avec M. Molé, que nous venons de heurter ministre de Louis-Philippe, le fameux acte additionnel.

A la seconde restauration, cela vaut à Benjamin Constant

d'être proscrit; cette proscription lui refait une popularité, tant était grande la haine contre les Bourbons! Alors, il va en Angleterre, et publie *Adolphe*. En 1816, les portes de la France lui sont rouvertes; il fonde *la Minerve*, écrit au *Courrier*, au *Constitutionnel* et au *Temps*. C'est alors que je le vois, chez Châtelain et chez M. de Leuven. C'était un homme grand, bien constitué, nerveux outre mesure, pâle, avec de longs cheveux qui donnaient à son visage un caractère étrange de puritanisme, irritable comme une femme, joueur jusqu'à la folie! Depuis 1819, il était député; chaque jour, il arrivait un des premiers à la Chambre, strictement vêtu de l'uniforme aux fleurs de lis d'argent, tenant, été comme hiver, une redingote sous son bras; son autre bras était chargé de livres et d'épreuves d'imprimerie; il entrait clopin-clopant, appuyé sur une espèce de béquille, trébuchant deux ou trois fois avant d'arriver à son banc. Une fois arrivé à son banc, une fois assis, il se mettait à faire sa correspondance et à corriger ses épreuves, employant, les uns après les autres, tous les huissiers de la Chambre à faire ses mille commissions.

Ambitieux de toutes choses, sans avoir pu arriver à rien, pas même à l'Académie, où il échoua, la première fois contre Cousin, la seconde contre M. Viennet! tour à tour irrésolu et dourageux, servile et indépendant, c'est en hésitations de toute nature qu'il passe ses dix ans de députation. Le lundi des ordonnances, il était à la campagne, où l'on venait de lui faire une grave opération; il reçoit une lettre de Vatout; elle était courte et significative:

« Mon cher ami, il se joue ici un jeu terrible où les têtes servent d'enjeu. Soyez beau joueur comme toujours, et venez apporter la vôtre. »

C'était tentant; aussi part-il. Le jeudi, il arrive à Montrouge, où les barricades le forcent à descendre de voiture; il traverse Paris au bras de sa femme, qui s'effraye en voyant quels hommes gardent l'hôtel de ville, et effraye son mari en s'effrayant.

— Partons à l'instant même pour la Suisse! s'écrie Benjamin Constant; cherchons un coin du monde où ne pénètre pas même la bande d'un journal!

Et il allait partir, en effet, quand il est reconnu. On crie : « Vive Benjamin Constant! » on l'enlève dans les bras, on lui fait un triomphe; son nom, placé le dernier sur la liste de la protestation des députés, se trouve à la queue de l'acte du 30 qui confère la lieutenance générale au duc d'Orléans; les deux signatures, appuyées par son immense réputation, par sa popularité toujours croissante, le portent encore une fois au conseil d'État. En attendant, il se débat contre la misère, et Vatout obtient du roi qu'il lui donne deux cent mille francs. Benjamin Constant les prend, à la condition, dit-il à celui qui les lui donne, de conserver toujours son franc parler.,

— C'est bien comme cela que je l'entends! lui dit le roi.

Et ils s'embrassent.

Au bout de quatre mois, les deux cent mille francs sont joués, et Benjamin Constant se retrouve plus pauvre que jamais. Quinze jours avant sa mort, un ami entre chez lui, à dix heures du matin, et le trouve trempant une croûte de pain séché dans un verre d'eau. Cette croûte de pain, c'était tout ce qui lui restait de la veille; ce verre d'eau, il le devait à l'Auvergnat qui, le matin, avait empli sa fontaine.

Le 9 décembre, on annonça sa mort à la chambre des députés.

— De quoi est-il mort? demandèrent plusieurs membres.

Une voix lugubre, une voix accusatrice, une voix que personne n'osa contredire, répondit :

— De faim!

Ce n'était pas tout à fait vrai, mais ce l'était un peu, ce qui était déjà trop.

Alors, on se mit à lui décréter toute sorte de fêtes funéraires; on proposa une loi sur les honneurs à rendre aux grands citoyens par la patrie reconnaissante, et, comme cette loi ne pouvait être rendue le lendemain, on lui acheta provisoirement une tombe au cimetière de l'Est.

Oh! la belle chose que la reconnaissance des peuples! Avec

elle, on n'est pas toujours sûr de ne pas mourir de faim, c'est vrai; mais, au moins, on est sûr, une fois mort, d'être glorieusement enterré, — quand toutefois on ne meurt pas en prison ou en exil.

Nous eûmes l'honneur de contribuer à la pompe de ce convoi formé de cent mille hommes, ombragé par des drapeaux voilés de crêpes, conduit par des tambours aux funèbres roulements et par des tam-tams aux vibrements sourds. Un instant, le boulevard tout entier fut inondé par une mer houleuse comme la marée qui monte; bientôt, au-dessus de cette mer, l'orage gronda. En sortant de l'église, les étudiants voulurent s'emparer du cercueil, et crièrent : « Au Panthéon! » Mais Odilon Barrot s'avança; le Panthéon n'était pas dans le programme; il s'opposa à cet enthousiasme, et, comme une lutte commençait :

— Force restera à la loi! dit-il.

Et il appela autour de lui cette force que les hommes du pouvoir appliquent, en général, bien moins au maintien de la loi qu'à l'exécution de leur volonté; ce qui, malheureusement, n'est pas toujours la même chose.

Dix-huit mois après, ces mêmes mots : « Force restera à la loi! » étaient prononcées sur un autre cercueil; mais, cette fois, force ne restait à la loi qu'après deux jours d'effroyable tuerie.

Sur le bord de la fosse de Benjamin Constant, la Fayette pensa s'évanouir d'émotion et de fatigue; on fut obligé de le soutenir et de le tirer en arrière, sinon il se couchait prématurément à côté du mort.

Nous raconterons comment même chose faillit lui arriver — mais pour ne pas se relever, cette fois, — sur le cercueil de Lamarque.

Chacun rentra chez soi à sept heures du soir, emportant un peu de cette électricité orageuse qui avait plané dans l'air toute la journée.

Le lendemain, la Chambre rendit une loi qui, à son tour, amena de graves conflits. C'était la loi relative aux récompenses nationales.

Le 7 octobre, M. Guizot était monté à la tribune, et avait dit :

« Messieurs, il tardait au roi comme à vous de sanctionner par une mesure législative le grand acte de reconnaissance nationale que la patrie doit aux victimes de notre révolution ; j'ai l'honneur de vous présenter un projet de loi à cet effet. Nos trois grandes journées ont coûté à plus de *cinq cents orphelins* leurs pères, à plus de *cinq cents veuves* leurs maris, à plus de *trois cents vieillards* l'affection et l'appui de leurs enfants. *Trois cent onze citoyens* resteront mutilés et incapables de reprendre leurs travaux, et *mille cinq cent soixante-quatre blessés* auront à supporter une incapacité temporaire. »

Une commission avait été nommée pour rédiger le projet de loi, et, le 13 décembre, la loi dite des récompenses nationales avait été votée.

Elle fixait les rentes à accorder aux veuves, aux pères, aux mères et aux sœurs des victimes ; elle déclarait que la France adoptait les orphelins qu'avaient faits les trois jours de combat, et contenait, entre autres dispositions :

« ART. 8. Pourront être nommés sous-officiers ou sous-lieutenants dans l'armée ceux qui, s'étant particulièrement distingués dans les journées de juillet, seront, d'après le rapport de la commission, jugés dignes de cet honneur, sans que, par régiment, le nombre de sous-lieutenants puisse excéder le nombre de deux, et celui des sous-officiers le nombre de quatre.

» ART. 10. Une décoration spéciale sera accordée à tous les citoyens qui se sont distingués dans les journées de juillet ; la liste de ceux qui doivent la porter sera dressée par la commission, et *soumise à l'approbation du roi ;* les honneurs lui seront rendus comme à la Légion d'honneur. »

Cette loi parut le 17 au *Moniteur*.

De même que le projet de loi avait été présenté le lende-

main de la proposition de M. de Tracy sur la peine de mort, la loi était adoptée la veille du procès des ministres.

Tout cela signifiait : « Morts, que réclamez-vous? On fait des pensions à vos veuves, à vos pères, à vos mères, à vos sœurs!... Vivants, que vous faut-il de plus? On vous nomme sous-officiers, sous-lieutenants, et l'on vous donne la croix! Vous n'eussiez pas joui de ces avantages, si les ministres de Charles X n'eussent pas fait les ordonnances : glorifiez-les donc, au lieu de les accuser! »

Mais les esprits n'étaient point à la glorification de Polignac et de ses complices : on battait des mains à la révolution belge; on battait des mains à l'insurrection polonaise

C'était sur le Luxembourg surtout que les yeux étaient fixés. Les ministres acquittés ou condamnés à toute autre peine que la peine de mort, la révolution de juillet était reniée, aux yeux de l'Europe, par le roi des barricades.

Mauguin, l'un des juges instructeurs, interrogé sur le châtiment que l'on devait infliger aux coupables avait répondu sans hésitation :

— La mort!

Aussi tous ces événements : violation de notre territoire par l'armée espagnole, mort de Benjamin Constant et refus de le laisser conduire au Panthéon, révolution belge et insurrection polonaise, étaient autant de vapeurs isolées venant grossir l'orage qui s'amoncelait au-dessus du Luxembourg.

Le 15 décembre, deux jours après le vote de la loi des récompenses nationales, deux jours avant sa promulgation au *Moniteur*, les débats s'ouvraient.

Le procès dura du 15 au 21.

Pendant ces six jours, nous ne quittâmes point notre uniforme.

Qu'attendions-nous ? Nous n'en savions rien. Plusieurs fois nous nous étions réunis, tantôt chez Cavaignac, tantôt chez Grouvelle, pour prendre un parti quelconque; mais rien de sérieux n'avait été proposé, et il avait été convenu que le Louvre, c'est-à-dire l'endroit où étaient nos pièces et nos munitions, resterait le centre commun, que l'on recevrait l'in-

spiration des circonstances, et que l'on agirait selon l'impulsion.

J'ai déjà eu l'occasion de nommer Grouvelle. Arrêtons-nous un instant sur lui et sur sa sœur: c'étaient deux figures admirables, deux cœurs dévoués comme des cœurs spartiates ou romains à la cause de la république.

Nous les retrouverons toujours et dans tout, jusqu'à ce que Grouvelle disparaisse de la scène politique, en même temps que sa sœur mourra folle à l'hospice de Montpellier.

Tous deux étaient fils et fille de Grouvelle, qui avait fait la première édition collective des *Lettres de madame de Sévigné*, de celui-là même qui, en qualité de secrétaire de la Convention, avait lu à Louis XVI la sentence de mort que lui apportait Garat.

Grouvelle avait, à l'époque où je l'ai connu, trente-deux ou trente-trois ans; sa sœur, vingt-cinq.

Lui n'avait rien de remarquable physiquement : mise très-simple, figure douce, des cheveux rares et blonds sur un crâne cerclé d'un bandeau noir cachant, sans doute, les traces du trépan.

Elle aussi était blonde avec les plus beaux cheveux du monde ; des yeux bleus abrités sous des cils albinos donnaient une suprême expression de douceur à sa physionomie, qui, cependant, prenait une grande fermeté lorsque, des lignes supérieures, on descendait aux lignes de la bouche et du menton.

Elle avait son portrait chez elle, un charmant portrait, œuvre de madame Mérimée, la femme du peintre qui a fait le beau tableau de *l'Innocence et le Serpent*, la mère de Prosper Mérimée, l'auteur du *Vase étrusque*, de *Colomba*, de la *Vénus d'Ille* et de vingt romans qui ont tous une valeur de premier ordre.

La mère de Laure Grouvelle était une Darcet, sœur, je crois, de Darcet le chimiste, qui avait inventé la fameuse plaisanterie de la gélatine; par conséquent, elle était cousine du pauvre Darcet qui est mort si malheureusement, brûlé par une essence nouvelle qu'il essayait de substituer à l'huile de sa lampe; cousin aussi de la belle madame Pradier, qui n'é-

tait encore, à cette époque, que mademoiselle Darcet ou tout au plus *madame*.

Tous deux vivaient d'une petite fortune suffisant à leurs besoins, car Laure Grouvelle n'avait aucune des coquetteries de la femme : c'était quelque chose comme Charlotte Corday.

Il est à remarquer que tous les hommes de 1830, carbonari de 1821 et 1822, étaient des hommes, sinon riches, du moins indépendants, soit par leur fortune personnelle, soit par leur industrie, soit par leur talent. Bastide était riche, Thomas était riche, Cavaignac et Guinard vivaient de leurs rentes, Arago et Grouvelle avaient une position, Loëve-Weymars possédait un talent, Carrel du génie. Je pourrais les nommer tous, et l'on verrait qu'aucun d'eux n'agissait dans un but égoïste, qu'aucun d'eux n'avait besoin de faire une révolution pour s'enrichir, et que tous, au contraire, ont perdu aux révolutions qu'ils ont faites, les uns leur fortune, les autres leur liberté, quelques-uns la vie.

Mademoiselle Grouvelle ne s'était point mariée ; jeune fille, elle avait été recherchée, disait-on, par Étienne Arago ; il y avait déjà longtemps : c'était en 1821 ou 1822.

Étienne Arago était, en 1821, préparateur de chimie à l'École polytechnique ; il avait une vingtaine d'années ; il fit connaissance de Grouvelle chez Thénard. C'était un esprit méridional, un cœur ardent ; on voulait faire de lui un propagandiste, et, par son aide, notamment, introduire dans l'École la charbonnerie, dont Grouvelle était, avec Thénard, Mérilhou et Barthe, un des principaux chefs.

Ce furent les germes de républicanisme déposés par le jeune préparateur de chimie, et aussi, et surtout, pourrions-nous même dire, par Eugène Cavaignac, alors élève de l'École, qui firent plus tard les Vanneau, les Charras, les Lothon, les Millotte, les Caylus, les Latrade, les Servient et toute cette noble race de jeunes gens qui, de 1830 à 1848, se trouva à la tête de tous les mouvements.

Un an après, la charbonnerie s'était recrutée de Guinard, de Bastide, de Chevalon, de Thomas, de Gauja, de tous ces

hommes, enfin, qu'on apercevait toujours à la lueur de la première amorce tirée.

Alors, il s'agit d'aller porter la charbonnerie au cordon sanitaire qui enveloppait l'Espagne, et d'établir des relations entre les patriotes de l'armée et ceux qui étaient réfugiés dans la Péninsule.

On jeta les yeux sur Étienne Arago, et, comme il fallait de l'argent pour faire le voyage, on alla chez Mérilhou.

Mérilhou était, comme je l'ai dit, un des chefs du carbonarisme ; il demeurait, alors, rue des Moulins.

Cavaignac et Grouvelle étaient les introducteurs d'Étienne.

Mérilhou regarda le néophyte, qui paraissait avoir à peine dix-huit ans.

— Vous êtes bien jeune, mon ami, lui dit le prudent avocat.

— C'est possible, monsieur, répondit Étienne; mais, si jeune que je sois, j'ai déjà deux ans de charbonnerie.

— Savez-vous à quoi vous vous exposez en vous chargeant de cette mission de propagande?

— Oui, parfaitement, je m'expose à l'échafaud.

Alors, le futur ministre de Louis-Philippe, le futur pair de France, le futur rapporteur du procès Barbès, lui posa la main sur l'épaule, et, théâtralement, à la manière des avocats :

— *Macte animo, generose puer!* lui dit-il.

Et il lui remit l'argent demandé.

Nous retrouverons M. Mérilhou au procès de Barbès, et le *macte animo* ne sera pas perdu. Pour le moment, revenons au procès des ministres.

La Fayette s'était prononcé définitivement : il avait répondu à la haute cour de sa sécurité; il avait répondu au roi de la tête des ministres, si les ministres étaient acquittés. Aussi se faisait-il, en faveur du vieux général, un revirement curieux : la peur faisait chanter à ses plus grands ennemis ses louanges sur tous les airs; le roi et madame Adélaïde le comblaient de caresses; il était devenu l'homme indispensable; il n'y avait pas de monarchie possible sans son appui... Qu'Atlas manque un seul instant à l'Olympe nouveau, et l'Olympe est renversé!

Lui voyait tout cela, et en riait, quand il n'en haussait pas les épaules.

Ce n'étaient point toutes ces caresses, toutes ces flatteries, toutes ces adulations qui le faisaient agir; c'était sa conscience.

— Général, lui disais-je le 15 décembre, vous savez que vous jouez votre popularité à vouloir sauver la tête des ministres?

— Mon enfant, me répondit-il, personne mieux que moi ne connaît le prix de la popularité : c'est le plus riche et le plus inestimable des trésors; c'est le seul que j'aie jamais ambitionné; mais, comme tous les autres trésors, quand le moment est venu, il faut le dépenser jusqu'au dernier sou, dans l'intérêt du bien public et de l'honneur national.

Certes, c'était très-beau, ce que faisait là le général la Fayette, d'autant plus beau que ceux mêmes pour qui il se sacrifiait devaient attribuer à la faiblesse ce qui était le résultat du dévouement.

Le procès des ministres avait amené un effroyable encombrement dans les rues adjacentes au Luxembourg; à peine les troupes et la garde nationale pouvaient-elles circuler au milieu de cette masse.

Troupes de ligne et garde nationale obéissaient à la Fayette; tous pouvoirs lui étaient remis : il avait la police du Palais-Royal, du Luxembourg et de la chambre des pairs. Il avait nommé commandant en second du Luxembourg, avec charge de veiller sur la sûreté des pairs, le colonel Lavocat, qui, par ces mêmes pairs, avait été autrefois condamné à mort. S'il eût pu évoquer le fantôme de Ney, il l'eût mis en sentinelle à la porte du palais!

Le colonel Feisthamel commandait en premier.

Lavocat était un des plus anciens carbonari.

Tous les partis se retrouvaient dans cette foule qui assiégeait les portes du Luxembourg, excepté le parti orléaniste; nous nous heurtions là, républicains, carlistes, napoléoniens, chacun attendant l'événement pour en tirer profit selon son intérêt, son opinion ou sa conscience.

Nous avions des billets pour les tribunes réservées. J'assistai à l'avant-dernière séance; j'entendis le plaidoyer de M. de Martignac et celui de M. de Peyronnet; je fus témoin du triomphe de M. Sauzet, et je vis M. Crémieux se trouver mal.

Juste en ce moment, le bruit du tambour pénétra jusque dans la chambre des pairs.

On battait le rappel avec une espèce de rage.

Je me précipitai hors de la salle. La séance était à peu près suspendue, moitié par l'accident arrivé à M. Crémieux, moitié par le formidable bruit qui venait faire frissonner les accusés sur leur banc, et les juges sur leurs fauteuils.

Mon uniforme d'artilleur m'ouvrit toutes les foules. Je parvins dans la cour; elle était encombrée.

Un chariot de l'imprimerie royale était entré dans la principale cour, et, à sa suite, la multitude s'était précipitée grondante.

C'étaient ces grondements qui, mêlés aux sourds appels des tambours, pénétraient jusque dans la salle.

Il y eut, alors, parmi MM. les pairs, un moment de terreur et de confusion inexprimables; c'était inutilement que, de la porte, le colonel Lavocat criait :

— Ne craignez rien!... je réponds de tout... La garde nationale est et restera maîtresse de toutes les issues.

M. Pasquier n'entendait rien, et, de sa petite voix aigre et pointue, criait de son côté :

— Messieurs les pairs, la séance est levée... M. le commandant de la garde nationale me prévient qu'il ne serait pas prudent de tenir une séance de nuit.

C'était tout le contraire de ce que disait le colonel Lavocat; mais, comme la plupart des pairs n'avaient pas moins peur que leur illustre président, ils se levèrent, sortirent précipitamment de la salle, et la séance fut remise au lendemain.

En sortant, je heurtai un homme qui paraissait un des plus acharnés à l'émeute; il criait avec un accent étranger, une bouche hideuse et des yeux torves :

— Mort aux ministres!

— Ah! pardieu! dis-je au rédacteur en chef du *Moniteur*,

petit homme à cheveux blancs nommé Sauvo, qui le regardait comme moi, je parierais bien vingt-cinq louis que voilà un mouchard!

Je ne sais si je me trompais pour le moment; mais, ce que je sais, c'est que, cinq ans après, je retrouvai à son tour ce même homme sur la sellette de la cour des pairs.

C'était le Corse Fieschi.

CLXXXI

Les artilleurs au Louvre. — Complot bonapartiste pour nous enlever nos pièces. — Distribution de cartouches par Godefroy Cavaignac. — Les abords du Luxembourg au moment de la condamnation des ministres. — Départ des condamnés pour Vincennes. — Déroute des juges. — La Fayette et l'émeute. — Bastide et le commandant Barré. — Faction avec Prosper Mérimée.

Je revins au Louvre pour prendre des nouvelles, et pour en donner.

Il est impossible de se figurer l'agitation qui régnait sur ce point central de l'artillerie.

Notre premier colonel, Joubert, nous avait été enlevé, et, comme le colonel n'était pas à notre nomination, il avait été remplacé par le comte Pernetti.

Le comte Pernetti était tout entier à la cour; or, la cour, avec juste raison, se défiait de nous, et ne cherchait qu'une occasion de nous dissoudre.

De notre côté, à chaque instant nous rencontrions des hommes que nous avions vus sur les barricades, et qui nous arrêtaient pour nous dire :

— Nous reconnaissez-vous? Nous étions-là... là... là, avec vous.

— Oui, je vous reconnais... Eh bien?

— Eh bien, s'il fallait marcher contre le Palais-Royal comme nous avons marché contre les Tuileries, est-ce que vous nous abandonneriez?

Et, alors, on se serrait les mains, on se regardait avec des yeux enflammés, et l'on se quittait, les artilleurs en se disant : « Le peuple marche! » les gens du peuple en répétant : « Les artilleurs sont avec nous! »

Tous ces bruits flottaient dans l'air, et semblaient, comme des vapeurs, s'arrêter aux plus hauts monuments.

Le Palais-Royal n'était qu'à cent cinquante pas du Louvre, et dans le Louvre se trouvaient vingt-quatre pièces d'artillerie, vingt mille coups à tirer, et, sur huit cents artilleurs, six cents républicains.

Il n'y avait pas de complot arrêté; mais il était bien évident que, si le peuple marchait, l'artillerie marcherait avec le peuple.

Aussi M. de Montalivet, le frère du ministre, avait-il, vers une heure de l'après-midi, averti son frère qu'il y avait un coup monté pour nous enlever nos pièces.

Le général la Fayette fit aussitôt prévenir Godefroy Cavaignac de l'avis qui lui était donné.

Or, nous voulions bien marcher avec le peuple, manœuvrer nos pièces, courir les chanches d'une seconde révolution, comme nous avions couru les chances d'une première; mais les pièces, qui étaient en quelque sorte notre propriété, dont la responsabilité pesait sur nous, nous ne voulions pas qu'on nous les enlevât.

Ce bruit d'un coup de main sur le Louvre avait d'autant plus de consistance que, depuis deux ou trois jours, il était fort question d'un complot bonapartiste; et, si nous étions tout disposés à nous battre pour la Fayette et la république, nous n'entendions pas risquer un cheveu pour Napoléon II.

En conséquence, Godefroy Cavaignac, prévenu, avait apporté un ballot de deux ou trois cents cartouches qu'il avait jeté sur une des tables de jeu qui étaient dans le corps de garde.

Alors, chacun avait empli sa giberne et ses poches.

Quand j'arrivai au Louvre, le partage était fait; mais peu m'importait! ma giberne était pleine depuis le jour où j'avais été convoqué pour enlever la Chambre.

Nous avions, comme on le comprend bien, pas mal de mouchards parmi nous, et je pourrais nommer deux hommes qui reçurent la croix de la Légion d'honneur pour avoir rempli dans nos rangs cet honorable office.

Une heure après la distribution, on était prévenu au Palais-Royal.

Un quart d'heure après qu'on y était prévenu, je recevais une lettre d'Oudard, qui me priait, si j'étais au Louvre, de passer à l'instant même à son bureau.

Je montrai la lettre à nos camarades en leur demandant ce qu'il fallait que je fisse.

— Parbleu! vas-y, me répondit Cavaignac.

— Et, si l'on m'interroge?...

— Dis la vérité... Si les bonapartistes veulent nous enlever nos pièces, nous brûlerons la dernière cartouche pour les défendre; mais, si le peuple marche contre le Luxembourg, *et même contre tout autre palais*, nous marcherons avec lui.

— Cela me va parfaitement; j'aime la franchise, moi!

Je me rendis au Palais-Royal.

Les bureaux étaient encombrés de monde; on sentait le frémissement du centre allant jusqu'aux extrémités, et, à en juger par les extrémités, on devait être très-agité au centre.

Oudard m'interrogea; ce n'était pas pour autre chose qu'il m'avait prié de venir.

Je répétai littéralement les paroles de Cavaignac.

Autant que je puis me le rappeler, cela se passait le 20 au soir.

Le 21, j'allai reprendre mon poste, rue de Tournon. Jamais la foule n'avait été si compacte : la rue de Tournon, la rue de Seine, la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, la rue Voltaire, la place de l'Odéon, la place Saint-Michel, la place de l'École-de-Médecine regorgeaient de gardes nationaux en armes et de troupes de ligne. On en était arrivé à persuader aux gardes nationaux qu'il y avait complot pour le pillage des boutiques; que le peuple de juillet, arrêté par la nomination du duc d'Orléans à la lieutenance générale, avait juré de prendre sa revanche; or, les bourgeois, toujours faciles à ces

sortes de bruits, étaient accourus en masse, et proféraient des menaces terribles contre les pillards des trois journées, qui n'avaient pillé, c'est vrai, ni le 27, ni le 28, ni le 29, mais qui allaient piller le 30, si la lieutenance générale n'y avait pas mis bon ordre!...

Au reste, il est juste de dire que tous ces braves gens qui attendaient là, le fusil au pied, ne s'étaient dérangés de chez eux que dans l'attente d'une condamnation capitale.

Vers deux heures, on annonça que les plaidoiries étaient terminées, que les débats étaient clos, et que l'arrêt allait être prononcé. Alors, il se fit un grand silence, comme si chacun eût craint que sa voix n'empêchât d'entendre la grande voix qui, sans doute, pareille à celle de l'ange du jugement dernier, allait proclamer le jugement suprême de la haute cour.

Tout à coup, des hommes se précipitent de l'intérieur du Luxembourg, et s'élancent dans la rue de Tournon en criant:

— A mort!... condamnés à mort!

Une immense clameur leur répond, s'élevant de tous les rayons de cette étoile gigantesque dont le Luxembourg est le centre.

Puis chacun essaye de se faire jour pour aller porter, soit dans son quartier, soit dans sa maison, l'âcre primeur de cette terrible nouvelle.

Puis bientôt on s'arrête; la multitude semble refoulée; on remonte vers le Luxembourg, comme un courant qui rebrousse chemin. Un autre bruit vient de se répandre. Est-ce vrai ou non que les ministres, au lieu d'être condamnés à mort, sont condamnés seulement à la prison perpétuelle, et que cette fausse nouvelle de la peine de mort n'avait d'autre but que de favoriser leur fuite?

Alors, les physionomies changent; les cris de menace commencent à se faire entendre; les gardes nationaux frappent de la crosse de leurs fusils le pavé de la rue. Venus pour défendre les pairs, ils paraissent tout prêts, à la nouvelle de l'acquittement, — tout ce qui n'est pas la mort est l'acquittement, — ils paraissent tout prêts à marcher contre les piars.

Pendant ce temps, voici ce qui se passait à l'intérieur.

On savait d'avance au Palais-Royal que la sentence portée serait celle de la reclusion perpétuelle.

M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, avait reçu du roi la charge de faire conduire les ex-ministres sains et saufs à Vincennes.

Un coup de canon tiré au moment où ils passeraient le pont-levis du château devait annoncer au roi qu'ils étaient en sûreté.

M. de Montalivet avait choisi le général Fabvier et le colonel Lavocat pour partager avec lui ce dangereux honneur.

Au moment où il vit paraître les quatre ministres, qu'on faisait sortir de la salle, pour que la cour, selon sa coutume, prononçât son jugement hors de leur présence :

— Messieurs, dit-il au général Fabvier et au colonel Lavocat, attention! nous allons faire de l'histoire; tâchons qu'elle soit à l'honneur de la France!

Une calèche légère attendait les prisonniers au guichet du petit Luxembourg.

C'est alors que des hommes apostés par M. de Montalivet s'élancèrent par la grille d'honneur, criant, comme nous l'avons déjà dit :

— A mort!... condamnés à mort!

Les prisonniers purent entendre l'immense clameur triomphale qui accueillit cette fausse nouvelle.

Mais déjà la voiture, enveloppée de deux cents cavaliers, était partie, se dirigeant vers les boulevards extérieurs, avec la vitesse et le bruit d'un ouragan.

MM. de Montalivet et Lavocat galopaient chacun à une portière.

Les juges s'étaient réunis dans la galerie de Rubens pour délibérer.

De là, ils voyaient, aussi loin que leurs regards pouvaient s'étendre, briller les canons et les baïonnettes des fusils, et tourbillonner le peuple.

La nuit venait rapide; mais les habitants de chaque maison avaient placé des lampions sur leurs fenêtres, et une im-

mense illumination, qui donnait au spectacle un caractère plus solennel encore, avait succédé au jour.

Tout à coup, les pairs entendent des cris; ils voient, on pourrait presque dire ils sentent le mouvement terrible qui s'opère : chaque vague de cette mer, déjà écoulée ou près de s'écouler, remonte sur elle-même; la marée, que l'on croyait à son départ, se retourne et vient, plus menaçante que jamais, battre les puissantes murailles du palais Médicis: mais les juges comprennent qu'il n'y a pas de muraille, pas de digue, pas de rempart contre la colère de l'Océan; chacun d'eux trouve un prétexte, ou même n'en cherche pas pour s'esquiver. M. Pasquier devient brave par comparaison, il a honte de cette déroute.

— C'est indécent! crie-t-il; que l'on ferme les portes!

En même temps, on prévient la Fayette que le peuple se rue contre le palais.

— Messieurs, dit-il en se retournant vers les trois ou quatre personnes qui attendent ses ordres, voulez-vous venir voir avec moi ce qui se passe?

Et, tandis que M. Pasquier rentre dans la salle d'audience presque déserte, et prononce, à la mourante lueur d'un lustre à moitié éteint, l'arrêt qui condamne les accusés à la prison perpétuelle, et frappe le prince de Polignac de mort civile, l'homme de 1789 et de 1830 apparaît dans la rue, aussi calme, le 21 décembre, en annonçant au peuple la quasi-absolution des ministres, qu'il l'était, quarante ans auparavant, en annonçant aux pères de ceux qui l'écoutent aujourd'hui la fuite du roi à Varennes.

Un instant, on put croire que le noble vieillard avait trop présumé ou de la magnanimité de la foule ou de sa popularité : les flots de cet océan, d'abord ouverts avec respect devant lui, se rapprochèrent en grondant; une sourde menace courut dans la multitude, qui sentait sa force, et qui n'avait besoin que de faire un mouvement pour tout moudre comme du grain, pour tout briser comme du verre.

Les cris : « A mort les ministres! à mort! à mort! » s'échappèrent de toutes les bouches.

La Fayette veut parler, mais les imprécations couvrent sa voix.

Enfin, il parvient à faire entendre ces paroles :

— Citoyens, je ne reconnais pas ici les combattants de juillet!

— Je crois bien! répond une voix, comment les reconnaîtriez-vous? Vous n'étiez pas avec eux !

Le moment était suprême; nous étions quatre ou cinq artilleurs ensemble; M. Sarrans, qui accompagnait le général, nous fait signe d'accourir. Grâce à notre uniforme, respecté du peuple comme un drapeau d'opposition, nous arrivons jusqu'au général, qui me reconnaît et me prend le bras; d'autres patriotes se joignent à nous, et la Fayette se trouve avoir, enfin, un entourage d'amis au milieu duquel il respire.

Mais, de tous côtés, les gardes nationaux furieux quittent leurs postes; quelques-uns chargent leurs fusils, d'autres les jettent loin d'eux, tous crient à la trahison.

En ce moment, le bruit d'un coup de canon traverse l'air comme un écho de la foudre. C'est M. de Montalivet qui annonce au roi que les ministres sont sauvés; mais, nous, dans notre ignorance, nous croyons reconnaître un signal qui nous est donné par nos camarades du Louvre; nous lâchons le général, et, tirant nos poignards, nous nous précipitons vers le pont Neuf en criant : « Aux armes! »

A nos cris, à la vue de notre uniforme, à l'aspect des lames nues, le peuple d'abord s'ouvre devant nous, puis bientôt se met à courir dans toutes les directions en criant de son côté : « Aux armes! »

Nous arrivons au Louvre comme les gardiens vont en fermer les grilles; nous repoussons grilles et gardiens, nous entrons de force. Que l'on ferme les grilles derrière nous, une fois entrés, peu nous importe!

Il y avait à peu près six cents artilleurs dans le Louvre.

Je m'élançai dans le corps de garde placé à gauche en entrant par la grille de la place Saint-Germain-l'Auxerrois.

La nouvelle de l'absolution des ministres était déjà connue,

et produisait son effet. On eût dit que l'on marchait sur de la lave.

Je vois l'adjudant Richy s'approcher de Bastide, et lui dire tout bas quelques mots à l'oreille.

— Ce n'est pas possible! s'écrie Bastide.

— Voyez-y plutôt vous-même, ajoute Richy.

Bastide sort précipitamment, et presque aussitôt nous l'entendons crier :

— A moi, les artilleurs de la troisième!

Mais, avant que nous eussions eu le temps de franchir le seuil du corps de garde, lui avait enjambé les cordages du parc, et était allé droit à un groupe d'hommes qui, malgré la consigne, se trouvait dans l'enceinte réservée aux pièces.

— Hors du parc! criait Bastide, hors du parc à l'instant même, ou je vous passe mon sabre au travers du corps, à tous les uns après les autres!

— Capitaine Bastide, dit un des hommes à qui s'adressait cette menace, je suis le commandant Barré...

— Soyez le diable, peu m'importe! la consigne est qu'on n'entre pas dans le parc : hors du parc!

— Pardon, dit Barré, mais je voudrais bien savoir qui commande ici, ou de vous ou de moi?

— Celui qui commande ici, c'est le plus fort... Je ne vous connais pas... A moi, artilleurs!

Nous étions cinquante autour de Bastide, le poignard à la main.

Quelques-uns avaient eu le temps de prendre au râtelier leurs mousquetons tout chargés.

Barré céda.

— Que voulez-vous? demanda-t-il.

— Prenez une pièce au hasard, et mettez-la en batterie! nous crie Bastide.

Nous nous élançons sur la première pièce venue; mais, au troisième tour de roue, la rondelle saute, et la roue tombe.

— Ce que je veux, dit Bastide, c'est que vous me rendiez les esses de mes pièces, que vous venez d'enlever.

— Mais, enfin...

— Les esses ! ou je vous répète que je vous passe mon sabre au travers du corps !

Barré vida un sac dans lequel il y avait déjà une dizaine d'esses.

Nous nous précipitâmes dessus, et remîmes nos pièces en état.

— C'est bien, dit Bastide. Maintenant, hors du parc !

Tout le monde sortit.

Barré courut remettre son commandement au comte Pernetti, qui le refusa.

Bastide me laissa de garde au parc avec Mérimée : la consigne était de faire feu sur quiconque approcherait du parc, et, au deuxième qui-vive, n'avancerait pas à l'ordre.

De cette heure de faction — vu la gravité de la circonstance, on avait réduit à une heure la durée des factions, — date ma connaissance avec Mérimée; nous causâmes une partie du temps qu'elle dura... de quoi ? Chose singulière dans la circonstance ! de peinture, de littérature et d'architecture.

Dix ans plus tard, ce fut Mérimée qui, se rappelant sans doute ce qu'il avait bien voulu me dire dans cette nuit-là, à savoir que j'avais l'esprit le plus dramatique qu'il connût, fit penser à M. de Résumat, alors ministre de l'intérieur, à me demander une comédie pour le Théâtre-Français.

M. de Résumat m'écrivit pour me demander cette pièce en y joignant un mandat de cinq mille francs de prime. Un mois après, *un Mariage sous Louis XV* était fait, lu et refusé au Théâtre-Français.

Je raconterai plus longuement, à sa date, l'histoire d'*un Mariage sous Louis XV*, frère cadet d'*Antony*, et qui eut presque autant de mal à se placer qu'en avait eu son aîné.

Revenons à la nuit du Louvre.

CLXXXII

Nous sommes cernés dans la cour du Louvre. — Nos munitions nous sont enlevées par surprise — Proclamation des Écoles. — La Chambre vote des remercîments aux Écoles. — Protestation de l'École polytechnique. — Discussion à la Chambre sur le commandement général des gardes nationales. — Démission de la Fayette. — Réponse du roi. — Je suis nommé capitaine en second.

Pendant ma faction, un grand nombre d'artilleurs étaient rentrés; nous nous trouvions à peu près au complet. Quelques-uns, couverts de manteaux, s'étaient fait ouvrir la grille du côté du Carrousel, quoique l'on nous eût dit que, par ordre du gouverneur du Louvre, cette grille dût rester fermée.

On nous a assuré, depuis, que le duc d'Orléans était au nombre de ces artilleurs à manteau; sans doute, il avait, avec son courage habituel, voulu juger par lui-même de l'esprit du corps auquel il appartenait.

Au moment où je rentrai au corps de garde, tout y était dans une effroyable ébullition; on sentait que la lutte était près de s'engager au sein de l'artillerie elle-même, et que les premiers coups de mousqueton allaient être échangés entre camarades.

Un artilleur dont j'ai oublié le nom monta sur une table, et commença de lire une proclamation qu'il venait de rédiger: c'était un appel aux armes.

A peine avait-il lu quelques lignes, que Grille de Beuzelin, qui appartenait à l'opinion réactionnaire, la lui arracha des mains, et la déchira.

L'artilleur tirait son poignard, et la chose allait, selon toute probabilité, finir le plus tragiquement du monde, quand un des nôtres se précipita dans le corps de garde en criant:

— Nous sommes cernés par la garde nationale et la troupe de ligne!

Il n'y eut qu'un cri: « Aux pièces! »

Faire une trouée dans le cordon qui nous enveloppait ne nous inquiétait pas : nous avions plus d'une fois rivalisé d'adresse et de promptitude avec les artilleurs de Vincennes.

D'ailleurs, aux premiers coups de canon qui retentiraient dans Paris, nous en étions bien sûrs, le peuple se rallierait à nous.

On venait donc nous proposer la partie que nous allions offrir.

De leur côté, les artilleurs qui ne partageaient pas notre opinion s'étaient retirés vers la façade du Louvre la plus rapprochée des Tuileries; ils étaient cent cinquante, à peu près.

Par malheur, ou plutôt par bonheur, nous apprîmes tout à coup que les caves où nous déposions nos munitions étaient vides. Le gouverneur du Louvre, prévoyant les scènes que je viens de raconter, avait fait enlever ces munitions dans la journée.

Dès lors, nous n'avions plus, pour moyens d'attaque ou de défense, que nos mousquetons et six ou huit cartouches par homme.

Ces moyens de défense paraissaient, cependant, assez formidables encore pour qu'on se contentât de nous cerner.

Nous passâmes la nuit, nous attendant, à chaque minute, à être attaqués. Ceux de nous qui dormirent, dormirent le mousqueton entre les jambes.

Le jour parut et nous trouva sous les armes.

La situation tournait peu à peu du tragique au comique : les boulangers, les marchands de vins et les charcutiers avaient à l'instant même établi leur petite spéculation, et nous avaient rassurés sur cette crainte que l'on voulait nous prendre par la famine.

Nous ressemblions assez à une ménagerie de bêtes féroces enfermées pour cause de sécurité publique. La ressemblance était d'autant plus frappante que l'on commençait à nous venir voir à travers les grilles.

Parmi ceux qui venaient nous voir, au reste, étaient quelques amis qui nous apportaient des nouvelles.

Le tambour battait dans tous les quartiers; — quant à cela,

ce n'était point une nouvelle, car nous l'entendions parfaitement; — mais le tambour *ne rendait pas.*

Jusqu'à midi, la situation politique du roi fut grave; à cette heure-là, rien n'était encore décidé ni pour ni contre lui.

A une heure, nous apprîmes que les étudiants, leurs cartes au chapeau, et les élèves de l'École en uniforme, parcouraient la ville, mêlés aux gardes nationaux de la 12e légion, et appelaient le peuple à la modération.

En même temps, des affiches signées de quatre élèves — un de chaque école — étaient placardées sur tous les murs.

Voici la reproduction littérale d'une de ces affiches :

« Les patriotes qui, dans tous les temps, ont dévoué leur vie et leurs veilles à notre indépendance sont toujours là, inébranlables dans le sentier de la liberté; ils veulent, comme vous, de larges concessions qui agrandissent cette liberté; mais, pour les obtenir, la force n'est pas nécessaire. De l'ordre ! et, *alors, on demandera une base plus républicaine pour nos institutions;* nous l'obtiendrons; nous serons alors plus forts, parce que nous agirons franchement. *Que si ces concessions n'étaient pas accordées, alors ces patriotes, toujours les mêmes, et les Écoles, qui marchent avec eux, vous appelleraient pour les conquérir.* Rappelez-vous que l'étranger admire notre révolution, parce que nous avons été généreux et modérés; qu'il ne dise pas que nous ne sommes pas mûrs pour la liberté, et surtout qu'il ne profite pas des dissensions qu'il allume peut-être ! »

Suivaient les quatre signatures.

Cette promenade dans les rues de Paris et ces affiches placardées sur tous les murs suffirent pour calmer les esprits.

L'absence des artilleurs, absence dont on ignorait la cause, contribua à rétablir la tranquillité.

Le roi reçut avec une foule de tendresses la députation des Écoles, qui s'en retourna enchantée, ne doutant pas que les libertés qu'elle rêvait ne lui fussent accordées d'avance.

Le soir, les gardes nationaux et la troupe de ligne qui nous cernaient reprirent leurs rangs, et s'éloignèrent.

Derrière eux, les grilles du Louvre s'ouvrirent.

On laissa la garde ordinaire près des canons, et chacun se retira chez soi. Tout était fini provisoirement.

Le lendemain, sur la proposition de M. Laffitte, la chambre des députés vota des remercîments aux élèves des Écoles « pour le dévouement et la noble conduite qu'ils avaient montrés la veille en maintenant l'ordre et la tranquillité publique. »

Malheureusement, il y avait, dans le discours de M. Laffitte, quêtant à la Chambre ces remercîments, une phrase qui blessa les élèves de l'École polytechnique.

Voici cette phrase, accentuée de son interruption :

— Les trois écoles, avait dit le ministre, ont envoyé des députations chez le roi, ont manifesté les plus nobles sentiments, le plus grand courage, la plus entière soumission aux lois, et ont assuré qu'elles feraient tous leurs efforts pour assurer le maintien de l'ordre.

— A quelles conditions? à quelles conditions? s'écrièrent alors les députés, qui avaient sur le cœur les phrases que nous avons soulignées dans la proclamation des Écoles.

— A AUCUNE!... AUCUNE CONDITION N'A ÉTÉ FAITE, répondit M. Laffitte; *s'il y a eu quelques individus qui ont pu tenir des propos ou offrir des conditions, cela n'est pas venu à la connaissance du gouvernement.*

Le lendemain, une protestation signée de quatre-vingt-neuf élèves de l'École polytechnique répondait ainsi aux remercîments de la Chambre et à la dénégation de M. Laffitte :

« Une portion de la chambre des députés a daigné voter des remercîments à l'École polytechnique sur des faits *infidèlement* rapportés; ces faits, nous les démentons en partie, nous, élèves de l'École soussignés, et nous ne voulons pas de ces remercîments.

» Les Écoles avaient été calomniées, dit la protestation de

l'École de droit; on les accusait de vouloir se mettre à la tête des artisans de trouble, et d'obtenir, par la force brutale, les conséquences du principe consacré par notre sang.

» Nous avons protesté solennellement, et, *nous qui avons payé comptant la liberté qu'on nous marchande*, nous avons prêché l'ordre public, sans lequel il n'y a pas de liberté; mais l'avons-nous fait pour provoquer les remerciments et les battements de mains de la chambre des députés?

» Non!

» Nous avons accompli un devoir. Ah! sans doute, nous serions fiers et glorieux des remerciments de la France; mais nous cherchons vainement la France dans la chambre des députés, et nous répudions des éloges dont la condition est *le prétendu désaveu d'une proclamation dont nous déclarons adopter de la manière la plus absolue l'esprit et les termes.* »

Il va sans dire que le ministre de la guerre mit aux arrêts les quatre-vingt-neuf élèves; mais la protestation était faite, et *les conditions auxquelles ils avaient consenti à appuyer le gouvernement* étaient réservées.

On voit que l'accord entre Sa Majesté Louis-Philippe et MM. les élèves des trois écoles n'avait pas été long.

Il ne devait guère durer davantage avec ce pauvre général la Fayette, dont on n'avait plus besoin.

En effet, il venait, aux troubles de décembre, de jouer sa popularité, et il l'avait perdue. Dès lors, c'était un homme inutile, et à quoi bon être reconnaissant envers un homme inutile?

Le 24 décembre, M. Dupin et autres députés bien en cour proposaient et faisaient adopter cet amendement à l'article 64 de la loi sur la garde nationale, que la Chambre était en train de discuter:

« Les fonctions de commandant général des gardes nationales du royaume cesseront en même temps que les circonstances qui les ont rendues nécessaires; ce commandement général ne pourra jamais être rétabli que par une loi; nul

ne pourra y être appelé en aucun cas qu'en vertu d'une loi spéciale

C'était tout simplement destituer le général la Fayette.

Le coup était d'autant plus perfide que le général n'assistait point à la séance.

Aussi, dès le lendemain de cette scandaleuse discussion à la Chambre, le général la Fayette écrivait — de sa main, cette fois, j'en ai vu le brouillon — cette lettre au roi :

« Sire,

» La résolution prise hier par la chambre des députés, *avec l'assentiment des ministres du roi,* pour la suppression du commandement général des gardes nationales, à l'instant même où la loi va être votée, exprime déjà le sentiment de deux des branches de la puissance législative, et *surtout de celle dont j'ai l'honneur d'être membre ;* je croirais lui manquer de respect si j'attendais toute autre formalité pour envoyer au roi, comme je le fais ici, ma démission des pouvoirs que son ordonnance m'avait confiés. Votre Majesté sait, et la correspondance de l'état-major le prouverait au besoin, que leur exercice n'a pas été aussi *illusoire* jusqu'à présent qu'on l'a dit à la tribune. La patriotique sollicitude du roi y pourvoira, et, par exemple, il sera important de réparer, par des ordonnances que la loi laisse à sa disposition, l'inquiétude qu'a produite le morcellement des bataillons ruraux, et la crainte de voir réduire aux villes de guerre ou des côtes la très-utile institution de l'artillerie du royaume.

» Le président du conseil a bien voulu proposer de me donner le commandement honoraire; il sentira lui-même et Votre Majesté jugera que ces décorations nominales ne conviennent ni aux institutions d'un pays libre ni à moi.

» En remettant avec respect et reconnaissance aux mains du roi la seule ordonnance qui me donne de l'autorité sur la garde nationale, j'ai pris des précautions pour que le service

n'en souffrît pas. Le général Dumas (1) prendra les ordres du ministre de l'intérieur; le général Carbonnel distribuera le service de la capitale jusqu'à ce que Votre Majesté ait bien voulu pourvoir à son remplacement, qu'il demande.

» Je prie Votre Majesté d'agréer l'hommage bien cordial de mon attachement et de mon respect.

» LA FAYETTE. »

Louis Blanc, si bien informé d'habitude, dit que le général la Fayette, « gentilhomme jusque dans son dépit, n'eut garde de laisser percer dans sa lettre au monarque la profondeur de ses ressentiments. » S'il eût connu la lettre dont il parle, et que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, il n'eût point dit cela. Au reste, il est permis à Louis Blanc d'ignorer le contenu de cette lettre, qui resta secrète, et ne fut communiquée qu'à quelques intimes du général.

Le même jour, Louis-Philippe répondait:

« Je reçois à l'instant, mon cher général, *votre lettre, qui m'a peiné autant que surpris par la décision que vous prenez.* JE N'AI PAS ENCORE EU LE TEMPS DE LIRE LES JOURNAUX. Le conseil des ministres s'assemble à une heure; alors, je serai libre, c'est-à-dire entre quatre et cinq, que j'espère vous voir, et vous faire revenir sur votre détermination.

» Agréez, mon cher général, etc.

» LOUIS-PHILIPPE. »

Nous citons cette lettre pour faire le pendant de celle à M. Laffitte, et, comme on voit, nous la citons sans commentaires; mais nous ne pouvons, cependant, résister au désir de faire remarquer à nos lecteurs que le roi Louis-Philippe avait besoin de lire les journaux pour savoir ce qui se passait à la Chambre, et que, le 25 décembre, à midi, il ne les avait pas encore lus!...

(1) Mathieu Dumas.

Le moyen de croire, après cette preuve d'insouciance sur les actes de ses ministres, que le roi n'était pas un vrai roi constitutionnel, régnant, mais ne gouvernant pas !

Seulement, notons ceci, comme M. de Talleyrand nota la fin du règne des Bourbons : c'est que, le 25 décembre 1830, la carrière politique du général la Fayette était terminée.

Une démission qui fit moins de bruit, et qui eut pour moi, ainsi qu'on le verra à la date du 1er janvier 1831, un résultat assez grotesque, fut donnée le même jour que celle du général la Fayette; c'était la démission d'un de nos deux capitaines de la quatrième batterie.

Aussitôt cette démission connue, les artilleurs s'assemblèrent d'urgence pour nommer un autre capitaine.

La majorité des suffrages s'étant réunie sur moi, je fus élu capitaine en second.

Dans les vingt-quatre heures, mes galons, mes épaulettes et ma corde à fourrage de laine furent échangés contre une corde à fourrage, des épaulettes et des galons d'or.

Le 27, je commandais l'exercice, revêtu des insignes de ma nouvelle qualité.

On va voir tout à l'heure combien de temps je devais les porter.

CLXXXIII

Chodruc-Duclos. — Son portrait. — Sa vie à Bordeaux. — Son emprisonnement à Vincennes. — Le maire d'Orgon. — Chodruc-Duclos se fait Diogène. — M. Giraud-Savine. — Pourquoi Nodier vieillissait. — Stibert. — Une leçon de tir. — Mort de Chodruc-Duclos.

Faisons un instant trêve à la politique, dont je suis peut-être aussi las que le lecteur.

Un autre homme avait donné sa démission presque en même temps que la Fayette : c'était Chodruc-Duclos, le Diogène du Palais-Royal, cet homme à la longue barbe dont nous avons promis de dire deux mots.

Un matin, les habitués des galeries de pierre virent, avec

étonnement, passer Chodruc-Duclos chaussé de souliers et de bas, vêtu d'une redingote seulement à demi-usée, et coiffé d'un chapeau presque neuf!

Nous emprunterons à *la Némésis* de Barthélemy le portrait de Chodruc-Duclos; puis nous le compléterons par quelques renseignements qui nous sont personnels, et par quelques anecdotes que nous croyons inconnues.

Après avoir peint tout ce peuple d'affamés qui, de cinq heures à sept heures du soir, tourbillonne autour des caveaux de Véfour et des Frères-Provençaux, le poëte arrivait au roi des déguenillés, à Chodruc-Duclos.

Voici les vers de Barthélemy, qui peignent l'homme avec ce bonheur de pinceau et cette justesse d'expression qui faisaient un des principaux caractères du talent de l'auteur de *la Némésis :*

Mais, autant qu'un ormeau s'élève sur l'arbuste,
Autant que Cornuet domine l'homme-buste (1),
Sur cette obscure plèbe errante dans l'enclos,
Autant plane et surgit l'héroïque Duclos.
Dans cet étroit royaume où le destin les parque,
Les terrestres damnés l'ont élu pour monarque :
C'est l'archange déchu, le Satan bordelais,
Le Juif errant chrétien, le Melmoth du palais.
Jamais l'ermite Paul, le virginal Macaire,
Marabout, talapoin, faquir, santon du Caire,
Brahme, guèbre, parsis adorateur du feu,
N'accomplit sur la terre un plus terrible vœu!
Depuis sept ans entiers, de colonne en colonne,
Comme un soleil éteint ce spectre tourbillonne;
Depuis le dernier soir que l'acier le rasa,
Il a vu trois Véfour et quatre Corazza;
Sous ses orteils, chaussés d'éternelles sandales,
Il a du long portique usé toutes les dalles;

(1) Cornuet occupait un des pavillons littéraires qui s'élevaient à chaque extrémité du jardin du Palais-Royal; l'autre était occupé par un nain qui était tout buste, et semblait ramper sur deux jambes presque invisibles.

Être mystérieux qui, d'un coup d'œil glaçant,
Déconcerte le rire aux lèvres du passant,
Sur tant d'infortunés, infortune célèbre!
Des calculs du malheur c'est la vivante algèbre.
De l'angle de Terris jusqu'à Berthellemot,
Il fait tourner sans fin son énigme sans mot.
Est-il un point d'arrêt à cette ellipse immense?
Est-ce dédain sublime, ou sagesse, ou démence?
Qui sait? Il veut peut-être, au bout de son chemin,
Par un enseignement frapper le genre humain;
Peut-être, pour fournir un dernier épisode,
Il attend que Rothschild, son terrestre antipode,
Un jour, dans le palais, l'aborde sans effroi,
En lui disant : « Je suis plus malheureux que toi! »

Nous allons tâcher d'être l'Œdipe de cet autre sphinx, et de deviner cette énigme, non pas sans mot, mais dont le mot resta longtemps inconnu.

Chodruc-Duclos était né à Sainte-Foy, près de Bordeaux. A l'époque de la révolution de juillet, ce pouvait être un homme de quarante-huit ans, grand, fort, admirablement fait, cachant sous sa barbe des traits qui avaient dû être d'une rare beauté, et montrant avec affectation des mains toujours très-propres.

Il était, sinon par son adresse, du moins par son courage, le chef de cette pléiade de duellistes qui florissaient à Bordeaux, pendant l'Empire, sous le nom de *crânes*. Tous étaient royalistes. MM. Lercaro, Latapie et de Peyronnet passaient pour les amis les plus intimes de Duclos. Ces hommes avaient, d'ailleurs, une qualité remarquable : ils ne se battaient jamais entre eux.

Soupçonné d'entretenir, au beau milieu de l'Empire, des relations avec Louis XVIII, Duclos fut arrêté un matin, dans son lit, par le chef de la police Pierre-Pierre.

Conduit à Vincennes, il y demeura prisonnier jusqu'en 1814.

Délivré par la Restauration, il rentra triomphalement à Bordeaux; et, comme, pendant sa captivité, il avait hérité

d'une certaine fortune, il reprit ses anciennes habitudes en les saupoudrant de nouveaux plaisirs.

Le gouvernement royaliste, qui récompensait — et c'est une vertu dont on lui a fait un crime — tous les anciens dévouements, eût, sans doute, été heureux de récompenser le dévouement de Duclos; mais il était bien difficile de lui trouver une récompense. Duclos avait les mœurs incurables des péripatéticiens : il ne savait que se promener nuit et jour en causant escrime, politique, théâtre, femmes et littérature. Le roi Louis XVIII n'aurait donc pu lui confier d'autre fonction publique que celle de promeneur éternel, ou de *chrétien errant*, comme dit Barthélemy.

Malheureusement, tout trésor, si considérable qu'il soit, a une fin. Quand Duclos eut épuisé son patrimoine, Duclos se rappela les anciens services qu'il avait rendus à la cause des Bourbons, et vint à Paris pour solliciter. Seulement, il se souvenait un peu tard : il avait donné aux Bourbons le temps d'oublier.

Au reste, l'emploi de solliciteur exerçait on ne peut mieux ses facultés locomotives. — On voyait alors, tous les matins, deux solliciteurs mélancoliques passer le pont Royal, comme deux ombres passent le Styx pour aller demander une bonne place aux champs Élysées chez le ministre de Pluton.

L'un était Duclos, l'autre était le maire d'Orgon.

Qu'avait fait le maire d'Orgon?

Le maire d'Orgon avait jeté la première pierre dans la voiture de l'empereur, en 1814, et il venait à Paris, sa pierre à la main, pour demander son salaire.

Après des années de sollicitations, ces deux fidélités, voyant que décidément elles n'obtenaient rien, prirent chacune une résolution différente.

Le maire d'Orgon, complétement ruiné, s'attacha sa pierre au cou, et se jeta dans la Seine.

Duclos, bien autrement philosophe, prit, au contraire, la résolution de vivre, et, pour humilier le gouvernement auquel il avait sacrifié trois ans de sa liberté, et M. de Peyronnet, avec lequel il avait fait tant d'assauts sur les rives de la

Garonne, il acheta des habits vieux, n'ayant pas la patience de laisser vieillir ses habits neufs, donna un coup de poing dans le fond de son chapeau, exila le rasoir de son menton, laça des espardilles sur ses vieilles chaussures, et commença, sous les arcades du Palais-Royal, cette éternelle promenade qui exerça la sagacité de tous les Œdipes du temps.

Duclos ne quittait le Palais-Royal qu'à une heure du matin, et allait dormir quelques heures rue du Pélican, où il logeait, non pas en garni, mais *en dégarni*.

Pendant une promenade qui a duré douze ans peut-être, jamais — sauf trois exceptions que nous allons citer, et dont une fut faite en notre faveur — Duclos n'a abordé qui que ce fût pour lui parler. Il parlait seul, comme Socrate avec son génie ; jamais héros tragique n'a osé pareil monologue! — Un jour, pourtant, il sortit de ses habitudes, et marcha droit vers l'un de ses anciens amis, M. Giraud-Savine, homme d'esprit et de savoir, comme on va le reconnaître tout à l'heure, et qui fut, depuis, adjoint au maire de Batignolles. M. Giraud eut un moment d'effroi ; il crut sa bourse menacée ; M. Giraud se trompait : Duclos n'empruntait jamais rien.

— Giraud, lui demanda-t-il d'une voix de basse profonde, quelle est la meilleure traduction de Tacite?

— Il n'y en a pas! répondit M. Giraud.

Duclos secoua mélancoliquement son trésor de haillons, et rentra, comme Diogène, dans son tonneau. Seulement, ce tonneau, c'était le Palais-Royal.

Un autre jour, tandis que je causais avec Nodier, vis-à-vis la porte du café de Foy, Duclos passa regardant Nodier avec attention. Nodier, qui le connaissait, crut que Duclos avait quelque chose à lui dire, et fit un pas vers lui. Mais Duclos hocha la tête, et, sans rien dire, continua son chemin.

Alors, Nodier me donna divers détails sur la vie étrange de cet homme ; après quoi, nous nous quittâmes.

Pendant notre causerie, Duclos avait eu le temps de faire le tour du Palais-Royal ; de sorte que, remontant du côté du Théâtre-Français, je rencontrai Duclos à peu près à la hauteur du café Corazza.

Il s'arrêta droit devant moi.

— Monsieur Dumas, me dit-il, vous connaissez Nodier?

— Beaucoup.

— Vous l'aimez?

— De tout mon cœur

— Ne trouvez-vous pas qu'il vieillit énormément?

— Je dois vous avouer que c'est la réflexion que je me faisais.

— Savez-vous pourquoi il vieillit?

— Non.

— Eh bien, je vais vous le dire, moi : *c'est qu'il se néglige!* Rien ne vieillit un homme comme de se négliger!

Et il continua sa promenade, me laissant tout abasourdi, non pas de l'observation, qui était pleine de sagacité, mais de ce que c'était Chodruc-Duclos qui l'eût faite.

La révolution de juillet 1830 avait momentanément interrompu les habitudes invétérées de deux hommes : Stibert et Chodruc-Duclos. — Stibert était joueur aussi enragé que Duclos était promeneur infatigable.

Frascati, où Stibert passait ses jours et ses nuits, était fermé; les ordonnances avaient suspendu le *trente-et-un*, en attendant que la monarchie de Juillet le supprimât tout à fait.

Stibert n'eut pas la patience d'attendre que les Tuileries fussent prises : le 28 juillet, à trois heures de l'après-midi, il força le concierge de Frascati à lui ouvrir la porte, et à jouer au piquet avec lui.

De son côté, Duclos, sortant de chez lui pour gagner son Palais-Royal bien-aimé, trouva les Suisses qui en défendaient l'approche. Des jeunes gens avaient engagé le combat avec eux, et l'un de ces jeunes gens, armé d'un fusil de munition, tirait sur les habits rouges avec plus de courage que d'adresse. Duclos le regardait faire, et, au bout de quelques instants, s'impatientant de ce que l'on risquât ainsi sa vie en pure perte :

— Passez-moi votre fusil, dit-il au jeune homme; je vais vous montrer comment on joue de cet instrument-là.

Le jeune homme prêta son fusil à Duclos.

Duclos mit en joue.

— Tenez! dit-il.

Et il lâcha le coup.

Un Suisse tomba.

Duclos rendit le fusil au jeune homme.

— Oh! dit celui-ci, ma foi! puisque vous vous en servez si bien, gardez-le!

— Merci! répondit Duclos, ce n'est pas mon opinion.

Et, lui remettant le fusil entre les mains, il passa au beau travers de la fusillade, et rentra dans le Palais-Royal, où il reprit sa promenade accoutumée devant l'Apollon de bronze et l'Ulysse de marbre, unique société qu'il eût la chance d'y rencontrer pendant les journées des 27, 28 et 29 juillet.

Ce fut la troisième et dernière fois qu'il parla.

Duclos, occupé de sa promenade éternelle, n'aurait, sans doute, jamais trouvé un moment pour mourir; mais, un matin, il oublia de se réveiller.

Les habitants du Palais-Royal, qui s'étonnaient d'avoir été un jour sans y rencontrer l'homme à la grande barbe, apprirent, le lendemain, par les journaux de Cornuet, que Chodruc-Duclos s'était endormi du sommeil éternel sur son grabat de la rue du Pélican.

Depuis trois ou quatre ans, Duclos, comme nous l'avons dit, avait revêtu un costume qui se rapprochait de celui de tout le monde. La révolution de juillet en exilant les Bourbons, et le procès des ministres en emprisonnant à Ham M. de Peyronnet, ôtaient toute signification à son déguenillage, et imposaient un terme à sa vengeance.

Malgré ce changement de décoration, peut-être même à cause de cela, Duclos, comme Épaminondas, ne laissa rien pour payer ses funérailles.

Le Palais-Royal en fit les frais par souscription.

Le général la Fayette avait donné sa démission de sa place, Chodruc-Duclos de sa vengeance. — Une troisième célébrité donna sa démission de la vie : ce fut Alphonse Rabbe, dont nous avons déjà dit quelques mots, et qui mérite bien que nous lui consacrions un chapitre spécial.

CLXXXIV

Alphonse Rabbe. — Madame Cardinal. — Rabbe et l'académie de Marseille. — *Les Massénaires*. — Rabbe en Espagne. — Son retour. — Le journal *le Phocéen*. — Rabbe en prison. — Le fabuliste. — Rabbe vient à Paris. — *La Sœur grise*. — Les résumés historiques. — Le conseil de M. Brézé. — Un homme d'imagination. — Le style Berruyer. — *La Sœur grise* volée. — Adèle. — Son dévouement à Rabbe. — Le pain des forts. — *Ultime lettere*.

Alphonse Rabbe était né à Riez, dans les Basses-Alpes. Comme il arrive à tous les cœurs tendres et profonds, son pays était un de ses amours; à tout propos il en parlait, et, à l'en croire, ses ruines romaines valaient celles d'Arles ou de Nîmes.

Rabbe était un des hommes les plus extraordinaires de notre époque; s'il eût vécu, il en eût certes été un des plus remarquables. Hélas! aujourd'hui, qui se souvient de Rabbe, excepté Méry, Hugo et moi?

En effet, ce pauvre Rabbe a donné aux autres tant de lambeaux de sa propre vie, qu'il n'a pas eu le temps, pendant les trente-neuf ans qu'elle a duré, de faire un de ces livres qui survivent à ceux qui les ont faits; lui dont la parole sténographiée eût formé une bibliothèque, lui qui a mis au monde littéraire et politique Thiers, Mignet, Armand Carrel, Méry et tant d'autres qui ne s'en doutent pas, a disparu de ce double monde sans y laisser d'autres traces que deux volumes de fragments publiés par souscription après sa mort, avec une admirable préface en vers de Victor Hugo.

Et encore, pour citer quelque chose de ces fragments, que j'avais entendu lire au pauvre Rabbe lui-même, près duquel je n'étais qu'un enfant fort inconnu, — à sa mort, je n'avais fait qu'*Henri III*, — j'ai voulu me procurer ces deux volumes : autant aurait valu me mettre à la recherche de l'anneau de Salomon! Enfin, je les ai trouvés, où l'on trouve tout, au reste, rue des Cannettes, au cabinet littéraire de

madame Cardinal. Ces deux volumes étaient chez madame Cardinal depuis 1835; ils étaient sur ses rayons, ils étaient sur son catalogue, ils étaient en montre, ils étaient en vue! eh bien, ces deux volumes n'étaient pas coupés! et c'est moi qui, au bout de dix-huit ans, passe le couteau d'ivoire entre leurs pages vierges!

Malheureux Rabbe, il manquait cela à ta destinée!

C'est que les circonstances ont toujours failli à Rabbe; toute sa vie, il a attendu une révolution : dans une révolution, Rabbe eût été beau comme Catilina ou comme Danton.

1830 sonna sur lui : il était mort depuis vingt-quatre heures!

A l'âge de dix-huit ans, Rabbe concourut pour un prix académique. Le programme était l'éloge de Puget. Un beau discours plein d'idées neuves, un style chaud, une éloquence méridionale, furent autant de causes pour que Rabbe n'obtînt aucune réussite, pas même la plus petite mention honorable; mais, à ses amis, cet échec révéla tout ce qu'il y avait de brillant avenir dans la vie de Rabbe, si la fortune voulait donner un tour de roue à son bénéfice. Hélas! la fortune fut académicienne; Rabbe avait Oreste pour patron.

Doué d'une de ces organisations qui se laissent entraîner à la furie du moment, Rabbe, en 1815, se mit en tête de devenir l'ennemi de Masséna. Pourquoi? Personne ne l'a jamais bien su, pas même Rabbe. Il publia alors ses *Massénaires*, espèces d'iambes en prose écrits avec la pointe d'un fer rouge. Cette brochure le plaça dans le parti royaliste.

Réconcilié, quinze jours plus tard, avec le vainqueur de Zurich, une mission le fit partir pour l'Espagne.

De là datent tous les malheurs du pauvre Rabbe; c'est en Espagne qu'il fut atteint d'une maladie qui avait le déplorable défaut de ne pas être mortelle.

Quel était ce fléau, cette peste, cette contagion? Lui-même le dit. Écoutez Rabbe; on n'emprunte ces détails-là qu'à celui qui a le droit de les donner.

« Hélas! ô ma mère, tu n'avais pas pu me rendre invulné-

rable en me trempant, au sortir de ton sein, dans les froides eaux du Styx.

» Égaré par une imagination brûlante et des sens impérieux, j'ai répandu mon encens et prodigué les trésors de l'âge sur les autels d'une criminelle volupté; le plaisir, ce destructeur des humains dont il ne devrait être que le père, a dévoré les prémices de ma jeunesse. Quand je me regarde, je frémis! Est-ce bien moi? Quelle main a sillonné ma face de ces traces hideuses?...

» Qu'est devenu ce front où respirait la candeur de mon âme, lorsqu'elle était pure encore? Ces yeux qui effrayent, ces yeux mutilés exprimaient jadis ou les désirs d'un cœur qui n'avait que des espérances et pas un regret, ou les méditations voluptueusement sérieuses d'un esprit libre encore de honteuses chaînes.

» Le sourire de la bienveillance les animait toujours quand ils se portaient sur un de mes semblables; maintenant, mes regards hasardés et tristement farouches disent à tous : « J'ai vécu, j'ai souffert; je vous ai connus, et je veux » mourir! »

» Que sont devenus ces traits presque suaves que dessinait la ligne la plus harmonieuse? Cet ensemble, cette physionomie de bonheur qui plaisait et me faisait trouver partout des cœurs faciles et bienveillants n'existent plus! tout a péri! tout s'est dégradé! Dieu et la nature se sont vengés!

» Quand j'éprouverai un affectueux sentiment, désormais l'expression de mes traits trahira mon âme; quand j'approcherai la beauté, l'innocence, elles fuiront!

» Tourments inexprimables! punition affreuse!

» Désormais, je dois chercher toutes mes vertus dans le repentir qui me dévore; il faut que je m'épure par le feu inextinguible des incurables douleurs; que je remonte à la dignité de mon être par le profond et cuisant regret de l'avoir souillé.

» Quand viendra le moment où, par mes souffrances, j'aurai mérité le repos, la jeunesse aura fui... Mais il est une autre

vie, et, en passant le seuil de celle-là, je revêtirai la robe d'une jeunesse immortelle ! »

Et remarquez qu'avant ce malheureux voyage d'Espagne, on ne désignait Alphonse Rabbe que sous le nom de *l'Antinoüs d'Aix.*

Une mélancolie incurable s'empara de lui à partir de ce moment.

— Je me survis à moi-même ! disait-il tristement en secouant sa tête, dont il n'avait gardé intacts que les beaux cheveux. Maudit soit l'inventeur des miroirs !

A trente ans, il avait déjà reculé deux fois contre deux tentatives de suicide. Ses mains faiblirent; le poignard s'émoussa sur son cœur.

Mais, désespéré, il traîna son existence posthume, et se précipita dans l'arène politique comme un gladiateur qui se console en se faisant admirer entre deux tigres.

1821 commençait; la mort du duc de Berry servait de prétexte à beaucoup de lois rétrogrades; Alphonse Rabbe trouva le moment opportun; il vint à Marseille, et fonda *le Phocéen* dans un pays alors volcan de royalisme.

Voulez-vous savoir comment il parle aux hommes du pouvoir ? Écoutez-le :

« Les oligarques se disputent les lambeaux de la liberté sur le cadavre d'un malheureux prince... O liberté ! marque de tes inspirations puissantes ces heures de la nuit que Guillaume Tell et ses amis employaient à frapper des coups réparateurs !... »

Quand on appelle la liberté dans de pareils termes, c'est rarement la liberté qui vient. Un matin, on frappa à la porte de Rabbe; il alla ouvrir : deux gendarmes l'invitèrent à les suivre et le conduisirent en prison.

Rabbe arrêté, ce fut dans tout Marseille une effroyable explosion de royalisme contre lui. Un écrivain qui avait fait

deux volumes de fables se chargea de soutenir la cause des Bourbons dans un journal.

Rabbe lut l'article, et répondit

« Monsieur, dans un de vos apologues, vous vous êtes comparé vous-même à un mouton; eh bien, monsieur le mouton, broutez l'herbe tendre, et ne mordez pas! »

Le fabuliste rendit une visite de politesse à Rabbe; ils se serrèrent la main, et tout fut oublié.

Cependant, le jour de l'arrestation de son rédacteur en chef, *le Phocéen* avait été suspendu.

Mis en liberté, après avoir failli être assassiné par ces terribles royalistes marseillais qui, pendant les premières années de la Restauration, laissèrent derrière eux une si large trace de sang, Rabbe partit pour Paris, où ses deux amis Thiers et Mignet avaient déjà conquis une haute position dans les hôtels de Laffitte et de Talleyrand.

Si Rabbe eût conservé son visage d'Apollon et ses formes d'Antinoüs, il eût tout éclipsé dans le monde parisien par les grâces de ses manières, son esprit charmant, son instruction inépuisable, son élégance exquise; mais son miroir le condamnait plus que jamais à la reclusion.

Ses disciples les plus assidus étaient Thiers et Mignet; ils venaient le voir presque tous les jours, et, devant lui, ressemblaient à des élèves devant leur maître.

Mais Rabbe avait l'esprit d'une indépendance qui touchait à l'indocilité; Rabbe était toujours prêt à se cabrer, même sous la main qui le flattait; or, Rabbe, qui voyait déjà ces deux écrivains lancés dans le domaine de l'histoire, ne voulut point d'abord chanter en trio avec eux, et, pour être plus vrai que les historiens, il résolut d'écrire un roman. Walter Scott régnait alors, à Londres et à Paris.

Rabbe prit un cahier de papier blanc, et écrivit sur le premier feuillet le titre de son roman : *la Sœur grise*. Puis il s'arrêta là; j'oserai même dire que ce premier feuillet ne fut jamais retourné. Il est vrai que ce que Rabbe faisait en ima-

gination était bien plus positif pour lui que ce qu'il faisait en réalité.

Félix Bodin venait d'inaugurer l'ère des *résumés historiques;* les éditeurs Lecointe et Roret allaient demandant des résumés à tout ce qui ressemblait à un écrivain; les résumés pleuvaient comme grêle; le plus humble écolier se croyait tenu de faire son résumé. C'était un vrai fléau! les gens les plus inoffensifs se trouvaient atteints du résumé. — Rabbe, du premier coup, éclipsa tous les faiseurs obscurs : il publia successivement les résumés de l'histoire d'Espagne, de l'histoire de Portugal et de l'histoire de Russie; tous tirés à plusieurs éditions. Un talent admirable d'historien fut dépensé dans ces trois livres, qui n'eurent d'autre tort que le titre banal sous lequel ils furent publiés.

— Que faites-vous? demandait souvent Thiers à Alphonse Rabbe, en voyant celui-ci noircir des rames de papier.

— Je travaille à ma *Sœur grise*, répondait Rabbe.

Dans l'été de 1824, Mignet fit un voyage à Marseille, et, devant tous les amis de Rabbe, s'étendit en éloges à l'endroit du roman de *la Sœur grise*, toujours attendu, mais que Mignet croyait tirer à sa fin.

Outre ses beaux livres d'histoire, Alphonse Rabbe écrivait dans *le Courrier français* d'admirables articles sur les beaux-arts. Rabbe, sous ce rapport, était non-seulement un grand maître, mais encore un grand juge.

Peut-être, nous devons l'avouer, était-il un peu injuste pour les vaudevilles, un peu acerbe pour les vaudevillistes; cette injustice allait chez lui presque jusqu'à la haine.

Il résulta de cette haine une assez grotesque aventure.

Un compatriote de Rabbe, un Marseillais nommé M. Brézé, était possédé de la rage de donner des conseils à Rabbe. (Plaçons ici, entre parenthèses, cette observation que le Marseillais est de sa nature grand donneur de conseils, surtout quand on ne lui en demande pas.) Donc, M. Brézé avait donné force conseils à Rabbe tandis que Rabbe était à Marseille, conseils que Rabbe, on le devine facilement, s'était bien gardé de suivre.

M. Brézé vint à Paris, et rencontra Barthélemy, le poëte, au Palais-Royal.

La conversation s'engagea entre les deux compatriotes.

— Et que fait Rabbe? demanda M. Brézé.

— Mais des résumés.

— Ah! des résumés, répéta M. Brézé, des résumés... Vous dites que Rabbe fait des résumés? Diable!

— Oui.

— Qu'est-ce que cela, des résumés?

— C'est de l'histoire quintessenciée et renfermée dans de petits livres, au lieu d'être délayée dans de gros.

— Et combien Rabbe fait-il de résumés comme cela par an?

— Mais un et demi, deux au plus.

— Cela rapporte combien, un résumé?

— Douze cents francs, je crois.

— De sorte que, quand Rabbe a travaillé pendant toute son année, et qu'il a fait un résumé et demi, il a gagné dix-huit cents francs?

— Dix-huit cents francs, mon Dieu, oui!

— Hum!

Et M. Brézé se mit à réfléchir.

Puis, tout à coup :

— Croyez-vous que Rabbe ait autant d'esprit que M. Scribe? demanda-t-il.

La question était si inattendue et surtout si inopportune, que Barthélemy se prit à rire.

— Mais oui, dit-il; seulement, c'est un esprit d'un autre genre.

— Oh! cela ne fait rien!

— Pourquoi cela ne fait-il rien?

— S'il a autant d'esprit que lui, c'est tout ce qu'il faut.

Et il se mit à réfléchir de nouveau; puis, après un instant:

— Est-ce vrai, demanda-t-il à Barthélemy, que M. Scribe gagne cent mille francs par an?

— On l'assure, répondit Barthélemy.

— Eh bien, dit M. Brézé, il faut que je donne un conseil à Rabbe, moi...

— Vous?

— Oui, moi.

— Vous en êtes bien capable... Et lequel?

— Il faut que je lui donne le conseil de laisser là ses résumés, et de faire des vaudevilles.

L'idée parut splendide à Barthélemy.

— Répétez, dit-il à M. Brézé.

— Il faut, répéta M. Brézé, que je donne à Rabbe le conseil de laisser là ses résumés, et de faire des vaudevilles.

— Morbleu! dit Barthélemy, donnez-lui ce conseil-là, monsieur Brézé.

— Je le lui donnerai.

— Quand?

— La première fois que je le verrai.

— Vous me promettez cela?

— Parole d'honneur!

— Surtout, n'y manquez pas.

— Soyez tranquille!

Et Barthélemy et M. Brézé se quittèrent en échangeant une poignée de main, M. Brézé enchanté d'avoir eu une si triomphante idée, Barthélemy n'ayant qu'un regret, celui de ne pas être là quand il mettrait son idée à exécution.

En effet, un jour, M. Brézé rencontre Rabbe sur le pont des Arts; — en ce moment là, Rabbe nageait en pleine histoire de Russie : il était grave comme Tacite.

— Oh! que je suis aise de vous voir, mon cher Rabbe! dit M. Brézé en l'abordant.

- Et moi aussi, dit Rabbe.

— Il y a huit jours que je vous cherche.

— Vraiment?

— Parole d'honneur!

— Pour quoi faire?

— Mon cher Rabbe, vous savez combien je vous aime?

— Ah! oui!

— Eh bien, dans votre intérêt... vous entendez? dans votre intérêt...

— Certes, j'entends!

— Eh bien, j'ai un conseil à vous donner.

— A moi?

— A vous.

— Donnez, dit Rabbe en regardant Brézé par-dessus ses lunettes, comme il avait l'habitude de le faire quand il éprouvait un grand étonnement ou que l'on commençait à l'impatienter.

— Croyez-moi, c'est un ami qui vous parle.

— Je n'en doute pas; mais le conseil?

— Rabbe, mon ami, au lieu de faire des résumés, faites des vaudevilles!

Un rugissement sourd gronda dans la poitrine de l'historien. Il saisit par le bras le donneur de conseils, et, d'une voix terrible :

— Monsieur, lui dit-il, c'est un de mes ennemis qui vous envoie pour me faire insulte.

— Un de vos ennemis?

— C'est Latouche!

— Mais non...

— C'est Santo-Domingo!

— Non...

— C'est Loëve-Weymars!

— Je vous proteste que non.

— Nommez-moi cet insolent.

— Rabbe!... mon cher Rabbe!...

— Nommez-le-moi, monsieur, ou je vous prends par le talon, et je vous précipite dans la Seine comme Hercule précipita Pirithoüs dans la mer...

Puis, s'apercevant qu'il faisait une fausse citation :

— Pirithoüs ou un autre, peu importe!

— Mais je vous affirme...

— Alors, c'est vous? s'écria Rabbe ne lui donnant pas le temps d'achever sa phrase. Eh bien, monsieur, vous allez me rendre raison de cette insolence!

A cette proposition, Brézé fit un tel bond, qu'il arracha son bras de la tenaille qui le serrait, et courut se mettre sous la protection de l'invalide qui surveillait le péage du pont.

Rabbe s'éloigna en lui faisant un geste gros d'avenir menaçant.

Le lendemain, il n'y pensait plus.

Dix ans après, Brézé y pensait encore !

Deux explications vont suivre cette anecdote, qui eussent dû la précéder.

A force de lire les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, Rabbe avait pris une partie du caractère du susceptible Génevois; il croyait à une conspiration générale organisée contre lui : ses Catilina, ses Manlius et ses Spartacus étaient Latouche, Santo-Domingo et Loëve-Weymars; il n'y avait pas jusqu'à ses deux Pylades, Thiers et Mignet, qu'il ne soupçonnât.

— Ce sont mes d'Alembert et mes Diderot ! disait-il.

Il était donc tout simple qu'il crût que cette proposition de Brézé fût une conspiration qui éclatait.

En effet, la vie de Rabbe était une espèce d'hallucination continuelle, une existence pleine de rêves; le sommeil seul lui rendait la réalité.

Un jour, il aborde Méry, l'air sombre, la main dans sa poitrine, et froissant convulsivement sa chemise.

— Eh bien, s'écrie-t-il en hochant la tête de haut en bas, je vous l'avais dit !

— Quoi donc?

— Que c'était mon ennemi !

— Qui cela?

— Mignet.

— Mais non, mon cher Rabbe... Mignet vous aime et vous admire.

— Ah ! il m'aime !

— Oui.

— Ah ! il m'admire !

— Sans doute.

— Eh bien, savez-vous ce qu'il dit de moi, cet homme qui m'aime et qui m'admire?

— Que dit-il?

— Ce qu'il dit?... Il dit que je suis un homme d'IMAGINATION, ce monsieur !...

Méry prit un air consterné pour obliger Rabbe.

Et Rabbe, pour se venger de l'insulte de Mignet, écrivait, dans la préface d'une seconde édition de ses résumés, ces mots foudroyants :

« La plume de l'historien ne doit pas être un tuyau de plomb d'où coule une eau tiède sur le papier. »

Dès ce moment, sa colère contre les historiens, — contre les historiens modernes, bien entendu : il adorait Tacite ; — sa colère contre les historiens ne connut plus de bornes ; et, quand il y avait, chez lui, présence d'amis et absence d'historiens, il s'écriait d'une voix tonnante :

— Croiriez-vous bien ceci, messieurs? c'est qu'il y a aujourd'hui, en France, dans notre génération, dans nos rangs, des historiens qui s'avisent de copier le style des pères Berruyer, Catrou et Rouillé? Oui, à chaque ligne de leurs batailles modernes, ils vous disent que trente mille hommes ont été *taillés en pièces*, ou qu'ils ont *mordu la poussière*, ou qu'ils sont restés *couchés sur l'arène*. Sont-ils vieux, ces jeunes gens ! L'autre jour, il y en a un qui, en racontant la bataille d'Austerlitz, a écrit cette phrase : « Vingt-cinq mille Russes étaient rangés en bataille sur un vaste étang gelé ; Napoléon ordonna que le feu fût dirigé contre cet étang. Les boulets brisèrent la glace, et les vingt-cinq mille Russes MORDIRENT LA POUSSIÈRE ! »

Ce qu'il y avait de curieux, c'est que la phrase se trouvait textuellement écrite dans un des résumés du temps.

La seconde observation que nous eussions dû faire expliquera cette comparaison que Rabbe avait risquée de lui à Hercule, et de Brézé à Pirithoüs.

Rabbe avait si bien contracté l'habitude des grandes formes oratoires et du langage distingué, qu'il ne pouvait jamais descendre au style familier dans ses relations subalternes.

Ainsi il disait gravement à son coiffeur :

— Ne dérangez pas trop l'économie de ma chevelure ; que

votre coup de peigne soit léger à ma tête, et gardez, comme dit Boileau, que

L'ivoire trop hâté ne se brise en vos mains!

Il disait à son portier :

— Si quelque ami vient frapper à ma porte hospitalière, soyez-lui bienveillant... Je rentrerai bientôt; je vais respirer l'air du soir sur le pont des Arts.

Il disait à son pâtissier, Grandjean, qui demeurait à sa porte, rue des Petits-Augustins :

— Monsieur Grandjean, le vol-au-vent que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer hier avait une croûte de ciment romain rebelle à la dent; donnez à vos œuvres culinaires une cuisson plus onctueuse; on vous en saura gré.

Au milieu de tout cela, Rabbe se figurait toujours qu'il écrivait son roman de *la Sœur grise*.

Un jour, Thiers entre chez lui, et, selon son habitude :

— Eh bien, Rabbe, dit-il, que faites-vous?

— Parbleu! répond Rabbe, ce que je fais, vous le savez bien! je fais ma *Sœur grise*.

— Elle doit être fort avancée depuis que vous y travaillez?

— Elle est finie.

— Ah! vraiment!

— En doutez-vous?

— Non.

— Vous en doutez?

— Mais non.

— Tenez, dit-il en prenant le cahier de papier, la voici.

Thiers prend le cahier de papier.

— Comment, la voici? Mais c'est du papier blanc que vous me montrez, mon cher!

Rabbe s'élance comme un tigre sur Thiers, et peut-être allait-il supprimer, en 1825, le ministère du 1er mars, quand Thiers ouvre le cahier, et lui montre les pages d'une blancheur aussi entière que la robe de la bergère de M. Planard. Rabbe saisit ses cheveux à deux mains.

— Savez-vous ce qui m'est arrivé? s'écrie-t-il.

— Non.

— On m'a volé mon manuscrit de *la Sœur grise!*

— Ah! mon Dieu! s'écrie Thiers, qui ne veut pas le contrarier; et connaissez-vous le voleur?

— Non... Si... si fait, je le connais... c'est Loëve-Weymars! Il ne périra que de ma main, et je vais lui envoyer deux témoins!

Loëve-Weymars n'était pas à Paris. Pendant plus de quinze jours, Rabbe fut convaincu qu'il avait écrit *la Sœur grise* depuis le premier jusqu'au dernier mot, et que, jaloux de lui, Loëve-Weymars lui en avait dérobé le manuscrit.

Quand de pareilles incartades tombaient sur des amis comme Loëve-Weymars, comme Thiers, comme Mignet, comme Armand Carrel, comme Méry, ce n'était rien; mais, quand elles avaient pour objet des étrangers moins au fait de la folie de Rabbe, les choses tournaient parfois au tragique.

Ainsi, vers cette époque, il eut deux duels: l'un avec Alexis Dumesnil, l'autre avec Costé; de chacun de ces messieurs, il reçut un coup d'épée; mais ces deux blessures ne le guérirent pas de sa passion pour les rencontres. Il avait, disait-il, dans sa jeunesse, manié très-habilement le javelot; malheureusement, ses adversaires refusaient toujours le javelot, ce que Rabbe, dans son admiration pour l'antiquité, s'obstinait à ne pas comprendre.

Nous serions plus qu'oublieux, nous serions ingrat si, en parlant de Rabbe, nous ne disions quel ange consolateur traversa un instant sa vie de souffrances. Une jeune fille nommée Adèle resta trois ans près de lui; mais ces trois ans de joie ne furent pour Rabbe qu'une douleur de plus; bientôt la belle et fraîche jeune fille pâlit comme une fleur dont un ver ronge la tige; elle inclina la tête, agonisa un an, et mourut.

L'histoire a fait grand bruit de certains dévouements; nul dévouement ne fut plus pur, plus généreux que le dévouement ignoré de la pauvre jeune fille, plus complet surtout, puisqu'il la conduisit à la mort.

Un sujet pareil se constate en trois lignes, comme fait, ou s'étend en deux volumes, comme étude psychologique.

Pauvre Adèle! nous n'avons qu'un souvenir et quatre lignes à te donner!

Cette mort acheva de pousser Rabbe au désespoir; de l'époque de la mort d'Adèle date véritablement l'ère désespérée de sa vie. En effet, Rabbe venait de s'apercevoir non-seulement que la destruction était en lui, mais encore qu'elle émanait de lui.

C'est de ce moment surtout que sa plainte devient amère et incessante; c'est de ce moment qu'il s'arrange de manière à ce que sa pensée se trouve incessamment en face du suicide, afin qu'elle s'y habitue.

Il a des tablettes qui restent éternellement sous ses yeux; il les appelle le *pain des forts;* c'est effectivement la nourriture de son âme.

Nous extrayons du journal funèbre quelques-unes de ses pensées les plus remarquables:

« Homme, d'où vient ton orgueil? Ta conception est une faute; ta naissance est une douleur; ta vie, un travail; ta mort, une nécessité. »

« Cadavre vivant! quand seras-tu donc rendu à la poussière? O solitude! ô mort! je me suis abreuvé de vos sévères délices. Vous êtes mes amantes, seules mais fidèles! »

« Amère et cruelle absence du visage de Dieu, jusques à quand me tourmenteras-tu? »

« Chacune de nos heures nous pousse au tombeau, et s'accélère du mouvement de celles qui la précèdent. »

« Pensez, au matin, que vous n'irez peut-être pas jusqu'au soir; pensez, au soir, que vous n'irez peut-être pas jusqu'au matin. »

Parfois aussi, un triste souvenir des beaux jours de la jeunesse, de ce bonheur qui ne reparaît jamais si grand et si amer qu'aux jours de l'infortune; parfois ce souvenir vient arrêter le malheureux condamné dans ses aspirations vers la mort. Alors, son désespoir revient à la mélancolie, presque à l'espérance.

« Ils ont passé, les prestiges du bel âge; tout est détruit! Oh! que d'amertume remplit mon âme! Nature inexorable, fatalité, destin ou providence, rendez-moi la coupe de la vie et du bonheur! Mes lèvres l'ont à peine effleurée, et voilà que vous l'enlevez à ma main tremblante. Donnez! donnez! une soif brûlante me dévore; je me suis trompé ou vous m'avez trompé; je ne me suis point abreuvé, ma soif ne s'est point tarie, car la liqueur s'est dissipée comme la flamme bleuâtre qui ne laisse après elle que l'odeur du soufre et du volcan. »

« Foudre du ciel! pourquoi ne préfères-tu point frapper les têtes altières de ces chênes et de ces sapins dont la vigoureuse vieillesse a déjà bravé cent hivers? Ils ont vécu, du moins; ils se sont rassasiés des sucs de la terre! »

« J'ai été abîmé dans ma force; depuis neuf ans, je dispute sa proie au tombeau... Misérable, pourquoi la main de Dieu, qui me frappé, ne m'a-t-elle pas cent fois anéanti? »

Puis l'âme du malheureux Rabbe, à force de douleurs, s'é-

lève à la prière; lui, le sceptique, il doute du doute, et revient à Dieu.

« Ô mon Dieu! — s'écrie-t-il dans la solitude de la nuit, qui porte jusqu'à ses voisins ses gémissements et ses larmes, — ô mon Dieu! il faut que votre justice nous réserve un monde meilleur! O mon Dieu! qui savez toutes les pensées que je puis tracer ici et les regrets qu'expriment en ce moment mes larmes brûlantes; ô mon Dieu! si les gémissements d'un infortuné peuvent être entendus de vous; ô mon Dieu! vous savez le cœur que vous m'avez donné, vous savez quels furent les vœux qu'il forma, vous connaissez les désirs immodérés qui le remplissent encore! Ah! si les afflictions l'ont brisé, si la privation de tout soulagement, de toute tendresse, si la plus affreuse solitude le dessèche, ô mon Dieu! secourez votre misérable créature; donnez-moi la foi d'un monde meilleur! Oh! puissé-je trouver au delà du trépas ce que mon âme, méconnue et bientôt égarée, ne cesse de demander à la terre...»

Alors, Dieu avait pitié de lui : Dieu ne lui rendait pas la santé, Dieu ne lui rendait pas l'espoir, Dieu ne lui rendait pas la jeunesse, la beauté, l'amour, ces trois illusions disparues pour lui avant le temps; mais Dieu lui permettait les larmes.

Vers les derniers mois de l'année 1829, le mal fit de tels progrès, que Rabbe résolut de ne pas voir l'année 1830. Alors, comme il s'est adressé à Dieu, il s'adresse à la mort :

LA MORT

« Tu te meurs! te voilà arrivé au terme où viennent toutes choses, à la fin de tes misères, au commencement de ton bonheur. La voici, la mort, là, debout en face de toi! Tu ne pourras plus ni la souhaiter ni la craindre. Souffrances ou faiblesses du corps, tristes agitations, peines cuisantes de l'âme, chagrins dévorants, tout est achevé! Tu ne ressentiras plus rien de semblable; tu vas braver en paix l'orgueil insultant du crime

fortuné, les mépris des sots et la stérile pitié de ceux qui osent s'appeler *bons*.

» La privation de tant de maux ne saurait être un mal en elle-même; je t'ai vu ronger ton frein, secouer avec désespoir les humiliantes chaînes d'une destinée ennemie; j'ai entendu bien souvent tes plaintes déchirantes, qui s'exhalaient du fond d'un cœur oppressé... Te voilà enfin satisfait. Hâte-toi d'épuiser la coupe d'une vie infortunée, et périsse le vase où tu fus contraint de boire une si amère liqueur!

» Mais, tu t'arrêtes et tu trembles!... Eh quoi! tu maudissais la durée de ton supplice, et tu redoutes, tu regrettes sa fin! Ainsi, estimateur sans raison et sans justice, tu t'affliges également de ce que les choses sont et de ce qu'elles cessent d'être. Écoute, cependant, et considère un moment.

» En mourant, tu ne feras que suivre le chemin où ont marché tes pères; mille milliers de générations sont tombées avant toi dans l'abîme où tu vas descendre; mille milliers de générations y disparaîtront après toi. Cette cruelle vicissitude de vie et de mort ne pouvait pas, pour toi seul, être suspendue. Marche donc, poursuis ton voyage, va où sont allés les autres, et ne crains pas de t'égarer ou de te perdre avec tant de compagnons de route. Point de faiblesse, point de larmes surtout! L'homme qui pleure sur son trépas est le plus vil et le plus méprisable de tous les êtres. Soumets-toi sans murmure à ce que tu ne peux éviter; tu meurs malgré toi, et c'est aussi malgré toi que tu vivais : rends donc sans inquiétude ce que tu avais reçu sans connaissance. Naître et mourir sont des choses qui ne t'appartiennent pas!

» Réjouis-toi plutôt : tu commences un jour immortel.

» Ceux qui environnent ta couche de mort, tous ceux que tu as jamais vus, dont tu as ouï dire ou lu quelque chose, le petit nombre de ceux que tu as plus particulièrement pu connaître, l'immense multitude de ceux qui ont vécu jadis, qui sont nés ou qui sont à naître dans tous les siècles et dans tous les pays, ont fait ou feront le chemin que tu vas faire. Regarde des yeux de ton intelligence cette longue caravane des générations successives traversant les déserts de la vie, et

se disputant, sur le sable qui les brûle, une goutte de cette eau qui allume leur soif plus qu'elle ne l'apaise! Tu es perdu dans la foule au moment où tu tombes : regarde combien d'autres tombent à la fois!

» Aurais-tu voulu vivre toujours? Aurais-tu seulement voulu une vie de la durée de mille ans? Rappelle-toi tes longs ennuis dans ta courte carrière, tes fréquentes défaillances sous le faix. Tu étais accablé de l'horizon borné d'une vie si courte, si incertaine, si fugitive; qu'aurais-tu dit, ayant devant les yeux un avenir de fatigues et de douleurs immense, inévitable?

» O mortels! vous pleurez la mort, comme si la vie était quelque chose de grand et de précieux! Et pourtant ce rare trésor de la vie, les plus vils insectes le partagent avec vous!

» Tout marche à la mort, parce que tout tend au repos et à une parfaite quiétude.

» Voici venir le jour que tu aurais dû avancer par tes vœux, si une destinée jalouse ne l'avait différé, le jour que tu as ardemment souhaité tant de fois; voici l'instant qui te soustrait au joug capricieux de la fortune, aux entraves de l'humaine société, aux atteintes envenimées de tes semblables.

» Tu crois cesser d'être, et c'est là ton tourment...

» Eh bien, qui donc t'a prouvé que tout s'anéantissait en toi? Tous les âges n'ont-ils pas retenti d'une immortelle espérance? L'opinion de la spiritualité ne fut pas seulement un dogme de quelques croyances religieuses; elle fut le besoin et le cri de toutes les nations qui ont couvert la face de la terre. L'Européen, dans les délices de ses capitales, et le sauvage Américain, sous ses huttes grossières, rêvent également leur immortalité; tous réclament au tribunal de la nature contre l'insuffisance de la vie.

» Si tu souffres, c'est un bien de mourir; si tu es heureux ou si tu crois l'être, tu gagneras au trépas, puisque ton illusion n'eût pas été de longue durée.

» Tu passes d'une habitation terrestre dans un séjour céleste et pur. Pourquoi regarder en arrière, quand tu as le pied sur le seuil de la porte? L'éternel dispensateur des biens et des

maux, notre souverain Maître, te rappelle à lui; c'est sa volonté qui ouvre ta prison; tes dures chaînes sont brisées; ton exil est fini; réjouis-toi! Tu vas monter auprès du trône de ton Seigneur et roi!

» Ah! si tu n'es accablé du poids de quelque crime sans expiation, tu chanteras en mourant, et, comme cet empereur romain, tu te lèveras à l'agonie, au moins par la pensée, et tu voudras mourir debout et les yeux tournés vers ta nouvelle patrie! »

O saint-Preux, ô Werther, ô Jacob Ortis, que vous êtes loin de là! Déclamateurs jusqu'à l'agonie, chez vous, c'est le cerveau seul qui se lamente; mais ici, chez ce véritable agonisant, chez ce moribond réel, c'est le cœur qui se plaint, c'est la chair qui crie, c'est l'esprit qui doute. Oh! comme on sent bien que toute cette creuse philosophie ne le rassure pas contre les douleurs de l'instant suprême, et surtout contre cette terreur du néant qui fait couler la sueur sur le front d'Hamlet!

Enfin, voici le dernier cri; — ce cri poussé, le silence se fera sur celui qui a tant souffert.

Du reste, Alphonse Rabbe ne veut pas qu'on doute comment il meurt; écoutez-le : ce testament, il le signe; il n'y a pas de déshonneur pour lui à se creuser une tombe, de ses propres mains, entre celles de Caton d'Utique et de Brutus.

« 31 décembre 1829.

« Il faut, comme Ugo Foscolo, que j'écrive mes *ultime lettere*. Si tout homme ayant beaucoup senti et pensé, mourant avant la dégradation de ses facultés par l'âge, laissait ainsi son *testament philosophique*, c'est-à-dire une profession de foi sincère et hardie, écrite sur la planche du cercueil, il y aurait plus de vérités reconnues et soustraites à l'empire de la sottise et de la méprisable opinion du vulgaire.

» J'ai, pour exécuter ce dessein, d'autres motifs. Il est de par le monde quelques hommes intéressants que j'ai eus pour amis; je veux qu'ils sachent comment j'ai fini. Je souhaite même que les indifférents, c'est-à-dire la masse du public, —

pour qui je serai l'objet d'une conversation de dix minutes, supposition peut-être exagérée, — sache, quelque peu de cas que je fasse de l'opinion du grand nombre, sache, dis-je, que je n'ai point cédé en lâche, et que la mesure de mes ennuis était comble, quand de nouvelles atteintes sont venues la faire verser; je veux, enfin, qu'amis, indifférents, et même ennemis, sachent que je n'ai fait qu'user avec tranquillité et dignité du privilége que tout homme tient de la nature de disposer de soi.

» Voilà tout ce qui peut m'intéresser encore de ce côté-ci du tombeau. Au delà de lui sont toutes mes espérances... si toutefois il y a lieu. »

Ainsi, pauvre Rabbe, après tant de philosophie passée au van comme un grain mûr, après tant de prières à Dieu, tant de dialogues avec ton âme, tant de paroles échangées avec la mort, ces suprêmes interlocuteurs ne t'ont rien appris, et ta dernière pensée est un doute!

Rabbe avait dit qu'il ne verrait pas l'année 1830 : il mourut dans la nuit du 31 décembre 1829.

Maintenant, comment mourut-il? Ce sombre mystère resta enfermé dans le cœur des derniers amis qui l'assistèrent.

Seulement, un de ses amis me raconta que, dans la soirée qui précéda sa mort, ses souffrances étaient si intolérables, que le médecin ordonna qu'on appliquât au malade un emplâtre d'opium sur la poitrine.

Le lendemain, on chercha vainement l'emplâtre d'opium; il fut impossible de le retrouver...

Le 17 septembre 1835, Victor Hugo lui adressait le magnifique adieu qui commence et finit par ces deux vers :

> Hélas! que fais-tu donc, ô Rabbe, ô mon ami,
> Sévère historien dans la tombe endormi?...

Si quelque chose du pauvre Rabbe survivait à lui-même, certes, ce quelque chose dut tressaillir de joie au fond de son tombeau!

Peu de rois, en effet, ont une pareille épitaphe.

CLXXXV

Chéron. — Ses derniers compliments à Harel. — Nécrologie de 1830. — Ma visite officielle du premier jour de l'an. — Un costume à effet. — Lisez *le Moniteur*. — Dissolution de l'artillerie de la garde nationale. — Première représentation de *Napoléon Bonaparte*. — Delaistre. — Frédérick Lemaître.

Au reste, pendant le cours de cette glorieuse année 1830, la mort avait fait récolte de célébrités.

Elle avait commencé par Chéron, l'auteur du *Tartufe de mœurs*. — Nous apprîmes sa mort d'une singulière façon. Harel avait eu l'idée de reprendre la seule comédie que le brave homme eût faite, et l'avait mise en répétition en même temps que *Christine*.

On répétait la comédie de Chéron à dix heures du matin, et *Christine* à midi.

Un matin, Chéron, qui était l'exactitude même, se trouva être en retard. Harel attendit un instant, puis donna l'ordre de passer à la mise en scène de *Christine*.

Steinberg n'en était pas à son dixième vers, lorsqu'un petit bonhomme d'une douzaine d'années sortit d'une coulisse; et demanda M. Harel.

— Me voici, dit Harel; qu'y a-t-il?

— Il y a, répondit le bonhomme, que M. Chéron vous fait bien ses compliments, et vous prévient qu'il ne pourra pas venir à sa répétition ce matin.

— Pourquoi cela, mon ami? demanda Harel.

— Parce qu'il est mort cette nuit, répondit le bonhomme.

— Ah! diable! fit Harel; en ce cas, tu lui feras tous mes compliments, et tu lui diras que j'irai à son enterrement demain.

Ce fut l'oraison funèbre de l'ancien commissaire du gouvernement près le Théâtre-Français.

Je crois avoir dit quelque part que c'était à Chéron que Taylor avait succédé.

Au commencement de l'année, le 15 février, était mort aussi le comte Marie Chamans de Lavalette, sauvé, en 1815, par le dévouement de sa femme et celui de deux Anglais, dont je devais retrouver l'un, sir Robert Wilson, en 1846, gouverneur de Gibraltar. Le comte de Lavalette avait survécu quinze ans à sa condamnation à mort, soignant à son tour sa femme, devenue folle des suites de l'effroyable émotion que lui avait causée la fuite de son mari.

Le 11 mars avait inscrit sur la liste nécrologique le marquis de Lally-Tollendal, que j'avais beaucoup connu : c'était le fils du Lally-Tollendal qui avait été exécuté en place de Grève comme concussionnaire, et sur lequel Gilbert, on se le rappelle, a fait des vers qui sont assurément de ses meilleurs. Le pauvre marquis de Lally-Tollendal avait toujours la larme à l'œil; ce qui ne l'avait pas empêché de devenir énorme. Il pesait près de trois cents livres; madame de Staël l'appelait « le plus gras des hommes sensibles. »

Dans le même mois était mort Radet, le doyen des vaudevillistes. Dans les dernières années de sa vie, il était possédé de la manie du vol; ses amis ne s'en inquiétaient plus : quand, après le départ de Radet, il leur manquait quelque chose, ils savaient où retrouver ce qui leur manquait.

Puis, le 23 avril, le chevalier Sue, père d'Eugène Sue; il était médecin en chef honoraire de la maison du roi Charles X. C'était un homme d'une grande originalité d'esprit, et quelquefois d'une singulière naïveté d'expressions; ceux qui l'ont entendu faire ses cours de conchyliologie ne me démentiront pas, j'en suis bien sûr.

Puis, le 29 mai, cet excellent Jérôme Gohier, dont j'ai parlé comme d'un vieil ami à moi, et qui ne pouvait pardonner à Bonaparte d'avoir fait le 18 brumaire, tandis que lui, Gohier, déjeunait chez Joséphine.

Puis, le 29 juin, le bon vieux M. Pieyre, l'ancien instituteur, l'ancien secrétaire du duc d'Orléans, l'auteur de *l'École des pères;* le même qui, avec le papa Bichet et M. de Parseval

de Grandmaison, m'avait pris en grande amitié, et soutenu de tout son pouvoir au commencement de ma carrière dramatique.

Puis, le 28 août, Martainville, l'homme du pont du Pecq, que nous avons vu aux prises avec M. Arnault à propos de *Germanicus*.

Puis, le 18 octobre, Adam Weishaupt, ce fameux chef des illuminés dont je devais, dix-huit ans plus tard, remuer les cendres dans le roman de *Joseph Balsamo*.

Puis, le 30 novembre, Pie VIII, qui faisait place à Grégoire XVI, dont j'aurai tant à parler.

Puis, le 17 décembre, Marmontel fils, qui mourut à New-York, en Amérique, — à l'hôpital, — comme eût pu faire un vrai poëte.

Puis, le 31 du même mois, la comtesse de Genlis, ce croquemitaine de ma jeunesse, dont j'ai raconté les apparitions au château de Villers-Hellon.

Enfin, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, mourut l'artillerie, tuée par décret royal, décret qui, pour ne m'avoir pas été connu assez tôt, me fit faire la bêtise que l'on va lire, et qui est probablement, de tous les griefs qu'il avait ou croyait avoir contre moi, celui dont le roi Louis-Philippe me garda la plus amère rancune.

On se rappelle la démission de l'un de nos capitaines et mon élection au grade qui se trouvait vacant; on se rappelle encore que, grâce à l'enthousiasme dont j'étais animé à cette époque, le surlendemain de ma nomination, je commandais la manœuvre.

C'était, depuis cinq mois, la troisième transformation que subissait mon uniforme : d'abord, garde national à cheval; puis, de garde national à cheval, se métamorphosant en artilleur; puis, de simple artilleur, en capitaine d'artillerie.

Sur ces entrefaites, le jour de l'an approchait; une réunion avait eu lieu pour décider si l'on irait oui ou non faire au roi la visite d'étiquette. Comme ne pas y aller était fort inutilement se mettre à l'index, il fut décidé que l'on irait.

En conséquence, rendez-vous fut pris pour le lendemain

1er janvier 1831, à neuf heures du matin, dans la cour du Palais-Royal. Sur quoi, nous nous quittâmes.

Je ne sais quelle cause, le 1er janvier 1831, me retint au lit un peu plus tard que de coutume; bref, en regardant à ma montre, je m'aperçus que je n'avais que le temps, et bien juste, de m'habiller et de gagner le Palais-Royal.

J'appelai Joseph, et, grâce à lui, à neuf heures sonnantes, je descendais quatre à quatre les escaliers de mon troisième étage.

Il va sans dire que, comme j'étais énormément pressé, je ne trouvai ni fiacre ni voiture d'aucune espèce.

J'arrivai donc dans la cour du Palais-Royal à neuf heures un quart.

Cette cour était encombrée d'officiers qui attendaient que leur tour fût venu de présenter leurs félicitations collectives au roi des Français; mais, au milieu de tous ces uniformes, celui de l'artillerie brillait par son absence.

Je jetai les yeux sur l'horloge, et, voyant que j'étais d'un quart d'heure en retard, je pensai que l'artillerie avait déjà pris la file, et que je la rejoindrais, soit dans les escaliers, soit dans les appartements.

Je montai donc rapidement l'escalier d'honneur, et j'arrivai dans la grande salle. Pas plus d'artilleurs que sur la main! Je pensai que, comme les timbaliers de Victor Hugo, les artilleurs étaient passés, et je résolus d'avoir mon passage à moi tout seul.

Au reste, si j'avais été moins préoccupé de mon retard, j'aurais pu remarquer de quel œil étrange me regardait tout le monde; mais, grâce à ma préoccupation, je ne vis rien, sinon que le groupe d'officiers auquel je me mêlai, pour entrer dans la chambre où était le roi, fit à l'instant même un mouvement du centre à la circonférence, lequel mouvement me laissa aussi complétement isolé que si j'eusse été soupçonné d'apporter le choléra, dont on commençait à s'occuper à Paris.

J'attribuai cette sorte de répulsion au rôle que l'artillerie avait joué dans les dernières émeutes, et, comme, pour mon

compté, je me tenais tout prêt à prendre la responsabilité de mes actes, j'entrai la tête haute.

Je dois dire que, des vingt officiers qui formaient le groupe dont j'avais l'honneur de faire partie, je parus être le seul digne d'attirer l'attention du roi; il me regarda même avec un tel étonnement, que je jetai les yeux autour de moi pour chercher la cause de cet incompréhensible regard. Parmi ceux qui étaient là, les uns affectaient de sourire dédaigneusement; les autres paraissaient consternés; quelques-uns semblaient dire dans leur pantomime : « Seigneur! excusez-nous d'être venus avec cet homme! »

Tout cela, je l'avoue, était inexplicable pour moi.

Je passai devant le roi, qui eut la bonté de m'adresser la parole.

— Ah! bonjour, Dumas! me dit-il. Je vous reconnais bien là!

Je regardai le roi, me donnant au diable pour savoir à quel signe il me reconnaissait.

Puis, comme il se mit à rire, et qu'en bons courtisans ceux qui l'entouraient l'imitèrent, je souris pour ne pas faire autrement que tout le monde, et je continuai mon chemin.

Dans la chambre où aboutissait ma course, je trouvai Vatout, Oudard, Appert, Tallencourt, Casimir Delavigne, tous mes anciens camarades enfin.

On m'avait vu à travers la porte entr'ouverte, et, là aussi, on riait.

Cette hilarité générale commençait à m'ahurir.

— Ah! me dit Vatout, vous avez de l'aplomb, cher ami!

— Et en quoi?

— Vous venez faire au roi votre visite du jour de l'an avec un habit de *dissous*.

Lisez *dissous*, mais entendez *dix sous*.

Vatout était un enragé faiseur de calembours.

— Je ne comprends pas, lui dis-je très-sérieusement.

— Allons bon! dit-il, voilà que vous allez essayer de nous faire accroire que vous ne connaissez pas l'ordonnance du roi!

— Quelle ordonnance du roi?

— Celle qui dissout l'artillerie, pardieu!

— Comment, l'artillerie est dissoute?

— Mais c'est en toutes lettres au *Moniteur!*

— Vous êtes charmant, vous! Est-ce que je lis *le Moniteur?*

— Vous avez raison de dire cela.

— Mais, sacrebleu! je le dis parce que c'est vrai!

On se mit à rire.

J'avoue que j'étais horriblement vexé; j'avais fait une chose qui, du moment où on la considérait comme une bravade, devenait tout bonnement une impertinence de premier ordre, impertinence que, moins que personne, j'avais le droit de me permettre à l'égard du roi.

Je chargeai Vatout, Oudard, Tallencourt, tout le monde de faire mes excuses au roi, et de protester en mon nom que j'ignorais l'ordonnance; mais, comme ils n'étaient pas bien convaincus, il est évident qu'ils ne voulurent pas répondre pour moi.

Je descendis les escaliers aussi rapidement que je les avais montés, et je courus au café du *Roi*, demandant *le Moniteur* avec un acharnement qui surprit les habitués.

On fut obligé de l'aller emprunter au café *Minerve*.

L'ordonnance figurait en tête; elle était courte mais explicite. Elle portait ces simples mots :

« Louis-Philippe, roi des Français,

» A tous présents et à venir, salut.

» Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

» Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» ART. 1er. Le corps d'artillerie de la garde nationale de Paris est dissous.

» ART. 2. Il sera procédé immédiatement à la réorganisation de ce corps.

» ART. 3. Une commission sera nommée pour procéder à cette réorganisation... »

A la vue de ce document officiel, il ne me fut plus permis de conserver aucun doute.

Je rentrai chez moi, je dépouillai mon enveloppe seditieuse, et, vêtu du costume de tout le monde, j'allai faire, à l'Odéon, ma répétition de *Napoléon Bonaparte*, dont la première représentation était affichée pour le lendemain.

Au sortir de cette répétition, je rencontrai trois ou quatre de mes camarades de l'artillerie qui me félicitèrent chaudement. Mon aventure avait déjà fait le tour de Paris; les uns trouvaient la plaisanterie du plus mauvais goût, les autres trouvaient l'action héroïque. Ni les uns ni les autres ne voulaient la prendre pour ce qu'elle était, c'est-à-dire pour un acte d'ignorance.

Je dus plus tard à cette action d'être nommé membre du comité des récompenses nationales, du comité polonais, du comité des décorés de juillet, et d'être réélu comme lieutenant dans la nouvelle artillerie ; — honneurs qui me conduisirent tout naturellement à prendre ma part du 5 juin 1832, et à être obligé d'aller faire un tour de trois mois en Suisse et de deux mois en Italie.

En attendant, on jouait, comme je l'ai dit, *Napoléon* le lendemain, événement littéraire peu propre à me remettre bien dans les papiers politiques du roi.

Aussi le pauvre duc d'Orléans ne vint point me demander, cette fois, d'intercéder auprès de son père afin qu'il le laissât aller à l'Odéon.

Napoléon eut un succès, mais de pure circonstance : la valeur littéraire de l'ouvrage était nulle ou à peu près. Le rôle de l'espion seul était une création; tout le reste avait été fait à coups de ciseaux.

Quelques sifflets protestèrent contre les applaudissements, et — chose rare chez un auteur — je fus presque de l'avis des sifflets.

Mais le moyen, avec Frédérick jouant le principal rôle, avec Lockroy et Stockleit jouant des rôles secondaires ; le moyen, avec cent mille francs de costumes et de décorations, avec l'incendie du Kremlin, la retraite de la Bérésina, et surtout

cette Passion de cinq ans à Sainte-Hélène, le moyen de ne pas avoir un succès!

C'était Delaistre qui jouait Hudson Lowe; on était obligé, je me le rappelle, de le faire reconduire, chaque soir, chez lui par la garde du théâtre pour qu'il ne fût pas lapidé.

Les honneurs de la soirée furent à Frédérick bien plus qu'à moi.

Frédérick commençait cette belle et grande réputation si consciencieusement acquise, si bien méritée.

Il avait débuté d'abord au Cirque; puis il était venu, comme nous l'avons dit, jouer, à l'Odéon, le rôle de Nephtali dans *les Macchabées*, de M. Guiraud; puis il était retourné à l'Ambigu, où il avait créé les rôles de Cartouche et de Cardillac, et était ensuite entré à la Porte-Saint-Martin, où son nom avait retenti dans Méphistophélès, dans Marat et dans le Joueur.

C'était un de ces acteurs privilégiés dans le genre de Kean, plein de défauts, mais aussi plein de qualités; le génie de la violence, de la force, de la colère, de l'ironie, du fantasque, de la bouffonnerie était en lui.

D'un autre côté, il ne fallait pas lui demander ce qu'avait Bocage, ce que nous irons chercher dans l'homme d'*Antony* et de *la Tour de Nesle*, quand nous détaillerons les qualités de cet éminent acteur. — Bocage et Frédérick nous ont donné, à eux deux, ce que Talma jeune nous eût donné à lui tout seul.

Enfin, Frédérick était revenu à l'Odéon, où il avait joué d'une manière merveilleuse le Duresnel de *la Mère et la Fille*, et où il venait de jouer Napoléon.

Mais ce ne sera pas à propos de Napoléon que nous ferons ressortir les immenses qualités dramatiques de Frédérick. Pour parler de lui convenablement, nous attendrons *Richard Darlington*, *Lucrèce Borgia*, *Kean*, et *Ruy Blas*.

Ce fut ainsi que j'enjambai cet abîme invisible qui sépare une année de l'autre, et que je passai de l'année 1830 à l'année 1831, qui me conduisait insensiblement à mes vingt-neuf ans.

CLXXXVI

L'abbé Châtel. — Programme de son église. — Le curé de Lèves et M. Clausel de Montals. — Les Lévois embrassent la religion du primat des Gaules. — La messe en français. — Le curé romain. — Un mort à enterrer.

Il se produisait, à cette époque, un triple mouvement bien remarquable : — mouvement politique, mouvement littéraire, mouvement social.

On eût dit qu'après la révolution de 1793, qui avait tout ébranlé, tout renversé, tout détruit, la société, effrayée, employait ses forces à une réorganisation universelle.

Il est vrai que cette réorganisation ressemblait plus à l'érection de la tour de Babel qu'à la construction du temple de Salomon.

Nous avons parlé des bâtisseurs littéraires; nous avons parlé des bâtisseurs politiques; parlons un peu des bâtisseurs sociaux et religieux.

Le premier qui donna signe d'existence fut l'abbé Châtel.

Le 20 février 1831, l'Église catholique française, située au boulevard Saint-Denis, s'ouvrait sous ce programme :

« Les ecclésiastiques formant l'*Église catholique française* se proposent, entre autres réformes, de célébrer, aussitôt que les circonstances le permettront, toutes les cérémonies du culte en langue vulgaire. Les ministres de cette nouvelle Église exercent les fonctions de leur ministère sans imposer aucune rétribution. Les offrandes sont entièrement libres; on n'est pas même tenu de payer les chaises. Aucune quête ne vient troubler le recueillement des fidèles pendant les saints offices.

» Nous ne reconnaissons d'autres empêchements du mariage que ceux qui sont établis par la loi civile. En conséquence, nous donnons la bénédiction nuptiale à tous ceux qui se présentent à nous munis d'un certificat constatant le mariage à la mairie, lors même que l'une des parties contractantes est de la religion réformée ou de toute autre. »

On comprend bien que l'abbé Châtel fut excommunié, mis à l'index, déclaré hérétique.

Il n'en continua pas moins de dire la messe en français, de marier selon le code civil, et non pas selon les canons de l'Église, et de ne point faire payer ses chaises.

Malgré les avantages que présentait le nouveau culte, je ne sache pas qu'il ait fait de grands progrès à Paris.

Quant à ses progrès en province, je présume qu'il se sont bornés, ou à peu près, à un fait dont je fus témoin vers le commencement de 1833.

J'étais à Levéville, au château de mon excellent et cher ami Auguste Barthélemy, un de ces partageux à trente mille livres de rente qui devaient renverser la société de fond en comble en 1852, si elle n'eût été miraculeusement sauvée en 1851, par le coup d'État du 2 décembre, lorsqu'on vint nous annoncer que le village de Lèves était en pleine révolution.

Le village de Lèves est placé comme une sentinelle avancée sur la route de Chartres à Paris et à Dreux ; voilà pour la topographie.

Or, le village de Lèves avait la réputation d'être un des villages les plus pacifiques de tout le pays chartrain ; voilà pour la moralité.

Quel événement inattendu avait donc pu soulever le village de Lèves?

Voici l'événement :

Lèves avait une chose rare : un curé qu'il adorait ! C'était un brave et digne prêtre d'une quarantaine d'années, bon vivant, donnant aux hommes des poignées de main à les faire crier; relevant le menton des filles à les faire rougir ; allant se promener, le dimanche, autour de la danse, sa soutane relevée dans sa ceinture; ce qui lui permettait de montrer, comme mademoiselle Duchesnois dans Alzire, une jambe nerveuse et bien prise; excitant ses paroissiens à secouer, au son du violon et de la clarinette, les soucis de la semaine ; faisant raison aux meilleurs buveurs, et jouant le piquet de première force.

On l'appelait l'abbé Ledru, beau nom qui, comme ceux des

premiers rois francs, semblait emprunté à la fois aux qualités de son corps et de son esprit.

Toutes ces qualités, — auxquelles il fallait joindre l'absence de la nièce de rigueur, — qualités fort sympathiques aux Lévois, n'eurent pas le bonheur d'être suffisamment appréciées par l'évêque de Chartres, M. Clausel de Montals.

Il est vrai que l'on disait que cette absence de nièce, dont l'abbé Ledru se faisait un mérite, ne prouvait absolument rien, ou plutôt prouvait ceci : que l'abbé Ledru n'avait jamais regardé la dîme comme sérieusement abolie, et, en conséquence, dîmait à cœur-joie sur ses paroissiens, ou, pour mieux dire, sur ses paroissiennes.

M. Clausel de Montals était, à cette époque, comme il l'est encore aujourd'hui, un des plus rigides prélats du clergé français ; seulement, il a aujourd'hui vingt ans de plus qu'il n'avait alors, ce qui n'a pas dû adoucir sa rigidité.

Monseigneur de Montals, à l'audition de ces bruits vrais ou faux, révoqua tout net l'abbé Ledru, sans demander l'avis des habitants de Lèves, sans crier gare à personne.

Le tonnerre tombant d'un ciel sans nuage sur le village de Lèves n'eût pas produit une émotion plus inattendue.

Les maris crièrent à tue-tête qu'ils voulaient garder leur curé ; les femmes crièrent plus haut que les maris ; les filles crièrent plus haut que les femmes.

Ces cris ameutèrent les habitants de Lèves ; on se réunit devant l'église veuve ; on se compta tant hommes que femmes et enfants : on se trouva onze ou douze cents âmes.

On dépêcha quatre cents députés à M. Clausel de Montals. C'était à peu près tout ce qu'il y avait dans le village d'hommes de vingt à soixante ans.

La députation partit ; elle ressemblait à une petite armée ; seulement, elle n'avait ni tambours, ni sabres, ni fusils. Ceux qui avaient des bâtons les déposèrent aux portes de la ville pour ne pas effrayer monseigneur l'évêque.

Les députés se présentèrent à l'évêché, et furent introduits. Ils exposèrent au prélat le but de leur visite, et demandèrent instamment la réintégration du curé Ledru.

M. Clausel de Montals répondit à la manière de Sylla :

Je puis parfois changer mes desseins... Mes décrets
Sont comme ceux du sort : ils ne changent jamais !

On supplia, on insista; tout fut inutile!

D'où venait cette haine de M. de Montals à l'endroit du pauvre abbé Ledru? Nous allons le dire, nous qui écrivons ces Mémoires pour fouiller le fond des choses, et pour mettre les petites causes en face des grands effets.

L'abbé Ledru avait souscrit pour les blessés de juillet; l'abbé Ledru avait fait faire une quête en faveur des Polonais; l'abbé Ledru avait habillé à ses frais le tambour de la garde nationale de sa commune; l'abbé Ledru, en un mot, était un curé patriote, tandis que, au contraire, M. de Montals était, non-seulement grand partisan, mais même grand ami de Charles X, et, à ce qu'on assurait, un des instigateurs des ordonnances de juillet.

On comprend que, dès lors, le diocèse n'était point assez grand pour porter ensemble l'évêque et le curé.

Le plus petit devait succomber. M. de Montals tenait l'abbé Ledru sous sa sandale épiscopale, et il l'écrasait impitoyablement!

Les députés revinrent trouver leurs mandataires. — Comme il était enjoint au curé Ledru de quitter à l'instant le presbytère, un riche fermier du lieu lui offrit un appartement, et l'on ferma l'église.

Mais, l'église fermée, le besoin se fit sentir d'une religion quelconque.

Or, comme les paysans de Lèves ne tenaient pas beaucoup à la qualité de la religion, pourvu qu'ils en eussent une, ils s'informèrent à l'abbé Ledru s'il n'y avait pas, au nombre des religions en usage chez les différents peuples de la terre, une religion qui leur permît de se passer de M. Clausel de Montals.

L'abbé Ledru répondit qu'il y avait, entre autres, la religion de l'abbé Châtel, et demanda à ses paroissiens si la religion

de l'abbé Châtel leur convenait. Ils y trouveraient un grand avantage : c'est qu'au moins, ils comprendraient la liturgie, qu'ils n'avaient jamais comprise, le service divin, dans la religion de l'abbé Châtel, se faisant en français, au lieu de se faire en latin.

Les habitants de Lèves déclarèrent, d'une commune voix, que c'était, non pas à la religion elle-même qu'ils tenaient, mais au prêtre, et qu'ils seraient enchantés de comprendre ce qu'ils n'avaient jamais compris.

L'abbé Ledru partit pour Paris, afin de prendre une ou deux leçons du chef de l'Église française, et, suffisamment initié dans le nouveau culte, il revint à Lèves.

Son retour fut à la fois une fête et un triomphe! Une magnifique grange située juste en face de l'ancienne église romaine, fermée moins encore par la colère de l'évêque que par le dédain des Lévois, fut mise à sa disposition et transformée en temple. Chacun, comme pour les reposoirs de la Fête-Dieu, y apporta son ornement : les uns, la nappe de la sainte table; les autres, les chandeliers de l'autel; celui-ci, le crucifix; celui-là, le saint ciboire; le charpentier ajusta des bancs; le vitrier ferma les fenêtres; la rivière fournit l'eau lustrale, et, pour le dimanche suivant, tout était prêt.

J'ai dit que nous étions au château de Levéville; je ne connaissais pas l'abbé Châtel; j'ignorais son culte; je trouvai l'occasion belle de m'initier à mon tour à la doctrine du primat des Gaules. Je proposai à Barthélemy d'aller entendre la messe châtelloise; il accepta; nous partîmes.

C'était un peu plus ennuyeux qu'en latin, en ce qu'on était à peu près forcé d'écouter. Voilà la seule différence que nous trouvâmes entre les deux cultes.

On pense bien que nous n'étions pas les seuls, dans les environs de Chartres, qui eussent été prévenus de la séparation qui venait de s'opérer entre l'Église de Lèves et la sainte Église catholique, apostolique et romaine; M. de Montals aussi était parfaitement renseigné : il avait espéré quelque scandale où mordre pendant la messe; mais la messe s'était célébrée sans scandale, et le village de Lèves, qui avait écouté tout en-

tier l'office divin, était sorti de la grange aussi édifié que s'il fût sorti d'une véritable église.

Le résultat était fatal; l'exemple pouvait devenir contagieux : — on penchait fort vers le voltairianisme en 1830. — L'évêque fut saisi, non-seulement d'une grande colère, mais encore d'une sainte terreur. Qu'adviendrait-il si tout le troupeau allait suivre la trace de quelques brebis égarées? C'est que l'évêque resterait seul, et que sa houlette épiscopale lui deviendrait inutile.

Il fallait donc munir au plus tôt la commune de Lèves d'un prêtre *romain*, afin que celui-ci pût lutter contre le curé *français* qu'elle s'était donné.

La nouvelle de cette décision parvint aux Lévois, lesquels se réunirent de nouveau, et jurèrent de pendre le prêtre, quel qu'il fût, qui se présenterait pour recueillir la survivance de l'abbé Ledru.

Une circonstance arriva bientôt offrant à l'évêque l'occasion d'exécuter son projet, et aux Lévois celle de tenir leur serment.

Un paysan de Lèves mourut.

Ce paysan, selon le dire de M. de Montals, avait, avant de mourir, réclamé l'assistance d'un prêtre catholique, consolation qui lui avait été refusée; mais, comme il n'était pas encore inhumé, l'évêque décida qu'en compensation, il serait enterré avec toutes les cérémonies de l'Église latine.

Cela se passait le lundi 13 mars 1833.

Donc, le mardi 14 mars, monseigneur l'évêque de Chartres expédia à Lèves un vicaire de sa cathédrale nommé M. l'abbé Duval.

Le choix était bon et approprié à la circonstance. L'abbé Duval n'était point un de ces hommes craintifs qui s'inquiètent de peu, et qu'un rien fait frissonner; c'était, au contraire, un homme d'un caractère énergique, à belle prestance, et dont la haute taille se fût aussi bien accommodée de la cuirasse d'un carabinier que de la soutane d'un prêtre.

L'abbé Duval se mit en route; il n'était pas tout à fait sans prévision du danger qu'il allait courir; cependant, il igno-

rait que jamais missionnaire entrant dans une ville de la Chine ou du Thibet n'avait été si près du martyre.

En effet, le bruit s'était répandu dans le village de Lèves que le prêtre romain arrivait. Aussitôt, chacun était rentré chez soi; portes et fenêtres s'étaient fermées. Le pauvre abbé put croire un instant qu'on lui avait donné à desservir une ville morte comme Herculanum ou Pompéi.

Mais, arrivé au milieu du village, il vit toutes les portes s'ouvrir sourpoisement, toutes les fenêtres s'entre-bâiller avec hypocrisie : en un moment, il se trouva environné, lui et le maire, qui l'accompagnait, d'une trentaine de paysans qui le sommèrent de se retirer.

Il faut rendre au maire et à l'abbé cette justice de dire qu'ils essayèrent de faire résistance; mais, au bout de quelques minutes, les cris devinrent si furieux, les menaces si terribles, que le maire, profitant de ce qu'il était à portée de sa maison, s'esquiva, ferma la porte derrière lui, et abandonna l'abbé Duval à son malheureux sort.

C'était bien mal de la part du maire; mais, que voulez-vous! tous les magistrats ne sont pas des Bailly, comme tous les présidents ne sont pas des Boissy-d'Anglas; — demandez plutôt à M. Sauzet, à M. Buchez et à M. Dupin!

Par bonheur pour le pauvre abbé, en ce moment critique, un membre du conseil de préfecture bien connu et très-estimé des habitants de Lèves passait avec son cabriolet; il s'informa de la cause du tumulte, se déclara en faveur de l'abbé Duval, s'empara de lui, le fit monter dans sa voiture, et le ramena à Chartres.

Pendant ce temps, le mort attendait toujours!

CLXXXVII

Bel exemple de tolérance religieuse. — L'abbé Dallier. — Les Circés de Lèves. — Waterloo après Leipzig. — L'abbé Dallier est gardé comme otage. — Les barricades. — Les cailloux de Chartres. — La vigie. — Préparatifs de combat.

Quoique les Lévois eussent lâché leur prisonnier, ils n'en comprenaient pas moins que la guerre était déclarée; il y avait eu des menaces faites, de gros mots lancés à l'adresse de l'évêque, et ils connaissaient trop bien le caractère de Sa Grandeur pour espérer qu'elle se regarderait comme battue.

Mais n'importe! ils étaient décidés à pousser leur foi dans la religion nouvelle jusqu'au martyre, s'il le fallait!

En attendant, comme on n'avait rien de mieux à faire, on proposa de se débarrasser du mort, cause innocente de toute cette bagarre.

Il avait, disait-on, renié l'abbé Ledru à son dernier soupir; ce n'était pas bien sûr, et c'était peut-être un propos de l'évêque! Au reste, les religions nouvelles sont tolérantes : l'abbé Ledru comprit qu'il fallait planter la sienne par le côté de l'indulgence : il pardonna au mort cet instant de faiblesse, en supposant qu'il l'eût eu, lui expédia une messe française, et l'enterra à la manière de l'abbé Châtel! Hélas! le pauvre mort paraissait tout à fait indifférent à la langue dans laquelle on lui chantait la messe, et à la façon dont on l'enterrait!

On attendit, sans nouvelle attaque de l'autorité, et sans que l'évêque donnât signe de vie, du 24 mars au 29 avril, c'est-à-dire près de six semaines.

L'abbé Ledru continuait de dire sa messe, et les Lévois se croyaient parfaitement autorisés à suivre, pour le salut de leur âme, le rit qui leur était le plus agréable.

Enfin, la journée du dimanche 29 avril arriva : c'était le jour fixé par l'évêque et par le préfet pour la réouverture de l'église romaine, et pour l'installation d'un nouveau desservant.

Dès le matin, un escadron du 4e régiment de chasseurs et une escouade de gendarmerie vinrent prendre position devant l'église.

Une heure après les soldats, arrivèrent M. le préfet de Rigny, le général commandant le département et le chef de la gendarmerie. Il amenaient avec eux un nouvel abbé, l'abbé Dallier. Celui-ci venait, appuyé, cette fois, d'une force armée respectable, pour réintégrer le vrai Dieu dans son église. Cela commençait à avoir l'air d'une parodie du *Lutrin*.

Cependant, toute la population de Lèves s'était peu à peu amassée dans la rue que nous appellerons la rue des Grands-Prés, et dont j'ai bien peur que nous ne soyons le parrain.

Pour empêcher que l'on ne rouvrît l'église latine, les femmes, plus acharnées peut-être encore que les hommes contre cette réouverture, s'étaient entassées sous le porche.

Le préfet essaya de se faire jour à travers leurs rangs; il était suivi d'un serrurier; — les Lévois, lors de l'arrivée de l'abbé Duval, avaient jeté les clefs de l'église dans la rivière.

Comme le serrurier n'avait aucun caractère administratif, c'était à lui surtout que s'adressaient les cris et les menaces. Ces cris et ces menaces montèrent à un tel diapason, que le pauvre diable prit peur, et s'enfuit.

La protection du préfet ne le rassurait, comme on voit, que médiocrement.

L'exemple était contagieux : soit que le préfet se laissât à son tour intimider par ces cris; soit que, sans serrurier, toute tentative sur les portes de l'église lui parût inutile, il battit en retraite à son tour.

Il est vrai qu'on venait de lui dire qu'entraînés par les séductions des femmes de Lèves, comme les compagnons du roi d'Ithaque par les sorcelleries de Circé, les chasseurs s'étaient oubliés, un instant avant l'arrivée des autorités que nous avons nommés, jusqu'à crier : « Vive l'abbé Ledru! vive l'Église française! » C'était un cri un peu bien séditieux pour une époque où l'armée ne votait ni ne délibérait!

Tant il y a que le préfet battit en retraite, comme nous l'avons dit.

Juste en ce moment, l'abbé Ledru apparut au seuil de sa grange. Aussitôt quatre femmes s'érigèrent en quêteuses, et firent la quête dans leurs tabliers tendus.

Le produit de la quadruple quête fut employé à acheter de l'eau-de-vie pour les soldats.

Était-ce l'abbé Ledru qui avait donné ce conseil corrupteur? ou bien était-il venu d'inspiration aux quêteuses? La femme est si décevante, et le diable est si malin!

Les soldats, après avoir crié : « Vive l'abbé Ledru! » burent à la santé de l'abbé Ledru et à la suprématie de l'Église française, — ce qui était bien autrement grave!

S'il eût su profiter des dispositions des soldats, l'abbé Ledru eût été capable d'aller mettre le siége devant Rome, comme le connétable de Bourbon. Mais sans doute son ambition n'allait point jusque-là; il n'en fit pas même la proposition.

Pendant ce temps, le préfet, le général commandant le département et le chef de la gendarmerie délibéraient à la mairie sur le parti à prendre. Les officiers de chasseurs sentaient leurs hommes tout près de leur échapper : l'escadron menaçait de nommer le primat des Gaules son aumônier, et de proclamer que, si la religion romaine était le culte de l'État, la religion française était celle de l'armée.

On résolut d'envoyer chercher le procureur du roi, qui passait pour une forte tête.

Une heure après, le procureur du roi arriva avec deux substituts et un juge.

L'escadron de chasseurs continuait de boire à la santé de l'abbé Ledru et à la suprématie de l'Église française.

Renforcés des quatre magistrats, le préfet, le général commandant le département et le chef de la gendarmerie s'acheminèrent vers la rue des Grands-Prés. Cette fois, la rue était littéralement encombrée.

Il s'agissait de faire une seconde tentative sur l'église.

On comptait que cette masse d'illustrations militaires, civiles et magistrales imposerait à la foule. Bah! la foule se mit à crier à tue-tête : « A bas les carlistes! à bas les jésuites! à bas l'évêque!... Vive le roi et l'Église française! »

Le préfet essaya de parler, le procureur du roi essaya de requérir, les substituts essayèrent de menacer, le juge essaya d'ouvrir le Code, le général essaya de tirer son épée, le chef de la gendarmerie essaya de mettre le sabre à la main; tous ces essais-là avortèrent au milieu des chants de *la Parisienne* et de *la Marseillaise*.

Ces messieurs avaient bonne envie d'en appeler aux armes; mais l'attitude de la troupe était trop douteuse pour qu'on risquât la chance.

Le préfet se retira une seconde fois, suivi du général, du chef de la gendarmerie, du procureur du roi, des deux substituts et du juge.

C'était Waterloo après Leipzig!

Un instant plus tard, la troupe reçut l'ordre d'évacuer la rue des Grands-Prés; il n'y avait dans cet ordre rien d'hostile contre la population, la troupe obéit.

On s'embrassa, on fraternisa, on trinqua une dernière fois, et l'on se sépara.

Les Lévois croyaient que le préfet renonçait décidément à l'ouverture de l'église : leur illusion ne fut pas de longue durée.

On vint leur annoncer qu'une ordonnance était partie pour Chartres, avec mission de ramener un autre escadron de chasseurs et tous les renforts possibles.

Alors, le cri « Aux armes! » retentit.

A ce cri de guerre, un homme en soutane essaya de fuir : c'était l'abbé Dallier, que le préfet, le général, le chef de la gendarmerie, le procureur du roi, les deux substituts et le juge, dans leur précipitation à battre en retraite, avaient complétement oublié!

Le pauvre abbé fut appréhendé à la soutane, fait prisonnier, enfermé dans une cave par le soupirail de laquelle on lui annonça qu'il était considéré comme otage, et que, s'il arrivait le moindre dommage à un habitant quelconque de la commune, la peine du talion lui serait appliquée dans toute sa rigueur.

Puis on se mit à construire des barricades aux deux extré-

mités de la rue des Grands-Prés, où étaient situées, comme on sait, l'église latine et l'église française.

Pour construire ces barricades, qui s'élevèrent avec la rapidité de la pensée, un sabotier donna trois ou quatre poutres, un charretier amena deux ou trois charrettes, le maître d'école laissa prendre ses tables, les habitants firent hommage de leurs volets.

Les gamins ramassèrent des provisions de pierres.

Je ne sais si mes lecteurs connaissent les pierres de Chartres; ce sont de jolis cailloux qui varient de la grosseur d'un œuf de pigeon à celle d'un œuf d'autruche, et qui, brisés, soit par l'art, soit par la nature, offrent toujours un côté tranchant comme un rasoir. Chartres est, en partie, pavé de ces cailloux-là, et les paveurs ont ordinairement la prévenance de mettre le côté tranchant en contact avec la chaussure des promeneurs; ce qui fait croire, avec assez de raison, qu'il leur est payé une redevance par l'estimable corporation des cordonniers.

Mon ami Noël Parfait, Chartrain dans l'âme, et amoureux, comme tout cœur bien né, de la gloire de son pays, soutient que Chartres a été jadis port de mer, et que ces cailloux sont tout uniment les galets que la houle océane roulait autrefois sur la plage.

Au bout d'une heure, il y avait derrière chaque barricade assez de munitions pour soutenir un siége de huit jours.

D'ailleurs, les projectiles naissaient sous les mains ou plutôt sous les pieds des munitionnaires.

Un individu monta dans le clocher de l'église, afin de veiller sur la route de Chartres, et de sonner le tocsin aussitôt que la troupe apparaîtrait.

L'abbé Ledru bénit les combattants, invoquant en français le Dieu des armées, et l'on attendit les événements.

Tout cela s'était passé en vue des chasseurs et des gendarmes, qui, retirés dans la Grande-Rue, avaient assisté, sans s'y opposer, à tous ces préparatifs de combat. Décidément, les malheureux étaient gagnés à l'hérésie!

Dix minutes après les barricades achevées, le tocsin se fit entendre.

C'était signe que les troupes sortaient de Chartres.

Ces troupes étaient précédées d'un serrurier que l'on amenait sous l'escorte de deux gendarmes; mais, dès les premières maisons de Lèves, le serrurier fut interpellé par d'ardents sectaires de l'abbé Ledru; si bien que, profitant du premier moment d'hésitation des deux gendarmes, il glissa entre les jambes de celui de droite, gagna un jardin, et disparut dans les prés!

C'était le second serrurier qui fondait entre les mains de l'autorité. Cela rappelait ces arrière-gardes de l'armée de Russie qui fondaient entre les mains de Ney!

Les nouvelles troupes arrivaient pleines d'ardeur : on veilla à ce qu'elles ne se missent pas en contact avec l'escadron gangrené, et l'on résolut d'enlever les barricades de vive force.

Mais, en même temps, accourait au secours des insurgés une trentaine de patriotes chartrains, lesquels venaient, en amateurs, partager les dangers de leurs frères de Lèves.

Ils furent accueillis avec des cris de joie! Plus que jamais *la Parisienne* et *la Marseillaise* tonnèrent, et le tocsin fit rage!

Le préfet et le général se mirent à la tête des chasseurs, et marchèrent sur la barricade.

CLXXXVIII

Attaque de la barricade. — Un pendant à Malplaquet. — La Grenadier. — Les philanthropes chartrains. — Sac de l'évêché. — Un habit de fantaisie. — Comment l'ordre se rétablit. — Les petits et les grands coupables. — Mort de l'abbé Ledru. — Scrupules de conscience des anciens schismatiques. — Le *Dies iræ* de Kosciusko.

Comme, à cette époque, on faisait encore des sommations, le préfet somma les insurgés de se retirer. Ils répondirent par une grêle de pierres, dont une atteignit le général.

Pour le coup, la patience échappa à celui-ci; il cria : « En avant! » et les chasseurs, le sabre à la main, s'élancèrent sur la barricade.

Les Lévois firent une magnifique résistance; cependant, une douzaine de chasseurs parvinrent à franchir l'obstacle; mais, arrivés de l'autre côté de la barricade, ils furent écrasés de pierres, renversés, désarmés!

Le sang avait coulé des deux parts; les esprits étaient échauffés : il eût pu arriver malheur aux douze prisonniers, si quelques hommes, moins irrités ou plus prudents que les autres, ne se fussent emparés d'eux, et ne leur eussent sauvé la vie.

Avouons-le sans aucune intention de blesser l'armée, ce dont nous nous garderions en tout temps, et aujourd'hui plus que jamais! à partir de ce moment, tous les efforts des chasseurs vinrent expirer au pied de la barricade! Que voulez-vous! c'est de l'histoire, comme Poitiers, comme Azincourt, comme Malplaquet!

Il tombait une grêle de pierres près de laquelle celle qui extermina les Amalécites n'était qu'une giboulée de mars.

Le préfet et le général se décidèrent donc à abandonner l'entreprise; on sonna la retraite, et l'on reprit la route de Chartres.

Comme les insurgés ne savaient que faire de leurs prisonniers, qu'ils craignaient un siége, et ne voulaient pas s'encombrer de bouches inutiles, les chasseurs furent relâchés sur parole.

On ne pouvait croire à la retraite des troupes; l'homme du clocher avait beau crier : « Victoire! » la conviction n'entra dans l'âme des Lévois que lorsque leur vigie leur eut affirmé que le dernier soldat était rentré à Chartres.

Dans ce cas, du doute à l'audace il n'y a qu'un pas : on commença par porter secours aux blessés; puis, comme aucun uniforme ne reparaissait sur la grande route, on s'enhardit peu à peu, et on arriva à ce degré de chaleur qu'un des insurgés, ayant hasardé la proposition d'aller promener l'abbé Dallier autour des murs de Chartres, comme Achille

avait promené Hector autour des murs de Pergame, la proposition fut accueillie avec enthousiasme.

Seulement, comme le vaincu était vivant, et non pas mort, on lui passa la corde autour du cou, au lieu de la lui passer dans les talons, et l'extrémité de cette corde fut mise aux mains d'une des pénitentes les plus exaltées de l'abbé Ledru. Cette pénitente s'appelait *la Grenadier*. Il est inutile de dire que, pareil au nom de l'abbé Ledru, celui de sa pénitente ressortait des qualités physiques et morales de la virago.

Chacun emplit ses poches de pierres, afin d'être prêt à l'attaque comme à la défense, et l'on s'achemina vers Chartres, faisant escorte au patient, lequel marchait au martyre avec une répugnance visible.

Il y a une demi-lieue de Lèves à Chartres; cette demi-lieue fut pour le pauvre prêtre une véritable voie douloureuse.

Les Lévois avaient parfaitement calculé ce qu'ils faisaient en confiant le bout de la corde à la Grenadier. Quand les sauvages des Florides veulent infliger à quelqu'un de leurs prisonniers de suprêmes douleurs, ils confient le soin de son supplice aux femmes et aux enfants.

En arrivant à Chartres, les vainqueurs ne trouvèrent point la résistance à laquelle ils s'attendaient; mais, en échange, ils en trouvèrent une à laquelle ils ne s'attendaient pas : on ne vit ni préfet, ni général, ni chef de gendarmerie, ni procureur du roi, ni substituts, ni juges; mais quelques philanthropes vinrent au-devant des Lévois, et leur firent entendre ce qu'à la fin du dernier siècle on appelait le langage de la raison :

Ce n'était pas la faute du pauvre prêtre s'il avait été désigné par l'évêque pour remplacer l'abbé Ledru; il ignorait la vénération dont celui-ci était l'objet de la part de ses paroissiens; il n'était ni plus ni moins coupable que son prédécesseur l'abbé Duval; et, quand l'un avait abordé un troupeau de moutons, pourquoi l'autre serait-il tombé dans une bande de tigres?... C'était la faute de l'évêque, qui avait tout d'abord et brutalement destitué l'abbé Ledru, et qui avait eu l'audace de lui nommer un premier, puis un second successeur!

A ce discours plein de raison, les écailles tombèrent des yeux des habitants de Lèves, et, comme saint Paul, ils commencèrent à voir les choses sous leur véritable jour.

Le résultat de ce retour à la lumière fut qu'on dénoua la corde, et qu'on lâcha l'abbé Dallier en lui faisant toute sorte d'excuses. Seulement, on décida à l'unanimité que, puisqu'on avait une corde toute préparée, il fallait aller pendre l'évêque.

Quand on a de si bonnes idées, il faut se hâter de les mettre à exécution. On se dirigea donc rapidement vers la splendide demeure de M. Clausel de Montals.

Mais, quelque diligence qu'eussent faite les justiciers, M. Clausel de Montals avait fait plus grande diligence encore; si bien que, lorsque les pendeurs arrivèrent à l'évêché, ils n'y trouvèrent plus celui qu'ils venaient y pendre : monseigneur l'évêque était parti, et il avait eu grandement raison de le faire !

On sait comment cela se passe en pareille circonstance : les choses payent pour les hommes. L'évêché paya pour l'évêque.

C'était l'époque des sacriléges; le sac de l'archevêché de Paris avait mis à la mode la destruction des maisons saintes. On cassa les vitres des fenêtres et les glaces des cheminées; on déchira les rideaux, et on les transforma en bannières. Enfin, on arriva à la salle de billard, on s'escrima avec les queues, et l'on se jeta les billes à la tête, tandis qu'un tailleur coupait proprement le drap du billard, qu'il roulait en ballot et mettait sous son bras. Trois ou quatre jours après, il s'en était fait un habit, un gilet et une culotte, et se promenait dans les rues de Lèves, aux grandes acclamations de ses concitoyens, tout vêtu de drap vert, comme un archer du comté de Lincoln!

Cependant, la vie que les Lévois menaient à l'évêché était trop joyeuse pour durer longtemps; l'autorité s'en émut; on fit de nouveau sortir les chasseurs de leur caserne, on battit le rappel, et, un certain nombre de gardes nationaux ayant pris les armes, on dirigea les forces combinées sur l'évêché.

L'attaque était trop inattendue pour que les dévastateurs songeassent à faire résistance. Il y eut plus : au lieu de la

savante retraite que l'on eût pu attendre d'hommes qui avaient vaincu ces troupes que l'on est habitué à appeler les premières du monde, on n'assista qu'à une fuite des plus rapides; chacun sauta des fenêtres dans le jardin, escalada les murailles, et regagna Lèves en grand désordre et à travers champs.

Le même soir, toute trace de barricades avait disparu. Le lendemain, chaque habitant de Lèves vaquait à son travail, à son plaisir ou à ses affaires.

Personne ne pensait plus à rien, quand, tout à coup, on vit arriver à Chartres toute une armée venant de Paris, de Versailles et d'Orléans.

Cette armée traînait avec elle vingt pièces d'artillerie. Le général Schramm la commandait. Elle venait rétablir l'ordre.

Depuis quinze jours, l'ordre s'était rétabli tout seul!

N'importe! comme l'ordre avait été troublé, on marcha sur Lèves pour y opérer une razzia.

Le village menacé regarda tranquillement venir cette justice boiteuse; ses onze ou douze cents habitants se tenaient modestement sur leurs portes ou à leurs fenêtres; la paix et l'innocence régnaient de l'orient à l'occident, du sud au septentrion; on eût dit qu'on entrait dans la vallée de Tempé, au temps où Apollon gardait les troupeaux du roi Admète.

Les habitants de Lèves avaient l'air des acteurs de cette pièce — je ne me rappelle plus laquelle — où Odry avait à contre-temps envoyé chercher le commissaire : le commissaire arrivait quand tout le monde était d'accord; de sorte que chacun se demandait, avec le plus profond étonnement : « Qui donc a envoyé chercher un commissaire? Est-ce vous? est-ce vous? est-ce vous?... — Non... J'ai demandé un commissionnaire, répondait Odry, un simple commissionnaire; voilà tout! » et le commissaire s'en allait fort penaud et les mains vides.

Cela se passait ainsi dans la pièce, mais ne devait pas se passer précisément de la même façon à Lèves. Une vingtaine de personnes furent arrêtées. Ces vingt personnes furent di-

visées en deux catégories : les petits coupables et les grands coupables.

Les petits coupables furent déférés à la police correctionnelle; les grands coupables renvoyés devant la cour d'assises.

Il résulta de cette disjonction un fait assez curieux. A cette époque, la police correctionnelle condamnait toujours, tandis que le jury acquittait avec acharnement. Les petits coupables, qui comparaissaient en police correctionnelle, furent condamnés; — les grands coupables, qui comparaissaient devant le jury, furent acquittés.

Le tailleur vêtu de vert faisait partie des grands coupables; il fut offert au jury comme une pièce de conviction vivante. Le jury déclara qu'il n'y avait point que les billards qui eussent le droit d'être habillés en vert, et que, s'il plaisait à un citoyen de s'habiller comme un billard, les opinions politiques étant libres, à plus forte raison les fantaisies somptuaires devaient-elles l'être.

Quant à la question religieuse, elle fut jugée en faveur de l'Église française, et la chose dura autant que dura l'abbé Ledru lui-même, c'est-à-dire quatre ou cinq ans. Pendant cette période de temps, la paroisse de Lèves fut, sans que cela produisît grande sensation en France, détachée du culte général du royaume.

Au bout de ce temps, l'abbé Ledru fit la sottise de se laisser mourir. Je ne sais dans quelle langue et avec quel rit il fut enterré; mais je sais que, le lendemain de sa mort, les Lévois demandèrent un autre desservant à l'évêque, et que l'évêque, bon père pour ces nouveaux enfants prodigues, leur en envoya un.

Le troisième fut reçu avec autant d'honneurs qu'on avait amassé d'ignominies pour recevoir les deux premiers. L'église du culte français fut fermée; l'église du culte romain fut rouverte; le nouveau desservant rentra dans l'ancien presbytère; la Grenadier se constitua sa plus fervente et sa plus humble pénitente, et la langue de Cicéron et de Tacite redevint la langue dominicale des Lévois, rentrés dans le giron de la sainte Église.

Seulement, Barthélemy m'écrivait, il y a quelque temps, qu'il restait à certains esprits faibles un grave scrupule : les enfants baptisés, les adultes mariés, les vieillards enterrés par l'abbé Ledru, pendant son schisme avec Grégoire XVI, étaient-ils bien baptisés, bien mariés, bien enterrés ? Ce n'était rien pour les baptisés, qui pouvaient revenir chercher le baptême d'une main orthodoxe ; ce n'était rien pour les mariés, qui n'avaient qu'à se faire dire une seconde messe, et à repasser sous le poêle, mais c'était énorme pour les morts, qu'on ne savait plus où aller chercher, ni reconnaître les uns des autres. Heureusement, Dieu reconnaîtra bien, lui, ceux que la faiblesse des yeux des hommes ne leur permet pas de reconnaître, et je suis certain qu'il pardonnera aux Lévois leur hérésie momentanée en faveur de leur bonne intention.

Cet événement, et l'adhésion de Casimir Delavigne au culte de la religion française, fut le point culminant de la fortune de l'abbé Châtel, primat des Gaules.

Casimir Delavigne, qui donnait sa sanction à tout nouveau pouvoir ; qui sanctionna le pouvoir de Louis XVIII dans sa pièce intitulée : *Du besoin de s'unir après le départ des étrangers ;* qui sanctionna le pouvoir de Louis-Philippe dans son immortelle ou plutôt dans son éternelle *Parisienne ;* Casimir Delavigne sanctionna le pouvoir du primat des Gaules en traduisant pour lui le *Dies iræ, dies illa*, qui fut chanté par les choristes de l'abbé Châtel lors de la messe que celui-ci dit en français pour le service funèbre de Kosciusko.

L'abbé Châtel avait cela de bon qu'il s'était déclaré franchement pour les peuples contre les rois.

Voici cette pièce, assez peu connue, et qui mérite de l'être davantage. C'est donc dans l'espoir d'accroître sa réputation que nous la mettons sous les yeux de nos lecteurs. Elle fut chantée à l'église française le 23 février 1831 :

Jour de colère, jour de larmes,
Où le sort, qui trahit nos armes,
Arrêta son vol glorieux !

A tes côtés, ombre chérie,
Elle tomba, notre patrie,
Et ta main lui ferma les yeux!

Tu vis, de ses membres livides,
Les rois, comme des loups avides,
S'arracher les lambeaux épars;

Le fer, dégouttant de carnage,
Pour en grossir leur héritage,
De son cadavre fit trois parts.

La Pologne ainsi partagée,
Quel bras humain l'aurait vengée?
Dieu seul pouvait la secourir!

Toi-même, tu la crus sans vie;
Mais, son cœur, c'était Varsovie
Le feu sacré n'y put mourir!

Que ta grande ombre se relève;
Secoue, en reprenant ton glaive,
Le sommeil de l'éternité!

J'entends le signal des batailles,
Et le chant de tes funérailles
Est un hymne de liberté!

Tombez, tombez, voiles funèbres!
La Pologne sort des ténèbres,
Féconde en nouveaux défenseurs!

Par la liberté ranimée,
De sa chaîne elle s'est armée
Pour en frapper ses oppresseurs.

Cette main qu'elle te présente
Sera bientôt libre et sanglante;
Tends-lui la main du haut des cieux!

Descends pour venger ses injures,
Ou pour entourer ses blessures
De ton linceul victorieux,

Si cette France qu'elle appelle,
Trop loin, ne peut vaincre avec elle,
Que Dieu, du moins, soit son appui.

Trop haut, si Dieu ne peut l'entendre,
Eh bien, mourons pour la défendre,
Et nous irons nous plaindre à lui!

Nous ne croyons pas qu'aujourd'hui l'abbé Châtel soit mort; mais, si nous jugeons de sa santé par les toiles d'araignée qui ornent les gonds et la serrure de l'église française, nous ne craindrons pas d'avancer qu'il est bien malade.

FIN DU TOME SEPTIEME

NOTES

NOTE A

AU RÉDACTEUR DU JOURNAL *LA PRESSE*.

Je reçois d'un ami de Béranger la réclamation suivante. Comme quelques autres personnes pourraient avoir pensé ce qu'une seule m'écrit, permettez-moi de répondre, par la voie de votre journal, non-seulement à cette dernière, mais encore à toutes celles qui ne seraient pas suffisamment renseignées sur la signification du mot « philosophe épicurien. »

Voici la lettre du réclamant :

« Passy, près Paris, 5 septembre 1853.

« Monsieur,

» J'ai lu les deux ou trois chapitres de vos *Mémoires* où vous parlez de Béranger, et où vous copiez plusieurs de ses belles et prophétiques chansons. Vous faites l'éloge de ce grand homme de cœur et d'intelligence. C'est bien! cela vous honore : celui qui aime Béranger doit être bon. Cependant, monsieur, vous posez cette question, qui me semble un peu malheureuse pour vous; vous dites : « Maintenant, peut-être » me demandera-t-on comment il se fait que Béranger, républicain, » habite tranquillement avenue de Chateaubriand, n° 5, à Paris, tandis » que Victor Hugo demeure à Marine-Terrace, dans l'île de Jersey. »

» Vous qui appelez M. Béranger votre père, vous devriez savoir ce que tout le monde sait : d'abord, que le modeste grand poëte n'est pas un *philosophe épicurien*, comme il vous plaît de le dire, mais bien un philosophe pénétré du plus profond amour de l'humanité. M. Béranger habite Paris, parce que c'est à Paris, et non ailleurs, qu'il peut remplir son beau rôle de dévouement. Demandez à tous ceux qui souffrent, n'importe à quelle opinion ils appartiennent, si M. Béranger leur a jamais refusé de les aider, de les secourir. Toute la vie de cet homme de bien est employée à rendre service. A son âge, il aurait bien le droit de songer à se reposer; mais, pour lui, obliger, c'est vivre.

» Quand il s'agit de recommander un jeune homme bon et honorable, quand il faut aller voir un prisonnier et lui porter de paternelles consolations, n'importe où il y a du bien à faire, l'homme que vous appelez un *épicurien* ne regarde pas s'il pleut ou s'il neige; il part et rentre, le soir, harassé, mais tout heureux si ses démarches ont réussi; tout triste, tout affligé si elles ont échoué. M. Béranger n'a de la popularité que les épines. C'est là une chose que vous auriez dû savoir, monsieur, puisque vous vous intitulez son fils dans vos *Mémoires* et un peu partout.

» Pardonnez-moi cette lettre, monsieur, et ne doutez pas un moment de mon admiration pour votre beau talent et de ma considération pour votre personne.

» M. DE VALOIS.

» Grande-Rue, 80, à Passy. »

Voici, maintenant, ma réponse :

« Monsieur,

» Vous m'avez — dans une excellente intention, je crois, — écrit une lettre tant soit peu magistrale pour m'apprendre ce que c'est que Béranger, et pour me prouver qu'il ne mérite en rien la qualification de *philosophe épicurien* que je lui donne.

» Hélas! monsieur, j'ai peur d'une chose : c'est qu'en connaissant très-bien Béranger, vous ne connaissiez très-mal Épicure!

» Cela me paraît fort compréhensible : Béranger habitait Passy en l'an de Notre-Seigneur 1848, tandis qu'Épicure habitait Athènes en l'an du monde 3683. Vous avez connu personnellement Béranger, et je répondrais que vous ne vous êtes jamais donné la peine de lire un seul des trois cents volumes que, au dire de Diogène Laërce, avait laissés le fils de Néoclès et de Chérestrate.

» Non, vous avez, dans votre bibliothèque, un dictionnaire de l'Académie; vous avez pris ce dictionnaire de l'Académie; vous y avez cherché le mot ÉPICURIEN, et vous avez lu la définition suivante, que le vocabulaire donne de ce mot :

« ÉPICURIEN, sectateur d'Épicure. Il signifie, par extension, *un vo-*
» *luptueux, un homme qui ne songe qu'à son plaisir.* »

» D'abord, monsieur, vous auriez dû songer, vous, que je ne suis pas de l'Académie, et qu'il n'est point généreux de me battre avec des armes que je n'ai ni forgées ni contribué à forger.

» Il en résulte que je ne me crois pas obligé d'accepter sans discus-

sion vos reproches, et de recevoir sans examen la définition de MM. les Quarante.

» Hélas ! moi, monsieur, j'ai lu — mon métier de romancier français m'y force — non-seulement les *Fragments d'Épicure*, publiés à Leipzig en 1813, avec la version latine de Schneider, mais aussi le corps d'ouvrage publié par Gassendi, et renfermant tout ce qui concerne la vie et la doctrine de l'illustre philosophe athénien; mais aussi la *Morale d'Épicure*, petit in-8° publié en 1758 par l'abbé Batteux.

» En outre, je possède une excellente traduction de Diogène Laërce, lequel, vivant sous les empereurs Septime et Caracalla, c'est-à-dire seize cent quatre-vingts ans avant nous, et quatre cents ans après Épicure, devait naturellement mieux connaître celui-ci que vous et moi ne le connaissons.

» Je sais bien, monsieur, que Timon dit de lui :

« Vint, enfin, de Samos, le dernier des physiciens; un maître d'école, » un effronté, et le plus misérable des hommes! »

» Mais Timon le *syllographe*, — ne pas confondre avec Timon le *misanthrope*, qui, vivant cent ans avant Épicure, ne put le connaître; — Timon le *syllographe* était un poëte et un philosophe satirique; il ne faut donc pas, si l'on veut juger sainement Épicure, s'en rapporter à Timon le satirique.

» Je sais bien, monsieur, que Diotime le stoïcien le voulut faire passer pour un voluptueux, et publia, sous le nom même du philosophe qui fait l'objet de notre discussion, cinquante lettres pleines de lasciveté, et une douzaine de billets que vous diriez être sortis du boudoir de M. le marquis de Sade.

» Mais il est prouvé, aujourd'hui, que les billets étaient de Chrysippe, et que les lettres étaient de Diotime lui-même.

» Je sais bien, monsieur, que Denys d'Halicarnase a dit qu'Épicure et sa mère allaient purgeant les maisons par la force de certaines paroles; que le jeune philosophe accompagnait son père, qui montrait à lire à vil prix aux enfants; qu'un de ses frères — Épicure avait deux frères — faisait l'amour pour exister, et que lui-même demeurait avec une courtisane nommée Léontie.

» Mais vous connaissez Denys d'Halicarnasse, monsieur : c'était un romancier bien plus qu'un historien; ayant inventé beaucoup de choses sur Rome, il a bien pu en inventer quelques-unes sur Épicure. D'ailleurs, je ne vois pas qu'il y eût grand mal au pauvre petit philosophe en herbe d'accompagner sa mère, *qui purgeait les maisons avec des paroles, et son père, qui apprenait à lire à vil prix aux enfants.*

» Je voudrais fort que tous nos enfants apprissent à lire, et plus le prix que les précepteurs mettraient à leurs leçons serait vil, plus je les en estimerais, — en attendant que le gouvernement nous donnât des maîtres qui leur apprissent à lire pour rien! Quant à cette accusation qu'Épicure *demeurait avec une courtisane nommée Léontie*, il me semble que Béranger nous a dit quelque part qu'il a connu très-intimemen deux grisettes parisiennes, l'une nommée Lisette, l'autre Frétillon; supposez que deux grisettes de Paris fassent l'équivalent d'une courtisane d'Athènes, et l'auteur des *Deux Sœurs de charité* et du *Dieu des bonnes gens* n'aura rien à reprocher, ni vous non plus, monsieur, à l'auteur des trente-sept livres de *la Nature*.

» Je sais bien, monsieur, que Timocrate accuse notre philosophe de n'être pas bon citoyen, et lui reproche d'avoir eu une complaisance indigne et lâche pour Mytras, lieutenant de Lysimachus; je sais bien encore qu'Épictète dit que sa manière de parler était efféminée et sans pudeur; je sais bien, enfin, que l'auteur du livre de *la Joie* dit qu'il vomissait deux fois par jour parce qu'il mangeait trop.

» Mais, monsieur, l'antiquité, vous ne l'ignorez pas, était fort cancanière, et il me semble que Diogène Laërce répond victorieusement à tous ces méchants propos par des faits.

» Ceux qui lui font ces reproches, « dit le biographe d'Épicure » n'ont » agi, sans doute, que par excès de folie.

» Ce grand homme a de fameux témoins de son équité et de sa re- » connaissance; l'excellence de son naturel lui a toujours fait rendre » justice à tout le monde. Sa patrie consacra cette vérité par les sta- » tues qu'elle dressa pour éterniser sa mémoire; son nom fut célébré » par ses amis, — dont le nombre était si grand, que les villes qu'il » parcourait ne pouvaient les contenir, — aussi bien que par les disci- » ples qui s'attachèrent à lui à cause du charme de sa doctrine, la- » quelle avait, pour ainsi dire, la douceur des sirènes. *Il n'y eut,* » ajoute le biographe, « *que le seul Métrodore de Stratonice, qui, presque acca-* » *blé par l'excès de ses bontés, suivit le parti de Carnéade!* »

» Diogène Laërce continue, et moi avec lui :

« Sa vertu fut marquée en d'illustres caractères par *la reconnais-* » *sance et la piété qu'il eut envers ses parents*, et par la douceur avec » laquelle il traita ses esclaves; témoin son testament, où il donna la » liberté à ceux qui avaient cultivé la philosophie avec lui, et parti- » culièrement au fameux Mus.

» Cette même vertu fut, enfin, généralement connue par la bonté de

» son naturel, *qui lui fit donner universellement à tout le monde des* » *marques d'honnêteté et de bienveillance*; sa piété envers les dieux et » *son amour pour sa patrie* ne se démentirent pas un seul instant jus- » qu'à la fin de ses jours. *Ce philosophe eut, en outre, une modestie si* » *extraordinaire, qu'il ne voulut jamais se mêler d'aucune charge de la* » *République.*

» Il est encore certain que, *malgré les troubles qui affligèrent la Grèce,* » *il y passa toute sa vie,* excepté deux ou trois voyages qu'il fit sur les » confins de l'Ionie, *pour visiter ses amis,* qui s'assemblaient de tous » côtés, *afin de venir vivre avec lui dans un jardin qu'il avait acheté au* » *prix de quatre-vingts mines.* »

» En vérité, monsieur, dites-moi si, en faisant la part des époques, ce portrait d'Épicure ne convient pas de toutes façons à notre cher Béranger?

» N'est-ce pas, en effet, de Béranger que l'on peut dire que *son bon naturel lui a toujours fait rendre justice à tout le monde;* que *le nombre de ses amis est si grand, que les villes ne peuvent les contenir;* que *le charme de sa doctrine a la douceur de la voix des sirènes;* que *sa vertu fut marquée en d'illustres caractères par la reconnaissance et la piété qu'il eut envers ses parents;* que *son amour pour sa patrie ne se démentit pas un instant jusqu'à la fin de ses jours,* et qu'enfin, *il fut d'une modestie si extraordinaire, qu'il ne voulut jamais occuper une charge dans la République?*

» En outre, ce fameux jardin qu'Épicure avait acheté quatre-vingts mines, et où il recevait ses amis, ne ressemble-t-il pas fort à cette retraite de Passy et à cette avenue Chateaubriand où tout ce qu'il y a de bon, de grand, de généreux, a visité et visite encore le fils du tailleur et le filleul de la fée?

» Maintenant, monsieur, passons à ce malencontreux reproche de volupté, d'égoïsme et de gourmandise qu'on a fait à Épicure, et qui cause votre vertueuse indignation contre moi et contre tous ceux qui, d'après moi, pourraient tenir Béranger pour un *philosophe épicurien.*

» Vous allez voir, monsieur, que ce reproche n'est pas mieux fondé que celui qu'on me fait, à moi qui n'ai peut-être pas bu dans ma vie quatre bouteilles de vin de Champagne, et qui n'ai jamais pu fumer un seul cigare sans être vingt-quatre heures malade, de ne savoir travailler qu'au milieu de la fumée de tabac, des bouteilles débouchées et des verres vides!

» Un demi-setier de vin, » dit Dioclès dans son livre de *l'Incursion,*

« suffisait aux épicuriens, et *leur breuvage ordinaire n'était que de* » *l'eau.* »

» Le témoignage de Diocles ne vous suffit-il pas? Soit! Prenez, parmi les Épitres d'Épicure lui-même, une lettre adressée à un de ses amis, et voyez ce qu'il dit à son ami :

« Quoique je me tienne pour *satisfait d'avoir de l'eau et du pain bis,* » envoyez-moi *un peu de fromage cythridien, afin que je puisse faire un* » *repas plus excellent,* quand l'envie m'en prendra. »

« Dites-moi, monsieur, cette sobriété du philosophe athénien ne ressemble-t-elle pas beaucoup à celle du chansonnier *que j'appelle mon père,* et qui veut bien, dans une lettre que je reçois de lui en même temps que la vôtre, m'appeler son fils?

» Après tout cela, et pour corroborer ce que j'ai eu l'honneur de vous dire sur ce pauvre Épicure, — si calomnié, comme vous voyez, par Timon, par Diotime, par Denys d'Halicarnase, par Timocrate, par Épictète, par le dictionnaire de l'Académie, et même par vous! — laissez-moi vous citer deux ou trois des maximes qui faisaient le fond de sa philosophie, et vous serez forcé d'avouer qu'elles sont moins désolantes que celles de la Rochefoucauld.

V

« Il est impossible de vivre agréablement sans la prudence, sans » l'honnêteté et sans la justice. La vie de celui qui pratique l'excellence » de ces vertus se passe toujours dans le plaisir; de sorte que l'homme » qui est assez malheureux pour n'être ni honnête, ni prudent, ni juste, » est privé de ce qui peut faire la félicité de la vie. »

XVI

« Le sage ne peut et ne doit jamais avoir qu'une fortune très-mé- » diocre; mais, s'il n'est pas considérable par les biens qui dépendent » d'elle, l'élévation de son esprit et l'excellence de ses conseils le met- » tent au-dessus des autres. »

XVII

« Le juste est celui qui vit sans trouble et sans désordre; l'injuste, » au contraire, est toujours dans l'agitation. ».

XXIX

« Entre toutes les choses que la sagesse nous donne pour vivre heu- » reusement, il n'y en a point de si précieuse qu'un véritable ami :

» c'est un des biens qui nous procurent le plus de joie dans la médiocrité! »

» Je regrette, monsieur, de ne pouvoir pousser plus loin les citations; mais je tiens à deux choses : la première, à vous répondre poste pour poste, et la seconde, en vous répondant poste pour poste, à vous prouver que, lorsque j'applique une épithète quelconque à un homme de la valeur de Béranger, c'est que j'ai la conviction, non-seulement instinctive, mais encore raisonnée, que cette épithète lui convient.

» J'espère donc que vous aurez l'obligeance d'écrire sur votre dictionnaire de l'Académie, en marge de la très-fausse définition donnée par la docte assemblée du mot ÉPICURIEN, ces mots, qui lui serviront de correctif :

« Sectateur d'Épicure, c'est-à-dire philosophe professant qu'un ami » est le premier des biens que puisse nous accorder le ciel; que la médiocrité de la fortune est une des conditions de la sagesse; que la sobriété est la base la plus solide de la santé, et qu'enfin il est impossible de vivre, non-seulement honnêtement, mais encore agréablement, ici-bas, sans la prudence, l'honnêteté et la justice. — NOTA. » Les épicuriens ne buvaient qu'un setier de vin par jour, et, le reste » du temps, se désaltéraient avec de l'eau pure. Épicure, les jours de » gala, mangeait sur son pain, — que, les autres jours, il mangeait sec, » — un peu de fromage cythridien. »

» Et, ce faisant, monsieur, vous serez arrivé à avoir vous-même et vous contribuerez à donner aux autres une idée un peu plus exacte de l'illustre philosophe dont j'ai eu, à votre avis, le malheur de dire que notre grand chansonnier était le disciple.

» Il me reste, en terminant, à vous remercier, monsieur, de votre lettre, qui, malgré l'acrimonie de certaines phrases, me paraît, au fond, inspirée par un bon sentiment.

» Veuillez agréer mes salutations empressées.

» ALEX. DUMAS.

» Bruxelles, 7 septembre 1853. »

NOTE B

Les premiers volumes de mes Mémoires étaient en cours de publication dans le journal *la Presse*, et des personnes, probablement peu bienveillantes pour moi, et à coup sûr très-mal informées, avaient dit à Béranger que, dans le chapitre de ces Mémoires qui lui était consacré

et tout près de paraître, je lui reprochais de s'être rallié au nouvel empire. Or, voici la lettre que, sur ces rapports, m'écrivit aussitôt l'illustre chansonnier :

« Paris, 19 août 53.

» J'apprends, mon cher Dumas, que vous vous préparez à publier (dans vos *Mémoires* sans doute) un article où vous me reprochez de m'être fait le partisan du nouvel empire. Qui a pu vous mettre sur mon compte une pareille idée en tête? Vous ne m'en avez rien dit lorsque vous m'avez rencontré. Je suis même sûr que vous n'en croyez rien. Vous voulez seulement vous venger de mes mauvaises plaisanteries par cette espièglerie nouvelle, qui sera chose fort sérieuse pour moi, dont la vie tout entière devrait suffire pour répondre à une pareille accusation.

» Je ne fais pas mystère de mes opinions, tout en respectant la bonne foi dans les opinions opposées. Au reste, la politique vous a toujours fort peu occupé : n'en parlons pas ici. Mais ce que vous eussiez dû vous dire en formulant le jugement que vous portez sur moi, d'après je ne sais quelles dépositions, c'est qu'à Paris je manquerais de liberté pour repousser l'accusation, moi qui vis loin du journalisme. Je viens donc exiger de vous que vous me fassiez faire place au barreau.

» Si votre article paraît dans *la Presse*, où je n'ai aucune relation, j'aurai besoin que ma réponse se trouve dans le même journal. Obtenez-moi donc de M. de Girardin, que je connais trop peu pour ne pas me faire appuyer auprès de lui, l'assurance qu'il voudra bien faire insérer quinze ou vingt lignes dans un des numéros qui suivront le vôtre. Je promets, bien entendu, de me tenir dans les termes que la censure ne peut incriminer, ce qui ne sera pas chose facile. Au reste, M. de Girardin sera juge, et je connais assez son esprit pour compter sur ses bons conseils.

» J'ai aujourd'hui plus de soixante-treize ans. C'est un peu dur d'être obligé de venir, à cet âge, se faire donner un certificat de bonne vie et mœurs. Vous le voulez. Répondez-moi le plus tôt possible, et pardonnez-moi d'avoir pris mon papier à l'envers.

» BÉRANGER,

» Rue Châteaubriand, 5, à la pension bourgeoise. »

Je m'empressai, bien entendu, de répondre à Béranger qu'avec ou sans mauvaise intention, on l'avait induit en erreur; que, depuis le 2 décembre, certaines gens m'avaient bien voulu souffler des calomnies à son endroit, mais que je les avais méprisées, et que, dans le chapitre de mes Mémoires qui lui était consacré, je ne faisais qu'exprimer l'ad-

miration que m'inspirait son talent et son caractère; qu'au surplus, j'allais prier le secrétaire de *la Presse*, M. Nefftzer, de lui communiquer les épreuves du chapitre en question, sur lequel je lui donnais carte blanche, jugeât-il à propos de le supprimer tout entier.

Il m'écrivit alors ce qui suit :

« Mon cher fils, je me suis mal exprimé ou vous m'avez mal compris. Je ne demande le sacrifice de rien de ce que peut contenir votre article. Je n'en veux pas même recevoir communication. Mais, quand il aura paru, si je juge utile d'y répondre, je désire que M. de Girardin m'en accorde la facilité dans son journal. La faveur que je sollicitais de votre crédit se réduit à cela, et je vous remercie de me la faire espérer, pour en user si bon me semble.

» Vous concevez qu'il m'en coûte d'occuper encore le public de moi, et que je ne veux pas me laisser remettre en scène par ceux qui n'ont pas cru devoir protester à la Chambre et dans les journaux lorsque j'ai été déclaré *citoyen indigne* et privé de tout droit politique. Le mieux, d'après cela, est de rester dans le coin où l'on m'a repoussé, et où, du reste, j'ai passé toute ma vie.

» En bon fils, arrangez-vous donc pour ne pas me forcer d'en sortir. Vous le ferez, si vos témoignages d'attachement sont aussi sincères que je me plais à le croire. Ne m'envoyez donc pas M. Nefftzer, parce que je ne veux pas jeter les yeux sur les épreuves de votre article, quelques remercîments que je vous doive pour le bien que, dites-vous, il contient sur mon compte.

» On m'avait dit, hier, que vous étiez à Paris. Tout souffrant que je suis, j'ai couru chez votre fils chercher votre adresse. Il était absent. Je lui ai laissé un mot. Sans doute, on s'était trompé en m'assurant votre présence à Paris.

» Aujourd'hui, j'ai trouvé votre lettre, à ma rentrée pour dîner. Je crains que ma réponse ne puisse partir que demain.

» Tout à vous.

» BÉRANGER.

» 21 août 53. »

La Presse publia donc mes feuilletons tels quels, ce qui me valut cette troisième et charmante lettre du noble vieillard :

« Cher fils, je ne sais comment vous vous y êtes pris; mais il ne me reste à vous faire que force compliments pour ce qu'il y a d'esprit dans les articles que j'ai lus, et plus encore, à vous faire des remercîments pour les fleurs et même les lauriers dont vous voulez bien parer ma tête chauve; parure dont mon scepticisme ne peut s'empêcher de rire.

» Ce que je craignais, c'était, à soixante-quatorze ans, d'être obligé de mettre encore le nez à la fenêtre; ce que, certes, je n'aurais pas manqué de faire, car mon besoin de repos n'aurait pu m'empêcher de rectifier les idées que vous avaient soufflées sur mon compte des gens que je ne devine pas, et qui ignorent, sans doute, qu'il y a plus de cinquante ans, si j'ai signé pour le consulat à vie, je n'ai pas signé pour l'Empire. Si la politique a pu, depuis, modifier un peu mes idées, elle n'a jamais eu le pouvoir de changer mes principes, ainsi que le prouvent mes petits vers.

» Ce que je n'ai pas voulu vous dire d'abord, parce que cette considération était de nature à vous toucher trop, je vais vous l'avouer aujourd'hui.

» J'ai conservé plusieurs relations parmi les gens arrivés ou restés au pouvoir; ces relations me procurent l'avantage de rendre quelques services à ceux qu'oppriment la politique ou la misère. Bien qu'à Paris mes opinions soient mieux connues qu'à Bruxelles, ces puissances administratives se montrent accueillantes pour moi. Mais, si j'avais écrit quelques lignes qui eussent fait scandale, ces personnes n'eussent plus osé me rendre même mon salut; du moins, je devrais le craindre.

» Laissez-moi mon métier de solliciteur, le seul qui puisse encore utiliser la fin de ma vie, autant que ma popularité le permettra; car c'est un devoir pour moi que de prouver à ceux qui me l'ont faite que j'ai su apprécier les obligations qu'elle m'impose, même quand elle sera tout à fait disparue, ce qui, sans doute, ne peut tarder.

» D'après cette explication, vous concevez, enfant terrible, pourquoi, moi qui ne réponds jamais à ce qu'on écrit sur moi, j'ai dû me préoccuper des articles qu'on annonçait de vous.

» Adieu, mon cher Dumas. L'épicurien de la pension bourgeoise vous fait ses amitiés et vous souhaite tous les succès possibles, surtout aux Français.

» Tout à vous.

» BÉRANGER.

» 4 septembre 53.

» J'ai eu une vive peur, il y a trois jours : on est venu m'annoncer la mort de Victor Hugo. Heureusement que Vacquerie, qui avait à m'envoyer les daguerréotypes de toute la famille et même de la maison, m'a écrit et donné des nouvelles qui sont excellentes.

FIN DES NOTES

TABLE

Pages.

CLXI. — Comment M. Thiers écrit l'histoire. — Les républicains au Palais-Royal. — Premier ministère de Louis-Philippe. — Prudence de Casimir Périer. — Mon plus beau drame. — Lothon et Charras. — Un coup d'épée. — Encore le maître de poste du Bourget. — La Fère. — Le lieutenant-colonel Duriveau. — Lothon et le général la Fayette..... 1

CLXII. — Lettre de Charles X au duc d'Orléans. — Un tour de passe-passe. — Rentrée du duc de Chartres au Palais-Royal. — Bourbons et Valois. — Abdication de Charles X. — Préparatifs de l'expédition de Rambouillet. — Une idée d'Harel. — Les machinistes de l'Odéon. — Dix-neuf personnes dans un fiacre. — Distribution d'armes au Palais-Royal. — Le colonel Jacqueminot..... 27

CLXIII. — Envoi de quatre commissaires à Charles X. — Le général Pajol. — Il est nommé commandant des volontaires parisiens. — Charras s'offre à lui comme aide de camp. — La carte de Seine-et-Oise. — Les espions. — Le loueur de voitures. — Les rations de pain. — D'Arpentigny. — Enlèvement de l'artillerie de Saint-Cyr. — Halte à Cognières. — M. Detours..... 39

CLXIV. — Boyer le Cruel. — Les dix mille rations de pain. — Le général Excelmans et Charras. — Le concierge de la préfecture de Versailles. — M. Aubernon. — Le colonel Poque. — Entrevue de Charles X avec MM. de Schonen, Odilon Barrot et le maréchal Maison. — La famille royale quitte Rambouillet. — Panique. — Les diamants de la couronne. — Retour à Paris... 52

CLXV. — Quelle était l'idée d'Harel. — On me propose de faire *la Parisienne*. — Auguste Barbier. — Mon état moral après les trois jours. — Je deviens solliciteur. — Déjeuner chez le général la Fayette. — Mon entretien avec lui. — Question indiscrète. — Le marquis de Favras. — Une lettre de Monsieur. — Ma commission..... 64

Pages.

CLXVI. — Léon Pillet. — Son uniforme. — Susceptibilité soissonnaise. — Harel revient à la charge avec sa pièce. — Je pars pour la Vendée. — J'obtiens la grâce d'un faux monnayeur condamné aux galères. — Séjour à Meurs. — Le commandant Bourgeois. — Effet désastreux des trois couleurs dans le Bocage. — Nouvelle preuve qu'un bienfait n'est jamais perdu..... 74

CLXVII. — Avis aux chasseurs parisiens. — Clisson. — Le château de M. Lemot. — Mon guide. — La colonne vendéenne. — La bataille de Torfou. — Deux noms omis. — Tiffauges. — Tibulle et la Loire. — Gilles de Laval. — Sa mort édifiante. — Moyen employé pour en graver le souvenir dans la mémoire des enfants..... 89

CLXVIII. — Le Bocage. — Ses chemins creux et ses haies. — Tactique des chouans. — Les chevaux et les cavaliers vendéens. — La Vendée politique. — Le marquis de la Bretèche et ses métayers. — Moyens que je proposais pour prévenir une nouvelle chouannerie. — La pierre qui tremble. — Je quitte la Jarrie. — Adieux à mon guide..... 96

CLXIX. — La révolution nantaise. — Régnier. — Paimbœuf. — Les aubergistes et les voyageurs. — Jacomety. — L'habitant de la Guadeloupe et sa femme. — Chasse aux mouettes et aux goëlands. — Axiome pour la chasse maritime. — Le capitaine de *la Pauline*. — Femme et hirondelle. — Superstition amoureuse. — Appareillage..... 105

CLXX. — Le déjeuner sur le pont. — Saint-Nazaire. — A quoi ne pensent jamais les maris. — Noirmoutiers. — Belle-Ile. — Je quitte les deux Pauline. — L'échelle de cordes. — Le canot. — Un bain complet. — L'auberge de Saint-Nazaire. — Je jette l'argent par les fenêtres. — Une fournée d'habits. — Retour à Paris. 113

CLXXI. — Lettre confidentielle de Louis-Philippe à l'empereur Nicolas. — Réponse du czar. — Ce que pouvait la France après la révolution de juillet. — Louis-Philippe et Ferdinand VII. — Les réfugiés espagnols. — La réaction à l'intérieur. — Grattage des monuments publics. — Protestation..... 122

CLXXII. — Le drame de Saint-Leu. — La bravoure du duc d'Aumale. — Arrestation de MM. Peyronnet, Chantelauze, Guernon-Ranville et Polignac. — Le domestique de madame de Saint-Fargeau. — Thomas et M. de Polignac. — Les ex-ministres à Vincennes. — L'abolition de la peine de mort à la Chambre. — La Fayette. — M. de Kératry. — Salverte. — Mort aux ministres. — Vive Odilon Barrot! et vive Pétion!..... 133

CLXXIII. — Oudard m'annonce que Louis-Philippe désire me voir. — Visite à M. Deviolaine. — Hutin, garde à cheval surnuméraire. — Mon entretien avec le roi sur la Vendée et la politique du juste milieu. — Bixio artilleur. — Il se charge de me faire admettre dans sa batterie. — J'envoie ma démission à Louis-Philippe..... 149

Pages.

CLXXIV. — Première représentation de *la Mère et la Fille*. — Je soupe chez Harel après le spectacle. — Harel m'emprisonne après le souper. — Je suis condamné à huit jours de *Napoléon forcé*. — Le neuvième jour, la pièce est lue aux acteurs, et je suis rendu à la liberté. — Les répétitions. — L'acteur Charlet. — Son histoire avec Nodier..... 161

CLXXV. — Je suis officiellement admis dans l'artillerie de la garde nationale. — *Antony* est mis en répétition au Théâtre-Français. — Mauvais vouloir des comédiens. — Traité entre Hugo et le directeur de la Porte-Saint-Martin. — Confidence et proposition de Firmin. — Les robes de mademoiselle Mars et le lustre neuf. — Je retire *Antony* du Théâtre-Français. — Je vais proposer le rôle d'Adèle à Dorval..... 176

CLXXVI. — Mes conventions avec Dorval. — Je lui lis *Antony*. — Ses impressions. — Elle me fait refaire le dernier acte séance tenante. — La chambre de Merle. — Bocage artiste. — Bocage négociateur. — Lecture à M. Crosnier. — Il s'endort d'un profond sommeil. — La pièce est néanmoins reçue..... 187

CLXXVII. — Organisation de l'artillerie parisienne. — Métamorphose de mon uniforme de garde national à cheval. — Bastide. — Godefroy Cavaignac. — Guinard. — Thomas. — Noms des batteries et de leurs principaux servants. — Je suis convoqué pour enlever la Chambre. — Combien nous nous trouvons au rendez-vous..... 196

CLXXVIII. — Odilon Barrot préfet de la Seine. — Ses soirées. — Sa proclamation au sujet des émeutes. — Dupont (de l'Eure) et Louis-Philippe. — Démission du ministère Molé et Guizot. — Affaire de la forêt de Breteuil. — Ministère Laffitte. — La discrétion de l'enregistrement..... 204

CLXXIX. — Béranger patriote et Béranger républicain..... 214

CLXXX. — Mort de Benjamin Constant. — Quelle avait été sa vie. — Honneurs funèbres qu'on lui décerne. — Ses funérailles. — Loi relative aux récompenses nationales. — Procès des ministres. — Grouvelle et sa sœur. — M. Mérilhou et le néophyte. — Le colonel Lavocat. — La cour des pairs. — Panique. — Fieschi..... 227

CLXXXI. — Les artilleurs au Louvre. — Complot bonapartiste pour nous enlever nos pièces. — Distribution de cartouches par Godefroy Cavaignac. — Les abords du Luxembourg au moment de la condamnation des ministres. — Départ des condamnés pour Vincennes. — Déroute des juges. — La Fayette et l'émeute. — Bastide et le commandant Barré. — Faction avec Prosper Mérimée..... 239

CLXXXII. — Nous sommes cernés dans la cour du Louvre. — Nos munitions nous sont enlevées par surprise — Proclamation des Écoles. — La Chambre vote des remerciments aux Écoles. —

Pages.

Protestation de l'École polytechnique. — Discussion à la Chambre sur le commandement général des gardes nationales. — Démission de la Fayette. — Réponse du roi. — Je suis nommé capitaine en second..... 223

CLXXXIII. — Chodruc-Duclos. — Son portrait — Sa vie à Bordeaux. — Son emprisonnement à Vincennes. — Le maire d'Orgon. — Chodruc-Duclos se fait Diogène. — M. Giraud-Savine. — Pourquoi Nodier vieillissait. — Sibert. — Une leçon de tir. — Mort de Chodruc-Duclos..... 255

CLXXXIV. — Alphonse Rabbe. — Madame cardinal. — Rabbe et l'académie de Marseille. — *Les Massénaires.* — Rabbe en Espagne. — Son retour. — Le journal *le Phocéen.* — Rabbe en prison. — Le fabuliste. — Rabbe vient à Paris. — *La Sœur grise.* — Les résumés historiques. — Le conseil de M. Brézé. — Un homme d'imagination. — Le style Berruyer. — *La Sœur grise* volée. — Adèle — Son dévouement à Rabbe. — Le pain des forts. — *Ultime lettere*..... 262

CLXXXV. — Chéron. — Ses derniers compliments à Harel. — Nécrologie de 1830. — Ma visite officielle du premier jour de l'an. — Un costume à effet. — Lisez *le Moniteur.* — Dissolution de l'artillerie de la garde nationale. — Première représentation de *Napoléon Bonaparte.* — Delaistre. — Frédérick-Lemaître... 282

CLXXXVI. — L'abbé Châtel. — Programme de son église. — Le curé de Lèves et M. Clausel de Montals. — Les Lévois embrassent la religion du primat des Gaules. — La messe en français. — Le curé romain. — Un mort à enterrer..... 290

CLXXXVII. — Bel exemple de tolérance religieuse. — L'abbé Dallier. — Les Circés de Lèves. — Waterloo après Leipzig. — L'abbé Dallier est gardé comme otage. — Les barricades. — Les cailloux de Chartres. — La vigie. — Préparatifs de combat.... 297

CLXXXVIII. — Attaque de la barricade. — Un pendant à Malplaquet. — La Grenadier. — Les philanthropes chartrains. — Sac de l'évêché. — Un habit de fantaisie. — Comment l'ordre se rétablit. — Les petits et les grands coupables. — Mort de l'abbé Ledru. — Scrupules de conscience des anciens schismatiques. — Le *Dies iræ* de Kosciusko..... 302

NOTES..... 311

FIN DE LA TABLE DU TOME SEPTIÈME

POISSY. — TYP. ARDIEU, LEJAY ET CIE.

MES

MÉMOIRES

PAR

ALEXANDRE DUMAS

HUITIÈME SÉRIE

NOUVELLE ÉDITION

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—

1869

Droits de reproduction et de traduction réserves.

MÉMOIRES

DE

ALEXANDRE DUMAS

CLXXXIX

L'abbé de Lamennais. — Sa jeunesse. — Son entrée dans les ordres. — L'Empire jugé par lui. — Casimir Delavigne royaliste. — Deux vers de M. de Lamennais. — Sa vocation littéraire. — *Essai sur l'indifférence en matière de religion.* — Accueil fait à ce livre par l'Église. — L'académie du château de la Chesnaie.

Qu'on nous permette, maintenant, d'aborder un sujet plus grave, et de consacrer ce chapitre — ne fût-ce que pour faire opposition avec ceux qui précèdent — à l'un des plus beaux et des plus grands genies modernes, à l'abbé de Lamennais.

C'était deux mois après la révolution de 1830.

Du fond de la Bretagne, c'est-à-dire du château de la Chesnaie, arrivait un prêtre d'une quarantaine d'années, petit, nerveux, pâle, avec les cheveux en broussailles, le front à pic, la tête serrée aux coins, comme si elle était fermée par ces murailles osseuses qui, selon Gall, abolissent chez l'homme la convoitise, la ruse et l'acquisivité; avec le nez long et dilaté aux ailes, signe de grande intelligence, selon Lavater; enfin, avec le regard incisif et le menton résolu. Tout, dans les traits extérieurs de l'homme décelait une origine celtique.

Cet homme, c'était l'abbé DE LA MENNAIS, dont le nom s'é-

crira de trois façons différentes, comme celui de M. DE LA MARTINE, et indiquera, par les différentes façons dont il s'écrira, les différentes évolutions de son esprit, et les différents progrès de son opinion.

Nous disons de son opinion, et non pas de ses opinions; car, dans ces trois phases, il y a, comme dans les trois manières de Raphaël, non pas un changement de manière, mais un perfectionnement dans la manière.

Au milieu de l'agitation des idées et des paroles, l'austère Breton venait dire au monde un mot auquel on ne s'attendait pas; en effet, M. de la Mennais passait alors pour un des soutiens du *trône* et de l'*autel*.

Le trône venait de tomber, et l'autel tremblait fort sous le mouvement que 1830 avait imprimé aux institutions sociales.

Or, on se trompait sur les intentions du grand écrivain, et, cela, parce que l'on ne voyait en lui que l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, livre étrange où cette virile imagination s'était débattue avec son siècle, et avait lutté avec l'esprit du temps comme Jacob avec l'ange.

On oubliait qu'en 1828, sous le ministère Martignac, le même M. de la Mennais avait jeté dans la discussion un livre qui annonçait un certain revirement intellectuel : *Du progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*.

Dans ce livre, la révolution de 1830 était prédite comme inévitable, et M. de la Mennais appelait de tous ses vœux « l'alliance des catholiques et des libéraux sincères. » Ce livre est donc en quelque sorte le gond sur lequel tourne la porte par laquelle M. de la Mennais passe de sa première phase politique dans la seconde.

M. de la Mennais était né à Saint-Malo, dans la maison contiguë à celle où naquit Chateaubriand, et à quelques pas de celle où naquit Broussais. Ainsi, cette vieille et paisible ville devait nous donner, en moins de quinze ans, Chateaubriand, Broussais, la Mennais, c'est-à-dire la meilleure partie de la poésie, de la science et de la philosophie de la première moitié du XIXe siècle.

Comme Chateaubriand, M. de la Mennais avait passé son

enfance au bord de la mer, écoutant le bruit de l'Océan, suivant les vagues, qui vont se perdre aux horizons infinis, et qui reviennent éternellement se briser contre la falaise comme la vague humaine revient éternellement se briser contre la fatalité. Il conservait, je me le rappelle, — car un coin de mon existence a touché à celle de l'auteur des *Paroles d'un croyant*, — il conservait, dis-je, de ce premier âge de l'enfant, des souvenirs à la fois vifs et lumineux, qu'il rattachait à la nature vaste et sévère de sa chère Bretagne.

— J'entends encore, nous disait-il à un dîner dont les principaux convives étaient lui, l'abbé Lacordaire, M. de Montalembert, Listz et moi, j'entends encore le cri de certains oiseaux de mer qui passaient au-dessus de ma tête *en aboyant*.

Quelques-uns de ces rochers qui regardent en pitié, depuis tant de siècles, mourir à leur pied le flot colère et impuissant, sont peuplés d'antiques légendes. M. de la Mennais a raconté une de ces légendes dans *une Voix de prison :* c'est celle d'une jeune fille qui, surprise par la marée au milieu des récifs, attache ses cheveux aux branches et aux herbes marines pour ne point être entraînée, par le mouvement des vagues, loin de son pays natal.

La jeunesse de M. de la Mennais avait été orageuse et indisciplinée. Il aimait les exercices du corps, la chasse, l'escrime, la course, l'équitation; c'étaient de singulières tendances vers l'état ecclésiastique! Aussi ne fut-ce pas de lui-même et de son propre mouvement, mais poussé par les familles nobles du pays, qu'il entra dans les ordres. De son côté, l'évêque du diocèse, qui distinguait dans le jeune homme une suprême intelligence, un caractère altier, un penchant à la rêverie et à la réflexion, l'attira vers lui par toute sorte de séductions. On lui épargna les épreuves du séminaire, auxquelles son humeur insoumise se serait peut-être refusée; mais, prêtre, M. de la Mennais n'en continua pas moins à monter les chevaux les plus fougueux de la ville, et à faire des armes. On était alors sous l'Empire, régime de gloire et de despotisme, froissant les fibres sensibles du jeune prêtre, esprit farouche, cœur royaliste. La Bretagne se souvenait de ses

princes exilés, et la famille de M. de la Mennais était une de ces familles qui gardent fidèlement le culte du passé ; non que cette famille fût de noblesse ancienne : le chef de la maison était un armateur qui s'était enrichi dans des voyages de long cours, et qui avait été anobli, vers la fin du dernier siècle, pour des services rendus à la ville de Saint-Malo.

L'Empire était tombé, et M. de la Mennais, jetant un coup d'œil sur cette ruine gigantesque, écrivait en 1815 :

« Les guerres d'extermination renaissaient ; le despotisme calculait ses dépenses en hommes, comme on suppute le revenu d'une terre ; on fauchait les générations comme l'herbe, et les peuples, journellement vendus, achetés, échangés, donnés comme de vils troupeaux, ignoraient même souvent de qui ils étaient la propriété, tant une politique monstrueuse multipliait ces indignes transactions ! On mettait les nations entières en circulation comme des pièces de monnaie ! »

Professer ces principes, c'était se tourner naturellement vers la Restauration, cette aurore sans soleil. Il ne faut pas oublier, au reste, qu'alors toute la jeune littérature était prise par cet enivrement des souvenirs monarchiques. Les poëtes sont comme les femmes, — je ne sais même plus qui a dit que les poëtes étaient des femmes : — ils fêtent le malheur heureux. Cet enthousiasme *pour la personne* du roi était partagé à des degrés différents, même par des hommes dont le nom se rattacha plus tard au libéralisme. Dieu sait pourtant si jamais roi fut moins fait que Louis XVIII pour provoquer l'attendrissement et l'idolâtrie ! Cela n'empêchait pas Casimir Delavigne de s'écrier :

Henri, divin Henri, toi qui fus grand et bon,
Qui chassas l'Espagnol, et finis nos misères,
Les partis sont d'accord en prononçant ton nom ;
Henri, de tes enfants fais un peuple de frères !
Ton image déjà semble nous protéger :
Tu renais ! avec toi renaît l'indépendance !

O roi le plus Français dont s'honore la France,
Il est dans ton destin de voir fuir l'étranger!
Et toi, son digne fils, après vingt ans d'orage,
Règne sur des sujets par toi-même ennoblis;
Leurs droits sont consacrés dans ton plus bel ouvrage.
Oui, ce grand monument, affermi d'âge en âge,
Doit couvrir de son ombre et le peuple et les lis.
Il est des opprimés l'asile impérissable,
La terreur du tyran, du ministre coupable,
Le temple de nos libertés!

Que la France prospère en tes mains magnanimes;
Que tes jours soient sereins, tes décrets respectés,
Toi qui proclames ces maximes :
« O rois, pour commander, obéissez aux lois!
Peuple, en obéissant, sois libre sous tes rois! »

Il est vrai que, quinze ans plus tard, l'auteur de *la Semaine de Paris* chantait, presque dans les mêmes vers, l'avénement au trône du roi Louis-Philippe. Voyez plutôt :

O toi, roi citoyen, qu'il presse dans ses bras,
Aux cris d'un peuple entier dont les transports sont justes,
Tu fus mon bienfaiteur... je ne te louerai pas :
Les poëtes des rois sont leurs actes augustes.
Que ton règne te chante, et qu'on dise après nous :
« Monarque, il fut sacré par la raison publique;
Sa force fut la loi; l'honneur, sa politique;
Son droit divin, l'amour de tous! »

Qu'on relise les vers que nous venons de citer, — ceux qui étaient adressés à Louis XVIII, bien entendu, — et l'on verra que Victor Hugo, Lamartine et la Mennais n'ont jamais exprimé leur joie du retour des Bourbons en termes plus caressants que ne le faisait Casimir Delavigne. D'où vient donc que les libéraux d'alors et les conservateurs d'aujourd'hui ont si amèrement reproché aux trois premiers ces gages d'amour à la branche aînée, et qu'ils ont toujours ignoré ou feint d'ignorer l'envers royaliste de l'auteur des *Messéniennes?* Eh! mon

Dieu, c'est que les uns étaient sincères dans leur jeune et aveugle enthousiasme, tandis que l'autre, disons-le, ne l'était pas. On pardonne un mensonge politique, mais on ne pardonne pas un consciencieux retour sur soi-même et sur les folles illusions de la pitié généreuse. Dans la pitié généreuse que l'on portait, alors, à la famille des Bourbons, il y avait une larme pour Marie-Antoinette et une larme pour Louis XVII.

M. de la Mennais hésita un instant sur sa vocation littéraire, ou, du moins, sur la direction qu'il lui donnerait. La solitude dans laquelle il avait vécu, au bord de la mer, avait peuplé son âme de rêves flottants comme ces beaux nuages qu'il avait si souvent suivis des yeux dans les profondeurs du ciel. Peu s'en fallut qu'il n'écrivît des romans et des œuvres d'imagination; il lui arriva même de faire des vers que, bien entendu, il ne publia jamais.

En voici deux qui entraient, autant que je puis me le rappeler, dans le portrait de la théologie scolastique :

> Elle avait deux grands yeux stupidement ouverts,
> Dont l'un ne voyait pas ou voyait de travers!

M. de la Mennais devint donc écrivain religieux et philosophe plutôt par état que par inclination. Son goût, nous assurait-il dans ses heures d'épanchement, dont nous avons gardé un souvenir de respect et de fierté, son goût l'aurait entraîné de préférence vers la poésie en prose, que Bernardin de Saint-Pierre avait mise à la mode dans *Paul et Virginie*, et Chateaubriand dans *René*.

Il se recueillit pourtant, et, d'un doigt que dirigeait l'implacable génie de l'observateur, il toucha la plaie de son siècle : l'indifférence en matière de religion. Certes, le cri poussé par ce sombre oiseau des tempêtes : « Les dieux s'en vont! les dieux s'en vont! » avait, alors, lieu de surprendre les dévots et les hommes d'État; les églises n'étaient-elles pas remplies de missions, et les grands chemins couverts de missionnaires? N'y avait-il pas la croix de Migné, les miracles du

prince de Hohenlohe, les apparitions et les extases de Martin (de Gallardon) et autres? Que venait donc dire cet homme?

M. de la Mennais prit pour épigraphe de son livre ces mots de la Bible : *Impius, cum in profundum venerit, contemnit.* Le DÉDAIN, tel était, selon lui, le signe auquel il reconnaissait le déclin du sentiment religieux. Le XVII^e^ siècle croyait, le XVIII^e^ niait, le XIX^e^ doutait.

Le succès du livre fut immense. La France, agitée de si grands et si tumultueux problèmes; cette Babel où tant de voix parlaient en même temps toutes les langues; la France de l'Empire, de la Restauration, du carbonarisme, du libéralisme, du républicanisme, se tut devant la parole grave et inspirée de cet inconnu; *et siluit terra in conspectu ejus!* Cette voix venait du désert; qui avait vu, qui connaissait cet homme? Il tombait de la région des aigles; son nom se plaça sur toutes les bouches à côté du nom de Bossuet. L'*Essai sur l'indifférence* fut peu lu, mais beaucoup admiré; les poëtes — il n'y a guère que ceux-là qui lisent — y reconnurent une imagination forte, parfois alarmée, qui, dans ses énergies et ses erreurs, étreignait le cadavre des croyances, et le secouait rudement, espérant, mais en vain, lui redonner la vie.

De tous les prosateurs, celui que l'abbé de la Mennais affectionnait le plus, c'était Tacite; de tous les poëtes, celui qu'il relisait le plus souvent, c'était Dante; de tous les livres, celui qu'il savait par cœur, c'était la Bible.

Sans doute va-t-on croire, maintenant, que cette citadelle, destinée à couvrir les côtés faibles du catholicisme, l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, fut vue d'un œil favorable par le clergé français; point! Tout au contraire, un cri partit des entrailles de l'Église, non pas un cri de joie ou d'admiration, mais un cri d'épouvante.

Le génie de l'homme effrayait; la religion n'était plus habituée à avoir des Origène, des Tertullien et des Bossuet pour la défendre; elle craignit d'être soutenue par un tel soutien, et peu à peu le frisson de sa peur courut jusqu'à Rome; le livre fut tout près d'être mis à l'index. Ces ombrages étaient motivés par la nature des arguments dont l'auteur s'était

servi, et à l'aide desquels il avait repoussé les coups des philosophes; au vieil édifice de l'orthodoxie, dont l'abbé de la Mennais entrevoyait, à travers les ténèbres, les causes de ruine, il avait voulu donner pour fondement ou plutôt pour étai le suffrage universel, ou, comme il le disait lui-même, le sens commun; de là d'incroyables efforts dans le vide pour prouver que le catholicisme était et avait toujours été la religion de l'humanité.

Dans les séminaires, l'abbé de la Mennais fit école, mais cette école était suspecte; on interdisait aux jeunes gens la lecture d'un ouvrage qui, dans le monde, semblait l'œuvre d'un dieu égaré voulant nier à l'homme le droit de penser. Jamais suicide ne fut plus héroïque, jamais l'intelligence ne mit tant de hardiesse et de logique à se détruire elle-même. Au fond, et à son point de vue, l'abbé de la Mennais avait cependant raison : si vous croyez à une Église infaillible, crevez courageusement les yeux de votre intelligence, éteignez la lumière de votre âme, et, vous étant fait aveugle volontaire, laissez-vous conduire par la main.

Mais, si haut que se place une intelligence solitaire, elle est bien vite atteinte par le mouvement de son siècle.

Il y a deux ou trois ans, un aéronaute de mes amis, Petin, m'annonçait sérieusement de vive voix, et annonçait au monde par l'organe des journaux, qu'il venait de résoudre le grand problème de la navigation aérienne.

Il raisonnait ainsi :

Le terre tourne; — *e pur si muove!* — dans ce mouvement de rotation sur elle-même, elle présente successivement tous les points de sa surface déserte ou habitée. Or, quelqu'un qui s'élèverait jusqu'aux dernières couches de l'air ambiant, et qui trouverait le moyen de s'y fixer, descendrait en ballon sur la ville du globe où il lui plairait de toucher terre; il n'aurait qu'à attendre que cette ville passât sous ses pieds; il irait de la sorte aux antipodes en douze heures, et, cela, sans fatigue aucune, puisqu'il ne bougerait pas de sa place, et que ce serait la terre qui marcherait pour lui.

Ce calcul n'avait qu'un tort : il était faux. La terre, dans

son vaste mouvement, entraîne avec elle les dernières molécules de son atmosphère agitée. Il en est de même des grands esprits qui visent à l'immobilité; sans qu'ils s'en aperçoivent, au moment même où ils croient avoir jeté l'ancre dans l'infini, ils se réveillent emportés malgré eux par l'irrésistible mouvement de leur siècle.

Le libéralisme, dont l'atmosphère d'alors était chargée, emporta l'abbé de la Mennais, cette raison superbe, opiniâtre et solitaire. On était aux environs de 1828. Tout en combattant l'école doctrinaire, pour laquelle il montrait un mépris peu ou point déguisé, M. de la Mennais cherchait à unir les besoins de la foi avec les nécessités du progrès; dans cette vue, il avait installé à son château de la Chesnaie une pépinière de jeunes gens auxquels il inculquait ses idées religieuses. La Chesnaie était un de ces vieux châteaux de Bretagne ombragés par des chênes robustes et centenaires, philosophes de la nature qui rêvent, en murmurant, aux vicissitudes de l'homme, dont ils sont les impassibles témoins. Là, ce prêtre, que tourmentait déjà l'esprit nouveau, élevait et entretenait des disciples qui tenaient de près ou de loin à l'Église; parmi eux étaient l'abbé Gerbet, Cyprien Robert, aujourd'hui professeur de littérature slave au collége de France, et quelques autres. Le travail — un travail réglé, persévérant, — habitait ces vieux murs, que les vents de la mer fouettaient ou démantelaient. Cette nouvelle académie de Pythagore cherchait la science du siècle pour la combattre; mais, à chaque rayon nouveau, elle reculait éclairée, et, en reculant, elle rendait les armes à l'ennemi.

L'ennemi, c'était la pensée humaine.

CXC

Fondation de *l'Avenir*. — L'abbé Lacordaire. — M. Charles de Montalembert. — Son article sur le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois. — *L'Avenir* et la littérature nouvelle. — Ma première entrevue avec M. de Lamennais. — Procès de *l'Avenir*. — MM. de Montalembert et Lacordaire maîtres d'école. — Leur procès en cour des pairs. — Prise de Varsovie. — Réponse de quatre poëtes à un mot d'un homme d'État.

La révolution de 1830 vint surprendre M. de la Mennais et son école dans ces dispositions vagues et inquiètes. Déjà son cœur, apte à comprendre surtout ce qui est grand et généreux, s'était désaffectionné du culte royaliste; déjà l'homme, poëte et philosophe, regimbait sous la robe du prêtre. Le siècle, qui venait de consacrer et de glorifier son génie, reprochait tout bas à ce génie de résister à la voix du progrès. Indocile nature, tête de fer, raison solitaire et escarpée, l'abbé de la Mennais était par tempérament un homme de liberté.

1830 sonna.

Assis sur les ruines de cet événement, qui venait d'engloutir une dynastie, et d'agiter l'Église de la même tempête et du même naufrage où cette dynastie avait sombré, les philosophes de la Chesnaie tinrent conseil entre eux; ils se dirent que l'opposition contre le clergé, dont le libéralisme était animé depuis 1815, tenait à l'éclatante protection qui avait couvert les prêtres catholiques, en face de l'instabilité des pouvoirs, en face du flot grondant de la Révolution; ils se demandèrent s'il n'y aurait pas profit pour l'immuable Église à se séparer de tous les États chancelants.

Ainsi posée, la question fut vite résolue. L'abbé de la Mennais crut le moment arrivé de se mêler directement et personnellement à la lutte. Les bases d'un journal furent arrêtées; il partit.

Deux hommes entrèrent avec lui dans cette combinaison de

publicité : ce furent l'abbé Lacordaire et le comte Charles de Montalembert.

L'abbé Lacordaire était, à cette époque, où j'eus l'honneur de me trouver en communication de principes religieux et politiques avec lui, un jeune prêtre qui avait passé du barreau de Paris au séminaire de Saint-Sulpice. Il avait fait, après son stage, trois mortelles années de théologie; il sortait de là plein d'idées entrevues et d'instincts tumultueux.

Acre, perçant, subtil, voilà pour son esprit; des yeux noirs pleins de feu, des traits délicats et mobiles, pâle d'une pâleur cénobitique et maladive; des contours secs, maigres, vigoureusement dessinés, voilà pour la figure. Attiré par le rayonnement de l'abbé de la Mennais, il entra dans toutes ses vues politiques; lui aussi aspirait, sous le mors de la chair, à la liberté de l'esprit; prêtre, la protection de l'État lui pesait. Il mit sa main dans celle du maître, et le pacte fut conclu.

Le comte de Montalembert, de son côté, était alors un tout jeune homme blond, au visage de jeune fille et aux joues légèrement colorées; myope, il regardait à travers son lorgnon, et à une courte distance, les personnes qui lui parlaient; timide et rougissant, il plaisait fort à l'abbé de la Mennais, qui se sentait attiré vers lui par une sorte de sympathie paternelle. Au reste, le comte Charles de Montalembert appartenait à une famille dont l'attachement à la cause de la branche aînée des Bourbons était connu; mais il déclara très-haut qu'il mettait dans son cœur la France avant une dynastie, et la liberté avant une couronne.

Autour de ces trois hommes, l'un déjà illustre, les autres encore inconnus, se groupèrent des ecclésiastiques et des jeunes gens de talent qui, dans leur foi naïve, voulaient associer la majesté des traditions religieuses à la grandeur des idées révolutionnaires. Que cette alliance fût impossible, c'est ce que démontra le temps, ce grand *probator* des choses et des hommes; mais la tentative n'en était pas moins généreuse; elle répondait, d'ailleurs, à un besoin qui travaillait, alors, les générations nouvelles. Déjà Camille Desmoulins, un de ces poëtes qu'illumine un double rayon, avait dit au tribunal ré-

volutionnaire, et, cela, non sans une pénétrante mélancolie : « J'ai l'âge du sans-culotte Jésus : trente-trois ans! »

Le titre du nouveau journal fut *l'Avenir*.

Le programme, rédigé en commun, réclamait du gouvernement de juillet la liberté absolue pour tous les cultes et toutes les communions religieuses, la liberté de la presse, la liberté d'enseignement, la séparation radicale de l'Église et de l'État, enfin l'abolition du budget ecclésiastique.

Le moment était favorable : c'était le 16 octobre 1830. La Belgique était en train de faire sa révolution, et, dans cette révolution, la main du clergé était visible; la catholique Pologne poussait, sous le sabre du czar, un long cri de détresse et d'espérance; à la voix d'O'Connell, l'Irlande, remuant toutes les nationalités pour lesquelles la religion était un motif et un drapeau d'indépendance, agitait dans les airs ces deux mots : CHRIST et LIBERTÉ!

L'Avenir se fit le moniteur du mouvement religieux, associé par lui au mouvement politique, comme on va en juger par ces quelques lignes, émanées de l'association, et empruntées à son premier numéro :

« Nous n'avons point d'arrière-pensée, nous n'en eûmes jamais; notre parole, c'est toute notre âme. Espérant donc d'en être crus, nous dirons à ceux dont les idées diffèrent sur plusieurs points de nos croyances : « Voulez-vous sincèrement la liberté religieuse, la liberté d'éducation, et, dans » l'ordre civil et politique, la liberté de la presse, qui, ne l'oublions pas, est la garantie de toutes les autres? Vous êtes » des nôtres, et nous sommes des vôtres aussi. Toutes les libertés que les peuples, dans le développement graduel de » leur vie, peuvent supporter, leur sont dues, et leur progrès » dans la civilisation se mesure par leur progrès, non fictif, » mais réel dans la liberté. »

C'est ici que se place la transformation de l'abbé DE LA MENNAIS en abbé de LAMENNAIS. Son opinion et son talent commencent, comme son nom, une nouvelle ère : ce n'est plus le

prêtre austère et sombre écrivant d'une main fatale sur le tombeau de la foi la sentence de l'esprit humain; c'est, au contraire, un prophète qui secoue, au nom de la liberté, le linceul des nations mortes, et qui crie aux ossements vides: « Levez-vous! »

Or, parmi les jeunes rédacteurs de *l'Avenir*, chose digne de remarque! celui qui se distinguait le plus, non-seulement par le talent, mais encore par l'exaltation démocratique de ses idées, c'était le comte Charles de Montalembert, dont plus d'une fois le sévère vieillard dut retenir la verve imprudente. Nous aurons à raconter bientôt le sac de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et la profanation des choses saintes; la situation était embarrassante pour *l'Avenir* : ce journal avait recommandé au jeune clergé de croire en la Révolution, et voilà que cette même Révolution, déchaînée en un jour de colère, éclaboussait les temples catholiques, et déracinait les insignes du culte.

Ce fut le comte Charles de Montalembert qui se chargea de faire le premier-Paris du lendemain.

Au lieu de s'emporter contre les démolisseurs, il s'emporta contre le clergé, contre les prêtres, dont l'aveugle et dangereux attachement pour le trône renversé avait attiré sur le symbole chrétien la colère du peuple. D'anathèmes, il n'en avait point assez pour « ces incorrigibles défenseurs de l'ancien régime et ce catholicisme bâtard qu'avait enfanté la religion des rois! » Les croix qu'on venait d'abattre étaient des croix fleurdelisées; il en prenait occasion pour réclamer la séparation de l'Église de l'autorité civile. Sans les fleurs de lis, personne, — et le comte Charles de Montalembert l'affirmait, — personne n'en eût voulu aux croix.

Le caractère de *l'Avenir* était d'entrer, alors, dans le double mouvement politique et littéraire; sympathique à la littérature moderne, dont il possédait, d'ailleurs, dans la personne de l'abbé de Lamennais, un des premiers écrivains, *l'Avenir* était un des rares journaux — *rari nantes* — où l'on pût suivre à la fois l'esprit humain sous ses deux manifestations.

Liber, en latin, ne veut-il pas dire en même temps *libre* et *livre?*

J'ai déjà dit comment, nous, hommes du mouvement littéraire, nous avions pour ennemis acharnés tous les journaux du mouvement politique. C'était d'autant plus étrange que la révolution littéraire avait précédé, aidé, préparé, annoncé la révolution politique qui était faite, et la révolution sociale qui se faisait.

Ainsi, par exemple, nous nous souvenons d'un article sur *Notre-Dame de Paris* dans lequel, tout en regrettant que l'auteur ne fût pas plus profondément catholique, le comte Charles de Montalembert louait, avec une fureur d'adepte, le style et la poésie de Victor Hugo.

Ce fut vers cette époque, et quelques jours, je crois, après la représentation d'*Antony*, que M. de Lamennais manifesta le désir que je lui fusse présenté. C'était un grand honneur pour moi que ce désir; je m'y rendis avec reconnaissance. Un ami commun me conduisit chez l'illustre fondateur de *l'Avenir*, qui demeurait alors rue Jacob; — j'ai retenu le nom de la rue, et oublié le numéro de la maison.

Avant ce jour, je lui avais déjà voué une admiration que j'ai la joie de sentir encore jeune, vive, entière, dans mon cœur et dans mon esprit.

Cependant, *l'Avenir* avait du succès; on s'en aperçut bientôt aux colères et aux haines qui se déchaînèrent contre ses doctrines. Parmi les conseils qu'il donnait au clergé, celui de renoncer aux traitements servis par l'État, et de suivre le Christ nu, fut très-peu goûté; on commençait à s'indigner. La voix solennelle de l'abbé de Lamennais avait beau crier: « Brisez ces chaînes avilissantes! Laissez là cette guenille! » Le clergé répondait à demi-voix :

Guenille, si tu veux..., ma guenille m'est chère.

Veut-on savoir à quel degré le journal *l'Avenir* avait ses racines enfoncées dans ce que l'on appelle aristocratiquement

le monde? Nous citons les premières lignes consacrées au procès de *l'Avenir* dans l'Annuaire de Lesur :

« Jamais affluence aussi prodigieuse n'a encombré l'enceinte de la cour d'assises, et jamais surtout un procès politique n'a amené un si grand nombre de *dames*. Au moment où la cour a voulu ouvrir son audience, les jurés, les prévenus, le barreau, le parquet lui-même, se trouvaient assiégés par une multitude de personnes qui ne pouvaient parvenir à s'asseoir. M. l'abbé de Lamennais, M. Lacordaire, rédacteurs de *l'Avenir*, et M. Waille, gérant responsable du même journal, sont placés sur des chaises au milieu du parquet; les deux premiers sont vêtus de redingotes par-dessus leur costume ecclésiastique; M. Waille est en uniforme de garde national. »

C'était un des premiers procès de presse depuis juillet. Le réquisitoire du procureur du roi était fort timide, et s'excusait de venir, après une révolution faite en faveur de la presse, réclamer contre cette même presse les rigueurs de la loi.

Mais aussi *l'Avenir* avait par trop dépassé les limites de la bienséance.

Nous citerons la phrase incriminée :

« Montrons que nous sommes Français en défendant avec constance ce que nul ne peut nous ravir sans violer la loi du pays. Disons aux souverains : « Nous vous obéirons tant que » vous obéirez vous-mêmes à cette loi qui vous a faits ce que » vous êtes, et hors de laquelle vous n'êtes rien! »

Cela était écrit par M. de Lamennais; — nous avons oublié, sinon la cause, du moins la phrase qui amenait l'abbé Lacordaire sur le banc des prévenus.

M. de Lamennais était défendu par Janvier, qui a joué depuis un rôle politique.

Quant à Lacordaire, il se défendait lui-même.

Le discours de Lacordaire produisit un grand effet, et révéla à la fois le tribun et le prédicateur.

Le jury acquitta.

Quelque temps après, *l'Avenir* eut à soutenir un autre procès sur un plus grand théâtre, et dans une circonstance qu'il convient de rappeler.

MM. de Montalembert et Lacordaire s'étaient déclarés les champions de la liberté d'enseignement, comme de toutes les autres libertés religieuses et civiles. Des paroles, ils passèrent aux actes : tous deux ouvrirent conjointement une école primaire sur les bancs de laquelle vinrent s'asseoir quelques pauvres enfants. La police intervint. Sommés de se retirer, les professeurs résistèrent; il fallut appréhender le corps du délit, c'est-à-dire les gamins qui garnissaient les tables d'étude. Il y avait à peine matière à un procès devant le tribunal correctionnel; mais, sur ces entrefaites, quelques jours avant la promulgation de la loi qui supprimait l'hérédité de la pairie, le père de M. Charles de Montalembert, en bon père qu'il était, mourut.

L'affaire prit alors des proportions inattendues : Charles de Montalembert, pair de France par la grâce de la non-rétroactivité, n'était pas justiciable des tribunaux ordinaires; le procès fut donc porté en cour des pairs, où il prit les dimensions d'un débat politique sur la liberté d'enseignement.

Lacordaire, dont la cause n'avait pu être disjointe de celle son complice, fut aussi traduit devant la cour suprême, et improvisa son plaidoyer. M. de Montalembert, au contraire, lut un discours où il attaquait l'Université et surtout M. de Broglie.

« Ici, dit *le Moniteur* en rendant compte du procès, l'honorable pair de France prit son lorgnon, et examina le jeune orateur. »

Moins heureux devant la cour des pairs que devant le jury, qui les eût certainement acquittés, les deux rédacteurs de *l'Avenir* perdirent leur procès; mais ils le gagnèrent devant le pays. Le comte de Montalembert dut à cette circonstance de se poser à côté de M. de Lamennais, dont il partageait et pro-

fessait, à cette époque, les doctrines libérales, comme il dut à la mort inopinée de son père de trouver devant lui, à la Chambre haute, une carrière tout ouverte.

Au reste, interrogé à la Chambre sur sa profession, M. de Montalembert avait répondu :

— Maître d'école.

Tous ces procès semblaient donner raison aux ennemis religieux de M. de Lamennais.

La rumeur partit d'en bas.

Du clergé inférieur, qui les condamnait, M. de Lamennais et les autres rédacteurs de *l'Avenir* en appelèrent aux évêques, qui les condamnèrent à leur tour. Alors, repoussés de retranchements en retranchements, comme les défenseurs d'une ville qui, après avoir vaillamment défendu les postes avancés, la première et la seconde enceinte, sont forcés de se réfugier dans la citadelle, les accusés furent forcés de tourner les yeux vers le Vatican, et de mettre leur espérance dans Rome.

Grand mât de ce vaisseau battu par la tempête, M. de Lamennais fut le premier que la foudre atteignit.

Le 8 septembre 1831, une voix courut par le monde, pareille à celle de l'ange qui, dans l'Apocalypse, annonce la chute des villes et des empires; cette voix, vague comme un dernier râle d'agonie, comme un dernier soupir de mourant, se formula, le 16 septembre, dans ces paroles terribles : « La Pologne vient de succomber! Varsovie est prise! »

On sait comment cette nouvelle fut annoncée à la chambre des députés par le général Sébastiani.

— Des lettres que je reçois de Pologne, dit-il dans la séance du 16 septembre, m'annoncent que *la* TRANQUILLITÉ *règne à Varsovie.*

Il y eut une variante dans *le Moniteur*, qui déclara que c'était l'ORDRE, et non la *tranquillité*, qui régnait à Varsovie. Dans la situation, l'un des deux mots ne valait guère mieux que l'autre : tous deux étaient infâmes!

Il est curieux de retrouver aujourd'hui l'écho que cette grande chute éveilla dans l'âme des poëtes et des croyants,

ces lyres vivantes que les grandes tristesses nationales font vibrer, et auxquelles le vent des calamités qui passe arrache des murmures sublimes.

Voici quatre réponses à la phrase optimiste de M. le ministre des affaires étrangères :

BARTHÉLEMY

Destinée à périr!... L'oracle avait raison!
Faut-il accuser Dieu, le sort, la trahison?
Non, tout était prévu, l'oracle était lucide!...
Qu'il tombe sur nos fronts, le sceau du fratricide!
Noble sœur! Varsovie! elle est morte pour nous;
Morte un fusil en main, sans fléchir les genoux;
Morte en nous maudissant à son heure dernière;
Morte en baignant de pleurs l'aigle de sa bannière,
Sans avoir entendu notre cri de pitié,
Sans un mot de la France, un adieu d'amitié!
Tout ce que l'univers, la planète des crimes,
Possédait de grandeur et de vertus sublimes;
Tout ce qui fut géant dans notre siècle étroit
A disparu! Tout dort dans le sépulcre froid!...
Cachons-nous! cachons-nous! nous sommes des infâmes!
Rasons nos poils, prenons la quenouille des femmes;
Jetons bas nos fusils, nos guerriers oripeaux,
Nos plumets citadins, nos ceintures de peaux;
Le courage à nos cœurs ne vient que par saccades...
Ne parlons plus de gloire et de nos barricades!
Que le teint de la honte embrase notre front!
Vous voulez voir venir les Russes : ils viendront!...

BARBIER

La Guerre.

Mère! il était une ville fameuse;
Avec le Hun j'ai franchi ses détours;
J'ai démoli son enceinte fumeuse;
Sous le boulet j'ai fait crouler ses tours!

J'ai promené mes chevaux par les rues,
Et, sous le fer de leurs rudes sabots,
J'ai labouré le corps des femmes nues,
Et des enfants couchés dans les ruisseaux !...
Hourra ! hourra ! j'ai courbé la rebelle !
J'ai largement lavé mon vieil affront :
J'ai vu des morts à hauteur de ma selle !
Hourra ! j'ai mis les deux pieds sur son front !...
Tout est fini, maintenant, et ma lame
Pend inutile à côté de mon flanc.
Tout a passé par le fer et la flamme ;
Toute muraille a sa tache de sang !
Les maigres chiens aux saillantes échines
Dans les ruisseaux n'ont plus rien à lécher ;
Tout est désert ; l'herbe pousse aux ruines...
O mort ! ô mort ! je n'ai rien à faucher !

Le Choléra-Morbus.

Mère ! il était un peuple plein de vie,
Un peuple ardent et fou de liberté ;
Eh bien, soudain, des champs de Moscovie,
Je l'ai frappé de mon souffle empesté !
Mieux que la balle et les larges mitrailles,
Mieux que la flamme et l'implacable faim,
J'ai déchiré les mortelles entrailles,
J'ai souillé l'air et corrompu le pain !...
J'ai tout noirci de mon haleine errante ;
De mon contact j'ai tout empoisonné ;
Sur le teton de sa mère expirante,
Tout endormi, j'ai pris le nouveau-né !
J'ai dévoré, même au sein de la guerre,
Des camps entiers de carnage fumants ;
J'ai frappé l'homme au bruit de son tonnerre ;
J'ai fait combattre entre eux des ossements !...
Partout, partout le noir corbeau becquète ;
Partout les vers ont des corps à manger ;
Pas un vivant, et partout un squelette...
O mort ! ô mort ! je n'ai rien à ronger !

La Mort.

Le sang toujours ne peut rougir la terre;
Les chiens toujours ne peuvent pas lécher;
Il est un temps où la Peste et la Guerre
Ne trouvent plus de vivants à faucher!...
Enfants hideux! couchez-vous dans mon ombre,
Et sur la pierre étendez vos genoux;
Dormez! dormez! sur notre globe sombre,
Tristes fléaux! je veillerai pour vous.
Dormez! dormez! je prêterai l'oreille
Au moindre bruit par le vent apporté;
Et, quand, de loin, comme un vol de corneille,
S'élèveront des cris de liberté;
Quand j'entendrai de pâles multitudes,
Des peuples nus, des milliers de proscrits,
Jeter à bas leurs vieilles servitudes
En maudissant leurs tyrans abrutis;
Enfants hideux! pour finir votre somme,
Comptez sur moi, car j'ai l'œil creux... Jamais
Je ne m'endors, et ma bouche aime l'homme
Comme le czar aime les Polonais!

VICTOR HUGO

Je hais l'oppression d'une haine profonde;
Aussi, lorsque j'entends, dans quelque coin du monde,
Sous un ciel inclément, sous un roi meurtrier,
Un peuple qu'on égorge appeler et crier;
Quand, par les rois chrétiens aux bourreaux turcs livrée,
La Grèce, notre mère, agonise éventrée;
Quand l'Irlande saignante expire sur sa croix;
Quand l'Allemagne aux fers se débat sous dix rois;
Quand Lisbonne, jadis belle et toujours en fête,
Pend au gibet, les pieds de Miguel sur sa tête;
Quand Albani gouverne au pays de Caton;
Quand Naples mange et dort; quand, avec son bâton,
Sceptre honteux et lourd que la peur divinise,
L'Autriche casse l'aile au lion de Venise;

Quand Modène étranglé râle sous l'archiduc;
Quand Dresde lutte et pleure au lit d'un roi caduc;
Quand Madrid se rendort d'un sommeil léthargique;
Quand Vienne tient Milan; quand le lion belgique,
Courbé comme le bœuf qui creuse un vil sillon,
N'a plus même de dents pour mordre son bâillon;
Quand un Cosaque affreux, que la rage transporte,
Viole Varsovie échevelée et morte,
Et, souillant son linceul, chaste et sacré lambeau
Se vautre sur la vierge étendue au tombeau;
Alors, oh! je maudis, dans leur cour, dans leur antre,
Ces rois dont les chevaux ont du sang jusqu'au ventre.
Je sens que le poëte est leur juge; je sens
Que la Muse indignée, avec ses poings puissants,
Peut, comme au pilori, les lier sur leur trône,
Et leur faire un carcan de leur lâche couronne,
Et renvoyer ces rois, qu'on aurait pu bénir,
Marqués au front d'un vers que lira l'avenir!
Oh! la Muse se doit aux peuples sans défense!
J'oublie, alors, l'amour, la famille, l'enfance,
Et les molles chansons, et le loisir serein,
Et j'ajoute à ma lyre une corde d'airain!

LAMENNAIS

Prise de Varsovie.

« Varsovie a capitulé! L'héroïque nation polonaise, délaissée de la France, repoussée par l'Angleterre, vient de succomber dans la lutte qu'elle a si glorieusement soutenue pendant huit mois contre les hordes tartares alliées avec la Prusse. Le joug moscovite va peser de nouveau sur le peuple des Jagellon et des Sobieski, et, pour aggraver son infortune, les fureurs de quelques monstres affaibliront peut-être l'horreur que doit inspirer le crime de cette nouvelle conquête. Que chacun garde ce qui est à soi : aux égorgeurs, le meurtre et l'infamie! aux vrais enfants de la Pologne, une gloire pure et immortelle! au tzar et à ses alliés, la malédiction de quiconque porte en soi un cœur d'homme, de quiconque sait ce que

c'est qu'une patrie ! à nos ministres, leurs noms!... Il n'y a rien au-dessous.

» Ainsi donc, peuple généreux, notre frère de foi et notre frère d'armes, lorsque tu combattais pour ta vie, nous n'avons pu t'aider que de nos vœux ; et, à présent que te voilà gisant sur l'arène, nous ne pouvons te donner que des pleurs ! Puissent-ils, au moins, te consoler un peu dans ta douleur immense ! La liberté a passé sur toi comme une ombre fugitive, et cette ombre a épouvanté tes anciens oppresseurs : ils ont cru voir la justice ! Après des jours sombres, regardant le ciel, tu as cru y découvrir des signes plus doux ; tu t'es dit : « Le temps de la délivrance approche ; cette terre qui » recouvre les ossements de nos aïeux sera encore notre » terre ; nous n'y entendrons plus la voix de l'étranger, nous » dictant ses ordres insolents... Nos autels seront libres » comme nos foyers. » Et tu te trompais, et ce n'était pas encore le temps de vivre ; c'était le temps de mourir pour tout ce qu'il y a de doux et de sacré parmi les hommes... Peuple de héros, peuple de notre amour ! repose en paix dans la tombe que le crime des uns et la lâcheté des autres t'ont creusée ; mais, ne l'oublie point, cette tombe n'est pas vide d'espérance ; sur elle, il y a une croix, une croix prophétique qui dit : « Tu revivras!.. »

Convenons qu'un peuple est bien heureux d'avoir des poëtes ; s'il n'avait que des hommes d'État, la postérité prendrait souvent une étrange idée de lui.

Au reste, la chute de la Pologne entraîna la chute de *l'Avenir*.

Nous allons dire comment.

CXCI

Suspension de *l'Avenir*. — Ses trois principaux rédacteurs se rendent à Rome. — L'abbé de Lamennais musicien. — Ce qu'il en coûte pour obtenir une audience du pape. — Le couvent de Santo-Andrea della Valle. — Entrevue de M. de Lamennais avec Grégoire XVI. — La statuette de Moïse. — Les doctrines de *l'Avenir* sont condamnées par le conseil des cardinaux. — Ruine de M. de Lamennais. — Les *Paroles d'un croyant*.

Pour les rédacteurs de *l'Avenir*, la position n'était plus tenable. Si, d'un côté, la démocratie religieuse, abreuvée de tristesse et de fiel, recueillait avec amour les paroles des *envoyés*, de l'autre, l'opposition des chefs de l'Église catholique devenait formidable, l'accusation d'hérésie courait de bouche en bouche. L'abbé de Lamennais regarda autour de lui, et ne vit, comme le prophète Isaïe, que des champs où la désolation était assise. La Pologne, blessée au flanc, la main hors du suaire, dormait dans l'attente éternellement trompeuse de la main de la France ; et, cependant, elle était tombée pleine de désespoir et de doute, en disant : « Dieu est trop haut, et la France est trop loin ! » L'Irlande, éperdue de misère, mourant de faim, comprimée à la fois par le poing et par le genou de l'Angleterre, se prosternait en vain devant ses croix de bois en implorant le secours du ciel : rien ne venait ! Il semblait que la Liberté eût détourné sa face d'un monde qui n'était point digne d'elle. La Pologne et l'Irlande, ces deux alliées naturelles de toute démocratie religieuse, disparaissaient de la scène politique, et, en disparaissant, entraînaient dans leur chute l'existence de *l'Avenir*.

Le flot des oppositions, semblable à une marée sans reflux, montait, montait toujours. Les uns en voulaient à l'opinion de M. de Lamennais, les autres à son talent ; ces derniers n'étaient pas les moins animés contre lui. Il fallut céder. Comme tous les journaux qui glissent dans le vide, *l'Avenir* annonça

qu'il *suspendait* sa publication; ce furent ses adieux de Fontainebleau.

« Si nous nous retirons un moment, écrivait M. de Lamennais, ce n'est point par lassitude, encore moins par découragement; c'est pour aller, comme autrefois les soldats d'Israël, *consulter le Seigneur en Silo*.

» On a mis en doute notre foi et nos intentions même; car, en ces temps-ci, que n'attaque-t-on point? Nous quittons un instant le champ de bataille pour remplir un autre devoir également pressant. Le bâton du voyageur à la main, nous nous acheminons vers la chaire éternelle, et, là, prosternés aux pieds du pontife que Jésus-Christ a préposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : « O père! dai-» gnez abaisser vos regards sur quelques-uns d'entre les der-» niers de vos enfants qu'on accuse d'être rebelles à votre in-» faillible et douce autorité! O père! prononcez sur eux la » parole qui donne la vie parce qu'elle donne la lumière, et » que votre main s'étende pour bénir leur obéissance et leur » amour. »

Il serait puéril de mettre ici en question la sincérité de celui qui écrivait ces lignes. Comme Luther, qui promettait, lui aussi, de se soumettre à Rome, l'abbé de Lamennais avait l'intention de persévérer dans la foi catholique. Si, plus tard, son orthodoxie s'ébranla; si, à la vue de Rome et des cardinaux, sa foi au vicaire de Jésus et à la représentation visible de l'Église se démentit, il faut en accuser peut-être la forme toute païenne sous laquelle la religion du Christ lui apparut, comme jadis au moine d'Eisleben, dans la ville éternelle.

Quand j'en serai là de ma vie, à moi, je raconterai mes propres sensations, et je dirai mes longues conversations à ce sujet avec le pape Grégoire XVI.

Les trois pèlerins de *l'Avenir*, l'abbé de Lamennais, l'abbé Lacordaire et le comte Charles de Montalembert se mirent donc en route pour l'Italie, non tout à fait comme l'avait annoncé l'un d'eux, le bâton du voyageur à la main, mais animés

d'une foi réelle, et la douleur dans l'âme. Ils ne laissaient pas sans un regret mortel le rêve de onze mois derrière eux ; *l'Avenir* avait, en effet, duré du 16 octobre 1830 au 17 septembre 1831.

Nous ne raconterons point les *impressions* de voyage de l'abbé de Lamennais, car l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* n'est point un homme à impressions extérieures. Il passa devant l'Italie sans la voir ; à travers cette merveille des merveilles, il n'apercevait que son idée et le but de son itinéraire.

C'est dix ans plus tard qu'étant prisonnier à Sainte-Pélagie, et déjà vieux, Lamennais retrouva dans un coin de ses souvenirs l'Italie encore chaude de son soleil ; par un procédé de daguerréotype qu'explique assez la nature de l'homme dont nous nous occupons, les monuments de l'art et le paysage s'étaient décalqués invisiblement sur la plaque de son cerveau ! il fallut la rêverie, le silence et la captivité, comme il faut l'iode à la plaque argentée, pour faire sortir de sa mémoire la figure des belles choses qu'il avait oublié d'admirer dix ans auparavant. C'est à cause de cela qu'il nous disait en 1841, sous le plafond écrasé de son cachot :

— Je commence à voir l'Italie... C'est un pays merveilleux !

On pourrait faire sur l'abbé de Lamennais, surtout en le comparant aux autres poëtes de son temps, une curieuse étude psychologique.

L'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* voit peu et mal ; il a un nuage sur les yeux et un nuage sur le cerveau ; à l'endroit de la perception du monde extérieur, le seul sens qui soit, pour ainsi dire, éternellement éveillé dans cette organisation particulière, est le sens de l'ouïe, qui répond à la faculté musicale : l'abbé de Lamennais joue du piano, et se plaît surtout aux compositions de Listz. De là peut-être la cause de sa profonde tendresse pour ce grand artiste.

Quant au reste, c'est-à-dire quant à ce qui se rapporte au monde objectif, le spectacle est en lui, et, lorsqu'il veut voir, c'est dans son âme qu'il regarde. De cette disposition de l'homme, il résulte une nature de style qui rentre dans la

manière psychologique. Décrit-il un paysage, comme dans les *Paroles d'un croyant* ou dans les tableaux datés de sa prison, c'est toujours la ligne infinie qui étend sous sa plume de vagues horizons; chez lui, la pensée voit, non pas l'œil.

C'est que M. de Lamennais est de la race des penseurs maladifs dont était Blaise Pascal. Que la médecine ne s'avise jamais de guérir ces natures souffrantes : elle leur enlèverait leur génie.

Le voyage, avec ses relais forcés, donna souvent à l'abbé de Lamennais le loisir d'étudier notre littérature moderne, qu'il connaissait peu. Dans un monastère d'Italie où les pèlerins reçurent l'hospitalité, MM. de Lamennais et Lacordaire lurent pour la première fois *Notre-Dame de Paris* et *Henri III*.

Arrivé à Rome, l'abbé de Lamennais logea dans l'hôtel et dans l'appartement qu'avait occupé, quelques mois auparavant, la comtesse Guiccioli. Son idée fixe était de voir le pape, de terminer avec lui ses affaires, qui étaient celles de la démocratie religieuse. Après de longs retards, après une foule de démarches infructueuses, après sept ou huit demandes d'audience restées sans résultat, l'abbé de Lamennais se plaignit; alors, un ecclésiastique de Rome auquel il témoignait son mécontentement lui fit naïvement observer que peut-être il avait omis de déposer la somme de... dans les mains du cardinal ***. L'abbé de Lamennais avoua qu'il aurait cru offenser Son Éminence en la traitant comme le portier d'une courtisane.

— Alors, ne vous étonnez plus, lui répondit l'abbé italien, de n'avoir pas encore été reçu par Sa Sainteté.

L'ignorant voyageur avait oublié la formalité essentielle. Et, cependant, quoique renseigné, il s'obstina à voir le pape gratis; en payant, il lui eût semblé devenir le complice d'une simonie.

Les rédacteurs de *l'Avenir* étaient déjà depuis trois mois oubliés dans la ville sainte, attendant que le pape voulût bien s'occuper d'une question qui tenait en suspens une moitié de l'Europe catholique. L'abbé Lacordaire avait pris le parti de retourner en France; le comte de Montalembert se

préparait à partir pour Naples; M. de Lamennais seul continuait de frapper aux portes du Vatican, plus fermées et plus inexorables que celles de Lydie dans ses mauvais jours. Le père Ventura, alors général des Théatins, reçut l'illustre voyageur français à Santo-Andrea della Valle.

« Je n'oublierai jamais, dit M. de Lamennais dans ses *Affaires de Rome*, les jours paisibles que j'ai passés dans cette pieuse maison, entouré des soins les plus délicats, parmi ces bons religieux si édifiants, si appliqués à leurs devoirs, si éloignés de toute intrigue. La vie du cloître, régulière, calme et, pour ainsi dire, retirée en soi, tient une sorte de milieu entre la vie purement terrestre et cette vie future que la foi nous montre sous une forme vague encore, et dont tous les êtres humains ont en eux-mêmes l'irrésistible pressentiment. »

Enfin, après bien des instances, l'abbé de Lamennais fut reçu par Grégoire XVI en audience particulière. Il se rendit au Vatican, monta l'escalier gigantesque tant de fois monté et descendu par Raphaël et par Michel-Ange, par Léon X et par Jules II; il traversa les hautes et silencieuses salles aux deux rangs de fenêtres superposées; à l'extrémité de ce long palais splendide et désert, il arriva, conduit par un huissier, dans une chambre d'attente où deux cardinaux, immobiles comme des statues, assis sur des siéges de bois, lisaient gravement leur bréviaire. Le moment venu, l'abbé de Lamennais fut introduit. — Dans une chambre petite, nue, toute tendue de rouge, où un seul fauteuil annonçait qu'un seul homme avait là le droit de s'asseoir, se tenait *debout* un grand vieillard calme et souriant dans son blanc linceul. Il recevait M. de Lamennais debout; grand honneur! le plus grand que cet homme divin pût faire à un autre homme sans violer l'étiquette.

Alors, le pape entretint le voyageur français du beau soleil, de la belle nature de l'Italie, des monuments de Rome, des

arts, de l'histoire ancienne ; mais de son affaire, du but de son voyage, pas un mot. Le pape n'avait point commission pour cela : cette question se traitait quelque part dans l'ombre, entre des cardinaux nommés pour en connaître, et dont on ne savait point les noms. Un mémoire avait été adressé à la cour de Rome par les rédacteurs de *l'Avenir ;* ce mémoire devait amener une décision autour de laquelle régnait le mystère le plus impénétrable. Le pape, d'ailleurs, se montra bienveillant pour le prêtre français dont le génie honorait l'Église catholique.

— Quelle est, parmi les œuvres d'art, demanda-t-il à M. de Lamennais, celle qui vous a le plus frappé?

— Le *Moïse* de Michel-Ange, répondit le prêtre.

— Eh bien, lui dit Grégoire XVI, je vais vous montrer une chose que personne ne voit, ou plutôt que bien peu d'élus voient à Rome.

Et, en disant ces mots, le grand vieillard blanc entra dans une sorte d'alcôve fermée par des rideaux, et revint soutenant dans ses bras une réduction en argent du *Moïse* faite par Michel-Ange lui-même. L'abbé de Lamennais admira, salua et se retira accompagné par les deux cardinaux qui gardaient l'entrée de cette chambre.

Il fut forcé de rendre hommage à la gracieuse réception du saint-père; mais, en conscience, il n'était pas venu de Paris à Rome pour voir la statuette de Moïse!

Ce fut un désenchantement infini. L'abbé de Lamennais secoua sur Rome la poussière de ses sandales, une poussière de tombe, et s'en revint à Paris.

Après un long silence, au moment où l'affaire de *l'Avenir* semblait ensevelie dans les hypogées du saint-siége, Rome parla : elle condamnait les doctrines des hommes qui avaient essayé de rallier le christianisme à la liberté.

La douleur de l'abbé de Lamennais fut immense. Le pasteur étant frappé, les brebis se dispersèrent; à peine la nouvelle d'une censure arrivait-elle à la Chesnaie, que les disciples furent saisis de frayeur, et prirent la fuite. M. de Lamennais resta seul dans le vieux château abandonné, seul

avec le triste silence qu'interrompaient parfois le murmure des grands chênes et le chant des oiseaux plaintifs. Bientôt cette retraite même lui fut enlevée : l'abbé de Lamennais se réveilla, un jour, ruiné par la faillite d'un libraire dont il avait garanti la signature.

Alors, l'ex-rédacteur de *l'Avenir* commença son voyage à travers un océan d'amertume; les tourments de l'âme l'empêchèrent de s'apercevoir de sa pauvreté, qui fut extrême ; ses meubles, ses livres, il vendit tout. Deux fois il baissa sous la main du chef de l'Église une tête résignée, et deux fois il se releva, plus triste chaque fois, chaque fois plus indompté, chaque fois plus convaincu que l'esprit humain, le progrès, la raison, la conscience ne pouvaient avoir tort. Ce ne fut point sans déchirements profonds qu'il se sépara du dogme de sa jeuuesse, de sa vie de prêtre, de l'obéissance tranquille, de l'unité majestueuse et forte, en un mot, de tout ce qu'il avait défendu; mais l'esprit nouveau l'avait pris aux cheveux, selon le langage de la Bible, et lui disait : « Va! »

C'est alors que, dans le silence, au milieu des persécutions que sa docilité même n'avait pu désarmer, à Paris, dans une petite chambre meublée d'un lit de sangle d'une table et de deux chaises, l'abbé de Lamennais écrivit les *Paroles d'un croyant.* Le manuscrit resta une année dans le portefeuille de l'auteur ; remis plusieurs fois entre les mains de l'éditeur Renduel, retiré, puis redonné, puis retiré encore, ce beau livre subit avant sa publication toute sorte de vicissitudes, rencontra toute sorte d'obstacles; les principales difficultés vinrent de la famille même de l'abbé de Lamennais, surtout d'un frère qui ne voyait pas sans terreur son frère s'aventurer sur cet océan de la démocratie qu'agitaient les tempêtes de 1833. Enfin, après bien des retards et des hésitations douloureuses, la forte volonté de l'auteur l'emporta sur les instances de l'amitié.

Le livre parut.

C'est ici la troisième transformation de l'écrivain : L'ABBÉ DE LA MENNAIS et M. DE LAMENNAIS venaient de faire place au CITOYEN LAMENNAIS.

Nous le retrouverons sur les bancs de la Constituante de 1848.

Comme tous les hommes d'un grand génie, et qui, pilotes de leur propre pensée, ont eu à conduire ce génie à travers les orages religieux et politiques qui ont soufflé depuis trente ans, M. de Lamennais a été l'objet des jugements les plus opposés. Nous ne nous faisons ici ni son apologiste ni son accusateur ; nous essayons de lui rendre le service qu'il appartient à tout homme de cœur de rendre à un homme qu'il admire : nous essayons de le montrer aux autres tel qu'à nous-même il est apparu.

CXCII

Celui qui fut Gannot. — Le Mapah. — Son premier miracle. — Les noces de Cana. — Gannot phrénologue. — D'où lui venaient ses premières notions phrénologiques. — L'inconnue. — Changement opéré dans la vie de Gannot. — Comment il passe Mapah.

Encadrons M. de Lamennais, c'est-à-dire le grand philosophe, le grand poëte, le grand humaniste, entre un faux prêtre et un faux dieu. Après sa sanglante passion, le Christ fut crucifié entre deux larrons.

Nous allons raconter les aventures et exposer les doctrines du *Mapah* ou de *celui qui fut Gannot.*

C'est un des dieux les plus excentriques qui se produisirent de 1831 à 1845.

Les anciens divisaient leurs dieux en *dii majores* et en *dii minores*; le Mapah était un dieu *minor*. Il n'en était pas moins amusant pour cela.

Ce nom de *Mapah* était le nom favori du dieu, celui sous lequel il désirait être adoré ; mais, n'oubliant pas qu'il avait été homme avant de devenir dieu, il se laissait humblement et modestement appeler, quelquefois même il s'appelait, parlant de sa propre personne, *celui qui fut Gannot.*

Il avait, en effet, ou plutôt il avait eu deux existences bien distinctes : celle de l'homme et celle du dieu.

L'homme était né vers 1800, ou du moins paraissait à peu près de mon âge quand je l'ai connu. Il se donnait alors de vingt-huit à trente ans. On m'a dit qu'une fois dieu, il soutenait avoir été le contemporain de tous les siècles, et avoir même préexisté sous une double forme symbolique à Ève et Adam, dans lesquels il s'incarna quand le père et la mère du genre humain ne faisaient encore qu'une seule et même personne!

L'homme avait été un beau, un élégant, un dandy, un habitué du boulevard de Gand, aimant les chevaux, adorant les femmes, idolâtrant le jeu ; à tous les jeux il était habile ; au billard surtout. Si bon joueur de billard que fût le pape Grégoire XVI, en supposant qu'il eût joué au billard sa papauté avec Gannot, j'eusse bien certainement parié pour Gannot.

Dire que Gannot jouait mieux au billard qu'aux autres jeux, cela ne veut pas dire qu'il aimât moins les jeux de hasard que les jeux d'adresse ; point : Gannot avait une passion pour la roulette, pour la rouge et la blanche, pour le trente-et-un, pour le biribi, pour tous les autres jeux, enfin.

Aussi avait-il toutes les bienheureuses illusions des joueurs. Nul mieux que lui ne faisait ronfler un cigare et crier des bottes vernies sur l'asphalte des trottoirs en rêvant des fortunes merveilleuses, des calèches, des tilburys, des tandems attelés de chevaux ferrés d'argent ; des maisons, des hôtels, des palais, avec des tapis mous et épais comme le gazon des prairies; des rideaux, des brocatelles, des tapisseries, des lampas, des lustres de cristal, des meubles de Boule. Malheureusement, entre ses doigts prodigues, l'or gagné s'écoulait comme l'onde. Sans cesse ballotté de la misère à l'abondance, il passait de la maigre déesse à la grasse divinité avec des airs superbes qui faisaient plaisir à voir. L'orgie ne lui déplaisait pas non plus ; mais il lui fallait l'orgie avec des proportions gigantesques : le festin de Trimalcion ou les noces de Gamache. Au reste, bon ami, toujours prêt à rendre service, jetant sa bourse au vent, son cœur aux femmes, sa vie à tout, ne se doutant pas encore de sa future diviuité, mais faisant déjà toute sorte de miracles.

Tel était Gannot, le futur Mapah, lorsque j'eus l'honneur de faire sa connaissance, vers 1830 ou 1831, au café de *Paris*

Encore moins que lui, je pressentais sa divinité à venir, et celui qui m'eût dit, lorsque, à deux heures du matin, je le quittai pour regagner mon troisième étage de la rue de l'Université, que je venais de serrer la main à un dieu, celui-là m'eût certes bien étonné.

J'ai dit que, même avant d'être dieu, Gannot faisait des miracles; je vais raconter un de ceux que je lui ai à peu près vu faire.

C'était vers 1831, — préciser l'époque de l'année me serait chose impossible; — un ami de Gannot, un innocent débiteur qui en était encore à sa première lettre de change, vint le trouver et lui exposer sa détresse en termes déchirants. Gannot était un de ces hommes que l'on consulte volontiers dans les moments difficiles, — esprit prompt aux expédients, œil sûr, main ferme.

Malheureusement, Gannot était dans un de ses jours de pauvreté, et, dans ses jours de pauvreté, il eût rendu des points à Job. Il commença donc par avouer son impuissance personnelle, et, comme son ami se désespérait :

— Bah! dit-il, nous en avons vu bien d'autres!

Nous en avons vu bien d'autres était le mot de Gannot, qui, en effet, en avait vu de toutes les couleurs.

— Eh bien, mais, demanda l'ami, en attendant, comment me tirer de là?

— As-tu un objet d'une valeur quelconque dont on puisse faire de la monnaie, ne fût-ce que vingt francs, ne fût-ce que dix francs, ne fût-ce que cinq francs?

— Hélas! dit le jeune homme, j'ai ma montre...

— Argent ou or?

— Or.

— Or! et elle vaut?

— Elle vaut deux cents francs; mais c'est à peine si j'en trouverai soixante, et la lettre de change est de cinq cents.

— Va porter ta montre au mont-de-piété.

— Et après?

— Tu rapporteras ici l'argent qu'on t'en aura donné.

— Et après?

— Tu m'en donneras la moitié.

— Et après?

— Après, je te dirai ce qu'il en faudra faire... Va, et surtout ne distrais pas un denier de la somme!

— Peste! je n'ai garde! dit l'ami.

Et il partit courant.

Le jeune homme revint avec soixante et dix francs.

C'était de bon augure.

Gannot les prit et les mit majestueusement dans sa poche.

— Que fais-tu? lui dit l'ami.

— Tu le vois bien.

— Il me semble que tu avais dit que nous partagerions...

— Plus tard... Pour le moment, il est six heures, allons dîner.

— Comment, allons dîner?

— Mon cher, les gens comme il faut ont besoin de dîner, et de bien dîner, pour se donner des idées

Et Gannot s'achemina vers le Palais-Royal, accompagné du jeune homme, et, une fois au Palais-Royal, Gannot entra aux Frères-Provençaux.

Le jeune homme essaya bien un peu de tirer Gannot par le bras; mais, sous son bras, comme dans un piége, Gannot pinça la main du jeune homme; il fallut suivre.

Gannot fit la carte et dîna bravement, à la grande inquiétude de son ami, qui laissait d'autant plus les morceaux entiers sur son assiette que les morceaux étaient plus délicats. Le futur Mapah mangea pour deux.

Le quart d'heure de Rabelais arriva : l'addition se montait à trente-cinq francs.

Gannot jeta deux louis sur la table. On voulut lui rendre sa monnaie.

— Inutile! les cinq francs sont pour le garçon, dit-il.

Le jeune homme secoua mélancoliquement la tête.

— Ce n'est point là, murmurait-il tout bas, le moyen de payer ma lettre de change!

Gannot ne paraissait remarquer ni ses monologues ni ses hochements de tête.

Ils sortirent.

Gannot marchait devant, le cure-dent à la bouche ; l'ami le suivait silencieux et morne, comme une victime résignée. Arrivé à la Rotonde, Gannot s'assit, attira une chaise à la portée de son ami, frappa sur la table de marbre avec la plaque de bois d'un journal, demanda deux tasses de café, un cabaret de liqueurs assorties, et les meilleurs cigares que l'on pourrait trouver.

La consommation se monta à cinq francs. Restait vingt-cinq francs sur les soixante et dix.

Gannot en déposa dix dans la main de son ami, et réintégra les quinze autres dans sa poche.

— Eh bien? demanda l'ami.

— Prends ces dix francs, répondit Gannot; monte dans cette maison que tu vois en face, au 113; ne te trompe pas d'étage, surtout!

— Qu'est-ce que cette maison?

— C'est une maison de jeu.

— Je jouerai donc?

— Sans doute, tu joueras! et, à minuit, que tu aies gagné ou perdu, reviens ici...; j'y serai.

Le jeune homme en était à ce point d'anéantissement que, si Gannot lui eût dit : « Va te jeter dans la rivière, » il y serait allé.

Il exécuta ponctuellement l'ordre de Gannot.

Il n'avait jamais mis le pied dans une maison de jeu; la fortune, dit-on, favorise les innocents : il joua et gagna.

A onze heures trois quarts, — il n'avait pas oublié l'injonction du maître, pour lequel il commençait à se sentir une espèce de respect superstitieux, — à onze heures trois quarts, il sort les poches pleines d'or, et le cœur gonflé de joie.

Gannot se promenait devant le passage qui conduit au Perron, fumant tranquillement son cigare.

Du plus loin qu'il l'aperçut :

— Oh! mon ami, s'écria le jeune homme, quel bonheur!

j'ai gagné quinze cents francs ; ma lettre de change payée, il me restera mille francs !... Laisse-moi t'embrasser, je te dois la vie.

Gannot le repoussa doucement de la main, et l'invita à modérer les transports de sa reconnaissance.

— Ah ! maintenant, dit-il, nous pouvons bien aller prendre un verre de punch, n'est-ce pas?

— Un verre de punch?... Un bol, mon ami ! deux bols ! tant que tu en voudras, et des havanes à discrétion ! Je suis riche : ma lettre de change payée et ma montre retirée, il me reste encore...

— Tu me l'as déjà dit.

— Ma foi ! je suis si content, que je ne saurais trop le redire, mon ami !

Et le jeune homme s'abandonna aux éclats d'une joie immodérée, tandis que, beau, calme et fier, Gannot montait royalement l'escalier conduisant à l'estaminet Hollandais, le seul qui fût ouvert à minuit passé.

L'estaminet était plein. Gannot appela *les garçons*.

Un garçon se présenta.

— J'ai demandé *les garçons*, dit Gannot.

On en alla chercher trois qui étaient à la glacerie : on en fit lever deux qui étaient déjà couchés. Il en vint quinze en tout.

Gannot les compta.

— Bon ! dit-il. Maintenant, garçons, promenez-vous de table en table, et demandez à ces messieurs et à ces dames ce qu'ils désirent.

— Alors, monsieur...

— C'est moi qui paye ! dit majestueusement Gannot.

La plaisanterie fut acceptée, on la trouva même de bon goût ; seul, l'ami riait du bout des lèvres en voyant l'absorption de liqueurs, de café, de gloria qui se faisait.

Chaque table était un volcan versant, au milieu des flammes, une lave de punch. Les tables se renouvelaient ; les nouveaux venus étaient invités par l'amphitryon à consulter

la carte, et à s'en donner à discrétion : glaces, liqueurs, limonades gazeuses, tout y passa, jusqu'à l'eau de Seltz.

Enfin, à trois heures, quand il n'y eut plus un seul petit verre dans l'établissement, Gannot demanda la note de la consommation. Elle s'élevait à dix-huit cents francs.

Et la lettre de change!...

Le jeune homme, plus mort que vif, porta machinalement la main à sa poche, quoiqu'il sût bien qu'elle ne contenait que quinze cents francs; mais Gannot ouvrit son portefeuille, en tira deux billets de mille francs, et, soufflant dessus pour les décoller :

— Tenez, garçons, dit-il, le reste est pour le service.

Et, se tournant vers son élève, près de se trouver mal, et qui, toute la soirée, n'avait cessé de le tirer par la manche, et de lui marcher sur les pieds :

— Jeune homme, lui dit-il, j'ai voulu te donner une petite leçon... C'est pour t'apprendre qu'un bon joueur ne doit pas s'émerveiller des gains qu'il fait, et surtout qu'il doit en user largement.

Avec les quinze francs qu'il avait gardés sur l'argent de son ami, Gannot avait été jouer de son côté, et avait gagné deux mille francs. On a vu où ils étaient passés.

Ce fut son miracle des noces de Cana.

Mais, comme on le comprend bien, cette fortune aléatoire avait de cruels revers; l'existence de Gannot était pleine de crises; il vivait de tous les excès! Plus d'une fois, au milieu de cette vie orageuse, les pensées les plus sinistres traversèrent son cerveau. Nouveau Karl Moor, nouveau Jean Sbogar, nouveau Jaromir, quels plans effroyables ne formait-il pas alors? Attaquer les passants sur les grands chemins, et jeter au tapis vert un or taché de sang, ce fut, dans plus d'une déroute, le rêve de ses nuits fiévreuses, et la terrible espérance de ses lendemains!

— J'allais, disait-il lui-même lorsque sa divinité l'eut dégagé de toutes ces vapeurs sombres de l'humanité, j'allais trébuchant sur la voie du crime, et me heurtant la tête çà et là aux angles du couperet; je devais passer par toutes

ces épreuves : c'est du dernier des vauriens que devait sortir le premier des protestants !

A l'industrie du jeu, il en joignait une autre moins éventuelle. Sur le boulevard Bonne-Nouvelle, où il demeurait alors, les passants ont pu observer une tête servant d'enseigne, et sur le crâne chauve de laquelle un artiste quelconque avait peint en bleu et en rouge la topographie cérébrale des *facultés,* des *sentiments* et des *instincts;* cette tête cabalistique indiquait qu'*ici* on donnait des consultations de phrénologie.

Maintenant, il est bon de dire comment Gannot était arrivé à l'apogée de la science des Gall et des Spurzheim.

Fils d'un chapelier, il avait remarqué, tout enfant, dans la boutique de son père, les formes si diverses de chapeau en rapport avec les formes si variées de la tête. Il s'était ainsi créé un système phrénologique à lui, qu'il développa plus tard par l'étude superficielle de l'anatomie.

Gannot était médecin, ou, pour mieux dire, officier de santé; ce qu'il avait appris tenait peu de place dans sa mémoire; mais, doué d'un tact fin et pénétrant, il analysait avec une espèce de *seconde vue* les caractères et les têtes qui tombaient sous sa main.

Un jour qu'accablé par une perte d'argent qu'il venait de faire au jeu, ne trouvant plus devant lui que misère et désespoir, il s'abandonnait aux plus sombres résolutions, une femme du monde, belle, jeune riche, descend de voiture, monte son escalier, et frappe à sa porte.

Elle venait demander au devin la bonne aventure de sa tête.

Si magnifique créature qu'elle fût, Gannot ne vit ni elle, ni sa beauté, ni son trouble, ni son hésitante rougeur; elle s'assit, ôta son chapeau, découvrit d'admirables cheveux blonds, et livra sa tête au phrénologue.

Le docteur mystérieux passa négligemment sa main dans ces ondes d'or.

Son esprit était ailleurs.

Rien pourtant de plus riche que les plans et les contours qui se développaient sous le toucher du maître. Au moment où sa main arrivait à un endroit situé à la base du crâne que

le vulgaire appelle la nuque, et que les savants nomment l'organe de l'*amativité*, soit qu'elle eût vu Gannot dès longtemps, soit sympathie magnétique et instantanée, cette femme fondit en larmes, et, jetant ses bras autour du cou du futur Mapah:

— Ah! s'écria-t-elle, je vous aime!

Ce fut un rayon nouveau dans la vie de cet homme.

Jusque-là, Gannot avait connu les femmes; il n'avait pas connu la femme. A une vie de folles débauches, de jeu, d'émotions violentes, à une vie répandue sur l'asphalte du boulevard, sur le parquet des tripots, dans les allées du bois, succéda une vie d'amour solitaire; car, cette belle inconnue, il l'aima jusqu'à la folie, jusqu'à la rage.

Elle était mariée.

Souvent, dans leurs heures de délire, quand venait le moment de se quitter, des pleurs plein les yeux, des sanglots plein la poitrine, ils conspirèrent la mort de l'homme qui était un obstacle à leur enivrante passion; mais ils en restèrent à la pensée du crime. Du moins, elle voulut fuir avec lui: la fuite fut convenue, le jour arrêté; mais, ce jour-là, elle arriva chez Gannot avec un portefeuille garni de billets de banque pris dans le portefeuille de son mari: Gannot eut horreur du vol, et refusa l'argent.

Le lendemain, elle vint sans autre fortune que la robe qu'elle portait sur elle; pas une chaîne d'or à son cou, pas une bague à son doigt.

Ce jour-là, il l'enleva.

La vie de cet homme, compliquée de cet élément nouveau, prit plus que jamais son vol à travers les régions impossibles; c'était une de ces natures qui vont à tous les emportements. Si ce principe de M. Guizot est vrai: « On tombe toujours du côté où l'on penche, » le Mapah ne pouvait manquer de tomber un jour ou l'autre: il penchait de tous les côtés!

Le jeu et l'amour satisfaisaient admirablement les instincts merveilleux de cette vie excentrique; les maisons de jeu fermèrent! la femme qu'il aimait mourut!

C'est alors que le dieu naquit chez lui de l'amant inconsolable et du joueur rentré.

Il fit une maladie pendant laquelle le spectre de cette femme morte le visita toutes les nuits, et lui révéla les dogmes de sa religion nouvelle. En proie à ces hallucinations de l'amour et de la fièvre, Gannot s'écoutait lui-même dans la voix qui lui parlait. Mais il n'était déjà plus Gannot; il se transfigurait.

CXCIII

Le dieu et son sanctuaire. — Il notifie au pape sa déchéance. — Ses manifestes. — Son portrait. — Doctrine de l'évadisme. — Emblèmes de cette religion. — Chaudesaigues me conduit chez le Mapah. — Iswara et Pracriti. — Questions qui manquent d'actualité. — Guerre entre les sectateurs du *bidja* et les partisans du *sakti*. — Ma dernière entrevue avec le Mapah.

En 1840, dans cette vieille île Saint-Louis que fouettent les vents aigres et colères du nord et de l'ouest, sur le quai le plus froid de cette froide Thulé, — *terrarum ultima Thule*, — à un rez-de-chaussée obscur et livide, dans une chambre nue, un homme pétrissait et moulait du plâtre.

Cet homme, c'était l'ancien Gannot.

La chambre était à la fois un atelier et une école; on venait y prendre des leçons de moulage, et y consulter le *Mapah*. C'était, nous l'avons déjà dit, le nom sous lequel Gannot présidait à sa nouvelle existence.

De cette chambre partit le premier manifeste par lequel *celui qui avait été Gannot* révélait au monde sa mission. — Qui dut être étonné? Ce fut certes le pape Grégoire XVI, lorsqu'il reçut un jour, sur son trône souverain, un écrit daté *de notre grabat apostolique*, dans lequel on lui annonçait qu'il avait fait son temps; qu'à partir de ce jour, il eût à se regarder comme déchu, et qu'enfin il était remplacé.

Ce devoir de politesse rempli envers son prédécesseur, Gannot annonça purement et simplement à ses amis qu'ils eussent à le considérer comme le dieu de l'avenir.

Depuis deux ou trois ans, Gannot faisait école; de cette

école étaient Félix Pyat, Thoré, Chaudesaigues, etc.. etc. La brusque transfiguration de Gannot en Mapah, sa déclaration au pape, la prétention qu'il affichait de se poser en révélateur, lui aliénèrent ses anciens disciples ; ce fut le *durus hic sermo*. Cependant, lui, inébranlable, continuait le cours de ses prédications ; mais, comme ses prédications orales ne suffisaient point, et qu'il crut nécessaire d'y joindre les professions de foi imprimées, un jour il vendit ses hardes, et en convertit le prix en manifestes de guerre contre la religion du Christ, lesquels manifestes il distribuait à ses nouveaux disciples en disant, non pas comme Jésus : « Mangez et buvez; ceci est mon corps et ceci est mon sang ! » Mais : « Prenez et lisez; ce sont mes chemises et mes culottes ! »

Depuis cette vente de sa garde-robe, les habitudes du ci-devant lion, ainsi que le costume, avaient entièrement disparu. Dans son passage du Gannot au Mapah, tout ce qui constituait le vieil homme s'était évanoui : une blouse remplaçait, hiver comme été, les habits élégants que portait l'ancien joueur; un feutre gris couvrait son front haut et magnifiquement dessiné. Ainsi vu, il était véritablement beau : ses yeux gris bleu brillaient d'un feu mystique ; son nez fin, aux arêtes mobiles, suivait une ligne droite et pure ; une abondante barbe d'un blond vif tombait sur sa poitrine ; tous ses traits, comme ceux des rêveurs et des illuminés, étaient attirés vers le haut de sa tête par une sorte de tension nerveuse ; sa main était blanche, fine, distinguée, et, par un reste d'idolâtrie de l'homme du monde, il en prenait un soin particulier; son geste ne manquait point d'empire; sa parole était éloquente, chaude, colorée, bizarre. Prophète de la misère, il en avait pris les insignes; il s'était fait prolétaire pour arriver au cœur des prolétaires ; il avait endossé la blouse pour convertir les blouses.

Le Mapah n'était pas un dieu simple ; c'était un dieu composite; il y avait en lui du Saint-Simon, du Fourier, de l'Owen.

Son principal dogme était le dogme très-ancien de l'androgénisme, c'est-à-dire l'unité du principe mâle et du principe

femelle dans toute la nature, l'unité de l'homme et de la femme dans la société.

Il appelait sa religion l'ÉVADISME, d'Ève et d'Adam; lui-même s'appelait le MAPAH, de *pater* et de *mater;* c'est en cela qu'il se superposait au pape, lequel n'avait été, dans les meilleurs temps de la papauté, même sous Grégoire VII, que le père des chrétiens, tandis que lui était à la fois le père et la mère de l'humanité.

Dans son système, on devait porter, non plus le nom de son père seulement, mais la première syllabe du nom maternel combinée avec la première syllabe du nom paternel.

Un jour, le Mapah s'adresse à son ami Chaudesaigues:

— Comment t'appelles-tu?

— Chaudesaigues.

— Qu'est-ce que cela, Chaudesaigues?

— C'est le nom de mon père.

— Et ta mère, malheureux, tu l'as donc tuée?

Chaudesaigues baissa la tête: il n'y avait rien à répondre à cela.

En socialisme, le dogme du Mapah était la protestation. A l'entendre, les assassins, les voleurs, les contrebandiers étaient la condamnation vivante de l'ordre moral contre lequel ils s'insurgeaient. *Les Brigands* de Schiller lui paraissaient le plus complet développement de sa théorie qui existât au monde.

Il se présente un beau matin dans une maison de filles, les rassemble, comme, au jour de sa folie mondaine, il avait rassemblé les garçons de l'estaminet Hollandais; puis, s'adressant aux pauvres créatures qui attendaient avec curiosité, ne comprenant pas quel était ce sultan, qui demandait douze ou quinze femmes à la fois:

— Mesdemoiselles, dit-il, savez-vous ce que vous êtes?

— Mais nous sommes des p....., répondirent les filles d'une seule voix.

— Vous vous trompez, dit le Mapah, vous êtes des *protestantes!*

Et, dans un langage qui ne manquait ni d'élévation ni de

couleur, il leur expliqua de quelle manière, elles, pauvres filles, protestaient contre le privilége des femmes honnêtes.

Il va sans dire qu'au fur et à mesure que cette doctrine se faisait jour, elle portait une certaine inquiétude dans l'esprit des magistrats, qui n'étaient pas à la hauteur de la religion nouvelle, plongés qu'ils se trouvaient dans les ténèbres du christianisme. Deux ou trois fois, on fit venir le Mapah chez le juge d'instruction, et on le menaça d'un procès; mais, de sa main nerveuse et fine tout à la fois, le Mapah secouait sa blouse, comme l'ambassadeur romain avait secoué sa toge.

—Emprisonnez-moi, jugez-moi, condamnez-moi, disait-il; je n'en appellerai pas du tribunal correctionnel à la cour royale; j'en appellerai de Pilate au peuple!

Et, en effet, soit que l'on craignit sa barbe, sa blouse, sa parole, qui, en réalité, était entraînante, soit qu'on ne jugeât point à propos de donner au nouveau dogme le piédestal de la police correctionnelle, ou de la cour d'assises, on laissa le Mapah tranquille.

Le plus ardent des apôtres évadiens était *celui qui fut Caillaux* et qui publia l'*Arche de la nouvelle alliance.*

C'était le saint Jean du Mapah; l'*Arche de la nouvelle alliance* est l'évangile qui raconte la passion de l'humanité, aux cris de laquelle s'était levé le Christ de l'île Saint-Louis.

Nous consacrerons un chapitre à cet évangile.

Quant au Mapah, il n'écrivait point. A part deux ou trois manifestes datés *de son grabat apostolique*, et dans lesquels il annonçait son apostolat au monde nouveau, il ne faisait guère que des tableaux et des ouvrages en plâtre que l'on eût pu croire tirés de quelque temple d'Isis. C'est là que, prenant sa *religion* à son origine, il la montrait, *sous son double symbole,* se développant de siècle en siècle, fécondant toute la nature, et, enfin, se résumant en lui. Toute cette histoire, écrite en signes hiéroglyphiques qui avaient l'avantage de pouvoir être lus et expliqués par tout le monde, traversait le bouddhisme, le paganisme et le christianisme pour arriver à l'évadisme.

Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, le

Mapah envoyait ses tableaux allégoriques et ses symboles de plâtre aux membres de la chambre des députés et aux membres de la famille royale; on devine bien que membres de la Chambre, membres de la royauté, laissaient les lithographies et les symboles aux mains des huissiers et des laquais, qui en faisaient l'ornement de leurs mansardes. Le Mapah en gémissait pour eux.

— Ils méprisent, disait-il la prophétie: le MANÉ THÉCEL PHARÈS; il leur arrivera malheur!

Il leur arriva ce que vous savez.

Un jour, Chaudesaigues — bon et pauvre garçon, mort bien avant l'âge, dont j'aurai à parler aussi à son tour, — me proposa de me conduire chez le Mapah : j'acceptai.

Le Mapah me reconnut pour avoir dîné ou soupé un soir avec moi, du temps qu'il était Gannot; il avait gardé un bon souvenir de cette rencontre; aussi voulut-il, du premier coup, me mettre en rapport avec ces figures symboliques, et me faire pénétrer, comme les initiés égyptiens, jusqu'au fond des plus secrets mystères.

Je venais, par hasard, d'étudier assez sérieusement toutes les questions du monde primitif, et ces grandes guerres sans cause apparente qui désolèrent les premiers âges de l'humanité; j'étais donc en mesure, non-seulement de comprendre parfaitement les traditions les plus obscures de la religion du Mapah, mais encore de les faire comprendre à d'autres.

C'est ce que je vais essayer ici.

A l'époque où les Celtes firent la conquête de l'Inde, cette aïeule des civilisations égyptienne, grecque et romaine, ils y trouvèrent établi un système complet de sciences métaphysiques et physiques; cette cosmogonie atlantique rapportait tout à l'unité absolue, et faisait tout émaner d'un seul principe; ce principe unique, nommé *Iswara*, était purement spirituel.

Mais bientôt les savants indiens s'aperçurent avec épouvante que ce monde, qu'ils avaient longtemps considéré comme le produit d'une *unité* absolue, était incontestablement celui d'une *dualité* combinée.

Ils eussent pu, comme le fit, longtemps après eux, le premier Zoroastre, regarder ces deux principes comme *principiés*, c'est-à-dire comme fils et fille d'Iswara, et laisser ainsi l'antique Iswara à sa place en l'appuyant sur la double colonne des êtres créateurs, comme on voit un général romain élevé sur deux boucliers portés par ses soldats; mais ils voulurent faire, de ces deux principes, des principes *principiants;* ils se contentèrent donc d'adjoindre à Iswara un nouveau principe, c'est-à-dire de marier Iswara avec *Pracriti*, ou la Nature. Alors, tout fut expliqué : Pracriti posséda le *sakti*, c'est-à-dire le pouvoir conceptif, et l'ancien Iswara le *bidja,* ou le pouvoir génératif.

Je crois avoir été aussi clair que possible jusqu'à présent; je vais tâcher de continuer ma démonstration avec une égale limpidité; chose qui ne sera pas facile, attendu — et je suis bien aise d'en prévenir le lecteur — que nous faisons de la plus haute science, ce dont il pourrait ne pas se douter.

Cette première découverte des savants indiens, qui amena le mariage d'Iswara et de Pracriti, eut pour résultat de faire considérer l'univers comme le produit de deux principes possédant chacun en son particulier, l'un la faculté du mâle, l'autre la faculté de la femelle. Iswara et Pracriti, c'étaient l'Ève et l'Adam, non pas seulement de l'humanité, mais encore de l'univers.

Ce système, remarquable par sa simplicité même, et qui séduisit l'homme en donnant à tout ce qui l'entourait une origine pareille à la sienne, se retrouve chez la plupart des peuples, qui le reçurent des Indous. Sanchoniathon appelle son principe mâle *Hypsistos*, le Très-Haut, et son principe femelle *Berouth*, la Nature; les Grecs appellent leur principe mâle *Saturne*, et leur principe femelle *Rhea;* les uns et les autres correspondent à Iswara et à Pracriti.

Cela alla bien pendant quelques siècles; mais la manie de la controverse est naturelle à l'homme, et cette manie amena les questions suivantes, que se posèrent les savants indous, et qui provoquèrent la lutte d'une moitié du genre humain contre l'autre

« Puisque l'univers, disaient les controverlistes, est le résultat des deux puissances *principiantes*, dont l'une agit avec les qualités du mâle, et l'autre avec les qualités de la femelle, comment devons-nous considérer les rapports qui les lient? Sont-elles indépendantes l'une de l'autre? sont-elles préexistantes à la matière et contemporaines de l'éternité? ou bien doit-on voir dans l'une d'elles la cause procréatrice de sa compagne? Si elles sont indépendantes, comment se sont-elles réunies? est-ce par une force coercitive? Alors, quelle divinité plus puissante qu'elles-mêmes exerçait sur elles cette pression? Est-ce par sympathie? Pourquoi pas plus tôt ou plus tard? Si elles ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, laquelle des deux doit être soumise à l'autre? Quelle est la première en rang, soit comme ancienneté, soit comme puissance? Est-ce Iswara qui a produit Pracriti, ou Pracriti Iswara? Lequel, d'Iswara ou de Pracriti, agit le plus nécessairement et le plus énergiquement dans la procréation des choses inanimées et des êtres animés? Qui doit-on nommer le premier ou la première dans les sacrifices qu'on leur fait, ou dans les hymnes qu'on leur adresse? Doit-on confondre ou séparer le culte qu'on leur rend? Les hommes et les femmes doivent-ils avoir des autels séparés pour l'un ou pour l'autre, ou pour tous deux ensemble (1)? »

Ces questions, qui ont divisé des millions d'hommes, qui ont fait couler des fleuves de sang, paraîtront aujourd'hui oiseuses et même ridicules à nos lecteurs, qui entendent parler de la religion indoue comme d'un mythe, et de l'Inde comme d'une planète; mais, à l'époque dont nous nous occupons, l'empire indien était le centre du monde civilisé, et le maître du monde connu. Ces questions étaient donc de la plus haute importance.

Elles circulèrent d'abord sourdement dans l'empire; mais bientôt chacune d'elles eut réuni un assez grand nombre de partisans pour que la question religieuse apparût sous un

(1) L'abbé d'Olivet, *État social de l'homme.*

aspect politique. Le sacerdoce suprême, qui d'abord avait commencé par se tenir en dehors de toute controverse, sacrifiant également à Iswara et à Pracriti, au *pouvoir générati*f et au *pouvoir conceptif;* le sacerdoce, qui était longtemps resté neutre entre le bidja et le sakti, fut obligé de se prononcer, et, comme il était composé d'hommes, c'est-à-dire de *pouvoirs génératifs*, il se prononça pour les *mâles*, et proclama la dominance du sexe masculin sur le sexe féminin.

Ce jugement passa, comme on l'imagine bien, pour tyrannique aux yeux des pracritistes, c'est-à-dire des partisans du *pouvoir conceptif;* ceux-ci se révoltèrent, le gouvernement voulut réprimer la révolte, et, dès lors, la guerre civile fut déclarée.

Qu'on se figure sur une immense échelle, dans un empire de plusieurs centaines de millions d'hommes, une guerre comme celle des albigeois, comme celle des vaudois, comme celle des protestants.

Sur ces entrefaites, deux princes de la dynastie régnante (1), issus tous deux du roi Ougra, l'aîné ayant nom Tarak'hya, le cadet Irshou, divisèrent l'empire indien, moins par conviction que pour se faire des prosélytes. L'un prit pour signe le bidja, l'autre le sakti. Les partisans de chacun de ces deux symboles se réunirent à l'instant même à celui qui représentait sa croyance, et l'Inde eut une guerre à la fois politique, civile et religieuse, Irshou, le cadet des deux frères, ayant positivement déclaré qu'il rompait avec le sacerdoce, et qu'il adorait la faculté conceptive ou féminine, comme la cause première de l'univers, lui accordant l'antériorité et la prééminence sur la faculté générative ou masculine.

Une guerre politique peut se terminer par un partage d'empire; une guerre religieuse n'a pas de fin : les sectes s'exterminent et ne se convainquent pas. Une guerre acharnée, mortelle, sans miséricorde, désola donc l'empire. Comme Irshou représentait l'opinion populaire, le socialisme du temps, et

(1) Voir, pour les détails de cette guerre, le *Scanda-Pousana* et le *Brahmanda*.

que son armée se composait en grande partie de pâtres, on appela ses partisans les *pallis*, c'est-à-dire les pasteurs, du mot celte *pal*, qui veut dire houlette.

Irshou fut battu par Tarak'hya, et repoussé jusqu'en Égypte. Les pallis y furent la souche de ces dynasties primitives qui durèrent deux cent soixante et un ans, et qui sont connues sous le nom de dynasties des rois pasteurs. Cette fois, l'étymologie est flagrante ; aussi espérons-nous, sur ce point, ne rencontrer aucune contradiction.

Or, nous avons dit qu'Irshou avait pris pour drapeau le signe représentatif de la divinité qu'il avait glorifiée ; ce signe, en sanscrit, s'appelle *yoni*, d'où dérive *yoneh*, c'est-à-dire colombe; — ce qui explique, notons-le en passant, comment la colombe devint l'oiseau de Vénus.

Les hommes qui portaient le signe yoni furent appelés des Yoniens, et, comme ils le portaient toujours symboliquement sur un drapeau rouge, le rouge ou le pourpre devint, à Tyr, à Sidon, en Grèce, la couleur royale, couleur qui fut adoptée par la Rome des consuls, des empereurs et des papes, et, enfin, par tous les princes régnants, quelle que soit la race dont ils descendent, et la religion qu'ils professent.

On comprend que je ne suis pas fâché d'apprendre ici à MM. les rois où est teinte la pourpre qu'ils portent.

Eh bien, c'était préoccupé de ces grands débats, qui durèrent plus de deux mille ans, et qui coûtèrent la vie à un million d'hommes ; c'était dans la crainte qu'ils ne ressuscitassent de nos jours, que le philanthrope Gannot voulait fonder, sous le titre d'évadisme, une religion qui réunît les deux cultes en un seul.

De là les figures bizarres qu'il moulait en plâtre, et les lithographies excentriques qu'il composait et exécutait sur papier de couleur avec le sérieux d'un brahme sectateur du bidja ou d'un Égyptien partisan du sakti (1).

On comprend quelle fut la joie du Mapah en trouvant en moi un homme aussi au courant des dogmes primitifs de sa

(1) En sanscrit, *linga* et *yoni* ; en grec φάλλος et χοίρος.

religion et des malheurs que la discussion de ces dogmes avait entraînés avec elle. Il m'offrit, séance tenante, la position de son premier disciple, c'est-à-dire de remplacer *celui qui avait été Caillaux ;* mais j'ai toujours été l'ennemi de l'usurpation, et je ne voulus point, par mon exemple, consacrer un principe qu'un jour ou l'autre, je pouvais être appelé à combattre.

Alors, le Mapah m'offrit d'abdiquer en ma faveur, et de se faire mon premier disciple.

La position ne me parut pas assez nettement dessinée, en face des autorités spirituelles et surtout temporelles, pour que j'acceptasse cette offre, si séduisante qu'elle fût. Je me contentai donc d'emporter de l'atelier du Mapah un des plus beaux échantillons du bidja et du sakti, promettant de les exposer dans l'endroit le plus visible de mon salon, ce que je me gardai bien de faire, et je partis.

Je ne revis plus le Mapah qu'après la révolution du 24 février, et ce fut le hasard qui me le fit rencontrer dans les bureaux de *la Commune de Paris,* où j'allais demander l'insertion d'un article sur les exilés en général, et, en particulier, sur les exilés de la famille d'Orléans, l'insertion de cet article ayant été refusée à *la Liberté* par son rédacteur en chef, M. Lepoitevin-Saint-Alme.

Cette révolution que Gannot avait prévue était arrivée; je croyais donc le trouver au comble de la joie; et, en effet, il glorifiait les trois jours de février, mais d'une voix faible et d'un cœur engourdi; il me parut singulièrement affaibli par ce mysticisme sensuel et bizarre qui donnait chez lui une forme dogmatique à tous les événements. Au reste, les lignes de la partie supérieure de son visage étaient plus que jamais tirées vers les proéminences frontales, et toute sa personne annonçait un visionnaire chez lequel la fantaisie d'être dieu avait dégénéré en maladie.

Il définissait la terreur de la classe moyenne, en face du 24 février et des doctrines du socialisme, « la peur féroce du cochon qui a senti sur sa gorge le froid du couteau. »

Ses dernières années furent tristes et obscures ; il avait fini par douter de lui-même : l'*Elohi* ! *elohi! lema sabakht änny!*

retentissait comme un cri de mort dans son cœur vide et désabusé.

Pendant la dernière année de sa vie, il n'avait plus d'autre disciple qu'un Auvergnat, marchand de marrons dans un passage... C'est à lui que le dieu mourant confia le soin de faire germer sa doctrine.

Cet événement s'accomplit vers le commencement de 1851.

CXCIV

Apocalypse de celui qui fut Caillaux.

Nous avons dit un mot de l'apôtre du Mapah; nous avons promis de le suivre dans son île de Pathmos, et de donner une idée de son apocalypse.

Nous tenons notre parole. — Ce n'était pas chose facile à retrouver, qu'on le croie bien, que cette apocalypse, publiée par les soins et aux frais d'Hetzel, sous le titre d'*Arche de la nouvelle alliance.*

Ce n'est pas qu'Hetzel fût le moins du monde de la religion évadienne ; non, Hetzel était tout simplement le compatriote et l'ami de *celui qui fut Caillaux,* double avantage auquel il dut l'honneur de dîner plusieurs fois avec le dieu Mapah et son apôtre.

Il est plus que probable que c'était Hetzel qui payait les dîners.

ARCHE DE LA NOUVELLE ALLIANCE

« Je ne viens point dire au peuple : « Rendez » à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui » est à Dieu; » mais je viens dire à César : « Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu! » « Qu'est-ce que Dieu? — Dieu, c'est le peu- » ple! » *Le Mapah.*

« A l'heure où les ombres grandissent, j'ai vu passer devant

moi le dernier apôtre d'une religion déchue, et je me suis écrié :

I

» Pourquoi t'affliger, ô roi ! et pourquoi gémir sur les débris de ta couronne? pourquoi t'élever contre ceux qui t'ont précipité de ton trône? Si tu tombes aujourd'hui, c'est que ton heure est venue : vouloir la prolonger d'un instant serait une insulte à la majesté des cieux.

II

» Tout ce qui existe ici-bas n'a-t-il pas ses phases de vie et de mort? L'herbe des vallées est-elle éternellement fleurie? Et, après la saison des beaux jours, n'arrive-t-il pas qu'un matin le vent d'automne disperse le feuillage des hêtres?

III

» Cesse donc de te plaindre, ô roi ! et de t'agiter dans ta solitude ! Ne sois point surpris si ta route est déserte, et si les nations se taisent sur ton passage comme devant un funèbre convoi : tu n'as pas failli à ta mission ; seulement, ta mission est finie. C'est le destin.

IV

» Ignores-tu que l'humanité ne vit que dans l'avenir? Qu'importe au présent l'oriflamme de Bouvines? Ensevelissons-la auprès de tes ancêtres, immobiles sous leurs monuments ; aux hommes du présent, il faut une autre bannière.

V

» Et, quand nous aurons scellé d'un triple sceau la pierre qui recouvre la majesté du passé, inclinons-nous comme les peuples de Memphis devant le silence de leurs pyramides, géants muets du désert ; mais comme eux ne restons pas le front dans la poussière, et, sur les débris des cultes antiques, élançons-nous vers l'infini !

» C'était ainsi que je chantais à l'aurore de ma vie. Poëte,

j'ai toujours plaint les nobles infortunes; fils du peuple, je n'ai jamais renié la gloire.

» Alors, ce monde m'apparaissait libre et puissant sous les cieux, et je pensais que le dernier salut de l'univers aux fantômes des anciens jours serait sa première aspiration vers les magnificences de l'avenir.

» Il n'en fut rien. Le passé, en s'abîmant sous la terre, n'avait point entraîné avec lui tout son cortége de ténèbres.

» Or, je m'en suis allé vers les grèves arides que l'Océan blanchit de son écume. Les mouettes saluaient de leurs cris sauvages les rochers de la côte, et la grande voix de la mer était plus douce à mon oreille que le langage des hommes... »

Puis vient le récit des sensations de l'apôtre mis en contact avec tous les grands aspects de la nature; il reste un an loin de Paris; mais, enfin, sa vocation le rappelle parmi les hommes.

« Or, ce même soir où, de retour de mon pèlerinage, je marchais rêveur au milieu du tumulte de la grande cité d'Occident, plus que jamais mon âme était affaissée sous le poids de sa déchéance.

» Je me voyais, comme au temps de mes belles années, plein de confiance en Dieu et en l'avenir; et puis je reportais mes regards sur moi, sur moi, l'homme du présent, éternellement ballotté entre une crainte et une espérance, entre un désir et un remords, entre le calme et le découragement.

» Et, quand je me fus bien contemplé ainsi, quand, j'eus remué avec ma pensée toute cette fange, quand j'eus songé à ce qui avait germé de bon sous mon flanc, et à ce qui s'en exhalait de corrompu, je levai, avec une rage indicible, le poing vers le ciel, et je dis à Dieu :

» — Mais à qui donc appartient la terre?

» Au même instant, je me sentis heurté avec violence, et, par un mouvement que je ne pus reprimer, mon bras s'abaissa pour frapper : sur la joue de celui qui me coudoyait, il me semblait souffleter ce monde.

» O surprise! ma main, au lieu de s'abattre sur sa face, rencontra sa main; une étreinte d'amour nous réunit, et, de sa voix gravement solennelle, il prononça ces paroles :

» — L'eau, l'air, la terre et le feu ne sont à personne; ils sont à Dieu!

» Puis, entr'ouvrant les plis du vêtement qui recouvrait ma poitrine, il appuya un de ses doigts à la place où battait mon cœur, et il en jaillit une flamme brillante, et je me sentis soulagé.

» Saisi d'étonnement, je m'écriai :

» — Qui donc es-tu, toi dont la parole fortifie, et dont l'attouchement régénère?

» — Cette nuit même, tu le sauras! me répondit-il.

» Et il continua sa route.

» Je le suivis, et je pus le considérer à loisir : c'était un homme du peuple au dos arqué et aux membres puissants; sur sa poitrine flottait une barbe inculte, et sa tête nue et presque chauve attestait un long travail et de rudes passions. Il marchait, portant sur son épaule un sac de plâtre dont le poids courbait ses reins. Ainsi voûté, il passait à travers la foule... »

L'apôtre suit alors le dieu; car, cet homme qui l'a consolé, c'est le Mapah; il le suit jusqu'au seuil de son atelier dans lequel il disparaît.

C'était ce même atelier où m'avait conduit Chaudesaigues, sur le quai Bourbon, dans l'île Saint-Louis.

Bientôt la porte de cet atelier se rouvre, et l'apôtre peut entrer à son tour, et assister au spectacle que lui a promis le Mapah.

D'abord, il retrouve le Mapah lui-même.

« Et, pourtant, le maître de cette demeure n'avait point les allures d'un ouvrier vulgaire. C'était bien encore l'homme au sac de plâtre, à la barbe inculte, à la blouse déchirée, qui m'avait abordé d'une façon si inattendue; c'était bien la même puissance de regard, la même largeur d'épaules, la même force

de reins; seulement, sur ce front sillonné, sur ces traits granitiques, sur tout cet ensemble indescriptible, planait une majesté sauvage devant laquelle je m'inclinai.

» Et, m'avançant vers mon hôte, couché sur un lit à demi brisé qu'éclairait une veilleuse dans une urne de terre, je dis :

» — Maître, vous dont l'attouchement guérit, et dont la parole régénère, qui donc êtes-vous?

» Ayant levé les yeux sur moi, il répondit avec simplicité :

» — Le maître n'est plus; nous sommes tous enfants de Dieu : appelle-moi frère.

» Alors, je repris :

» — Frère, qui donc êtes-vous?

» — Je suis *celui qui est*. Comme le pâtre à la cime des falaises, j'ai entendu le cri de la multitude; il ressemblait à la plainte des flots, durant l'équinoxe d'hiver; j'ai entendu ce cri dans ma poitrine, et je suis venu.

» Et, m'ayant fait signe de me rapprocher, il dit encore :

» — Fils du doute, toi qui sèmes la tristesse, et qui recueilles l'angoisse, que cherches-tu? Le soleil ou l'obscurité? la mort ou la vie? l'espérance ou le sépulcre?

» — Frère, je cherche la vérité, répondis-je. Après avoir salué le passé, j'ai demandé à ses abîmes d'où provenait la rumeur qui montait jusqu'à moi : le passé ne m'a point entendu.

» — C'est que le passé ne devait point t'entendre. Chaque âge a eu ses prophètes, et chaque pays ses monuments; mais prophètes et monuments se sont évanouis comme des ombres: ce qui, hier, était la vie, est la mort aujourd'hui. N'évoque donc plus le passé, et laisse-le s'endormir dans la nuit de ses tombeaux, et dans la poussière de ses solitudes.

» Je continuai :

» — Au milieu des éclairs et des déceptions de ce siècle, j'ai interrogé le présent, et le présent ne m'a point entendu.

» — C'est que le présent ne devait point t'entendre; ses éclairs sont ceux qui précèdent l'orage, et sa loi n'est pas la loi de l'avenir.

» — Frère, quelle est donc cette loi? quelles pluies la feront éclore, et quel soleil lui versera la lumière?

» — Dieu te l'apprendra.

» Et, me désignant une place auprès de lui, il ajouta :

» — Assieds-toi, et sois attentif, car, je te le dis en vérité, je suis celui qui s'écrie à la face des peuples : *Veillez au seuil de vos demeures, et ne vous endormez point : l'heure de la révélation est proche!...* »

En ce moment, la terre tremble, l'ouragan fouette les fenêtres, les beffrois sonnent d'eux-mêmes; l'apôtre veut fuir, mais la peur l'enchaîne aux côtés du maître. Il reprend :

« Je pressentis qu'il allait se passer devant mes yeux quelque chose d'étrange. En effet, à l'instant où le dernier glas du beffroi retentit dans le vide, un chant qui n'a point d'écho dans la langue mortelle, tant il était saccadé, rapide et empreint d'une moquerie indéfinissable, lui répondit de dessous terre, et, s'élevant de note en note depuis les tons les plus graves jusqu'aux plus aigus, se déroula, bondit comme un serpent blessé, grinça comme une scie qu'on aiguise; puis, enfin, toujours décroissant, toujours s'amoindrissant, finit par se perdre dans l'immensité.

» Voici ce que disait ce chant :

» — Le voici, le voici, l'an 40, le fameux an 40! Ah! ah! ah! qu'enfantera-t-il? que produira-t-il? Un bœuf ou un œuf? Peut-être l'un, peut-être l'autre! Ah! ah! ah! retroussez vos manches, manants! Et vous, riches, balayez la pierre de vos foyers. Place, place, place à l'an 40! L'an 40 a froid, l'an 40 a faim, l'an 40 veut manger; il a raison, l'an 40! ses dents claquent, ses membres grelottent, ses enfants n'ont pas de souliers, et ses filles pas un ruban pour en orner leur coiffe du dimanche, et pas un pauvre as bien rouillé dans leur pauvre pochette pour se régaler d'un pot de bière avec leurs fiancés! Ah! ah! ah! quelle misère! si ce n'était pas affreux, ce serait drôle. Est-ce pour voir ce monde renversé que vous venez par ici, commère? Arrivez, arrivez vite; il y a place pour tous...

Tiens, ce corbeau qui regarde à sa fenêtre, et ce vautour qui bat des ailes! Ah! ah! ah! l'an 40 a froid, l'an 40 a faim, l'an 40 veut manger! Qu'enfantera-t-il? qu'enfantera-t-il?...

» Et le chant s'éloigna et se confondit avec le murmure du vent, qui se lamentait au dehors...»

Puis commencent les apparitions.

« Ils étaient douze, tous livides, tous chargés de chaînes, tous sanglants, tous tenant à la main leur tête séparée du tronc, tous enveloppés d'un suaire verdi par la mousse du sépulcre, tous portant sur leur face le cachet des douzes grandes passions, anneau mystique qui unit l'homme au Créateur.

» Ils s'avançaient comme la nuit, quand l'ombre descend sur les montagnes. — C'était un de ces groupes terrifiants qu'on aperçoit, aux jours de tourmente, au milieu des carrefours de la cité qui bouillonne, alors que les citoyens s'interrogent de l'œil, et se demandent entre eux :

» — Voyez-vous là-bas ces faces lamentables? Quels sont donc ces hommes, et d'où vient qu'ils errent comme des spectres au milieu de la foule ameutée?

» Et sur la tête de celui qui marchait le premier, pareil à un roi déchu, tant sa pâleur était magnifique et sa lèvre railleuse, flamboyait une couronne de feu, avec ce mot écrit en lettres de sang : *Lacenairisme!*

» Toujours muets, et guidés par celui qui paraissait leur roi, les fantômes se groupèrent en demi-cercle au bord du lit délabré comme au pied d'un tribunal; et *celui qui est,* ayant fixé sur eux pendant quelques instants son regard profond, les interpella en ces termes :

» — Qui êtes-vous?

» — Les élus de la douleur, les apôtres de la faim.

» — Vos noms?

» — Une lettre mystérieuse.

» — D'où sortez-vous?

» — Des ténèbres.

» — Que demandez-vous?

» — Justice!

» Et les échos répétèrent : « Justice! » Et, à un signal de leur roi, les fantômes entonnèrent en chœur un hymne retentissant... »

Cet hymne ne manque pas d'une certaine majesté terrible, d'une certaine terreur grandiose; mais nous nous réservons pour d'autres citations que nous préférons à celle-là.

L'apôtre reprend :

« Ils se turent, les pâles fantômes; leurs lèvres devinrent immobiles et glacées, et sur le front maudit de ces enfants perdus de la tombe sembla flotter indécise l'ombre sanglante du passé.

» Et soudain, de la base au faite de l'escalier mystérieux, il se fit un grand bruit, et de nouveaux visages apparurent sur le seuil...

» Une chemise rouge, un bonnet de laine grossière, un mauvais pantalon de toile souillé de sueur et de poudre; aux pieds un boulet d'airain, aux mains des chaînes retentissantes; tel était leur accoutrement, marqué du cachet indélébile de toutes les misères humaines.

» Comme s'ils eussent été évoqués par l'appel de leurs devanciers, ils entrèrent en leur adressant un salut amical. Je remarquai que chacun d'eux portait sur son visage un air d'insouciance et de défi, et, soigneusement caché sous ses vêtements, un poignard couvert de rouille.

» Et sur leurs épaules ils élevaient triomphalement un large billot encore imprégné d'un sang noirâtre.

» Et sur ce billot un homme à la face avinée, aux jambes titubantes, grotesquement appuyé sur le manche usé d'une hache.

» Et cet homme, gambadant et gesticulant, écorchait d'un ton nasillard une espèce de complainte dont le refrain était celui-ci :

Voici l'autel et le bedeau!
A sa barbe faisons l'orgie;

Jusqu'à ce que sur notre vie
Le diable tire le rideau,
Foin de l'autel et du bedeau!

Et ses compagnons reprenaient ce refrain en chœur, au bruit de leurs chaînes entre-choquées.

» Ce que voyant *celui qui est*, il étendit les mains sur l'appareil redoutable. Il se fit un silence profond, et il dit :

» — Mon cœur, océan de vie, de douleur et d'amour, est la grande coupe de la nouvelle alliance où sont tombés les larmes, la sueur et le sang; et, par les larmes qui ont arrosé, par la sueur qui a pétri, par le sang qui a fécondé, forçats et suppliciés, mes frères, soyez bénis! et espérez! l'heure de la révélation est proche!

» — Eh quoi! m'écriai-je avec épouvante, viens-tu prêcher le poignard?

» — Je ne viens point prêcher le poignard; je viens en donner le mot.

» ... Et *celui qui est* reprit :

» — Les passions sont comme les douze grandes tables de la loi des lois, AMOUR : elles sont, en harmonie, la source de tous les biens; en subversion, la source de tous les maux.

» Le silence se fit, et il ajouta :

» — Chaque tête qui tombe est une lettre d'un verbe encore incompris dont le premier mot est protestation; le dernier, expansion passionnelle intégrale. La hache est un briquet; la tête du supplicié, une pierre; le sang qui en jaillit, l'étincelle; et la société, une poudrière!

» Le silence se fit, et il ajouta pour la troisième fois :

» — La cour d'assises est le thermomètre de la fausseté de l'institution sociale!

» Le silence se fit, et pour la quatrième fois il ajouta :

» — Le bagne est aux sociétés modernes ce qu'était le cirque à l'ancienne Rome : l'esclave mourait pour la liberté individuelle; aujourd'hui, le forçat meurt pour la liberté intégrale passionnelle

» Et tout rentra dans le silence; et, peu de temps après, à

ces paroles succéda une voix d'en haut, voix pleine de mansuétude :

» — Espérez, pauvres martyrs ! disait-elle au lugubre cortége immobile dans un des coins du grabat; espérez ! l'heure approche ! »

Alors, viennent trois nobles figures : celles de l'ouvrier, du laboureur et du soldat. Le premier a faim : on lui dispute le pain qu'il a gagné. Le second a faim et froid : on lui marchande le grain qu'il a semé, le bois qu'il a coupé. Le troisième a passé par toutes les souffrances humaines; bien plus, il a espéré, et son espérance a été déçue, et on lui reproche le sang versé. Tous trois portent sur leur visage l'histoire de leur vie ; tous trois se sentent mal à l'aise dans le présent; tous trois sont prêts à demander à Dieu compte de ses œuvres ; mais, quand l'heure approche, quand leur cri va s'élever vers l'Éternel, un spectre s'élance des limbes du passé : on le nomme le *Devoir*. Et ils reculent pleins d'épouvante.

Un prêtre les précède; ses membres sont serrés dans un vêtement funèbre; il s'avance à pas lents et les yeux baissés. Étrange contraste ! il rêve le ciel, et s'incline vers la terre ! Sur sa poitrine on lit : *Christianisme!* et plus bas : *Résignation.*

« Les voici ! les voici ! s'écrie l'apôtre ; ils s'avancent vers *celui qui est.* Quels seront leurs discours, et comment s'exprimeront-ils en sa présence? Leur plainte sera-t-elle aussi profonde que leur tristesse? Non, leur incertitude est trop grande pour qu'ils osent formuler leur pensée : d'ailleurs, leur pensée, c'est le doute.

» Peut-être, un jour, parleront-ils plus haut. Écoutons religieusement l'hymne que murmurent leurs lèvres; hymne plein de majesté, mais, pourtant, moins harmonieux que la brise, et moins infini que l'Océan. Écoutons :

HYMNE

Du haut de l'horizon, du milieu des nuages
Où l'astre voyageur apparut aux trois rois,

Des profondeurs du temple où veillent tes images,
O Christ! entends-tu notre voix?
Si tu contemples la misère
De la foule muette au pied de tes autels,
Une larme de sang doit mouiller ta paupière.
Tu dois te demander, dans ta douleur austère,
S'il est des dogmes éternels!

Le prêtre.

O Christ! j'ai pris longtemps pour un port salutaire
Ta maison, dont le toit domine les hauts lieux;
Et j'ai voulu cacher au fond du sanctuaire,
Comme sous un bandeau, mon front tumultueux.

Le soldat.

O Christ! j'ai pris longtemps pour une noble chaîne
L'abrutissant lien que je traîne aujourd'hui;
Et j'ai donné mon sang à la cause incertaine
De cette égalité dont l'aurore avait lui.

Le laboureur.

O Christ! j'ai pris longtemps pour une tâche sainte
La rude mission confiée à mes bras,
Et j'ai, pendant vingt ans, sans repos et sans plainte,
Laissé sur les sillons la trace de mes pas.

L'ouvrier.

O Christ! j'ai pris longtemps pour œuvre méritoire
Mes longs jours consumés dans un labeur sans fin;
Et, maintes fois, de peur d'outrager ta mémoire,
J'ai plié ma nature aux douleurs de la faim.

Le prêtre.

La foi n'a pas rempli mon âme inassouvie!

Le soldat.

L'orage a balayé tout le sang répandu!

Le laboureur.

Où je semais le grain, j'ai récolté l'ortie!

L'ouvrier.

Hier, j'avais un lit : mon maître l'a vendu!

. . . . . .

« Silence! Est-ce le vent de la nuit qui emporte leur prière, ou leur voix a-t-elle cessé d'interroger le ciel?... Seront-ils consolés? Qui le sait? Dieu retient encore l'énigme entre ses mains puissantes, énigme terrible suspendue aux confins de deux mondes : le présent et l'avenir.

» Non, ils ne seront point abandonnés dans la route où le doute les accable, où la résignation les abat. Enfants de Dieu, ils auront leur part de vie et de soleil : Dieu aime ceux qui le cherchent... »

Puis le prêtre, le soldat, le laboureur, l'ouvrier font place à d'autres, et l'apôtre reprend :

« Et à la suite de deux femmes, dont l'une était resplendissante de parure et d'audace, l'autre muette et voilée, un cortége où le grotesque se mêlait au terrible, le fantastique au réel, se rua dans l'enceinte, qui parut s'agrandir subitement pour contenir toute cette multitude, tandis que, de leur côté, les résignés, cédant la place aux nouveaux venus, se groupaient en silence non loin de leurs formidables devanciers.

» Et, *celui qui est* se disposant à adresser la parole aux arrivants, un d'entre eux, que je n'avais pas aperçu d'abord, s'approcha pour répondre au nom de ses acolytes.

» Et sur le front de cet interprète à l'encolure carrée, aux lèvres luisantes et avides, je lus en lettres d'or le mot *Macairisme!*

» Et *celui qui est* dit :

» — Qui êtes-vous ?

» — Les élus de la luxure, les apôtres de la joie.

» — D'où venez-vous ?

» — De la richesse.

» — Où allez-vous?

» — Au plaisir.
» — Qui vous a faits si gras?
» — L'infâmie.
» — Qui vous rend si joyeux?
» — L'impunité... »

On devine l'étrange procession qui se déroule, alors, aux yeux de l'apôtre : d'abord, la femme resplendissante de parure et d'audace, la prostituée; la femme muette et voilée, l'adultère; puis les agioteurs, les grecs, les hommes d'affaires, les banquiers, les usuriers, tous ces vers, tous ces reptiles, tous ces serpents qui naissent dans la fange des sociétés.

« L'un faisait pirouetter entre ses doigts une large tabatière d'or sur le couvercle de laquelle étaient gravés ces mots : *Patience plébéienne pulvérisée ;* et il s'en bourrait les narines à en mourir.

» Un autre se drapait dans les plis d'un large manteau auquel était attachée cette inscription : *Laine coupée sur le dos des niais.*

» Un troisième, au front étroit, au teint jaunâtre, aux joues tombantes, appuyait amoureusement sur son abdomen, qui n'était autre chose qu'un coffre-fort, ses deux mains, dont les doigts étaient autant de grosses sangsues qui se tordaient et entr'ouvraient affreusement leurs trompes béantes, comme pour demander pâture.

» Le nez de plusieurs, encadré entre deux yeux ronds et fauves, et fait en forme de bec de vautour, déchiquetait avec une voracité dégoûtante un quartier de charogne maintenu à portée par une chaîne d'or massif pareille à celle qui brille sur la poitrine des grands dignitaires des divers ordres de chevalerie.

» Au milieu de tous, il y en avait un qui brillait revêtu des ornements pontificaux les plus magnifiques, la tête surmontée d'une mitre arrondie en forme de globe et resplendissante d'émeraudes et de rubis. Il tenait d'une main une crosse sur laquelle il s'appuyait, de l'autre une épée qui, le

loin, paraissait jeter des flammes ; mais, en approchant, on entendait sous ses habits le craquement des os, et l'on s'apercevait que ce qu'on avait pris pour une figure n'en était que le squelette fardé, et que le glaive et la crosse étaient, l'un de verre fragile, l'autre de bois pourri.

» Puis, au-dessus de cet assemblage grouillant, difforme, indescriptible, flottait une sombre bannière, oriflamme gigantesque, fantastique labarum dont un vent empesté soulevait, en sifflant, les immenses replis ; et sur cette bannière, qui se déroulait lentement et silencieusement comme l'aile d'un vautour, on lisait : *Gémonies providentielles.*

» Et tout cela causait, chantait, riait, pleurait, gesticulait, dansait, faisait mille gentillesses. C'était délirant ! c'était effroyable !... »

Puis vient la description d'une espèce de sabbat près duquel celui de *Faust* manque complétement d'imagination.

Mais, lorsqu'il jugea que tout cela avait suffisamment causé, chanté, ri, pleuré, gesticulé, dansé :

« *Celui qui est* fit un geste, et toutes ces voix ne formèrent plus que deux voix, tous ces corps que deux corps, toutes ces têtes que deux têtes.

» Et deux formes humaines apparurent côte à côte, regardant leurs pieds qui étaient d'argile.

» Puis soudain, de cette argile, naquit une hydre à sept têtes ; et chacune de ces têtes avait un nom.

» La première s'appelait Orgueil ; la seconde, Avarice ; la troisième, Luxure ; la quatrième, Envie ; la cinquième, Gourmandise ; la sixième, Colère ; la septième, Paresse.

» Et, se dressant de toute sa hauteur, l'hydre effroyable étreignit de ses mille replis les membres palpitants du colosse, qui se tordait, hurlait et envoyait vers le ciel des blasphèmes et des lamentations : chacune des sept gueules du monstre imprimait sur sa chair d'horribles morsures, qui au front, qui au cœur, qui au ventre, qui à la bouche, qui aux flancs, qui aux bras.

» — Voilà le passé! fit *celui qui est.*

» — Frère! m'écriai-je, et quel sera donc l'avenir?

» — Regarde, dit-il.

» Et l'hydre avait disparu, et les deux formes humaines se dessinaient entrelacées et pleines de force, de majesté et d'amour, sur l'horizon lumineux du taudis; et les pieds du colosse s'étaient changés en marbre de la plus éclatante blancheur.

» Et, lorsque j'eus bien contemplé cette forme céleste, *celui qui est* étendit de nouveau les mains, et elle s'évanouit, et l'atelier redevint ce qu'il était quelques instants auparavant.

» Les trois grandes catégories de nos visiteurs étaient toujours là, mais calmes et saintement recueillies.

» Et *celui qui est* dit :

» — Qui que vous soyez, de quelque région que vous veniez, de la tristesse ou du plaisir, du levant splendide ou du couchant sombre, soyez les bienvenus frères, et à tous, bon jour, bon an!... Bon jour, bon an, à vous suppliciés et forçats, mes frères! protestants innocents, gladiateurs du cirque, thermomètres vivants de la fausseté de l'institution sociale, espérez! l'heure de votre réhabilitation est proche!... A vous, pauvres prostituées, mes sœurs! beaux diamants couverts de boue et d'opprobre, espérez! l'heure de votre transfiguration est proche!... A vous, femmes adultères, mes sœurs, qui pleurez et hurlez dans le bagne conjugal! beaux christs d'amour au front flétri, espérez! l'heure de la liberté est proche!... A vous, pauvres ouvriers, mes frères, qui suez pour le maître qui vous dévore, qui mangez le peu de pain qu'il vous laisse, lorsqu'il vous en laisse, dans l'agonie et les tortures du lendemain! Que devriez-vous être? Tout! Qu'êtes-vous? Rien! Espérez et écoutez : l'exploitation est impie, la résignation est un blasphème!... A vous, pauvres laboureurs et métayers, mes frères, qui labourez pour le propriétaire, semez pour le propriétaire, récoltez pour le propriétaire le blé dont il vous laisse le son; espérez! l'heure du pain plus blanc que neige approche!... A vous, pauvres soldats, mes frères, qui fécondez de votre sang le grand sillon de l'humanité! espé-

rez ! l'heure de la paix éternelle est proche !... A vous, pauvres prêtres, mes frères, qui vous lamentez sous la bure et qui vous frappez le front aux angles de l'autel ! espérez ! l'heure de l'expansion pour tous est proche !

» Et, après un instant de silence, *celui qui est* ajouta encore :

» — Je ne vous oublierai pas non plus, vous, les heureux du siècle, vous, les élus de la joie. Vous avez votre mission à remplir ; elle est sainte, car, du cadavre gorgé du vieux monde, sortira l'univers transfiguré... Soyez donc les bienvenus, frères ! et à tous, bon jour, bon an !

» Ayant entendu ces choses, tous ceux qui étaient présents s'acheminèrent en silence vers le seuil du grabat ; ils sortirent pleins d'espoir, et leurs pas retentissaient sur les degrés de la spirale infinie.

» Et le même cri qui avait déjà résonné à mes oreilles traversa l'air une seconde fois :

» — L'an 40 a froid ! l'an 40 a faim ! l'an 40 veut manger ! Qu'enfantera-t-il ? qu'enfantera-t-il ? Ah ! ah ! ah !

» Je me tournai vers *celui qui est*. La nuit n'était pas encore au tiers de sa course, et la flamme de la lampe petillait toujours dans son urne jaunâtre.

» Et je m'écriai :

» — Frère ! en quel nom viens-tu relever toutes ces misères ?

» — Au nom de ma mère, au nom de la grande crucifiée ! répondit *celui qui est*.

» Et il continua :

» — Au commencement tout était bien, et toutes les femmes ne formaient qu'une seule femme, *Ève*, et tous les hommes ne formaient qu'un seul homme, *Adam ;* et le règne d'*Ève-Adam*, ou de l'unité primitive, florissait dans l'Éden, et l'harmonie et l'amour étaient les seules lois de ce monde.

» Et *celui qui est* dit encore :

» — Il y a cinquante ans, une femme apparut belle entre toutes : elle se nommait *Liberté ;* elle s'incarna dans un peuple ; ce peuple s'appelait *France*. — Et sur le front de cette

femme s'étendit, comme dans l'antique Éden, un arbre aux verts rameaux ; et cet arbre se nomma *arbre de liberté*. Et, désormais, France et Liberté ne font plus qu'un seul et même terme, qu'une seule et même idée !

» Et, me présentant une harpe suspendue au-dessus de sa couche, il ajouta ;

» — Chante, prophète !

» Et voici ce que m'inspira l'esprit de Dieu :

I

» Pourquoi te lèves-tu avec le soleil, ô France ! ô Liberté ! et pourquoi tes vêtements exhalent-ils une senteur embaumée ? Pourquoi montes-tu dès le matin sur ta montagne ?

II

» Est-ce pour voir à l'horizon les faucheurs dans les champs de blé mûr, ou la glaneuse qui se courbe sur les sillons comme un arbrisseau battu des vents ?

III

» Est-ce pour écouter le chant de l'alouette ou le murmure du fleuve, ou pour contempler l'aurore, belle comme une vierge aux yeux bleus ?

IV

» Si tu te lèves avec le soleil, ô France ! ô Liberté ! ce n'est point pour voir à l'horizon les faucheurs dans les champs de blé mûr, ni la glaneuse qui se courbe sur les sillons.

V

» Ce n'est point pour écouter le chant de l'alouette ou le murmure du fleuve, ni pour contempler l'aurore, belle comme une vierge aux yeux bleus.

VI

» C'est que tu attends ton fiancé ; ton fiancé aux mains puissantes, aux lèvres plus roses que le corail des mers d'Ibérie, et au front plus uni que le marbre de Paros.

VII

» Descends de la montagne, ô France ! ô Liberté ! ce n'est pas là que tu trouveras ton fiancé. Tu le rencontreras dans la cité sainte, au milieu de la multitude.

VIII

» Le voici qui s'avance vers toi, la démarche fière et la poitrine couverte d'un triple airain ; tu lui passes au doigt l'anneau nuptial ; à tes pieds se trouve une couronne tombée dans la fange ; tu la lui places sur le front, et tu le proclames empereur. Ainsi paré, tu le contemples avec orgueil, et tu lui dis :

IX

» — Mon fiancé, vous êtes beau comme le premier homme. Otez de dessus mon front mon bonnet phrygien, remplacez-le par un casque au panache ondoyant, ceignez mes reins d'une épée flamboyante, et poussez-moi tout armée à travers les nations, afin que j'accomplisse dans la douleur le mystère d'amour, selon ce qui a été écrit, et que par moi la tête du serpent soit écrasée!

X

» Ce qu'ayant entendu ton fiancé, il répond : « Que ta vo-» lonté soit faite, ô France ! ô Liberté. » Et il te pousse tout armée à travers les nations, afin que la parole de Dieu soit accomplie.

XI

» Pourquoi ton front est-il si pâl , ô France ! ô Liberté ! et pourquoi ta blanche tunique est-elle souillée de sueur et de sang ? Pourquoi marches-tu péniblement comme une femme en travail ?

XII

» C'est que ton fiancé ne te donne pas de relâche, et que l'enfantement est proche.

XIII

» Entends-tu à l'horizon le vent qui mugit, et la grande voix du fleuve, qui se plaint dans sa prison de granit? Entends-tu le gémissement des vagues et le cri des oiseaux de ténèbres? C'est que l'enfantement est proche.

XIV

» Comme aux jours de ton départ, ô France! ô Liberté! revêts-toi de tes plus beaux habits; répands sur tes cheveux les plus purs parfums d'Arabie; vide avec tes disciples la coupe des adieux, et achemine-toi vers ton calvaire, où doit être scellée la délivrance du monde.

XV

» Comment se nomme cette colline que tu gravis au milieu des éclairs? Cette colline, c'est Waterloo! Comment se nomme cette plaine toute rouge de ton sang? C'est la plaine de la Belle-Alliance! Sois bénie, à jamais bénie entre toutes les femmes, entre toutes les nations, ô France! ô Liberté!

» Et, ayant entendu ces choses, *celui qui est* reprit :

» — O ma mère, toi qui m'as dit : « La mort n'est pas le » tombeau; elle est le berceau d'une vie plus grande, d'un » amour plus infini! » ton cri est venu jusqu'à moi. O ma mère! par l'angoisse de ton pénible enfantement, par les souffrances de ton martyre, que la tête du serpent soit écrasée, et l'humanité sauvée!

» Et, se retournant vers moi, il ajouta :

» — Enfant de Dieu, que cherches-tu? le soleil ou l'obscurité? la mort ou la vie? l'espérance ou le sépulcre?

» — Frère, ai-je répondu, je cherche la vérité!

» Et il reprit :

» — Au nom de l'unité primitive, reconstituée par le beau sang de France, je te salue apôtre d'*Ève-Adam!*...

» Et, en prononçant ces paroles, *celui qui est* évoqua l'abîme, qui s'entr'ouvrit à sa voix.

» — Enfant de Dieu, dit-il, sois attentif, et regarde!

» Et j'ai regardé.

» Et j'ai vu un immense vaisseau surmonté d'un mât gigantesque terminé en ruche; et l'un des flancs du vaisseau regardait l'occident, et l'autre l'orient.

» Et, du côté de l'occident, ce vaisseau s'appuyait sur les sommets nuageux de trois montagnes dont la base se perdait dans une mer furieuse.

» Et chacune de ces montagnes portait son nom sanglant attaché à son flanc : — la première s'appelait Golgotha; la seconde, Mont-Saint-Jean; la troisième, Sainte-Hélène.

» Et, au centre du mât gigantesque, du côté de l'occident, était fixée une croix à cinq branches sur laquelle expirait une femme. Au-dessus de la tête de cette femme, on lisait :

France.
18 *juin* 1815.
Vendredi saint.

» Et chacune des cinq branches de la croix sur laquelle elle était étendue représentait une des cinq parties du monde; sa tête reposait sur l'Europe, et un nuage l'entourait.

» Et, du côté du vaisseau qui regardait l'orient, les ténèbres n'existaient pas; et la carène était arrêtée au seuil de la cité de Dieu, sur le faîte d'un arc triomphal que le soleil illuminait de ses rayons.

» Et la même femme apparaissait de nouveau, mais transfigurée et radieuse; elle soulevait la pierre d'un sépulcre, et sur cette pierre il était écrit :

Restauration, jours du tombeau.
29 *juillet* 1830.
Pâques.

» Et son fiancé lui tendait les bras en souriant, et ils s'élançaient ensemble vers les cieux.

» Et, des profondeurs de l'arche sainte, sortait une voix puissante qui disait :

» — Le mystère d'amour est accompli: — tous sont appelés! — tous sont élus! — tous sont réhabilités!

» Voilà ce que j'ai vu sur l'arche sainte, et, peu de temps après, l'abîme se voila, et *celui qui est*, m'imposant les mains, dit :

» — Va, mon frère, quitte tes habits de fête ; endosse la tunique de l'ouvrier; suspends à tes reins le marteau du travailleur; car celui qui ne marche pas avec le peuple ne marche pas avec moi, et celui qui ne partage pas son labeur est l'ennemi de Dieu... Va, et sois un fidèle apôtre de l'unité!

» Et j'ai répondu :

» — C'est la foi dans laquelle je veux vivre, et que je suis prêt à sceller de mon sang?

» Et, quand je m'en suis allé, le soleil commençait à monter sur l'horizon.

» *Celui qui fut* CAILLAUX.

» Juillet 1840. »

Telle est l'apocalypse du principal, et nous dirons même de l'unique apôtre du Mapah.

J'avais commencé à l'écrire en me promettant d'en retrancher les trois quarts, et je l'ai reproduite presque entièrement. J'avais commencé à l'écrire la raillerie au bout de ma plume, et je n'ai pas eu le courage de railler; car, au milieu de tout cela, il y a un grand dévouement, une poésie réelle, de nobles pensées.

Qu'est devenu l'homme qui a écrit ces lignes? Je n'en sais rien ; mais, sans doute, il n'aura pas failli à *la foi dans laquelle il voulait vivre, et qu'il était prêt à sceller de son sang...*

Il faut qu'une société soit bien malade, bien disloquée, bien désorganisée, pour que des hommes d'une pareille intelligence n'y trouvent pas d'autre ressource que de se faire dieu — ou apôtre!

CXCV

Le bouc émissaire du pouvoir. — Espérances légitimistes. — La messe expiatoire. — L'abbé Olivier. — Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Pachel. — Où je commence à avoir tort. — Le général Jacqueminot. — Pillage de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Le prétendu jésuite et le préfet de police. — La chambre de l'abbé Paravey.

Pendant que nous en étions aux grands prêtres et aux dieux, à l'abbé Châtel, à *celui qui fut Caillaux*, et au Mapah, nous voulions entamer, tout courant, l'histoire de Saint-Simon et de ses deux disciples Enfantin et Bazard; mais nous commençons à craindre que nos lecteurs n'en aient assez de l'Olympe moderne, et nous nous hâtons de revenir à la politique, qui allait de pis en pis, et à la littérature, qui allait de mieux en mieux.

Toutefois, que nos lecteurs se rassurent, ils ne perdront rien pour attendre : un peu plus tard, ils retrouveront le dieu à son bureau du Mont-de-Piété, et les apôtres dans leur retraite de Ménilmontant.

Retournons d'abord à nos artilleurs; puis, par Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché, nous arriverons à *Antony*.

On comprend que tous nos méfaits des mois de novembre et de décembre avaient éveillé l'attention de l'autorité; des mandats d'amener avaient été lancés, et dix-neuf citoyens appartenant pour la plupart à l'artillerie avaient été arrêtés. Ces dix-neuf citoyens étaient Trélat, Godefroy Cavaignac, Guinard, Sambuc, Francfort, Audry, Penard, Rouhier, Chaparre, Guilley, Chauvin, Pescheux d'Herbinville, Lebastard, Alexandre Garnier, Charles Garnier, Danton, Lenoble, Pointis et Gourdin.

Il en était de toutes les émeutes du règne de Louis-Philippe comme il en avait été de celles de la fin du Consulat et du commencement de l'Empire : quel que fût le parti qui eût fait l'émeute, c'était sur les républicains que l'on frappait.

C'est que, les uns après les autres, tous les gouvernements réactionnaires qui se sont succédé depuis soixante et dix ans ont bien compris qu'ils n'avaient d'ennemis sérieux, réels, incessants, que les républicains.

Cette préférence que nous donnait, au risque d'être accusé de partialité, le roi Louis-Philippe, encourageait fort les autres partis, et notamment le parti carliste. Royalistes du dedans, royalistes du dehors semblaient se renvoyer les uns aux autres ce fameux programme de 1792 : *Remuez, et nous entrerons! Entrez, et nous remuerons!*

Ce furent les royalistes de l'intérieur qui remuèrent les premiers, et voici à quelle occasion :

Il était resté dans l'esprit de quelques personnes que le roi Louis-Philippe n'avait accepté le pouvoir que pour le rendre un jour à Henri V.

Ce qui pouvait faire croire surtout que le roi Louis-Philippe était disposé à jouer le rôle de Monk, c'est qu'on assurait que le seul ambassadeur qu'eût voulu accepter l'empereur Nicolas était ce même M. de Mortemart à qui le duc d'Orléans avait remis, le 13 juillet, cette fameuse lettre dont j'ai donné copie; et, comme M. de Mortemart venait de partir pour Saint-Pétersbourg avec le titre d'ambassadeur, il n'y avait plus de doute, aux yeux des royalistes, du moins, que le roi des barricades ne fût disposé à rendre la couronne à Henri V.

Ce bruit était moins absurde encore, il faut en convenir, que celui qui courut de 1799 à 1803, à savoir que Bonaparte avait fait le 18 brumaire au profit de Louis XVIII.

Chacun des deux souverains répondit par un argument à sa taille. Bonaparte fit arrêter, juger et fusiller le duc d'Enghien. Louis-Philippe laissa piller Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché.

Une occasion allait être donnée aux carlistes et aux prêtres, leurs alliés naturels, de tâter la situation que huit mois de règne philippiste et trois mois de persécutions républicaines leur avaient faite.

On approchait du 14 février, jour anniversaire de l'assassinat du duc de Berry.

Déjà, en province, de petites tentatives légitimistes avaient eu lieu. A Rodez, on avait arraché, pendant la nuit, l'arbre de la liberté; à Collioure, on avait arboré le drapeau blanc; à Nîmes, les verdets semblaient ressuscités, et, comme ces fantômes qui reviennent de l'autre monde pour rouer de coups leurs ennemis, ils avaient, disait-on, battu des gardes nationaux qu'on avait retrouvés presque assommés, et qui ne pouvaient donner que de vagues renseignements sur leurs assommeurs.

On en était donc là, le 12 février. La triple émanation républicaine, carliste et napoléonienne passait dans l'air comme une bouffée d'orage au milieu de laquelle s'élançaient les cris discordants d'un carnaval effréné, lorsque, tout à coup, on apprit que, le surlendemain, un service anniversaire allait être célébré à Saint-Roch, en expiation de l'assassinat de la place Louvois.

Un assassinat politique est une si odieuse chose aux yeux de tous les partis, qu'il devrait toujours être permis de dire des messes expiatoires pour les assassinés; mais il y a des temps de fièvre où les actions les plus simples prennent les proportions gigantesques de la menace ou du mépris.

Cette messe expiatoire était à la fois, dans les circonstances où l'on se trouvait, une menace et un défi.

On se trompait seulement sur le lieu où la messe devait être dite.

Saint-Roch, autant que je puis m'en souvenir, était desservi à cette époque par l'abbé Olivier, beau et spirituel prêtre adoré de ses ouailles, qui sont à peine consolées aujourd'hui de le voir évêque d'Évreux. Je connaissais l'abbé Olivier; il m'aimait, et j'espère qu'il m'aime encore; je le vénérais et le vénère toujours. — Cela soit dit en passant, et pour lui donner des nouvelles d'un de ses pénitents, au cas extrêmement improbable où ces Mémoires lui tomberaient sous la main. D'ailleurs, j'aurai encore, dans deux ou trois circonstances, à parler de lui.

L'abbé Olivier était très-dévoué à la reine; mieux que personne, il avait pu apprécier la bienfaisance, la piété, l'humi-

lité même de cette digne princesse : il était son confesseur. Je ne sais si ce fut à cause de cette intimité royale dont l'abbé Olivier était honoré, ou parce qu'il comprit la portée de l'acte qu'on demandait de lui, que la fabrique de Saint-Roch se récusa.

Il n'en fut pas de même du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il accepta.

C'était pour lui un double devoir : le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, âgé de près de quatre-vingts ans, était ce même prêtre qui avait accompagné Marie-Antoinette à l'échafaud.

Son vicaire, M. Paravey, chose singulière, était le prêtre qui avait béni les tombes du Louvre.

En conséquence du changement qui s'était opéré dans le programme, des hommes placés sur les marches de l'église Saint-Roch distribuaient, le 14 au matin, des billets annonçant que la cérémonie mortuaire était transportée de Saint-Roch à Saint-Germain-l'Auxerrois.

J'étais au Vaudeville, où nous répétions, je crois, *la Famille improvisée*, d'Henry Monnier; — j'ai déjà parlé et j'aurai à parler encore bien souvent de ce vieil ami à moi, de cet éminent artiste, de ce spirituel compagnon, de ce *good fellow!* comme disent les Anglais; — j'étais donc au Vaudeville, lorsque le chef de claque Pachel accourut tout effaré, racontant que des équipages armoriés faisaient queue à Saint-Germain-l'Auxerrois; qu'on disait dans la foule que les personnes qui descendaient de ces équipages venaient assister à un service funèbre, et que ce service funèbre était dit pour le repos de l'âme du duc de Berry.

Cette nouvelle produisit sur Arago et sur moi deux effets absolument contraires : elle exaspéra Arago, et me laissa fort tranquille.

J'ai raconté comment j'avais été élevé par un prêtre, et même par un excellent prêtre; cette éducation première, cette influence des souvenirs juvéniles a répandu, je ne dirai pas sur mes actions, — Dieu me garde de me présenter à mes lecteurs comme un homme coutumier d'actes reli-

gieux ! — mais sur toutes mes croyances, sur toutes mes opinions, une teinte de religiosité si profonde, que je ne puis, à l'âge que j'ai, entrer dans une église sans y prendre de l'eau bénite, passer devant un crucifix sans faire le signe de la croix.

Je trouvai donc, pour ma part, si violent que je fusse dans mes opinions politiques à cette époque, que ce pauvre assassiné qu'on nommait le duc de Berry avait droit à une messe funèbre, que les royalistes avaient droit d'assister à cette messe et que le curé avait droit de la dire.

Ce n'était pas l'avis d'Étienne. Peut-être avait-il raison.

En conséquence, il écrivit un mot au *National* et au *Temps*, et courut sur la place.

Je le suivis d'une allure beaucoup plus tranquille. Je prévoyais que quelque chose de grave allait se passer, que les journaux royalistes crieraient au sacrilége, et que l'accusation retomberait sur le parti républicain.

Arago, avec son cœur convaincu, avec son ardeur méridionale, entra dans l'église juste au moment où un jeune homme attachait au catafalque une lithographie représentant le duc de Bordeaux.

Voilà où Arago commençait à avoir raison, et où je commençais à avoir tort.

Derrière le jeune homme vint une femme qui y déposa une couronne d'immortelles; derrière la femme vinrent des militaires qui, à l'aide d'épingles, y suspendirent leur croix à l'effigie d'Henri IV.

Voilà où Arago avait tout à fait raison, et où j'avais tout à fait tort.

La cérémonie cessait d'être une démonstration religieuse, et devenait une provocation politique. Le peuple et les bourgeois se ruaient alors dans l'église. Les bourgeois s'irritaient, le peuple grondait.

Conservons, cependant, aux événements qui vont suivre leur vrai caractère. L'émeute de l'archevêché fut bourgeoise, et non pas populaire. Ceux qui firent cette émeute étaient les hommes qui avaient fait les émeutes Raucourt et Philippe,

sous la Restauration; les souscripteurs du Voltaire-Touquet, les acheteurs des tabatières à la Charte.

Arago sentit que le moment était bon, que cette irritation et ce grondement pouvaient devenir quelque chose.

Rien n'était organisé comme conspiration à cette époque; mais le parti républicain était à l'affût, et s'apprêtait à profiter de toutes les occasions. Nous verrons éclater cette vérité à propos de l'enterrement de Lamarque.

Arago s'élança hors de l'église, monta sur un barreau transversal de la grille, et s'écria, en étendant la main vers les tombes de juillet, qui s'élevaient en face du portail de Saint-Germain-l'Auxerrois :

— Citoyens! à cinquante pas des victimes de juillet, on ose célébrer un service funèbre en l'honneur d'un des membres de la famille que nous venons de chasser! Laisserez-vous achever ce service?

Des cris forcenés retentirent.

— Non! non! non! répétèrent toutes les voix.

Et l'on se précipita dans l'église.

Les assaillants rencontrèrent sous le portail le général Jacqueminot, alors chef ou sous-chef d'état-major de la garde nationale; — je ne sais plus bien, et la chose ne vaut pas la peine que je m'en informe. — Il essaya de lutter contre le torrent. Le torrent était trop fort pour être arrêté par un homme; le général le sentit, et voulut l'arrêter par une parole. Une parole, si elle est juste, courageuse ou sympathique, est la digue la plus sûre que l'on puisse opposer à ce cinquième élément qu'on appelle le peuple.

— Mes amis, s'écria le général, écoutez-moi et reconnaissez-moi... J'étais à Rambouillet; je suis donc des vôtres.

— Vous étiez à Rambouillet? lui cria une voix.

— Oui.

— Eh bien, vous eussiez mieux fait de rester à Paris et d'y laisser les combattants de juillet : on n'eût pas profité de leur absence pour faire un roi!

La riposte était mortelle. Le général Jacqueminot se tint pour mort, et ne donna plus signe de vie.

L'envahissement de l'église fut rapide, irrésistible, terrible. En quelques minutes, le catafalque fut brisé, le drap mortuaire déchiré en lambeaux, l'autel abattu ; tentures aux fleurs d'or, tableaux pieux, habits sacerdotaux, tout fut foulé aux pieds !

L'incrédulité se vengeait, par l'impiété, le sacrilége et le blasphème, des quinze ans pendant lesquels elle avait été forcée de couvrir son visage moqueur du masque de l'hypocrisie. On riait, on hurlait, on dansait en rond autour de toutes ces choses saintes entassées, renversées, mises en pièces.

Un des émeutiers sortit de la sacristie avec un costume complet de prêtre : il monta sur un amas de débris, et battit la mesure à la ronde infernale. On eût dit Satan revêtu, par ironie, d'habits sacerdotaux, et présidant un sabbat.

Je vis tout cela de la porte, et je me retirai fâché de l'avoir vu, la tête baissée, le cœur gros, l'esprit inquiet. Je ne pouvais me dissimuler que ces gens avaient été provoqués à faire ce qu'ils faisaient. J'étais trop philosophe pour demander au peuple de séparer l'Église du prêtre, la religion de ses ministres ; mais j'étais trop pieux de cœur pour rester là, et je tentai de m'en aller. Je dis *je tentai*, car s'en aller n'était pas chose facile : la place Saint-Germain-l'Auxerrois était encombrée ; la foule s'enfonçait dans l'étroite rue des Prêtres, et débordait sur les quais.

Un point de cette foule était tumultueux, agité ; il s'y livrait une lutte, et il en sortait des cris. Un jeune homme, grand, pâle, à longs cheveux noirs, assez beau de visage, était monté sur une borne, et regardait tout ce tumulte un peu dédaigneusement peut-être.

L'un des assistants, que ce dédain blessait sans doute, se mit à crier :

— Au jésuite !

Un pareil cri dans un pareil jour, c'était le feu mis à un ballot d'étoupe. La foule se rua sur le pauvre jeune homme en criant :

— A la Seine, le jésuite ! A l'eau, le jésuite ! Aux filets de Saint-Cloud, le jésuite !

Baude était préfet de police. Je le vois encore avec ses grands cheveux noirs flottants, ses yeux noirs lançant des éclairs, sa force herculéenne. C'était la seconde fois qu'il m'apparaissait.

Il venait d'arriver avec les gardes municipaux, qu'il avait fait ranger devant le portail de l'église, et qui essayaient de fermer la grille.

Il s'élança au secours du malheureux condamné, qu'on se passait de main en main, et qui, dans sa course aérienne, se rapprochait du fleuve avec une rapidité effrayante.

Le désir d'empêcher un meurtre redoublait les forces de Baude. Il arriva au bord de la rivière en même temps que celui qui était menacé d'être jeté par-dessus le parapet. Il se cramponna à lui et le tira en arrière.

Je ne vis plus rien : on m'étouffait contre les planches qui fermaient alors le jardin de l'Infante; et, si délabrées qu'elles fussent, ces planches résistaient beaucoup plus que je ne l'aurais voulu.

La nécessité de travailler à ma conservation personnelle me força de détourner les yeux du quai, et de lutter pour mon propre compte.

Vigoureusement bâti, et déjà connu de beaucoup de gens qui, en me reconnaissant, combinèrent leurs efforts avec les miens, je parvins à gagner le quai, et, du quai, le pont des Arts.

On se battait toujours près du parapet. Plus tard, je sus que Baude, au prix de bon nombre de meurtrissures et de son habit mis en pièces, était parvenu à sauver le pauvre diable.

Mais, pendant que le préfet de police faisait le métier de philanthrope, il ne faisait pas son état de préfet de police, et l'émeute profitait de cette lacune dans ses fonctions municipales.

Le peuple continuait de dévaster l'église et le presbytère de Saint-Germain-l'Auxerrois, et, quand Baude fut libre de sa bonne action, c'était chose faite.

La seule chambre de l'abbé Paravey, qui avait béni les tombes des martyrs de juillet, avait été respectée.

Dans ses plus grandes impiétés, la foule reconnaît toujours quelque chose de plus grand que sa colère, et, devant cette chose, elle s'arrête et s'agenouille.

Le 24 février 1848, la foule fit des Tuileries ce qu'elle avait fait, le 14 février 1831, de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois; mais elle s'arrêta devant l'appartement de madame la duchesse d'Orléans comme elle s'était arrêtée devant la chambre de l'abbé Paravey.

CXCVI

Le préfet de police au Palais-Royal. — La part du feu. — Le bandagiste Valérius. — Dévastation de l'archevêché. — L'album chinois. — François Arago. — Les spectateurs de l'émeute. — Grattage des fleurs de lis. — Je donne une seconde fois ma démission. — MM. Chambolle et Casimir Périer.

Le faux jésuite sauvé, l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois mise à sac, la chambre de l'abbé Paravey respectée, la foule s'écoula.

Baude crut la colère du lion apaisée, et se rendit au Palais-Royal sans prendre le temps de changer de vêtements.

De même que ses habits conservaient la trace matérielle de la lutte qu'il avait soutenue, sa physionomie gardait l'empreinte des émotions qu'il avait éprouvées.

Cela veut dire, en langage vulgaire, — l'homme le moins académique se laisse quelquefois entraîner à faire des phrases, — que l'habit du préfet de police était déchiré, et son visage fort pâle.

Le roi, au contraire, était calme.

Mieux renseigné, cette fois, sur les événements de la rue qu'il ne l'avait été sur ceux de la Chambre le jour où l'on destituait la Fayette, il savait tout ce qui venait de se passer.

Tout ce qui venait de se passer était à son avantage.

Les carlistes avaient levé la tête, et, sans qu'il s'en fût mêlé le moins du monde, les carlistes avaient été punis!

Il y avait émeute, émeute qui ne menaçait pas le Palais-

Royal, et, de cette émeute, avec un peu d'adresse, on pourrait faire honneur au parti républicain.

Quelle chance! juste au moment où les chefs de ce même parti étaient en prison pour une autre émeute.

Seulement, le roi se doutait bien que les choses n'en resteraient pas là; avec sa finesse ordinaire et sa courtoisie apparente, il retint Baude à dîner.

Baude ne vit dans cette invitation qu'une politesse, une sorte de rémunération des dangers qu'il avait courus.

Il y avait mieux que cela.

Le préfet de police se trouvant au Palais-Royal, tous les rapports de la police seraient envoyés au Palais-Royal; or, Baude ne pouvait faire autrement que de les communiquer à son illustre amphitryon.

De cette manière, sans se déranger, le roi saurait tout, et ce que saurait la police de Baude, et ce que saurait sa police à lui.

C'était un homme bien fin que le roi Louis-Philippe; mais sa finesse même lui ôtait de la force. On ne peut pas, à notre avis, être à la fois renard et lion.

Les rapports étaient inquiétants : l'un d'eux annonçait, pour le lendemain, le pillage de l'archevêché; un autre, une tentative d'attaque contre le Palais-Royal.

— Sire, demanda le préfet de police, que faut-il faire?

— La part du feu! répondit le roi.

Baude comprit. A trois heures du matin, toutes les troupes de la garnison étaient disposées autour du Palais-Royal, mais les avenues de l'archevêché restaient parfaitement libres.

Pendant que le préfet de police dînait chez Sa Majesté, voici ce qui s'était passé.

Le général Jacqueminot avait requis la garde nationale; mais la garde nationale, au lieu de disperser les émeutiers, battait des mains à l'émeute.

Cadet de Gassicourt, qui était maire du quatrième arrondissement, arriva à son tour. Quelqu'un lui fit remarquer les trois fleurs de lis qui ornaient les pointes supérieures de la croix surmontant l'église.

Un homme du peuple entendit la remarque.

Aussitôt ce cri retentit :

— A bas les fleurs de lis! à bas la croix!

On s'attela à la croix fleudelisée de Saint-Germain-l'Auxerrois comme, dix-sept ans auparavant, on s'était attelé à la statue de Napoléon sur la place Vendôme. La croix tomba à la troisième secousse.

Il n'y avait plus grand'chose à faire, ni dans l'église ni dessus, et, à moins de la démolir, c'était du temps perdu de rester là.

En ce moment, à tort ou à raison, le bruit circula qu'un bandagiste de la rue du Coq, nommé Valérius, avait été l'un des ordonnateurs de la fête. On se rua sur la boutique de Valérius, on dispersa ses bandages, et l'on brisa sa devanture.

La garde nationale arriva. Devinez ce qu'elle fit?

Elle fit un corps de garde de la boutique dévastée.

C'était cette affaire de la croix et des fleurs de lis qui avait donné à l'émeute son caractère politique, et qui avait dirigé ou devait diriger, le lendemain, une partie de la houle populaire vers le Palais-Royal.

En effet, jusque-là, les fleurs de lis étaient restées les armoiries du roi. Aussitôt après l'élection du 9 août, Casimir Périer lui avait conseillé de les abandonner; mais le roi s'était souvenu qu'il était petit-fils d'Henri IV par les hommes, de Louis XIV par les femmes, et il avait obstinément refusé.

Sous prétexte donc de demander l'abolition des fleurs de lis, une troupe de républicains devait, le lendemain, marcher sur le Palais-Royal. Une fois au Palais-Royal, si l'on se sentait en force, on demanderait du même coup l'abolition de la royauté.

J'ignorais ce complot, et, l'eussé-je connu, je voulais rester en dehors de tout ce qui serait un mouvement direct contre le roi Louis-Philippe. J'avais à travailler ce lendemain-là; ma porte était donc fermée à tout le monde, même à mon domestique, lorsque celui-ci viola la consigne, et entra.

Il était évident qu'il se passait quelque chose d'extraordi-

naire, pour que Joseph prît vis-à-vis de moi une telle liberté.

On avait tiré des coups de fusil une partie de la nuit, on avait désarmé deux ou trois postes, on mettait à sac l'archevêché.

La proposition de marcher sur le palais de M. de Quélen avait été accueillie avec enthousiasme. M. de Quélen était un de ces prélats mondains qui passent pour être plus bergers que pasteurs. On assurait que, le 28 juillet 1830, un bonnet de femme avait été trouvé chez lui, et l'on voulait voir si, par hasard, il n'aurait pas la paire.

Le diable me tenta : je m'habillai en toute hâte, et je courus du côté de la Cité.

Les ponts étaient chargés à crouler; les parapets offraient une double muraille de curieux.

Sur le pont Neuf seulement, je parvins à me faire jour entre deux spectateurs. La rivière charriait des meubles, des livres, des chasubles, des soutanes, des robes de prêtre. Ces derniers objets étaient effrayants, en ce qu'ils présentaient le simulacre de gens en train de se noyer.

Tout cela venait de l'archevêché. Lorsque l'émeute était arrivée devant le palais, la porte en avait paru trop étroite relativement à l'empressement et au nombre des visiteurs : la foule, de sa main puissante, avait saisi la grille, l'avait secouée et arrachée. Puis elle s'était répandue dans les appartements, et avait tout jeté par les fenêtres.

Quelques bibliophiles qui avaient voulu sauver des livres rares, des éditions précieuses, avaient failli être jetés à la Seine.

Un seul album échappa à la destruction générale. Celui qui avait mis la main dessus eut l'idée de l'ouvrir : c'était un album chinois peint sur feuilles de riz. Les Chinois sont très-fantastiques dans leurs compositions; celles-là dépassaient de si loin les limites de la fantaisie française, que la foule n'eut pas le courage d'exiger que le précieux album fût jeté à l'eau.

Je n'ai vu quelque chose approchant de cet album que dans le musée secret de Naples; encore dois-je dire que l'album de

M. l'archevêque de Paris l'emportait de beaucoup sur celui de Sa Majesté le roi des Deux-Siciles.

Les plus indulgents pensèrent que ce curieux monument avait été déposé chez l'archevêque par quelque Madeleine repentante, en expiation des péchés qu'elle avait commis, et dont le miséricordieux prélat lui avait donné l'absolution.

Il va sans dire que j'étais de ceux-là, et que, autant qu'il fut en mon pouvoir, je fis alors, comme je le fais aujourd'hui, tous mes efforts pour accréditer cette opinion.

Cependant, après s'en être pris aux meubles, à la bibliothèque, aux tentures, aux tapis, aux glaces, aux missels, aux chasubles et aux soutanes, la foule, mal satisfaite, s'en prit au bâtiment lui-même.

En un instant une centaine d'hommes furent éparpillés sur les toits, et commencèrent à arracher les tuiles et les ardoises du palais archiépiscopal. On eût dit que l'émeute n'était composée que de couvreurs.

Est-il arrivé à mon lecteur d'enfermer parfois une souris, un rat ou un oiseau dans une boîte trouée, au milieu d'une fourmilière, et d'attendre, s'il avait de la patience, l'espace de deux ou trois heures? Au bout de ces deux ou trois heures les fourmis avaient fait leur besogne, et, du milieu de la fourmilière, il pouvait tirer un charmant squelette dont les chairs avaient complétement disparu. Ainsi, sous le travail de la fourmilière humaine, au bout d'une heure, les chairs de l'archevêché avaient disparu complétement. Puis vint le tour des os : — où les fourmis se rebutent, les hommes s'acharnent; — à deux heures de l'après-midi, les os avaient disparu comme la chair. De l'archevêché, il ne restait plus pierre sur pierre!

Par bonheur, l'archevêque était à sa maison de campagne de Conflans; sans quoi, il eût probablement été démoli comme sa maison de ville.

Pendant ce temps-là, les tambours battaient le rappel, non pas avec cet acharnement de baguettes dont ils nous avaient donné un spécimen au mois de décembre, et qui semblait dire : « Accourez tous, le feu est à la ville! » mais avec cette

mollesse d'exécution qui dit : « Si vous n'avez rien de mieux à faire, venez, et vous serez mal reçus ! »

Aussi, comme la garde nationale commençait à comprendre la langue des tambours, ne se dérangeait-elle que médiocrement.

Toutefois, un détachement de la douzième légion, commandé par François Arago, — l'illustre savant, le noble patriote qui se meurt en ce moment-ci, et dont l'Académie n'osera probablement faire l'éloge que comme savant ; — un détachement de la deuxième légion, disons-nous, descendait du Panthéon vers la Cité. Le malheur voulut que son adjudant, qui marchait sur le flanc, son sabre à la main, gesticulât avec une énergie qu'excusait la circonstance, et que, en gesticulant, il atteignît de son sabre un pauvre diable qui le regardait passer fort tranquillement. Le pauvre diable tomba blessé, et fut relevé à peu près mort. Nous savons comment cela se pratique en pareille occasion : le mort ou le blessé ne s'appartient plus ; il appartient à la foule, qui en fait un drapeau. La foule s'empara de l'homme tout sanglant, et se mit à crier :

— Aux armes ! vengeance sur l'assassin ! vengeance !

L'assassin ou plutôt le meurtrier involontaire avait disparu. On porta la victime sur le parvis Notre-Dame ; là, tout le monde songeait fort à la plaindre ou à la venger, mais nul ne songeait à lui porter secours. Ce fut François Arago qui, faisant au milieu des cris de menace un appel à l'humanité, montra l'Hôtel-Dieu, ouvert pour recevoir, et, s'il était possible, pour guérir le mourant. On posa celui-ci sur une civière, et François Arago accompagna le malheureux jusqu'au lit où, à peine déposé, il expira.

Le bruit de cette mort s'était répandu avec l'effrayante rapidité des mauvaises nouvelles. Quand Arago reparut, la foule tournait sérieusement à la colère ; elle était dans un de ces moments où, les dents et les ongles aiguisés, elle ne demande pas mieux que de déchirer et de dévorer... qui ? Dans ces moments-là, peu lui importe, pourvu qu'elle déchire et dévore quelqu'un ou quelque chose ! si bien que, lorsque Fran-

çois Arago reparut, elle se jeta sur lui, prenant le sauveur pour le meurtrier. En un clin d'œil, notre grand astronome fut entraîné vers la Seine, où il allait être précipité avec les meubles, les livres et les soutanes de l'archevêché; heureusement, deux ou trois des spectateurs le reconnurent, le nommèrent, interposant son nom, sa réputation, sa popularité entre la mort et lui. Reconnu, François Arago fut sauvé; mais, à défaut d'un homme, il fallait quelque chose à la foule irritée : ne pouvant noyer Arago, elle démolit l'archevêché.

Nous avons dit avec quelle rapidité s'était faite l'exécution du monument.

Ce qu'il y avait de remarquable, c'est que cette exécution avait les plus honorables témoins.

M. Thiers était là, faisant sa première étude pratique sur la chute des palais et des monarchies. M. de Schonen était là, en uniforme de colonel, mais réduit à l'impuissance par le peu d'hommes qu'il commandait. M. Talabot était là, avec son bataillon; mais il avouait à M. Arago, qui le pressait d'agir, qu'on lui avait donné l'ordre *de paraître et de s'en retourner.*

La présence passive de toutes ces notabilités donnait à l'émeute de l'archevêché un cachet que je n'avais point vu encore, et que je ne revis depuis à aucune émeute.

Ce n'était plus l'émeute en blouse, pleine d'enthousiasme, risquant sa vie au milieu des éclairs de la fusillade et du tonnerre de l'artillerie; c'était l'émeute en gants jaunes, en paletot, en habit, railleuse et impie, démolissant et insultant, sans avoir pour excuse de l'insulte et de la destruction le danger qu'elle courait; c'était l'émeute bourgeoise, enfin, la plus impitoyable comme la plus misérable de toutes les émeutes.

Je revins chez moi le cœur navré, je me trompe, soulevé! J'appris le soir qu'on avait voulu démolir Notre-Dame, et que peu s'en était fallu que ce chef-d'œuvre de quatre siècles, commencé par Charlemagne, achevé par Philippe-Auguste, n'eût disparu en quelques heures comme l'archevêché.

En revenant chez moi, j'avais passé par le Palais-Royal.

Le roi, qui avait refusé à Casimir Périer le sacrifice des

fleurs de lis, faisait ce sacrifice à l'émeute: on grattait les blasons de ses voitures, et on mutilait les balcons en fer de son palais.

Le lendemain, une ordonnance parut au *Moniteur*, qui changeait les trois fleurs de lis de Charles V en deux tables de la loi. Si la généalogie s'établissait par les blasons, on eût pu croire que, au lieu de descendre de saint Louis, le roi de France descendait de Moïse!

Seulement, les nouvelles tables de la loi, contrefaçon de celles du Sinaï, n'avaient pas même l'excuse d'avoir été acceptées au milieu du tonnerre et des éclairs.

Ce fut ce jour-là que, sur le bureau de Lamy, le secrétaire de madame Adélaïde, voyant les palefreniers occupés à gratter les voitures du roi, et trouvant que ce n'était point ainsi que les fleurs de lis devaient sortir de la maison de France, j'écrivis ma seconde démission, la seule qui parvint au roi, et qui fut acceptée.

Elle était conçue en ces termes:

« 15 février 1831.

» Sire,

» J'ai eu l'honneur de demander, il y a trois semaines, une audience à Votre Majesté: j'avais l'intention de lui offrir de vive voix ma démission; car je voulais lui expliquer comment, en faisant cela, je n'étais ni un ingrat ni un capricieux.

» Sire, il y a longtemps que j'ai écrit et imprimé que, chez moi, l'homme littéraire n'était que la préface de l'homme politique.

» L'âge auquel je pourrai faire partie d'une chambre régénérée se rapproche de moi.

» J'ai la presque certitude, le jour où j'aurai trente ans, d'être nommé député; j'en ai vingt-huit, sire.

» Malheureusement, le peuple, qui voit d'en bas, et de loin, ne distingue pas les intentions du roi des actes des ministres; or, les actes des ministres sont arbitraires et liberticides.

» Parmi ces hommes qui vivent de Votre Majesté, et lui di-

sent tous les jours qu'ils l'admirent et qu'ils l'aiment, il n'en est peut-être pas un qui vous aime plus que je ne le fais; seulement, ils le disent et ne le pensent pas, et, moi, je ne le dis pas et je le pense.

» Mais, sire, le dévouement aux principes passe avant le dévouement aux hommes. Le dévouement aux principes fait les la Fayette; le dévouement aux hommes fait les Rovigo (1).

» Je supplie donc Votre Majesté d'accepter ma démission.

» J'ai l'honneur d'être, avec respect,

» De Votre Majesté, etc.

» ALEX. DUMAS. »

Chose étrange! aux yeux du parti auquel j'appartenais, j'étais républicain, bel et bien républicain, puisque je prenais ma part à toutes les émeutes; je voulais voir le drapeau de 92 flotter à la tête de nos armées; mais, en même temps, je ne comprenais pas que, du moment qu'on avait pris un Bourbon pour roi, qu'il fût de la branche aînée ou de la branche cadette, qu'il fût même Valois, comme on avait essayé un instant de le faire croire au bon peuple parisien, — les fleurs de lis dussent cesser d'être ses armes.

C'est que j'étais à la fois poëte et républicain; c'est que déjà je comprenais et je soutenais, contrairement à certains esprits étroits de notre parti, que la France, même démocratique, ne datait pas de 89; que nous avions, nous autres hommes du XIX^e^ siècle, un immense héritage de gloire à recevoir et à conserver; que les fleurs de lis sont les fleurs de lance de Clovis et les angons de Charlemagne; qu'elles ont successivement flotté à Tolbiac, à Tours, à Bouvines, à Taillebourg, à Rosbec-

(1) Nous sommes obligé d'avouer que, dans notre opinion, le parallèle entre la Fayette et le duc de Rovigo est au désavantage de ce dernier; mais combien, en le comparant aux autres hommes de l'Empire, il est au-dessus d'eux! L'amour de la Fayette pour la liberté est sublime; le dévouement du duc de Rovigo pour Napoléon est respectable, car tout dévouement est une belle et surtout rare chose par le temps qui court.

que, à Patay, à Fornoue, à Ravenne, à Marignan, à Renty, à Arques, à Rocroy, à Steinkerque, à Almanza, à Fontenoy, sur les mers de l'Inde, sur les lacs de l'Amérique; qu'après la fortune de cinquante victoires, nous avons la gloire de vingt défaites qui eussent suffi à anéantir un autre peuple; que les Romains nous ont envahis, et que nous les avons chassés; que les Francs nous ont envahis, et que nous les avons chassés; que les Anglais nous ont envahis, et que nous les avons chassés.

Au reste, cette opinion que je manifeste aujourd'hui sur le grattage des fleurs de lis, et que je manifestais bien plus hautement à cette époque par ma démission, était aussi celle de Casimir Périer.

Le lendemain du jour où les fleurs de lis avaient disparu des voitures du roi, des balcons du Palais-Royal, et même du bouclier de Bayard, tandis que l'effigie d'Henri IV était conservée sur la croix de la Légion d'honneur. M. Chambolle, le même qui, depuis, créa le journal orléaniste *l'Ordre*, se présenta chez M. Casimir Périer.

— Eh bien, nom de Dieu! lui demanda celui-ci, il paraît que le roi sacrifie ses armoiries? Eh! f..... ! c'était le lendemain de la révolution qu'il fallait s'y décider, et je le lui conseillais; mais non, il ne voulait point alors qu'on les effaçât, ces fleurs de lis auxquelles il tient encore plus que ses aînés. Maintenant, l'émeute passe sous sa fenêtre, et le voilà qui f... son écusson dans le ruisseau!

Ceux qui ont connu l'irascible caractère de Casimir Périer ne s'étonneront pas des fleurs de réthorique dont ces quelques mots sont ornés.

Maintenant qu'il n'y a plus d'archevêché ni de fleurs de lis, qu'on est en train d'abattre la statue du duc de Berry à Lille, de piller le séminaire de Perpignan, et de détruire les bustes de Louis XVIII et de Charles X à Nimes, revenons à *Antony*, qui devait faire, en littérature, une émeute près de laquelle les émeutes que nous venons de citer n'étaient que des jeux d'écoliers en vacances.

CXCVII

Ma foi dramatique chancelle. — Bocage et Dorval me réconcilient avec moi-même. — Un procès politique où je méritais de figurer. — Chute du ministère Laffitte. — L'Autriche et le duc de Modène. — Le maréchal Maison ambassadeur à Vienne. — Histoire d'une de ses dépêches. — Casimir Périer premier ministre. — Quel accueil il reçoit au Palais-Royal. — On lui fait amende honorable.

On a vu le peu de succès de lecture qu'*Antony* avait obtenu près de M. Crosnier. Il en était résulté que, de même qu'on ne s'était nullement gêné au Théâtre-Français pour faire passer avant moi le drame de *Don Carlos ou l'Inquisition*, on ne se gêna nullement, à la Porte-Saint-Martin, pour faire passer tout ce qu'il y avait à passer.

Pauvre *Antony!* il avait déjà près de deux ans d'existence; mais ce retard, il faut l'avouer, au lieu de lui nuire en quoi que ce fût, lui devait, au contraire, devenir très-profitable

Pendant ces deux années, les événements avaient marché et avaient fait à la France une de ces situations fiévreuses dans lesquelles les explosions des excentricités individuelles ont un immense écho. Il y avait dans l'époque quelque chose de maladif et de bâtard qui répondait à la monomanie de mon héros.

Au reste, comme je l'ai dit, je n'avais plus aucune opinion arrêtée sur mon drame; ma foi, toute juvénile n'avait tenu que pour *Henri III* et pour *Christine;* mais l'horrible concert de sifflets qui m'avait assourdi, à la représentation de cette pièce, avait ébranlé cette foi jusque dans ses bases les plus profondes.

Puis était venue la révolution, qui m'avait jeté dans un tout autre ordre d'idées, et qui m'avait fait croire que j'étais destiné à devenir ce qu'on appelle en politique un homme d'action, croyance qui était tombée encore plus vite que ma croyance littéraire.

Puis avait eu lieu la représentation de mon *Napoléon Bonaparte*, ouvrage dont, avec épouvante, j'avais reconnu le peu de valeur, malgré le fanatique enthousiasme qu'il avait excité à la lecture.

Enfin, arrivait *Antony*, qui n'inspirait aucun fanatisme, aucun enthousiasme, ni à la lecture, ni à la répétition, et que, dans mon for intérieur, je croyais destiné à clore par une chute la courte série de mes succès.

Est-ce que M. Fossier, M. Oudard, M. Picard, M. Deviolaine, auraient eu raison, par hasard? est-ce que j'eusse mieux fait d'*aller à mon bureau*, comme me l'avait conseillé l'auteur de *la Petite Ville* et des *Deux Philibert?*

C'était un peu tard pour faire ces réflexions, au moment où je venais de donner ma démission définitive.

Je ne les en faisais pas moins, et elles ne m'égayaient pas davantage.

Ce qui me consolait, c'est que Crosnier ne paraissait pas faire plus grand cas de *Marion Delorme* que d'*Antony*, et que, moi, j'admirais fort *Marion Delorme.*

Je pouvais me tromper sur ma pièce; mais, à coup sûr, je ne me trompais pas sur celle d'Hugo, tandis que, au contraire, Crosnier, se trompant sur la pièce d'Hugo, pouvait parfaitement se tromper sur la mienne.

En attendant, les répétitions allaient leur train.

Ce que j'avais prévu arrivait : au fur et à mesure qu'avançaient les répétitions, les deux rôles principaux prenaient, représentés par madame Dorval et par Bocage, des proportions qu'ils étaient loin d'avoir, représentés par mademoiselle Mars et par Firmin. L'absence des traditions scolastiques, l'habitude de jouer du drame, une certaine sympathie des acteurs pour leurs rôles, sympathie qui n'existait pas au Théâtre-Français, tout cela réhabilitait peu à peu le pauvre *Antony* à mes propres yeux. Il est vrai de dire que, en sentant approcher le jour de la représentation, les deux grands artistes sur lesquels reposait le succès de la pièce développaient, comme à l'envi l'un de l'autre, des qualités inconnues à eux-mêmes. Dorval, à côté des choses du cœur, avait des effets

de dignité dont je l'eusse crue incapable; et Bocage, à qui je n'avais accordé d'abord qu'une certaine sauvagerie misanthropique, avait des moments de tristesse poétique et de mélancolie rêveuse que je n'ai vus qu'à Talma, dans ses rôles de l'Hamlet anglais et de l'Oreste de Soumet.

La représentation devait avoir lieu dans la première quinzaine d'avril; mais, dans la première quinzaine d'avril justement, se jouait, au palais de justice, un drame qui, même à mes yeux, était bien autrement intéressant que le mien.

Mes amis Guinard, Cavaignac et Trélat étaient, avec seize autres coaccusés, traduits devant la cour d'assises.

On se rappelle qu'il était question du complot de l'artillerie auquel j'avais pris une part si active; aussi une seule chose m'étonnait-elle: c'est qu'ils fussent en prison, et que je fusse libre; qu'ils subissent des interrogatoires au palais de justice pendant que je répétais une pièce à la Porte-Saint-Martin.

Les audiences, depuis le 6 jusqu'au 11 avril, avaient été consacrées à l'interrogatoire des accusés et à l'audition des témoins. Le 12, l'avocat général prit la parole.

Il va sans dire que, du 12 au 15, jour où le jugement fut rendu, je ne quittai pas l'audience.

C'était assez difficile pour un avocat général de charger des hommes comme ceux qui étaient assis sur le banc des accusés : les principaux combattants de juillet, ceux qu'on avait nommés les héros des trois jours, ceux que le lieutenant général avait reçus, caressés, choyés, dix mois auparavant; ceux que Dupont (de l'Eure) appelait ses amis, ceux que la Fayette appelait ses enfants, et ceux que, depuis qu'il n'était plus au ministère, Laffitte appelait ses complices.

En effet, le ministère Laffitte était tombé le 9 mars. Voici à quelle occasion il était tombé. La cause de cette chute était on ne peut plus honorable pour l'ancien ami du roi Louis-Philippe, que cinq mois de frottements politiques avec la nouvelle Majesté suffirent à rendre un de ses plus irréconciliables ennemis.

C'était à l'époque où trois peuples, ressuscitant, récla-

maient leur nationalité : la Belgique, la Pologne et l'Italie. On était à peu près tranquille sur le sort de la Belgique; mais il n'en était pas ainsi pour la Pologne et l'Italie, et tous les cœurs généreux étaient sympathiques à ces deux sœurs en liberté qui râlaient, l'une sous le couteau du czar, l'autre sous le bâton de l'Autriche.

Les yeux étaient particulièrement fixés sur Modène.

Le duc de Modène, à la nouvelle de l'insurrection de Bologne, avait fui de son duché, dans la nuit du 4 au 5 février.

Le cabinet du Palais-Royal reçut à ce sujet une communication du cabinet de Vienne qui lui annonçait que le gouvernement autrichien se préparait à intervenir pour replacer François IV sur son trône ducal.

La nouvelle était étrange, et la prétention exorbitante.

Le gouvernement français avait proclamé le principe de non-intervention; or, à quel titre l'Autriche intervenait-elle dans le duché de Modène?

L'Autriche avait bien un droit de réversibilité sur ce duché; mais ce droit était tout éventuel, et, jusqu'au jour où il y aurait extinction des héritiers mâles de la maison régnante, Modène était un duché parfaitement indépendant.

De pareilles exigences devaient révolter un esprit aussi droit et aussi juste que celui de M. Laffitte, et il déclara en plein conseil que, si l'Autriche persistait dans cette insolente prétention, la France en appellerait aux armes.

M. Sébastiani, ministre des affaires étrangères, fut invité par le président du conseil à répondre dans ce sens, et s'y engagea.

Le maréchal Maison occupait alors l'ambassade de Vienne. C'était un de ces roides diplomates qui, de leur carrière militaire, avaient conservé l'habitude de parler aux rois ou aux empereurs la main sur la garde de leur épée. — Je l'ai beaucoup connu, et, malgré notre différence d'âge, avec une certaine intimité; une charmante femme au nom pacifique, qui n'était qu'une amie pour moi, qui n'était plus qu'une amie pour lui, servait de lien entre le jeune poëte et le vieux soldat.

Le maréchal fut chargé de présenter à l'Autriche l'*ultimatum* de M. Laffitte.

Cet *ultimatum* était précis : « La non-intervention ou la guerre! »

On ignorait encore, à cette époque, le système adopté par Louis-Philippe de conserver la paix à tout prix.

L'Autriche répondit comme si elle eût connu la secrète pensée du roi de France. Sa réponse était non-seulement ferme, mais encore insolente.

La voici :

« Jusqu'à ce jour, l'Autriche a laissé la France mettre en avant le principe de non-intervention ; mais il est temps que la France sache que nous n'entendons point le reconnaître en ce qui concerne l'Italie. Nous porterons nos armes partout où s'étendra l'insurrection. Si cette intervention doit amener la guerre, eh bien, vienne la guerre ! nous aimons mieux en courir les chances que d'être exposés à périr au milieu des émeutes. »

Avec les instructions que le maréchal avait reçues, la note que nous venons de citer ne laissait aucun jour à un arrangement ; en conséquence, à la même heure où il envoyait la réponse de M. de Metternich au roi Louis-Philippe, il écrivait au général Guilleminot, notre ambassadeur à Constantinople, que la France était forcée de tirer l'épée, et qu'il eût à faire un appel à la vieille alliance de la Turquie avec la France.

Le maréchal Maison ajoutait, comme post-scriptum, à la note de M. de Metternich :

« Il n'y a pas un instant à perdre pour conjurer le danger dont la France est menacée ; il faut, en conséquence, prendre l'initiative, et jeter cent mille hommes dans le Piémont. »

Cette dépêche, adressée à M. Sébastiani, ministre des affaires étrangères, avec lequel, en sa qualité d'ambassadeur,

le maréchal Maison correspondait directement, arriva le 4 mars à l'hôtel des Capucines. M. Sébastiani, homme du roi la communiqua au roi, mais, si importante qu'elle fût, n'en dit pas un mot à M. Laffitte.

Voilà de quelle façon le roi, suivant le premier principe du gouvernement constitutionnel, régnait et ne gouvernait point.

Comment *le National* se procura-t-il cette dépêche? C'est ce que nous serions bien embarrassé de dire; mais, le 8, elle était textuellement reproduite à la seconde colonne du journal.

M. Laffitte la lut par hasard, comme la Fayette, par hasard aussi, avait lu sa destitution de commandant de la garde nationale.

M. Laffitte monta en voiture, et, le journal en main, courut chez M. Sébastiani.

Il n'y avait pas moyen de nier : le maréchal allégua de si misérables raisons, que M. Laffitte vit qu'il était complétement joué.

Il se fit conduire au Palais-Royal. Il espérait trouver là les explications que lui refusait le ministre des affaires étrangères; mais le roi ignorait tout; le roi faisait bâtir à Neuilly, ne se mêlait pas d'affaires, ne prendrait aucune initiative, et approuverait son ministre. C'était à M. Laffitte de s'expliquer avec ses collègues.

Il y avait tant d'apparente sincérité et de naïve bonhomie dans l'air, dans l'accent, dans le maintien, dans toute la personne du roi, que Laffitte douta qu'il fût du complot.

Le lendemain, en effet, suivant le conseil donné par le roi, M. Laffitte eut une explication avec ses collègues.

Cette explication amena, séance tenante, la démission du chef du cabinet, qui rentra chez lui l'âme moins navrée peut-être de sa maison ruinée, de sa popularité perdue, que de son amitié trompée.

C'était un noble cœur que M. Laffitte; il s'était livré tout entier au roi, et voilà qu'en face de l'insulte faite à la France, le roi, dans son parti pris de conserver la paix, l'abandonnait

à son tour, comme il avait abandonné la Fayette et Dupont (de l'Eure).

Laffitte était jeté sans remords et sans pitié dans le gouffre où Louis-Philippe jetait ses popularités au rebut.

Le nouveau ministère était composé d'avance; la majorité de ses membres avait été prise dans l'ancien. Il n'y avait de ministres nouveaux que Casimir Périer, le baron Louis et M. de Rigny.

Voici les attributions de chacun de ses membres : Casimir Périer, président; Sébastiani, ministre des affaires étrangères; le baron Louis, ministre des finances; Barthe, ministre de la justice; Montalivet, ministre de l'instruction publique et des cultes; le comte d'Argout, ministre du commerce et des travaux publics; de Rigny, ministre de la marine.

Le nouveau ministère faillit perdre son président le lendemain même du jour où il avait été nommé, c'est-à-dire le 13 mars 1831.

Ce n'était qu'avec peine que la reine, madame Adélaïde et M. le duc d'Orléans voyaient Casimir Périer arriver au pouvoir. Était-ce regret de l'ingratitude montrée à M. Laffitte? Était-ce crainte du caractère bien connu de M. Casimir Périer? Tant il y a que, le 14 mars, lorsque le nouveau président du conseil se rendit au Palais-Royal pour faire sa cour du soir, il trouva que tous les visages avaient pris un aspect singulier : les courtisans riaient, les aides de camp chuchotaient, les domestiques demandaient qui il fallait annoncer. M. le duc d'Orléans tournait le dos, madame Adélaïde était de glace, la reine était grave. Au fond du salon, le roi seul attendait, le visage souriant.

Il fallut au ministre traverser cette double haie formée, d'un côté, par la répulsion, de l'autre, par la malveillance, pour arriver au roi.

Le rival et le successeur de Laffitte était colère, orgueilleux, impatient; il résolut de se venger à l'instant même. Il se savait l'homme indispensable à la situation : Thiers n'était pas encore assez populaire; M. Guizot l'était déjà trop peu. Casimir Périer alla droit au roi.

— Sire, lui dit-il, j'ai l'honneur de vous demander un entretien secret.

Le roi, étonné, marcha devant lui, et le conduisit dans son cabinet.

A peine la porte en fut-elle refermée, que, sans circonlocution et sans ambages :

— Sire, dit le nouveau président, j'ai l'honneur d'offrir ma démission à Votre Majesté.

— Eh ! mon Dieu, monsieur Périer, s'écria le roi, et à quel propos ?

— Sire, reprit le ministre exaspéré, des ennemis dans les clubs, des ennemis dans les rues, des ennemis dans la Chambre, passe encore ! mais des ennemis à la cour, à laquelle je viens offrir mon nom, mon courage, ma fortune, c'est trop ! et je ne me sens pas la force, je l'avoue à Votre Majesté, de faire face à toutes ces haines.

Le roi sentit le coup; il fallait le parer, car, dans la situation, peut-être allait-il être mortel.

Alors, tout ce que sa voix avait de flatterie, tout ce que son esprit avait de séduction, — et il en avait beaucoup ! — le roi le mit en usage pour adoucir l'orgueil blessé de son ministre.

Mais Casimir Périer répéta incessamment, avec la hautaine inflexibilité de son caractère :

— Sire, j'ai l'honneur d'offrir ma démission à Votre Majesté.

Le roi comprit qu'il fallait faire amende honorable.

— Attendez dix minutes ici, mon cher monsieur Périer, fit-il; dans dix minutes, vous êtes libre.

Le ministre s'inclina en silence, et laissa sortir le roi.

Pendant ces dix minutes, le roi expliqua à la reine, à sa sœur et à son fils l'urgence qu'il y avait pour lui à garder M. Casimir Périer, et leur annonça la résolution que venait de prendre M. Casimir Périer de donner sa démission.

C'était un mot d'ordre nouveau. En quelques secondes, il fut transmis à qui de droit.

Le roi entr'ouvrit la porte de son cabinet, où le ministre continuait de se ronger les ongles en frappant du pied.

— Venez! dit-il.

Casimir Périer s'inclina légèrement, et suivit le roi.

Mais, grâce au nouveau mot d'ordre, tout était changé. La reine était gracieuse; madame Adélaïde, affable; M. le duc d'Orléans s'était retourné; les aides de camp formaient un groupe, prêts à obéir, non-seulement au premier signe du roi, mais encore à celui du ministre; les courtisans ne montraient plus les dents qu'à travers un obséquieux sourire.

Enfin, en voyant arriver M. Casimir Périer à la porte, les laquais s'élancèrent dans les antichambres, et se précipitèrent par les degrés en criant:

— La voiture de M. le président du conseil!

Il était impossible d'obtenir plus promptement une plus éclatante réparation.

Casimir Périer resta ministre.

Voilà où en étaient les choses, et le nouveau président du conseil venait de commencer la dévorante carrière qui devait, au bout d'un an, le conduire à la tombe, où il allait précéder de quelques semaines seulement son antagoniste Lamarque, lorsque nous nous sommes interrompu, à propos de M. Laffitte, au beau milieu du procès de l'artillerie.

Mais, une fois pour toutes, ce n'est point de l'histoire que nous faisons, ce sont des souvenirs que nous jetons sur le papier, et souvent nous nous apercevons qu'au moment où nous avons pris le galop pour suivre les divagations de notre mémoire, nous avons laissé derrière nous des événements de la première importance. Alors, nous sommes forcé de revenir sur nos pas, de faire nos excuses à ces événements, comme le roi à M. Casimir Périer, de les prendre, pour ainsi dire, par la main, et de les ramener à nos lecteurs, qui peut-être ne leur font pas toujours un aussi gracieux accueil que celui que la cour du Palais-Royal fit au président du conseil dans la soirée du 14 mars 1831.

CXCVIII

Procès des artilleurs. — Le procureur général Miller. — Pescheux d'Herbinville. — Godefroy Cavaignac. — Acquittement des accusés. — Ovation qu'ils reçoivent. — Le commissionnaire Gourdin. — La croix de juillet. — Le ruban rouge et noir. — Dernières répétitions d'*Antony*.

Nous avons dit la difficulté qu'il y avait pour un avocat général d'accuser des hommes tout noirs encore de la poudre de juillet, comme l'étaient Trélat, Cavaignac, Guinard, Sambuc, Danton, Chamarre et leurs coaccusés.

Tous ces hommes, d'ailleurs, — à part le commissionnaire Gourdin, contre la moralité duquel, au reste, il n'y avait absolument rien à dire, — vivaient de leur fortune ou de leur talent, et étaient plutôt riches que pauvres.

On ne pouvait donc attaquer chez eux qu'une opinion dangereuse peut-être, au point de vue du gouvernement, mais, à coup sûr, désintéressée.

M. le procureur général Miller eut l'intelligence de comprendre la situation, et, au début de son réquisitoire, se tournant vers les prévenus :

— Nous gémissons plus que personne, dit-il, de voir traduits sur ces bancs des citoyens honorables, dont la vie privée paraît commander l'estime; des jeunes gens riches de nobles pensées, d'inspirations généreuses. Ce n'est pas nous, messieurs, qui chercherons à récuser leurs titres à la considération publique ou à la bienveillance de leurs concitoyens, et les services qu'ils ont pu rendre à la patrie.

L'auditoire, visiblement allêché par ce préambule, fit entendre un murmure d'approbation qu'il eût certainement réprimé s'il eût eu la patience d'attendre la suite.

Le procureur général reprit :

— Mais les services que l'on a pu rendre à l'État donneraient-ils le droit de l'ébranler jusque dans ses fondements,

s'il n'est point administré selon des doctrines qui conviennent à des imaginations peut-être déréglées? Mais l'ardeur de la jeunesse suffirait-elle pour légitimer des essais qui alarment tous les bons citoyens et froissent tous les intérêts? Faut-il donc que les hommes paisibles puissent devenir les victimes des manœuvres coupables de ceux qui parleraient de liberté en attaquant celle d'autrui, et qui se vanteraient de travailler au bonheur de la France en brisant avec violence tous les liens sociaux?

On comprend de quel air dédaigneux les prévenus recevaient ces filandreuses et banales observations. Loin qu'ils songeassent à se défendre, on sentait que, le moment venu de charger, c'étaient eux qui allaient prendre l'offensive.

Pescheux d'Herbinville, le premier, s'élançant à toute bride, sabra juges et procureur général.

— Monsieur Pescheux d'Herbinville, lui dit le président Hardouin, vous êtes accusé d'avoir eu des armes à votre disposition, et d'en avoir distribué. Avouez-vous le fait?

Pescheux d'Herbinville se leva.

C'était un beau jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, blond, soigné de sa personne, délicat dans ses manières. Les cartouches qu'on avait saisies chez lui étaient enveloppées de papier de soie, et enjolivées de faveurs roses.

— Non-seulement, dit-il, j'avoue le fait, monsieur le président, mais encore je m'en vante... Oui, j'ai eu des armes, et beaucoup! et je vais vous dire comment je les ai eues. En juillet, j'ai, à la tête d'une quinzaine d'hommes, au milieu du feu, pris successivement trois postes; les armes que j'ai eues, ce sont celles des soldats que j'ai désarmés. Or, moi, je me battais pour le peuple, et ces soldats tiraient sur le peuple. Suis-je coupable d'avoir pris des armes qui, dans les mains où elles se trouvaient, donnaient la mort à des citoyens?

Une salve d'applaudissements accueillit ces paroles.

— Quant à les avoir distribuées, continua l'accusé, c'est encore vrai, je l'ai fait; et non-seulement j'ai distribué des armes, mais encore, croyant que, dans des temps pareils au nôtre, il était bon de reconnaître les amis de la France de ses

ennemis, j'ai, à mes frais, quoique je ne sois pas riche, habillé en gardes nationaux quelques-uns des hommes qui m'avaient suivi. C'est à ces hommes-là que j'ai distribué des armes auxquelles, d'ailleurs, ils avaient bien droit, puisqu'ils m'avaient aidé à les prendre!... Vous m'avez demandé ce que j'avais à dire pour ma défense, je l'ai dit.

Et il se rassit au milieu d'applaudissements que les injonctions réitérées du président purent seules faire cesser.

Puis vint le tour de Cavaignac.

— Vous m'accusez d'être républicain, dit-il; je relève l'accusation à la fois comme un titre de gloire et comme un héritage paternel. Mon père fut un de ceux qui, dans le sein de la Convention nationale, proclamèrent la République à la face de l'Europe, alors victorieuse; il la défendit aux armées; c'est pour cela qu'il est mort dans l'exil, après douze années de proscription; et, tandis que la Restauration elle-même était forcée de laisser à la France les fruits de cette révolution qu'il avait servie, tandis qu'elle comblait de ses faveurs les hommes que la République avait créés, mon père et ses collègues souffraient seuls pour la grande cause que tant d'autres trahissaient! dernier hommage de leur vieillesse impuissante à la patrie que leur jeunesse avait si vigoureusement défendue!... Cette cause, messieurs, se lie donc à tous mes sentiments comme fils; les principes qu'elle embrassait sont mon héritage. L'étude a fortifié naturellement cette direction donnée à mes idées politiques, et, aujourd'hui que l'occasion s'offre enfin à moi de prononcer un mot que tant d'autres proscrivent, je le déclare sans affectation comme sans crainte, de cœur et de conviction je suis républicain!

C'était la première fois qu'une pareille déclaration de principes était faite hautement et publiquement, devant la justice et devant la société à la fois; aussi fut-elle accueillie d'abord par une espèce de stupeur que traversa immédiatement un tonnerre d'acclamations.

Le président comprit qu'il n'y avait pas moyen de lutter contre un pareil entraînement; il laissa les applaudissements se calmer, et Cavaignac continuer son discours.

Godefroy Cavaignac était orateur, plus orateur que son frère, quoique celui-ci ait eu, comme le général Lamarque et le général Foy, de ces mots éminemment français qui entrent plus profondément dans les cœurs que les plus beaux discours. Cavaignac continua donc avec un succès croissant. Enfin, il résuma dans ces quelques mots toutes ses opinions, toutes ses espérances, ainsi que les opinions et les espérances du parti qui, presque inaperçu alors, devait triompher dix-sept ans plus tard :

— La Révolution ! messieurs, vous attaquez la Révolution! Mais, insensés que vous êtes, la Révolution, c'est la nation tout entière, moins ceux qui l'exploitent ; c'est notre patrie remplissant cette sainte mission de l'affranchissement des peuples qui lui a été confiée par la Providence; c'est toute la France, enfin, faisant son devoir envers le monde ! Quant à nous, nous avons, c'est notre conviction, fait notre devoir envers la France, et, chaque fois qu'elle aura besoin de nous, quoi qu'elle nous demande, cette mère respectée, fils pieux, nous lui obéirons !

Il est impossible de se faire une idée de l'effet que produisit ce discours, prononcé d'un accent ferme, avec une figure franche et ouverte, avec l'enthousiasme dans les yeux, la conviction dans le cœur.

A partir de ce moment, la cause était gagnée : la condamnation de pareils hommes eût été une émeute, une révolution peut-être.

Les questions posées au jury étaient au nombre de quarante-six.

A midi moins un quart, les jurés entrèrent dans la chambre des délibérations; à trois heures et demie, ils en sortirent. Sur les quarante-six questions, les accusés étaient déclarés non coupables.

Il n'y eut qu'un cri de joie, presque d'enthousiasme; les mains battaient, les chapeaux s'agitaient ; chacun se hâtait, enjambant les banquettes, renversant les obstacles ; on voulait serrer la main de l'un ou de l'autre des dix-neuf accusés, qu'on les connût ou qu'on ne les connût pas.

On sentait que, sur ce banc des prévenus, là était la vie, là était l'honneur, là était l'avenir.

Ce fut au milieu de ce tumulte que le président prononça la mise en liberté.

Il ne s'agissait plus pour les accusés que de se dérober au triomphe. Les triomphes, dans ces cas-là, sont souvent pires que des défaites : je me rappelle le triomphe de Louis Blanc au 15 mai.

Guinard, Cavaignac et les élèves des Écoles parvinrent à se soustraire à l'ovation : au lieu de sortir par la porte de la Conciergerie qui donne sur le quai des Lunettes, ils sortirent par celle des cuisines, et passèrent sans être reconnus.

Trélat, Pescheux d'Herbinville et trois amis—Achille Roche, qui mourut jeune et plein d'avenir, Avril et Lhéritier,—étaient montés dans une voiture, et avaient donné au cocher l'ordre d'aller aussi vite que possible; mais, à travers les vitres fermées, ils furent reconnus. En un instant, la voiture fut arrêtée, les chevaux furent dételés, les portières furent ouvertes; il fallut sortir, traverser la foule, répondre aux cris par des saluts, et marcher au milieu des mouchoirs flottants, des drapeaux agités, et des cris de « Vivent les républicains! » jusqu'à la maison de Trélat.

Guilley, également reconnu, fut encore moins heureux : on l'emporta à bras, malgré ses protestations et ses efforts.

Un seul sortit par la grande porte, et traversa toute la foule incognito : c'était le commissionnaire Gourdin, traînant sur une petite charrette ses malles et celles de ses compagnons de captivité, qu'il reportait à domicile.

Cet acquittement me rendait à mes répétitions, et il avait été à peu près arrêté qu'*Antony* passerait dans les derniers jours d'avril.

Mais les derniers jours d'avril devaient nous rejeter dans une bien autre agitation!

La loi du 13 décembre 1830 sur les récompenses nationales avait ordonné la création d'un nouvel ordre qui serait appelé la *croix de juillet.*

Il y avait dans cette création un motif qui pouvait la faire

excuser, et qui avait poussé les républicains à appuyer la loi.

C'est toujours une triste décoration que celle qui rappelle une guerre civile et une victoire remportée par des citoyens sur des citoyens, par le peuple sur l'armée, ou par l'armée sur le peuple; mais, je l'ai dit, il y avait au fond de cela un autre but.

C'était, dans un cas donné, de pouvoir se reconnaître, et de savoir, par conséquent, sur qui compter.

Ces croix avaient été votées par des bureaux formés de combattants, lesquels étaient difficiles à tromper; car, sur douze membres qui composaient, je crois, chacun de ces bureaux, il s'en trouvait toujours deux ou trois qui, si la croix se fût égarée sur quelque poitrine indigne, eussent été à même de relever une erreur ou de donner un démenti.

La part que j'avais prise à la révolution était assez publique pour que cette croix me fût votée sans contestation; mais, en outre, une fois les croix votées, comme les membres des différents bureaux ne pouvaient se donner des croix à eux-mêmes, j'avais été nommé membre du comité chargé de voter les croix aux premiers distributeurs.

L'institution était donc toute populaire à la surface, toute républicaine au fond.

Aussi fûmes-nous on ne peut plus étonnés quand, le 30 avril, parut une ordonnance contre-signée Casimir Périer, et réglant les points suivants :

« La croix de juillet consistera en une étoile à trois branches.

» Le centre de l'étoile portera à la face : 27, 28 *et* 29 *juillet* 1830.

» Elle aura pour légende : *Donnée par le roi des Français.*

» Elle sera suspendue à un ruban bleu liseré de rouge.

» Les citoyens décorés de la croix de juillet PRÊTERONT SERMENT DE FIDÉLITÉ AU ROI DES FRANÇAIS et d'obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume. »

L'ordonnance était suivie d'un état nominatif des citoyens auxquels cette croix était décernée.

J'avais vu avec une joie extrême mon nom sur la liste, et, le même jour, moi qui n'ai jamais porté de croix que dans les occasions solennelles, j'achetai un ruban rouge et noir, et le mis à ma boutonnière.

Le ruban rouge et noir demande une explication.

Nous avions décidé, nous, dans notre programme, si bien faussé par l'ordonnance royale, que le ruban serait rouge liseré de noir. Le rouge devait rappeler le sang répandu; le noir, le deuil porté.

Je ne crus donc pas devoir me soumettre à cette partie de l'ordonnance qui décrétait un ruban bleu liséré de rouge, — pas plus qu'à la légende : *Donnée par le roi*, et au serment de fidélité au roi, à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume.

Beaucoup firent comme moi, et, aux Tuileries, où j'allai me promener pour voir si quelque agent de l'autorité viendrait me chercher querelle à propos de mon ruban, je trouvai une douzaine de décorés, dont deux ou trois amis, qui, sans doute, étaient venus là dans la même intention que moi.

Il y a plus : la garde nationale était, à cette époque, de faction aux Tuileries, et la garde nationale portait les armes au ruban rouge et noir comme au ruban de la Légion d'honneur.

Le soir, nous apprîmes qu'il y avait réunion chez Higonnet, pour protester contre la couleur du ruban, la légende et le serment. J'allai au rendez-vous, je protestai, et, le lendemain, je vins faire ma répétition avec mon ruban.

Le lendemain, c'était le 1er mai; nous en étions aux répétitions générales, et, je l'ai dit, je commençais à me raccommoder avec ma pièce, sans cependant — tant elle était en dehors des données reçues! — me faire aucune idée sur le succès ou la chute de l'ouvrage.

Quant au succès que devaient y avoir les deux acteurs principaux, il était incontestable.

Bocage avait tout fait servir à l'originalité du personnage

qu'il était chargé de représenter, jusqu'aux défauts physiques que nous avons signalés chez lui.

Madame Dorval avait tiré un parti énorme du rôle d'Adèle. Elle jetait les mots avec une admirable justesse. Tous ses effets étaient indiqués, excepté un seul qu'elle n'avait point encore trouvé.

« Mais je suis perdue, moi! » devait-elle s'écrier en apprenant l'arrivée de son mari. Eh bien, elle ne savait pas comment dire ces cinq mots : « Mais je suis perdue, moi! » Et, cependant, elle sentait que, dits avec vérité, ils renfermaient un grand effet.

Tout à coup, une illumination lui passa dans l'esprit.

— Es-tu là, mon auteur? demanda-t-elle en s'approchant de la rampe pour regarder à l'orchestre.

— Oui... Qu'y a-t-il? répondis-je.

— Comment mademoiselle Mars disait-elle : « Mais je suis perdue, moi? »

— Elle était assise, et se levait.

— Bon! reprit Dorval en retournant à sa place, je serai debout, et je m'assiérai.

La répétition s'acheva. Alfred de Vigny était présent, et me donna quelques bons conseils. J'avais fait d'Antony un athée, il me fit effacer cette nuance du rôle.

Alfred de Vigny me promit un grand succès. Nous nous quittâmes, lui persistant dans son opinion, moi secouant la tête en signe de doute.

Bocage m'emmena dans sa loge pour me montrer son costume. Je dis *costume*, car, quoique Antony fut vêtu, comme le commun des mortels, d'une cravate, d'un gilet et d'un pantalon, il devait y avoir, vu l'excentricité du personnage, quelque chose de particulier dans la mise de la cravate, dans la forme du gilet, dans la coupe de l'habit, et dans la taille du pantalon. J'avais, d'ailleurs, donné là-dessus mes idées à Bocage, qui les avait parfaitement utilisées, et, en le voyant revêtu de ces habits, on devait comprendre, dès le premier abord, que l'acteur ne représentait pas un homme ordinaire.

Il était convenu que la pièce passerait définitivement le

3 mai; je n'avais donc plus que deux répétitions avant le grand jour. Les répétitions précédentes avaient été fort négligées par moi : je fis les deux dernières avec une extrême sévérité.

Arrivée à la phrase qui l'avait si longtemps inquiétée, madame Dorval se tint parole à elle-même : elle était debout, elle se laissa tomber sur un fauteuil, comme si la terre eût manqué sous ses pieds et s'écria : « Mais je suis perdue, moi! » avec un tel accent de terreur, que le peu de personnes qui assistaient à la répétition éclatèrent en bravos.

La dernière répétition générale se fit à huis clos. C'est toujours un tort d'introduire même ses amis les plus sûrs à une répétition générale ; le jour de la représentation, ils racontent la pièce à leurs voisins ou se promènent dans les corridors en parlant à haute voix, et en faisant craquer leurs bottes sur le parquet.

Je ne me suis jamais beaucoup loué d'avoir donné des billets de spectacle à mes amis, un jour de première représentation; mais je me suis toujours repenti de leur avoir donné des billets d'entrée un jour de répétition générale.

On objectera les bons conseils que les spectateurs peuvent donner : d'abord, aux répétitions générales, il est trop tard pour recevoir un conseil important; puis, les bons conseils, ceux qui les donnent, ce sont, dans le cours des répétitions, les acteurs, les pompiers, les machinistes, les comparses, tout ce monde enfin qui vit du théâtre, et qui sait le théâtre mieux que tous les bacheliers ès lettres et tous les académiciens possibles.

Eh bien, tout ce monde-là m'avait prédit le succès d'*Antony*, machinistes et pompiers en allongeant le cou à travers les coulisses, artistes et comparses en allant écouter dans la salle les scènes où ils ne figuraient pas.

Le soir de la première représentation arriva.

CXCIX

Première représentation *d'Antony*. — La pièce, les acteurs, le public. — *Antony* au Palais-Royal. — Variante au dénoûment.

L'époque était mal choisie pour la littérature : tous les esprits tournaient à la politique, et l'on voyait l'émeute voler dans l'air, comme, pendant les chaudes soirées d'été, les martinets aux cris aigus et les chauves-souris aux ailes de crêpe.

Ma pièce était aussi bien montée qu'elle pouvait l'être ; mais, à part la dépense de talent qu'allaient faire les acteurs, M. Crosnier n'avait fait aucune dépense : pas un tapis neuf, pas une décoration nouvelle, pas même un salon retouché. L'ouvrage pouvait tomber sans remords : il n'avait coûté au directeur que le temps perdu en répétitions.

La toile se leva.

Madame Dorval, en robe de gaze, en toilette de ville, en femme du monde enfin, c'était une nouveauté au théâtre où l'on venait de la voir dans *les Deux Forçats* et dans *Trente Ans*; aussi ses premières scènes eurent-elles un médiocre succès; sa voix rauque, ses épaules voûtées, son geste, si familier, que dans les scènes sans passion il devenait vulgaire, tout cela ne prévenait en faveur ni de la pièce ni de l'actrice. Deux ou trois intonations d'une admirable justesse trouvèrent, cependant, grâce devant le public, mais ne l'émurent pas au point de lui arracher un seul bravo.

Bocage, de son côté, on se le rappelle, a peu de chose dans le premier acte : on l'apporte évanoui, et le seul effet qu'il ait, c'est, après avoir arraché l'appareil de sa blessure, cette phrase qu'il prononce en s'évanouissant pour la seconde fois : « Et, maintenant, je resterai, n'est-ce pas? »

A cette phrase seulement, on commença de comprendre la pièce, et de sentir ce que pouvait renfermer de drame intime un ouvrage dont le premier acte se terminait ainsi.

La toile tomba au milieu des applaudissements.

J'avais recommandé de faire les entr'actes courts. Je passai au théâtre pour presser moi-même artistes, régisseurs et machinistes. Au bout de cinq minutes, avant que l'émotion eût eu le temps de se calmer, la toile se leva de nouveau.

Le second acte était tout entier à Bocage. Il s'en empara avec vigueur, mais sans égoïsme, laissant à Dorval tout ce qu'elle avait le droit d'y prendre, et s'élevant à une très-grande hauteur dans sa scène de misanthropie amère et de menace amoureuse, scène qui, au reste, — à part celle des enfants trouvés, — tient à peu près tout l'acte.

Je le répète, Bocage y fut très-beau : intelligence d'esprit, noblesse de cœur, expression de visage, le type d'Antony tel que je l'avais conçu était livré au public.

Après l'acte, et tandis que la salle applaudissait encore, je montai le féliciter de grand cœur. Il était rayonnant d'enthousiasme et d'espoir, et Dorval lui disait, avec la franchise de son génie, combien elle était contente de lui. Dorval ne craignait rien : elle savait que le quatrième et le cinquième acte étaient à elle, et elle attendait tranquillement son tour.

La salle, à ma rentrée, était frémissante; on y sentait cette atmosphère imprégnée d'émotions qui fait les grands succès. Je commençais à croire que j'avais eu raison contre tout le monde, même contre mon directeur. J'excepte Alfred de Vigny, qui m'avait prédit un succès.

On connaît le troisième acte, tout d'action, et d'action brutale ; il avait, du côté de la violence, un certain rapport avec le troisième acte d'*Henri III*, où le duc de Guise broie le poignet de sa femme pour la forcer de donner à Saint-Mégrin un rendez-vous de son écriture.

Heureusement, le troisième acte du Théâtre-Français, ayant réussi, faisait planche à celui de la Porte-Saint-Martin.

Antony, poursuivant Adèle, arrive le premier dans une auberge de village, s'empare de tous les chevaux de poste, pour obliger Adèle à s'y arrêter, choisit, dans les deux seules chambres de l'hôtellerie, celle qui lui convient, se ménage par le balcon une entrée dans celle d'Adèle, et se retire au bruit de la voiture de celle-ci.

Adèle entre, prie, supplie pour qu'on lui trouve des chevaux: elle n'est plus qu'à quelques lieues de Strasbourg, où elle va rejoindre son mari; les chevaux, écartés par Antony, sont introuvables : Adèle est obligée de passer la nuit dans l'hôtel. Elle prend toutes ses précautions de sûreté, précautions qui, dès qu'elle sera seule, deviendront nulles par le fait de la croisée du balcon, oubliée dans sa craintive investigation.

Madame Dorval était adorable de naïveté féminine et de terreur instinctive. Elle disait comme personne ne les eût dites, comme personne ne les dira jamais, ces deux phrases bien simples :« Mais elle ne ferme pas, cette porte ! » et :« Il n'est jamais arrivé d'accident dans votre hôtel, madame? » Puis, l'hôtelière rentrée, elle se décidait elle-même à rentrer dans son cabinet.

A peine avait-elle disparu, qu'un carreau de la fenêtre tombait brisé en éclats, qu'un bras s'avançait, que l'espagnolette était levée, que la fenêtre s'ouvrait, et qu'Antony et Adèle apparaissaient à la fois, l'un sur le balcon de sa fenêtre, l'autre sur le seuil de son cabinet.

Adèle, à la vue d'Antony, poussait un cri. Le reste de la mise en scène était d'une naïveté effrayante. Pour empêcher que le cri ne se renouvelât, Antony jetait un mouchoir sur la bouche d'Adèle, entraînait celle-ci vers le cabinet, et, au moment où y ils entraient tous deux, la toile tombait.

Il y eut un instant de silence dans la salle. Porcher, l'homme que j'avais désigné à l'un de nos trois ou quatre prétendants à la couronne comme le plus capable de lui faire une restauration ; Porcher, qui était chargé de ma restauration, à moi, hésitait à donner le signal. Le pont de Mahomet n'est pas plus étroit que ce fil qui suspendait en ce moment *Antony* entre un succès et une chute.

Le succès l'emporta. Une immense clameur suivie d'applaudissements frénétiques s'élança comme une cataracte. On applaudit et l'on hurla pendant cinq minutes.

Quand j'en serai aux chutes, qu'on soit tranquille, je ne me ménagerai pas ; mais, en attendant, je demande la permission de dire la vérité.

Cette fois, le succès appartenait aux deux acteurs; je courus au théâtre pour les embrasser.

Pas d'Adèle! pas d'Antony!

Je crus un instant qu'emportés par l'ardeur de la représentation, ils avaient repris la mise en scène à ces mots : *Antony lui jette un mouchoir sur la bouche, et l'emporte dans sa chambre*, et qu'ils continuaient la pièce.

Je me trompais : chacun d'eux changeait de costume pour le quatrième acte, et était enfermé dans sa loge.

Je leur criai toute sorte de tendresses à travers la porte.

— Êtes-vous content? me demanda Bocage.

— Enchanté!

— Bravo! le reste regarde Dorval.

— Vous ne la laisserez pas en route?

— Oh! soyez tranquille!

Je courus à la porte de Dorval.

— C'est superbe, ma petite! splendide! magnifique!

— Est-ce toi, mon grand chien?

— Oui.

— Entre donc, alors!

— Mais la porte est fermée.

— Pour tout le monde, mais pas pour toi.

Elle m'ouvrit, toute défaite, à moitié déshabillée, et se jeta dans mes bras.

— Je crois que nous en pinçons un, mon petit!

— Un quoi?

— Tiens donc! un succès!

— Hum! hum!

— Tu n'es pas content?

— Si fait!

— Diable! tu serais difficile! Il me semble pourtant que nous avons passé de rudes ornières!

— C'st vrai, tout a été bien jusqu'à présent; mais...

— Mais quoi, voyons, mon grand chien?... Oh! que je t'aime, va! de m'avoir donné un si beau rôle!... As-tu vu des femmes du monde, hein?

— Non.

— Que t'ont-elles dit de moi?

— Puisque je n'en ai pas vu...

— Tu en verras, n'est-ce pas?

— Oh! oui.

— Tu me répéteras ce qu'elles t'auront dit..., mais bien franchement?

— Sois tranquille.

— Tiens, voilà ma toilette de bal... Un peu soignée, j'espère! Oh! grand chien, va! Sais-tu combien tu me coûtes?

— Non.

— Tu me coûtes huit cents francs!

— Viens ici.

Je lui dis tout bas quelques mots à l'oreille.

— Vraiment? s'écria-t-elle.

— Parbleu?

— Tu feras cela?

— Puisque je te le dis.

— Embrasse-moi.

— Non.

— Pourquoi cela?

— Je n'embrasse jamais les gens à qui je fais un cadeau.

— Comment?

— J'attends qu'ils m'embrassent.

Elle me sauta au cou.

— Allons, bon courage! lui dis-je.

— Et à toi aussi.

— Du courage? Je vais en chercher.

— Où cela?

— A la Bastille.

— A la Bastille?

— Oui; j'ai idée que le commencement du quatrième acte n'ira pas sur des roulettes.

— Et pourquoi cela? Allons donc! il est charmant, le quatrième acte : j'en réponds, moi.

— Oui, tu réponds de la fin, mais pas du commencement.

— Ah! oui, il y a un *feuilleton* que dit Grailly... Bah! cela

passera tout de même : le public est lancé ; nous sentons cela, nous autres.

— Ah ! vous sentez cela ?

— Et puis, vois-tu, mon grand chien, il y a des gens à l'orchestre, des *messieurs*, des vrais ! qui me regardent comme jamais on ne m'a regardée.

— Ça ne m'étonne pas.

— Dis donc...

— Quoi ?

— Si j'allais devenir une femme à la mode ?

— Il ne tient qu'à toi.

— Menteur !

— Je te jure qu'il ne tient qu'à toi.

— Oui... mais...

— Alfred, hein ?

— Justement !... Ah ! ma foi, tant pis ! on verra.

La voix du régisseur retentit.

— Madame Dorval ! peut-on commencer ?

— Non, non, non, je suis en chemise ! Il est bon, Moëssard ! Que dirait le public ?... C'est toi qui me retardes aussi... Va-t'en donc !

— Mets-moi à la porte.

— Allons, va-t'en ! va-t'en ! va-t'en !

Elle me poussa trois fois avec ses lèvres, et je me trouvai dehors.

Pauvres lèvres, si vivantes, si frémissantes, si souriantes, et que j'ai vues se fermer et se refroidir pour toujours sous la main de la mort !

Je sortis ; j'avais besoin d'air. Je rencontrai Bixio dans les corridors.

— Viens avec moi, lui dis-je.

— Où diable vas-tu ?

— Je vais me promener.

— Comment ! te promener ?

— Oui.

— Au moment où l'on va lever la toile ?

– Justement! je ne suis pas sûr du quatrième acte, et j'aime autant qu'il commence sans moi.

— Es-tu sur de la fin?

— Oh! la fin, c'est autre chose... Nous reviendrons pour la fin, sois tranquille!

Nous nous élançâmes sur le boulevard.

— Ah! fis-je en respirant.

— Qu'as-tu donc?... Est-ce ta pièce qui te met comme cela?

— Allons donc, ma pièce!

J'entraînai Bixio vers la Bastille. De quoi parlâmes-nous? Je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que nous fîmes une demi-lieue, aller et retour, en bavardant et en riant.

Si l'on eût dit aux passants : « Vous voyez bien ce grand fou qui est là-bas? C'est l'auteur de la pièce qu'on joue en ce moment au théâtre de la Porte-Saint-Martin! » ils eussent, à coup sûr, été bien étonnés.

Je rentrai au bon moment, à la scène de l'insulte. Le *feuilleton,* comme disait Dorval, c'est-à-dire l'apologie du drame moderne, la vraie préface d'*Antony,* avait passé sans encombre et même avait été applaudi.

J'avais une baignoire, près du théâtre; je fis signe à Dorval que j'étais là. Elle me fit signe qu'elle me voyait.

Puis commença la scène entre Adèle et la vicomtesse, la scène qui se résume par ces mots : « Mais je ne lui ai rien fait, à cette femme! » Puis la scène entre Adèle et Antony, où Adèle répète à trois ou quatre reprises : « C'est sa maîtresse! »

Eh bien, je le dis après vingt-deux ans, — et, pendant ces vingt-deux ans, j'ai fait bien des drames, j'ai vu représenter bien des pièces, j'ai applaudi bien des artistes, — eh bien, qui n'a pas vu Dorval jouant ces deux scènes, celui-là eût-il vu tout le reste du répertoire moderne, n'a pas une idée du point où le pathétique peut être porté.

On sait comment se termine cet acte : la vicomtesse entre; Adèle, surprise dans les bras d'Antony, jette un cri, et disparaît. Derrière la vicomtesse entre à son tour le domestique d'Antony, qui arrive à franc étrier de Strasbourg, et qui annonce à son maître le retour du mari d'Adèle Antony s'élance

hors de scène comme un fou, comme un désespéré, en s'écriant : « Malheureux! arriverai-je à temps? »

Je courus au théâtre. Dorval était déjà en scène, occupée à défriser ses cheveux et à déchirer ses fleurs. Elle avait des moments de désordre passionné que personne n'avait comme elle.

Les machinistes faisaient leur changement, tandis que Dorval faisait le sien.

On applaudissait avec frénésie.

— Cent francs, criai-je aux machinistes, si la toile est levée avant que les applaudissements aient cessé!

Au bout de deux minutes, on frappait les trois coups; la toile se levait, et les machinistes avaient gagné leurs cent francs.

Le cinquième acte commença littéralement avant que les applaudissements du quatrième se fussent apaisés.

J'eus un moment d'angoisse. Au milieu de la scène d'épouvante où les deux amants, pris dans un cercle de douleurs, se débattent sans trouver un moyen ni de vivre ni de mourir ensemble, un instant avant que Dorval s'écriât : « Mais je suis perdue, moi! » j'avais, dans la mise en scène, fait faire à Bocage un mouvement qui préparait le fauteuil à recevoir Adèle, presque foudroyée par la nouvelle de l'arrivée de son mari. Bocage oublia de tourner le fauteuil.

Mais Dorval était tellement emportée par la passion, qu'elle ne s'inquiéta point de si peu. Au lieu de tomber sur le coussin, elle tomba sur le bras du fauteuil, et jeta son cri de désespoir avec une si poignante douleur d'âme meurtrie, déchirée, brisée, que toute la salle se leva.

Cette fois, les bravos n'étaient point pour moi; ils étaient pour l'actrice, pour l'actrice seule, pour la merveilleuse, pour la sublime actrice!

On connaît le dénoûment, dénoûment si inattendu, et qui se résume dans une seule phrase, qui éclate en six mots. La porte est enfoncée par M. d'Hervey au moment où Adèle, poignardée par Antony, tombe sur un sofa. « Morte? s'écrie le baron d'Hervey. — Oui, morte! répond froidement Antony.

Elle me résistait : je l'ai assassinée! Et il jette son poignard aux pieds du mari.

On poussait de tels cris de terreur, d'effroi, de douleur dans la salle, que peut-être le tiers des spectateurs à peine entendit ces mots, complément obligé de la pièce, qui, sans eux, n'offre plus qu'une simple intrigue d'adultère dénouée par un simple assassinat.

Et, cependant, l'effet fut immense. On demanda l'auteur avec des cris de rage. Bocage vint et me nomma.

Puis on redemanda Antony et Adèle, et tous deux revinrent prendre leur part d'un triomphe comme ils n'en avaient jamais eu, comme ils n'en devaient jamais ravoir.

C'est que tous deux avaient atteint les plus splendides hauteurs de l'art!

Je m'élançai hors de ma baignoire pour courir à eux, sans faire attention que les corridors étaient encombrés de spectateurs sortant des loges.

Je n'avais pas fait quatre pas, que j'étais reconnu. Alors, j'eus mon tour comme auteur.

Tout un monde de jeunes gens de mon âge, — j'avais vingt-huit ans, — pâle, effaré, haletant, se rua sur moi. On me tira à droite, on me tira à gauche, on m'embrassa. J'avais un habit vert boutonné du premier au dernier bouton : on en mit les basques en morceaux. J'entrai dans les coulisses comme lord Spencer rentre chez lui, avec une veste ronde; le reste de mon habit était passé à l'état de relique.

Au théâtre, on était stupéfait. On n'avait jamais vu de succès se produisant sous une pareille forme; jamais applaudissements n'étaient arrivés si directement du public aux acteurs; — et de quel public? du public fashionable, du public dandy, du public des premières loges, du public qui n'applaudit pas d'habitude, et qui, cette fois, s'était enroué à force de crier, avait crevé ses gants à force d'applaudir.

Crosnier était caché. Bocage était joyeux comme un enfant. Dorval était folle!

Oh! bons et braves cœurs d'amis, qui, au milieu de leur triomphe, semblaient jouir encore plus de mon succès que

du leur ! qui laissaient de côté leur talent, et qui, à grands cris, exaltaient le poëte et l'œuvre !

Je n'oublierai jamais cette soirée; Bocage ne l'a point oubliée non plus. Il y a huit jours, nous en parlions comme si cela se fût passé la veille; et, pour peu que l'on se souvienne encore de quelque chose là-haut, Dorval s'en souvient aussi, j'en suis sûr !

Maintenant, après nous être embrassés, que devînmes-nous? Je n'en sais rien. Comme autour de tout ce qui est lumineux, il y a, sur le reste de la soirée et de la nuit, un brouillard que ma mémoire ne peut percer, à vingt-deux ans distance.

Au reste, une des spécialités du drame d'*Antony* était de retenir les spectateurs jusqu'au tomber du rideau. Comme la *morale* de l'ouvrage était dans ces six mots, que Bocage disait, d'ailleurs, avec une dignité parfaite : « Elle me résistait : je l'ai assassinée ! » chacun restait pour les entendre, et ne voulait partir qu'après les avoir entendus.

Il en résulta ceci.

Deux ou trois ans après la première représentation d'*Antony*, *Antony* devint la pièce de toutes les représentations à bénéfice; si bien qu'un jour on demanda à Dorval et à Bocage la pièce pour le théâtre du Palais-Royal.

Au bénéfice de qui était la représentation? Je ne me le rappelle plus, et cela ne fait rien à la chose.

La pièce eut son succès ordinaire, grâce au jeu des deux grands artistes; seulement, le régisseur, mal renseigné sur le moment où il fallait crier : *Au rideau !* fit tomber la toile sur le coup de poignard d'Antony; de sorte que le public fut privé de son dénoûment.

Ce n'était point son affaire : le dénoûment, voilà ce qu'il voulait surtout; aussi, au lieu de s'en aller, se prit-il à crier de toutes ses forces :

— Le dénoûment ! le dénoûment !

Les cris devinrent tels, que le régisseur pria les artistes de permettre qu'on relevât le rideau, afin qu'ils pussent achever la pièce.

Dorval, toujours bonne fille, reprit sur son fauteuil sa pose de femme tuée, et l'on se mit à courir après Antony.

Mais Antony était rentré dans sa loge, furieux qu'on lui eût fait manquer son effet de la fin, et, retiré sous sa tente comme Achille, comme Achille il refusa obstinément d'en sortir.

Pendant ce temps, le public applaudissait, criait, appelait : « Bocage! Dorval!... Dorval! Bocage! » et menaçait de briser les banquettes.

Le régisseur leva la toile, espérant que Bocage, mis au pied du mur, serait forcé d'entrer en scène.

Bocage envoya promener le régisseur.

Cependant, Dorval attendait sur son fauteuil, le bras pendant, la tête renversée en arrière.

Le public aussi attendait. Le plus profond silence s'était fait; mais, une minute écoulée, comme il vit que Bocage n'entrait pas en scène, il se mit à applaudir, à appeler, à crier de plus belle.

Dorval sentit que l'atmosphère tournait à la bourrasque; elle ranima son bras inerte, redressa sa tête renversée, se leva, s'avança jusqu'à la rampe, et, au milieu du silence, ramené comme par miracle au premier mouvement qu'elle avait risqué :

— Messieurs, dit-elle, *je lui résistais, il m'a assassinée!*

Puis elle tira une belle révérence, et sortit de scène, saluée par un tonnerre d'applaudissements.

La toile tomba, et les spectateurs se retirèrent enchantés. Ils avaient leur dénoûment, avec une variante, c'est vrai; mais cette variante était si spirituelle, qu'il eût fallu avoir un bien mauvais caractère pour ne pas la préférer à la version originale.

CC

Sous quelle inspiration je fis *Antony*. — La préface. — Où est la morale de la pièce. — Le cocuage, l'adultère et le code civil. — *Quem nuptiæ demonstrant.* — Pourquoi les critiques ont crié à l'immoralité sur mon drame. — Un compte rendu des moins malveillants. — Comme quoi les préjugés sur la bâtardise sont vaincus.

Antony a donné lieu à de telles controverses, que je demande la permission de ne pas l'abandonner ainsi; d'ailleurs, non-seulement c'est mon œuvre la plus originale, mon œuvre la plus personnelle, mais encore c'est une de ces œuvres rares qui ont une influence sur leur époque.

Quand je fis *Antony*, j'étais amoureux d'une femme qui était loin d'être belle, mais dont j'étais horriblement jaloux : jaloux parce qu'elle se trouvait dans la position d'Adèle, qu'elle avait son mari officier dans l'armée, et que la jalousie la plus féroce que l'on puisse éprouver est celle qu'inspire un mari, attendu qu'il n'y a pas de querelle à chercher à une femme en puissance de mari, si jaloux que l'on soit de ce mari.

Un jour, elle reçut du sien une lettre qui annonçait son retour. Je faillis devenir fou.

J'allai trouver un de mes amis employé au ministère de la guerre : trois fois le congé, prêt à être envoyé, disparut, déchiré ou brûlé par lui.

Le mari ne vint pas.

Ce que je souffris pendant cette période d'attente, je n'essayerai pas de le dire au bout de vingt-quatre ans, maintenant que cet amour s'en est allé où s'en vont les vieilles lunes du poëte Villon. Mais lisez *Antony :* ce que j'ai souffert, c'est Antony qui vous le racontera.

Antony n'est point un drame, *Antony* n'est point une tragédie, *Antony* n'est point une pièce de théâtre. *Antony* est une scène d'amour, de jalousie, de colère en cinq actes.

Antony, c'était moi, moins l'assassinat. Adèle, c'était elle, moins la fuite.

Aussi pris-je pour épigraphe ces mots de Byron : *Ils ont dit que Childe Harold, c'était moi... Peu m'importe!*

Aussi mis-je en préface ces vers ; — ils ne sont pas bons, je pourrais les rendre meilleurs : je n'en ferai rien; ils perdraient leur caractère. Tels qu'ils sont, ils peignent assez bien deux choses : l'époque fiévreuse pendant laquelle ils furent faits, l'état désordonné de mon cœur au moment où je les fis.

Les voici :

Que de fois tu m'as dit, aux heures du délire,
Quand mon front tout à coup devenait soucieux :
« Sur ta bouche pourquoi cet effrayant sourire?
Pourquoi ces larmes dans tes yeux? »

Pourquoi? C'est que mon cœur, au milieu des délices,
D'un souvenir jaloux constamment oppressé,
Froid au bonheur présent, va chercher ses supplices
Dans l'avenir et le passé!

Jusque dans tes baisers je retrouve des peines.
Tu m'accables d'amour!... L'amour, je m'en souviens,
Pour la première fois s'est glissé dans tes veines
Sous d'autres baisers que les miens!

Du feu des voluptés vainement tu m'enivres!
Combien, pour un beau jour, de tristes lendemains!
Ces charmes qu'à mes mains, en palpitant, tu livres,
Palpiteront sous d'autres mains!

Et je ne pourrai pas, dans ma fureur jalouse,
De l'infidélité te réserver le prix;
Quelques mots à l'autel t'ont faite son épouse,
Et te sauvent de mon mépris.

Car ces mots pour toujours ont vendu tes caresses;
L'amour ne les doit plus donner ni recevoir :
L'usage des époux a réglé les tendresses,
Et leurs baisers sont un devoir.

Malheur, malheur à moi, que le ciel, en ce monde,
A jeté comme un hôte à ses lois étranger!
A moi qui ne sais pas, dans ma douleur profonde,
Souffrir longtemps sans me venger!

Malheur! car une voix qui n'a rien de la terre
M'a dit : « Pour ton bonheur, c'est sa mort qu'il te faut! »
Et cette voix m'a fait comprendre le mystère
Et du meurtre et de l'échafaud...

Viens donc, ange du mal, dont la voix me convie,
Car il est des instants où, si je te voyais,
Je pourrais, pour son sang, t'abandonner ma vie
Et mon âme... si j'y croyais!

Que dites-vous de ces vers? Ils sont impies, blasphémateurs, athées, et — en vérité, je le proclame en les transcrivant près d'un quart de siècle après les avoir faits, — trop médiocres pour être excusables s'ils avaient été écrits à froid. Mais ils ont été écrits dans un moment de passion, dans un de ces moments où l'on éprouve le besoin de crier sa douleur, de dire ce que l'on souffre dans une autre langue que la langue vulgaire. C'est ce qui leur vaudra, j'espère, le double pardon des poëtes et des philosophes.

Maintenant, *Antony* était-il, en réalité, une œuvre aussi immorale qu'affectèrent de le dire certains journaux?

Non; car, en toutes choses, dit un vieux proverbe français, — et, depuis Sancho Pança, on sait que les proverbes sont la sagesse des nations, — car, en toutes choses, il faut considérer la fin.

Or, la fin d'*Antony*, la voici :

Antony, engagé dans une intrigue coupable, emporté par une passion adultère, tue sa maîtresse pour sauver l'honneur de la femme et s'en va mourir sur un échafaud, ou tout au moins traîner le boulet au bagne.

Eh bien, je vous le demande, y a-t-il beaucoup de femmes de la société, y a-t-il beaucoup de jeunes gens du monde qui soient disposés à se jeter dans une intrigue coupable, à enta-

mer une passion adultère, à devenir, enfin, des Adèle et des Antony, avec cette perspective d'avoir pour dénoûment à leur passion, pour conclusion à leur roman, la femme, la mort! le jeune homme, les galères?

On me répondra que ce qu'il y a de dangereux dans l'ouvrage, c'est la forme; qu'Antony fait aimer le meurtre, et Adèle excuser l'adultère.

Que voulez-vous! je ne pouvais pas faire mes deux amants hideux de caractère, difformes de visage, révoltants de manières. Des amours entre Quasimodo et Locuste n'iraient pas à la troisième scène!

D'ailleurs, prenons Molière.

Est-ce qu'Angélique ne trahit pas Georges Dandin le plus gracieusement du monde? Est-ce que Valère ne vole pas son père de la plus charmante façon? Est-ce que don Juan ne trompe pas doña Elvire avec le plus séduisant langage?

Eh! mon Dieu, Molière savait aussi bien que les modernes ce que c'était que l'adultère! Il en est mort.

Qui brisa ce cœur, ce cœur qui a cessé de battre à l'âge de cinquante-trois ans? Les sourires de la Béjart au jeune Baron, les œillades de la Béjart à M. de Lauzun, une lettre adressée par la Béjart à un troisième amant, et trouvée le matin de cette fatale représentation du *Malade imaginaire*, que Molière put à peine achever!

Il est vrai que, du temps de Molière, cela s'appelait le cocuage, et qu'on en riait; que, de nos jours, cela s'appelle l'adultère, et qu'on en pleure.

Pourquoi donc ce qui s'appelait cocuage, au XVII^e^ siècle, s'appelle-t-il adultère au XIX^e^?

Je vais vous le dire.

C'est qu'au XVII^e^ siècle, le code civil n'était point inventé.

Le code civil? Bon! que vient faire ici le code civil?

Ce qu'il vient y faire, vous allez le voir.

Au XVII^e^ siècle, on avait le droit d'aînesse, les majorats, les fidéicommis, les substitutions; au XVII^e^ siècle, l'aîné des fils héritant du nom, du titre et de la fortune, les autres fils étaient M. le chevalier, M. le mousquetaire, M. l'abbé.

On attachait au premier une croix de Malte à la boutonnière, on affublait le second de la casaque de buffle, on dotait le troisième d'un petit collet.

Quant aux filles, on ne s'en occupait même pas; elles épousaient qui elles voulaient lorsqu'elles étaient jolies, qui elles pouvaient lorsqu'elles étaient laides. Pour celles qui n'épousaient ni qui elles voulaient ni qui elles pouvaient, restait le couvent, ce grand cimetière des cœurs.

Or, quoique les trois quarts des mariages fussent des mariages de convenance, et se contractassent entre gens qui se connaissaient à peine, le mari était presque toujours sûr que son premier enfant mâle était de lui.

Ce premier enfant mâle, c'est-à-dire ce fils héritier de son nom, de son titre et de sa fortune, une fois fait par lui, que lui importait qui faisait M. le chevalier, M. le mousquetaire ou M. l'abbé? La chose, par ma foi! lui était bien égale; souvent même il ne s'en enquérait pas. Voyez plutôt l'anecdote de Saint-Simon et de M. de Mortemart.

De nos jours, c'est bien différent, peste!

La loi a aboli le droit d'aînesse; le code proscrit les majorats, les substitutions, les fidéicommis.

Le partage de la fortune est égal entre les enfants; il n'y a même plus d'exception pour les filles : les filles, comme les garçons, ont droit à l'héritage paternel.

Or, du moment où le *quem nuptiæ demonstrant* sait que les enfants nés pendant le mariage partageront sa fortune en portions égales, il tient à ce que ces enfants soient de lui; car l'enfant qui, n'étant point de lui, partage comme ceux qui sont de lui, est tout simplement un voleur.

Voilà pourquoi l'adultère est un crime au XIX^e^ siècle, et pourquoi le cocuage était une plaisanterie au XVII^e^.

Maintenant, d'où vient que l'on ne crie pas à l'immoralité devant Angélique qui trahit Georges Dandin, devant Valère qui vole son papa, devant don Juan qui trompe à la fois Charlotte, Mathurine et doña Elvire?

C'est que tous ces gens-là, Georges Dandin, Harpagon, don Carlos, don Alonzo et Pierrot vivent deux ou trois siècles

avant nous, ne parlent pas comme nous, ne sont pas vêtus comme nous; qu'ils portent des hauts-de-chausses, des justaucorps, des manteaux, des chapeaux à plumes; qu'on ne se reconnaît pas en eux.

Mais, le jour où il arrive qu'un auteur moderne, plus hardi que les autres, va prendre les mœurs où elles sont, la passion où elle se trouve, le crime où il se cache, et, mœurs, passion, crime, force tout cela de se produire sur la scène en cravate blanche, en habit noir, en pantalon à sous-pieds et en bottes vernies, ouais! chacun se reconnaît comme dans un miroir, et grimace alors au lieu de rire, attaque au lieu d'approuver, gronde au lieu d'applaudir.

Si j'avais mis à Adèle une robe du temps de Louis d'Orléans, eussé-je fait de l'adultère entre beau-frère et belle-sœur, personne n'eût rien dit.

Quel critique s'avise de trouver immoral Œdipe, qui tue son père, qui épouse sa mère, qui lui fait des enfants, — lesquels sont à la fois ses fils, ses petits-fils et ses frères, — et qui finit par se crever les yeux pour se punir; chose fort inutile, puisque tout cela est l'œuvre de la fatalité?

Aucun!

Mais qui diable aussi serait assez niais pour se reconnaître sous le manteau grec et la tunique thébaine?

Je voudrais bien avoir là le jugement de quelques-uns des moralistes de la presse sur *Antony;* celui de M. ***, par exemple, qui, à cette époque, vivait publiquement avec madame... — bon! qu'allais-je dire? — je le mettrais sous les yeux de mes lecteurs, et cette exhibition ne manquerait pas d'intérêt.

Je ne trouve qu'un article à ma portée; il est vrai que je suis à Bruxelles, et que j'écris ces lignes à plus de deux heures du matin.

Cet article, je l'exhume d'un livre bien honnête et bien innocent: de l'*Annuaire historique et universel* de M. Charles-Louis Lesur.

Voici ledit article; c'est un des moins acharnés:

THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN Première représentation d'*Antony*, drame en cinq actes, de M. Alexandre Dumas.

« *Dans un siècle et dans un pays où la bâtardise serait une flétrissure imprimée par la loi, sanctionnée par les mœurs, une véritable damnation sociale contre laquelle un homme, d'ailleurs riche de talent, d'honneur et de fortune, lutterait vainement, on s'expliquerait sans peine le but moral du drame d'*ANTONY; mais, à présent qu'en France *tous les préjugés de naissance sont vaincus*, aussi bien ceux de la naissance roturière que ceux de la naissance naturelle, pourquoi ce fougueux plaidoyer, auquel manquent nécessairement la contradiction et la réplique? Le but moral n'existant pas dans *Antony*, que reste-t-il à cet ouvrage? La peinture frénétique d'une passion adultère, qui risque tout pour s'assouvir, qui joue avec les dangers, qui joue avec le poignard, qui joue avec la mort? »

Suit l'analyse peu bienveillante de la pièce, puis le critique reprend :

« Un telle conception ne supporte pas plus l'examen du bon sens qu'un crime déféré à la cour d'assises ne soutient le coup d'œil du jury. L'auteur, en se plaçant dans la sphère exceptionnelle des passions délirantes, des passions cruelles qui ne marchandent ni les larmes ni le sang, s'est soustrait à toute juridiction littéraire; sa pièce est un monstre dont, il faut le dire avec justice, quelques parties sont empreintes à un degré peu commun de vigueur, de grâce et de beauté. Bocage et madame Dorval se distinguèrent par le talent et l'énergie avec lesquels ils remplirent les deux rôles principaux d'Antony et d'Adèle. »

Je pourrais suivre votre critique d'un bout à l'autre, cher monsieur Lesur; mais je veux répondre seulement aux quelques lignes que j'ai soulignées, qui ont rapport à la bâtardise, et par lesquelles débute votre article.

Eh bien, cher monsieur Lesur, vous vous trompez, et les préjugés sur la naissance ne sont point vaincus, comme vous le dites.

Je connais, moi, et vous connaissiez aussi, vous, — je dis *vous connaissiez*, parce que je crois que vous êtes mort, — vous connaissiez, vous, un homme de talent, mieux que cela, un homme de génie, qui a fait sa fortune de haute lutte, et qui, malgré son talent, son génie, sa fortune, s'est constamment vu reprocher le hasard fatal de sa naissance. On l'a chicané sur son âge, sur son nom, sur son état social... Où cela? Parbleu! dans cette enceinte où l'on fait les lois, et où, par conséquent, l'on n'aurait pas dû oublier que la loi proclame l'égalité des Français en face les uns des autres.

Eh bien, cet homme, avec la merveilleuse persistance qui le caractérise, arrivera à son but : il sera un jour ministre; eh bien, ce jour-là, qu'attaquera-t-on en lui? Son opinion, son système, ses utopies?... Non pas, mais sa naissance! Et qui attaquera cette naissance? Quelque plat coquin qui a le bonheur d'avoir un père et une mère, lesquels ont le malheur de rougir de lui!

Assez sur *Antony*, que nous allons laisser suivre son cours d'une centaine de représentations au milieu des émeutes, et revenons aux événements qui causaient ces émeutes.

CCI

Un mot sur la critique. — Molière jugé par Bossuet, par Jean-Jacques Rousseau et par Bourdaloue. — Un anonyme. — Les critiques du XVII^e^ siècle et ceux du XIX^e^. — M. François de Salignac de la Motte de Fénelon. — D'où vient le mot *Tartufe*. — M. Taschereau et M. Étienne.

L'homme propose et Dieu dispose.

Nous avons terminé le chapitre précédent avec l'intention d'en revenir aux événements politiques; mais voilà — puisque nous avons parlé de la critique — que l'envie nous prend de consacrer à l'honnête déesse un tout petit chapitre.

Il n'y aura, du reste, dans ce chapitre, ni haine ni récriminations. Nous ne sommes poussé que par le désir de divaguer quelques instants, et de mettre sous les yeux de nos lecteurs des jugements qui leur sont inconnus ou qu'ils ont oubliés.

Ceci, par exemple, est écrit, à propos des comédies de Molière en général :

« Il faudra donc que nous passions pour honnêtes les impiétés et les infamies dont sont pleines les comédies de Molière, ou qu'on ne veuille pas ranger parmi les pièces d'aujourd'hui celles d'un auteur qui a expiré, pour ainsi dire, à nos yeux, et qui remplit encore à présent tous les théâtres des équivoques les plus grossières dont on ait jamais infecté les oreilles de chrétiens... Songez seulement si vous oseriez soutenir à la face du ciel des pièces où la vertu et la piété sont toujours ridicules, la corruption toujours excusée et toujours plaisante !...

» La postérité saura peut-être la fin de ce poëte comédien, qui, en jouant son *Malade imaginaire*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez!* »

De qui croyez-vous que soit cette diatribe contre celui que la critique moderne appelle *le grand moraliste?* De quelque Geoffroy ou de quelque Charles Maurice du temps ?

Eh bien, vous vous trompez : c'est de l'aigle de Meaux, de M. de Bossuet (1) !

Voici, maintenant, à propos de *Georges Dandin :*

« Voyez comment, pour multiplier ses plaisanteries, cet homme trouble tout l'ordre de la société ! Avec quel scandale il renverse les rapports les plus sacrés sur lesquels elle est

(1) *Maximes et Réflexions sur la comédie.*

fondée! Comme il tourne en dérision les respectables droits des pères sur leurs enfants, des maris sur leur femme, des maîtres sur leurs serviteurs! Il fait rire, il est vrai, et il n'en devient que plus coupable en forçant, par un charme invincible, les sages mêmes à se prêter à des railleries qui devraient attirer leur indignation. J'entends dire qu'il attaque les vices; mais je voudrais bien que l'on comparât ceux qu'il attaque avec ceux qu'il favorise. Quel est le criminel, d'un paysan assez fou pour épouser une demoiselle, ou d'une femme qui cherche à déshonorer son époux? Que penser d'une pièce où le parterre applaudit à l'infidélité, au mensonge, à l'impudence de celle-ci, et rit de la bêtise du manant puni? »

De qui cette critique? Sans doute de quelque prêtre intolérant, de quelque prélat fanatique?

Point. Elle est de l'auteur des *Confessions* et de *la Nouvelle Héloïse*, de Jean-Jacques Rousseau (1)!

Peut-être, au moins, *le Misanthrope* va-t-il trouver grâce devant la critique. — Il est bien convenu, n'est-ce pas, que la pièce est un chef-d'œuvre?

Voyons ce qu'en dit l'onctueux Bourdaloue, dans sa *Lettre à l'Académie française.* C'est court mais précis.

« Un autre défaut de Molière que beaucoup de gens d'esprit lui pardonnent, et que je n'ai garde de lui pardonner, moi, c'est qu'il a donné un tour gracieux au vice, avec une austérité ridicule et odieuse à la vertu! »

Passons à *l'Avare*, et revenons à Jean-Jacques Rousseau.

« C'est un grand vice d'être avare et de prêter à usure, dit le philosophe de Genève; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultants reproches, et, quand un père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard

(1) *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*

qu'il n'a que faire de ses dons? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable? Et la pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui se la permet en est-elle moins une école de mauvaises mœurs (1)?

Tâtons un peu de l'anonyme : — c'est sur *Don Juan* et sur *Tartufe,* cette fois; — puis, de là, nous retournerons à un nom connu, à un poëte tout de lait, à un orateur tout de miel.

Commençons par l'anonyme.

Voyez comme déjà le précepte d'Horace était en usage à cette époque : *Sucrez les bords de la coupe, pour que la liqueur soit moins amère!*

« J'espère, dit le critique, que Molière recevra ces observations d'autant plus volontiers, que la passion et l'intérêt n'y ont point de part : je n'ai point dessein de lui nuire; je veux le servir, au contraire. »

Bon! voilà les bords de la coupe sucrés; l'absinthe va venir, et, après l'absinthe, la lie.

Reprenons :

« On n'en veut point à sa personne, mais à celle de son athée; l'on ne porte point envie à son gain ni à sa réputation; ce n'est point un sentiment particulier, c'est celui de tous les gens de bien, et il ne doit pas trouver mauvais que l'on défende ouvertement les intérêts de Dieu, qu'il attaque ouvertement, et qu'un chrétien témoigne de la douleur en voyant le théâtre révolté contre l'autel, la farce aux prises avec l'Évangile, un comédien qui se joue des mystères et qui fait raillerie de tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans la religion!

Il est vrai qu'il y a quelque chose de galant dans les ouvrages de Molière, et je serais bien fâché de lui ravir l'estime qu'il s'est acquise. Il faut tomber d'accord que, s'il réussit

(1) *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*

mal à la comédie, il a quelque talent pour la farce; et, quoiqu'il n'ait ni les rencontres de Gauthier-Garguille, ni les impromptus de Turlupin, ni la bravoure du Capitan, ni la naïveté de Jodelet, ni la panse de Gros-Guillaume, ni la science du Docteur, il ne laisse pas de plaire quelquefois et de divertir en son genre. Il parle passablement français ; il traduit assez bien l'italien, et copie pas mal les auteurs; mais il ne se pique pas d'avoir le don de l'invention ni le génie de la poésie. Ce qui fait rire en sa bouche fait souvent pitié sur le papier, et l'on peut dire que ses comédies ressemblent à ces femmes qui font peur en déshabillé, et qui ne laissent pas de plaire quand elles sont ajustées, ou à ces petites tailles qui, ayant quitté leurs patins, ne sont plus qu'une partie d'elles-mêmes. Toutefois, on ne peut dénier que Molière ait bien du bonheur ou bien de l'adresse de débiter avec tant de succès sa fausse monnaie, et de duper tout Paris avec de mauvaises pièces. Voilà, en peu de mots, ce que l'on peut dire de plus obligeant et de plus avantageux pour Molière.

» Si cet auteur n'eût joué que les précieuses, et s'il n'en eût voulu qu'aux pourpoints et aux grands canons, il ne mériterait pas une censure publique et ne se serait pas attiré l'indignation de toutes les personnes de piété. Mais qui peut supporter la hardiesse d'un farceur qui fait plaisanterie de la religion, qui tient une école de libertinage, et qui rend la majesté de Dieu le jouet d'un maître et d'un valet de théâtre? Ce serait trahir visiblement la cause du ciel dans une occasion où sa gloire est ouvertement attaquée, où la foi est exposée aux insultes d'un bouffon qui fait commerce de ses mystères, et en profane la sainteté; qui foudroie et renverse tous les fondements de la religion à la face du Louvre, dans la maison d'un prince chrétien, à la vue de tant de sages magistrats si zélés pour la cause de Dieu, en dérision de tant de bons pasteurs que l'on fait passer pour des Tartufes! Et c'est sous le règne du plus grand, du plus religieux monarque du monde, pendant que ce généreux prince occupe tous ses soins à maintenir la religion, que Molière travaille à la détruire! Le roi abat le temple de l'hérésie, et Molière élève des autels

à l'impiété, et autant que la vertu du prince s'efforce d'établir dans le cœur des sujets le culte du vrai Dieu par l'exemple de ses actions, autant l'humeur libertine de Molière tâche d'en ruiner la créance dans les esprits par la licence de ses ouvrages.

» Certes, il faut avouer que Molière lui-même est un Tartufe achevé, un véritable hypocrite! Si le véritable but de la comédie est de corriger les hommes en les divertissant, le dessein de Molière est de les perdre en les faisant rire. De même que ces serpents dont les piqûres mortelles répandent une fausse joie sur la figure de ceux qui en sont atteints, organe du démon, il corrompt les mœurs; il tourne en ridicule le paradis et l'enfer; il décrie la religion, sous le nom d'hypocrisie; il prend Dieu à partie, et se fait gloire de son impiété à la face de tout un peuple! Après avoir répandu dans les âmes ces poisons funestes qui étouffent la pudeur et la honte, après avoir pris soin de former des coquettes, et de donner aux filles des instructions dangereuses, après des écoles fameuses d'impureté, il en a tenu d'autres pour le libertinage; et, voyant qu'il choquait toute la religion, et que tous les gens de bien lui seraient contraires, il a composé son *Tartufe*, et a voulu rendre les dévots des ridicules et des hypocrites. Certes, c'est bien à Molière de parler de la religion, avec laquelle il a si peu de commerce, et qu'il n'a jamais connue ni par pratique ni par théorie!

» Son avarice ne contribue pas peu à échauffer sa verve contre la religion; il sait que les choses défendues irritent le désir, et il sacrifie hautement à ses intérêts tous les devoirs de la piété; c'est ce qui lui fait porter avec audace la main au sanctuaire, et il n'est point honteux de lasser tous les jours la patience d'une grande reine qui est continuellement en peine de faire réformer ou supprimer ses ouvrages.

» Auguste fit mourir un bouffon qui avait fait raillerie de Jupiter, et défendit aux femmes d'assister à ses comédies, plus modestes que celles de Molière. Théodose condamna aux bêtes des farceurs qui tournaient en dérision les cérémonies religieuses, et néanmoins cela n'approche pas de l'emporte-

ment de Molière. Il devrait, enfin, rentrer en lui-même, et considérer qu'il est très-dangereux de se jouer de Dieu ; que l'impiété ne demeure jamais impunie, et que, si elle échappe parfois aux feux de la terre, elle ne peut éviter ceux du ciel. Il ne doit point abuser de la bonté d'un grand prince, ni de la piété d'une reine si religieuse, à qui il est à charge, et dont il se fait gloire de choquer les sentiments. On sait qu'il se vante hautement qu'il fera paraître son *Tartufe* d'un façon ou d'autre, et que le déplaisir que cette grande reine en a témoigné n'a pu faire impression sur son esprit, ni mettre des bornes à son l'insolence. Mais, s'il lui restait encore quelque ombre de pudeur, ne lui serait-il pas fâcheux d'être en butte à tous les gens de bien, de passer pour un libertin dans l'esprit des prédicateurs, et d'entendre toutes les langues que le Saint-Esprit anime condamner publiquement son blasphème? Et, enfin, je ne crois pas faire un jugement téméraire d'annoncer qu'il n'y a point d'homme, si peu éclairé des lumières de la foi, qui, sachant ce que contient cette pièce, puisse soutenir que Molière, *dans le dessein de la jouer*, soit digne de la participation des sacrements, qu'il puisse être reçu à pénitence sans une réparation publique, ni même qu'il soit digne de l'entrée des églises, après les anathèmes que les conciles ont fulminés contre les auteurs de spectacles impudiques et sacriléges ! »

Ne trouvez-vous pas, cher lecteur, que ce libelle anonyme, adressé au roi Louis XIV pour empêcher *Tartufe*, ne ressemble pas mal au placet adressé au roi Charles X pour empêcher de jouer *Henri III?*

Seulement, l'auteur ou les auteurs de ce libelle du XVII^e^ siècle avaient eu la pudeur de garder l'anonyme, tandis que les illustres académiciens du XIX^e^ avaient hardiment signé : Viennet, Lemercier, Arnault, Étienne, Jay, Jouy et Onésime Leroy.— M. Onésime Leroy n'était pas de l'Académie, mais il espérait bien en être! Pourquoi n'en est-il pas? Je défie qu'on réponde à cette question.

Ces injures étaient contemporaines du moins, et cela se com-

prend; mais Bossuet, qui écrivait dix ans après la mort de Molière; mais Jean-Jacques Rousseau, qui écrivait quatre-vingts ans après la représentation de *Tartufe;* mais Bourdaloue, mais Fénelon... Ah ! au fait, j'ai oublié de vous dire ce que pensait Fénelon de l'auteur des *Précieuses ridicules.*

Après l'aigle de Meaux, le cygne de Cambrai ! Il n'y a rien de pis que les animaux à douce toison ou à blanc plumage quand ils deviennent enragés !

« En pensant bien, Molière parle souvent mal; il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, et avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores qui approchent du galimatias. *J'aime encore mieux sa prose que ses vers.* Par exemple, *l'Avare* est moins mal écrit que les pièces qui sont en vers; mais, en général, il me paraît, jusque dans sa prose, ne parler point assez simplement pour exprimer toutes les passions. »

Notez bien que cela s'écrivait vingt ans environ après la mort de Molière, et que Fénelon, l'auteur du *Télémaque*, parlant à l'Académie, — laquelle applaudissait de ce hochement de tête qui n'empêche pas de dormir, — disait hardiment que l'auteur du *Misanthrope*, de *Tartufe* et des *Femmes savantes* ne savait point écrire en vers.

O cher monsieur François de Salignac de la Motte de Fénelon, si j'avais là une critique que Charles Fourier a faite de votre *Télémaque*, comme j'en régalerais le lecteur!

En attendant, l'homme que la critique du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, que les hommes d'Église et les philosophes, que Bossuet et Jean-Jacques Rousseau traitaient d'hérétique, de corrupteur, d'homme abominable ; qui, selon l'anonyme de la lettre au roi, *parlait passablement le français*, qui, selon Fénelon, *ne savait pas écrire en vers;* cet homme est, au XIX^e^ siècle, un grand moraliste, un sévère châtieur de mœurs, un inimitable écrivain!

Il y a plus: des hommes qui écrivent à leur tour des lettres

au descendant de Louis XIV, pour qu'il empêche les hérétiques, les corrupteurs, les hommes abominables du XIXe siècle d'être joués, s'agenouillent devant l'illustre mort; ils vont chercher dans ses œuvres les moindres intentions qu'il a eues, ou qu'il n'a pas eues; ils s'enquièrent de ce qui a pu, par un de ces hasards que le génie rencontre seul, lui donner telle ou telle idée; ils font même de profondes recherches et sur l'homme qui a fourni le type de Tartufe, et sur la circonstance qui lui a donné ce nom de Tartufe, si bien approprié au personnage, qu'il est devenu non-seulement un nom d'*homme*, mais encore un nom d'HOMMES.

« Nous avons indiqué où Molière a pris son modèle; il nous reste, maintenant, à indiquer le titre de sa pièce. Cette généalogie d'un mot pourrait paraître minutieuse en toute autre occasion; *mais rien de ce qui concerne le chef-d'œuvre de notre scène ne saurait manquer d'intérêt.* Quelques commentateurs, entre autres Bret, ont prétendu que Molière, plein de l'ouvrage qu'il méditait, se trouvait un jour chez le nonce du pape avec plusieurs saintes personnes. Un marchand de truffes s'y présenta, et le parfum de sa marchandise vint animer la physionomie béate et contrite des courtisans de l'envoyé de Rome. « TARTUFOLI, *signor nunzio!* TARTUFOLI! » s'écriaient-ils en lui présentant les plus belles. Suivant cette version, c'est ce mot *tartufoli*, prononcé avec une sensualité toute mondaine par ces bouches mystiques, qui aurait fourni à Molière le nom de son imposteur. Le premier, nous avons combattu cette fable, et l'honneur que nous a fait un de nos littérateurs les plus distingués en adoptant notre opinion nous engage à la reproduire ici.

» On disait généralement encore, du temps de Molière, *truffer* pour tromper, dont on avait fait le mot *truffe*, qui convient très-bien à l'espèce de fruit qui sert à désigner, à cause de la difficulté qu'on a de le découvrir, Or, il est bien certain que l'on employait différemment autrefois, *truffe* et *tartuffe*, ainsi qu'on le voit dans une ancienne traduction française du traité de Platina intitulé: *De honestâ voluptate*,

imprimé à Paris en 1505, et cité par Leduchat, dans son édition du *Dictionnaire étymologique* de Ménage. L'un des chapitres du livre IX de ce traité est intitulé : *Des truffes ou tartuffes*, et, comme Leduchat et les autres étymologistes regardent le mot *truffe* comme dérivé de *truffer*, il est probable que l'on n'a dit, au XVe et XVIe siècle, *tartuffe* pour *truffe*, que parce que l'on pouvait dire également *tartuffer* pour *truffer*. »

Cela est de M. Taschereau, qui ne fut pour rien, hâtons-nous de le dire, dans la lettre à Charles X, mais qui est pour beaucoup dans la belle étude qu'il a publiée sur Molière.

Mais voici qui est de M. Étienne, l'auteur des *Deux Gendres*, comédie faite en collaboration avec Shakspeare et le jésuite Conaxa:

« Les truffes, dit M. Étienne, de l'Académie française, viendraient donc de la tartufferie, et peut-être n'est-ce point parce qu'elles sont difficiles à découvrir qu'on leur a donné ce nom, mais parce qu'elles sont un puissant moyen de séduction, et que la séduction n'a d'autre but que la tromperie. Ainsi, d'après une antique tradition, les grands dîners qui ont aujourd'hui une si grande influence dans les affaires de l'État, seraient des dîners de tartuffes. Il y a des étymologies beaucoup moins raisonnables que celle-là. »

En vérité, critique, ma mie, — ou plutôt mon ennemie, — ne vaudrait-il pas mieux que vous fussiez un peu moins caressante aux morts, et un peu plus indulgente aux vivants?

Vous n'auriez pas sur la conscience l'asphyxie d'Escousse et de Lebras, la noyade de Gros, et la suspension d'*Antony*.

CCII

Thermomètre des crises sociales. — Entrevue avec M. Thiers. — Ce qu'il veut faire pour le Théâtre-Français. — Nos conventions. — *Antony* revient à la rue de Richelieu. — *Le Constitutionnel*. — Son premier-Paris contre le romantisme en général, et contre mon drame en particulier. — La moralité du théâtre antique. — Parallèle entre le Théâtre-Français et celui de la Porte-Saint-Martin. — Première suspension d'*Antony*.

Le chapitre précédent finit par ces mots: « Et la suspension d'*Antony*. »

Laquelle suspension? demandera peut-être le lecteur: est-ce celle que décréta M. Thiers? est-ce celle que confirma M. Duchâtel? est-ce celle que vient d'ordonner M. de Persigny?

Antony, comme l'a très-bien dit M. Lesur, est un monstre; ce monstre s'est produit dans un de ces moments de débergondage de la société qui suivent les révolutions, et où cette morale institution qu'on appelle la censure n'a pas encore eu le temps de s'établir et de fonctionner; de sorte que, toutes les fois que la société ébranlée chancelle sur sa base, on joue *Antony*; mais, toutes les fois que la société est sauvée, que la bourse monte, que la morale triomphe, on supprime *Antony*.

J'avais profité du moment où la société avait la tête en bas et les jambes en l'air pour faire jouer *Antony*, et j'avais bien fait; sans quoi, le gouvernement moral qui fut crucifié entre le procès Cubières et l'assassinat Praslin n'en eût certes pas permis la représentation.

Mais, enfin, *Antony* avait été joué cent trente fois; *Antony* avait droit de bourgeoisie; il avait fait son effet, produit le mal qu'il devait produire, et l'on n'avait pas de raison de s'en inquiéter, lorsque M. Thiers me fit venir un matin au ministère de l'intérieur.

C'est un homme charmant que M. Thiers; je connais peu de conteurs plus agréables, et peu d'écouteurs aussi intelligents.

Nous nous étions vus plusieurs fois, et, d'ailleurs, nous nous connaissions, lui et moi : lui parce qu'il s'appelait Thiers, moi parce que je m'appelais Dumas.

— Mon cher poëte, avez-vous remarqué une chose? me demanda-t-il.

— Laquelle, mon cher historien?

— C'est que le Théâtre-Français va à tous les diables!

— Vous me donnez cela comme une nouvelle?

— Non, je vous donne cela comme un malheur.

— Peuh!...

— A votre avis, qu'y a-t-il à faire du Théâtre-Français?

— Ce qu'on fait d'un vieux bâtiment, un ponton.

— Bon! croyez-vous donc qu'il ne puisse plus tenir la mer?

— Oh! si fait! avec une carène nouvelle, des voiles neuves et un autre équipage.

— Eh bien, c'est mon avis... Il me fait l'effet du cheval que, dans sa folie, Roland traîne par la bride : il a toutes les qualités du cheval; seulement, toutes ces qualités sont paralysées par un petit malheur : il est mort!

— C'est justement cela.

— Eh bien, Hugo et vous avez eu de grands succès à la Porte-Saint-Martin; j'ai envie de faire du Théâtre-Français ce qu'on fait du Musée : l'ouvrir le dimanche pour qu'on puisse venir y étudier les auteurs morts, et réserver tout le reste de la semaine aux auteurs vivants, et particulièrement à Hugo et à vous.

— Eh bien, mon cher historien, voilà la première fois que j'entends un ministre de l'intérieur dire quelque chose de sensé sur une question d'art. Permettez que je voie l'heure de la journée et la date du mois; je porterai cela en note... Bon! 15 mars 1834, à sept heures du matin.

— Maintenant, que voulez-vous, pour nous faire une comédie, une tragédie ou un drame en cinq actes, au Théâtre-Français?

— Mais je voudrais d'abord des acteurs qui jouassent le drame : madame Dorval, Bocage, Frédérick.

— Tout ne peut pas se faire à la fois. Je vous donne madame Dorval : les autres viendront après.

— Bon! c'est déjà quelque chose... Puis on me doit une réparation à propos d'*Antony :* je désire que madame Dorval rentre par le rôle d'Adèle.

— Accordé... Ensuite?

— C'est tout.

— Oh! vous nous donnerez une pièce nouvelle.

— Dans trois mois.

— A quelles conditions?

— Mais aux conditions de tout le monde.

— Voilà ce que je refuse : on vous donnera cinq mille francs de prime.

— Va pour cinq mille francs!

— Eh bien, je vais prévenir Jouslin de la Salle... Vous allez prévenir madame Dorval; seulement, dites-lui d'être raisonnable.

— Oh! soyez tranquille, pour entrer aux Français, et pour y jouer *Antony*, elle fera tous les sacrifices du monde... Ainsi, c'est convenu?

— Oui.

— Récapitulons.

— Soit.

— Nous rentrons, Hugo et moi, au Théâtre-Français, par une brèche, comme la litière de M. de Richelieu?...

— Accordé.

— Nous faisons chacun deux pièces par an?...

— Convenu.

— Dorval est engagée? Bocage et Frédérick le seront?...

— C'est dit.

— Et Dorval débute par *Antony?*

— Elle établira cela dans son engagement.

— A merveille!... A la première de la reprise de la pièce immorale!

— Dès aujourd'hui, je retiens ma loge, pour être sûr d'avoir de la place.

Nous nous quittâmes. Je courus chez Dorval lui annoncer

cette bonne nouvelle. Elle n'était pas réengagée à la Porte-Saint-Martin; elle se trouvait donc libre, et pouvait entrer sans retard au Théâtre-Français.

Le lendemain, elle reçut la visite de Jouslin de la Salle. Les conditions ne furent pas longues à discuter; ainsi que je l'avais dit, pour entrer au Théâtre-Français, et pour y jouer *Antony*, Dorval se fût engagée pour rien.

Les répétitions commencèrent aussitôt. J'avais fait mon traité avec le directeur, et il était spécifié, dans ce traité, que, par ordre du ministre, *Antony* était repris à la Comédie-Française, et que Dorval débutait dans ce drame.

Antony reparut sur l'affiche de la rue de Richelieu; cette fois, il y avait cent contre un à parier qu'il serait joué, attendu qu'il paraissait par ordre ministériel.

L'affiche annonça la pièce et les débuts de Dorval pour le 28 avril 1834.

Nous comptions sans *le Constitutionnel*.

Le Constitutionnel avait une vieille dent contre moi; je m'en inquiétais peu : je croyais qu'il ne pouvait plus mordre.

J'étais le premier qui, dans ce même *Antony*, avait osé attaquer son omnipotence.

On se rappelle, dans la mise en scène d'*Antony*, un gros monsieur qui, à tout ce que l'on disait, répondait invariablement : « Cependant *le Constitutionnel*... » sans jamais donner d'autre raison. C'était Moëssard qui jouait le gros monsieur.

Ce n'était pas tout : on avait représenté aux Variétés une pièce intitulée *la Tour de Babel*. La scène de scandale de cette pièce était une scène de désabonnement au *Constitutionnel* que l'on m'avait naturellement mise sur le dos, à cause de mon inimitié bien connue pour ce journal. Je n'avais pas réclamé, et j'étais, sinon le vrai père, du moins le père putatif.

Le matin du 28 avril 1834, comme je venais de distribuer mes billets pour la représentation du soir, mon fils, qui com-

mençait à prendre dix ans, m'arriva, un numéro du *Constitutionnel* à la main.

Il m'était envoyé par Goubaux, chez lequel il était en pension, et qui me criait comme d'Assas : « A vous! c'est l'ennemi! »

Je dépliai l'estimable journal, et je lus — en premier-Paris, s'il vous plaît! — l'article suivant.

Un fait littéraire prenait ainsi l'importance d'un fait politique.

« Paris, 28 avril 1834.

» La subvention du Théâtre-Français est portée au budget de l'État pour deux cent mille francs. Cette somme est considérable; mais, si l'on réfléchit à l'influence que ce théâtre peut exercer, dans l'intérêt de la société, sur le goût, sur les mœurs, sur la bonne direction de la littérature dramatique, l'allocation ne paraîtra pas exagérée. Le Théâtre-Français, enrichi de tant de chefs-d'œuvre qui ont contribué aux progrès de notre civilisation, est, comme le Musée, un monument national qui ne doit être ni abandonné ni dégradé. De la hauteur où l'a élevé le génie de nos grands écrivains, il ne doit pas descendre à ces exhibitions grotesques et immorales qui font la honte de l'époque, alarment la pudeur publique, et portent une atteinte mortelle à la société! Il n'y a plus de frein à la dépravation de la scène, à l'oubli de toute morale et de toute bienséance; le viol, l'adultère, l'inceste, le crime, enfin, dans ses formes les plus dégoûtantes, voilà les éléments de la poétique de cette misérable époque dramatique qui, digne de tous les mépris, s'avise de mépriser les maîtres de l'art, prend un infernal plaisir à flétrir tous les sentiments généreux, à répandre la corruption dans le peuple, et nous expose aux dédains de l'étranger!... »

C'est bien écrit, n'est-ce pas? Il est vrai que c'est écrit par un académicien.

Je continue :

« Ce n'est point pour encourager un système pernicieux

que le trésor public est mis à contribution. La somme de deux cent mille francs n'est accordée au Théâtre-Français qu'à condition qu'il restera pur de toute souillure, que les artistes recommandables de ce théâtre, qui sont encore les meilleurs de l'Europe, ne s'aviliront pas en donnant l'appui de leur talent à ces ouvrages indignes de la scène nationale, ouvrages dont la funeste tendance devrait exciter la sollicitude du gouvernement, car il est responsable de la morale publique comme de l'exécution des lois. Eh bien, qui le croirait? dans ce moment même, on s'occupe à faire passer les principaux acteurs de la Porte-Saint-Martin au Théâtre-Français, et d'y naturaliser les absurdes et fangeux mélodrames destinés à remplacer les chefs-d'œuvre dramatiques qui sont une partie si importante de notre littérature. Un esprit de vertige semble planer sur ce malheureux théâtre. La représentation d'*Antony* est officiellement annoncée par *le Moniteur* pour demain lundi; *Antony*, l'ouvrage le plus hardiment obscène qui ait paru dans ces temps d'obscénité! *Antony*, dont la première représentation fit dire à un honnête père de famille : « Depuis » longtemps, nous ne pouvions plus mener nos filles au théâ» tre; à présent, nous n'y pouvons plus mener nos femmes! » Nous allons donc voir, sur le théâtre de Corneille, de Racine, de Molière et de Voltaire, nous allons voir une femme jetée dans une alcôve, un mouchoir sur la bouche; nous allons voir, sur la scène nationale, le viol en action : le jour de cette représentation est fixé. Voilà une école de morale ouverte au public; voilà le genre de spectacle auquel vous appelez cette jeunesse dont vous redoutez l'exaltation, et qui bientôt ne reconnaîtra plus ni règle ni frein! Ce n'est pas sa faute; c'est la faute du pouvoir, qui ne sollicite aucune mesure pour arrêter ce débordement d'immoralité. Il n'y a pas de pays au monde, quelque libre qu'il soit, où il soit permis d'empoisonner les sources de la morale publique. Dans les républiques anciennes, la représentation d'un ouvrage dramatique était une affaire d'État : on proscrivait tout ce qui pouvait altérer le caractère national, blesser la majesté des lois, et outrager la pudeur publique... »

Témoin la *Lisistrata* d'Aristophane, dont nous allons dire deux mots à nos lecteurs, en ayant le soin, toutefois, de traduire en latin ce qui ne saurait s'écrire en français.

Le latin dans les mots brave l'honnêteté!

On voit que je cite Boileau, quand Boileau peut m'être utile. — Pauvre Boileau! quelle honte pour lui d'être forcé de venir en aide à l'auteur d'*Henri III* et d'*Antony!*

Nous sommes à Athènes. — Les Athéniens sont en guerre avec les Lacédémoniens; les femmes se plaignent de cette guerre interminable du Péloponèse, qui empêche les maris de rester près d'elles, et de remplir leurs devoirs conjugaux.

La plus ardente dans ses plaintes est Lisistrata, femme d'un des principaux citoyens d'Athènes; aussi a-t-elle convoqué toutes les matrones non-seulement d'Athènes, mais encore de Lacédémone, d'Anagyre, de Corinthe. Elle vient leur proposer un pacte.

Laissons-la parler. Elle s'adresse à l'une des femmes convoquées par elle, et qui se rend au lieu de la réunion (1).

LISISTRATA. — Salut, Lampito! Lacédémonienne chérie, que tu es belle! Ma douce amie, quel teint frais! quel air de santé! Tu étranglerais un taureau!

LAMPITO. — Par Castor et Pollux, je le crois bien : je m'exerce au gymnase, et je me frappe du talon dans le derrière.

Cette danse à laquelle Lampito fait allusion avec une naïveté tout à l'honneur du dialecte dorien, dont elle se sert, s'appelle *cibasis*.

Continuons :

LISISTRATA, *lui prenant la gorge.* — Que tu as une belle gorge!

LAMPITO. — Vous me tâtez comme une victime.

(1) Nous empruntons les citations suivantes à l'excellente traduction de M. Artaud. Si nous traduisions nous-même, d'abord la traduction serait mauvaise, puis on pourrait nous accuser d'avoir forcé le grec à dire ce qu'il ne dit pas.

LISISTRATA. — Et cette autre jeune fille, de quel pays est-elle?
LAMPITO. — C'est une Béotienne des plus nobles qui nous arrive.
LISISTRATA. — Ah! oui, c'est une Béotienne?... Elle a un joli jardin!

A propos, j'oubliais de dire — et c'est le mot *jardin* qui me rappelle cet oubli — que Lampito et Calonice, la Béotienne, jouent leur rôle dans le costume qu'avant son péché, Ève portait dans le paradis terrestre.

CALONICE. — Et parfaitement soigné! on en a arraché le pouliot.

Ici, le savant traducteur nous apprend que le *pouliot* était une plante qui venait en abondance dans la Béotie.

Puis il ajoute : *Sed intelligit hortum muliebrem, undè pilos educere aut evellere solebant.*

Lisistrata continue, exposant le motif de la convocation :

LISISTRATA. — Ne regrettez-vous pas que les pères de vos enfants soient retenus loin de vous par la guerre? Car je sais que nous avons toutes nos maris absents.
CALONICE. — Le mien est en Thrace depuis cinq mois.
LISISTRATA. — Le mien est depuis sept mois à Pylos.
LAMPITO. — Le mien revient à peine de l'armée, qu'il reprend son bouclier, et repart.
LISISTRATA. — *Sed nec mœchi relicta est scintilla! ex quo enim nos prodiderunt Milesi ne olisbum quidem vidi octo digitos longum, qui nobis esset conâceum auxilium.*

Pauvre Lisistra! on comprend bien qu'une femme, dans une pareille peine, se mette à la tête d'une conjuration.

Or, la conjuration que Lisistrata propose à ses compagnes, la voici :

LISISTRATA. — Il faut nous abstenir des hommes!... Pourquoi détournez-vous les yeux? où allez-vous?... Pourquoi vous mordre les lèvres, et secouer la tête? Le ferez-vous ou ne le ferez-vous pas?... Que décidez-vous?
MIRRHINE. — Je ne le ferai pas! Que la guerre continue.
LAMPITO. — Ni moi non plus! Que la guerre continue.
LISISTRATA. — O sexe dissolu! Je ne m'étonne plus que nous four-

nissions des sujets de tragédie : nous ne sommes bonnes qu'à une seule chose !... O ma chère Lacédémonienne, — car tu peux encore tout sauver en t'unissant à moi, — je t'en prie, seconde mes projets !

LAMPITO. — C'est qu'il est bien difficile pour des femmes de dormir *sine mentulâ !* Il faut cependant s'y résoudre, car la paix doit passer avant tout.

LISISTRATA. — La paix, assurément ! Si nous nous tenions chez nous bien fardées, et sans autre vêtement qu'une tunique fine et transparente, *incenderemus glabro cunno, arrigerent viri, et coïre cuperent !*

Les femmes consentent. Il s'agit de se lier par un serment. Voici le serment :

LISISTRATA. — Mettez toutes la main sur la coupe, et qu'une seule répète, en votre nom à toutes, ce que je vais vous dire : Aucun amant ni aucun époux...

MIRRHINE. — Aucun amant ni aucun époux...

LISISTRATA. — Ne pourra m'approcher *rigente nervo !* — Répète.

Mirrhine répète.

LISISTRITA. — Et, s'il emploie la violence...

MIRRHINE. — Oui, s'il emploie la violence...

LISISTRATA. — *Motus non addam !*

On comprend le résultat d'un pareil serment, qui est scrupuleusement tenu. Aussi vous vous rappelez la course de M. de Pourceaugnac poursuivi par les seringues? Eh bien, cela peut vous donner une idée de la mise en scène du reste de la pièce. Les femmes jouent le rôle de M. de Pourceaugnac, et les maris celui des apothicaires.

Voilà les pièces qui, selon le rédacteur du *Constitutionnel, moralisaient* les sociétés antiques !

« Dans les républiques anciennes, reprend avec aplomb notre censeur, les jeux scéniques étaient destinés à exciter les passions nobles, non à provoquer les penchants vicieux de la nature humaine ; ils avaient pour but de corriger les

vices par le ridicule, et, en rappelant de glorieux souvenirs, de réveiller au fond des âmes l'émulation de la vertu, l'enthousiasme de la liberté, l'amour de la patrie! Eh bien, nous, si fiers de notre équivoque civilisation, nous n'avons pas de si hautes pensées ; tout ce que nous demandons, c'est qu'on nous laisse au moins un théâtre, un seul théâtre où nous puissions conduire nos enfants et nos femmes sans que leur imagination soit souillée, un théâtre qui soit véritablement une école de bon goût et de bonnes mœurs

» Nous n'en appelons point à la direction actuelle des beaux-arts; une coterie romantique, ennemie jurée de notre grande littérature, y domine souverainement ; coterie qui ne reconnaît que ses adeptes et ses courtisans, et n'a de faveurs que pour eux ; l'artiste sans intrigue y est oublié. Elle veut réaliser ses absurdes théories : elle est allée chercher au boulevard le directeur, les acteurs, les pièces qui doivent déshonorer la scène française : c'est là son but; ce sont là ses moyens. C'est à M. Thiers, ministre de l'intérieur, que nous nous adressons. Homme de lettres distingué, admirateur des sublimes génies dont la gloire est celle de la patrie, c'est à lui, dépositaire d'un pouvoir qui doit veiller à la conservation de ce noble héritage, que nous demandons de ne pas le laisser tomber en des mains hostiles, de s'opposer à ce débordement de mauvaises mœurs qui envahit le théâtre, pervertit la jeunesse de nos écoles, et la jette dans le monde, avide de jouissances précoces, impatiente de toute espèce de joug, et bientôt fatiguée de la vie. Ce dégoût de la vie presque au sortir de l'enfance, ce phénomène effrayant, jusqu'ici sans exemple, tient en grande partie à la funeste influence de ces spectacles dangereux où se montrent les passions les plus effrénées dans toute leur nudité, et à cette nouvelle littérature où tout ce qui est digne de respect est livré au mépris. Laisser corrompre la jeunesse, ou plutôt favoriser sa corruption, c'est préparer un avenir de troubles et d'orages ; c'est compromettre la cause de la liberté, c'est vicier dans le germe nos naissantes institutions; c'est aussi le plus juste et le plus sanglant reproche qu'on puisse faire à un gouvernement... »

Pauvre *Antony !* il ne lui manque plus que d'être accusé de violer la charte de 1830!

« Et nous dirons ici toute la vérité : ce ne sont point les feuilles républicaines qui ont prêté leur appui à ce système odieux de démoralisation; quelque reproche qu'on puisse leur faire d'ailleurs, on est forcé d'avouer qu'elles ont repoussé avec indignation la littérature satanique et le drame immoral, qu'elles sont restées fidèles au culte de la gloire nationale. Ce sont les journaux de la Restauration, c'est cette misérable direction des beaux-arts, qui, sous les yeux du ministère, donnent au monde civilisé le plus grand scandale : celui de contribuer à la publicité et au succès de ces productions monstrueuses qui nous ramènent à la barbarie, et qui finiront, si rien ne les arrête, par nous faire rougir d'être Français... »

Voyez-vous le collaborateur de M. de Jouy rougissant d'être Français, parce que M. Hugo a fait *Marion Delorme*, et M. Dumas *Antony*, et obligé de regarder la Colonne pour redevenir fier de sa nationalité !

« Mais pourquoi donner une prime à la dépravation ? pourquoi grever le budget de l'État d'une somme de deux cent mille francs au profit du mauvais goût et de l'immoralité? pourquoi ne pas, du moins, les partager entre le Théâtre-Français et la Porte-Saint-Martin ? Il y aurait justice, car les droits sont égaux; bientôt même le premier de ces théâtres ne sera que la succursale de l'autre, et celui-ci mérite bien toutes les sympathies de MM. les directeurs des beaux-arts. Il y aurait donc une inconséquence choquante, de leur part, à le laisser dans l'oubli. »

Pour cette fois, vous avez raison, monsieur l'académicien. La subvention doit être accordée, n'est-ce pas? au théâtre qui donne des œuvres littéraires dont les années suivantes se souviendront, et qui resteront au répertoire. Or, voyons ce que

donnait, concurremment avec la Porte-Saint-Martin, le Théâtre-Français, et dites-moi, pendant cette période de quatre ans, quelles sont les pièces dont on se souvient et qui sont restées au répertoire?

THÉATRE-FRANÇAIS : — *Charlotte Corday*, — *Camille Desmoulins*, — *le Clerc et le Théologien*, — *Pierre III*, — *le Prince et la Grisette*, — *le Sophiste*, — *Guido Reni*, — *le Presbytère*, — *Caïus Gracchus, ou le Sénat et le Peuple*, — *la Conspiration de Cellamare*, — *la Mort de Figaro*, — *le Marquis de Rieux*, — *les Dernières Scènes de la Fronde*, — *Mademoiselle de Montmorency*.

THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN : — *Antony*, — *Marion Delorme*, — *Richard Darlington*, — *la Tour de Nesle*, — *Perrinet Leclerc*, — *Lucrèce Borgia*, — *Angèle*, — *Marie Tudor*, — *Catherine Howard*.

Il est vrai que nous trouvons, — sans compter *les Enfants d'Édouard* et *Louis XI*, de Casimir Delavigne, *Bertrand et Raton* et *la Passion secrète*, de Scribe, qui viennent protester contre cette moisson d'ouvrages inconnus, oubliés, enterrés, jetés dans la fosse commune sans épitaphe sur leur tombe, — il est vrai, dis-je, que nous trouvons quatre ou cinq pièces de plus qu'à la Porte-Saint-Martin; mais cela ne prouve pas que l'on jouât les pièces du Théâtre-Français plus longtemps que celles de la Porte-Saint-Martin, surtout si l'on veut bien réfléchir que le Théâtre-Français ne joue ses pièces nouvelles que de deux jours l'un, et donne, par an, cent cinquante représentations de l'ancien répertoire!

Vous aviez donc parfaitement raison, monsieur l'académicien : c'était à la Porte-Saint-Martin, et non au Théâtre-Français, que devait être accordée la subvention, attendu que, à part deux ou trois ouvrages, c'était à la Porte-Saint-Martin que se produisait la véritable littérature.

Nous reprenons, ou plutôt l'illustre publiciste reprend :

« Si la chambre des députés ne paraissait pas si pressée de voter les lois de finances, nous pourrions espérer que, dans une matière aussi grave, qui se lie si intimement au bon

ordre et à l'existence de la civilisation, il s'élèverait une voix généreuse pour protester contre un emploi si abusif de la fortune publique, pour rappeler au ministre les devoirs que lui imposent les fonctions dont il est chargé. Le député qui parlerait ainsi serait sûr d'être écouté favorablement d'une assemblée dont les membres sont, tous les jours, témoins de cette licence inouïe des théâtres, destructive de toute morale, et en connaissent parfaitement tous les dangers.

» Quant à nous, nous reviendrons sur ce sujet, qui nous semble de la plus haute importance pour le repos des familles et, en général, pour la société. Nous avons pour nous tous les hommes de goût, tous les amis véritables de nos institutions, enfin, les honnêtes gens de tous les partis!... »

Eh bien, voilà qui est poli pour les spectateurs qui ont suivi les cent trente représentations d'*Antony*, les quatre-vingts représentations de *Marion Delorme*, les quatre-vingt-dix représentations de *Richard Darlington*, les six cent représentations de *la Tour de Nesle*, les quatre-vingt-dix représentations de *Perrinet Leclerc*, les cent vingt représentations de *Lucrèce Borgia*, les cent représentations d'*Angèle*, les soixante et dix représentations de *Marie Tudor*, et les cinquante représentations de *Catherine Howard!*

Qu'est-ce que c'était donc que ces gens-là, si vos gens, à vous, sont les « hommes de goût, » les « amis véritables des institutions, » les « honnêtes gens? » Ce sont donc des goujats, des renverseurs de gouvernement, des gens de sac et de corde? Diable! prenez garde! car ces gens-là, je vous en préviens, sont en grande majorité, non-seulement à Paris, mais encore dans la province!

Le moraliste du *Constitutionnel* termine ainsi :

« Nous sommes convaincu que les artistes mêmes du Théâtre-Français, qui voyaient avec satisfaction revenir à eux la partie éclairée du public, feront des vœux pour le succès de nos réclamations. Cela dépend de la Chambre et du ministre de l'intérieur. Des préoccupations politiques trop

connues ont pu détourner son attention de la fausse et ignoble direction donnnée au Théâtre-Français : il n'y aurait plus pour lui d'excuse, maintenant qu'il sait la vérité.

» A. JAY. »

Peut-être aviez-vous cru, en commençant de lire cette dénonciation, qu'elle était anonyme ou signée d'une initiale, ou d'un signe maçonnique, ou de trois étoiles, plus ou moins? Non pas! elle est signée d'un nom d'homme, d'un nom de député, d'un nom d'académicien, du nom de M. Jay.

Aussi, le même jour où l'article avait paru, M. Jouslin de la Salle, directeur du Théâtre-Français, reçut-il ce petit billet, court mais clair :

« Défense est faite au Théâtre-Français de jouer *Antony* ce soir.

» THIERS. »

Je pris un cabriolet, et j'ordonnai au cocher de me conduire au ministère de l'intérieur.

CCIII

Mon explication avec M. Thiers. — Ce qui l'avait forcé de suspendre *Antony*. — Lettre de madame Dorval au *Constitutionnel*. — M. Jay couronné rosière. — Mon procès avec M. Jouslin de la Salle. — Il y a encore des juges à Berlin!

A quatre heures, je descendis à la porte du ministère. J'entrai tout droit, et je parvins au cabinet du ministre sans obstacle; les garçons de bureau et les huissiers, qui m'avaient vu venir trois ou quatre fois depuis quinze jours, c'est-à-dire depuis l'époque où M. Thiers était ministre de l'intérieur, n'eurent pas même l'idée de me demander où j'allais.

M. Thiers travaillait avec son secrétaire.

M. Thiers avait fort à faire en ce moment-là : on sortait des troubles de Paris des 13 et 14 avril; on en finissait à peine avec l'insurrection des mutuellistes de Lyon; on discutait le budget du commerce et des travaux publics, qui était resté, faute de ministre spécial, une annexe du ministère de l'intérieur; enfin, on allait justement passer à la discussion générale des beaux-arts, et, par conséquent, passer à la discussion particulière de la subvention du Théâtre-Français.

Au bruit que je fis en ouvrant la porte de son cabinet, M. Thiers leva la tête.

— Bon! dit-il, je vous attendais.

— Je ne crois pas, répondis-je.

— Pourquoi cela?

— Parce que, si vous m'aviez attendu, vous eussiez compris dans quelles intentions je venais, et vous m'eussiez consigné à la porte.

— Et dans quelles intentions venez-vous?

— Mais je viens tout simplement demander compte à l'homme du manque de parole du ministre.

— Vous ne savez donc pas ce qui s'est passé à la Chambre?

— Non; je sais seulement ce qui s'est passé au Théâtre-Français.

— J'ai été forcé de suspendre *Antony*.

— Non pas de suspendre, mais d'arrêter.

— Arrêter ou suspendre...

— Ce n'est pas la même chose.

— Eh bien, j'ai été forcé d'arrêter *Antony*.

— Forcé! un ministre? On peut forcer un ministre d'arrêter une pièce qu'il a envoyé prendre lui-même entre les mains du souffleur d'un autre théâtre, quand ce ministre a loué sa loge pour voir la première représentation de cette pièce?

— Oui... forcé, j'ai été forcé!

— Par l'article du *Constitutionnel?*

— Bah! s'il n'y avait eu que l'article, je m'en serais encore moqué, quoiqu'il soit de bonne encre.

— Vous appelez cela de bonne encre, vous? Je vous défie

de sucer la plume de M. Jay, et de ne pas avoir la colique.

— Eh bien, de mauvaise encre, si vous voulez... Mais c'est la Chambre!

— Comment, la Chambre?

— Eh! oui, j'ai eu toute la Chambre contre moi! Si *Antony* avait été joué ce soir, le budget ne passait pas.

— Le budget ne passait pas?

— Non... Imaginez-vous que ces gens-là... Jay, Étienne, Viennet, que sais-je, moi?... disposent d'une centaine de voix à la Chambre, cent voix qui votent comme un seul homme. J'ai été mis au pied du mur : « *Antony*, et pas de buget! » ou bien : « Un budget, et pas d'*Antony!...* » Ah! mon cher, restez auteur dramatique, allez, et gardez-vous de devenir jamais ministre!

— Ah çà! mais vous croyez donc que cela va en rester là?

— Non, je sais bien que je vous dois une indemnité ; fixez-la vous-même, et j'ordonnance la somme que vous exigerez!

— Allons donc, une indemnité! Est-ce que je travaille pour toucher des indemnités, moi?

— Non; mais vous travaillez pour toucher des droits d'auteur.

— Quand on joue mes pièces, pas quand on les défend.

— Cependant, vous avez droit à un dédommagement.

— Le tribunal le fixera.

— Croyez-moi, ne recourez pas aux tribunaux.

— Pourquoi?

— Mais parce qu'il vous arrivera ce qui est arrivé à Hugo, à propos du *Roi s'amuse :* le tribunal se déclarera incompétent.

— Le ministre n'était pas intervenu au traité du *Roi s'amuse;* mais vous êtes intervenu au traité d'*Antony*.

— Indirectement.

— C'est ce que le tribunal appréciera.

— Cela ne vous empêchera pas de nous faire une pièce nouvelle.

— Bon! pour qu'on vous refuse le budget de 1835? Merci.

— Vous reviendrez sur votre détermination.

— Moi? Je ne reviendrai même plus dans votre ministère!

Et je sortis tout boudant et tout grondant; ce que je n'eusse certes pas fait, si j'avais su qu'avant deux ans, le même Thiers manquerait de parole à la Pologne, en laissant occuper Cracovie par les Autrichiens, les Prussiens et les Russes; à l'Espagne, en refusant d'intervenir, et à la Suisse, en menaçant de la bloquer. Près de ces trois grands événements, qu'était-ce qu'un pauvre petit manque de parole à un auteur dramatique?

Je courus chez Dorval, que le revirement ministériel frappait plus cruellement que moi. En effet, la défense de jouer *Antony* était faite au seul Théâtre-Français; d'ailleurs, la réputation d'*Antony* était bien établie, et sa reprise ne pouvait en rien ajouter à la mienne. Il n'en était pas de même de Dorval : dans aucun rôle elle n'avait encore eu le succès qu'elle venait d'obtenir dans celui d'Adèle; aucun de ses anciens rôles ne pouvait suppléer celui-là, et il n'y avait aucune probabilité qu'un rôle nouveau lui rendît la chance de succès que la suppression d'*Antony* venait de lui ôter.

Elle commença par écrire au *Constitutionnel* la lettre suivante :

« Monsieur.

» Lorsque je suis entrée aux Français, ce fut à la condition expresse que je débuterais par *Antony*. Cette condition fut portée sur mon engagement comme base du traité que je contractais avec l'administration du théâtre Richelieu.

» Aujourd'hui, le ministère juge que la pièce, reçue au Théâtre-Français en 1830, censurée sous les Bourbons, jouée cent fois à la Porte-Saint-Martin, trente fois à l'Odéon, une fois aux Italiens, ne peut être représentée par les comédiens du roi. Un procès entre l'auteur et M. Thiers jugera cette question de droit.

» Mais, jusqu'à l'issue de ce procès, je me vois forcée de cesser de paraître dans toute autre pièce.

» Je m'empresse, en même temps, de déclarer qu'il n'y a

dans mon refus rien qui puisse blesser les auteurs d'*une Liaison*, auxquels je dois personellement des remercîments pour leurs bonnes relations avec moi.

» Agréez, etc.

» MARIE DORVAL. »

C'était là le côté sérieux et triste de la situation ; puis, lorsqu'elle eut accompli ce devoir envers elle-même, — et surtout envers sa famille, dont elle était l'unique soutien, — Dorval voulut remercier M. Jay à sa façon, ne doutant point que je ne susse, de mon côté, un jour ou l'autre, le remercier à la mienne.

Je retrouve le fait que je vais raconter consigné dans un album que la pauvre femme me remit en mourant, et que j'ai précieusement conservé :

« Le 28 avril 1834, *Antony*, pour mes débuts, a été défendu au Théâtre-Français, à la sollicitation ou plutôt sur la dénonciation de M. Antoine Jay, rédacteur du *Constitutionnel*.

» J'ai eu l'idée de lui envoyer une couronne de rosière. J'ai mis cette couronne dans un carton, avec une petite lettre; le tout attaché par une faveur blanche.

» La lettre contenait ces mots :

« Monsieur,

» Voici une couronne jetée à mes pieds dans *Antony* : per-
» mettez-moi de la déposer sur votre tête. Je vous devais cet
» hommage.

Personne ne sait davantage
Combien vous l'avez mérité !

» MARIE DORVAL. »

Au-dessous de la signature de cette bonne et chère amie, je retrouve encore les deux lignes et la lettre suivantes :

« M. Jay m'a renvoyé le carton, la couronne et la faveur blanche, avec ce billet :

« Madame,

» L'épigramme est jolie, et, quoiqu'elle porte à faux, elle » est de trop bon goût pour que je ne tienne pas à la garder.

» Quant à la couronne, elle appartient à la grâce et au ta- » lent, et je m'empresse de la remettre à vos pieds.

» A. JAY.

» 30 avril 1834. »

Comme j'en avais prévenu M. Thiers, j'en appelai de sa décision au tribunal de commerce.

L'affaire vint le 2 juin suivant.

Mon ami maître Mermilliod réclama en mon nom la représentation d'*Antony*, ou douze mille francs de dommages-intérêts. Maître Nouguier, avocat de M. Jouslin de la Salle, offrit, au nom de son client, de jouer *Antony*, mais à la condition que j'apporterais la mainlevée du ministère de l'intérieur. Maître Legendre, agréé du ministère de l'intérieur, déclina la compétence du tribunal, attendu, dit-il, que les actes de l'autorité administrative ne pouvaient être soumis à l'appréciation de l'autorité judiciaire.

C'était bien simple, comme on voit : le ministère me volait ma bourse ; et, quand je réclamais ma bourse volée, le ministère me disait : « Halte là, faquin ! je suis trop grand seigneur pour être poursuivi ! »

Heureusement, le tribunal ne se laissa point intimider par les grands airs de maître Legendre, et il ordonna que M. Jouslin de la Salle comparaîtrait en personne à la barre.

L'affaire était remise à quinzaine.

Maintenant, j'ouvre la *Gazette des Tribunaux*, et je copie.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

PRÉSIDENCE DE M. VASSAL. — *Audience du 30 juin 1834.*

Alexandre Dumas contre Jouslin de la Salle.

» Maître HENRY NOUGUIER, agréé de la Comédie-Française :

— Le tribunal a voulu que les parties vinssent s'expliquer elles-mêmes devant lui. Je demande acte de ce que M. Jouslin de la Salle ne se présente que par déférence pour la justice, mais en protestant contre cette comparution, en tant qu'elle établirait un précédent qui amènerait M. Jouslin de la Salle à comparaître personnellement dans tous les débats qui pourront concerner la Comédie-Française, et à révéler ses communications avec l'autorité administrative, et de ce que, sous le mérite de cette protestation, le comparant s'en réfère à ses précédentes conclusions.

» M. ALEXANDRE DUMAS. — Comme demandeur, je donnerai les premières explications. Lorsque le ministre de l'intérieur eut formé le dessein de régénérer ou de réorganiser le Théâtre-Français, il songea d'abord à lui donner un bon directeur, et à appeler, je ne dirai pas des auteurs de talent, mais des auteurs à argent.

» L'intention du ministre était, d'abord, de commencer par rétablir l'ancienne prospérité matérielle du théâtre. Il lui fallait, pour atteindre ce but, avoir des pièces en possession d'attirer le public, et de faire recette, outre la subvention qu'on se proposait de fournir.— M. Thiers se procura un directeur fort intelligent dans la personne de M. Jouslin de la Salle. Il crut aussi devoir recourir à moi, comme jouissant, jusqu'à un certain degré, de la faveur publique. Le ministre me manda donc dans son cabinet, et me proposa de travailler pour le Théâtre-Français, et alla même jusqu'à m'offrir une prime. Je demandai à être traité comme les autres auteurs pour les pièces à venir.

» Je ne demandai d'autre condition à mon consentement que l'obligation de jouer trois de mes anciens ouvrages, *Antony*, *Henri III* et *Christine*. M. Thiers dit qu'il ne connaissait pas *Antony*, quoique ce drame eût obtenu quatre-vingts représentations; qu'il avait vu *Christine*, que cette pièce lui avait fait beaucoup de plaisir, et que même il en avait fait, dans le temps, l'objet d'un feuilleton. Ma condition fut acceptée sans aucune restriction. Ainsi j'étais en relation avec le ministre avant que le directeur du Théâtre-Français se fût abouché

avec moi. M. Jouslin de la Salle me trouva même dans le cabinet de M. Thiers. Ce dernier indiqua les clauses du traité, et chargea M. Jouslin de les mettre par écrit. Conformément aux conventions ainsi arrêtées, *Antony* fut mis en répétition, et annoncé sur l'affiche.

» Mais, dans cet ouvrage, usant de mon droit d'auteur, j'avais raillé *le Constitutionnel* et ses doctrines surannées. *Le Constitutionnel*, qui, avant 1830, était une sorte de puissance, s'offensa des plaisanteries d'un jeune auteur dramatique, et, dans son courroux, il fulmina un article où il prétendait démontrer qu'*Antony* était une production immorale, et qu'il était scandaleux d'en permettre la représentation sur le premier théâtre national. La colère du journal n'eût peut-être pas exercé une grande influence sur le ministre de l'intérieur; mais, à cette époque, MM. Jay et Étienne se trouvaient être les rapporteurs du budget des théâtres. Ces honorables députés, dont la collaboration au *Constitutionnel* est parfaitement connue, s'imaginèrent que les épigrammes d'*Antony* les atteignaient personnellement; dans cette persuasion, ils déclarèrent au ministre qu'ils feraient rejeter le budget théâtral si la pièce satirique n'était pas interdite au Théâtre-Français.

» *Antony* devait être joué le jour même où ces menaces étaient adressées à M. Thiers. Le ministre envoya à quatre heures du soir, à M. Jouslin de la Salle, l'ordre d'arrêter la représentation. Je fus informé de cette défense quelques heures plus tard. Je reconnais que M. Jouslin de la Salle a agi en bon camarade, et qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour jouer ma pièce. Le tort ne vient que du ministre, qui a mis *Antony* à l'index, sans le connaître, ainsi qu'il l'a dit lui-même à la tribune. Cette interdiction ministérielle a été fatale à mes intérêts, car les préfets des départements s'évertuent, à l'instar de leur maître, à frapper ma pièce de prohibition.

» Il n'est plus permis de me jouer même à Valenciennes. M. Jouslin de la Salle m'a offert de me faire représenter telle autre pièce que je voudrais choisir à la place d'*Antony*; mais ce ne serait pas là exécuter ce qui a été convenu : d'ailleurs, je tiens à la représentation d'*Antony*, qui est mon ouvrage

de prédilection, et celui d'une jeunesse nombreuse qui veut bien me regarder comme son représentant. Sur la foi des promesses du ministre et du traité fait avec M. Jouslin de la Salle, j'ai retiré violemment *Antony* du répertoire de la Porte-Saint-Martin, où il faisait d'abondantes recettes. Je me suis donc privé des droits d'auteur qui me revenaient journellement. Il est, par conséquent, juste que M. Jouslin me dédommage du préjudice qu'il m'a causé par l'inexécution du contrat. Le ministre ne manquera pas de lui fournir les fonds nécessaires. La pique que j'ai eue avec *le Constitutionnel* ne doit pas autoriser le directeur du Théâtre-Français, non plus que le ministre, à arrêter la représentation d'une pièce qui est une partie de ma fortune ; ce serait une véritable spoliation. Si M. Thiers n'eût pas entendu traiter avec moi, il ne m'aurait pas appelé douze ou quinze fois chez lui ; il ne serait pas entré dans ces détails de théâtre qui ne peuvent qu'être ridicules pour un ministre. M. Jouslin n'a été évidemment qu'un intermédiaire.

» M. JOUSLIN DE LA SALLE. — J'ai fait le traité avec M. Alexandre Dumas dans mon cabinet. Le ministre a su que j'avais fait un traité, mais il n'en a pas connu les détails. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour exécuter la convention. La défense du ministre, arrivée tout à coup, et sans que je l'eusse prévue, a seule empêché l'effet de ma bonne volonté C'est une force majeure dont je ne saurais être responsable.

» M. ALEXANDRE DUMAS.— Ne m'avez-vous pas rencontré chez le ministre?

» M. JOUSLIN DE LA SALLE. — Oui, il y a quinze jours.

» MAITRE MERMILLIOD. — Le ministre savait qu'*Antony* faisait partie du répertoire de madame Dorval, et qu'elle devait débuter dans cette pièce.

» M ALEXANDRE DUMAS.— Madame Dorval en a fait l'objet d'une stipulation particulière dans son engagement.

» M. JOUSLIN DE LA SALLE. — Madame Dorval a été engagée deux ou trois mois avant le traité avec M. Alexandre Dumas. Aucune stipulation ne fut faite alors, relativement à *Antony*. Depuis le traité avec le demandeur, M. Merle, époux de ma-

dame Dorval, vint me prier d'ajouter la clause dont on vient de parler; je ne me refusai pas à cet acte de complaisance, parce que je ne prévoyais pas qu'*Antony* serait défendu un jour. J'ajoutai la clause au bas de l'engagement dramatique.

» M. ALEXANDRE DUMAS.—La clause additionnelle a-t-elle une date particulière?

» M. JOUSLIN DE LA SALLE.— Non.

» MAITRE MERMILLIOD.—M. Jouslin de la Salle reçoit une subvention du ministre, et se trouve dans un état de dépendance qui l'empêche de s'expliquer ouvertement.

» M. JOUSLIN DE LA SALLE.— Je n'ai pas à m'expliquer sur mes rapports avec le ministre; il y aurait même inconvenance de ma part à le faire ici.

» M. LE PRÉSIDENT.—Êtes-vous tenu, par suite de la subvention que vous recevez, de ne jouer que les pièces qui conviennent au ministre?

» M. JOUSLIN DE LA SALLE.—Il ne m'a été imposé aucune obligation de ce genre. Je jouis, à cet égard, de la même liberté que les autres directeurs; mais, comme eux, je suis tenu de me soumettre aux défenses qui émanent du pouvoir. Il n'y a, entre mes confrères et moi, aucune différence.

» Après ces explications, le directeur du Théâtre-Français sort immédiatement de la salle d'audience.

» M. le président déclare que la cause est mise en délibéré, pour le jugement être rendu à quinzaine. »

Audience du 14 juillet.

« Le tribunal,

» Attendu la connexité, joint les causes;

» Statuant sur le tout par un seul et même jugement;

» En ce qui touche la demande principale :

Considérant que, s'il a été jugé par le tribunal que la défense légalement faite par un ministre compétent, et régulièrement notifiée à sa requête à un directeur, de représenter une pièce, comme contraire aux bonnes mœurs et à la morale publique, pouvait être considérée comme un cas de force ma-

jeure, et ôter ainsi le recours de l'auteur contre le directeur, le tribunal n'a été appelé à statuer que sur les défenses qui auraient été faites à l'égard de pièces nouvelles dont la représentation aurait paru dangereuse à l'administration;

» Considérant que, dans le procès actuel, les parties se trouvent dans des positions tout à fait différentes, puisque, à l'égard de la matière, il ne s'agit plus de la représentation d'une pièce nouvelle soumise à la double investigation du public et de l'administration, mais d'un ouvrage qui, étant au répertoire d'un autre théâtre, y aurait eu un grand nombre de représentations sans entraves ni empêchement de la part de l'administration; qu'à l'égard des personnes, la qualité de Jouslin, directeur d'un théâtre subventionné par le ministre, doit être examinée sous ce rapport particulier; qu'ainsi les dispositions des jugements précédents ne sont point applicables dans l'espèce;

» Considérant qu'il résulte des pièces produites, des plaidoiries et explications données à l'audience par les parties elles-mêmes, que le ministre de l'intérieur, dans l'intérêt de la prospérité du Théâtre-Français, avait cru nécessaire de rattacher à ce théâtre le talent d'Alexandre Dumas; qu'à cet effet, un traité verbal était intervenu entre Jouslin de la Salle et Alexandre Dumas; que la condition première dudit traité était que la pièce d'*Antony* serait représentée sur le Théâtre-Français;

» Considérant que la pièce d'*Antony* appartenait au répertoire de la Porte-Saint-Martin; qu'elle y avait été représentée un grand nombre de fois sans entraves ni empêchement de l'autorité; qu'il est, dès lors, exact de dire que Jouslin de la Salle connaissait toute la portée de l'engagement qu'il prenait avec Alexandre Dumas, et que c'est à ses risques et périls qu'il s'est engagé;

» Considérant que, si Jouslin de la Salle a cru devoir, sans opposition ni protestation de sa part, se soumettre au simple avis qui lui était donné par le ministre, de la décision prise par lui pour empêcher, à la date du 28 avril, la représentation d'*Antony* au Théâtre-Français, il ne faut voir dans cette

soumission de Jouslin de la Salle qu'un acte de condescendance qui a pu lui être commandé par ses intérêts personnels, et à cause de sa qualité de directeur subventionné, puisqu'il n'a pas cru devoir se pourvoir contre la défense du ministre; qu'on ne peut reconnaître là un cas de force majeure; que cet acte de condescendance de Jouslin de la Salle n'a pu ni dû porter préjudice aux droits d'Alexandre Dumas; que son traité avec Jouslin de la Salle doit, dès lors, recevoir son exécution, ou se résoudre par des dommages-intérêts;

» Considérant qu'il appartient au tribunal de déterminer la somme à laquelle Alexandre Dumas peut avoir droit en réparation du tort que lui a causé, jusqu'à ce jour, Jouslin de la Salle par la non-exécution du traité d'entre eux;

» La fixe à dix mille francs. En conséquence, jugeant en premier ressort, condamne Jouslin de la Salle à payer à Alexandre Dumas ladite somme de dix mille francs pour lui tenir lieu de tous dommages-intérêts.

» Statuant sur le surplus des demandes d'Alexandre Dumas :

» Considérant que ce n'est point à ce dernier à se pourvoir pour faire lever les défenses relatives à la représentation de la pièce d'*Antony*, mais bien au directeur subventionné, puisqu'il s'est engagé à ses risques et périls;

» Ordonne que, dans le délai de quinzaine, Jouslin de la Salle sera tenu de se pourvoir devant l'autorité compétente pour faire statuer sur l'empêchement mis par le ministre; sinon et faute de ce faire dans ledit délai, et ce délai passé, dès à présent comme pour lors, par ce présent jugement, et sans qu'il en soit besoin d'autre, condamne Jouslin de la Salle à payer à Alexandre Dumas la somme de cinquante francs par chaque jour de retard; condamne, en outre, Jouslin de la Salle aux dépens.

» En ce qui touche la demande en garantie de Jouslin de la Salle contre le ministre de l'intérieur :

» Attendu qu'il s'agit de l'appréciation d'un acte administratif se déclare incompétent, renvoie la cause et les parties devant les juges qui doivent en connaître, et condamne Jouslin de la Salle aux dépens de cette demande... »

Nous croyons inutile de faire suivre ce jugement d'aucun commentaire.

CCIV

Banquet républicain aux *Vendanges de Bourgogne.* — Les toasts. — A *Louis-Philippe I* — Réunion des décorés de juillet. — Formation du bureau. — Protestation. — Cinquante mètres de ruban. — Un dissident. — Démenti au *Moniteur.* — Procès d'Évariste Gallois. — Son interrogatoire. — Son acquittement.

Enjambons par-dessus la réception de M Viennet à l'Académie française, lequel M. Viennet apprit, sans doute, par son portier qu'il était nommé académicien, comme il apprit plus tard par le même portier qu'il était nommé pair de France, et revenons à nos amis, acquittés avec tant d'éclat et ramenés chez eux avec tant d'enthousiasme dans la soirée du 16 avril.

Il avait été décidé que nous leur donnerions un banquet par souscription. Ce banquet fut fixé au 9 mai et eut lieu aux *Vendanges de Bourgogne.* Nous étions deux cents souscripteurs.

Il eût été difficile de trouver dans tout Paris deux cents convives plus hostiles au gouvernement que ne l'étaient ceux qui se trouvèrent réunis, à cinq heures de l'après-midi, dans une longue salle du rez-de chaussée sur le jardin.

J'étais placé entre Raspail, qui venait de refuser la croix, et un artiste du Théâtre-Français, qui était venu là avec moi, mais bien moins par conviction politique que par curiosité.

Marrast était dépositaire des toasts officiels qui devaient être portés, et il était bien convenu qu'on n'en porterait point d'autres que ceux qui avaient été approuvés par le président.

Les choses marchèrent assez convenablement pendant les deux tiers du dîner; mais, aux détonations des bouteilles de vin de Champagne qui commençaient à simuler une fusillade assez bien nourrie, les esprits s'exaltèrent,; la conversation, naturellement toute politique, s'éleva jusqu'à un dialogue des

plus hasardés, et, au milieu des toasts officiels, se glissèrent peu à peu les toasts particuliers.

Le premier toast illicite fut porté à Raspail, comme ayant refusé la croix de la Légion d'honneur. Fontan, qui venait de l'obtenir, prit la chose pour lui, et commença à s'enferrer dans un discours dont la majeure partie n'arriva pas à l'oreille des auditeurs. Le pauvre Fontan n'avait point le don de la parole, et, par bonheur, les applaudissements de ses amis couvrirent les hésitations de sa langue.

Je n'avais l'intention de porter aucun toast: je n'aime pas, à moins qu'une passion quelconque ne m'emporte, à parler en public. Cependant, les cris « Dumas! Dumas! Dumas! » me forcèrent d'élever mon verre.

Je portai un toast qui eût parut bien tiède, si, au lieu de venir avant les autres, il fût venu après. Ce toast, je l'avais complétement oublié: il y a huit jours que cet artiste dont je parlais tout à l'heure, et qui était venu au dîner sous mon patronage, me l'a rappelé. Le voici:

« *A l'art!* Puissent la plume et le pinceau concourir aussi efficacement que le fusil et l'épée à cette régénération sociale à laquelle nous avons voué notre vie, et pour laquelle nous sommes prêts à mourir! »

Il y a des moments où l'on applaudit tout: on applaudit mon toast. Pourquoi pas? On venait bien d'applaudir le discours de Fontan.

C'était le tour d'Étienne Arago. Il se leva.

« *Au soleil de* 1831 ! dit-il ; puisse-t-il être aussi chaud que celui de 1830, et ne pas nous éblouir comme lui ! »

Celui-là méritait et obtint une triple salve d'applaudissements.

Puis vinrent ceux de Godefroy et d'Eugène Cavaignac. J'ai le tort de ne pas me les rappeler ; je regrette surtout d'avoir oublié celui d'Eugène, qui était des plus caractéristiques

Tout à coup, au milieu d'une conversation particulière avec mon voisin de gauche, le nom de Louis-Philippe, suivi de cinq ou six coups de sifflet, vint frapper mon oreille. Je me retournai.

Une scène des plus animées se passait à quinze ou vingt couverts de moi.

Un jeune homme, tenant de la même main son verre levé et un couteau-poignard ouvert, s'efforçait de se faire entendre. C'était Évariste Gallois, lequel fut, depuis, tué en duel par Pescheux d'Herbinville, ce charmant jeune homme qui faisait des cartouches en papier de soie, nouées avec des faveurs roses.

Évariste Gallois avait vingt-trois ou vingt-quatre ans à peine à cette époque; c'était un des plus ardents républicains.

Le bruit était tel, que la cause de ce bruit était devenue incompréhensible.

Ce que j'entrevoyais dans tout cela, c'est qu'il y avait menace; que le nom de Louis-Philippe avait été prononcé, — et ce couteau ouvert disait clairement à quelle intention.

Cela dépassait de beaucoup la limite de mes opinions républicaines: je cédai à la pression de mon voisin de gauche, qui, en sa qualité de comédien du roi, ne se souciait pas d'être compromis, et nous sautâmes, de l'appui de la fenêtre, dans le jardin.

Je rentrai chez moi assez inquiet: il était évident que cette affaire aurait des suites. En effet, deux ou trois jours après, Évariste Gallois fut arrêté.

A la fin de ce chapitre, nous le retrouverons devant la cour d'assises.

Cet événement tombait au milieu d'un autre événement qui, pour nous, avait une certaine gravité.

J'ai dit l'ordonnance rendue sur la croix de juillet, l'imposition de la légende *Donnée par le roi des Français*, et la substitution du ruban bleu liseré de rouge au ruban rouge liseré de noir. Cette ordonnance avait été signée par le roi dans un moment de mauvaise humeur

A une des séances auxquelles j'assistais dans le comité dont j'étais membre, un aide de camp du roi — M. de Rumigny, autant que je puis me le rappeler, mais je ne l'affirme point, — se présenta, demandant, au nom du roi et pour le roi, la décoration des trois jours, qui avait été votée d'enthousiasme à la Fayette, à Laffitte, à Dupont (de l'Eure) et à Béranger.

Cette démarche nous avait surpris, mais non pas intimidés; nous étions entrés en délibération, et nous avions décidé, à l'unanimité, que la décoration étant spécialement réservée aux combattants de nos trois jours, ou aux citoyens qui, sans combattre, avaient, pendant ces trois jours, pris une part active à la révolution, le roi, qui n'était entré dans Paris que le 30 au soir, n'avait aucun droit ni à la décoration ni à la médaille.

Cette décision avait été immédiatement transmise au messager, qui l'avait transmise toute chaude à son auguste commettant. Or, nous ne doutions pas que notre refus n'eût été la cause de l'ordonnance du 30 avril.

Je crois avoir dit encore qu'une protestation avait été rédigée par nous contre la couleur du ruban, la légende et le serment.

La surveille de notre repas aux *Vendanges de Bourgogne*, une assemblée générale avait eu lieu dans la salle de la Grande-Chaumière, située au passage du Saumon.

Le nombre total des décorés montait à quinze cent vingt-huit. Quatre cents appartenaient aux départements, le reste à Paris.

Convoqués à domicile, tous les décorés furent exacts à l'appel; nous nous trouvâmes réunis au nombre de mille, à peu près.

On procéda à la formation d'un bureau.

Le président fut élu par acclamation. C'était un ancien vainqueur de la Bastille, âgé de soixante et dix à soixante et quinze ans, et qui portait, auprès de la décoration du 14 juillet 1789, la croix du 29 juillet 1830.

M. de Talleyrand avait bien raison de dire que rien n'est plus dangereux que l'enthousiasme; nous sûmes, depuis, que

notre président par acclamation était un vieux gueux qui avait passé en cour d'assises pour avoir violé une jeune fille

Puis on procéda au scrutin.

Le bureau devait se composer de quatorze membres, un par arrondissement; le treizième et le quatorzième arrondissement représentaient la banlieue.

Par le plus grand des hasards, je retrouve sous ma main la liste des membres de ce bureau; la voici:

Premier arrondissement: Lamoure; deuxième: Étienne Arago; troisième: Trélat; quatrième: Moussette; cinquième Higonnet; sixième: Bastide; septième: Garnier-Pagès; Huitième: Villeret; neuvième: Gréau; dixième: Godefroy Cavaignac; onzième; Raspail; douzième: Bavoux: treizième: Geibel: quatorzième: Alexandre Dumas.

Les noms des quatorze membres furent proclamés au milieu des applaudissements, puis on procéda à la discussion.

D'abord, l'assemblée fut mise au courant de la situation. Ensuite, on posa les différentes questions sur lesquelles on était appelé à délibérer. Toutes ces questions furent résolues à la majorité, par épreuvre et contre-épreuve.

Voici le résultat de la séance, qui fut envoyé immédiatement aux trois journaux *le Temps*, *le Courrier*, *le National*.

« Pas de serment, attendu que la loi sur les récompenses nationales n'en prescrit pas.

» Pas de *Donnée par le roi;* la croix de juillet est une récompense nationale, et non royale.

» Tout décoré de juillet s'engage sur l'honneur à porter sa croix, se trouvant autorisé à cet acte par l'insertion de son nom sur la liste émanée du comité des récompenses nationales.

» Le roi ne peut être chef d'un ordre dont il n'est point chevalier.

» Le roi, fût-il chevalier de juillet, et il ne l'est pas, son fils, en héritant du trône, n'hériterait point de la décoration. Donc, il n'y a aucune identité entre sa position à l'égard de la déco-

ration de juillet et sa position à l'égard de la Légion d'honneur et autres ordres qui se transmettent avec la royauté.

» Le droit acquis à la place de Grève, au Louvre et à la caserne de Babylone, est antérieur à tous autres droits : on ne peut, sans tomber dans l'absurde, supposer la décoration donnée par un roi qui n'existait point à cette époque, et pour la personne duquel, nous l'avouons hautement, nous ne nous battions point alors.

» Quant au ruban, comme son changement de couleur ne change rien au principe, le ruban proposé par le gouvernement est adopté. »

Ce dernier article souleva une longue et chaude discussion. A mon avis, la couleur du ruban était chose indifférente; d'ailleurs, céder sur un point, c'était prouver qu'il n'y avait pas chez nous parti pris de tout refuser. J'obtins la parole, et j'amenai la majorité de l'assemblée à mon opinion.

Aussitôt ce point voté, je tirai de ma poche trois ou quatre mètres de ruban bleu liséré de rouge dont je m'étais muni à l'avance, et j'en décorai le bureau et ceux des membres de l'ordre qui se trouvaient les plus proches de moi. Au nombre de ceux-là était Charras. Je ne le revis que vingt-deux ans plus tard, — en exil.

A peine se fut-on aperçu qu'une vingtaine de membres étaient décorés, que chacun voulut l'être; on envoya chercher une cinquantaine de mètres de ruban, et les mille spectateurs sortirent du passage du Saumon avec le ruban de juillet à leur boutonnière.

Cette séance du 7 mai fit grand bruit dans Paris. *Le Moniteur* s'en occupa pour mentir, selon son habitude. Il annonça que les décisions n'avaient point été prises à l'unanimité, et que beaucoup de décorés avaient protesté, séance tenante.

Aucune protestation, au contraire, n'avait été faite. Cette seule note était parvenue au bureau :

« Je demande que toute protestation contre tout ou partie de l'ordonnance relative à la distribution de la croix de juil-

let soit abandonnée à chacun des intéressés, et qu'aucune mesure générale ne puisse être opposée à aucun d'eux, chacun de nous devant rester parfaitement libre de protester ou de ne pas protester.

» HUET. »

Cette note fut lue à haute voix, et couverte de huées.

Nous envoyâmes au *Moniteur* ce démenti signé de nos quatorze noms :

A M. le rédacteur du MONITEUR UNIVERSEL.

« Monsieur le rédacteur,

» Vous accusez de mensonge le procès-verbal de la séance des décorés de juillet, vous qui n'y assistiez pas, et qui ne faites point partie des combattants des trois jours.

» Nous affirmons, nous, qu'il ne contient que l'exacte vérité.

» Nous ne discuterons point l'illégalité de l'ordonnance du 30 avril ; elle a été suffisamment établie par les journaux.

» Nous dirons seulement qu'il est faux qu'un combattant de 1789 et de 1830 ait été amené à la séance par suite d'une surprise préparée. Le citoyen Decombis est venu spontanément raconter comment avait été distribuée la décoration de 1789, et la volonté, également spontanée, de l'assemblée l'a appelé au bureau. Ce n'est point, comme vous le dites, un petit nombre d'hommes qui a protesté contre l'ordonnance : la réunion se composait de plus de mille décorés. L'illégalité du serment et de la légende *Donnée par le roi*, a été reconnue *à l'unanimité.*

Aucun des membres présents n'a levé la main à la contre-épreuve ; tous l'avaient levée avec enthousiasme pour refuser de souscrire à cette double illégalité, et, cela, nous pouvons l'affirmer en toute sécurité ; car, de peur que toutes les questions n'eussent pas été bien comprises, chaque épreuve et chaque contre-épreuve ont été renouvelées.

» Il y a plus : tous les décorés sont restés dans la salle plus

d'une heure après la séance, attendant les rubans, et, pendant ce temps-là, aucune réclamation ne s'est élevée contre le résultat de la délibération.

» Voilà ce que nous affirmons, nous qui n'avons jamais trafiqué de notre plume ni de notre serment.

» *Signé :* LAMOURE, ÉT. ARAGO, TRÉLAT, MOUSSETTE, HIGONNET, BASTIDE, GARNIER-PAGÈS, VILLERET, GRÉAU, G. CAVAIGNAC, RASPAIL, BAVOUX, GEIBEL, ALEX. DUMAS. »

L'affaire, comme je l'ai dit, eut du retentissement; elle avait en effet quelque importance : un ordre de chevalerie républicaine venait d'être institué en dehors de la protection et de la surveillance du gouvernement. Mille chevaliers de cet ordre, ne relevant que d'eux seuls, n'ayant fait de serment qu'à leur conscience, pouvant se faire reconnaître à un signe, veillaient debout le fusil de juillet à la main.

Le gouvernement recula.

Le 13 mai, le roi rendit une ordonnance décidant que la croix de juillet serait remise par les maires, aux citoyens de Paris et de la banlieue compris dans l'état nominatif et dans la liste supplémentaire qu'avait dressés la commission des récompenses nationales.

A cet effet, un registre devait être ouvert dans toutes les mairies pour recevoir le serment des décorés.

Les maires n'eurent pas grande besogne, et les registres restèrent à peu près immaculés. Chacun de nous se paya sa décoration, et l'on se cotisa pour acheter des croix à ceux qui n'avaient pas le moyen de faire cette dépense : le gouvernement nous laissa tous parfaitement tranquilles.

J'ai dit que Gallois avait été arrêté. Son procès s'instruisait rapidement : le 15 juin, il comparut devant la cour d'assises.

Je n'ai rien vu de plus simple et de plus carré que ce procès, dans lequel l'accusé semblait prendre à tâche de fournir aux juges les preuves qui pouvaient leur manquer.

Voici l'acte d'accusation. — Il m'apprit, au reste, des faits que j'ignorais encore; emporté d'un autre côté par la rapidité des événements, je ne m'étais plus occupé de cette soirée si

orageuse. On vivait vite, et d'une façon fort mouvementée, à cette époque.

Écoutons M. le procureur du roi :

« Le 9 mai dernier, une réunion de deux cents personnes s'assembla au restaurant des *Vendanges de Bourgogne*, faubourg du Temple pour célébrer l'acquittement de MM. Trélat, Cavaignac et Guinard. Le repas eut lieu dans une salle du rez-de-chaussée donnant sur le jardin. Divers toasts furent portés où se trouvaient exprimées les opinions les plus hostiles contre le gouvernement actuel.

» C'est au milieu de cette réunion qu'Évariste Gallois se leva et dit à haute voix, de son propre aveu : *A Louis-Philippe!* en tenant un poignard à la main. Il répéta deux fois ce cri. Plusieurs personnes l'imitèrent en levant le bras, et en criant à leur tour : *A Louis-Philippe!* Alors, des sifflets se firent entendre, soit que les convives voulussent désavouer cet affreux attentat, soit, *comme le déclare Gallois,* qu'on supposât qu'il portait la santé du roi des Français; il est, cependant, bien établi que plusieurs convives blâmèrent hautement ce qui s'était passé.

» Le couteau-poignard avait été commandé par Gallois, le 6 mai, au coutelier Henry. Il avait paru très-pressé de l'avoir, en alléguant faussement un voyage. »

Nous allons maintenant reproduire l'interrogatoire du prévenu dans toute sa simplicité.

LE PRÉSIDENT. — Accusé Gallois, faisiez-vous partie de la réunion qui eut lieu, le 9 mai dernier, aux *Vendanges de Bourgogne*?

L'ACCUSÉ. — Oui, monsieur le président; et même, si vous voulez me permettre de vous renseigner sur les faits qui s'y sont passés, je vous épargnerai la peine de m'interroger.

LE PRÉSIDENT. — Nous écoutons.

L'ACCUSÉ. — Voici l'exacte vérité sur l'événement auquel je dois *l'honneur* de comparaître devant vous. J'avais un couteau qui avait servi à découper pendant tout le temps du re-

pas ; au dessert, je levai ce couteau en disant : *A Louis-Philippe... s'il trahit!* Ces derniers mots n'ont été entendus que de mes voisins, attendu les sifflets féroces qu'avait soulevés la première partie de ma phrase, et l'idée que je pouvais porter un toast à cet homme.

D. — Dans votre opinion, un toast porté à la santé du roi était donc proscrit dans cette réunion?

R. — Pardieu!

D. — Un toast porté purement et simplement à Louis-Philippe, roi des Français, eût alors excité l'animadversion de l'assemblée?

R. — Assurément.

D. — Votre intention était donc de dévouer le roi Louis-Philippe au poignard?

R. — Dans le cas où il trahirait, oui, monsieur.

D. — Était-ce, de votre part, la manifestation d'un sentiment qui vous fût personnel, de présenter le roi des Français comme digne de recevoir un coup de poignard, ou bien était-ce votre intention de provoquer les autres à une pareille action?

R. — Je voulais provoquer à une pareille action dans le cas où Louis-Philippe trahirait, c'est-à-dire dans le cas où il oserait sortir de la légalité.

D. — Comment supposez-vous cet abandon de la légalité de la part du roi?

R. — Tout engage à croire qu'il ne tardera pas à se rendre coupable de ce crime, si ce n'est déjà fait.

D. — Expliquez votre pensée.

R. — Je la croyais claire.

D. — N'importe! expliquez-la.

R. — Eh bien, je dirai que la marche du gouvernement peut faire supposer que Louis-Philippe trahira un jour, s'il n'a déjà trahi.

On comprend qu'avec une pareille lucidité dans les demandes et dans les réponses, les débats devaient être courts.

Les jurés se retirèrent dans la salle des délibérations, et

rapportèrent un verdict d'acquittement. — Tenaient-ils Gallois pour fou, ou étaient-ils de son avis?

Gallois fut mis en liberté à l'instant même.

Il alla droit au bureau sur lequel son couteau était déposé tout ouvert comme pièce de conviction, le prit, le ferma, le mit dans sa poche, salua le tribunal et sortit.

Je le répète, c'était une rude génération que celle-là : un peu folle peut-être; mais vous vous rappelez la chanson de Béranger sur *les Fous*.

CCV

Incompatibilité de la littérature et des émeutes. — *La Maréchale d'Ancre*. — Mon opinion sur cette pièce. — *Farruck le Maure*. — Débuts d'Henry Monnier au Vaudeville. — Je quitte Paris. — Rouen. — Le Havre. — Je médite d'aller explorer Trouville. — Qu'est-ce que Trouville? — L'Anglaise poitrinaire. — Honfleur. — Par terre ou par mer.

C'était une vie fatigante que celle que nous menions : chaque jour amenait son émotion, soit politique, soit littéraire.

Antony poursuivait le cours de son succès au milieu des émeutes.

Tous les soirs, sans que l'on pût lui assigner de motif quelconque, un rassemblement se formait sur le boulevard. Le lieu du rassemblement variait du théâtre du Gymnase au théâtre de l'Ambigu. D'abord composé de cinq ou six personnes, il s'augmentait progressivement; les sergents de ville, alors, apparaissaient, se promenaient d'un air provocateur sur le boulevard, les gamins leur jetaient des trognons de chou ou des tronçons de carotte, et cela suffisait pour constituer, au bout d'une demi-heure ou d'une heure, une bonne petite émeute qui commençait à cinq heures du soir, et finissait à minuit.

Cette irritation populaire et quotidienne attirait beaucoup de monde sur le boulevard, et très-peu au spectacle. *Antony*

était la seule pièce qui bravât l'émeute et la chaleur par une moyenne de douze à quinze cents francs de recette.

Mais il y avait une telle stagnation dans les affaires, une telle crainte répandue dans le commerce de librairie, que ces mêmes éditeurs qui m'avaient offert six mille francs d'*Henri III* et douze mille francs de *Christine*, osaient à peine m'offrir d'imprimer *Antony* à moitié frais et de compte à demi. Je fis imprimer la pièce, non pas à moitié frais avec un libraire, mais bien à mes frais tout entiers.

Il n'y avait pas moyen pour moi de rester plus longtemps à Paris : les émeutes me mangeaient beaucoup trop de temps et d'argent. *Antony* ne rapportait pas assez pour entretenir un homme sur le pied de guerre ; et puis j'étais aiguillonné du démon poétique, qui me poussait à faire quelque chose de nouveau.

Mais le moyen de travailler à Paris, au milieu des réunions de la Grande-Chaumière, des dîners aux *Vendanges de Bourgogne*, et des procès en cour d'assises?

Je m'abouchai avec Cavaignac et Bastide ; j'appris qu'il n'y aurait rien de sérieux à Paris pendant six mois ou un an, et j'obtins un congé d'un trimestre.

Seulement, deux motifs me retenaient encore à Paris : la première représentation de *la Maréchale d'Ancre* et les débuts d'Henry Monnier.

De Vigny, qui n'avait encore hasardé au théâtre que sa traduction d'*Othello*, dont j'ai parlé en son temps, allait y faire sa véritable entrée par *la Maréchale d'Ancre*.

C'était un beau sujet ; j'avais été sur le point de le traiter. J'y avais renoncé parce que mon bon et savant ami Paul Lacroix, plus connu alors sous le nom de bibliophile Jacob, avait commencé un drame sur le même sujet.

Louis XIII, cet enragé chasseur à la pie-grièche, échappant à la tutelle de sa mère par un crime, proclamant sa majorité au bruit de la pistolade qui tue le favori de Marie de Médicis, décidant cette infâme action tout en jouant aux échecs avec son favori de Luynes, plus vieux que lui de deux ans à peine; ce monarque, timide au conseil et brave à l'armée, véritable

Valois égaré parmi les Bourbons, maigre, douloureuse et maladive figure, placée de profil entre Henri IV et Louis XIV, qui l'étouffent, l'un de sa bonté, l'autre de sa grandeur ; — ce Louis XIII me promettait une curieuse figure royale à modeler, à moi qui avais déjà jeté Henri III à la fonte, et qui devais plus tard y jeter Charles IX.

Mais, comme je l'ai dit, j'y avais renoncé. De Vigny, qui ne connaissait point Paul Lacroix, ou qui le connaissait à peine, n'avait pas le même motif d'abstention, et il avait, sur ce sujet, fait recevoir à l'Odéon un drame en cinq actes en prose. C'était encore une bataille à livrer.

De Vigny, à cette époque, comme aujourd'hui même encore, je crois, appartenait au parti royaliste. Il y avait donc à combattre pour lui deux choses : les ennemis que lui faisait son opinion, et ceux que lui faisait son talent, — talent froid, sobre, charmant, plus rêveur qu'actif, plus spirituel qu'ardent, plus nerveux que fort.

La pièce était admirablement montée. Mademoiselle Georges jouait la maréchale d'Ancre; Frédérick, Concini; Ligier, Borgia; Noblet, Isabelle.

Notre différence d'envisager le drame, entre de Vigny et moi, éclate dans cette seule nomenclature d'acteurs. On y cherche vainement Louis XIII. — J'en eusse fait mon personnage principal.

Au reste, l'absence de Louis XIII dans le drame de de Vigny tient peut-être plus à une opinion politique qu'à une combinaison littéraire. L'auteur, royaliste, comme je l'ai dit, aura mieux aimé laisser la royauté dans la coulisse que de montrer au public sa face pâle et tachée de sang.

La Maréchale d'Ancre est plutôt un roman qu'une pièce de théâtre; l'intrigue est trop compliquée dans les coins, si l'on peut dire cela, et trop simple dans le milieu. La maréchale tombe sans lutte, sans péripétie, sans se retenir à rien : elle glisse, et elle est à terre; du moment où elle est arrêtée, elle est morte.

Quant à Concini, comme l'auteur en était fort embarrassé durant tout cela, il lui a fait passer dix heures chez un juif,

à attendre une jeune fille qu'il a vue une fois; et, au moment où il apprend que Borgia est près de sa femme, au moment où la jalousie devrait lui donner des ailes pour courir au Louvre, il se perd dans un escalier.

Pendant tout le quatrième acte, c'est-à-dire pendant qu'on a conduit sa femme à la Bastille, pendant qu'on l'a jugée, pendant qu'on l'a condamnée, il a tâtonné, cherché la rampe, cherché la porte; sorti de la chambre d'Isabelle à la fin du troisième acte, il ne reparaît dans la rue qu'au commencement du cinquième, et, cela, pour venir mourir au coin de la rue de la Ferronnerie.

C'est là l'idée principale du drame. Selon l'auteur, Concini est le véritable assassin d'Henri IV; Ravaillac n'est que le couteau. Voilà pourquoi, au lieu d'être tué sur la borne de la cour du Louvre, le maréchal d'Ancre est tué sur la borne de la rue de la Ferronnerie, à l'endroit même où s'appuya l'assassin pour donner le terrible coup de couteau du vendredi 14 mai 1610.

Au reste, je suis de l'avis de l'auteur; je ne crois pas qu'il soit bien nécessaire qu'une œuvre d'art ait toujours, pour autorité, « un parchemin par crime, et un in-folio par passion. » Il y a longtemps que j'ai dit qu'en matière de théâtre surtout, il me paraissait permis de violer l'histoire, pourvu qu'on lui fît un enfant; mais faire tuer Henri IV par Concini, sans autre but pour Concini que de régner, après la mort du Béarnais, par la reine et sur la reine, c'est donner une bien petite raison à un si grand crime. Soit, mettez Concini derrière Ravaillac; mais, derrière Concini, mettez la reine et d'Épernon, et, derrière la reine et d'Épernon, mettez cette éternelle ennemie de la France, l'Autriche! l'Autriche, qui n'a jamais touché à la France qu'avec la pointe du couteau de Jacques Clément, du poignard de Ravaillac ou du canif de Damiens, sachant bien qu'il était trop dangereux de la toucher avec la pointe d'une épée.

Le succès fut un peu froid, malgré les beautés de premier ordre que renferme l'ouvrage, beautés de style surtout. Un

accident y contribua : après les deux premiers actes, les meilleurs à mon avis, je ne sais quel caprice prit à Georges ; elle simula une indisposition, et le régisseur, en habit noir et en cravate blanche, vint annoncer aux spectateurs que le reste de la représentation était remis à un autre jour.

En effet, *la Maréchale d'Ancre* ne fut reprise que huit ou dix jours après. Il fallait une rude constitution pour résister à un pareil échec ! *La Maréchale d'Ancre* y résista, et poursuivit un cours honorable de représentations.

Entre *la Maréchale d'Ancre* et les débuts d'Henry Monnier, passa, à la Porte-Saint-Martin, un drame en trois actes, patronné par Hugo et par moi : c'était *Farruck le Maure*, du pauvre Escousse. La pièce n'était pas bonne, et eut, grâce à Bocage, un succès supérieur à celui que l'on en pouvait attendre. Depuis, elle prit une certaine importance lors du suicide de l'auteur, lequel, à son tour, fut plus connu par la chanson ou plutôt par l'élégie de Béranger qu'il ne l'avait été par les deux pièces qu'il avait fait jouer.

Nous reviendrons sur ce malheureux enfant et sur Lebras, son compagnon de suicide.

Ce fut le 5 juillet que débuta Henry Monnier. Je doute que jamais début ait produit une telle émotion littéraire. Henry Monnier avait alors vingt-six ou vingt-huit ans ; il était connu dans le monde artistique sous une triple face.

Comme peintre, élève de Girodet et de Gros, il avait, à son retour d'un voyage en Angleterre, fait faire les premières gravures sur bois qui aient été exécutées à Paris, et publié les *Mœurs administratives*, les *Grisettes* et les *Illustrations de Béranger*.

Comme auteur, à l'instigation de Latouche, son ami, il avait fait imprimer ses *Scènes populaires*, grâce auxquelles la renommée du gendarme français et du titi parisien s'est étendue jusqu'au bout du monde.

Enfin, comme comédien de société, il avait fait la joie de nos soupers en nous jouant, derrière une tapisserie ou un paravent, sa *Halte d'une diligence*, son *Étudiant* et sa *Grisette*,

sa *Femme qui a trop chaud* et son *Ambassade de M. de Cobentzel.*

A force d'être applaudi dans les salons, il avait eu l'idée de se hasarder au théâtre, et il s'était fait à lui-même, et pour ses propres débuts, une pièce intitulée *la Famille improvisée*, et qu'il avait tirée de ses *Scènes populaires.*

Deux types créés par Henry Monnier sont restés et resteront : c'est Joseph Prudhomme, professeur d'écriture, élève de Brard et Saint-Omer, et Coquerel, amant de la Duthé et de la Briand.

J'ai parlé de la salle du Théâtre-Français le jour de la première représentation d'*Henri III* ; la salle du Vaudeville n'était pas moins remarquable dans la soirée du 5 juillet : toutes les illustrations littéraires et artistiques semblaient s'être donné rendez vous rue de Chartres.

En peintres et en sculpteurs, Picot, Gérard, Horace Vernet Carle Vernet, Delacroix, Boulanger, Pradier, Desbœufs, les Isabey, Thiolier, que sais-je, moi? En poëtes, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, nous tous, enfin. En artistes dramatiques, mademoiselle Mars, mademoiselle Duchesnois, mademoiselle Leverd, Dorval, Perlet, Nourrit, tous les acteurs qui n'étaient pas forcés d'être en scène ce soir-là. En gens du monde, Vaublanc, Mornay, Blancménil, madame de la Bourdonnaie, la spirituelle madame O'Donnell, l'éternelle madame de Pontécoulant, Châteauvillars, qui a le privilége de ne vieillir ni de visage ni d'esprit, madame de Castries, le faubourg Saint-Germain, la Chaussée- d'Antin et le faubourg Saint-Honoré. En journalistes, la presse toute entière.

Le succès fut immense. Henry Monnier reparut deux fois, rappelé d'abord comme acteur, ensuite comme auteur.

On était, je l'ai dit, au 5 juillet; à partir de ce jour jusqu'à la fin de décembre, la pièce ne quitta point l'affiche.

Le lendemain, je partis.

Où allais-je? Je n'en savais rien. J'avais jeté une plume au vent ; le vent, ce jour-là, venait du midi : il avait poussé ma plume vers le nord. J'allais donc vers le nord, au Havre probablement.

Il y a un invincible attrait qui vous ramène, d'ailleurs, vers les lieux qu'on a déjà visités.

On se le rappelle, j'avais déjà été au Havre en 1828, et j'avais refait *Christine*, comme plan du moins, dans la voiture de Paris à Rouen.

Puis c'est une si belle ville à voir que Rouen avec sa cathédrale, son église Saint-Ouen, ses vieilles maisons de bois sculpté, son hôtel de ville, son hôtel Bourgtheroude, qu'on meurt d'envie de la revoir!

Je m'arrêtai un jour à Rouen.

Le lendemain, le bateau partait à six heures du matin.

A cette époque, on mettait encore quatorze heures à aller de Paris à Rouen en diligence, et dix heures à aller de Rouen au Havre en bateau.

Aujourd'hui, par l'*express-train*, on met trois heures et demie!

Il est vrai que l'on part, que l'on arrive,—quand on arrive, — mais que l'on ne voyage pas ; vous ne voyez ni Jumièges, ni la Meilleraie, ni Tancarville, ni toute cette charmante côte de Villequier où, un jour,— dix ans après celui où j'y passai, — la fille de notre grand poëte trouva la mort au milieu d'une partie de plaisir.

Pauvre Léopoldine ! elle serait à Jersey aujourd'hui, complétant la pieuse colonie qui rend, sinon la patrie, du moins la famille à notre Dante exilé, et rêvant un autre *Enfer !*

Oh ! que ne suis-je le mystérieux inconnu dont le bras élastique s'étendait d'un côté à l'autre du Guadalquivir, pour offrir du feu au cigare de don Juan ! comme j'étendrais, chaque matin et chaque soir, mon bras de Bruxelles à Jersey pour toucher la main amie qui a écrit les plus beaux vers et la plus vigoureuse prose qui aient été écrits dans ce siècle !

On ne voit pas non plus Harfleur avec son ravissant clocher, bâti par les Anglais ; ce qui faisait dire à je ne sais plus quel évêque voyageant pour s'instruire : « Je me doutais bien que cela n'avait pas été fait ici ! »

Mais, enfin, on va au Havre, on revient le même jour, et l'on peut encore être à Aix-la-Chapelle le lendemain matin.

Supprimer la distance, c'est augmenter la durée du temps.

Désormais, on ne vivra pas plus longtemps; seulement, on vivra plus vite.

Arrivé au Havre, je me mis en quête d'un endroit où passer un mois ou six semaines; je demandai un village, un coin, un trou, pourvu qu'il fût au bord de la mer : on me nomma Sainte-Adresse et Trouville.

Un instant, je flottai entre les deux pays, qui m'étaient aussi inconnus l'un que l'autre; mais, ayant poussé plus loin mes informations, et ayant appris que Trouville était encore plus isolé, plus perdu, plus solitaire que Sainte-Adresse, j'optai pour Trouville.

Puis je me rappelai, comme on se rappelle un rêve, que mon bon ami Huet, le paysagiste, le peintre des marais et des grèves, m'avait parlé d'un charmant village au bord de la mer où il avait failli s'étrangler avec une arête de sole, et que ce village s'appelait Trouville. Seulement, il avait oublié de me dire comment on allait à Trouville.

Il fallut m'en enquérir. Il y avait au Havre infiniment plus d'occasions pour Rio-de-Janeiro, pour Sidney ou pour la côte de Coromandel qu'il n'y en avait pour Trouville.

Trouville, comme latitude, était alors à peu près aussi ignoré que l'île de Robinson Crusoë.

Des navigateurs, en allant de Honfleur à Cherbourg, avaient signalé de loin Trouville comme une petite colonie de pêcheurs qui, sans doute, commerçait avec la Délivrande et Pont-l'Évêque, ses voisins les plus proches; mais on n'en savait pas davantage. Quant à la langue que parlaient ces pêcheurs, on l'ignorait complétement; toutes les relations qu'on avait eues jusqu'alors avec eux, on les avait eues de loin et par signes.

J'ai toujours eu la rage des découvertes et des explorations; je résolus, sinon de découvrir, du moins d'explorer Trouville, et de faire, pour la rivière de la Touque, ce que Levaillant, ce voyageur chéri de mon enfance, avait fait pour la rivière des Éléphants.

Cette résolution prise, je sautai dans le bateau qui allait à Honfleur, où de nouveaux renseignements sur la route à suivre devaient m'être donnés.

Nous arrivâmes à Honfleur. Pendant cette traversée de deux heures faite au moment du flux, tout le monde eut le mal de mer, excepté une belle Anglaise poitrinaire, aux longs cheveux flottants, aux joues de pêche et de rose, qui combattait le fléau à grands verres d'eau-de-vie! Je n'ai jamais rien vu de plus triste que cette belle figure debout et errante sur le pont du bâtiment, tandis que tout le monde était assis ou couché; elle, dévouée à la mort avec toutes les apparences de la bonne santé, tandis que tous ces passagers, qui semblaient près de mourir devaient, comme tant d'autres Antées, reprendre leurs forces dès qu'ils toucheraient la terre. Si les spectres existent, ils doivent marcher, regarder et sourire comme marchait, regardait et souriait cette belle Anglaise.

En abordant à Honfleur, au moment où le bâtiment s'arrêta, sa mère et un jeune frère blond et rose comme elle semblèrent se lever comme d'un champ de bataille, et la rejoignirent d'un pas traînant. Elle, au contraire, pendant que nous reconnaissions nos malles et nos portemanteaux, franchit légèrement le pont-levis qui venait d'amarrer au rivage le paquebot en miniature, et disparut à l'angle d'une rue de Honfleur.

Je ne l'ai jamais revue, et je ne la reverrai probablement jamais que dans la vallée de Josaphat; mais, si je la revois, là ou ailleurs, — en ce monde, ce qui me paraît peu possible, ou dans l'autre, ce qui me paraît peu probable, — je réponds que, du premier coup d'œil, je la reconnaîtrai.

A peine à Honfleur, nous nous occupâmes de savoir par quels moyens nous pourrions nous transporter à Trouville.

Il y avait deux moyens d'y arriver: la voie de terre et la voie de mer.

Par la voie de terre, on nous offrait une mauvaise charrette et deux mauvais chevaux; cette mauvaise charrette et ces deux mauvais chevaux, moyennant vingt francs, nous voitureraient par un mauvais chemin, et, au bout de cinq heures, nous arriverions à Trouville.

Par la voie de mer, on nous offrait, à la marée descendante, c'est-à-dire dans deux heures, une jolie barque avec quatre vigoureux rameurs; un voyage pittoresque le long des côtes,

où je trouverais force oiseaux, tels que mouettes, goëlands, plongeons; à droite, l'Océan infini; à gauche, des falaises gigantesques. Puis, si le vent était bon, — et il ne pouvait manquer d'être bon, les matelots ne doutent jamais de cela ! — puis, si le vent était bon, deux heures de traversée seulement.

Il est vrai que, si le vent était mauvais, il fallait aller à la rame, et qu'on ne savait pas quand on arriverait.

Enfin, on nous demandait douze francs au lieu de vingt.

Par bonheur, ma compagne de voyage — car j'ai oublié de dire que javais une compagne de voyage — était une des personnes les plus économes que j'aie connues; quoiqu'elle eût été assez malade pendant la traversée du Havre à Honfleur, cette économie de huit francs la toucha, et, comme je lui avais galamment laissé le choix entre les deux moyens de transport, elle se décida pour le bateau.

Deux heures après, nous quittions Honfleur avec les premiers mouvements du reflux.

CCVI

Aspect de Trouville. — La mère Oseraie. — Comment on se couche à Trouville quand on est marié. — Le prix des peintres, et celui du commun des martyrs. — Les connaissances de la mère Oseraie. — De quelle manière elle avait sauvé la vie au paysagiste Huet. — Ma chambre et celle de ma voisine. — Un dîner de vingt francs pour cinquante sous. — Promenade sur la plage. — Résolution héroïque.

Le temps fit honneur à la parole de nos matelots: la mer était calme, le vent bon, et, après une charmante traversée de trois heures, en suivant cette côte pittoresque du haut de laquelle, seize ans plus tard, le roi Louis-Philippe, à qui nous venions de faire une si rude guerre, devait, avec tant d'angoisse, interroger la mer, et lui demander un bâtiment, ne fut-ce qu'une simple barque pareille à celle que trouva Xerxès pour traverser l'Hellespont, — nos matelots signalèrent Trouville.

Trouville se composait, alors, de quelques maisons de pêcheurs groupées sur la rive droite de la Touque, à l'embouchure de cette rivière, entre deux petites chaînes de collines qui enferment cette charmante vallée comme un écrin renferme une parure. Le long de la rive gauche s'étendaient d'immenses pâturages qui me promettaient une magnifique chasse aux bécassines.

La mer était retirée, et la plage, unie et resplendissante comme un miroir, était à sec.

Nos matelots nous firent monter à califourchon sur leurs épaules, et nous descendirent sur le sable.

Il y a pour moi, dans la vue de la mer, dans l'aspiration de ses âcres senteurs, dans son murmure éternel, une fascination immense. Quand il y a longtemps que je n'ai vu la mer, je m'ennuie d'elle comme d'une maîtresse bien-aimée, et, bon gré mal gré, il faut que je revienne, pour la vingtième fois, respirer son haleine et savourer ses baisers. Les trois mois, sinon les plus heureux, du moins les plus sensuels de ma vie, furent ceux que je passai, avec mes matelots siciliens, dans un *speronare*, pendant mon odyssée sur la mer Tyrrhénienne. Mais, alors, je débutais dans ma carrière maritime, et, pour un début, ce n'était point mal, on en conviendra, de découvrir un port de mer tel que Trouville.

La plage, au reste, était vivante et animée comme dans un jour de foire. A notre gauche, au milieu d'un archipel de roches, tout un monde d'enfants récoltait de pleins paniers de moules; à notre droite, des femmes, à grands coups de bêche, fouillaient le sable, pour en tirer des espèces de petites anguilles qui ressemblent aux fils de cette salade qu'on appelle de la barbe de capucin; enfin, tout autour de notre petite barque, encore flottante, mais qui promettait d'être bientôt à sec, une foule de pêcheurs et de pêcheuses de crevettes marchaient au pas gymnastique, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et poussant devant eux le filet emmanché d'une longue perche où ils font leur grouillante récolte.

Nous nous arrêtions à chaque pas; tout était nouveau pour nous sur cette plage inconnue. Cook, abordant aux îles des

Amis, n'était pas plus préoccupé ni plus heureux que moi. Ce que voyant nos matelots, ils nous annoncèrent qu'ils allaient porter nos malles à l'auberge et y annoncer notre venue.

— A l'auberge! mais à laquelle? demandai-je.

— Il n'y a pas à se tromper, répondit le loustic de la troupe, il n'y en a qu'une.

— A quelle enseigne?

— Elle n'a pas d'enseigne. Vous demanderez la mère Oseraie; le premier venu vous indiquera sa maison.

Ce renseignements nous rassura, et nous n'hésitâmes plus à flâner en toute conscience sur la plage de Trouville.

Une heure après, des flots de sable traversés, deux ou trois indications demandées en français et répondues en trouvillois, nous arrivâmes à aborder à notre auberge.

Une femme d'une quarantaine d'années, grasse, propre, avenante, le sourire narquois du paysan normand sur les lèvres, vint au-devant de nous.

C'était la mère Oseraie, laquelle ne se doutait peut-être pas de la célébrité que devait lui donner, un jour, le Parisien qu'elle recevait d'un air presque goguenard. Pauvre mère Oseraie! si elle s'en fût doutée, peut-être m'eût-elle traité comme Platon, dans sa *République*, conseille de traiter les poëtes: couronnés de fleurs et mis à la porte! Tout au contraire, elle s'avança à ma rencontre, et, après m'avoir regardé avec curiosité, des pieds à la tête:

— Bon! c'est vous? dit-elle.

— Comment, c'est moi? lui demandai-je.

— Oui, puisqu'on a apporté vos paquets et retenu deux chambres.

— Ah! bien, je comprends.

— Pourquoi deux chambres?

— Une pour moi, une pour madame.

— Ah! c'est que, chez nous, quand on est marié, on couche ensemble.

— D'abord, qui vous dit que madame et moi soyons mariés?... Et puis, quand nous le serions, je suis de l'avis d'un de mes amis qu'on appelle Alphonse Karr!

— Eh bien, que dit-il, votre ami qu'on appelle Alphonse Karr ?

— Il dit qu'au bout d'un certain temps, quand un homme et une femme n'ont qu'une chambre, ils cessent d'être amant et maîtresse, et deviennent mâle et femelle; voilà ce qu'il dit.

— Ah!... je ne comprends pas... Enfin, n'importe! vous voulez deux chambres?

— Parfaitement.

— Eh bien, vous les aurez; mais j'aurais mieux aimé que vous n'en prissiez qu'une.

Je n'affirmerais pas qu'elle dit *prissiez*, mais le lecteur me pardonnera d'ajouter cet enjolivement à notre dialogue.

— Bon! je vous vois venir, répondis-je; vous nous l'eussiez fait payer comme deux, et vous en eussiez eu une de plus à louer aux voyageurs

— Justement!... Tiens, vous n'êtes pas encore trop bête pour un Parisien, vous!

Je saluai la mère Oseraie.

— Je ne suis pas tout à fait de Paris, lui dis-je; mais ça ne fait rien.

— Ainsi, vous voulez les deux chambres?

— J'y tiens.

— Je vous préviens qu'elles donnent l'une dans l'autre.

— A merveille!

— On va vous y conduire.

Elle appela une belle grosse fille au nez, aux yeux et aux jupes retroussés.

— Conduisez madame à sa chambre, dis-je à la servante; moi, je reste à causer avec la mère Oseraie.

— Pourquoi ça?

— Parce que je trouve votre conversation agréable.

— Farceur!

— Et puis je désire savoir un peu ce que vous me prendrez par jour.

— Et la nuit, ça ne compte donc pas?

— Par jour et par nuit.

— Il y a deux prix : quand ce sont des peintres, c'est quarante sous.

— Comment, quarante sous?... quarante sous pour quoi?

— Pour la nourriture et le logement, donc!

— Ah! quarante sous!... Et combien de repas?

— Tant qu'on veut! deux, trois, quatre... à sa faim, quoi!

— Bien! vous dites donc que c'est quarante sous par jour?

— Pour les peintres... Êtes-vous peintre, vous?

— Non.

— Eh bien, ça sera cinquante sous, et cinquante sous pour votre dame, cent sous.

Je ne pouvais pas croire au chiffre.

— Cent sous, alors... pour deux, trois ou quatre repas et deux chambres?

— Cent sous... Est-ce que vous croyez que c'est trop cher?

— Non, si vous ne nous augmentez pas.

— Et pourquoi donc faire vous augmenterais-je?

— Dame! ça s'est vu.

— Ah! pas ici... Si vous étiez peintre, ça ne serait que quarante sous.

— D'où vient ce rabais au profit des peintres?

— C'est que ce sont de bons enfants, et que je les aime. Ce sont eux qui ont commencé la réputation de mon auberge.

— A propos, connaissez-vous un peintre nommé Decamps?

— Decamps? Je crois bien!

— Et Jadin?

— Jadin? Je ne connais que ça.

Je crus que la mère Oseraie se vantait; mais j'avais une pierre de touche.

— Et Huet? lui demandai-je.

— Oh! celui-là, certainement que je le connais aussi.

— Vous ne vous rappelez rien de particulier sur lui?

— Si fait, je me rappelle que je lui ai sauvé la vie.

— Bah! et comment cela, donc?

— Un jour qu'il s'étranglait avec une arête de sole... Faut-il être bête de s'étrangler avec une arête de sole!

— Et de quelle façon lui avez-vous sauvé la vie?

— Ah! ça, il était temps. Figurez-vous qu'il était déjà cramoisi.

— Que lui avez-vous fait?

— Je lui ai dit : « Prenez patience, et attendez-moi. »

— Ce n'est pas facile de prendre patience, quand on s'étrangle.

— Dame! que voulez-vous! ce n'était pas ma faute... Alors, j'ai couru le plus vite que j'ai pu au jardin; j'ai arraché un poireau, je l'ai lavé, j'en ai coupé la barbe, et je lui ai fourré le poireau jusqu'au fond du gosier... C'est souverain pour les arêtes!

— En effet, je le crois.

— Aussi, il ne parle jamais de moi que les larmes aux yeux.

— D'autant plus que le poireau est de la famille des oignons... C'est égal, ça me contrarie.

— Qu'est-ce qui vous contrarie? qu'il ne se soit pas étranglé, ce pauvre cher homme?

— Non pas! non pas! j'en suis enchanté, et je vous remercie en son nom et au mien : c'est un de mes amis et, de plus, un homme d'un grand talent... Mais je suis contrarié que Trouville ait été découvert par trois peintres avant de l'être par un poëte.

— Vous êtes donc poëte, vous?

— Dame! je n'ose pas trop dire que oui.

— Qu'est-ce que c'est que ça, un poëte? Ça a-t-il des rentes?

— Non.

— Eh bien, alors, c'est un mauvais état.

Je vis que j'avais donné à la mère Oseraie une assez pauvre idée de moi.

— Voulez-vous que je vous paye une quinzaine d'avance?

— Pour quoi faire?

— Dame! si vous avez peur qu'en ma qualité de poëte, je ne m'en aille sans vous payer!

— Si vous vous en allez sans me payer, ça sera tant pis pour vous, et non pas pour moi.

— Comment cela?

— En ce que vous aurez volé une brave femme, donc! car je suis une brave femme, moi.

— Je commence à le croire, mère Oseraie; mais, moi aussi, vous le verrez, je suis un bon garçon.

— Eh bien, franchement, ça me fait cet effet-là... Dînerez-vous?

— Je crois bien! plutôt deux fois qu'une.

— Alors, montez chez vous, et laissez-moi à mes affaires.

— Mais que nous donnerez-vous à dîner?

— Ah! ça me regarde!

— Comment, cela vous regarde?

— Oui... Si vous n'êtes pas content, vous irez ailleurs.

— Mais vous êtes toute seule!

— Ça veut dire qu'il faut que vous en passiez par où je veux, mon bel ami... Allons, à votre chambre!

Je commençais à me faire aux manières de la mère Oseraie : c'était ce que l'on appelle, dans *la Morale en action* et dans les recueils d'anecdotes, « la franchise villageoise. »

J'eusse autant aimé « l'urbanité parisienne; » mais la mère Oseraie était faite ainsi, et force m'était bien de la prendre comme elle était faite.

Je montai à ma chambre : c'était un quadrilatère passé à la chaux, avec un parquet de sapin, une table de noyer, un lit de bois peint en rouge, et une cheminée ayant un miroir à barbe au lieu de glace, et, pour garniture, deux pots de verre façonnés en corne d'abondance; plus, le bouquet d'oranger de la mère Oseraie, âgé de vingt ans, et frais comme le premier jour, grâce à la cloche qui le défendait du contact de l'air. Des rideaux de calicot à la fenêtre, des draps de toile au lit, — draps et rideaux blancs comme la neige, complétaient l'ameublement.

Je passai dans la chambre à côté; elle était meublée sur le même modèle, et possédait, en outre, une commode à ventre bombé, avec incrustations de bois de différentes couleurs, qui sentait la du Barry d'une lieue, et qui, restaurée, redorée, rabibochée, aurait tenu sa place dans l'atelier d'un

des trois peintres que la mère Oseraie venait de nommer.

Au reste, de l'une et de l'autre fenêtre, la vue était magnifique. De la mienne, on voyait la vallée de la Touque, s'enfonçant vers Pont-l'Évêque, au milieu de ses deux collines boisées; de celle de ma compagne, la mer, toute sillonnée de petits bâtiments pêcheurs dont les voiles blanchissaient à l'horizon, et qui attendaient la marée pour revenir avec elle.

Le hasard m'avait bien partagé en me donnant la chambre qui plongeait sur la vallée: si j'avais eu la mer, ses vagues, ses mouettes, ses bâtiments, son horizon confondu avec le ciel éternellement devant les yeux, il m'eût été impossible de travailler.

J'avais complétement oublié le dîner, quand j'entendis la mère Oseraie qui m'appelait.

— Eh! monsieur le poëte!

— Eh! la mère! répondis-je.

— Allons! le dîner est prêt.

J'offris le bras à ma voisine, et nous descendîmes.

O digne mère Oseraie! comme je me repentis, à la vue de votre potage, de vos côtelettes de Présalé, de vos soles en matelotte, de votre homard en mayonnaise, de vos deux bécassines rôties et de votre salade de crevettes, d'avoir pu un instant douter de vous!

Cinquante sous un dîner qui, à Paris, eût coûté vingt francs! Il est vrai que le vin se payait à part; mais on était libre de boire du cidre à discrétion.

Ma compagne de voyage se proposait de faire, avec la mère Oseraie, un bail de trois, six, neuf. Pendant ces neuf ans-là, à son avis, nous pouvions économiser cent cinquante mille francs!

Peut-être avait-elle raison, pauvre Mélanie! mais comment Paris et ses émeutes se seraient-ils passés de moi?

Aussitôt le dîner fini, nous reprîmes le chemin de la plage.

La marée était dans son plein, et les barques rentraient au port comme un troupeau de moutons au bercail.

Les femmes attendaient sur la grève, avec leurs grands paniers à transporter le poisson.

Chacune reconnaissait de loin sa barque et son équipage; la mère nommait son fils; la sœur, son frère; la femme, son mari.

Tout cela, avant de se parler de la voix, se parlait du geste, et savait si la pêche avait été bonne ou mauvaise.

Pendant ce temps, un chaud soleil de juillet descendait à l'horizon, au milieu de gros nuages qu'il frangeait de pourpre, et à travers les intervalles desquels il dardait ses rayons d'or, flèches d'Apollon qui venaient se briser dans la mer.

Je ne sais rien de plus beau, de plus grand, de plus magnifique, qu'un coucher de soleil dans l'Océan!

Nous restâmes sur la plage jusqu'à ce qu'il fît nuit complète.

Je compris parfaitement que, si je ne brisais dès le principe ce désir de contemplation qui s'emparait de moi, je passerais mes journées à tirer des oiseaux de mer, à cueillir des huîtres sur les rochers, et à pêcher des anguilles dans le sable.

Je résolus donc, pour combattre cette douce ennemie qu'on appelle l'oisiveté, de me mettre au travail dès le soir même, s'il était possible.

J'avais un traité avec Harel, et il était convenu que je lui rapporterais une pièce en cinq actes en vers, intitulée *Charles VII chez ses grands vassaux.*

M. Granier, dit de Cassagnac a publié, en 1833, un travail sur moi, continué depuis par M. Jacquot, dit de Mirecourt, travail dans lequel il indiquait les sources où j'avais puisé tous mes sujets de pièce, et pris toutes mes idées de roman. Je compte, au fur et à mesure que j'avancerai dans mes Mémoires, faire ce travail sur moi-même, et j'affirme que mon travail sera plus complet et plus consciencieux que celui de ces deux illustres critiques; seulement, j'espère que mes lecteurs n'exigeront point qu'il soit aussi malveillant.

Disons donc comment l'idée de faire *Charles VII* nous est venue, et de quels éléments hétérogènes se composa ce drame.

CCVII

Une lecture chez Nodier. — Les auditeurs et les lecteurs. — Début. — *Les Marrons du feu.* — La Camargo et l'abbé Desiderio. — Généalogie d'une idée dramatique. — Oreste et Hermione. — Chimène et don Sanche. — *Gœtz de Berlichingen.* — Fragments. — Où je rends à César ce qui appartient à César.

Vers la fin de 1830 ou le commencement de 1831, nous fûmes conviés à une soirée chez Nodier. Un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans devait y lire quelques fragments d'un livre de poésie qu'il venait de faire imprimer. Ce jeune homme portait un nom alors à peu près inconnu dans les lettres, et pour la première fois ce nom allait être livré à la publicité.

On ne manquait jamais à une convocation faite par notre cher Nodier et notre belle Marie. Tout le monde fut donc exact au rendez-vous. Par tout le monde, j'entends notre cercle ordinaire de l'arsenal: Lamartine, Hugo, de Vigny, Jules de Rességuier, Sainte-Beuve, Lefebvre, Taylor, les deux Johannot, Louis Boulanger, Jal, Laverdant, Bixio, Amaury Duval, Francis Wey, etc.; puis une foule de jeunes filles, fleurs en bouton, devenues aujourd'hui de belles et bonnes mères de famille.

Vers dix heures, un jeune homme de taille ordinaire, mince, blond, avec des moustaches naissantes, de longs cheveux bouclés rejetés en touffe d'un côté de la tête, un habit vert très-serré à la taille, un pantalon de couleur claire, entra, affectant une grande désinvolture de manières qui n'était peut-être destinée qu'à cacher une timidité réelle.

C'était notre poëte.

Parmi nous, peu le connaissaient personnellement, peu de vue, peu même de nom.

On lui avait préparé une table, un verre d'eau, deux bougies.

Il s'assit, et, autant que je puis me le rappeler, il lut, non pas sur un manuscrit, mais sur un livre imprimé.

Dès le début, toute cette assemblée de poëtes frissonna; elle sentait qu'elle avait affaire à un poëte.

En effet, le volume s'ouvrait par ces vers, que l'on nous permettra de citer, quoiqu'ils soient connus de tout le monde. Nous l'avons dit, et nous ne saurions trop le répéter, ces Mémoires ne sont pas nos Mémoires seulement : ce sont ceux de la peinture, de la poésie, de la littérature et de la politique des cinquante premières années du siècle. Quand nous avons attaqué, durement peut-être, mais franchement et loyalement, les choses basses, inférieures, honteuses; quand nous avons poursuivi l'hypocrisie, flétri la trahison, raillé la médiocrité, il nous semble si bon et si doux de relever nos yeux vers le ciel, d'y suivre du regard et d'y adorer de l'esprit ces beaux nuages d'or qui ne sont, pour beaucoup de gens, que des vapeurs folles, mais qui, pour nous, sont les mondes errants où nous voudrions voir habiter notre âme pendant l'éternité, que, tout en nous disant que nous avons tort peut-être de faire ainsi, notre plume trace des lignes étrangères avec plus de joie et d'orgueil qu'elle n'a jamais tracé nos propres œuvres.

Et je suis bien désintéressé vis-à-vis de l'auteur de ces vers: à peine l'ai-je connu, à peine nous sommes-nous vus dix fois. Je l'admire fort, tandis que, de son côté, il n'a pas, j'en ai peur, une grande affection pour moi.

Le poëte commença ainsi:

Je n'ai jamais aimé, pour ma part, ces bégueules
Qui ne sauraient aller au Prado toutes seules;
Qu'une duègne toujours, de quartier en quartier,
Talonne, comme fait sa mule un muletier;
Qui s'usent, à prier, les genoux et la lèvre,
Se courbent sur le grès plus pâles, dans leur fièvre,
Qu'un homme qui, pieds nus, marche sur un serpent,
Ou qu'un faux monnayeur au moment qu'on le pend.
Certes, ces femmes-là, pour mener cette vie,
Portent un cœur châtré de toute noble envie;
Elles n'ont pas de sang et pas d'entrailles! — Mais,
Sur ma tête et mes os, frère, je vous promets

Qu'elles valent encor quatre fois mieux que celles
Dont le temps se dépense en intrigues nouvelles.
Celles-là vont au bal, courent les rendez-vous,
Savent dans un manchon cacher un billet doux,
Serrer un ruban noir sur un beau flanc qui ploie,
Jeter d'un balcon d'or une échelle de soie,
Suivre l'imbroglio de ces amours mignons
Poussés dans une nuit comme des champignons;
Si charmantes d'ailleurs! Aimant en enragées
Les moustaches, les chiens, la valse et les dragées.
Mais, oh! la triste chose et l'étrange malheur,
Lorsque dans leurs filets tombe un homme de cœur!
Frère, mieux lui vaudrait, comme ce statuaire
Qui pressait de ses bras son amante de pierre,
Réchauffer de baisers un marbre! Mieux vaudrait
Une louve enragée en quelque âpre forêt!...

Vous le voyez, il n'y avait point à s'y tromper, ces vers étaient à la fois bien faits, bien pensés; ils marchaient d'une allure fière et hardie, le poing sur la hanche, la taille cambrée, splendidement drapés dans leur manteau espagnol.

Ce n'était ni du Lamartine, ni de l'Hugo, ni du de Vigny: c'était une fleur du même jardin, c'est vrai; un fruit du même verger, c'est vrai encore; mais une fleur ayant son odeur à elle, un fruit ayant son goût à lui.

Bon! voilà que je voulais dire du mal de moi, et que je dis du bien d'Alfred de Musset. Par ma foi! je ne m'en repens pas, et c'est tout bénéfice pour moi (1)!

J'ai, cependant, à expliquer comment fut fait ce pastiche dramatique qui a nom *Charles VII*, ne l'oublions pas.

La soirée se passa comme un instant. Alfred de Musset, au lieu de lire quelques pièces, lut tout le volume : *Don Paez*, *Porcia*, *l'Andalouse*, *Madrid*, la *Ballade à la lune*, *Mardoche*, etc., deux mille vers peut-être; seulement, j'en conviens, les jeunes filles qui étaient venues pour écouter cette lecture, soit

(1) Voir notre étude sur Alfred de Musset, dans *les Morts vont vite*, tome II, p. 85.

avec leurs mamans, soit toutes seules, eurent fort à faire de leurs paupières et de leur éventail.

Parmi ces pièces, il y avait une espèce de comédie intitulée *les Marrons du feu.*

La Camargo, cette danseuse belge célébrée par Voltaire, et qui fit les délices de l'Opéra de 1734 à 1751, en est l'héroïne; mais, il faut le dire, la pauvre fille y est fort calomniée.

D'abord, le poëte suppose qu'elle a été amoureuse folle d'un beau seigneur italien nommé Rafaël Garuci, et que cet amour est plus fort au bout de deux ans qu'il ne l'a jamais été.— Première calomnie.

Puis il suppose encore que le seigneur Garuci, las de la danseuse, donne ses habits à l'abbé Annibal Desiderio, et lui indique de quelle façon il doit s'y prendre pour pénétrer jusqu'à la belle. — Seconde calomnie, mais moins grave que la première, le seigneur Rafaël Garuci n'ayant probablement jamais existé que dans le cerveau du poëte.

Il suppose, enfin, que, lorsqu'elle se voit face à face avec l'abbé déguisé en gentilhomme, et qu'elle apprend que c'est Rafaël, soupant à cette heure avec la Cydalise, qui lui a donné le moyen d'arriver jusqu'à elle, la Camargo entre en fureur contre son infidèle amant, et dit à l'abbé :

Abbé, je veux du sang! j'en suis plus altérée
Qu'une corneille au vent d'un cadavre attirée!
Il est là-bas, dis-tu? Cours-y donc! coupe-lui
La gorge, et tire-le par les pieds jusqu'ici!
Tords-lui le cœur, abbé, de peur qu'il n'en réchappe;
Coupe-le en quatre, et mets les morceaux dans la nappe!
Tu me l'apporteras; et puisse m'écraser
La foudre, si tu n'as par blessure un baiser!...
Tu tressailles, Romain? C'est une faute étrange,
Si tu te crois conduit ici par ton bon ange!
Le sang te fait-il peur? Pour t'en faire un manteau
De cardinal, il faut la pointe d'un couteau!
Me jugeais-tu le cœur si large, que j'y porte
Deux amours à la fois, et que pas un n'en sorte?
C'est une faute encor : mon cœur n'est pas si grand,
Et le dernier venu ronge l'autre en entrant...

L'abbé, doit se battre le lendemain avec Rafaël, et il la supplie d'attendre au moins jusque-là ; mais il finit par céder aux prières, aux caresses, aux larmes de la Camargo, comme Oreste cède aux promesses, aux emportements, aux défis d'Hermione ; poussé par la main fiévreuse de la belle courtisane, il tue Rafaël comme Oreste tue Pyrrhus ; et, comme Oreste, il revient demander à la Camargo le salaire de son amour, le prix du sang. Comme Hermione, elle lui manque de parole.— Troisième calomnie.

La Camargo est à son clavecin ; l'abbé frappe à la porte.

Entrez!
(*L'abbé entre et lui présente son poignard; la Camargo le considère quelque temps, puis se lève.*)
A-t-il souffert beaucoup?
— Bon! c'est l'affaire
D'un moment!
— Qu'a-t-il dit?
— Il a dit que la terre
Tournait.
— Quoi! rien de plus?
— Ah! qu'il donnait son bien
A son bouffon Pippo.
— Quoi! rien de plus?
— Non, rien.
— Il porte au petit doigt un diamant : de grâce,
Allez me le chercher!
— Je ne le puis.
— La place
Où vous l'avez laissé n'est pas si loin.
— Non, mais
Je ne le puis.
— Abbé, tout ce que je promets,
Je le tiens.
— Pas ce soir!...
— Pourquoi?
— Mais...
— Misérable!
Tu ne l'as pas tué!
— Moi? Que le ciel m'accable

Si je ne l'ai pas fait, madame, en vérité!
— En ce cas, pourquoi non?
— Ma foi, je l'ai jeté
Dans la mer.
— Quoi! ce soir, dans la mer?
— Oui, madame.
— Alors, c'est un malheur pour vous, car, sur mon âme,
Je voulais cet anneau.
— Si vous me l'aviez dit,
Au moins!
— Et sur quoi donc t'en croirai-je, maudit?
Sur quel honneur vas-tu me jurer? sur laquelle
De tes deux mains de sang? où la marque en est-elle?
La chose n'est pas sûre, et tu peux te vanter!
Il fallait lui couper la main, et l'apporter.
— Madame, il faisait nuit, la mer était prochaine...
Je l'ai jeté dedans.
— Je n'en suis pas certaine.
— Mais, madame, ce fer est chaud, et saigne encor!
— Ni le feu ni le sang ne sont rares!
— Son corps
N'est pas si loin, madame; il se peut qu'on se charge...
— La nuit est trop épaisse, et l'Océan trop large!
— Mais je suis pâle, moi, tenez!
— Mon cher abbé,
L'étais-je pas, ce soir, quand j'ai joué Thisbé,
Dans l'opéra?
— Madame, au nom du ciel!
— Peut-être
Qu'en y regardant bien, vous l'aurez... Ma fenêtre
Donne sur la mer.
(*Elle sort.*)
— Mais elle est partie!... O Dieu!
J'ai tué mon ami, j'ai mérité le feu,
J'ai taché mon pourpoint, et l'on me congédie!
C'est la moralité de cette comédie.

Cette scène, si fort qu'elle s'en éloigne par la forme, est évidemment imitée, pour le fond, de cette scène de l'*Andromaque* de Racine :

HERMIONE.

Je veux qu'à mon départ toute l'Épire pleure!
Mais, si vous me vengez, vengez-moi dans une heure.
Tous vos retardements sont pour moi des refus.
Courez au temple! Il faut immoler...

ORESTE.

Qui?

HERMIONE.

Pyrrhus!

— Pyrrhus, madame?

— Hé quoi! votre haine chancelle!
Ah! courez, et craignez que je ne vous rappelle!

. . . . . .

Ne vous suffit-il pas que je l'ai condamné?
Ne vous suffit-il pas que ma gloire offensée
Demande une victime à moi seule adressée;
Qu'Hermione est le prix d'un tyran opprimé;
Que je le hais! enfin, seigneur, que je l'aimai?
Malgré la juste horreur que son crime me donne,
Tant qu'il vivra, craignez que je ne lui pardonne!
Doutez jusqu'à sa mort d'un courroux incertain.
S'il ne meurt aujourd'hui, je peux l'aimer demain!

. . . . . .

— Mais, madame, songez...

— Ah! c'en est trop, seigneur
Tant de raisonnements offensent ma colère.
J'ai voulu vous donner les moyens de me plaire,
Rendre Oreste content; mais, enfin, je vois bien
Qu'il veut toujours se plaindre, et ne mériter rien.
Je m'en vais seule au temple où leur hymen s'apprête,
Où vous n'osez aller mériter ma conquête;
Là, de mon ennemi je saurai m'approcher;
Je percerai le cœur que je n'ai pu toucher,
Et mes sanglantes mains, sur moi-même tournées,
Aussitôt, malgré lui, joindront nos destinées;
Et, tout ingrat qu'il est, il me sera plus doux
De mourir avec lui que de vivre avec vous!
— Non, je vous priverai de ce plaisir funeste,
Madame, il ne mourra que de la main d'Oreste!

Vos ennemis par moi vous vont être immolés,
Et vous reconnaîtrez mes soins, si vous voulez!

Et Oreste part, tue Pyrrhus, puis vient, son épée sanglante à la main, retrouver Hermione.

— Madame, c'en est fait, et vous êtes servie :
Pyrrhus rend à l'autel son infidèle vie!
— Il est mort?...
— Il expire, et nos Grecs, irrités,
Ont lavé dans son sang ses infidélités!
. . . . . .
Mais c'est moi dont l'ardeur leur a servi d'exemple;
Je les ai pour vous seule entraînés dans le temple,
Madame, et vous pouvez justement vous flatter
D'une mort que leurs bras n'ont fait qu'exécuter :
Vous seule avez porté les coups!
— Tais-toi, perfide!
Et n'impute qu'à toi ton lâche parricide!
Va faire chez les Grecs admirer ta fureur,
Va! je te désavoue, et tu me fais horreur!...
Barbare! qu'as-tu fait? Avec quelle furie
As-tu tranché le cours d'une si belle vie?
Avez-vous pu, cruels, l'immoler aujourd'hui,
Sans que tout votre sang se soulevât pour lui?
Mais parle! De son sort qui t'a rendu l'arbitre?
Pourquoi l'assassiner? qu'a-t-il fait? à quel titre?
Qui te l'a dit?
— O dieux! quoi! ne m'avez-vous pas
Vous-même, ici, tantôt, ordonné son trépas?
— Ah! fallait-il en croire une amante insensée?...

On le voit, dans les deux femmes, c'est la même passion : danseuse de l'Opéra, princesse de Sparte, parlent différemment, mais agissent de la même façon.

Il est vrai que toutes deux ont pris exemple sur la Chimène du *Cid*.

Don Sanche rentre l'épée à la main, et se prosterne devant Chimène.

— Madame, à vos genoux j'apporte cette épée...
— Quoi! du sang de Rodrigue encor toute trempée?
Perfide! oses-tu bien te montrer à mes yeux,
Après m'avoir ôté ce que j'aimais le mieux?
Éclate, mon amour! tu n'as plus rien à craindre:
Mon père est satisfait : cesse de te contraindre!
Un même coup a mis ma gloire en sûreté,
Mon âme au désespoir, ma flamme en liberté!
— D'un esprit plus rassis...
— Tu me parles encore,
Exécrable assassin du héros que j'adore!
Va, tu l'as pris en traître! Un guerrier si vaillant
N'eût jamais succombé sous un tel assaillant!
N'espère rien de moi; tu ne m'as point servie :
En croyant me venger, tu m'as ôté la vie!...

Il est vrai que Corneille avait emprunté cette scène à Guilhem de Castro, qui l'avait empruntée au romancero du *Cid*.

Maintenant, le jour où j'écoutai cette lecture d'Alfred de Musset, j'avais déjà, depuis plus d'un an, une idée analogue en tête.

Cette idée m'était restée de la lecture du fameux drame de Gœthe, *Gœtz de Berlichingen*. Trois ou quatre scènes sont noyées dans ce drame gigantesque qui m'avaient paru suffire à un drame. C'est toujours cette même situation de la femme poussant l'homme qu'elle n'aime pas à tuer l'homme qu'elle aime, comme Chimène dans le *Cid*, comme Hermione dans *Andromaque*.

L'analyse de *Gœtz de Berlichingen* nous entraînerait trop loin; contentons-nous d'emprunter ces trois ou quatre scènes à la traduction de notre ami Marmier:

ADÉLAIDE, *femme de Weislingen*; FRANTZ, *page de Weislingen*.

ADÉLAÏDE. — Ainsi, les deux expéditions sont en marche?

FRANTZ. — Oui, madame, et mon maître a la joie de combattre vos ennemis...

— Comment va-t-il, ton maître?

— A merveille! il m'a chargé de vous baiser la main.

— La voici... Tes lèvres sont brûlantes!

— C'est ici que je brûle. (*Il met la main sur son cœur.*) Madame, vos domestiques sont les plus heureux des hommes!... Adieu! il faut que je reparte. Ne m'oubliez pas!

— Mange d'abord quelque chose, et prends un peu de repos.

— A quoi bon? Je vous ai vue, je ne me sens ni faim ni fatigue.

— Je sais que tu es un garçon plein de zèle.

— Oh! madame!

— Mais tu n'y tiendrais pas... Repose-toi, te dis-je, et prends quelque nourriture.

— Que de soins pour un pauvre jeune homme!

— Il a les larmes aux yeux... Je l'aime de tout mon cœur! Jamais personne ne m'a montré tant d'attachement!

ADÉLAIDE, FRANTZ, *entrant une lettre à la main.*

FRANTZ. — Voici pour vous, madame.

ADÉLAÏDE. — Est-ce Charles lui-même qui te l'a remise?

— Oui.

— Qu'as-tu donc? Tu parais triste!

— Vous allez absolument me faire périr de langueur... Oui, je mourrai dans l'âge de l'espérance, et c'est vous qui en serez cause!

— Il me fait de la peine... Il m'en coûterait si peu pour le rendre heureux! — Prends courage, jeune homme, je connais ton amour, ta fidélité; je ne serai point ingrate.

— Si vous en étiez capable, je mourrais! Mon Dieu! moi qui n'ai pas une goutte de sang qui ne soit à vous! moi qui n'ai de sens que pour vous aimer et pour obéir à ce que vous désirez!

— Cher enfant!

— Vous me flattez! et tout cela n'aboutit qu'à s'en voir préférer d'autres... Toutes vos pensées tournées vers Charles!... Aussi, je ne le veux plus... Non, je ne veux plus servir d'entremetteur!

— Frantz, tu t'oublies!

— Me sacrifier!... sacrifier mon maître! mon cher maître!

— Sortez de ma présence!

— Madame...

— Va, dénonce-moi à ton cher maître... J'étais bien folle de te prendre pour ce que tu n'es pas.

— Chère noble dame, vous savez que je vous aime!

— Je t'aimais bien aussi; tu étais près de mon cœur... Va, trahis-moi!

— Je m'arracherais plutôt le sein!... Pardonnez-moi, madame; mon âme est trop pleine, je ne suis plus maître de moi!

— Cher enfant! excellent cœur!

(*Elle lui prend les mains, l'attire à elle; leurs bouches se rencontrent; il se jette à son cou en pleurant.*)

— Laisse-moi!... Les murs ont des yeux... Laisse-moi... (*Elle se dégage.*) Aime-moi toujours ainsi; sois toujours aussi fidèle; la plus belle récompense t'attend! (*Elle sort.*)

— La plus belle récompense! Dieu, laisse-moi vivre jusque-là!... Si mon père me disputait cette place, je le tuerais!

WEISLINGEN, FRANTZ.

WEISLINGEN. — Frantz!

FRANTZ. — Monseigneur!

— Exécute ponctuellement mes ordres : tu m'en réponds sur ta vie. Remets-lui cette lettre; il faut qu'elle quitte la cour, et se retire dans mon château à l'instant même. Tu la verras partir, et aussitôt tu reviendras m'annoncer son départ.

— Vos ordres seront suivis.

— Dis-lui bien qu'il faut qu'elle le veuille... Va!

ADÉLAIDE, FRANTZ.

(*Adélaïde tient à la main la lettre de son mari apportée par Frantz.*)

ADÉLAÏDE. — Lui ou moi!... L'insolent! me menacer! Nous saurons le prévenir... Mais qui se glisse dans le salon?

FRANTZ, *se jetant à son cou.* — Ah! madame! chère madame!...

— Écervelé! si quelqu'un t'avait entendu!

— Oh! tout dort!... tout le monde dort!

— Que veux-tu?

— Je n'ai point de sommeil : les menaces de mon maître... votre sort... mon cœur...

— Il était bien en colère quand tu l'as quitté?

— Comme jamais je ne l'ai vu! « Il faut qu'elle parte pour mon château! a-t-il dit; il faut qu'elle le veuille! »

— Et... nous obéirons?

— Je n'en sais rien, madame.

— Pauvre enfant, dupe de ta bonne foi, tu ne vois pas où cela mène! Il sait qu'ici je suis en sûreté... Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il en veut à mon indépendance... Il me fait aller dans ses domaines parce que, là, il aura le pouvoir de me traiter au gré de son aversion.

— Il ne le fera pas!

— Je vois dans l'avenir toute ma misère! Je ne resterai pas dans son château : il m'en arrachera pour m'enfermer dans un cloître!

— O mort! ô enfer!

— Me sauveras-tu?

— Tout! tout plutôt que cela!

— Frantz! (*En pleurs et l'embrassant.*) Oh! Frantz! pour nous sauver...

— Oui, il tombera... il tombera sous mes coups! je le foulerai aux pieds!

— Point d'emportement! Tiens, remets-lui plutôt un billet plein de respect, où je l'assure de mon entière soumission à ses ordres... Et cette fiole... cette fiole, vide-la dans son verre.

— Donnez, vous serez libre!

WEISLINGEN, *puis* FRANTZ.

WEISLINGEN. — Je suis si malade, si faible!... mes os sont brisés : une fièvre ardente en a consumé la moëlle! Ni paix ni trêve, le jour comme la nuit... un mauvais sommeil agité de rêves empoisonnés... (*Il s'assied.*) Je suis faible, faible... Comme mes ongles sont bleus!... Un froid glacial circule dans mes veines, engourdit tous mes membres... Quelle sueur dévorante! tout tourne autour de moi... Si je pouvais dormir!...

FRANTZ, *entrant dans la plus grande agitation.* — Monseigneur!

— Eh bien?

— Du poison... du poison de votre femme... Moi, c'est moi! (*Il s'enfuit, ne pouvant en dire davantage.*)

— Il est dans le délire... Oh! oui, je le sens... le martyre! la mort... (*Voulant se lever.*) Dieu! je n'en puis plus! je meurs!... je meurs!... et, pourtant, je ne puis cesser de vivre... Oh! dans cet affreux combat de la vie et de la mort, il y a tous les supplices de l'enfer!...

Maintenant que le lecteur a vu passer sous ses yeux tous ces fragments divers : *Gœtz de Berlichingen*, *le Cid*, *Andromaque*, *les Marrons du feu*, que le génie de quatre poëtes, Gœthe, Corneille, Racine, Alfred de Musset a posé devant lui, il com-

prendra l'analogie, l'air de famille qui existe entre ces différentes scènes; elles ne sont point pareilles, mais elles sont sœurs.

Or, je l'ai dit, ces quelques scènes de *Gœtz de Berlichingen* m'étaient restées comme endormies dans la mémoire; ni *le Cid* ni *Andromaque* ne les eussent réveillées; la poésie incorrecte, mais chaude, mais vivante d'Alfred de Musset les galvanisa, et, à partir de ce moment, il leur fallut un emploi.

Vers le même temps, j'avais lu *Quentin Durward*, et la figure du Mograbin m'avait frappé; j'avais pris en note quelques-unes de ses phrases pleines de poésie orientale. Je résolus de placer mon drame au milieu du moyen âge, et de faire, de mes deux personnages principaux, une belle et sévère châtelaine et quelque esclave arabe regrettant sa terre natale, mais retenu sur la terre d'exil par une chaîne plus forte que celle de son esclavage.

Je me mis alors à feuilleter les chroniques du XV^e^ siècle, pour trouver un clou où accrocher mon tableau.

J'ai toujours constaté l'admirable complaisance de l'histoire à cet endroit; jamais elle ne laisse le poëte dans l'embarras. Ainsi, ma manière de procéder vis-à-vis de l'histoire est étrange. Je commence par combiner une fable; je tâche de la faire romanesque, tendre, dramatique, et, lorsque la part du cœur et de l'imagination est trouvée, je cherche dans l'histoire un cadre où la mettre, et jamais il ne m'est arrivé que l'histoire ne m'ait fourni ce cadre, si exact et si bien approprié au sujet, qu'il semble que ce soit, non le cadre qui ait été fait pour le tableau, mais le tableau pour le cadre.

Cette fois encore, le hasard me fut plus que fidèle, il me fut complaisant.

Voici ce que je trouvai à la page 5 de la CHRONIQUE DU ROI CHARLES VII, *par maître Alain Chartier, homme très-honorable :*

« Et, en ce temps, un chevalier nommé messire Charles de Savoisy, par un de ses pages qui chevauchoit un cheval, en le venant de mener boire à la rivière, le cheval esclabouta un

escollier, lequel, avecques les autres, alloit en procession à Sainte-Katherine, et tant que l'escollier frappa ledit page; et, alors, les gens dudit chevalier saillirent de son hôtel embastonnés, poursuivant lesdits escolliers jusqu'à Sainte-Katherine; et un des gens dudits chevalier tira une flèche dedans l'église jusques au grand autel, où le prêtre chantoit messe; donc, pour ce faict, l'Université fit telle poursuite à l'encontre dudit chevalier, que la maison d'icelui chevalier fut abattue, et fut ledit chevalier banny hors du royaume de France, et excommunié. Et s'en alla devers le pape, lequel l'absolut, et arma quatre gallées, et s'en alla par mer, faisant guerre aux Sarrazins, et, là, gagna moult d'avoir. Puis retourna, et fut faite sa paix, et refit son hôtel à Paris tel comme il étoit paravant; mais il ne fut pas parachevé, et fit faire son hôtel de Signelay (Seignelais) en Auxerrois moult bel, par les Sarrazins qu'il avait amenés d'outre-mer; lequel châtel est à trois lieues d'Auxerre. »

On le voit, l'histoire avait tout prévu, et me fournissait un cadre qui, depuis quatre cents ans, attendait son tableau.

Cette ossature trouvée, dans les personnages de Savoisy, de Bérengère et d'Yaqoub, mon drame ayant, pour ainsi dire, sa tête, son cœur et ses jambes, il fallut trouver les bras, les muscles, les chairs et le reste de son anatomie. Ce fut, alors, la besogne de l'histoire; l'histoire tenait en réserve Charles VII, Agnès, Dunois; — et toute cette grande lutte de la France contre l'Angleterre vint tourner autour de l'amour d'un Arabe pour la femme de l'homme qui l'avait fait prisonnier, et transporté d'Afrique en France.

J'ai assez nettement exposé, je crois, les emprunts que j'ai faits, pour le fond, à Gœthe, à Corneille, à Racine et à Alfred de Musset; je vais les rendre encore plus palpables par la citation; car, puisque je suis en train de me critiquer moi-même, il faut que j'aille jusqu'au bout, quitte à rester, aux yeux de mes lecteurs, *solus*, *pauper et nudus*, comme Adam dans le paradis terrestre, ou comme Noé au pied de sa vigne!

BÉRENGÈRE, YAQOUB.

— Yaqoub, si vos paroles
Ne vous échappent point comme des sons frivoles,
Vous m'avez dit ces mots : « S'il était, par hasard,
Un homme dont l'aspect blessât votre regard;
Si ses jours sur vos jours avaient cette influence
Que son trépas pût seul finir votre souffrance;
De Mahomet lui-même eût-il reçu ce droit,
Quand il passe, il faudrait me le montrer du doigt! »
Vous avez dit cela?
— Je l'ai dit... Je frissonne!
Mais un homme par moi fut excepté.
— Personne.
— Un homme à ma vengeance a le droit d'échapper...
— Si c'était celui-là qu'il te fallût frapper?
S'il fallait que sur lui la vengeance fût prompte?...
— Son nom?
— Le comte.
— Enfer! je m'en doutais; le comte!
— Entendez-vous? le comte !... Eh bien?
— Je ne le puis!
— Adieu donc pour toujours!
— Restez, ou je vous suis.
— J'avais cru jusqu'ici, quelle croyance folle!
Que les chrétiens eux seuls manquaient à leur parole.
Je me trompais, c'est tout.
— Madame...
— Laissez-moi!
Oh! mais vous mentiez donc?
— Vous savez bien pourquoi
Ma vengeance ne peut s'allier à la vôtre :
Il m'a sauvé la vie... Oh! nommez-moi tout autre!
. . . . . .
Un instant, Bérengère, écoutez-moi!
— J'écoute :
Dites vite.
— J'ai cru, je me trompais sans doute,
Qu'ici vous m'aviez dit, ici même... Pardon!

— Quoi ?
— Que vous m'aimiez !
— Oui, je l'ai dit.
— Eh bien, donc,
Puisque même destin, même amour nous rassemble,
Bérengère, ce soir...
— Eh bien ?
— Fuyons ensemble !
— Sans frapper ?
— Ses remords vous vengeront-ils pas ?
— Esclave, me crois-tu le cœur placé si bas,
Que je puisse souffrir qu'en ce monde où nous sommes,
J'aie été tour à tour l'amante de deux hommes,
Dont le premier m'insulte, et que tous deux vivront,
Sans que de celui-là m'ait vengé le second ?
Crois-tu que, dans un cœur ardent comme le nôtre,
Un amour puisse entrer sans qu'il dévore l'autre ?
Si tu l'as espéré, l'espoir est insultant !
— Bérengère !
— Entre nous, tout est fini... Va-t'en !
— Grâce !...
— Je saurai bien trouver, pour cette tâche,
Quelque main moins timide et quelque âme moins lâche,
Qui fera pour de l'or ce que, toi, dans ce jour,
Tu n'auras pas osé faire pour de l'amour !
Et, s'il n'en était pas, je saurais bien moi-même,
De cet assassinat affrontant l'anathème,
Me glisser au milieu des femmes, des valets,
Qui flattent les époux de leurs nouveaux souhaits,
Et les faire avorter, ces souhaits trop précoces,
En vidant ce flacon dans la coupe des noces !
— Du poison ?
— Du poison ! Mais ne viens plus, après,
Esclave, me parler d'amour et de regrets !
Refuses-tu toujours ?... Il te reste un quart d'heure.
C'est encore plus de temps qu'il n'en faut pour qu'il meure,
Un quart d'heure !... Réponds, mourra-t-il de ta main ?
Es-tu prêt ? Réponds-moi, car j'y vais. Dis !
— Demain !
— Demain ! Et, cette nuit, dans cette chambre même,
Ainsi qu'il me l'a dit, il lui dira : « Je t'aime ! »

Demain! Et, d'ici là, que ferai-je? Ah! tu veux,
Cette nuit, qu'à deux mains j'arrache mes cheveux;
Que je brise mon front à toutes les murailles;
Que je devienne folle? Ah! demain! mais tu railles!
Et si ce jour était le dernier de nos jours?
Si cette nuit d'enfer allait durer toujours?
Dieu le peut ordonner, si c'est sa fantaisie.
Demain? Et si je suis morte de jalousie?
Tu n'es donc pas jaloux, toi? tu ne l'es donc pas?...

Je m'abstiens de citer le reste de la scène, dont les moyens, je crois, m'appartiennent en propre. Yaqoub cède : il s'élance dans la chambre du comte; Bérengère se jette derrière un prie-Dieu ; le comte passe avec sa nouvelle épouse; il entre dans sa chambre; on entend un cri.

BÉRENGÈRE, *puis* YAQOUB *et* LE COMTE.

BÉRENGÈRE.

Le voilà qui tombe!
Savoisy, retiens-moi ma place dans ta tombe!
(*Elle avale le poison qu'elle avait montré à Yaqoub.*)

YAQOUB.

...Fuyons! il vient!
(*Le comte paraît, sanglant et se cramponnant à la tapisserie.*)

LE COMTE.

C'est toi.
Yaqoub, qui m'as tué!

BÉRENGÈRE.

Ce n'est pas lui : c'est moi!

LE COMTE.

Bérengère!... Au secours! Je meurs!

YAQOUB.

Maintenant, femme,
Fais-moi tout oublier, car c'est vraiment infâme!

Viens donc!... Tu m'as promis de venir... Je t'attends...
D'être à moi pour toujours!

BÉRENGÈRE.

Encor quelques instants,
Et je t'appartiendrai tout entière.

YAQOUB.

Regarde!
Ils accourent aux cris qu'il a poussés... Prends garde,
Nous ne pouvons plus fuir, il ne sera plus temps.
Ils viennent, Bérengère!

BÉRENGÈRE.

Attends encore, attends!

YAQOUB.

Oh! viens, viens! toute attente à cette heure est mortelle!
La cour est pleine, vois... Mais viens donc!... Que fait-elle?
Bérengère, est-ce ainsi que tu gardes ta foi?
Bérengère, entends-tu? viens!

BÉRENGÈRE, *rendant le dernier soupir.*

Me voici... Prends-moi!

YAQOUB.

Oh! malédiction!... son front devient livide...
Son cœur?... Il ne bat plus!... Sa main?... Le flacon vide!...

Comme on le voit, il y a une triple imitation : imitation de l'*Andromaque* de Racine, imitation de *Gœtz de Berlichingen* de Gœthe, imitation des *Marrons du feu* d'Alfred de Musset.

C'est que *Charles VII* est surtout une étude, une étude laborieusement faite, et non pas une œuvre prime-sautière; un travail d'assimilation, et non un drame original, qui m'a coûté infiniment plus de labeur qu'*Antony;* — ce qui ne veut pas dire que je l'aime autant qu'*Antony.*

Quelques mots encore pour en finir sur ce sujet.

Passons aux imitations de détail.

J'ai dit que j'avais emprunté différents passages au Mograbin de *Quentin Durward.*

Les voici :

« — Malheureux! s'écrie Quentin Durward, reviens à des sentiments meilleurs... Sur quoi peux-tu compter, mourant dans l'impénitence et avec de pareilles idées?

» — Je me confondrai avec les éléments, répond le Mograbin. Ce que je crois, ce que j'attends, ce que j'espère, c'est que ma forme humaine se fondra mystérieusement dans la masse universelle, pour se recomposer sous les autres formes par lesquelles la nature remplace, chaque jour, celles qui, chaque jour, disparaissent. Les parcelles d'eau iront grossir les ruisseaux et les pluies; les parties terrestres enrichiront la terre; celles qui viennent de l'air s'envoleront avec les brises; celles qui sont de feu alimenteront l'éclat d'Aldébaran et des étoiles ses sœurs. C'est dans cette foi que j'ai vécu et que je meurs! »

Yaqoub est condamné à mort pour avoir tué Raymond, l'archer du comte.

LE COMTE.

Esclave, si tu meurs en de tels sentiments,
Q'espères-tu?

YAQOUB.

De rendre un corps aux éléments,
Masse commune où l'homme, en expirant, rapporte
Tout ce qu'en le créant la nature en emporte.
Si la terre, si l'eau, si l'air et si le feu
Me formèrent, aux mains du hasard ou de Dieu,
Le vent, en dispersant ma poussière en sa course,
Saura bien reporter chaque chose à sa source!

La seconde imitation de détail est empruntée à Walter Scott toujours, mais à *Richard Cœur-de-lion*, et non plus à *Quentin Durward*.

Le chevalier du Léopard et Saladin, après avoir combattu l'un contre l'autre, ont fait une trêve, et déjeunent, en causant, près de la fontaine appelée le Diamant du désert.

« — Étranger, demande Saladin, combien d'hommes as-tu emmenés dans cette expédition guerrière?

» — Par ma foi! répond sir Kenneth, avec l'aide de mes amis et de

mes parents, j'ai eu bien de la peine à fournir dix lances convenablement équipées; ce qui peut former cinquante et quelques hommes, valets et écuyers compris.

» — Chrétien, j'ai ici cinq flèches dans mon carquois toutes empennées des plumes d'un aigle. Lorsque j'envoie une de ces flèches vers mes tentes, mille guerriers montent à cheval; si j'envoie la seconde, une force égale se met en route; à l'aspect de ces cinq flèches, cinq mille hommes accourent à moi, et, si j'envoie mon arc, dix mille cavaliers ébranlent le désert! »

YAQOUB.

Car mon père, au Saïd, n'est point un chef vulgaire.
Il a dans son carquois quatre flèches de guerre,
Et, lorsqu'il tend son arc, et que, vers quatre buts,
Il le lance en signal à ses quatre tribus,
Chacune à lui fournir cent cavaliers fidèles
Met le temps que met l'aigle à déployer ses ailes!

Voilà, grâce au ciel, ma confession finie! Elle a été longue; mais aussi c'est que, comme œuvre d'assimilation et d'imitation, *Charles VII* est mon plus gros péché.

CCVIII

L'esprit de Dieu, c'est la poésie. — Le Conservatoire et l'École de Rome. — Emploi de mes journées à Trouville. — Madame de la Garenne. — Le Vendéen Bonnechose. — M. Beudin. — Je suis poursuivi par un poisson. — Ce qu'il en advient.

Si je ne venais pas, dans les chapitres précédents, de saturer le lecteur de littérature, je mettrais sous ses yeux un travail qui ne manquerait peut-être pas d'intérêt.

Ce serait la tradition antique de *Phèdre*, qui est à Euripide, par exemple, ce que le romancero espagnol est à Guilhem de Castro.

Puis je montrerais ce qu'Euripide a emprunté à la tradition; puis, ce que, cinq cents ans plus tard, le *Romain* Sénèque a emprunté à Euripide; puis, enfin, ce que, seize cents ans plus

tard, le *Français* Racine a emprunté à Euripide et à Sénèque.

Je ferais en même temps sentir ce que le génie de chaque nation et le sentiment de chaque époque ont apporté de changement au caractère primitif du sujet.

Un dernier mot.

Chez tous les peuples, la littérature commence toujours par la poésie; la prose ne vient que plus tard. Orphée, Homère, Hésiode; — Hérodote, Platon, Aristote.

« Au commencement, dit la Genèse, Dieu créa le ciel et la terre.

» La terre était informe et toute nue; les ténèbres couvraient la face de l'abîme, et l'*esprit de Dieu était porté sur les eaux.* »

L'esprit de Dieu, c'est la poésie, ou plutôt une première matière poétique, impersonnelle et du domaine commun; elle flotte dans l'espace comme cette essence cosmique dont parle Humboldt, espèce de vase lumineuse, mère des mondes passés, germe des mondes à venir; inépuisable parce qu'elle est renouvelée sans cesse, et que chacun lui rend fidèlement ce que chacun lui a emprunté.

Peu à peu, cependant, cette matière s'arrête aux grandes personnalités, comme les nuages s'arrêtent aux grands sommets, et, de même que les nuages se résolvent en sources d'eaux vives qui, en se répandant au milieu des plaines, abreuvent la soif du corps, de même cette matière cosmique se résout en poésie, en hymnes, en chants, en tragédies où s'abreuve la soif de l'esprit.

Il résulte de la comparaison précédente que c'est le génie humain qui crée, et le génie individuel qui applique.

Aussi Shakspeare disait-il, quand un critique l'accusait parfois d'avoir pris une scène, une phrase, une idée à un auteur contemporain : « C'est une fille que j'ai tirée de la mauvaise société pour la faire entrer dans la bonne ! »

Aussi Molière répondait-il plus naïvement encore quand on

lui faisait le même reproche: « Je prends mon bien où je le trouve! »

Et Shakspeare et Molière avaient raison: l'homme de génie, — ai-je besoin de faire observer que je dis cela pour ces grands maîtres et non pour moi? je sais que je ne serai quelque chose à mon tour que lorsque je serai mort! — l'homme de génie ne vole pas, il conquiert; il fait, de la province qu'il prend, une annexe de son empire; il lui impose ses lois, il la peuple de ses sujets, il étend sur elle son sceptre d'or; et nul, en voyant son beau royaume, n'ose lui dire, — excepté, bien entendu, les envieux, qui ne sont les sujets de personne, et qui ne reconnaissent pas même le génie pour roi, — et nul n'ose lui dire: « Cette parcelle de terre ne fait point partie de ton patrimoine. »

Il y a dans l'esprit du pouvoir, et dans la protection qu'il accorde aux lettres, une idée absurde: c'est qu'il doit proscrire la littérature étrangère, et décourager la littérature contemporaine. Dans un pays comme la France, qui est le cerveau de l'Europe, et dont la langue se parle dans le monde entier, grâce à cette pondération des consonnes et des voyelles qui ne rebute ni les peuples du Nord ni les peuples du Midi, il devrait y avoir, non pas une littérature nationale, mais une littérature universelle. Tout ce qui a été fait de beau dans le monde entier, depuis Eschyle jusqu'à Alfieri, depuis *Sakountala* jusqu'à *Romeo* depuis le romancero du *Cid* jusqu'aux *Brigands* de Schiller, tout cela devrait appartenir à la France, sinon par droit d'héritage, du moins par droit de conquête. Rien de ce qu'un peuple entier a admiré ne peut être sans valeur, et tout ce qui a une valeur doit trouver sa place dans cet immense écrin qu'on appelle l'intelligence française.

C'est en raison de ce faux système qu'il y a un Conservatoire et une École de Rome.

A propos de la mise en scène de la *Juliette* de Soulié, nous avons déjà dit quelques mots de ce Conservatoire où l'on a pour but unique d'apprendre aux jeunes gens à scander Molière, et à chanter Racine et Corneille.

Complétons ici notre pensée.

De l'invariable programme adopté par le gouvernement, il résulte que tout élève du Conservatoire, après trois ans d'études, sort de la rue Bergère incapable de jouer et la littérature vivante et la littérature étrangère; sachant le songe d'Athalie, le récit de Théramène, le monologue d'Auguste, la scène de Tartufe et d'Elmire, celle du Misanthrope et d'Oronte, celle de Gros-René et de Marinette, mais ignorant complétement qu'il existât à Athènes des gens qui s'appelaient Eschyle, Euripide, Sophocle et Aristophane; à Rome, des gens qui s'appelaient Ennius, Plaute, Térence et Sénèque; en Angleterre, des gens qui s'appelaient Shakspeare, Otway, Sheridan et Byron; en Allemagne, des gens qui s'appelaient Gœthe, Schiller, Iffland, Kotzebue; en Espagne, des gens qui s'appelaient Guilhem de Gastro, Tirso de Molina, Calderon et Lope de Vega; en Italie, des gens qui s'appelaient Machiavel, Goldoni, Alfieri; que ces hommes ont laissé, à travers vingt-quatre siècles et cinq peuples différents, une traînée lumineuse dont chaque étoile s'appelle *l'Orestie*, *Alceste*, *Œdipe à Colone*, *les Chevaliers*, *l'Aululaire*, *l'Eunuque*, *Hippolyte*, *Roméo et Juliette*, *Venise sauvée*, *l'École du scandale*, *Manfred*, *Gœtz de Berlichingen*, *Intrigue et Amour*, *les Pupilles*, *Misanthropie et Repentir*, *le Cid*, *Don Juan*, *le Chien du jardinier*, *le Médecin de son honneur*, *le Meilleur Alcade*, *c'est le Roi*, *la Mandragore*, *le Bourru bienfaisant*, *Philippe II!* Et remarquez que je ne cite qu'un chef-d'œuvre par chacun de ces hommes; — de sorte que les élèves du Conservatoire sont parfaitement gauches, déplacés, impossibles sur tout autre théâtre que celui qui joue Molière, Racine et Corneille; — et encore!...

Aussi aucun des grands artistes de notre époque n'est-il sorti du Conservatoire; ni Talma, ni Mars, ni Firmin, ni Potier, ni Vernet, ni Rachel, ni Frédérick Lemaître, ni Bocage, ni Dorval, ni Mélingue, ni Arnal, ni Numa, ni Bressant, ni Déjazet, ni Rose Chéri, ni Duprez, ni Masset, ni aucune sommité enfin.

Que dites-vous d'un moulin qui tourne, qui fait tic tac, et qui ne moud pas?

Eh bien, le même vice existe pour l'École de Rome que pour

le Conservatoire. S'il y a un art capricieux, c'est la peinture: chaque peintre voit d'une couleur qui n'est pas celle de son voisin, l'un vert, l'autre jaune, l'autre bleu, l'autre rouge: l'un a une tendance vers l'école flamande, l'autre vers l'école espagnole, l'autre vers l'école allemande. Vous croiriez qu'on enverra chaque prix selon son aptitude, étudier Rubens à Anvers, Murillo à Madrid, Cornélius à Munich? Point! ils iront tous à Rome étudier Raphaël ou Michel-Ange!

Aussi pas un peintre, pas un statuaire original de notre époque n'est élève de Rome: ni Delacroix, ni Rousseau, ni Diaz, ni Dupré, ni Cabat, ni Boulanger, ni Muller, ni Isabey, ni Brascassat, ni Giraud, ni Barrye, ni Clésinger, ni Gavarni, ni Rosa Bonheur, ni... Je serais, ma foi! tenté de dire: ni personne!

Mais, comme l'institution est absurde, elle persistera. Avec moitié moins d'argent dépensé, on ferait le double d'acteurs, de peintres et de statuaires; seulement, on les ferait bons au lieu de les faire mauvais.

Nous voilà bien loin de Trouville! Que voulez-vous! la fantaisie a les ailes d'Icare, les chevaux d'Hippolyte: elle va tant qu'elle ne s'approche pas trop près du soleil, tant qu'elle ne se brise pas aux rochers.

Revenons à *Charles VII*, cause première de toute cette digression.

Quoi qu'il en soit, en rentrant chez la mère Oseraie, le 7 juillet, à neuf heures du soir, j'écrivis les premiers vers de cette scène.

Le lendemain matin, les cent premiers vers du drame étaient faits, et, dans ces cent premiers vers, étaient compris les trente-six ou trente-huit qui racontent la chasse au lion de Yaqoub.

Ils doivent prendre rang parmi les rares bons vers que j'ai écrits.

Notre vie commença, dès lors, à prendre l'uniformité et la monotonie de la vie des eaux.

J'avais cru devoir me présenter chez le maire, brave et excellent homme nommé M. Guétier, lequel joua, je crois, un

rôle assez actif en 1848, dans l'embarquement du roi Louis-Philippe. Il me donna toute autorisation de chasser dans les marais communaux, et j'en profitai dès le jour même.

Le soleil levant dardait sur la fenêtre de ma chambre, et, le rideau tiré, venait m'éveiller dans mon lit. J'ouvrais les yeux, j'allongais la main sur mon crayon et je me mettais à travailler.

A dix heures, la mère Oseraie nous prévenait que nous étions servis ; à onze, je prenais mon fusil, et j'allais tuer trois ou quatre bécassines ; à deux, je me remettais au travail jusqu'à quatre; à quatre, j'allais nager jusqu'à cinq, à cinq heures et demie, le dîner nous attendait; de sept heures à neuf heures, nous allions nous promener sur la plage; à neuf heures, le travail recommençait jusqu'à onze heures ou minuit.

Charles VII avançait de cent vers par jour.

Si perdu que fût Trouville, il y venait, cependant, quelques baigneurs normands, vendéens ou bretons.

Du nombre fut une charmante femme accompagnée de son mari et de son fils; je ne me rappelle plus d'elle que son nom et son visage : c'était une physionnomie gracieuse et avenante, avec une légère teinte d'aristocratie; on la nommait madame de la Garenne.

Dès le jour de son arrivée, et lorsqu'elle sut que j'habitais l'hôtel, elle aborda franchement la question de voisinage en m'envoyant son album. Je venais d'achever la grande scène du troisième acte entre le comte de Savoisy et Charles VII; je la lui copiai toute chaude de mon acouchement.

Un excellent jeune homme était arrivé avec eux, cachant, sous l'air timide d'un gentilhomme campagnard, une certaine science et une profonde résolution. Il était chasseur; cette similitude dans nos goûts nous fit rapidement compagnons, sinon amis.

C'était ce pauvre Bonnechose, qui fut tué pendant l'insurrection vendéenne de 1832.

Tandis que nous nous promenions, chassant dans les marais de Trouville, madame la duchesse de Berry obtenait du roi Charles X la permission de faire une tentative en France

avec le titre de régente, quittait Édimbourg, traversait la Hollande, séjournait un jour ou deux à Mayence, autant à Francfort, franchissait la Suisse, entrait dans le Piémont; puis, enfin, s'arrêtait, sous le nom de comtesse de Sagena, à Sestri, petite ville située à douze lieues de Gênes, dans les États du roi Charles-Albert.

Ainsi, sans que Bonnechose s'en doutât, la mort l'ajournait à un an!

Cependant, le bruit commençait à se répandre à Paris que l'on venait de découvrir un nouveau port de mer entre Honfleur et la Délivrande.

Il en résultait que l'on voyait arriver de temps en temps un baigneur hasardeux qui demandait d'une voix timide :

— Est-ce vrai qu'il existe un village appelé Trouville, et que ce village est celui dont voici le clocher?

Et je répondais *oui*, à mon grand regret; car je pressentais l'heure où Trouville deviendrait un autre Dieppe, un autre Boulogne, un autre Ostende.

Je ne me trompais pas. Hélas! Trouville a maintenant dix auberges; le terrain qui se vendait cent francs l'arpent se vend aujourd'hui cinq francs le pied.

Un jour, au nombre de ces baigneurs hasardeux, de ces touristes égarés, de ces navigateurs sans boussole, arriva un homme de vingt-huit à trente ans, qui déclara s'appeler Beudin, et être banquier.

Le soir de son arrivée, je me baignais assez loin en mer, quand, à dix pas de moi, sur le dos d'une vague, j'aperçus un poisson qui réalisait le rêve de Marécot dans *l'Ours et le Pacha*, c'est-à-dire un gros poisson, un énorme poisson, un poisson comme on n'en voit guère, un poisson comme on n'en voit pas.

Avec un peu plus d'amour-propre, je l'eusse reconnu pour un dauphin, et j'eusse cru qu'il me prenait pour un autre Arion; mais je le reconnus simplement pour un poisson de taille gigantesque, et, je l'avoue, son voisinage m'inquiéta.

Je me mis à nager de toutes mes forces vers la terre.

Je nageais bien, à cette époque; mais, en sa qualité de pois-

son, mon voisin nageait encore mieux que moi; il en résulta que, sans faire aucun effort apparent, il me suivit, se tenant toujours à une égale distance de moi.

Deux ou trois fois, me sentant fatigué, — c'était l'haleine surtout qui me manquait, — j'eus l'idée de reprendre pied; mais je craignais de m'effrayer en trouvant sous moi une trop grande profondeur.

Je continuai donc de nager jusqu'à ce que mes genoux labourassent le sable.

Les autres nageurs me regardaient avec étonnement; mon poisson me suivait comme si je l'eusse tenu en laisse.

Arrivé à gratter, comme je l'ai dit, le sable avec mes genoux, je repris pied.

Mon poisson faisait culbutes sur culbutes, et paraissait au comble de la satisfaction.

Je me retournai et regardai avec plus d'attention, et surtout avec plus de calme. Je le reconnus pour un marsouin.

A l'instant même, je pris ma course vers la maison de la mère Oseraie. Je traversai le village tel que j'étais, c'est-à-dire avec mon caleçon de bain.

Quoique la mère Oseraie ne fût pas très-impressionnable, comme elle n'avait point l'habitude de recevoir des voyageurs dans un costume si léger, elle jeta un cri.

— Ne faites pas attention, mère Oseraie, lui dis-je, je viens chercher ma carabine.

— Jésus Dieu! dit-elle, c'est donc pour chasser dans le paradis terrestre?

Si j'avais été moins pressé, je me fusse arrêté pour lui faire compliment sur son mot; mais je ne pensais qu'au marsouin.

Sur l'escalier, je rencontrai madame de la Garenne; l'escalier était fort étroit: je me rangeai pour la laisser passer.

J'eus l'idée de lui demander des nouvelles de son fils et de son mari; mais je réfléchis que le moment était mal choisi pour entamer une conversation.

Madame de la Garenne passée, je m'élançai dans ma chambre, et je saûtai sur ma carabine.

La bonne faisait le lit.

— Tiens, dit-elle, ce monsieur qui prend son fusil ! il ferait bien mieux de prendre sa redingote.

Décidément, mon costume donnait de l'esprit à tout le monde.

Je repris à fond de train le chemin de la mer.

Mon marsouin continuait de faire ses cabrioles.

J'entrai dans l'eau jusqu'à la ceinture; je me trouvais à une cinquantaine de pas de lui : je craignis, en m'avançant d'avantage, de l'effrayer; d'ailleurs, j'étais à bonne portée.

Je mis en joue, et je lâchai le coup.

J'entendis ce bruit mat de la balle entrant dans les chairs.

Le marsouin plongea et disparut.

Le lendemain, les pêcheurs le retrouvèrent mort dans les rochers aux moules. La balle lui était entrée un peu au-dessous de l'œil, et lui avait traversé la tête.

CCIX

Pourquoi M. Beudin venait à Trouville. — Comment je le connaissais sous un autre nom. — Prologue d'un drame. — Ce qu'il restait à trouver. — Part à trois. — Je termine *Charles VII*. — Départ de Trouville. — De quelle façon j'apprends la première représentation de *Marion Delorme*.

Le soir de cette aventure, le nouveau baigneur s'approcha de moi, et me fit compliment sur mon adresse. C'était une manière d'engager la conversation.

Nous allâmes nous asseoir sur la falaise, et nous causâmes.

Après quelques mots échangés :

— Pardieu ! me dit-il, il y a une chose dont vous ne vous doutez pas.

— Laquelle ? lui demandai-je.

— C'est que je suis venu ici à peu près pour vous.

— Comment cela, pour moi ?

— Vous ne me connaissez pas sous mon nom de Beudin ?

— Non, je l'avoue.

— Mais vous me connaissez peut-être sous celui de Dinaux?

— Bon! le collaborateur de Victor Ducange!

— Justement.

— Le même qui a fait avec lui *Trente Ans, ou la Vie d'un joueur?*

— C'est moi... ou plutôt c'est nous.

— Comment, c'est vous?

— Oui, nous sommes deux : Goubaux et moi.

— Ah! mais je connais Goubaux; c'est un homme d'infiniment de mérite.

— Merci!

— Pardon... on ne peut pas être fort au fusil et dans la conversation... Au fusil, je ne vous eusse pas manqué.

— Vous ne m'avez pas manqué non plus; du premier coup, vous m'avez dit que Goubaux était un homme d'esprit, et que j'étais, moi, un imbécile!

— Avouez que vous n'en avez rien cru?

— Ma foi! non.

Nous nous mîmes à rire.

— Eh bien, repris-je, comme vous ne me cherchiez sans doute pas pour recevoir le compliment que je viens de vous faire, dites-moi pour quoi c'était.

— C'était pour vous parler d'une pièce que Goubaux et moi, nous ne nous sentons pas la force de mener à bien, et qui, dans vos mains, deviendrait — plus le style — le pendant du *Joueur*.

Je m'inclinai en signe de remercîment.

— Non, parole d'honneur! continua Beudin, je suis sûr que l'idée vous plaira.

— Avez-vous quelque chose de fait, ou est-ce encore à l'état de vapeur?

— Nous avons le prologue, qui est déjà assez palpable... Mais, quant au reste, il faut que vous nous aidiez à le trouver.

— L'avez-vous là, le prologue?

— Non, rien n'est écrit encore; mais je puis vous le raconter.

— J'écoute.

— La scène se passe dans le Northumberland, vers 1775.

Un vieux médecin que nous appellerons, si vous voulez, le docteur Grey, et sa femme, se quittent, la femme pour aller se coucher, le mari pour travailler une partie de la nuit. A peine la femme a-t-elle refermé la porte de sa chambre, qu'une voiture s'arrête sous les fenêtres du docteur; c'est un homme qui s'enquiert d'un médecin. Le docteur Grey décline sa qualité; le voyageur lui demande l'hospitalité pour quelqu'un qui ne peut aller plus loin. Le docteur ouvre sa porte, et un homme masqué, portant une femme dans ses bras, entre en scène en recommandant au postillon de dételer, et de cacher les chevaux et la voiture.

— Bravo! l'entrée est bonne!... Voyons l'homme masqué; voyons la femme malade.

— La femme est tout près d'accoucher; son amant l'enlève; ils allaient s'embarquer à Shields, quand les douleurs de l'enfantement ont pris la fugitive; il est important de cacher ses traces; son père, qui est tout-puissant comme ambassadeur d'Espagne à Londres, s'est mis à sa poursuite. Le docteur pourvoit au plus pressé : il indique une chambre à l'homme masqué, qui y transporte la patiente; puis il fait descendre sa femme pour l'aider dans les soins qu'il va donner à la malade. En ce moment, on entend le bruit d'une chaise qui passe au galop. Des cris de la femme appellent le docteur auprès d'elle; l'homme masqué revient en scène, n'ayant pas le courage de voir souffrir sa maîtresse. Au bout d'un instant, le docteur accourt retrouver son hôte : la femme inconnue vient d'accoucher d'un garçon, la mère et l'enfant se portent bien.

Le narrateur s'interrompit.

— Croyez-vous, me demanda-t-il, que cette scène soit possible au théâtre?

— Pourquoi pas? Elle l'était bien du temps de Térence.

— Comment, du temps de Térence?

— Oui :

PAMPHILA.

Miseram me! differor doloribus!
Juno Lucina, fer opem! serva me, obsecro!

REGIO.

Hem!

Numnam illa, quæso, parturit ?...

PAMPHILA.

Oh! malheureuse! je succombe à mes douleurs!... Junon Lucine, à mon aide! sauve-moi, je t'en supplie!

REGIO.

Hein! est-ce qu'elle accoucherait? je vous le demande!

— Il y a cela dans Térence?

— Parfaitement.

— Alors, nous sommes sauvés!

— Je crois bien! c'est du pur classique, comme *Amphitryon* et *l'Avare*.

— Je continue, alors.

— Et je l'écoute?

— Au moment où l'homme masqué s'élance dans la chambre de l'accouchée, on frappe violemment à la porte du docteur Grey. « Qui va là? — Au nom de la loi, ouvrez! » C'est le père, un constable et deux hommes de la police. Le docteur est obligé d'avouer qu'il a donné asile aux deux fugitifs; le père déclare qu'à l'instant même il va emmener sa fille. Le docteur s'y oppose au nom de l'humanité; le père insiste; le docteur lui apprend alors l'état dans lequel se trouve la malade. Fureur du père, qui ignorait complétement la situation. A cet instant, l'homme masqué sort tout joyeux de la chambre, et reconnaît avec effroi le père de celle qu'il a enlevée; celui-ci lui saute à la gorge, et réclame son arrestation. Le bruit de la lutte arrive jusqu'à l'accouchée, qui vient, à moitié évanouie, tomber aux genoux de son père; elle déclare qu'elle suivra son amant partout, même en prison; qu'il est son époux devant les hommes. Le père requiert de nouveau et plus énergiquement l'assistance du constable, et prend sa fille

dans ses bras pour l'emporter. L'homme masqué s'approche à son tour, et... et l'acte pourrait finir ainsi ; tenez, j'ai crayonné la dernière scène... Supposons que l'homme masqué ait pris le nom de Robertson, que le père s'appelle Da Sylva, et la jeune femme Caroline :

« ROBERTSTON, *appuyant la main sur l'épaule de Da Sylva.* — Laissez là cette jeune femme.

» CAROLINE. — Oh ! mon père !... mon Robertson !...

» DA SYLVA. — Ton Robertson !... Eh bien, venez tous, et que tout le monde connaisse ton Robertson !... A bas ce masque ! (*Il arrache le masque de Robertson.*) Regarde, c'est...

» ROBERTSON. — Silence ! au nom de votre fille, et pour votre fille ! »

— Vous comprenez, continua Beudin : il remet promptement son masque, si promptement, que personne, excepté le public, auquel il fait face, n'a eu le temps de voir son visage...

— Eh bien, après ?

— Après ? « Tu as raison, dit Da Sylva, qu'elle seule te connaisse... Cet homme... — Eh bien ? demande Caroline avec anxiété. — Cet homme, dit Da Sylva en se penchant à l'oreille de sa fille, cet homme, c'est le bourreau !... » Caroline jette un cri, et tombe. Le prologue finit là.

— Attendez donc, lui dis-je, mais je connais quelque chose de pareil à cela... oui... non... si ! dans les *Chroniques de la Canongate !*

— Oui, c'est, en effet, le roman de Walter Scott qui nous a donné l'idée de notre pièce.

— Eh bien, mais après ? Il n'y a pas de drame dans la suite du roman.

— Non... Aussi, nous nous en séparerons complétement à partir de ce moment-là.

— Bon ! et, en nous en séparant, où allons-nous ?

— Nous sommes à vingt-six ans de distance. Le théâtre représente le même cabinet ; seulement, tout a vieilli de vingt-six ans, personnages, meubles, tentures. L'homme dont le public a vu le visage, et que Da Sylva a dénoncé tout bas à sa

fille comme le bourreau, fait une partie d'échecs avec le docteur Grey ; mistress Grey travaille ; Richard, l'enfant du prologue, écrit debout; Jenny, la fille du docteur, le regarde écrire.

— Tiens, c'est joli, cette idée de tout un monde vieilli de vingt-six ans. Après?

— Ah! dame! après, dit Beudin, c'est tout!

— Comment, c'est tout?

— Oui... pardieu! vous comprenez bien que, si la pièce était faite, nous n'aurions pas besoin de vous!

— C'est juste... Mais, enfin, vous avez quelque idée sur le reste de la pièce?

— Oui...Richard a grandi sous l'œil de son père. Richard est ambitieux, Richard veut arriver à la chambre des communes. L'influence du docteur Grey peut le servir : il fait semblant d'aimer sa fille... Nous aurons le spectacle des élections en Angleterre, qui sera une chose curieuse.

— Et puis?

— Et puis ce que vous trouverez.

— Mais, dites donc, il y a à peu près tout à trouver!

— Oui, à peu près... Mais cela ne vous embarrasse pas!

— Ah! c'est que, dans ce moment-ci, je fais mon drame de *Charles VII*, et que je ne peux pas m'occuper d'autre chose.

— Oh! le feu n'est pas à la maison! D'ailleurs, Goubaux cherche de son côté, tandis que je cherche du mien... L'idée vous plaît-elle?

— Oui.

— Eh bien, à votre retour à Paris, nous nous réunissons ou chez vous, ou chez moi, ou chez Goubaux, et nous arrêtons notre plan.

— Cela va... mais à une condition.

— Laquelle?

— C'est que vous vous nommerez, et que je resterai derrière le rideau.

— Pourquoi cela?

— Mais, d'abord, parce que l'idée n'est pas de moi, et, en-

suite, parce que je suis résolu à me faire nommer toujours seul (1).

— Alors, c'est nous qui ne nous nommerons pas.

— Non, par exemple! cela, c'est impossible.

— Eh bien, soit! quand nous en serons là, nous déciderons la chose... Vous prendrez moitié?

— Pourquoi moitié, puisque nous serons trois?

— Mais parce que nous vous laisserons le soin de l'exécution.

— J'exécuterai la pièce, si vous voulez; mais je ne prendrai que le tiers.

— Nous débattrons tout cela à Paris.

— Parfaitement! mais n'oubliez pas que je fais mes réserves.

— Ainsi, aujourd'hui 24 juillet, à cinq heures du soir, il est convenu que nous faisons ensemble, vous, Goubaux et moi, *Richard Darlington.*

— Aujourd'hui, 24 juillet, jour de ma naissance, il est convenu, à cinq heures du soir, que Goubaux, vous et moi, nous faisons *Richard Darlington.*

— C'est aujourd'hui le jour de votre naissance?

— Depuis quatre heures du matin, j'ai vingt-neuf ans.

— Bravo! cela nous portera bonheur!

— Je vous le souhaite!

— Et quand serez-vous à Paris?

— Vers le 15 août.

— A merveille!

— Maintenant, jetez-moi sur le papier le plan du prologue.

— Pourquoi maintenant?

(1) J'ai tenu effectivement cette résolution jusqu'au moment où la grande amitié que je portais à Maquet me détermina à lui faire la surprise de le nommer avec moi comme auteur du drame des *Mousquetaires.* C'était justice, d'ailleurs, puisque nous avions fait, non-seulement le drame, mais encore le roman en collaboration. — Je suis enchanté d'ajouter que, quoique nous ne travaillions plus ensemble, cette amitié est toujours la même, de mon côté du moins.

— Parce que je viendrai au rendez-vous avec le prologue fait... Ce qui est fait n'est plus à faire.

— Bon ! vous aurez votre plan demain.

— Oh ! que je l'aie au moment de mon départ, c'est tout ce qu'il faut : si je l'avais demain, je le ferais après-demain, et cela jetterait du trouble dans le drame que je fais.

— Soit; je vais le tenir prêt.

— Ah ! à présent, une grâce...

— Laquelle?

— Ne parlons plus de *Richard Darlington* : j'y penserai assez sans en parler, soyez tranquille.

— N'en parlons plus.

Et, en effet, à partir de ce moment-là, il ne fut pas plus question entre nous de *Richard Darlington*, je ne dirai pas que s'il n'eût jamais existé, mais que s'il n'eût jamais dû exister.

En revanche, *Charles VII* alla son train.

Le 10 août, j'écrivais les quatre derniers vers:

Vous qui, nés sur la terre,
Portez, comme des chiens, la chaîne héréditaire,
Demeurez en hurlant près du sépulcre ouvert...
Pour Yaqoub, il est libre, et retourne au désert!

L'ouvrage fini, je le relus. C'était, comme je l'ai dit, un pastiche plutôt qu'un véritable drame; mais il y avait un progrès immense dans le style entre *Christine* et *Charles VII*.

Il est vrai que *Christine* était bien supérieure à *Charles VII* comme imagination et comme sentiment dramatique.

Rien ne me retenait plus à Trouville; Beudin m'avait précédé de quelques jours à Paris. Nous primes congé de M. et madame de la Garenne; nous réglâmes nos comptes avec la mère Oseraie, et nous partîmes pour Paris.

Bonnechose vint nous reconduire jusqu'à Honfleur. Il ne pouvait pas nous quitter, pauvre garçon! on eût dit qu'il devinait que nous ne devions jamais nous revoir.

Le même soir, nous montâmes dans la diligence de Rouen.

Le lendemain, au point du jour, les voyageurs descendi-

rent pour gravir une côte; je crus reconnaître, parmi nos compagnons de route, un rédacteur du *Journal des Débats*.

Je m'approchai de lui comme il s'approchait de moi. La conversation s'engagea.

— Eh bien, dit-il, vous savez?

— Quoi?

— *Marion Delorme* a été jouée.

— Ah! vraiment?... Et moi qui me pressais surtout pour assister à la première représentation!

— Vous ne la verrez pas... et vous n'y perdrez pas grand-chose.

C'était tout simple que le rédacteur d'un journal tout dévoué à Hugo, comme l'était le *Journal des Débats*, parlât ainsi du grand poëte.

— Comment, je n'y perdrai pas grand'chose? Est-ce que la pièce n'a pas réussi?

— Oh! si fait! mais froid, froid, froid... et pas d'argent.

Mon compagnon me disait cela avec la profonde satisfaction du critique se vengeant de l'auteur, de l'eunuque mettant le pied sur la gorge du sultan.

— Froid? pas d'argent? répétai-je.

— Et puis mal joué!

— Mal joué, par Bocage et par Dorval? Allons donc!

— Si l'auteur avait eu le sens commun, il eût retiré sa pièce, ou il l'eût fait jouer après la révolution de juillet, toute chaude encore du refus de MM. de Polignac et de la Bourdonnaie.

— Mais, enfin, comme poésie?...

— Faible! bien plus faible qu'*Hernani!*

— Ah! par exemple, m'écriai-je, faible de poésie, une pièce où il y a des vers comme ceux-ci...

Et je lui citai presque entièrement la scène entre Didier et Marion Delorme au premier acte.

— Comment, vous savez cela par cœur, vous?

— Je crois bien, que je sais cela par cœur!

— Et pourquoi diable le savez-vous?

— Mais je sais à peu près tout *Marion Delorme*.

— Ah! c'est curieux! dit-il.

— Non, ce n'est pas curieux. Je trouve tout simplement *Marion Delorme* une des plus belles choses qu'il y ait au monde. J'ai eu le manuscrit à ma disposition : je l'ai lu et relu. Ces vers que je viens de vous dire sont restés dans ma mémoire, et je vous les donne comme preuve à l'appui de mon opinion.

— Et puis, continua mon critique, l'intrigue est prise au roman de de Vigny...

— Bon! voilà que la chose commence pour Hugo! Cette fois-ci, au moins, j'aurai été son saint Jean précurseur.

— Vous ne direz pas que Saverny et Didier ne soient pas copiés sur Cinq-Mars et de Thou?

— Comme l'homme est copié sur l'homme, pardieu!

— Et Didier, c'est votre Antony.

— C'est-à-dire qu'Antony serait plutôt Didier, attendu que *Marion Delorme* était faite un an avant que je songeasse à *Antony*.

— Ah bien, en voilà une bonne!

— Laquelle?

— C'est que vous défendez Victor Hugo

— Pourquoi pas? Je l'aime et je l'admire.

— Un confrère! dit le critique du ton d'une profonde pitié, et en haussant les épaules.

— En voiture, messieurs! cria le conducteur.

Nous remontâmes, mon rédacteur du *Journal des Débats* dans son intérieur, moi dans mon coupé, et la diligence reprit ce trot monotone si favorable aux méditations.

Je méditai.

D'où venait que le public n'avait pas été de mon avis sur *Marion Delorme?* sur *Marion Delorme* qui m'avait fait dire à Taylor, le soir même de la lecture chez Devéria : « S'il y a chez Hugo le progrès dramatique qu'il y a dans les organisations dramatiques ordinaires, nous sommes tous flambés! »

Le premier acte de *Marion* est, comme argument et comme style, un des plus adroits et des plus charmants qu'il y ait au théâtre. Tous les caractères y sont posés : celui de Marion,

celui de Didier, celui de Saverny. Les six derniers vers laissent pressentir toute la pièce, y compris la conversion de la courtisane.

Marion reste un instant rêveuse, puis elle appelle.

MARION.

Dame Rose
(*Montrant la fenêtre.*)
Fermez...

DAME ROSE, *à part.*

On dirait qu'elle pleure!
(*Haut.*)
Il est temps de dormir, madame.

MARION.

Oui, c'est votre heure,
A vous autres...
(*Défaisant ses cheveux.*)
Venez m'accommoder.

DAME ROSE, *la déshabillant.*)

Eh bien,
Madame, le monsieur de ce soir est-il bien?...
Riche?...

MARION.

Non.

DAME ROSE.

Galant?

MARION.

Non, Rose : il ne m'a pas même
Baisé la main!

DAME ROSE.

Alors, qu'en faites-vous?

MARION, *pensive.*

Je l'aime!...

Le second acte est étincelant d'esprit et de poésie. Le caractère si original de Langely, qui se développera au quatrième acte, s'y pose aussi carrément que possible.

Pour faire comprendre ce que vaut ce second acte, il faudrait le citer vers par vers. Toute la pièce, du reste, n'a peut-être qu'un défaut : son éblouissante poésie aveugle les acteurs; il faudrait des artistes de premier ordre pour jouer les plus petits rôles. Il y a un M. de Bouchavannes qui dit quatre vers, je crois; les deux premiers sur Corneille :

> Famille de robins, de petits avocats,
> Qui se sont fait des sous en rognant des ducats!

et les deux autres sur Richelieu :

> Meure le Richelieu, qui déchire et qui flatte!
> L'homme à la main sanglante, à la robe écarlate!

Faites donc dire ces quatre vers-là par un figurant, vous serez un bien grand maître! ou faites-les dire par un artiste, vous serez un bien fin directeur!

Puis toute la discussion sur Corneille et sur Garnier, que j'ai imitée dans *Christine*, est d'un à-propos excellent.

Il était de bonne guerre, en effet, au moment où l'on nous accusait de détruire le bon goût, soutenu par M. Étienne, par M. Viennet et par M. Onésime Leroy, de remettre sous les yeux du public l'opinion que l'on avait de Corneille, lorsque M. le cardinal de Richelieu faisait censurer *le Cid* par l'Académie, la même qui nous censurait à notre tour! — Quand je dis *la même*, c'est la même par succession, et non par filiation : les académiciens ne se reproduisent pas; on sait que c'est à peine s'ils produisent.

Enfin, le deuxième acte est admirablement résumé par ce vers de Langely :

> Çà! qui dirait qu'ici c'est moi qui suis le fou?

Puis vient le troisième acte, si plein de fantaisie, où Laffemas, l'homme noir de Richelieu, fait le pendant de l'Éminence grise; où Didier et Marion viennent demander l'hospitalité au

marquis de Nangis, perdus au milieu d'une troupe de bateleurs; où Didier apprend de Saverny que Marie et Marion ne font qu'une même femme, et où, le cœur brisé par une des plus grandes douleurs qui puissent ensanglanter la poitrine d'un homme, il se livre de lui-même au lieutenant criminel.

Le quatrième acte est un chef-d'œuvre. On a dit que ce quatrième acte ne tenait pas plus à la pièce qu'un tiroir à une commode; soit! mais, dans ce tiroir, l'auteur a serré le véritable trésor de la pièce : le caractère de Louis XIII, le roi ennuyé, triste, maladif, faible, cruel, superstitieux, qui n'a que son bouffon pour le distraire, et qui ne parle avec son bouffon que d'échafauds, de têtes coupées, de tombeaux, n'osant se plaindre qu'à lui de la dépendance où le tient le terrible cardinal.

Dans un moment de dépit, l'entendez-vous dire à Langely :

Crois-tu, si je voulais, que je serais le maître?

Et Langely, toujours fidèle, répond par ce vers devenu proverbe :

Montaigne dit : « Que sais-je? » et Rabelais : « Peut-être! »

Enfin, il brise un instant sa chaîne, prend la plume; et, prêt à signer la grâce de Didier et de Saverny, à son fou, qui lui dit :

Toute grâce est un poids qu'un roi du cœur s'enlève!

il répond :

Tu dis vrai : j'ai toujours souffert, les jours de Grève!
Nangis avait raison, un mort jamais ne sert,
Et Montfaucon peuplé rend le Louvre désert.
C'est une trahison que de venir, en face,
Au fils du roi Henri nier son droit de grâce!
Que fais-je ainsi, déchu, détrôné, désarmé,
Comme dans un sépulcre en cet homme enfermé?

Sa robe est mon linceul, et mes peuples me pleurent...
Non ! non ! je ne veux pas que ces deux enfants meurent !
Vivre est un don du ciel trop visible et trop beau !
Dieu, qui sait où l'on va, peut ouvrir un tombeau ;
Un roi, non... Je les rends tous deux à leur famille ;
Ils vivront... Ce vieillard et cette jeune fille
Me béniront ! C'est dit.
(*Il signe.*)
J'ai signé, moi, le roi !
Le cardinal sera furieux ; mais, ma foi !
Tant pis ! cela fera plaisir à Bellegarde.

Et Langely dit à demi-voix :

On peut bien, une fois, être roi, par mégarde !

Quel chef-d'œuvre que cet acte ! Et quand on pense que, lorsque M. Crosnier était pressé, et qu'il avait besoin de changer son spectacle, il supprimait cet acte, qui, au dire de la critique, *faisait longueur !...*

Au cinquième acte, la grâce est révoquée. Les jeunes gens doivent mourir. On les amène un instant respirer l'air dans la cour du cachot. Didier s'entretient avec le spectre de la mort, visible pour lui seul ; Saverny dort son dernier sommeil. En se prostituant à Laffemas, Marion a obtenu que le juge lui laisserait sauver son amant, et elle entre en disant, toute brûlée des morsures du juge :

Sa lèvre est un fer rouge, et m'a toute marquée !

Supposez que mademoiselle Mars, qui n'a pas voulu dire :

Vous êtes, mon lion, superbe et généreux !

eût eu un pareil vers à dire, et voyez la lutte entre elle et l'auteur. Mais Dorval trouvait cela tout simple, elle, et elle disait ce vers avec une expression admirable.

Quant à Bocage, il était véritablement superbe de haine, d'orgueil et de dédain, lorsque, n'y pouvant plus tenir, et laissant échapper le secret qui, jusque-là, comme le renard du jeune Spartiate, lui rongeait les entrailles, il s'écriait :

Marie... ou Marion ?
— Didier, soyez clément !
— Madame, on n'entre pas ici facilement ;
Les bastilles d'État sont nuit et jour gardées ;
Les portes sont de fer, les murs ont vingt coudées !
Pour que devant vos pas la porte s'ouvre ainsi,
A qui vous êtes-vous prostituée ici ?
— Didier, qui vous a dit ?
— Personne... Je devine !
— Didier, j'en jure ici par la bonté divine,
C'était pour vous sauver, vous arracher d'ici,
Pour fléchir les bourreaux, pour vous sauver...
— Merci !
Ah ! qu'on soit jusque-là sans pudeur et sans âme,
C'est véritablement une honte, madame !
Où donc est le marchand d'opprobre et de mépris
Qui se fait acheter ma tête à de tels prix ?
Où donc est le geôlier, le juge ? où donc est l'homme ?
Que je le broie ici ! que je l'écrase... comme
Ceci !
(*Il brise le portrait de Marion.*)
Le juge ! Allez, messieurs, faites des lois,
Et jugez ! Que m'importe, à moi, que le faux poids
Qui fait toujours pencher votre balance infâme
Soit la tête d'un homme ou l'honneur d'une femme !

Je défie qu'on me trouve quelque chose de plus énergique et de plus douloureux dans aucune langue qui ait été écrite depuis le jour où la bouche de l'homme a proféré son premier cri, jeté sa première plainte.

Enfin, Didier pardonne à Marion d'être Marion, et un instant, la courtisane rachetée redevient amante. C'est alors

qu'elle disait ces deux vers charmants, supprimés à la représentation, et même, je crois, dans la pièce imprimée :

De l'autre Marion rien en moi n'est resté;
Ton amour m'a refait une virginité!

Puis le bourreau entre, puis les deux jeunes gens marchent à l'échafaud, puis la muraille tombe, puis Richelieu passe par la brèche dans sa litière, et Marion Delorme, couchée à terre, à moitié évanouie, reconnaissant le bourreau de Didier, se relève en criant avec un geste de menace et de désespoir :

Regardez tous! voici l'homme rouge qui passe!

Il y a vingt-deux ans que je méditais ainsi dans le coupé de ma diligence, en repassant dans ma mémoire toute la pièce de *Marion Delorme*. Après vingt-deux ans, je viens de la relire pour écrire ce chapitre : rien n'a changé dans mon appréciation, et je trouve aujourd'hui le drame plus beau peut-être que je ne le trouvais alors.

Maintenant, d'où vient que son succès fut inférieur à celui d'*Hernani* et à celui de *Lucrèce Borgia?*

Voilà de ces mystères que n'éclairciraient ni la sibylle de Cumes, ni la pythonisse de Delphes, — ni l'*âme de la terre*, qui parle aux *spirites*.

Eh bien, je le dis hautement, il y a une chose dont je suis heureux aujourd'hui comme je l'étais alors : c'est qu'en relisant ce beau drame, dont j'achèterais chaque acte, si cela était possible, par une année de ma vie, je n'ai éprouvé pour mon cher Victor qu'une admiration plus grande, qu'une amitié plus vive, et pas un atome d'envie.

Seulement, je répète, à mon bureau de Bruxelles, ce que je disais dans ma diligence de Rouen : « Ah! si je faisais de pareils vers, sachant faire une pièce comme je la sais faire!... »

J'arrivai à Paris sans avoir pensé à autre chose que *Marion Delorme*. J'en avais complétement oublié *Charles VII*.

Le soir même de mon arrivée, j'allai embrasser Bocage et

Dorval. Ils me promirent de jouer pour moi, et j'allai prendre ma place dans la salle.

Ce que j'avais prévu était ce qui nuisait à la pièce ; à part Bocage, qui jouait Didier, Dorval, Marion, et Chéri, Saverny, toute la pièce était abandonnée. Il en résultait que cette poésie merveilleuse s'éteignait comme, sous une haleine, s'éteint le brillant d'un miroir.

Je sortis du théâtre le cœur navré.

CCX

Une collaboration.

J'eus besoin de laisser passer quelques jours pour avoir le courage d'en revenir à mes vers, après avoir entendu et relu ceux d'Hugo.

J'étais tout disposé à faire pour *Charles VII* ce que Harel m'avait invité à faire pour *Christine :* à le remettre en prose.

Enfin, je réunis quelques amis à la maison, et je leur lus mon nouveau drame.

Mais, soit que je le lusse mal, soit qu'ils fussent venus avec des préventions, la lecture ne fit pas même sur eux l'effet que j'en attendais.

Ce non-succès me découragea. Je devais lire, le surlendemain, à Harel, qui m'avait déjà envoyé ma prime de mille francs, et à Georges, à laquelle était destiné le rôle de Bérengère. J'écrivis à Harel de ne pas compter sur la pièce, et je lui renvoyai ses mille francs. J'étais décidé à ne pas faire jouer mon drame.

Harel ne crut ni à mon abnégation ni à mon honnêteté. Il accourut tout effaré chez moi. Je lui exposai mes raisons, dépréciant mon œuvre avec autant de soin qu'un autre en eût mis à exalter la sienne. Mais, à tout ce que je lui disais, Harel prenait une prise, et répétait :

— Ce n'est pas cela !... ce n'est pas cela !... ce n'est pas cela !

— Mais qu'est-ce donc, alors? m'écriai-je.

— C'est que le Théâtre-Français vous offre cinq mille francs de prime!

— A moi?

— Je le sais.

— A moi, cinq mille francs de prime?

— Je vous dis que je le sais, et la preuve...

Il tira de sa poche cinq billets de mille francs.

— La preuve, c'est que voilà les cinq mille francs que je vous apporte.

Et il me tendit les cinq billets.

J'en pris un.

— C'est bon, lui dis-je; il n'y a rien de changé au programme; je lirai après-demain. Seulement, prévenez Lockroy de se trouver à la lecture.

— Eh bien, les quatre autres mille francs?

— Ils ne m'appartiennent pas, mon cher; en conséquence, reprenez-les.

Harel se gratta l'oreille, et me regarda de côté

Il était évident qu'il ne comprenait pas.

Il avait tant d'esprit, pauvre Harel!

Le surlendemain, je lisais avec un succès immense à Harel, à Georges, à Janin et à Lockroy.

La pièce fut mise immédiatement en répétition. Elle devait passer aussitôt après un drame de *Mirabeau*, qui était à l'étude.

Je voudrais bien dire de qui était ce drame de *Mirabeau;* mais je ne m'en souviens plus. Ce que je sais, c'est que le rôle principal était pour Frédérick, et que l'on comptait beaucoup sur l'ouvrage.

Quant à *Charles VII,* il fut distribué ainsi qu'il suit: Savoisy, Ligier; Bérengère, Georges; Yaqoub, Lockroy; Charles VII, Delafosse; Agnès Sorel, Noblet.

Cette besogne de distribution faite, je me tournai immédiatement vers *Richard*, dont la couleur toute moderne, le cachet politique, l'allure vivante et même un peu brutale, rentraient mieux dans mon âge et dans ma spécialité que les études du XVe et du XVIe siècle.

Hâtons-nous de dire que j'étais loin d'être familiarisé avec ces époques comme je le suis aujourd'hui.

J'écrivis à Goubaux que je me mettais à sa disposition, soit qu'il lui plût de venir, le lendemain, déjeuner avec moi, soit qu'il voulût me recevoir chez lui.

Nous étions devenus voisins; j'avais quitté mon logement de la rue de l'Université, et j'avais pris un troisième étage dans le square d'Orléans, très-belle maison qu'on venait de bâtir, rue Saint-Lazare, nº 42, et où habitaient déjà quelques-uns de mes amis, Zimmermann, Étienne Arago, Robert Fleury, Gué. Je crois que Zimmermann et Robert Fleury l'habitent encore aujourd'hui. Gué est mort; Étienne Arago est en exil.

Goubaux, qui demeurait rue Blanche, nº 19, me donna rendez-vous chez lui, pour six heures du soir.

Nous devions dîner d'abord et causer ensuite de *Richard Darlington*.

Je dis *causer*, parce que, au moment de lire, il se trouva qu'il n'y avait à peu près rien d'écrit.

Cependant, Goubaux avait trouvé quelques points de repère qui devaient servir de jalons à nos trois actes.

C'étaient surtout des traits de caractère pour le personnage de l'ambitieux. Un des principaux était celui où le docteur Grey, rappelant devant Richard et Mawbray, au moment où Richard va épouser Jenny, les circonstances de la fameuse nuit qui fait le sujet du prologue, raconte qu'une voiture s'arrêta à la porte. « Cette voiture avait-elle des *armoiries?* » demande Richard.

Un autre, fort remarquable aussi, m'était donné pour en faire ce que je voudrais : la fille de Da Sylva, Caroline, la mère de Richard, a épousé un lord Wilmor; c'est la fille de ce lord Wilmor que va épouser Richard, séduit par le roi, et décidé à divorcer avec Jenny. Seulement, Caroline, qui ne voit dans Richard qu'un membre influent du Parlement, destiné un jour à être ministre, demande une entrevue à Richard pour lui révéler un grand secret; ce secret, c'est l'existence d'un garçon perdu dans le petit village de Darlington, et qui,

étant son fils, a droit à sa fortune. Richard écoute avec une attention croissante; puis, à un moment donné, le récit de lady Wilmor coïncide de telle façon avec celui de Mawbray, qu'il n'y a plus de doute pour lui : mais, au lieu de se révéler, au lieu de se jeter dans les bras de cette femme qui avoue sa honte, qui pleure, qui redemande son enfant, il s'écarte doucement d'elle, pour pouvoir se dire à demi-voix : » C'est ma mère ! » et se demander, à demi-voix toujours : « Quel peut être mon père ? »

Enfin, Richard a accepté les propositions du roi; il faut qu'il se débarrasse de sa femme à quelque prix que ce soit, fût-ce par un crime.

Voilà à peu près où en était l'ouvrage à notre première causerie avec Goubaux.

De mon côté, je tenais ma parole : j'apportais le prologue entièrement exécuté.

C'était bien comme je l'avais fait que l'avait rêvé Goubaux. Je n'avais donc qu'à prendre courage, et continuer.

Pendant que Goubaux racontait, mon esprit s'était accroché à tous les fils tendus par lui, et, comme un actif tisserand, en moins d'une heure, j'avais presque entièrement tracé mon canevas.

Je lui fis part de mon travail d'esprit, tout informe qu'il était encore. La scène de divorce entre Richard et sa femme me plaisait surtout énormément. Une scène de Schiller m'était revenue à la mémoire, scène d'une beauté et d'une vigueur merveilleuses. Cette scène entre Philippe II et Élisabeth, je voyais moyen de l'appliquer à Richard et à Jenny. Quand nous en serons là, je mettrai les deux scènes en regard.

Tout ce travail préparatoire arrêté entre nous; — en outre, une chose convenue, à savoir, que Goubaux et Beudin écriraient ensemble la scène des élections, pour laquelle je manquais de détails, tandis que Beudin avait assisté, à Londres, a des scènes de ce genre, — Goubaux me regarda.

— Une seule chose m'inquiète maintenant, dit-il.

— Une seule ?

— Oui, je vois tout le reste de la pièce, et, en vos mains, cela ne peut venir qu'à bien.

— Et quelle est cette chose qui vous inquiète?

— Le dénoûment.

— Comment, le dénoûment? Mais nous l'avons trouvé, Mawbray se présente comme témoin, et dit à Richard, près de signer : « Tu es mon fils, et je suis le bourreau! » Richard tombe à la renverse, et un coup de sang l'envoie à tous les diables, où il mérite bien d'aller.

— Non, ce n'est point cela, dit Goubaux en secouant la tête.

— Qu'est-ce donc, alors?

— C'est la façon dont il se débarrassera de sa femme.

— Ah! dis-je. Et vous n'avez aucune idée là-dessus?

— J'avais bien l'idée de la lui faire empoisonner en prenant le thé.

Je secouai la tête à mon tour.

— Il faut que la mort de Jenny soit, non pas une chose réfléchie, mais une chose de situation, un acte d'emportement.

— Eh! oui, je le sens bien... Mais un coup de poignard... Richard n'est pas un Antony, Richard ne porte pas un poignard dans la poche de son habit!

— Aussi, dis-je, il ne lui donnera pas un coup de poignard.

— Mais, s'il ne l'empoisonne pas, s'il ne lui donne pas un coup de poignard, que lui fera-t-il?

— Il la f..... par la fenêtre!

— Hein?

Je répétai.

— Je croyais avoir mal entendu, dit Goubaux.

— Non.

— Mais vous êtes fou, mon cher ami!

— Laissez-moi faire.

— Mais c'est impossible!

— Je vois la scène... Au moment où Richard croit Jenny enlevée par Tompson, il la retrouve cachée dans le cabinet

de la chambre même où l'on va signer le contrat; au même moment, il entendra dans l'escalier les pas de Da Sylva et de sa fille. Pour ne pas être surpris avec Jenny, il n'aura plus qu'un moyen, c'est de la jeter par la fenêtre, et il l'y jettera.

— Je vous avoue que vous m'épouvantez avec vos moyens! Au second acte, il casse la tête de Jenny contre un meuble, au troisième acte, il la jette par la fenêtre... Oh! la la !

— Écoutez, laissez-moi toujours faire la chose comme je l'entends; la chose faite, si elle est absurde, nous la supprimerons.

— Vous entendrez raison?

— Moi? Soyez tranquille; une fois convaincu, je referai, s'il le faut, la pièce d'un bout à l'autre.

— A quand le premier acte?

— Nous sommes... quel jour de la semaine?

— Lundi.

— Venez dîner avec moi jeudi : il sera fait.

— Mais vos répétions de l'Odéon ?

— Bah! on a collationné les rôles aujourd'hui; pendant une quinzaine de jours, on va lire autour d'une table, ou répéter les rôles à la main. Dans quinze jours, Richard sera fait.

— *Amen!*

— Adieu.

— Vous vous en allez déjà?

— Je vais aller travailler.

— A quoi ?

— Mais à *Richard* donc ! croyez-vous que j'aie trop de temps? Il n'est pas commode à engrener, notre premier acte.

— N'oubliez pas le rôle de Tompson !

— Soyez tranquille, je le tiens... Quand nous serons à la scène où Mawbray le tue, nous lui ferons une mort à la Shakspeare.

— Mawbray le tue donc?

— Oui... Ne vous en avais-je pas prévenu

— Non.

— Diable! cela vous contrarierait-il que Mawbray tuât Tompson?

— Moi? Pas le moins du monde.

— Vous me l'abandonnez?

— Tompson? Parfaitement.

— Alors, c'est un homme mort... Adieu!

Et je sortis tout courant, et revins me coucher. A cette époque, j'avais encore l'habitude de ne faire mes drames qu'au lit.

Pendant que j'écrivais le premier tableau du premier acte, Goubaux et Beudin faisaient la scène des élections, si vive, si animée, si pleine de caractère. Lorsque Goubaux vint dîner avec moi, le jeudi suivant, tout était prêt, et les deux tableaux pouvaient se souder l'un à l'autre.

Je me mis alors au second acte, c'est-à-dire à la partie vivante du drame. Richard, arrivé par son talent aux premiers rangs de l'opposition, refuse toutes les offres qui lui sont faites par les ministres; mais, adroitement poussé en face d'un inconnu, cet inconnu lui fait non-seulement de telles offres, mais encore de telles promesses, que Richard vend sa conscience pour devenir le gendre de lord Wilmor, et être ministre.

C'est dans le second tableau de cet acte, que se passe la scène de divorce entre Richard et Jenny, scène imitée de Schiller.

Le mardi suivant, nous eûmes une nouvelle réunion. Tout allait à merveille, excepté la scène entre le roi et Richard. Je l'avais complétement manquée; Goubaux s'en chargea et la refit telle qu'elle est, c'est-à-dire une des meilleures et des plus habiles de l'ouvrage.

Quant à la scène imitée de Schiller, voici le point d'imitation :

ACTE IV. — SCÈNE IX.

LE ROI. — Je ne me connais plus moi-même! je ne respecte plus aucune voix, aucune loi de la nature, aucun droit des nations!

LA REINE. — Combien je plains Votre Majesté!

LE ROI. — Me plaindre? La pitié d'une impudique!

L'INFANTE, *se jetant tout effrayée dans les bras de sa mère.* — Le roi est en colère, et ma mère chérie pleure! (*Le roi arrache l'infante des bras de sa mère.*)

LA REINE, *avec douceur et dignité, mais d'une voix tremblante.* — Je dois pourtant garantir cette enfant des mauvais traitements!... Viens avec moi, ma fille! (*Elle la prend dans ses bras.*) Si le roi ne veut pas te reconnaître, je ferai venir de l'autre côté des Pyrénées des protecteurs pour défendre notre cause!

(*Elle veut sortir.*)

LE ROI, *troublé.* — Madame!

LA REINE. — Je ne puis plus supporter... C'en est trop! (*Elle s'avance vers la porte, mais s'évanouit et tombe avec l'infante.*)

LE ROI, *courant à elle, avec effroi.* — Dieu! qu'est-ce donc?

L'INFANTE, *avec des cris de frayeur.* — Hélas! ma mère saigne! (*Elle s'enfuit en pleurant.*)

LE ROI, *avec anxiété.* — Quel terrible accident! Du sang!... Ai-je mérité que vous me punissiez si cruellement?... Levez-vous! remettez-vous!... On vient... levez-vous!... On vous surprendra... levez-vous!... Faut-il que toute ma cour se repaisse de ce spectacle? Faut-il donc vous prier de vous lever?...

A *Richard*, maintenant.

Richard veut forcer Jenny à signer le divorce. Jenny refuse.

JENNY. — Mais que voulez-vous donc, alors? Expliquez-vous clairement; car tantôt je comprends trop, et tantôt pas assez.

RICHARD. — Pour vous et pour moi, mieux vaut un consentement mutuel.

JENNY. — Vous m'avez donc crue bien lâche? Que, moi, j'aille devant un juge, sans y être traînée par les cheveux, déclarer de ma voix, signer de ma main que je ne suis pas digne d'être l'épouse de sir Richard? Vous ne me connaissez donc pas, vous qui croyez que je ne suis bonne qu'aux soins d'un ménage dédaigné; qui me croyez anéantie par l'absence; qui pensez que je ploierai parce que vous appuierez le poing sur ma tête? Dans le temps de mon bonheur, oui, cela aurait pu être; mais mes larmes ont retrempé mon cœur; mes nuits d'insomnie ont affermi mon courage; le malheur enfin m'a fait une volonté! Ce que je suis, je vous le dois, Richard; c'est votre faute; ne vous en

prenez donc qu'à vous... Maintenant, voyons! à qui aura le plus de courage, du faible ou du fort. Sir Richard, je ne veux pas!

RICHARD. — Madame, jusqu'ici, je n'ai fait entendre que des paroles de conciliation.

JENNY. — Essayez d'avoir recours à d'autres!

RICHARD, *marchant à elle.* — Jenny!

JENNY, *froidement.* — Richard!

RICHARD. — Malheureuse! savez-vous ce dont je suis capable?

JENNY. — Je le devine.

RICHARD. — Et vous ne tremblez pas?

JENNY. — Voyez.

RICHARD, *lui prenant les mains.* — Femme!

JENNY, *tombant à genoux de la secousse.* — Ah!...

RICHARD. — A genoux!

JENNY, *les mains au ciel.* — Mon Dieu, ayez pitié de lui! (*Elle se relève.*)

RICHARD. — Ah! c'est de vous qu'il a pitié, car je m'en vais... Adieu, Jenny; demandez au ciel que ce soit pour toujours!

JENNY, *courant à lui, et lui jetant les bras autour du cou.* — Richard! Richard! ne t'en va pas!

RICHARD. — Laissez-moi partir.

JENNY. — Si tu savais comme je t'aime!

RICHARD. — Prouvez-le-moi.

JENNY. — Ma mère! ma mère!

RICHARD. — Voulez-vous?

JENNY. — Tu me l'avais bien dit!

RICHARD. — Un dernier mot.

JENNY. — Ne le dis pas.

RICHARD. — Consens-tu?

JENNY. — Écoute-moi.

RICHARD. — Consens-tu? (*Jenny se tait.*) C'est bien. Mais plus de messages, plus de lettres... Que rien ne vous rappelle à moi, que je ne sache même pas que vous existez! Je vous laisse une jeunesse sans époux, une vieillesse sans enfant.

JENNY. — Pas d'imprécations! pas d'imprécations!

RICHARD. — Adieu!

JENNY. — Vous ne partirez pas!

RICHARD. — Damnation!

JENNY. — Vous me tuerez plutôt!

RICHARD. — Ah! laissez-moi! (*Jenny, repoussée, va tomber la tête sur l'angle d'un meuble.*)

JENNY. — Ah!... (*Elle se relève tout ensanglantée.*) Ah! Richard!... (*Elle chancelle en étendant les bras de son côté, et retombe.*) Il faut que je vous aime bien! (*Elle s'évanouit.*)

RICHARD. — Évanouie!... blessée!... du sang!... Malédiction!... Jenny!... Jenny! (*Il la porte sur un fauteuil.*) Et ce sang qui ne s'arrête pas... (*Il l'étanche avec son mouchoir.*) Je ne peux cependant pas rester éternellement ici. (*Il se rapproche d'elle.*) Jenny, finissons... Je me retire... Tu ne veux pas répondre?... Adieu donc!...

Restait le dernier acte.

Le dernier acte se compose de trois tableaux : le premier se passe dans l'hôtel de Richard, à Londres, le second, dans une forêt; le troisième, dans la chambre de Jenny.

On sait l'engagement que j'avais pris de faire jeter Jenny par la fenêtre. Eh bien, je m'apprêtais bravement à le tenir, et j'écrivais, comme d'habitude, la scène dans mon lit.

Voici la situation :

Mawbray a tué Tompson, qui enlevait Jenny, et a ramené celle-ci dans la chambre où a eu lieu, entre elle et son mari, la scène du second acte. Cette chambre n'a que deux portes : une qui donne sur l'escalier, l'autre dans un cabinet, et une fenêtre d'où la vue plonge dans un précipice.

A peine Jenny est-elle restée seule avec ses terreurs, — car elle ne peut pas douter que ce ne soit son mari qui l'ait fait enlever, — qu'elle entend et reconnaît le pas de Richard. Ne pouvant fuir, elle se réfugie dans le cabinet. Richard entre.

RICHARD. — J'arrive à temps! A peine si je dois avoir, sur le marquis et sa famille, une demi-heure d'avance. — James, apportez des flambeaux, et tenez-vous à la porte pour conduire ici les personnes qui arriveront dans un instant... Bien... Allez! (*Tirant sa montre.*) Huit heures! Tompson doit être maintenant à Douvres, et, demain matin, il sera à Calais. Dieu le conduise!... Voyons si rien n'indique que cet appartement a été habité par une femme. (*Apercevant le chapeau et le châle que Jenny vient de déposer sur une chaise.*) La précaution n'était pas inutile... Que faire de cela? Je n'ai pas la clef des armoires... Les jeter par la fenêtre : on les retrouvera demain... Ah! des lumières sur le haut de la montagne... C'est sans doute le marquis; il est exact...

Mais où diable mettre ces chiffons? Ah! ce cabinet... j'en retirerai la clef. (*Il ouvre le cabinet.*)

JENNY. — Ah!

RICHARD, *la saisissant par le bras.* —Qui est là?

JENNY. — Moi, moi, Richard... Ne me faites point de mal!

RICHARD, *l'attirant sur le théâtre.* — Jenny! mais c'est donc un démon qui me la jette à la face toutes les fois que je crois être débarrassé d'elle?... Que faites-vous ici? qui vous y ramène? Parlez vite...

JENNY. — Mawbray!

RICHARD. — Mawbray! toujours Mawbray! Où est-il, que je me venge enfin sur un homme?

JENNY. — Il est loin... bien loin... reparti pour Londres... Grâce pour lui!

RICHARD. — Eh bien?

JENNY. — Il a arrêté la voiture.

RICHARD. — Après?... Ne voyez-vous pas que je brûle?

JENNY. — Et moi, que je...

RICHARD. — Après? vous dis-je!

JENNY. — Ils se sont battus.

RICHARD. — Et?...

JENNY. — Et Mawbray a tué Tompson.

RICHARD. — Enfer!... Alors, il vous a ramenée ici?

JENNY. — Oui... oui... pardon!

RICHARD. — Jenny, écoutez!

JENNY. — C'est le roulement d'une voiture.

RICHARD. — Cette voiture...

JENNY. — Eh bien?

RICHARD. — Elle amène ma femme et sa famille.

JENNY. — Votre femme et sa famille!... Et moi, moi, que suis-je donc?

RICHARD. — Vous, Jenny? vous?... Vous êtes mon mauvais génie! vous êtes l'abîme où vont s'engloutir toutes mes espérances! vous êtes le démon qui me pousse à l'échafaud, car je ferai un crime!

JENNY. — Oh! mon Dieu!

RICHARD. — C'est qu'il n'y a plus à reculer, voyez-vous! vous n'avez pas voulu signer le divorce, vous n'avez pas voulu quitter l'Angleterre...

JENNY. — Oh! maintenant, maintenant, je veux tout ce que vous voudrez.

RICHARD. — Eh! maintenant, il est trop tard!

JENNY. — Qu'allez-vous donc faire alors?

RICHARD. — Je ne sais... mais priez Dieu!

JENNY. — Richard!...

RICHARD, *lui mettant la main sur la bouche.* — Silence! ne les entendez-vous pas? ne les entendez-vous pas? Ils montent!... ils montent!... Ils vont trouver une femme ici!

Je m'arrêtai tout court. J'avais été tant que j'avais pu aller. Il s'agissait, maintenant, de tenir ma parole à Goubaux.

Je sautai de mon lit à terre.

— C'est impossible! m'écriai-je me parlant à moi-même, et Goubaux l'avait bien dit: Richard va être forcé de prendre sa femme, de la traîner vers la fenêtre; elle se défendra; le public ne supportera pas la vue de cette lutte, et il aura parfaitement raison... D'ailleurs, en l'enlevant par-dessus le balcon, Richard montrera aux spectateurs les jambes de sa femme : les spectateurs riront, ce qui est bien pis que de siffler... Décidément, je suis une brute!... Il doit, cependant, y avoir un moyen !

Le moyen n'était pas facile à trouver; aussi je le cherchai quinze jours inutilement.

Goubaux ne comprenait rien au temps que je mettais à exécuter le troisième acte. Il m'écrivait lettres sur lettres Je ne voulais pas lui avouer la cause réelle de mon retard; je prenais toute sorte de prétextes : je faisais mes répétitions, j'allais voir ma fille chez sa nourrice, j'avais une partie de chasse, que sais-je, moi? tous prétextes aussi valables à peu près que ceux que donne Pierre Schlemill pour s'excuser de n'avoir pas d'ombre.

Enfin, une belle nuit, je me réveillai en sursaut en criant comme Archimède : Εὑρηκα! et, dans le même costume que lui, je courus, non pas les rues de Syracuse, mais les coins et les recoins de ma chambre pour trouver un briquet phosphorique.

Les bougies allumées, je me recouchai, je pris mon crayon, mon manuscrit, et, haussant les épaules, en mépris de moi-même :

— Pardieu! dis-je, c'était simple comme l'œuf de Christophe Colomb ; seulement, il fallait casser le bout!

Le bout était cassé : il n'y avait plus de lutte, Jenny ne risquait plus de montrer ses mollets, et Richard jetait toujours sa femme par la fenêtre.

Voici le mécanisme :

Après ces mots : « Ils vont trouver une femme ici! » Richard courait à la porte, et la fermait à double tour.

Pendant ce temps, Jenny courait à la fenêtre, et, du balcon, criait : « Au secours! au secours! »

Richard l'y suivait précipitamment; Jenny tombait à ses genoux. On entendait du bruit dans l'escalier; Richard tirait à lui les deux battants de la fenêtre, s'enfermant avec Jenny sur le balcon. Un cri retentissait. Richard, pâle et s'essuyant le front, repoussait d'un coup de poing les deux battants de la croisée. Il était seul sur le balcon. Jenny avait disparu!

Le tour était fait!

A huit heures du matin, j'écrivais la dernière ligne du troisième acte de *Richard*, et, à neuf heures, j'étais chez Goubaux; — à dix, il reconnaissait que la fenêtre était, en effet, le seul chemin par lequel Jenny pût sortir.

CCXI

L'édifice féodal et l'édifice industriel. — Les ouvriers de Lyon. — M. Bouvier-Dumolard. — Le général Roguet. — Discussion et signature du tarif réglant le prix de façon des tissus. — Les fabricants refusent de s'y soumettre. — *Besoins factices* des canuts. — Insurrection de Lyon. — Dix-huit millions de liste civile. — Calculs de Timon. — Un mot malheureux de M. de Montalivet.

Pendant ce temps s'accomplissaient trois événements politiques des plus graves : Lyon se mettait en insurrection ; — on discutait la liste civile; — la Chambre votait la loi sur l'abolition de l'hérédité de la pairie.

Nous passerons aussi rapidement que possible sur ces trois événements. Cependant, nous devons au plan de ces Mémoires d'en consigner ici les principaux détails. Il faut qu'on sache que, chaque fois que le pays a jeté un cri, nous l'avons entendu.

Commençons par Lyon.

Tout le monde connaît Lyon, pauvre ville de boue avec un dais de fumée, entassement de richesses et de misères, dont on n'ose parcourir les rues en voiture, non pas de peur d'écraser le peuple, mais de peur de l'insulter; où, pour quarante mille malheureux, les vingt-quatre heures de la journée ont dix-huit heures de travail, de râle et d'agonie.

Vous rappelez-vous la belle comparaison d'Hugo dans le quatrième acte d'*Hernani*:

> Un édifice avec deux hommes au sommet,
> Deux chefs élus auxquels tout roi-né se soumet.
> . . . . . Être ce qui commence,
> Seul, debout au plus haut de la spirale immense,
> D'une foule d'États l'un sur l'autre étagés
> Être la clef de voûte, et voir sous soi rangés
> Les rois, et sur leurs fronts essuyer ses sandales,
> Voir, au-dessous des rois, les maisons féodales,
> Margraves, cardinaux, doges, ducs à fleurons;
> Puis évêques, abbés, chefs de clans, hauts barons;
> Puis clercs et soldats; puis, loin du faîte où nous sommes,
> Dans l'ombre, tout au fond de l'abîme, les hommes.

Eh bien, en face de cette pyramide aristocratique, couronnée par *ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur*, et resplendissante d'or et de diamants à chacun de ses étages, mettez la spirale populaire à l'aide de laquelle nous allons essayer de vous faire comprendre ce que c'est que Lyon, et vous aurez, non pas un pendant exact, mais, au contraire, une terrible opposition.

Donc, supposez une spirale composée de trois étages : au faîte, huit cents fabricants; au centre, dix mille chefs d'atelier; à la base, supportant ce poids immense qui pèse tout

entier sur eux, quarante mille compagnons. Puis, bourdonnant, glanant, grapillant autour de cette spirale comme des frelons autour d'une ruche, les commissionnaires, parasites des fabricants, et fournisseurs des matières premières.

Or, le mécanisme commercial de l'immense machine est facile à comprendre.

Ces commissionnaires vivent des fabricants; ces fabricants vivent des chefs d'atelier; ces chefs d'atelier vivent des compagnons.

Joignez à cela l'industrie lyonnaise, la seule qui fasse vivre ces cinquante ou soixante mille personnes, attaquée sur tous les points par la concurrence; — l'Angleterre produisant à son tour, et ruinant doublement Lyon, d'abord parce qu'elle cesse de s'y approvisionner, ensuite parce qu'elle produit; — Zurich, Bâle, Cologne et Berne, dressant des métiers, et se faisant rivales de la seconde ville de France.

Il y a quarante ans, quand le système continental de 1810 forçait la France entière de s'approvisionner à Lyon, l'ouvrier gagnait de quatre à six francs par jour. Alors, il nourrissait avec facilité sa femme et cette nombreuse famille qui éclôt presque toujours sur la couche imprévoyante de l'homme du peuple.

Mais, depuis la chute de l'Empire, c'est-à-dire depuis dix-sept ans, le salaire n'avait fait que descendre, de quatre francs à quarante sous, puis à trente-cinq, puis à trente, puis à vingt-cinq.

Enfin, à l'époque où nous sommes arrivés, le simple compagnon tisseur d'étoffe unie gagnait dix-huit sous par jour pour un travail de dix-huit heures. Un sou par heure!... De là, impossibilité de vivre.

Les malheureux ouvriers luttèrent longtemps en silence, essayant, à chaque trimestre, de se retirer dans des chambres plus étroites, dans des quartiers plus méphitiques; essayant, chaque jour, de retrancher quelque chose sur leurs repas et sur ceux de leurs enfants.

Mais, enfin, quand ils se virent en face de l'asphyxie faute d'air, en face de la famine faute de pain, il s'éleva de la Croix-

Rousse, — il y a des noms caractéristiques, n'est-ce pas? — il s'éleva de la Croix-Rousse, c'est-à-dire de la cité ouvrière, un immense sanglot pareil à celui que Dante entendit en traversant le premier cercle de l'enfer. C'était la plainte de cent mille souffrants.

Deux hommes commandaient à Lyon, l'un représentant le pouvoir civil, l'autre la force militaire : un préfet et un général.

Le préfet se nommait Bouvier-Dumolard; le général se nommait Roguet.

Le premier, dans ses fonctions administratives, qui le mettaient en contact avec toutes les classes de la société, avait été à même d'étudier cette sombre et profonde misère ; misère d'autant plus terrible, que non-seulement on n'y voyait pas de remède, mais encore qu'elle allait s'aggravant tous les jours.

Quant au général, qui ne connaissait que ses soldats à cinq sous par jour, et qui savait que chacun d'eux avait une ration avec laquelle un canut eût pu nourrir sa femme et ses enfants, il ne s'inquiétait pas d'autre chose.

Le cri de douleur des pauvres affamés vint donc frapper bien différemment le général et le préfet.

On s'informa de part et d'autre de ce que voulait dire ce cri de douleur.

Les ouvriers demandaient un tarif.

Le général Roguet assembla les prud'hommes et leur demanda une mesure de compression.

M. Bouvier-Dumolard, au contraire, voyant les prud'hommes assemblés, leur demanda une augmentation de salaire.

Le 11 octobre, le conseil des prud'hommes prit cet arrêté :

« Considérant qu'il est de notoriété publique que beaucoup de fabricants payent réellement des façons trop minimes, il est utile qu'un tarif *au minimum* soit fixé pour le prix des façons. »

En conséquence, il y eut, le 15 octobre suivant, à l'hôtel de la préfecture.

Le tarif devait être discuté contradictoirement entre vingt-deux ouvriers délégués par leurs camarades, et vingt-deux fabricants que la chambre de commerce avait désignés.

Cette mesure, en supposant qu'elle eût besoin d'antécédents pour être légale, avait été autorisée en 1789 par l'Assemblée constituante, en 1793 par la Convention, enfin en 1811 par l'Empire.

Rien ne fut décidé dans cette première réunion.

Le 21 octobre, une nouvelle assemblée fut convoquée au même endroit, et dans le même but.

Les fabricants étaient moins pressés que les ouvriers; cela se conçoit : ils devaient donner, et les ouvriers recevoir ; ils devaient perdre, et les ouvriers gagner.

Les fabricants dirent qu'ayant été nommés d'office, ils ne pouvaient engager leurs confrères.

Une troisième réunion fut indiquée pour que les fabricants eussent le loisir de nommer leurs fondés de pouvoir.

Pendant ce temps, les ouvriers mouraient de faim.

Cette réunion fut fixée au 25 octobre.

La vie ou la mort de quarante mille compagnons, celle de leurs pères, de leurs mères, de leurs femmes et de leurs enfants ; l'existence de plus de cent mille personnes, allait se discuter dans cette séance.

Aussi, spectacle inconnu, lamentable, effrayant, vit-on, à dix heures du matin, descendre ce peuple de malheureux, qui venait attendre son arrêt sur la place de la préfecture.

Au reste, parmi ces milliers de suppliants, pas une arme ! une arme les eût empêchés de joindre les mains, et ils ne voulaient que prier.

Le préfet, effrayé de cette multitude, effrayante même dans son silence, s'avança vers elle.

Au milieu de ces soixante ou quatre-vingt mille personnes de tout âge et de sexes différents, il y avait à peu près trente mille hommes.

— Mes enfants, leur dit le préfet, retirez-vous, je vous en prie, au nom de votre propre intérêt. Si vous restez là, le tarif aura l'air d'être imposé par votre présence. Or, pour être

valable, il faut que la délibération soit deux fois libre : libre en réalité, et libre en apparence.

Toutes ces voix affamées, toutes ces poitrines sans haleine, retrouvèrent de la force pour crier :

— Vive le préfet !

Puis, humblement, sans plaintes, sans observations, ils se retirèrent.

Le tarif fut signé.

Il en résultait une augmentation de vingt-cinq pour cent — pas tout à fait cinq sous par jour. Mais cinq sous par jour, c'était la vie de deux enfants.

Aussi ce fut une grande joie dans toute cette pauvre multitude : les ouvriers illuminèrent leurs fenêtres, et, bien avant dans la nuit, ils chantèrent et dansèrent entre eux.

Cette joie était bien innocente.

Les fabricants crurent que ces chants étaient des chants de triomphe, et ces danses des carmagnoles présageant un second 93.

C'était un acheminement pour arriver à refuser le tarif.

Huit jours ne s'étaient pas écoulés, que l'on comptait déjà dix ou douze refus.

Le conseil des prud'hommes condamna ceux qui avaient refusé.

Les fabricants se réunirent et décidèrent qu'au lieu de refus partiels, on ferait une protestation en masse. Cent quatre fabricants protestèrent, en effet, déclarant qu'ils ne se croyaient pas obligés de venir en aide à des hommes qui s'étaient créé des *besoins factices*.

Des *besoins factices*, avec dix-huit sous par jour ! quels sybarites !

Devant cette protestation, le préfet, cœur bon, mais esprit irrésolu, recula.

Les prud'hommes, voyant reculer le préfet, reculèrent eux-mêmes.

Prud'hommes et préfet déclarèrent que le tarif n'était point obligatoire, et que ceux des fabricants qui voulaient se soustraire à l'augmentation imposée en avaient le droit.

Sur huit cents fabricants, six ou sept cents profitèrent de la permission.

Alors, les malheureux tisseurs résolurent de cesser tout travail pendant huit jours. Pendant ces huit jours, ils se promèneraient désarmés et suppliants dans la ville, ne faisant d'autre démonstration que de saluer avec affectation et reconnaissance ceux des fabricants qui, plus humains que les autres, avaient observé le tarif.

Cette humilité rendit les fabricants de plus en plus dédaigneux : un d'eux reçut une députation d'ouvriers avec des pistolets sur sa table; un autre, à des malheureux qui lui disaient : « Il y a deux jours qu'il ne nous est entré un morceau de pain dans le ventre, » répondit :

— Eh bien, nous y fourrerons des baïonnettes !

De son côté, le général Roguet, malade et, par conséquent, de mauvaise humeur, fit placarder la loi sur les attroupements.

Le préfet comprit tous les malheurs qui pouvaient résulter d'une pareille mesure, et se rendit chez le général Roguet pour essayer de la faire rapporter.

Le général Roguet refusa de le recevoir.

Il y a des aveuglements étranges, et ce sont surtout les chefs militaires qui sont sujets à ces aveuglements.

Trente mille ouvriers — désarmés, c'est vrai, mais on sait avec quelle rapidité s'arment trente mille hommes — trente mille ouvriers parcouraient les rues de Lyon; le général Roguet n'avait sous ses ordres que le 66e de ligne, trois escadrons de dragons, un bataillon du 13e et quelques compagnies du génie : en tout, trois mille soldats à peine.

Il persista dans ses mesures de provocation.

On était au 19 novembre. Le général, sous prétexte de la réception du général Ordomont, commanda, pour le lendemain, une revue sur la place Bellecour.

Il était difficile de ne pas voir qu'une menace était renfermée dans cet ordre.

Par malheur, ceux qu'on menaçait commençaient à être à bout de patience. Ce qu'avait dit l'un d'eux n'était point une métaphore poétique : beaucoup n'avaient pas mangé depuis

quarante-huit heures. Encore deux ou trois jours de patience de la part de l'autorité militaire, et ceux-là n'étaient plus à craindre : ils seraient morts.

Le 21 novembre, — c'était un lundi, — quatre cents ouvriers en soie se réunirent à la Croix-Rousse. Ils se mirent en marche, leurs syndics en tête, n'ayant d'autres armes que des bâtons. Ils comprenaient qu'il fallait en finir, et ils étaient résolus à aller d'atelier en atelier, et à décider leurs camarades à faire grève avec eux jusqu'à ce que le tarif fût adopté d'une façon sérieuse et définitive.

Tout à coup, au tournant d'une rue, ils se trouvèrent en face d'une soixantaine de gardes nationaux qui faisaient patrouille.

Un officier, emporté par un mouvement belliqueux, s'écria en les apercevant :

— Mes amis, balayons toute cette canaille !

Et, tirant son sabre, il s'élança sur les ouvriers.

Les soixante gardes nationaux le suivirent en chargeant à la baïonnette.

Des soixante gardes nationaux, vingt-cinq furent désarmés en un tour de main ; le reste prit la fuite.

Puis, satisfaits de cette première victoire, sans changer la nature toute pacifique de leur manifestation, les ouvriers se reprirent par le bras, et, marchant quatre par quatre, commencèrent de descendre ce que l'on appelle la Grande-Côte.

Mais les fuyards avaient jeté l'alarme. Une colonne de gardes nationaux de la première légion, composée entièrement de fabricants, prit les armes en toute hâte, et s'avança résolûment à la rencontre des ouvriers.

C'étaient les deux nuages chargés d'électricité, et poussés l'un contre l'autre par des courants contraires. Leur choc amène la foudre.

La colonne de la garde nationale fit feu. Huit ouvriers tombèrent.

C'était désormais une sorte d'extermination : le sang avait coulé.

A Paris, en 1830, on s'était battu pour une idée, et l'on s'é-

tait bien battu; à Lyon, en 1831, on allait se battre pour du pain, et l'on se battrait mieux encore.

Un cri terrible, formidable, immense, retentit dans toute la cité ouvrière.

— Aux armes ! on assassine nos frères !

Alors, la colère fit bourdonnante cette immense ruche que la faim faisait muette. Chaque maison jeta dans la rue tout ce qu'elle avait d'hommes en état de combattre : l'un avec un bâton, l'autre avec une fourche, quelques-uns avec des fusils.

En un clin d'œil, construites par des femmes et par des enfants, les barricades s'élèvent; un groupe d'insurgés amène, avec de grands cris, deux pièces de canon appartenant à la garde nationale de la Croix-Rousse; cette garde nationale, non-seulement les a laissé prendre, mais encore elle les a offertes. Si l'on ne poursuit pas les ouvriers dans leurs retranchements, elle restera neutre; mais, si l'on attaque les barricades, elle a des fusils et des cartouches, elle les défendra.

Le soir, quarante mille hommes étaient armés, debout, se pressant contre des bannières sur lesquelles étaient écrits ces mots, — la plus sombre devise peut-être qu'ait jamais tracée la main sanglante de la guerre civile :

VIVRE EN TRAVAILLANT
OU
MOURIR EN COMBATTANT !

Pendant toute la soirée du 21, on se battit; pendant toute la journée du 22, on s'égorgea.

Oh ! comme on se tue bien entre compatriotes, entre citoyens, entre frères ! — D'ici à cinquante ans, la guerre civile sera la seule guerre possible.

A sept heures du soir, tout était fini, et la troupe battait en retraite devant le peuple, vainqueur sur tous les points.

A minuit, le général Roguet, hissé à force de bras sur un cheval où le secouait la fièvre, sortait de la ville, qu'il lui était impossible de tenir plus longtemps.

Il se retira par le faubourg Saint-Clair, sous un dais de feu, à travers une grêle de balles.

L'odeur de la poudre rendit la force au vieux soldat : il se redressa sur son cheval, et se grandit sur ses étriers.

— Ah ! dit-il, voilà enfin que je respire ! je me sens mieux ici que dans les salons de l'hôtel de ville.

Pendant ce temps, le peuple frappait aux portes de ce même hôtel de ville que lui abandonnaient le préfet et les membres de la municipalité.

Une fois à l'hôtel de ville, ce palais du peuple, le peuple sentit qu'il était le maître.

Mais à peine eut-il senti qu'il était le maître, qu'il s'effraya de son pouvoir.

Ce pouvoir fut divisé entre huit personnes : Lachapelle, Frédéric, Charpentier, Perenon, Rosset, Garnier, Dervieux et Filhol.

Les trois premiers étaient des ouvriers qui ne pensaient qu'au maintien du tarif ; les cinq autres étaient des républicains qui voyaient la question politique au delà de la question pécuniaire.

Le lendemain du jour où les huit délégués du peuple s'étaient établis en administration provisoire, les administrateurs provisoires étaient sur le point de s'égorger.

Les uns voulaient marcher hardiment dans la voie de l'insurrection ; les autres voulaient se rallier à l'autorité civile.

Les derniers l'emportèrent.

On en revint à M. Bouvier-Dumolard.

Le 3 décembre, à midi, le prince royal et le maréchal Soult reprenaient possession de la seconde capitale du royaume, et y rentraient tambour battant et mèche allumée.

Les ouvriers furent désarmés, et retombèrent, pour faire face à leurs nécessités et aux *besoins factices* qu'ils s'étaient créés, à dix-huit sous par jour. La garde nationale fut licenciée, et la ville mise en état de siége. M. Bouvier-Dumolard fut destitué.

Que faisait le roi, pendant ce temps ?

Ses ministres préparaient, sous sa dictée, une note dans

laquelle il demandait à la Chambre dix-huit millions de liste civile, — quinze cent mille francs par mois, — cinquante mille francs par jour; sans compter ses cinq millions de rente comme fortune personnelle, et deux ou trois millions de dividende dans des entreprises particulières.

Déjà M. Laffitte, un an auparavant, avait glissé sous les yeux de la commission du budget une note tendante à fixer la liste civile du roi à dix-huit millions.

La commission avait lu la note, et, il faut lui rendre cette justice, elle en avait été effrayée au point de ne pas oser la produire. Cette note avait laissé même une très-fâcheuse impression; si fâcheuse, qu'il avait été convenu entre le ministre et le roi, que le roi écrirait au ministre une lettre confidentielle dans laquelle le roi dirait que ses désirs ne s'étaient jamais élevés jusqu'au chiffre de dix-huit millions, et qu'il allait mettre cette demande sur le compte de ces courtisans trop empressés qui compromettent, par leur dévouement, le pouvoir royal qu'ils croient servir.

Cette lettre confidentielle avait été confidentiellement montrée, et avait produit un excellent effet.

Mais, quand on sut à la cour que la révolte de Lyon n'avait rien de politique, et que les canuts ne s'étaient révoltés que parce qu'ils ne pouvaient pas vivre avec dix-huit sous par vingt-quatre heures, on jugea que le moment était venu de donner au roi ses cinquante mille francs par jour.

On demandait, pour un seul homme, ce qui, à cent vingt lieues de là, suffisait à la vie de cinquante-quatre mille hommes.

C'était trente-sept fois plus que n'avait demandé Bonaparte, premier consul, et cent quarante-huit fois plus que ne touche le président des États-Unis.

Le temps était d'autant plus mal choisi, que, le 1er janvier 1832, — nous anticipons de trois mois sur les événements, — le bureau de bienfaisance du douzième arrondissement publiait la circulaire suivante :

« Vingt-quatre mille personnes inscrites sur les controles

du douzième arrondissement de Paris manquent de pain et de vêtements. Beaucoup sollicitent quelques bottes de paille pour se coucher. »

Il est vrai que la demande de dix-huit millions de liste civile était motivée sur les besoins royaux. Chaque besoin avait son chiffre.

Ainsi, tandis que cinq ou six mille malheureux du douzième arrondissement sollicitaient quelques bottes de paille pour se coucher, le roi *avait besoin* de quatre-vingt mille francs, pour les médicaments nécessaires à sa santé; le roi *avait besoin*, pour son service personnel, de trois millions sept cent soixante et treize mille cinq cents francs ; le roi *avait besoin* d'un million deux cent mille francs pour chauffer les fourneaux souterrains de sa bouche.

C'était beaucoup de remèdes, on en conviendra, pour un roi dont la santé était devenue proverbiale, et qui savait assez de médecine pour se passer de médecin, dans ses indispositions ordinaires; c'était un grand luxe pour un roi qui avait supprimé grand écuyer, grand veneur, grand maître des cérémonies, toutes les grandes charges de l'État, et qui avait lancé le programme nouveau en France d'une petite cour moitié bourgeoise et moitié militaire; enfin, c'était beaucoup de bois et de charbon donné à un roi qui avait à lui, soit comme propriété paternelle, soit comme apanage, les plus belles forêts de l'État.

Il est vrai que l'on calcula que la vente de bois que faisait annuellement le roi, et qui suffisait à chauffer le dixième de la France, ne suffisait pas à chauffer les fourneaux souterrains du Palais-Royal.

On calcula bien autre chose.

C'était le temps des calculs. Il y avait, à cette époque-là, un grand calculateur qui est mort depuis, et qu'on appelait Timon le Misanthrope. Ah! s'il n'était pas mort!...

Il calcula que, dix-huit millions de liste civile, c'était :

La cinquantième partie du budget de la France;

Ce que produit la contribution de nos trois départements

les plus peuplés, les départements de la Seine, de la Seine-Inférieure et du Nord;

Ce que payent à l'État, pour l'impôt foncier, dix-huit autres départements;

Quatre fois plus que ne versent dans les coffres de l'État le Calaisis, le Boulonnais, l'Artois et leur six cent quarante mille habitants, pour les contributions de toute espèce d'une année;

Trois fois plus que ne rapporte l'impôt sur le sel;

Deux fois plus que le gain du ministère sur la loterie;

La moitié de ce que produit le monopole de la vente du tabac;

La moitié de ce qu'on alloue annuellement pour l'entretien de nos ponts, de nos routes, de nos ports, de nos canaux, entretien qui donne du travail à plus de quinze mille personnes;

Neuf fois plus que tout le budget de l'instruction publique, avec les encouragements, les subventions, les bourses nationales;

Le double de la dépense du ministère des affaires étrangères, qui paye trente ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, cinquante secrétaires d'ambassade et de légation, cent cinquante consuls généraux, consuls, vice-consuls, drogmans et agents consulaires; quatre-vingt-dix chefs de division, chefs de bureau, sous-chefs, employés, commis, traducteurs, gens de service;

La solde d'une armée de cinquante-cinq mille homme, officiers de tous grades, sous-officiers, caporaux et soldats;

Un tiers de plus que ne coûte le personnel de toute l'administration de la justice; — notez qu'en disant que la justice est payée, nous ne disons pas qu'elle soit rendue.

Enfin, une somme suffisante à donner du travail, toute l'année, à soixante et un mille six cent quarante-trois ouvriers de la campagne!...

Ce calcul ne laissa point que de faire réfléchir la bourgeoisie, si enthousiaste qu'elle fût de son roi.

Puis, comme si tous les malheurs dussent s'acharner à cette fatale liste civile de 1832, voilà M. de Montalivet, chargé de

trouver de bonnes raisons pour la faire avaler aux contribuables, qui s'avise de dire en pleine Chambre :

— Si le luxe est banni du palais du roi, il le sera bientôt des maisons de ses *sujets*.

A ces mots, l'explosion fut prompte et immense ; on eût dit qu'ils avaient mis le feu à la poudrière de Grenelle.

— Les hommes qui font les rois ne sont pas les sujets des rois qu'ils font! s'écrie M. Marchal. Il n'y a plus de sujets en France.

— Il y a un roi, cependant, glisse M. Dupin, qui touche un traitement direct de ce roi.

— Il n'y a plus de sujets, répète M. Leclerc-Lasalle. A l'ordre, le ministre ! à l'ordre!

— Je ne comprends pas la valeur de l'interruption, répond M. de Montalivet.

— C'est une insulte à la Chambre, s'écrie M. Laboissière.

— A l'ordre! à l'ordre ! à l'ordre!

Le président agite sa sonnette.

— A l'ordre!! à l'ordre !! à l'ordre!!

Le président se couvre.

— A l'ordre !!! à l'ordre!!! à l'ordre!!!

Le président lève la séance.

Les députés sortent en criant : « A l'ordre! à l'ordre ! à l'ordre ! »

Tout cela était plus grave qu'on ne l'eût cru au premier abord : c'était une rude atteinte à la renommée bourgeoise qui avait fait Louis-Philippe roi de France.

Le même jour, sous la présidence d'Odilon Barrot, cent soixante-sept membres de la chambre signèrent une protesta- contre le mot *sujet*.

Quant à la liste civile, elle fut réduite à quatorze millions.

Un douaire fut attribué à la reine en cas de décès du roi ; une dotation annuelle d'un million fut accordée à M. le duc d'Orléans.

C'était un triomphe, mais un triomphe humiliant ; les débats de la Chambre sur le mot *sujet*, les lettres de M. de Cor.....— Peste ! qu'allions-nous faire? nous allions confondre Timon

le Misanthrope avec M. de Cormenin ! — les lettres de Timon, le blâme de Dupont (de l'Eure), les railleries des feuilles républicaines, tout cela avait grandement remplacé cette voix de l'esclave antique qui criait derrière les empereurs triomphants : « César, souviens-toi que tu es mortel ! »

En même temps, une voix criait : « Pairie, souviens-toi que tu es morte ! »

C'était la voix du *Moniteur*, proclamant l'abolition de l'hérédité de la pairie.

CCXII

Mort de *Mirabeau*. — Les accessoires de *Charles VII*. — Une partie de chasse. — Montereau. — Une tentative à laquelle je ne résiste pas. — Position critique où nous nous trouvons, mes compagnons de chasse et moi. — Nous nous introduisons, la nuit, par effraction, dans une maison non habitée. — Inspection des lieux. — Souper improvisé. — Comme on fait son lit on se couche. — Je vais voir lever l'aurore. — Chasse au poulet et au canard. — Apprêts du déjeuner. — La mère Galop.

On le voit, le temps n'était point caressant à littérature. Mais il y avait, dans cette nerveuse époque, une turgescence vitale telle, qu'il restait à la jeunesse, qui venait de faire émeute politique sur le boulevard Saint-Denis ou sur la place Vendôme, assez de force pour aller faire émeute littéraire au théâtre de la Porte-Saint-Martin ou à l'Odéon.

Mirabeau, je crois l'avoir dit, avait été joué, et était passé comme une ombre, sans avoir pu même, en mourant, léguer au public le nom de son auteur : la troupe de l'Odéon s'était donc mise tout entière à *Charles VII*.

Soit que Harel en fût revenu à mon avis, que la pièce ne devait pas faire d'argent, soit qu'il fût dans un de ces moments de ladrerie, très-rares chez lui, je dois l'avouer, quand mademoiselle Georges jouait dans un ouvrage, il n'avait voulu hasarder aucune dépense, pas même celle du daim

que tue Raymond au premier acte, pas même celle de la cuirasse que revêt Charles VII au quatrième.

Il en résulta que je fus obligé d'aller moi-même tuer un daim au Raincy, et de le faire empailler à mes frais, puis d'aller emprunter au musée d'artillerie une cuirasse complète, que l'on me prêta obligeamment, en souvenir du service que j'avais rendu, le 29 juillet 1830, à l'établissement en sauvant une partie de l'armure de François 1er.

Au reste, les répétitions marchaient avec une telle ardeur, que, le 5 septembre, jour de l'ouverture de la chasse, étant arrivé, je n'hésitai point à laisser *Charles VII* à la force d'impulsion que je lui avais donnée, et à aller, comme aurait dit M. Étienne, courtiser Diane aux dépens des Muses.

Il est vrai que nos Muses, à nous, s'il faut en croire l'illustre académicien, étaient de tristes Muses !

Ce qui m'avait déterminé à cette débauche cynégétique, c'était une permission illimitée que m'avait communiquée Bixio. Cette permission nous était donnée par notre ami commun Dupont-Delporte, que nous venions, en vertu de nos pouvoirs discrétionnaires, de faire sous-lieutenant dans l'armée, en même temps qu'un charmant garçon nommé Vaillant, lequel dirigeait, avec Louis Desnoyers, ce que l'on appelait le *Journal rose*, et le fils de mademoiselle Duchesnois, qui, je le crois, s'est fait bravement tuer en Algérie. — Quant à Vaillant, je ne sais ce qu'il est devenu, et s'il a suivi sa carrière militaire ; mais, s'il vit encore, partout où il se trouve, qu'il reçoive la poignée de main que je lui donne à travers un quart de siècle écoulé.

Cette permission était bien faite pour tenter un chasseur.

Dupont-Delporte nous recommandait à son père, et le priait de mettre son château et ses terres à notre disposition. Ce château était situé à trois quarts de lieue de Montigny, petit village situé lui-même à trois lieues de Montereau.

Nous partîmes par la diligence de six heures du matin, le 4 septembre ; — nous arrivâmes à Montereau vers quatre heures du soir.

Je ne connaissais pas encore Montereau, doublement bis-

torique, et par l'assassinat du duc de Bourgogne Jean Sans-Peur, et par la victoire que, dans l'agonie désespérée de 1814, Napoléon y remporta sur les Autrichiens et les Wurtembergeois.

Notre caravane se composait de Viardot, l'auteur de l'*Histoire des Arabes en Espagne*, et, depuis, le mari de cette adorable et universelle artiste qu'on appelle Pauline Garcia ; de Bessas-Lamégie, alors adjoint au maire du dixième arrondissement ; de Bixio et de Louis Boulanger.

Pendant que Bixio, qui connaissait la ville, se mettait en quête d'une voiture à l'aide de laquelle nous pussions gagner Montigny, Boulanger, Bessas-Lamégie, Viardot et moi, nous nous mîmes à feuilleter ces deux grandes pages de l'histoire d'une petite ville, écrites à quatre cents ans de distance.

La situation du pont explique parfaitement la scène de l'assassinat du duc de Bourgogne. Boulanger m'en fit, sur les lieux, un croquis qui me servit plus tard pour mon roman d'*Isabel de Bavière*, et pour ma légende du *Sire de Giac*.

Puis nous allâmes voir, à l'église, l'épée du terrible duc suspendue à la voûte. Si l'on se faisait une idée de l'homme par l'épée, on se tromperait fort : figurez-vous l'épée de bal de François II ou de Henri III !

L'église visitée, nous en avions fini avec les souvenirs de 1417 : il fallait passer à ceux de 1814.

Nous gravîmes rapidement la côte de Surville, et nous nous trouvâmes sur le plateau où Napoléon, se refaisant artilleur, foudroya, avec des pièces pointées par lui, les Wurtembergeois engagés dans la ville. C'est là qu'en descendant de cheval, et qu'en fouettant sa botte de sa cravache, il dit ce mot, remarquable, appel du doute impérial au génie républicain :

— Allons, Bonaparte, sauve Napoléon !

Napoléon fut vainqueur, mais ne fut pas sauvé : le Sisyphe moderne, pour rocher retombant incessamment sur lui, avait l'Europe entière.

Il était cinq heures. Nous avions trois grandes lieues de pays à faire ; — trois lieues de pays, dans quelque département que ce soit, fût-ce dans celui de Seine-et-Marne, équivalent

toujours à cinq lieues de poste. Or, cinq lieues de poste dans une patache de province, c'est au moins quatre heures de route. Nous n'arriverions chez M. Dupont-Delporte, que personne de nous ne connaissait, qu'à neuf heures ou neuf heures et demie du soir. Serait-il père assez tendre pour nous pardonner une pareille invasion, fondant sur lui à l'improviste ?

Bixio répondait qu'avec la lettre du fils, nous étions sûrs, à quelque heure du jour ou de la nuit que nous vinssions heurter à sa porte, d'être bien reçus par le père.

Nous partîmes dans cette confiance, entassés, nous et nos chiens, dans la fameuse patache en question, laquelle nous donna immédiatement son prospectus en mettant une heure un quart à faire la première lieue.

Nous venions d'entamer la seconde, lorsqu'en longeant une pièce de luzerne, la tentation me prit d'y entrer avec le chien d'un de mes compagnons de chasse; je ne sais par quel malheur j'étais déferré du mien.

On me fit l'observation que la chasse n'était point ouverte; mais ma seule réponse fut que c'était une raison de plus pour y trouver du gibier.

Puis j'ajoutai que, si je parvenais à tuer soit une couple de perdreaux, soit un lièvre, ce serait toujours un allégement au souper qu'allait être forcé de nous donner M. Dupont-Delporte.

Ce raisonnement séduisit mes compagnons. On arrêta la patache; je pris le chien de Viardot, et j'entrai dans la pièce de luzerne.

Si un garde champêtre quelconque apparaissait, la patache reprenait son chemin, et, moi, je me chargeais de distancer le susdit garde champêtre. Ceux qui connaissaient ma façon de marcher n'avaient aucune inquiétude à cet égard.

On se rappelle ce voyage que je fis de Crépy à Paris, aller et retour, en chassant avec mon ami Paillet.

A peine avais-je fait vingt pas dans la pièce de luzerne, qu'un grand levraut de trois quarts partit sous le nez du chien. Il va sans dire que ce fut un levraut mort.

Comme, au bruit de mon coup de fusil, aucun garde champêtre n'était apparu, je pris mon levraut par les pattes de derrière, et remontai tranquillement dans la patache.

La belle chose que le succès! Tout le monde me félicita, même les plus timorés.

A trois quarts de lieue plus loin, seconde pièce le luzerne. Nouvelle tentation, nouveau raisonnement, nouvelle adhésion.

Dès le commencement de la pièce, le chien rencontra, puis tomba en arrêt. Un vol d'une dizaine de perdreaux partit; je lâchai mon premier coup au beau milieu de la bande : il en tomba deux ; un troisième fut abattu de mon second coup.

Cela nous faisait un rôti, sinon complet, du moins présentable.

Je remontai dans la patache au milieu des applaudissements de la caravane.

On va voir tout à l'heure que ces détails, si frivoles qu'ils puissent paraître au premier abord, ne sont pas sans importance.

J'avais bonne envie de continuer une chasse qui me semblait devoir faire le pendant de la pêche miraculeuse ; mais la nuit vint, et me força de m'en tenir à mon levraut et à mes trois perdrix.

Nous marchâmes encore deux heures. Puis nous nous trouvâmes en face d'une masse parfaitement noire.

C'était le château de M. Dupont-Delporte.

— La! dit le conducteur, nous sommes arrivés.

— Comment, nous sommes arrivés ?

— Oui.

— C'est là le château d'Esgligny?

— C'est là le château d'Esgligny.

Nous nous regardâmes.

— Mais tout le monde est couché, dit Bessas.

— Nous allons faire une révolution, ajouta Viardot.

— Messieurs, proposa Boulangor, je crois que nous ferions bien de nous coucher dans la voiture, et de ne nous présenter que demain matin.

— Bon! dit Bixio, M. Dupont-Delporte ne nous le pardonnerait pas.

Et, sautant à bas de la voiture, il s'avança résolûment vers la porte, et sonna.

Pendant ce temps, le conducteur, qui était payé d'avance, et qui avait frémi à cette proposition, faite par Boulanger, de prendre sa patache pour tente, tourna doucement la tête de son cheval vers Montigny, et partit tout à coup d'un trot qui prouvait que son cheval se sentait fort soulagé par la mise à terre de son chargement.

Un instant nous eûmes l'intention de le retenir; mais, avant que la discussion qui s'était établie à ce sujet fût terminée, conducteur, cheval et voiture avaient disparu dans les ténèbres.

Nos vaisseaux étaient brûlés!

La situation devenait d'autant plus précaire que Bixio avait beau sonner, frapper, jeter des pierres dans la porte, personne ne répondait.

Une idée pleine de terreur commençait à pénétrer dans nos esprits: le château, au lieu de renfermer des gens endormis, paraissait ne renfermer aucune sorte de gens. C'était une triste perspective pour des voyageurs dont pas un ne connaissait le pays, et qui se sentaient un appétit de naufragés.

Bixio cessa de sonner, cessa de frapper, cessa de jeter des pierres; l'assaut avait duré un quart d'heure, et n'avait rien produit: il était évident que le château était désert.

Nous nous réunîmes en conseil. Chacun mit en avant son avis.

Bixio persistait dans le sien, qu'il fallait entrer, dût-on passer par-dessus les murs; il répondait de l'approbation de M. Dupont-Delporte à tout ce que nous ferions.

— Voyons, lui dis-je, prends-tu la chose sur toi?

— Entièrement.

— Nous garantis-tu, non pas l'impunité judiciaire, mais l'absolution courtoise?

— Oui.

— Eh bien, que quelqu'un allume un bout de papier, et m'éclaire.

Un fûmeur (hélas! dès cette époque, il y avait des fumeurs partout), un fumeur tira de sa poche un briquet phosphorique, tordit une moitié de journal, et m'éclaira avec ce phare improvisé.

En quatre tours de main, j'eus, à l'aide de mon tournevis, déchaussé la serrure. La serrure déchaussée, la porte s'ouvrit toute seule.

Nous nous trouvâmes dans le parc.

Avant d'aller plus loin, nous crûmes devoir remettre la serrure à sa place. Puis, à tâtons, à travers les allées tortueuses, nous atteignîmes la porte du perron.

Le hasard faisait que les émigrants, comptant probablement sur la première porte pour opposer un obstacle suffisant, n'avaient point fermé celle du château.

Nous entrâmes donc dans le château, et nous nous répandîmes dans les salons, les chambres et les cuisines.

Partout on trouvait les traces d'un déménagement précipité, et que sa précipitation même avait rendu incomplet.

Dans la cuisine restait le tournebroche tout monté, deux ou trois casseroles et une poêle. Dans la salle à manger, il y avait douze chaises et une table; dans la lingerie, dix-huit matelas; dans l'armoire d'une chambre, trente pots de confitures!

Chaque découverte amenait des cris de joie pareils à ceux que poussait Robinson Crusoe, au fur et à mesure qu'il visitait le vaisseau naufragé.

Nous avions de quoi faire la cuisine, de quoi nous asseoir, de quoi nous coucher; plus, trente pots de confitures pour notre dessert.

Il est vrai que, pour notre souper, nous n'avions rien.

C'est alors que je tirai de ma poche mon lièvre et mes perdreaux, en déclarant que j'étais prêt à dépouiller le lièvre, si l'on voulait plumer les perdreaux.

Puis, le lièvre dépouillé, les perdreaux plumés, je me chargeais de mettre le tout à la broche.

Seulement, nous manquions de pain.

Boulanger poussa un cri.

Pour dessiner la vue du pont de Montereau, ou plutôt pour effacer les lignes hasardeuses de son dessin, il avait envoyé un gamin lui chercher un peu de mie de pain. Le gamin lui avait apporté une miche de deux livres. La miche avait été fourrée dans une carnassière quelconque.

On fouilla toutes les carnassières. La miche de pain se retrouva dans la carnassière de Bessas-Lamégie.

A sa vue, le cri de joie de Boulanger eut un écho universel.

On plaça les deux livres de pain sous la sauvegarde de l'honneur public ; mais, pour plus grande sûreté, Bixio mit dans sa poche la clef du buffet où elles étaient renfermées. Après quoi, je commençai à dépouiller mon lièvre, et mes aides de cuisine commencèrent à plumer les perdreaux.

Bessas-Lamégie, qui avait déclaré n'avoir aucune disposition culinaire, fut envoyé, avec une lanterne, à la recherche d'un combustible quelconque.

Il rapporta deux fagots, en annonçant que le bûcher était amplement garni, et qu'en conséquence, nous ne devions pas craindre de faire du feu.

La cheminée flamba de joie à cette assurance.

Dans un tiroir de la table de la cuisine, nous avions trouvé quelques vieilles fourchettes de fer. Nous n'avions pas l'indélicatesse d'exiger de l'argenterie.

Tant bien que mal, le couvert se trouva mis.

Chacun de nous avait son couteau, et, de plus, sa gourde pleine, l'une de vin, l'autre d'eau-de vie, l'autre de kirsch.

Moi qui ne bois que peu de vin, et qui n'aime ni l'eau-de-vie ni le kirsch, j'avais du sirop de groseille. Je fus donc le seul qui ne pût concourir au désaltèrement général ; mais on me pardonna en faveur des talents que je venais de déployer comme rôtisseur. On comprit même que j'étais un homme à ménager, et l'on exalta mon adresse à tuer le gibier et mon habileté à le faire rôtir.

Il était près d'une heure du matin quand nous nous cou-

châmes tout habillés sur les matelas. Les Spartiates en prirent un seul, les Sybarites en prirent deux.

Je me réveillai le premier ; à peine faisait-il jour.

Dans les quelques moments qui s'étaient écoulés entre l'extinction de la lumière et la venue du sommeil, j'avais songé à l'avenir, et je m'étais promis, dès que je serais éveillé, de chercher des yeux un village, un hameau quelconque où nous pussions nous approvisionner.

Je montai donc, comme lady Malbrouck, aussi haut que je pus monter, non pas à ma tour, mais au grenier.

On apercevait au loin un clocher perdu dans les arbres : c'était probablement celui du village de Montigny.

La distance à laquelle il était situé m'inspirait de fort tristes réflexions, lorsqu'en abaissant mélancoliquement mes yeux vers la terre, j'aperçus un poulet qui picorait dans une allée; puis, dans une autre allée, un autre poulet; puis, dans une espèce de mare, un canard barbotant.

Il était évident que c'était l'arrière-garde du poulailler, qui, par une fuite intelligente, s'était soustraite à la mort.

Je descendis, je pris mon fusil dans la cuisine, je mis deux cartouches de rechange dans ma poche, et je courus au jardin.

Trois coups de fusil firent raison des poulets et du canard. Nous avions de quoi déjeuner.

En outre, on dépêcherait deux de nous au village pour avoir des œufs, du pain, du vin et du beurre.

A mes trois coups de fusil, les fenêtres s'ouvrirent, et j'y vis apparaître des têtes qui avaient l'air d'autant de points d'interrogation.

Je montrai mes deux poulets d'une main, et mon canard de l'autre.

Il y avait progrès ; aussi ce double geste, tout simple qu'il était, arracha-t-il aux spectateurs des cris d'admiration.

La veille, à souper, nous n'avions que du rôti ; à déjeuner, nous allions avoir rôti et ragoût.

Je comptais mettre aux navets le canard, qui me paraissait d'un âge mûr.

L'enthousiasme fait les grands dévouements : lorsque je proposai de tirer au sort à qui irait au village de Montigny chercher le beurre, les œufs, le pain et le vin, deux hommes de bonne volonté sortirent des rangs.

C'étaient Boulanger et Bixio, qui, n'étant ni chasseurs ni cuisiniers, désiraient se rendre utiles à la société selon leurs petits moyens.

Leurs services furent acceptés. On découvrit un vieux panier dont on assura le fond avec des ficelles.

Bixio, pour donner l'exemple de l'humilité, se chargea du panier vide. Boulanger devait se charger du panier plein.

J'occupai le reste de mon monde à plumer les poulets et le canard, et j'entrepris un voyage de découverte.

Il était impossible qu'un château si bien approvisionné, même en l'absence de ses maîtres, ne comptât point un verger et un potager parmi ses dépendances. Il s'agissait de découvrir l'un et l'autre.

J'étais sans boussole ; mais, à l'aide du soleil levant, je distinguai le midi du nord : le verger et le potager devaient naturellement être situés au midi du parc.

Au bout de cent pas, je marchais en pleins fruits et en pleins légumes. Je n'eus qu'à choisir.

Carottes, salades; voilà pour les légumes. Poires, pommes, raisins; voilà pour les fruits.

Je revins chargé d'une double récolte. Bessas-Lamégie, qui me vit arriver de loin, me prit pour Vertumne, dieu des jardins.

Dix minutes après, le dieu des jardins avait fait place au dieu de la cuisine. Un tablier trouvé par Viardot autour du corps, un bonnet de papier confectionné par Bessas sur la tête, j'avais l'air de Comus ou de Vatel. Je possédais sur le dernier un grand avantage: c'est que, n'attendant point de marée, je ne m'imposais pas la punition de me couper la carotide si la marée était en retard.

Au reste, les aides-marmitons n'avaient point perdu de temps; les poulets et le canard étaient plumés, et un brasier homérique flambait dans la cheminée.

Tout à coup, au moment où j'embrochais mes deux poulets, de grands cris retentirent d'abord dans la cour, puis dans l'antichambre, puis dans l'escalier, et une vieille femme furieuse, sans bonnet, et tout effarée, fit son entrée dans la cuisine.

C'était la mère Galop.

CCXIII

Ce que c'était que la mère Galop. — Pourquoi M. Dupont-Delporte était absent. — Comment je me brouillai avec Viardot. — Le quart d'heure de Rabelais. — Providence n° 1. — Le supplice de Tantale. — Un garçon qui n'avait pas lu Socrate. — Providence n° 2. — Un déjeuner pour quatre. — Retour à Paris.

La mère Galop était l'aide de cuisine de M. Dupont-Delporte; elle servait surtout à faire les courses du château au village, et on l'appelait la mère Galop à cause de la rapidité proverbiale avec laquelle elle accomplissait ces sortes de missions.

Je n'ai jamais su son autre nom, et n'ai jamais eu la curiosité de m'en informer.

La mère Galop avait vu sortir de la cheminée une colonne de fumée près de laquelle celle qui guidait les Hébreux dans le désert n'était qu'une vapeur, et elle était accourue, ne doutant pas que le château de son maître ne fût envahi par une bande de chauffeurs.

Son étonnement fut grand quand elle vit un cuisinier et deux ou trois marmitons embrochant et plumant des volailles.

Elle nous demanda naturellement qui nous étions et ce que nous faisions dans *sa cuisine*.

Nous lui répondîmes que M. Dupont-Delporte fils, étant sur le point de se marier, et comptant célébrer ses noces au château, nous avait envoyés d'avance, pour prendre possession des cuisines.

Elle en crut ce qu'elle voulut: mon opinion est qu'elle n'en crut pas grand'chose; mais que nous importait? elle n'était pas en force.

Nous lui eussions bien montré la lettre de Dupont-Delporte,

mais deux raisons nous en empêchèrent: la première, c'est que Bixio la tenait dans sa poche, et l'avait emportée au marché; la seconde, c'est que la mère Galop ne savait pas lire !

A notre tour, nous interrogeâmes, avec toute l'adresse dont nous étions capables, la mère Galop sur cette absence de toute la famille, qui faisait le château désert.

M. Dupont-Delporte père avait été nommé préfet de la Seine-Inférieure, et il avait déménagé en toute diligence depuis une semaine, laissant son château et ce qu'il y restait de mobilier sous la surveillance de la mère Galop.

On voit qu'elle remplissait son mandat en conscience.

L'arrivée de la mère Galop avait son bon et son mauvais côté: c'était un censeur, mais, en même temps, c'était une femme de ménage.

Il en résulta que, moyennant une pièce de cinq francs qui lui fut généreusement octroyée par moi, nous eûmes des assiettes et des serviettes à notre déjeuner.

Bixio et Boulanger arrivèrent comme les poulets accomplissaient leur dernier tour de broche, et comme la mère Galop dressait le canard aux navets.

Une omelette de vingt-quatre œufs compléta le service.

Puis, admirablement lestés, nous nous mîmes en chasse.

Nous n'avions pas tiré quatre coups de fusil, que nous vîmes le garde champêtre accourir en toute hâte.

C'était bien ce que nous espérions; lui savait lire: il tint pour bonne la lettre de notre sous-lieutenant, se chargea de nous conduire par tout le terroir, et de rassurer la mère Galop, à qui notre métamorphose de cuisiniers en chasseurs avait inspiré quelques craintes superposées sur les anciennes craintes, qui ne s'étaient jamais entièrement calmées.

Un chasseur sans chien — on se rappelle que c'était ma position sociale — est un être très-désagréable, attendu que, s'il veut tuer quelque chose, il doit se faire le Pollux, le Pylade ou le Pythias d'un chasseur qui a un chien.

Je commençai par donner la préférence de mon voisinage à Bessas-Lamégie, celui de mes compagnons de chasse avec lequel j'étais le plus lié. Malheureusement, Bessas avait un

chien neuf qui faisait ses débuts, et qui en était à sa première ouverture.

Ordinairement, les chiens — le vulgaire du moins — chassent le nez en bas et la queue en l'air. Le chien de Bessas avait adopté le système opposé. Il en résultait qu'il avait l'air de sortir, non pas des mains d'un garde, mais des jambes d'un écuyer; si bien qu'au bout d'une heure, je conseillai à Bessas de monter son chien en selle, ou de l'atteler, mais de ne plus chasser avec lui.

Tout au contraire, Viardot avait une petite chienne charmante, chassant sous le canon du fusil, arrêtant comme un pieu, et revenant au premier coup de sifflet.

J'abandonnai Bessas, et commençai à jouer avec Viardot, que je connaissais moins, la scène de don Juan et de M. Dimanche.

Au beau milieu de la scène, une compagnie de perdrix partit. Viardot leur envoya ses deux coups, et en tua une. Je fis comme Viardot; seulement, j'en tuai deux.

Nous continuâmes de chasser et de tuer dans cette proportion.

Mais, bientôt, j'eus un tort.

Un lièvre partit devant la chienne de Viardot. J'eusse dû donner à celui-ci le temps de lui envoyer ses deux coups, et ne tirer que s'il l'avait manqué.

Je tirai le premier, et le lièvre roula avant que Viardot eût eu le temps de mettre le fusil à l'épaule.

Viardot me regarda de travers; il y avait de quoi.

Nous entrâmes dans une pièce de trèfle. Je tirai mes deux coups sur deux perdrix qui tombèrent démontées toutes les deux. Le secours d'un chien m'était absolument nécessaire. J'appelai la chienne de Viardot; mais Viardot appela sa chienne, et Diane, en bête bien dressée, suivit son maître, et ne s'inquiéta aucunement de moi et de mes deux perdrix.

Nul n'est si près de la damnation de son âme qu'un chasseur qui perd une pièce de gibier; à plus forte raison un chasseur qui perd deux pièces.

J'appelai le chien de Bessas-Lamégie. Roméo vint. — C'était

son nom, et sans doute tenait-il par tradition sa tête si droite: il cherchait sa Juliette à tous les balcons. — Roméo vint donc, piaffa, caracola, rua, ne daigna pas s'occuper un instant de mes deux perdrix.

Je jurai tous les saints du paradis: — mes deux perdrix étaient perdues, et j'étais brouillé avec Viardot!

Viardot, en effet, nous quitta le lendemain, prétextant à Paris un rendez-vous oublié.

Je n'ai pas eu l'occasion de me raccommoder avec lui depuis ce jour-là, et, de ce jour-là, il y a vingt-deux ans. Aussi, comme c'est un charmant esprit avec lequel je ne veux pas rester brouillé plus longtemps, je lui fais ici mes excuses bien humbles et mes amitiés bien sincères.

Le lendemain, ce fut le tour de Bessas de nous quitter. Lui n'avait pas besoin de chercher un prétexte; — son chien lui en fournissait un des plus plausibles.

Je lui donnai de nouveau le conseil de faire entraîner Roméo pour le prochain steeple-chase, et de parier pour lui à la Croix-de-Berny, mais de renoncer à sa collaboration pour la chasse. Je ne sais s'il a suivi mon conseil.

Je restai donc le seul chasseur, et, par conséquent, le seul approvisionneur de la caravane, qui me rendra la justice de dire que, si elle risqua de mourir de faim, ce ne fut pas au château d'Esgligny.

Mais ce fut à Montereau que ce malheur pensa nous arriver à tous.

Nous avions réglé nos comptes avec la mère Galop; nous avions liquidé notre dette avec le garde champêtre; nous avions payé aux paysans ces mille contributions qu'ils lèvent sur le chasseur innocent, pour un chien qui a passé à travers un champ de pommes de terre, ou pour un lièvre qui a dégradé un carré de betteraves; nous étions revenus à Montereau; nous y avions copieusement soupé; enfin, nous avions grassement dormi dans d'excellents lits, lorsque, le lendemain, en faisant nos comptes, nous nous aperçûmes qu'il nous manquait quinze francs, le garçon non payé, pour être au pair avec notre hôte.

Ce déficit reconnu, la consternation fut grande. Pas un de nous n'avait la moindre montre, ne possédait la plus petite épingle, n'était à la tête du plus médiocre bijou. Nous nous regardâmes interdits; chacun de nous savait bien être au fond de sa bourse, mais chacun de nous avait compté sur son voisin.

Le garçon venait de nous remettre la carte, et rôdait dans la chambre, attendant son argent

Nous nous retirâmes sur le balcon comme pour prendre l'air. Nous étions logés au *Grand Monarque!* — une enseigne magnifique représentait une grosse tête rouge coiffée d'un turban. — Nous n'avions pas même la ressource, comme Gérard, à Montmorency, de proposer à notre hôte de lui faire une enseigne!

J'étais sur le point d'avouer naïvement notre embarras à l'hôtelier, de lui offrir mon fusil en gage, lorsque Bixio, arrêtant machinalement les yeux sur la maison en face, jeta un cri.

Il venait de lire ces mots au-dessus de trois cerceaux auxquels cliquetaient des chandelles de bois:

CARRÉ, MARCHAND ÉPICIER.

Dans les situations désespérées tout devient un événement.

Nous nous pressâmes autour de Bixio en lui demandant quelle mouche l'avait piqué.

— Écoutez, dit-il, je ne voudrais pas vous donner de fausses espérances; mais j'ai été au collége avec un Carré qui était de Montereau. Si le bonheur voulait que le Carré que nous avons là devant les yeux fût mon Carré, je n'hésiterais pas à lui demander les quinze francs qui nous manquent.

— Pendant que tu y seras, dis-je à Bixio, demande-lui-en trente.

— Pourquoi trente?

— Tu ne comptes pas que nous nous en irons à pied, je suppose?

— Ah! mordieu! c'est vrai. Va pour trente! Messieurs, faites des vœux pour que ce soit mon Carré; je cours y voir.

Bixio descendit, et nous demeurâmes pleins d'anxiété sur le balcon; — le garçon attendait toujours.

Bixio sortit de l'hôtel, passa deux ou trois fois sans affectation devant le magasin; puis, tout à coup, se précipita dans la boutique! puis, à travers les vitres transparentes, nous le vîmes serrer entre ses bras un gros garçon en veste ronde et en casquette de loutre.

Le spectacle était si touchant, que les larmes nous en vinrent aux yeux.

Puis nous ne vîmes plus rien : les deux anciens condisciples s'étaient acheminés vers l'arrière-boutique.

Dix minutes après, tous deux sortirent du magasin, traversèrent la rue, et entrèrent à l'hôtel. Il était évident que Bixio avait réussi dans son emprunt; sans quoi, nous présumâmes que le Rothschild de Montereau n'aurait pas eu l'audace de se montrer après un refus.

Nous ne nous trompions pas.

— Messieurs, dit Bixio en entrant, je vous présente M. Carré, mon ami de collége, lequel, non-seulement veut bien nous tirer d'embarras en nous faisant l'avance de trente francs, mais encore nous invite à aller prendre chez lui un verre de cognac ou de curaçao, selon les tempéraments des amateurs.

L'ami de collége fut reçu par des acclamations. Boulanger, que nous avions élu notre caissier, et qui, depuis une demi-heure, jouissait d'une sinécure, régla les comptes avec le garçon, lui donna généreusement cinquante centimes pour le service, et remit, à l'intention du bateau, quatorze francs dix sous dans sa poche. Puis nous nous précipitâmes par les degrés, bien heureux de nous en tirer plus adroitement que le Henri V de M. Alexandre Duval.

Le service que nous venions de recevoir de notre ami Carré — il nous avait demandé notre amitié, et nous nous étions empressés de la lui accorder — ne nous empêcha point

de rendre justice à son cassis et à son curaçao ; ils étaient excellents.

Il est vrai que nous prîmes deux verres de chaque liqueur, pour nous assurer qu'elle était de bonne qualité.

Puis, comme l'heure pressait, nous dîmes à notre nouvel ami la phrase consacrée par le roi Dagobert : « Il n'y a si bonne compagnie qui ne se quitte, » et nous exprimâmes le désir de nous rendre au bateau.

Carré voulut nous faire jusqu'au bout les honneurs de sa ville natale. Il s'offrit pour nous accompagner. Nous acceptâmes.

Bien nous en prit. Nous avions été mal renseignés sur le tarif des places : il s'en fallait de neuf francs que nous n'eussions la somme nécessaire à notre transport par eau.

Carré tira majestueusement dix francs de sa poche, et les remit à Bixio. — Notre dette avait atteint un maximum de quarante francs.

Il nous restait vingt sous pour notre nourriture à bord du bateau. C'était modeste ; mais, enfin, avec vingt sous entre quatre, on ne meurt pas de faim.

Puis la Providence n'était-elle point là ? L'un de nous ne pouvait-il pas aussi rencontrer son Carré ?

En attendant cette nouvelle manifestation de la Providence, nous serrâmes tour à tour le Carré de Bixio entre nos bras, et nous passâmes du quai sur le bateau.

Il était temps : la cloche sonnait le départ, et le bateau se mettait en mouvement.

Les adieux se prolongèrent tant que nous pûmes nous voir. Carré brandissait sa casquette de loutre, nous agitions nos mouchoirs de poche. Il n'y a rien de tel que les nouvelles amitiés pour être tendres ! Enfin, un moment vint où, si visibles que fussent Carré et sa casquette, tous deux disparurent à l'horizon.

Nous commençâmes alors nos investigations sur le bateau ; mais, après avoir pris le signalement de chaque passager, nous fûmes obligés de reconnaître que, pour le moment du moins, la Providence nous faisait défaut. Cette certitude amena parmi nous une tristesse d'autant plus grande que chaque estomac,

éveillé par l'air apéritif du matin, commençait à réclamer sa nourriture.

Nous entendions autour de nous, comme pour railler notre misère, vingt voix qui criaient :

— Garçon ! deux côtelettes !... Garçon ! un bifteck !... Garçon ! un thé complet !

Et les garçons accouraient portant les comestibles demandés, et criaient à leur tour en passant devant nous :

— Ces messieurs ne désirent rien ? Ces messieurs ne déjeunent pas? Ces messieurs sont les seuls qui n'ont rien demandé !

Enfin, impatienté :

— Non, répondis-je ; nous attendons quelqu'un qui doit nous rejoindre à l'escale de Fontainebleau.

Puis, me retournant vers mes compagnons de famine :

— Ma foi ! leur dis-je, messieurs, qui dort dîne : or, qui peut le plus peut le moins, je vais déjeuner en dormant.

Et je m'établis dans un coin.

J'avais déjà, à cette époque, une faculté que j'ai fort perfectionnée depuis : je dors à peu près quand je veux. A peine accoudé dans mon coin, je m'endormis.

Je ne sais depuis combien de temps je me livrais à la trompeuse illusion du sommeil, lorsqu'un garçon, s'approchant de moi, répéta trois fois en suivant une gamme ascendante :

— Monsieur ! monsieur!! monsieur!!!

Je me réveillai.

— Après ? lui dis-je.

— Monsieur a dit qu'il déjeunerait, lui et ses compagnons, avec une personne qu'il attendait à l'embarcadère de Fontainebleau.

— A-je dit cela ?

— Monsieur l'a dit.

— Vous en êtes sûr?

— Oui.

— Eh bien ?

— Eh bien, alors il serait temps que monsieur commandât son déjeuner, vu que nous approchons de Fontainebleau.

— Déjà?

— Ah! monsieur a dormi longtemps!

— Vous eussiez bien pu me laisser dormir plus longtemps encore.

— Mais l'ami de monsieur...

— L'ami de monsieur eût trouvé monsieur, dans le cas où il serait venu.

— Mais monsieur n'est donc pas sûr de rencontrer son ami?

— Garçon, quand vous aurez lu Socrate, vous saurez combien un ami est rare, et combien, par conséquent, on est peu sûr de rencontrer un ami!

— Alors, monsieur pourrait toujours commander le déjeuner pour trois; si l'ami de monsieur vient, on ajoutera un couvert.

— Vous dites que nous sommes près de Fontainebleau? répondis-je en éludant la question.

— Dans cinq minutes, nous serons en face du débarcadère.

— Alors je vais voir si mon ami vient.

Et je montai sur le pont, tournant machinalement mes yeux vers le débarcadère.

On en était encore à une trop grande distance pour rien distinguer; mais, aidé du courant et de la vapeur, le bateau descendait assez rapidement.

Peu à peu, les individus groupés sur le rivage se détachèrent les uns des autres. On commença de distinguer les contours, puis la couleur des habits, puis les traits du visage.

Mes regards s'étaient arrêtés presque malgré moi sur un individu qui attendait au milieu de dix autres personnes, et que je croyais reconnaître. Mais c'était si peu probable!... Cependant, il lui ressemblait bien... Si c'était lui, quelle chance!... Non, cela me paraissait impossible... Pourtant, c'était bien sa tournure, sa taille, sa physionomie.

Le bateau approchait toujours.

L'individu qui faisait l'objet de mon attention descendit dans la barque. Le bateau s'arrêta pour recevoir les passagers.

A moitié chemin du bateau, l'individu me reconnut à son tour, et me salua de la main.

— C'est toi? m'écriai-je.

— Oui, c'est moi, me répondit-il.

J'avais trouvé mon Carré; seulement, il s'appelait Félix Deviolaine; et, au lieu d'être pour moi un simple camarade de collége, il était mon cousin.

Je courus à l'échelle, et je me jetai dans ses bras avec autant d'effusion que Bixio s'était jeté dans les bras de Carré.

— Tu es seul? me demanda Félix.

— Non; je suis avec Bixio et Boulanger.

— Avez-vous déjeuné?

— Non.

— Eh bien, je vais déjeuner avec vous?

— C'est-à-dire que nous allons déjeuner avec toi.

— C'est la même chose.

— Point.

Je lui expliquai alors la différence qu'il y avait pour lui à déjeuner avec nous, ou pour nous à déjeuner avec lui.

Il comprit parfaitement.

Le garçon attendait, la serviette à la main; le drôle m'avait suivi comme un requin suit un navire affamé.

— Un déjeuner pour quatre! lui dis-je, et, pourvu qu'il se compose de deux bouteilles de bourgogne, de huit côtelettes, d'un poulet et d'une salade, ajoutez ensuite ce que vous voudrez comme hors-d'œuvre et entremets.

Le déjeuner nous conduisit jusqu'à Melun.

Le soir, à quatre heures, nous débarquions sur le quai voisin de l'hôtel de ville, et, le lendemain, je reprenais mes répétitions de *Charles VII.*

CCXIV

Le Masque de fer. — Les soupers de Georges. — Le jardin du Luxembourg au clair de lune. — M. Scribe et *le Clerc de la basoche.* — M. d'Épagny et *Jacques Clément.* — Les représentations des classiques au Théâtre-Français. — *Les Guelfes* de M. Arnault. — Parenthèse. — Épitre dédicatoire au souffleur. — Compensation offerte à M. Arnault. — Mon vis-à-vis à la représentation de *Perlinax.* — Chute éclatante de la pièce. — Querelle avec mon vis-à-vis. — Les journaux s'en occupent. — Ma réponse dans le *Journal de Paris.* — Conseil de M. Pillet.

A cette époque, rien n'avait encore terni dans mon esprit ce juvénile amour de la capitale qui m'avait fait vaincre tant d'obstacles pour y transporter ma vie. Trois ou quatre jours passés hors du tourbillon littéraire et politique de Paris me paraissaient une absence.

Pendant le mois que j'étais resté à Trouville, il me semblait que la terre n'avait pas tourné.

Je ne pris que le temps de courir chez moi, d'y déposer mon costume de chasse, — quant au gibier, mes compagnons de route y avaient mis bon ordre, — d'y prendre langue sur les affaires qui avaient pu me survenir, et je me rendis à l'Odéon.

Il est vrai qu'en marchant très-vite, il me fallait une bonne demi-heure à pied, et une heure en fiacre, pour aller de ma rue Saint-Lazare au théâtre de l'Odéon.

Les chemins de fer n'existaient pas encore ; sans quoi, j'eusse fait comme un de mes amis qui avait un oncle logeant à la barrière du Maine. Quand cet ami allait chez son oncle, — et cela lui arrivait deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, — il prenait le chemin de la rive gauche. Il n'avait que Versailles à traverser, et il était chez son oncle !

On avait répété pour la conscience ; mais on ne pressait aucunement les répétitions. La dernière pièce représentée était *le Masque de fer*, de MM. Arnould et Fournier. Lockroy

y avait été magnifique, et la pièce, quoiqu'elle fût jouée *sans Georges*, faisait de l'argent.

Je dis quoiqu'elle fût jouée *sans Georges*, parce qu'il y avait ce préjugé à l'Odéon, préjugé accrédité par Harel, qu'une pièce ne faisait pas d'argent du moment que Georges n'y jouait pas.

Ligier, artiste plein de conscience, mais presque toujours forcé de lutter contre sa taille trop petite, et contre sa voix trop grosse, y avait eu, de son côté, dans un rôle d'invention, autant que je puis me le rappeler, un succès réel.

Quelle admirable troupe que celle de l'Odéon, à cette époque ! Comptez sur vos doigts ceux que je vais nommer, et vous trouverez six ou huit artistes de premier ordre :

Frédérick Lemaître, Ligier, Lockroy, Duparay, Stockleit, Vizentini, mademoiselle Georges, madame Moreau-Sainti, qui a eu le privilége de rester toujours belle, et mademoiselle Noblet, qui, par malheur, n'a pas eu celui de rester toujours bonne ! mademoiselle Noblet, pauvre enfant qui venait de me jouer Paula, et qui allait me jouer Jenny ; mademoiselle Noblet, dont le grand œil noir, dont la belle voix, dont la physionomie mélancolique donnaient des espérances qui se sont éteintes de telle façon au Théâtre-Français, que, quoiqu'elle soit jeune encore, on ignore, depuis dix ans, si celle qui promettait tant de choses est morte ou vivante!

Pourquoi ces éclipses de talent, si fréquentes au théâtre Richelieu ! C'est ce que nous examinerons à la première occasion qui se présentera de le faire.

Que Bressant, qui m'a si admirablement joué, il y a quelque quinze ou seize ans, le prince de Galles dans *Kean*, y prenne garde, et se cramponne bien au nouveau répertoire, — ou sinon il s'y noiera comme les autres.

Je restai à souper chez Georges.

J'ai déjà dit combien les soupers de Georges étaient charmants, et ressemblaient peu aux soupers de Mars, quoique souvent les uns et les autres fussent composés des mêmes personnes.

Mais, dans ce cas-là, les convives, en général, se modèlent

sur la maîtresse de la maison. — Mademoiselle Mars, toujours un peu roide et un peu compassée, semblait mettre la main sur la bouche de ses amis, même les plus familiers, et n'en laisser sortir qu'un certain esprit. Georges, bonne fille s'il en fut, sous ses airs d'impératrice, permettait tous les genres d'esprit, et riait à belles dents, tandis que Mars, pour la plupart du temps, ne souriait que du bout des lèvres.

Aussi, que d'esprit éparpillé, gaspillé, perdu, dans un souper de Georges! Comme on voyait bien que tous les convives — Harel, Janin, Lockroy — en avaient à ne savoir que faire! Quand Becquet s'aventurait au milieu de nous, Becquet, phare chez mademoiselle Mars, passait chez mademoiselle Georges à l'état de veilleuse.

Et puis c'étaient des esprits si différents que ces esprits-là! Harel, esprit caustique et riposteur; — Janin, esprit rieur et bon enfant; — Lockroy, esprit fin et aristocratique.

Pauvre Becquet! on était obligé de le réveiller, de l'aiguillonner, de l'éperonner. Il avait l'air d'un respectable ivrogne endormi au milieu d'un feu d'artifice.

Puis, après ces soupers, qui duraient jusqu'à une heure ou deux heures du matin, on descendait au jardin. Le jardin avait une porte donnant sur le Luxembourg, et la chambre des pairs, qui se souvenait qu'Harel avait été secrétaire de Cambacérès, lui prêtait la clef de cette porte. Il en résultait que nous avions un parc royal pour le dessert de notre dessert.

Les jardins d'architecture classique, comme Versailles, les Tuileries et le Luxembourg, sont admirables à voir la nuit, au clair de lune. Chaque statue y semble un fantôme; chaque jet d'eau, une cascade de diamants.

O nuits de 1829, de 1830 et de 1831! étiez-vous réellement aussi belles que je le dis? ou étaient-ce mes vingt-sept ou vingt-huit ans qui vous faisaient si parfumées, si harmonieuses, si pleines d'étoiles?...

Au reste, le Théâtre-Français continuait, à notre grande joie, à faire, par ses chutes, de mélancoliques pendants aux succès de ses confrères des boulevards et d'outre-Seine. — On venait d'y jouer une pièce en cinq actes, intitulée *Jacques*

Clément, laquelle avait tout simplement pour sujet la mort d'Henri III, sujet traité avec un grand talent par Vitet, dans ses *Scènes historiques*.

Ceux qui ont oublié *les États de Blois* et *la Mort d'Henri III* peuvent relire ces deux ouvrages, qui ont eu une grande influence sur la renaissance littéraire de 1830.

Un singulier incident avait précédé la représentation de *Jacques Clément*. La pièce, faite en collaboration par MM. Scribe et d'Épagny, reçue au théâtre de l'Odéon, avait été arrêtée par la censure de 1830. — Cette bonne censure! elle est la même à toutes les époques : il arrive bien toujours un moment où on lui coupe les doigts avec ses propres ciseaux ; mais les censeurs sont de la race des polypes : leurs doigts repoussent.

La censure avait donc arrêté le drame de MM. Scribe et d'Épagny. Le bâtiment qui portait leur double bannière, et sur lequel le ministre de l'intérieur avait mis l'embargo, par l'intermédiaire de ses douaniers, était à l'ancre dans les docks de la rue de Grenelle. La révolution de 1830 le remit à flot.

Nous avons dit qu'Harel avait reçu l'ouvrage en 1829. Redevenu maître de son ouvrage par le fait de la révolution de juillet, Scribe ne pensa plus à Harel, et porta sa pièce au Théâtre-Français.

Mais Scribe, qui compte si bien d'ordinaire, comptait, cette fois, sans Harel. Harel était de trop bonne mémoire, lui, pour oublier Scribe. Il poursuivit auteur et pièce, un papier à la main, et un huissier au derrière. Il va sans dire que l'huissier arrêta la pièce et l'auteur au moment où ils tournaient le coin de la rue de Richelieu. Les huissiers sont si bons coureurs!

Un procès s'ensuivit ; Harel perdit le procès. Mais le procès avait fécondé l'imagination de Scribe : il vit, dans cette double insistance du Théâtre-Français et du théâtre de l'Odéon, un moyen de faire d'une pierre deux coups, d'une pièce deux pièces. De cette façon, M. Scribe aurait son drame, M. d'Épagny son drame, le Théâtre-Français son drame, et l'Odéon son drame.

La pièce, en conséquence, fut dédoublée comme une carte

le Théâtre-Français, qui était en déveine, hérita du *Jacques Clément* de M. d'Épagny ; Harel tira Scribe en arrière par le pan de son habit, jusqu'à ce que *le Clerc de la basoche* et lui entrassent, à reculons, sur la seconde scène française. — Il est entendu que je n'emploie cette locution, un peu ambitieuse, de *seconde scène française*, que pour ne pas mettre *Odéon* si près de *reculons*.

Les deux drames tombèrent, ou à peu près. Je ne les ai vus ni l'un ni l'autre; je me garderai donc bien d'exprimer mon opinion sur eux.

Mais les vrais jours de fête pour nous, — on nous pardonnera, je l'espère, cette innocente revanche, — c'était quand un de ces messieurs de l'Institut, Lemercier, Viennet ou Arnault, donnait à son tour un ouvrage.

Alors, il y avait liesse générale. On se donnait rendez-vous à l'orchestre du Théâtre-Français, et l'on assistait à ce spectacle, attristant pour les amis, mais fort réjouissant pour les ennemis, — et ces messieurs nous avaient traités comme tels, — d'une œuvre qui tombait toute seule, soit avec un peu d'aide, soit poussée doucement par l'aigre bise des sifflets.

Le plus spirituel des trois auteurs que je viens de nommer était M. Arnault, homme, je l'ai dit ailleurs, d'une valeur immense et d'un esprit éminent. Mais chacun a son dada! comme dit Tristram Shandy, et le dada de M. Arnault était la tragédie; mauvais dada, poussif, essoufflé, fourbu, qui, malgré le feu que *le Constitutionnel* lui mettait aux jambes, pouvait rarement arriver au dernier vers d'un cinquième acte!

Aussi demandions-nous que l'on jouât ces messieurs avec autant d'ardeur que ces messieurs demandaient qu'on ne nous jouât pas.

Eux demandaient, de leur côté, à grands cris, qu'on les jouât, et, comme ils avaient pour eux le gouvernement, surtout depuis la révolution de juillet, — malgré la timide opposition du Théâtre-Français, malgré les soupirs des sociétaires, et les gémissements du caissier, — leur tour de représentation arrivait.

Il est vrai que le supplice ne durait pas longtemps; il se bornait, en général, aux trois représentations d'usage, quand il atteignait même ces trois représentations. Souvent la première ne finissait pas : témoin *Pertinax* et *Arbogaste*.

Il était alors curieux de voir les prétextes que ces messieurs trouvaient à leur chute. Ceux de M. Arnault étaient charmants, attendu qu'il était impossible d'avoir plus d'esprit que n'en avait M. Arnault.

Ainsi, par exemple, il avait fait reprendre, au Théâtre-Français, une ancienne pièce de lui, jouée, je crois, sous l'Empire, *le Proscrit, ou les Guelfes et les Gibelins*.

La pièce était tombée. A qui s'en prit l'académicien furieux? — A Firmin!

Comment, à Firmin?

Oui, à Firmin, charmant artiste, plein de cœur et de conscience, jouissant près du public d'une constante faveur, mais à qui la mémoire commençait à faire défaut.

Firmin jouait dans l'ouvrage le rôle de Tebaldo, chef des Gibelins, et frère d'Uberti, chef des Guelfes. — Les autres rôles étaient joués par Ligier, Joanny et Duchesnois. Comme on le voit, M. Arnault n'avait pas à se plaindre : la Comédie-Française lui avait prêté ce qu'elle avait de mieux; peut-être était-ce par conviction que ce ne serait pas pour longtemps.

Eh bien, M. Arnault prit pour prétexte de sa chute la mémoire ou plutôt le manque de mémoire de Firmin, et dédia sa pièce au souffleur.

Nous avons sous les yeux, et nous allons citer cette curieuse dédicace, qui aura pour nos lecteurs, nous l'espérons du moins, tout l'attrait d'un morceau inédit.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

AU

SOUFFLEUR DU THÉATRE-FRANÇAIS (1).

« Monsieur,

» Tous les auteurs ne sont point des ingrats. J'en sais qui

(1) Trois personnages sont décorés de ce titre; leur importance, tou-

ont fait hommage de leur succès à l'artiste auquel ils en étaient particulièrement redevables.

» J'imite ce noble exemple : je vous dédie *les Guelfes*.

» Mademoiselle Duchesnois, M. Joanny, M. Ligier, ont contribué, sans doute, à la réussite de cet ouvrage par un zèle égal à leur talent ; mais, quoi qu'ils aient fait pour moi, ont-ils fait autant que vous, monsieur?

» *Souffler n'est pas jouer*, dira M. Firmin, qui est plus fort encore au jeu de dames qu'au jeu de la scène (1).

» A cela, je réponds comme Sganarelle : « Oui et non! »

» Quand le souffleur donne seulement le mot à l'acteur, quand il ne fait que soutenir la mémoire du comédien, non, certes, *souffler n'est pas jouer!* Mais, quand l'acteur prend tout du souffleur, tout, depuis le premier jusqu'au dernier vers de son rôle ; quand votre voix couvre la sienne ; quand c'est vous seul qu'on entend pendant qu'il gesticule, certes, *c'est jouer que de souffler!*

tefois, diffère, non pas en raison de celle de leur office, laquelle est toujours la même, mais de celle du genre auquel s'applique leur talent. Donne-t-on un ouvrage romantique, *Louis IX* ou *Émilia*, le souffleur en chef prend le cahier, et pas un trait de cette noble prose n'arrive aux oreilles des acteurs sans avoir passé par sa bouche ; mais, s'il s'agit d'un ouvrage classique, d'un ouvrage en vers, se retranchant alors dans sa dignité, comme ce bourreau qui n'exécutait que des gentilshommes : *Expédiez-moi cela, vous autres!* dit le souffleur en chef en passant le cahier roturier à ses substituts. Ses fonctions, pour la haute comédie, sont déléguées au second souffleur, et abandonnées pour la tragédie au troisième, c'est-à-dire à l'homme laborieux et modeste à qui celle-ci est dédiée. »

(1) « Les *dames* — c'est du jeu qu'il s'agit — les *dames* sont, en effet, la passion dominante de cet artiste, qui n'y est pourtant pas de première force. Il sait, toutefois, concilier cette passion avec ses devoirs, et n'est guère moins empressé à quitter sa partie pour entrer en scène qu'à quitter la scène pour reprendre sa partie, quand il a affaire au public ; quand il a affaire aux auteurs, il n'y met pas, à la vérité, la même prestesse ; mais, comme il ne s'agit que de répétitions, n'arrive-t-il pas toujours assez tôt... quand il arrive? »

» N'est-ce pas là, monsieur, ce qui est arrivé, non-seulement à la première, mais encore à chaque représentation des *Guelfes?* n'est-ce pas vous qui avez joué véritablement le rôle de M. Firmin?

» Sa mémoire est, dit-il, des plus mauvaises. Cela se conçoit, d'après le système qui place le siége de la mémoire dans la tête (1). Mais, dans la circonstance, M. Firmin ne rejette-t-il pas sur sa mémoire le tort de sa volonté?

» Et pourquoi, me direz-vous, M. Firmin manquerait-il de bonne volonté envers vous qui en avez pour tout le monde? envers vous qui, par votre âge, et peut-être aussi par vos malheurs, si ce n'est par d'anciens succès, aviez droit, au moins, à ces égards que l'on ne refuse pas à l'écolier qui débute?

» Tels sont, en effet, les droits que je me savais à la complaisance de M. Firmin, et, ces droits, je croyais les avoir fortifiés en lui offrant un des rôles les plus importants dans ma tragédie, le rôle que vous avez soufflé ou que vous avez joué : c'est bonnet blanc et blanc bonnet.

» J'étais bien loin de soupçonner que cet honneur fait au talent de M. Firmin fût une injure à ses prétentions.

» C'est pourtant ce qui est arrivé.

» La succession de Talma était ouverte. — Quand l'empire du monde vint à vaquer, tous ceux qui prétendaient à l'empire d'Alexandre n'étaient pas des héros : j'aurais dû m'en souvenir; mais profite-t-on toujours des leçons de l'histoire?

» Je ne m'imaginais pas que l'héritier de l'Alexandre dramatique dût être celui de ses survivants qui lui ressemble le moins.

» La nature s'était montrée bien prodigue envers Talma. Chez lui, le physique répondait au moral : c'était un corps élégant qu'habitait une âme brûlante; c'était une tête admi-

(1) « Le siége de la mémoire varie selon les individus. Il était dans le ventre chez ce comédien à qui Voltaire envoyait ses *Variantes* dans un pâté. Mademoiselle Contat le plaçait dans son cœur, et sa mémoire était excellente. »

rable qu'animait une vaste intelligence ; c'était une voix puissante dont l'accent pathétique et solennel servait d'organe à son inépuisable sensibilité, à son infatigable énergie. Tout ce que la nature peut donner, Talma le possédait, et Talma possédait aussi tout ce que l'art peut acquérir.

» Si bien partagé qu'il soit, M. Firmin réunit-il en lui toutes ces perfections? Son physique, un peu grêle, ne messied pas à tous les jeunes rôles; mais s'accorde-t-il avec la dignité qu'exigent les rôles de premier emploi? Sa voix n'est pas dénuée de charme dans l'expression des sentiments affectueux; mais a-t-elle la vigueur qu'exigent les habitudes graves et les sentiments violents? Son intelligence ne manque pas d'étendue; mais ces moyens d'exécution y répondent-ils quand il veut sortir des bornes où la nature le circonscrit?

» La fierté de l'aigle peut se trouver dans le cœur d'un pigeon, et le courage d'un lion dans le cœur d'un caniche. Mais, quelque sentiment qui l'anime, le biset ne peut roucouler ; le roquet ne peut que hogner! Or, ces accents n'ont pas tout à fait l'autorité d'un cri du roi des airs, d'un rugissement du roi des bois.

» D'après ces judicieuses réflexions, distribuant les rôles de ma tragédie aux acteurs qui ont les aptitudes les plus analogues aux caractères de ces rôles, j'avais donné celui d'Uberti à M. Ligier, acteur doué d'une voix et d'une figure imposantes, et j'avais réservé à M. Firmin le rôle du tendre et passionné Tebaldo.

» De quoi diable m'avisais-je?

» De même que tout Anglais dit, partout où il rencontre de l'eau salée : *Ceci est à nous !* de même, partout où il rencontre un rôle fait à la physionomie de Talma, M. Firmin dit : *Ceci est à moi* (1) !

(1) « En conséquence de ce droit, M. Firmin se dispose à jouer Hamlet. Il a même acheté, dit-on, pour cela, le costume que Talma portait dans ce rôle. Qu'il y pense! cet habit-là n'est point fait à sa taille, et, d'ailleurs, on n'a pas toujours pris pour lion tout ce qui a porté une peau de lion. »

» Le rôle d'Uberti était destiné à Talma, et je ne l'offrais point à M. Firmin! le rôle d'Uberti était revendiqué par M. Firmin, et je ne le reprenais pas à M. Ligier! double crime de lèse-majesté. Comme la majesté de M. Firmin m'en a puni, hélas! — Elle accepta le rôle que je lui offrais.

» Confident des secrets de la Comédie, vous savez, monsieur, quel a été le résultat de cet acte de complaisance. Mis à l'étude en avril, *les Guelfes* pouvaient être représentés en mai, sous la propice influence du printemps; ils ne l'ont été qu'en juillet, sous le poids de la canicule. — Ainsi l'avait décidé M. Firmin.

» O puissance de la force d'inertie! Quand plusieurs vaisseaux marchent de conserve, la vitesse commune est réglée sur celle du plus mauvais voilier. La marche commune, en cette circonstance, fut réglée sur la mémoire de M. Firmin, laquelle, par malheur, était réglée sur sa bonne volonté.

» Cette bonne volonté a pensé compromettre les intérêts de ma réputation. Mais tout se compense. A quel point, monsieur, n'a-t-elle pas servi les intérêts de votre gloire! Tous les journaux en font foi. N'est-ce pas elle qui, vous exhumant du trou où jusqu'alors vous aviez enfoui votre capacité, l'a révélée au public? n'est-ce pas elle qui, vous élevant au niveau des acteurs aux pieds desquels vous étiez caché jusqu'alors, leur a donné en vous un interlocuteur?

» Déclamant tandis que M. Firmin gesticulait, vous avez, il est vrai, transporté des boulevards sur le Théâtre-Français une imitation de ce concert singulier d'un déclamateur qui, sans se laisser voir, et d'un gesticulateur qui, sans se faire entendre, concourent à l'exécution d'un même rôle. Des gens d'un goût méticuleux s'en sont formalisés, il est vrai; mais que vous importe? Ce n'est pas vous, monsieur, qui, dans ces scènes, faisiez le polichinelle; et que m'importe, à moi, puisque, agissant ainsi, vous avez sauvé ma pièce? D'ailleurs, est-ce là le premier emprunt, et l'emprunt le moins honorable, que votre noble théâtre ait fait à ceux des boulevards (1)?

(1) « *Louis XI* et *Émilia*, dont nous apprécions tout le mérite, sem-

» Grâce à cet accord admirable, *les Guelfes* ont eu quelques représentations. Mais pourquoi leur cours, suspendu par un voyage de mademoiselle Duchesnois, n'a-t-il pas été repris à son retour, ainsi que l'a demandé cette grande actrice, et que l'annonçait l'affiche (1)?

» M. Firmin s'y refuse. Le rôle de Tebaldo, dit-il, est sorti de sa mémoire. Il faudrait, pour cela, qu'il y fût jamais entré. Mais que nous fait, après tout, à vous ou à moi, qu'il sache son rôle ou non? N'en peut-il pas user à l'avenir comme par le passé? Manquera-t-il de mémoire tant que vous ne lui manquerez pas? Sa mémoire n'est-elle pas au bout de votre langue, qui n'est point paralysée, comme on sait?

» Mais ces difficultés, qu'on dit venir de M. Firmin, ne viennent-elles pas de vous, monsieur? Accoutumé à opérer sous terre, ne serait-ce pas vous qui, en secret, les susciteriez? Vous n'avez point part entière comme M. Firmin; payé en souffleur quand vous faites le rôle d'un acteur, et d'un premier acteur, ne vous lasseriez-vous pas, à la fin, de ne vous essouffler que pour la gloire, et ne vous opposez-vous pas dans l'ombre à la reprise d'une pièce pendant laquelle vous n'avez pas le temps de respirer?

» De la justice, monsieur! de la justice! — M. Firmin vous doit, sans doute, une indemnité : réclamez-la; mais ne compromettez pas les intérêts du Théâtre-Français en entravant

blent, en effet, avoir été empruntés, si ce n'est dérobés, aux théâtres des boulevards. Si, pendant la représentation de ces pièces, l'orchestre sortait parfois de sa léthargie, soit pour annoncer par une fanfare l'entrée et la sortie des personnages, soit pour expliquer par une ritournelle ce que le discours n'a pas fait comprendre, bien qu'on soit dans l'enceinte consacrée à Racine, à Corneille et à Voltaire, on se croirait volontiers à l'Ambigu-Comique ou à la Gaieté; il ne manque plus que cela pour compléter l'illusion. Espérons que les régénérateurs de ce théâtre nous sauront gré de la remarque, et qu'ils en profiteront pour le perfectionnement de la scène française. »

(1) « Depuis six mois, et même encore aujourd'hui, l'affiche porte : « En attendant *les Guelfes et les Gibelins*; » probablement ne le portera-t-elle plus demain. »

son service, en l'empêchant de satisfaire aux droits d'un auteur; cela peut tirer à conséquence, songez-y : le nombre des auteurs mécontents de lui à juste titre n'est déjà que trop grand; gardez-vous de l'augmenter.

« Le second Théâtre-Français, quoi qu'on ait fait pour le tuer, n'est pas morte encore. Serait-il impossible de le remettre sur pieds.

» Les acteurs qu'on a détachés pour encombrer le premier théâtre, qui les paye moins pour jouer chez lui que pour ne jouer nulle part, ces acteurs, dis-je, ne pourront-ils pas, enfin, se lasser d'une condition qui, de la classe des curés, les fait descendre dans celle des vicaires, ou plutôt qui, d'évêques qu'ils étaient, les a faits meuniers? Enfin, ne reste-t-il pas encore à l'Odéon un noyau de troupe tragique? et l'école de déclamation n'a-t-elle pas de sujets qui puissent le grossir?

» Pensez-y, monsieur, la tragédie, que l'on semble vouloir étouffer à la rue de Richelieu, pourrait trouver un refuge au faubourg Saint-Germain, qui fut son berceau et celui du Théâtre-Français. Vous ne feriez pas mal d'en souffler un mot à MM. du comité.

» Au reste, quoi qu'il advienne, croyez, monsieur, que les obligations que je vous ai ne sortiront jamais de ma mémoire, qui n'est pas ingrate comme celle de M. Firmin.

» Que ne puis-je vous manifester ma reconnaissance par un hommage plus digne de vous! — Vous dédier une tragédie et une tragédie en vers, par le temps qui court(1)! Mais

(1) « C'est surtout contre les tragédies en vers que se déchaînent aujourd'hui les arbitres du goût. Leur répugnance contre les vers l'emporte encore sur leur amour pour le romantisme. Si, dans cette série de chapitres — intitulés scènes — dont l'ensemble forme un roman intitulé drame, et qu'on débite sous le titre de *Louis XI*; si, dans *Louis XI*, la prose écossaise de sir Walter Scott eût été versifiée et rimée, ce drame n'eût pas été mieux accueilli d'eux qu'une tragédie posthume de Racine, bien que le sens commun n'y soit guère plus respecté que dans un mélodrame. C'est à l'absence de la rime aussi qu'*Émilia* doit la faveur dont ces messieurs l'ont honorée. — Après avoir entendu la lecture de cette œuvre : *Le problème est résolu!* s'écriait un des mem-

chacun s'acquitte avec sa monnaie : monsieur ne repoussez pas la mienne.

» Souvenez-vous, monsieur, que Benoît XIV n'a pas dédaigné la dédicace de *Mahomet*. — Je ne suis pas un Voltaire, je le sais; mais aussi vous n'êtes pas un pape. — Tout considéré, peut-être sommes-nous dans des rapports équivalents à ceux où se trouvaient ces deux personnages. D'ailleurs, prenez cela en attendant mieux.

» Classique par principe et par habitude, je ne m'étais pas cru jusqu'ici assez de génie pour me passer de rime et de raison. Mais qui sait? peut-être serai-je, un jour, en état de m'essayer dans le genre romantique : si je m'éloigne de l'âge où l'on extravague, je me rapproche de celui où l'on radote.

» Patience donc!

» Je suis, avec toute la considération qui vous est due, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» ARNAULT. »

Hélas! il y a deux choses que j'ai inutilement cherchées! et Dieu sait, cependant, si, quand je cherche, je cherche bien! C'est

bres les plus importants du tribunal par qui elle avait été jugée : *Le problème est résolu! nous avons enfin une tragédie en prose!*

» Les comédiens français donnèrent jadis cent louis à Thomas Corneille, pour mettre en vers une comédie de Molière, *le Festin de Pierre*. Les comédiens français veulent, dit-on, donner aujourd'hui mille louis à un académicien, pour mettre en prose les tragédies de Corneille, de Racine, de Voltaire. Est-il bien nécessaire qu'ils s'adressent à un académicien pour cela? Plusieurs d'entre eux ne font-ils pas cette parodie tous les jours?

» Les vers et la rime ne sont pas dans la nature, disent les amateurs de la nature. Les vêtements, messieurs, ne sont pas dans la nature, et, cependant, vous en portez pour vous distinguer de l'homme de la nature; bien plus, vous les portez en belles étoffes, pour vous distinguer de la canaille, et, quand vous êtes en fonds pour cela, vous les ornez de broderies pour vous faire distinguer même entre les gens bien mis. Ce que l'on fait pour le corps, permettez-nous de le faire pour la pensée; permettez-nous de faire pour l'esprit ce que vous faites pour la matière. »

se de Firmin à M. Arnault, — et la tragédie de *Pertinax*. La réponse n'existe plus; la tragédie n'existe pas.

— Pourquoi *Pertinax?* Qu'est-ce que *Pertinax?* et que vient faire ici le successeur de Commode?

Demandez plutôt ce qu'il allait faire au Théâtre-Français, le malheureux! il allait y tomber sous les sifflets du parterre, après être tombé sous les épées des prétoriens.

Voici l'histoire de sa deuxième mort, le récit de sa seconde chute.

A dix-sept cents ans de distance, je ne puis pas dire grand'-chose de la première; mais, à vingt-quatre ans d'intervalle je puis raconter la seconde, à laquelle j'ai assisté.

Ces malheureux *Guelfes*, après s'être obstiné à y rester neuf mois, avaient enfin disparu de l'affiche. Il fallait pour M. Arnault un dédommagement au défaut de mémoire de Firmin. Le comité décida que le *Pertinax* du même auteur, quoiqu'il ne fût reçu que depuis onze ans, serait immédiatement mis à l'étude.

« Que depuis onze ans ! » répétez-vous, et vous croyez que je me trompe, n'est-ce pas?

C'est vous qui vous trompez.

L'*Arbogaste* de M. Viennet, reçu en 1825, n'a été joué qu'en 1841! Le *Pizarre* de M. Fulchiron, reçu en 1803, n'est pas joué encore(1)!

(1) Il est vrai de dire qu'en 1805, M. Fulchiron, par un trait d'abnégation qui l'honore, céda son tour à l'auteur des *Templiers*, M. Raynouard. Voici la lettre qu'il écrivit à cet effet au comité d'administration de la Comédie-Française :

« Messieurs,

» Je viens d'apprendre que le préfet avait donné son permis aux *Templiers*. Désirant rendre à cet ouvrage et à son auteur toute la justice et tous les égards qu'ils méritent, je m'empresse de vous annoncer que je cède mon tour à cette tragédie; mais je demande, en même temps, à reprendre le mien immédiatement après, de façon que la seconde tragédie qui sera jouée, à compter d'aujourd'hui, sera *une des*

Donc, le comité du Théâtre-Français, voulant dédommager M. Arnault de la disparition subite des *Guelfes*, mit à l'étude le *Pertinax*, que l'ingrat souffleur, malgré la fameuse épitre dédicatoire n'a jamais appelé que *le Père Tignace*.

Quel malheur, mon Dieu ! que *Pertinax* n'ait pas été imprimé! comme je vous en donnerais des fragments, et comme vous comprendriez la gaieté du parterre à la première représentation de cette tragédie!

Tout ce que je me rappelle, c'est qu'au moment décisif, l'empereur Commode appelait son secrétaire.

J'avais devant moi un grand monsieur dont les larges épaules et l'épaisse chevelure m'avaient intercepté l'acteur, chaque fois que l'acteur s'était trouvé sur la même ligne que lui.

Par malheur, je n'avais pas les ciseaux de Sainte-Foix.

miennes; si vous voulez bien m'en donner l'assurance par une lettre, celle-ci sanctionnera l'abandon que je fais actuellement de mon tour.

» J'ai l'honneur d'être, messieurs, votre serviteur,

» FULCHIRON FILS. »

La proposition de M. Fulchiron, formulée en ces termes, fut d'abord repoussée. On lui fit sentir que le tort qu'il ne voulait pas qu'on lui fît, à lui, allait peser sur un tiers. S'il y avait renonciation de sa part, il fallait que la renonciation fût entière, et que M. Fulchiron, sorti des rangs, reprît son tour à la file. Or, reprendre son tour à la file, c'était une grande affaire. En supposant toutes les chances favorables, il y en avait pour dix ans au moins! M. Fulchiron réfléchit peu de temps, il faut l'avouer, comparativement à la gravité du sujet; puis : « Allons, messieurs, dit-il, je connais la tragédie des *Templiers;* mieux vaut qu'elle soit représentée tout de suite, et que le tour de *Pizarre* ne vienne que dans dix ans. » Ce fut grâce à cette condescendance, dont bien peu d'auteurs seraient capables envers un confrère, que la tragédie des *Templiers* fut jouée; et, on le sait, la tragédie des *Templiers* fut un des triomphes littéraires de l'Empire. *Les Deux Gendres* et *le Tyran domestique* complètent la trilogie dramatique de l'époque. — Il y a tantôt dix-huit cent vingt ans que l'on rend à César ce qui appartient à César ; pourquoi ne rendrait-on pas à M. Fulchiron ce qui appartient à M. Fulchiron ?

A ses applaudissements frénétiques, je reconnus que ce monsieur comprenait beaucoup de choses que je ne comprenais pas.

Il en résulta que, lorsque l'empereur Commode appela son secrétaire, cette espèce de jeu de mots me paraissant demander une explication, je me penchai vers mon monsieur, et, avec toute la politesse dont j'étais capable :

— Pardon, monsieur, lui dis-je, mais il me semble que c'est une pièce à tiroirs!

Mon homme bondit sur sa stalle, poussa une espèce de rugissement, mais se contint.

Il est vrai que le rideau était sur le point de tomber, et qu'avant même qu'il fût tombé, notre enthousiaste criait de toutes ses forces :

— L'auteur!!!

Malheureusement, tout le monde n'était point aussi ardent à connaître l'auteur que mon voisin de face. Il y avait quelque chose comme les trois quarts de la salle — et là peut-être étaient les vrais amis de M. Arnault — qui ne voulaient point qu'on le nommât.

Placé à l'orchestre entre M. de Jouy et Victor Hugo, sentant à gauche les coudes du romantisme et à droite ceux du *classisme*, si je puis me permettre de faire un mot, j'attendais patiemment et courageusement que l'on cessât de siffler, la façon dont M. Arnault avait agi avec moi, en me mettant à la porte de chez lui après *Henri III*, me laissant le privilége de la neutralité.

Mais l'homme propose et Dieu dispose; Dieu ou plutôt le diable inspira à ce voisin auquel j'avais fait une question indiscrète peut-être, mais à coup sûr bien innocente, de me désigner à ses amis, et, par conséquent, à M. Arnault, comme l'Éole dont le signal avait déchaîné tous ces vents qui sifflaient aux quatre points cardinaux de la salle sur des tons si différents.

Une querelle s'ensuivit entre moi et le grand monsieur, querelle qui fit un instant diversion à la lutte engagée.

Le lendemain, tous les journaux rendaient compte de cette

querelle avec leur impartialité, leur bienveillance et leur exactitude ordinaires pour moi.

Il était urgent que je répondisse. Je choisis, pour publier ma réponse, le *Journal de Paris*, dirigé, à cette époque, par le père de Léon Pillet, un de mes amis.

Le lendemain, le *Journal de Paris* publia, en effet, ma lettre, précédée et suivie de quelques lignes assez aigres-douces.

Écoutez l'exorde :

« En rendant compte de la chute d'estime qu'a obtenue la tragédie de *Pertinax*, nous avons annoncé qu'une dispute avait eu lieu au milieu de l'orchestre. M. Alexandre Dumas, l'un des acteurs de ce petit drame, plus animé que celui qui l'avait précédé, nous adresse une lettre à ce sujet. Nous nous empressons de la publier, sans vouloir nous faire juges des accusations accessoires que l'auteur d'*Henri III* porte contre les journaux. »

Voici maintenant ma lettre, à la suite de laquelle viendra la péroraison :

« Vendredi, 29 mai 1829.

» Malgré la ferme résolution que j'avais prise et suivie jusqu'à ce jour de ne jamais répondre à ce que les journaux diraient de moi, je crois devoir vous prier d'insérer cette lettre dans votre premier numéro. C'est la réponse à un petit article qui est le complément de votre feuilleton d'hier, et où vous rendez compte de *Pertinax*.

» Il est conçu en ces termes, — votre petit article bien entendu :

» Au moment où nous nous retirions de la salle, une vive » contestation venait de s'élever à l'orchestre entre un vieil- » lard à cheveux blancs et un très-jeune auteur, c'est-à-dire, » sans doute, entre un classique et un romantique. Espérons » que cette altercation n'aura pas de suites fâcheuses. »

» C'est moi, monsieur, qui ai le malheur d'être le *très-jeune*

auteur, auquel il importe beaucoup, par cela même qu'il est jeune et auteur, d'établir les faits tels qu'ils se sont passés.

» J'étais à l'orchestre des Français, entre M. de Jouy et M. Victor Hugo, pendant toute la représentation de *Pertinax*. Obligé en quelque sorte, comme écolier de l'art, d'étudier ce que font les maîtres, j'avais écouté attentivement et en silence les cinq actes qui venaient de s'achever, quand, au milieu de la contestation assez vive qui s'était élevée entre quelques spectateurs qui voulaient, les uns que l'on nommât M. Arnault, les autres qu'on ne le nommât point, je fus insolemment apostrophé, moi, muet et assis, par un ami de M. Arnault, debout et me désignant du doigt.

» Je rappellerai textuellement sa phrase :

» — Il n'est pas étonnant qu'on siffle à l'orchestre quand M. Dumas est à l'orchestre. — N'avez-vous pas honte, monsieur, de vous faire le chef d'une cabale ?

» Et sur ma réponse que je n'avais pas dit un mot, il ajouta :

» — N'importe, c'est vous qui dirigez toute la ligue !

» Comme quelques personnes eussent pu croire à cette stupide accusation, j'en appelai au témoignage de MM. de Jouy et Victor Hugo. Ce témoignage fut ce qu'il devait être, c'est-à-dire unanime.

» Cela suffit, je crois, pour me disculper.

» Mais, pendant que j'ai la plume à la main, monsieur, comme c'est probablement la première et peut-être la dernière fois que j'écris dans un journal (1), je désirerais ajouter quelques mots relatifs aux ridicules attaques que m'a values mon drame d'*Henri III ;* l'occasion ne s'en présentera peut-être jamais aussi favorablement qu'aujourd'hui : permettez donc que je la saisisse.

» Je crois comprendre, et j'accepte, je le crois encore, la véritable critique littéraire aussi bien que personne. Mais,

(1) Comme Bonaparte au 13 vendémiaire, j'étais loin de voir clair dans ma destinée !

sérieusement, les faits que je vais vous citer, monsieur, sont-ils de la critique littéraire?

» Le lendemain de la réception de mon drame d'*Henri III* à la Comédie-Française, le *Courrier des Théâtres*, qui ne connaissait pas l'ouvrage, le dénonçait à la censure, avec l'espérance, disait-il, qu'elle ne souffrirait pas le scandale de la représentation.

» Cela me paraît plutôt de la police que de la littérature. Qu'en dites-vous, monsieur?

» Je ne parlerai pas d'une pétition présentée au roi pendant mes répétitions pour faire rentrer le Théâtre-Français dans la route du *vrai beau* (1). On assure que l'auguste personnage auquel elle était adressée répondit simplement :

— Que puis-je dans une question de cette nature? Je n'ai, comme tous les Français, qu'une place au parterre.

» Je n'ai vraiment pas le courage d'en vouloir aux signataires d'une dénonciation qui nous a valu une telle réponse.

» D'ailleurs, quelques-uns d'entre eux ont rougi, depuis, de ce qu'ils avaient fait, en ont dit qu'ils avaient cru signer tout autre chose.

» Puis arriva le jour de la représentation; de ce jour seulement, les journaux, et on conviendra, avaient le droit de parler de l'ouvrage.

» Ils en usèrent largement : à eux permis; mais quelques-uns d'entre eux, ils l'avoueront eux-mêmes, n'ont pas été élégants dans leurs critiques. *Le Constitutionnel* et *le Corsaire* en dirent beaucoup plus de bien, le premier jour, que la pièce ne le méritait.

» Huit jours après, *le Constitutionnel* comparait la pièce à celle de *la Pie voleuse*, et accusait l'auteur d'avoir dansé en rond dans le foyer de la Comédie-Française, avec quelques

(1) J'avais oublié d'inscrire M. de Laville, auteur du *Folliculaire* et d'*une Journée d'élections*, au nombre des signataires de cette pétition, que j'ai citée dans une autre partie de mes Mémoires. Un de ces signataires, qui survit aux autres, m'a fait remarquer mon erreur, et je la répare.

énergumènes, autour du buste de Racine — qui est adossé à la muraille — en criant : *Racine est enfoncé !*

» Ce n'était que ridicule ; on haussa les épaules.

» Le lendemain, *le Corsaire* disait que l'ouvrage était une monstruosité, et que l'auteur était jésuite et pensionné. C'était, il faut en convenir, une excellente plaisanterie, adressée au fils d'un général républicain dont la mère n'a jamais touché la pension qui peut-être lui était due, ni du gouvernement de l'Empire, ni du gouvernement du roi.

» Cela devenait plus que ridicule, c'était méprisable.

» Quant à la *Gazette de France*, je lui rends la justice de dire qu'elle n'a point varié un instant dans l'opinion que M. de Martainville y exprima le premier jour. Ce journal démêlait dans la pièce une conspiration flagrante contre le trône et contre l'autel ; quant au journaliste, il exprimait le regret, vivement senti, de n'avoir pas vu paraître l'auteur demandé. *On assure*, disait-il, *que sa figure porte un caractère éminemment romantique.* Or, comme le romantisme est la bête noire de M. de Martainville, je puis croire, sans être trop pointilleux, qu'il n'avait point l'intention de me faire un compliment. Non-seulement ce n'est pas poli de la part de M. de Martainville, mais encore ce n'est pas délicat : M. de Martainville sait fort bien qu'on fait sa réputation, et qu'on ne fait pas sa physionnomie.

» M. de Martainville a une physionomie fort respectable.

» Je pourrais continuer, expliquer les causes de ces changements et de ces injures, faire connaître des anecdotes assez curieuses sur certains individus ; je pourrais encore... Mais les douze colonnes de votre journal n'y suffiraient point.

« Je terminerai donc ma lettre en vous demandant un conseil, à vous, monsieur, qui avez de l'expérience. Comment un auteur doit-il faire pour s'épargner les querelles aux premières représentations ? J'en ai eu trois, pour mon compte, depuis trois mois ; — trois querelles bien entendu : si c'eût été trois représentations, je n'y eusse pas survécu !

» Une à *Isabel de Bavière*, avec un admirateur de M. de Lamothe-Langon qui prétendait que j'avais sifflé.

» Une aux *Élections*, avec un ennemi de M. de Laville, qui prétendait que j'avais applaudi.

» Une enfin, à *Pertinax*, avec un ami de M. Arnault, pour n'avoir ni applaudi ni sifflé.

» J'attends ce conseil de votre bonté, monsieur, et je vous donne ma parole que je le suivrai, si toutefois il n'est pas impossible à suivre.

» J'ai l'honneur, etc. »

Après cette dernière ligne, le *Journal de Paris* reprenait en manière de réponse :

« Quant au conseil que M. Alexandre Dumas veut bien demander à notre expérience, sur la conduite à tenir pour ne pas avoir de disputes aux premières représentations, nous lui répondrons qu'un jeune auteur, heureux d'un beau succès, et qui sait couvrir d'une honorable modestie ses jouissances d'amour-propre ; — *qu'un écolier de l'art* qui se résigne, comme M. Dumas, à étudier *ce que font les maîtres*, jusqu'à l'auteur de *Pertinax* inclusivement, — ne doit pas avoir à redouter d'injurieuses provocations. Si, malgré ces dispositions, naturelles sans doute au caractère de M. Dumas, on persistait à lui faire des querelles d'Allemand ou de classique, je lui conseillerais de les mépriser, non les Allemands, non les classiques, mais les querelles.

» Ou bien encore, il lui resterait une autre ressource : ce serait celle de s'abstenir d'aller aux premières représentations. »

Le conseil, on en conviendra, était difficile, sinon impossible à suivre : j'étais trop jeune, j'avais le cœur trop près de la tête, et, comme on dit vulgairement, la tête trop près du bonnet, pour mépriser les querelles, fût-ce des querelles d'Allemand ou de classique, et j'étais trop curieux pour ne point assister régulièrement aux premières représentations.

J'ai été guéri, depuis, de cette dernière maladie; mais il a fallu du temps. Et encore, ce n'est pas le temps qui m'a guéri; ce sont les premières représentations.

CCXV

Chateaubriand donne sa démission de pair de France. — Il s'expatrie. — Béranger le chante. — Chateaubriand versificateur. — Première représentation de *Charles VII*. — La visière de Delafosse. — Yaqoub et Frédérick Lemaître. — *La Reine d'Espagne*. — M. Henri de Latouche. — Ses œuvres, son talent, son caractère. — Intermède de *la Reine d'Espagne*. — Préface de la pièce. — Bruits du parterre recueillis par l'auteur.

On s'occupait fort, à cette époque, de la démission et de l'exil de Chateaubriand, qui tous deux étaient volontaires.

L'ancien ministre donnait sa démission de pair de France, à cause de l'abolition de l'hérédité de la pairie; l'auteur des *Martyrs* s'exilait, parce que le bruit que faisait son opposition devenait, de jour en jour, moins sonore, et qu'il craignait de le voir s'éteindre tout à fait.

— Vous savez, madame, que Chateaubriand devient sourd? disais-je, un jour, à madame O'Donnel, femme d'esprit, sœur d'une femme d'esprit, fille d'une femme d'esprit.

— Bon! me répondit-elle, c'est depuis qu'on ne parle plus de lui.

Eh bien, oui, il faut l'avouer, il se faisait contre Chateaubriand une terrible conspiration, celle du silence, et Chateaubriand n'avait pas la force de la supporter. Il espéra que l'écho de cette vaste renommée qui, un instant, avait presque balancé dans le monde celle de Napoléon, s'était réfugié à l'étranger.

Les journaux firent grand bruit de cet exil volontaire. Béranger y vit sujet à l'un de ses petits poëmes, et lui, voltairien et libéral, adressa des vers à l'auteur d'*Atala*, de *René* et des *Martyrs*, catholique et royaliste.

On se rappelle cette poésie de Béranger, qui commence par ces quatre vers :

Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie,
Fuir notre amour, notre encens et nos soins?

N'entends-tu pas la France qui s'écrie :
« Mon beau ciel pleure une étoile de moins? »

Chateaubriand eut le bon esprit de répondre en prose. Les meilleurs vers de Chateaubriand sont à cent piques au-dessous des plus mauvais vers de Béranger.

Ce fut un des tourments de la vie de Chateaubriand, que de faire des vers si mauvais, et de s'obstiner à en faire. Ce travers, il le partageait avec Nodier : ces deux génies de la prose moderne étaient tourmentés du démon de la rime. Heureusement, on oubliera *Moïse* et les *Contes en vers*, comme on a oublié que Raphaël jouait du violon.

Pendant que Béranger chantait, que Chateaubriand se retirait à Lucerne, — où, huit ou dix mois après, je devais l'aider *à donner à manger à ses poules*, — le jour de la première représentation de *Charles VII*, c'est-à-dire le 22 octobre était arrivé.

J'ai déjà dit ce que je pensais de la valeur de ma pièce : comme vers, c'était un grand progrès sur *Christine ;* comme œuvre dramatique, c'était une imitation d'*Andromaque*, du *Cid*, de *la Camargo*. Justice lui fut complétement rendue : elle eut un grand succès, et ne fit pas un sou !

Notons ici, en passant, que, lorsqu'elle fut transportée au Théâtre-Français, elle fit vingt ou vingt-cinq représentations à cent louis chacune.

Il en fut de même, plus tard, pour *les Demoiselles de Saint-Cyr*. Cette comédie, représentée en 1843 avec un succès honorable, mais peu fructueux, quoiqu'elle eût alors pour interprètes Firmin, mesdemoiselles Plessy et Anaïs, eut, à sa reprise, c'est-à-dire six ans après, — le double des représentations qu'elle avait eues dans sa nouveauté, et fit un argent fou pendant cet étrange été de la Saint-Martin.

Revenons à *Charles VII*.

Nous avons constaté le succès de l'ouvrage; un incident comique faillit le compromettre.

Delafosse, un des comédiens les plus consciencieux que je

connaisse, jouait le rôle de Charles VII. Comme je l'ai dit, Harel n'avait voulu faire aucune dépense pour la pièce, et, cette fois encore, il avait agi en homme d'esprit; de sorte que j'avais été obligé, comme on sait, d'emprunter au musée d'artillerie une cuirasse du XVe siècle; cette cuirasse avait, sur un reçu de moi, été transportée au cabinet d'accessoires de l'Odéon; là, l'armurier du théâtre avait dû, non pas la nettoyer, — elle brillait comme de l'argent, — mais en repasser les ressorts et les articulations pour leur rendre la souplesse qu'ils avaient perdue dans une roideur de quatre siècles. Peu à peu la cuirasse complaisante s'était, en effet, assouplie, et Delafosse, dont, à un moment donné, elle devenait la carapace, avait pu, quoique dans un étui de fer, allonger ses jambes et mouvoir ses bras.

Le casque seul s'était refusé à toute concession; sa visière, relevée probablement depuis le sacre de Charles VII, après avoir vu une pareille solennité, refusait absolument de se baisser.

Delafosse voyait avec peine cette obstination de sa visière, qui, pendant tout le temps de son long discours belliqueux, lui rendait service en restant levée, mais qui, le discours achevé, et au moment de sa sortie, lui donnait, en s'abaissant, un air formidable sur lequel il avait compté.

L'armurier fut appelé, et, à la suite de plusieurs essais dans lesquels il appela tour à tour les adoucissants et les coercitifs, l'huile et la lime, il obtint de la malheureuse visière qu'elle consentît à s'abaisser. Seulement, une fois ce but atteint, c'était une chose presque aussi difficile de la faire se relever, que c'en avait été une de la faire s'abaisser : en s'abaissant, elle glissait sur un ressort fait en tête de clou, lequel, après quelques lignes de pression, trouvait une ouverture, reprenait son jeu, et fixait la visière de telle façon, que ni coups d'épée, ni coups de lance, ne pouvaient la relever; il fallait comprimer ce ressort avec la dague d'un écuyer pour la repousser dans son alvéole, et permettre à la visière de se relever.

Peu importait à Delafosse cette difficulté : il sortait visière

baissée, et son écuyer avait tout le temps de faire l'opération dans la coulisse.

Une visière pareille, et Henri II ne mourait pas de la main de Montgomery ! Voyez à quoi tient le destin des empires ! je pourrais même dire celui des pièces ! Henri II fut tué parce que sa visière s'était relevée. Charles VII faillit l'être parce que sa visière s'était abaissée.

Dans la chaleur de la diction, Delafosse fit un geste si violent, que la visière tomba d'elle-même, cédant, sans doute, à l'émotion qu'elle éprouvait. C'était peut-être sa manière d'applaudir.

Quoi qu'il en soit, Delafosse se trouva tout à coup fort empêché de continuer son discours : le vers commencé de la façon la plus claire, accentué de la façon la plus nette, s'acheva dans un beuglement lugubre et inintelligible.

Le public se prit naturellement à rire.

On dit qu'il est impossible à notre meilleur ami de s'empêcher de rire, quand il nous voit tomber. C'est bien autre chose, je vous en réponds, quand il voit tomber notre pièce.

Mes meilleurs amis se mirent donc à rire.

Par bonheur, l'écuyer du roi Charles VII, ou le comparse de Delafosse, comme on voudra, n'oublia pas en scène son rôle de la coulisse ; il s'élança, la dague au poing, sur l'infortuné roi ; le public vit, dans l'accident qui venait d'arriver, un jeu de scène ; dans le mouvement du comparse, un incident nouveau. Les rires cessèrent et l'on attendit.

Le résultat de l'attente fut qu'au bout de quelques secondes, la visière se releva, et montra Charles VII rouge comme une pivoine, et tout près d'étouffer.

La pièce se termina sans autre accident.

Frédérick Lemaître m'en voulut longtemps de ne pas lui avoir donné le rôle d'Yaqoub ; mais sans doute se trompait-il sur le caractère de ce personnage, qu'il prenait pour un Othello.

La seule ressemblance qu'il y ait entre Othello et Yaqoub, c'est la couleur du visage ; la couleur de l'âme, si l'on peut dire cela, est toute différente.

J'eusse fait Othello, — et je serais bien fier si je l'avais fait! — Othello, jaloux, violent, emporté, homme d'initiative et de volonté, général des galères de Venise ; Othello, avec son nez aplati, ses grosses lèvres, ses pommettes saillantes, ses cheveux crépus; Othello, plus Nègre qu'Arabe, je l'eusse donné à Frédérick.

Mais mon Othello, à moi, ou plutôt mon Yaqoub, plus Arabe que Nègre, est un enfant du désert, au teint bistré, et non noirci, au nez droit, aux lèvres minces, aux cheveux lisses et plats; une espèce de lion pris à la mamelle de sa mère, et transporté, des sables rougis et brûlants du Sahara, sur la dalle froide et humide d'un château d'Occident ; à l'ombre et au froid, il s'est énervé, alangui, poétisé. C'était donc la nature fine, aristocratique et un peu maladive de Lockroy qui convenait au rôle.

Aussi, dans mes idées, Lockroy le joua-t-il admirablement.

Je reçus, le lendemain de la représentation de *Charles VII*, bon nombre de lettres de félicitations. La pièce avait juste assez de vertus secondaires pour n'effaroucher personne, et m'attirer les compliments de gens qui, ne pouvant plus, ou ne voulant plus en faire à Ancelot, tenaient absolument à en faire à quelqu'un.

Pendant ce temps, le Théâtre-Français préparait une pièce qui devait causer un bien autre émoi que mon pauvre *Charles VII*.

C'était *la Reine d'Espagne*, d'Henri de Latouche.

M. de Latouche, — dont nous allons avoir à nous occuper bientôt, à propos de l'apparition de madame Sand sur notre horizon littéraire, — M. de Latouche était une sorte d'ermite qui habitait la Vallée-aux-Loups.

Le nom de l'ermitage peint assez bien l'ermite.

M. de Latouche était un homme d'un talent réel; il a publié une traduction du *Cardillac* d'Hoffmann, et un roman napolitain très-remarquable. La traduction, — M. de Latouche avait démarqué le linge volé, — la traduction s'appelait *Olivier Brusson;* le roman napolitain s'appelait *Fragoletta*.

Ce roman est une œuvre obscure, mal liée, mais en cer-

tains endroits, éblouissante de couleur et de vérité; c'est la réfraction du soleil napolitain sur les rochers du Pausilippe.

La révolution parthénopéenne y est décrite dans toutes ses horreurs, avec la sanglante et impudente nudité des peuples du Midi.

M. de Latouche avait, en outre, retrouvé, colligé, publié les poésies d'André Chénier. Il faisait facilement croire que ces poésies étaient, sinon de lui, du moins, en grande partie, de lui.

Que M. Henri de Latouche ait forgé un hémistiche là où un hémistiche manquait, soudé une rime là où la plume avait oublié de l'agrafer, soit! mais que les vers d'André Chénier soient de M. de Latouche, non!

Nous avons peu connu M. de Latouche; toutefois, nous ne croyons pas qu'il y eût en lui une si grande abnégation de gloire, qu'il ait donné à André Chénier, vingt-cinq ans après la mort du jeune poëte, cette renommée européenne de laquelle il pouvait lui-même s'enrichir.

Au reste, M. de Latouche faisait de très-beaux vers; Frédéric Soulié, qui avait, à cette époque, des relations avec lui, m'en disait parfois d'une facture merveilleuse et d'une originalité suprême.

Bref, M. de Latouche, misanthrope solitaire, critique acerbe, ami quinteux, venait de faire, sur le sujet le plus graveleux de France et d'Espagne, une comédie en cinq actes en prose, qui, ne se contentant plus de secouer les grelots de Comus, comme disaient les membres du Caveau, sonnait à toute volée les cloches du théâtre de la rue de Richelieu.

Cette comédie avait pour thème l'impuissance du roi Charles II, et pour intrigue l'intérêt de l'Autriche à ce que l'époux de Marie-Louise d'Orléans eût un enfant, et l'intérêt de la France à ce qu'elle n'en eût pas.

C'était léger, comme on voit.

Il faut dire que M. de Latouche, dans sa riche imagination, avait trouvé moyen de renchérir sur les chances de danger qui menacent les auteurs ordinaires. D'habitude, quand un acte est fini, il en est de l'auteur comme du patient que l'on

met à la torture : il se repose en attendant une torture nouvelle.

Ah bien, oui ! M. de Latouche n'avait point voulu de ce moment de repos : il avait substitué des intermèdes aux entr'actes.

Nous reproduisons textuellement l'intermède du deuxième au troisième acte. — Inutile de dire quelle est la situation : le lecteur devinera facilement, que, grâce aux soins du médecin du roi, l'Autriche est en voie de triompher de la France.

INTERMÈDE.

« Les personnages sortent, et, après quelques instants d'intervalle, la rampe se baisse.

» Effet de nuit.

» Le chambellan, précédé de flambeaux, se présente à la porte de l'appartement de la reine, et y frappe du pommeau de son épée ; la camarera mayor vient sur le seuil de cette porte. Ils se parlent à l'oreille ; le chambellan s'éloigne ; puis les femmes de la reine, sur un signe de la camarera, arrivent successivement, et se rangent cérémonieusement autour de leur chef.

» Une jeune camériste soutient la portière en velours de la chambre à coucher de la reine.

» Le cortége du roi s'avance ; deux pages soutenant sur de riches coussins, l'un l'épée, l'autre, la culotte du roi, précèdent Sa Majesté. Sa Majesté est en robe de chambre d'étoffe de soie et or à ramages, doublée d'hermine ; deux couronnes sont brodées sur les revers. Charles II porte en bandoulière le cordon bleu de France, pour faire honneur à la nièce de Louis XIV.

» En passant devant la haie des courtisans, il fait à plusieurs des signes d'intelligence, de contentement et de triomphe ; ceux-ci témoignent leur joie. Charles II s'arrête un moment : il s'agit de faire, selon l'étiquette, passer le bougeoir que porte un des officiers aux mains d'une des dames de la

reine. Sa Majesté choisit des yeux la plus jolie et lui décerne du geste cette faveur. Deux dames reçoivent des mains des pages la culotte et l'épée, les autres laissent passer le roi, et referment brusquement leurs rangs. — Quand la portière est retombée derrière Sa Majesté, la nourrice crie : *Vive le roi!*

» Ce cri est répété par tous les assistants.

» Une symphonie, qui d'abord a joué avec solennité l'air des *Folies d'Espagne*, termine le concert en charivari. »

L'ouvrage n'eut qu'une représentation, et encore manqua-t-il ne pas l'avoir entière.

Dès le même soir, M. de Latouche retira sa pièce.

Mais, tenu quitte de sa pièce par le public, M. de Latouche était d'une nature trop irascible et trop rancunière pour tenir le public quitte de sa pièce. Il fit comme M. Arnault, ou à peu près : il appela de la représentation à l'impression ; seulement, il ne dédia point *la Reine d'Espagne* au souffleur. On avait trop entendu ce qu'avaient dit les acteurs, depuis le premier jusqu'au dernier mot : la pièce était tombée sous un *soulèvement* de pudeur et de morale. L'auteur débattit la question d'impudeur et d'immoralité.

Nous reproduisons la préface de notre confrère de Latouche.

Annaliste, nous consignons le fait; archiviste, nous classons la pièce dans nos archives.

La voici :

« Si cette comédie fût tombée, au théâtre, sous l'accusation de manquer aux premiers principes de la vie dans les arts, je l'aurais laissée dans l'oubli qu'elle mérite peut-être; mais elle a été repoussée par une portion du public, dans une seule et douteuse épreuve, sous la prévention d'impudeur et d'immoralité; quelques journaux de mes amis l'ont traitée d'obscénité révoltante, d'œuvre de scandale et d'horreur. Je la publie comme une protestation contre ces absurdités; car, si j'accepte la condamnation, je n'accepte pas le jugement. On

peut consentir à ce que le chétif enfant de quelques veilles soit inhumé par des mains empressées, mais non qu'on écrive une calomnie sur sa pierre.

» Ce que j'aurais voulu peindre, c'était la risible crédulité d'un roi élevé par des moines, et victime de l'ambition d'une marâtre: ce que j'aurais voulu frapper de ridicule, c'était cette éducation qui est encore celle de toutes les cours de l'Europe; ce que j'aurais voulu montrer, c'était la diplomatie rôdant autour des alcôves royales; ce que j'aurais voulu prouver, c'était comment rien n'est sacré pour la religion abaissée au rôle de la politique, et par quels éléments divers les légitimités se perpétuent.

» Au lieu de cette philosophique direction du drame, des juges prévenus l'ont supposé complaisant au vice, et flatteur du propre dévergondage de leur esprit. Et, pourtant, non satisfait de chercher une compensation à la hardiesse de son sujet dans la peinture d'une reine innocente, et dans l'amour profondément pur de celui qui meurt pour elle, le drame avait changé jusqu'à l'âge historique de Charles II, pour atténuer le crime de sa mère, et tourner l'infirmité de sa nature en prétentions de vieillard qui confie sa postérité à la grâce de Dieu.

» Mais, comme l'a dit un critique qui a le plus condamné ce qu'il appelle l'incroyable témérité de la tentative, la portion de l'assemblée qui a frappé d'anathème *la Reine d'Espagne*, ce public si violent dans son courroux, si amer dans sa défense de la pudeur blessée, ne s'est point placé au point de vue de l'auteur; il n'a pas voulu s'associer à la lutte du poëte avec son sujet; il n'a pas pris intérêt à ce combat de l'artiste avec la matière rebelle. Armée d'une bonne moralité bourgeoise, cette masse aveugle, aux instincts sourds et spontanés, n'a vu, dans l'œuvre entière, qu'une espèce de bravade et de défi; elle s'est scandalisée de ce qu'on voulait lui cacher, et de ce qu'on osait lui montrer. Cette draperie à demi soulevée avec tant de précaution, cette continuelle équivoque l'ont révoltée. Plus le style et le faire de l'auteur s'assouplissaient, se voilaient, s'entouraient de réticences, de finesse, de nuances

pour déguiser le fond de la pièce, plus on se choquait vivement du contraste.

« Que voulez-vous! » m'écrivait, le soir même de mon revers, un de mes amis, — car je me plais à invoquer d'autres témoignages que le mien dans la plus délicate des circonstances où il soit difficile de parler de soi, — « que voulez-» vous! une idée fixe a couru dans l'auditoire; une préoc-» cupation de libertinage a frappé de vertige les pauvres » cervelles; des hurleurs de morale publique se pendaient à » toutes les phrases, pour empêcher de voir ce qu'il y a de » naturel et de vrai dans la marche de cette intrigue, qui ser-» pente sous le cilice et sous la gravité empesée des mœurs » espagnoles. On s'est attaché à des consonnances; on a pris » au vol des terminaisons de mot, des moitiés de mot, des » quarts de mot; on a été monstrueux d'interprétation. Il y » a eu, en effet, hydrophobie d'innocence. J'ai vu des maris » expliquer à leurs femmes comment telle chose, qui avait » l'air bonhomme, était une profonde scélératesse. Tout est » devenu prétexte à communications à voix basse; des dévots » se sont révélés habiles commentateurs, et des dames mer-» veilleusement intelligentes. Il y a de pauvres filles à qui les » commentaires sur les courses de taureaux vont mettre la » bestialité en tête! Et tout ce monde-là fait bon accueil, le » dimanche, aux lazzi du Sganarelle de Molière! Il y a de la » pudeur à jour fixe. »

» Il se présentait, sans doute, deux manières de traiter cet aventureux sujet. J'en avais mûri les réflexions avant de l'entreprendre. On pouvait et on peut encore en faire une charade en cinq actes, dont le mot sera enveloppé de phrases hypocrites et faciles, et arriver jusqu'au succès de quelques-uns de ces vaudevilles qui éludent aussi spirituellement les difficultés que le but de l'art; mais j'ai craint, je l'avoue, que le mot de la charade *(impuissant)* ne se retrouvât au fond de cette manière d'aborder la scène. Et puis, dans les pièces de l'école de Shakspeare et de Molière, s'offrait une autre séduction d'artiste pour répudier cette vulgaire adresse : chercher les moyens de la nature, et n'affecter pas d'être plus délicat

que la vérité. Les conséquences des choix téméraires que j'ai faits m'ont porté à résister à beaucoup d'instances pour tenter avec ce drame le sort des représentations nouvelles. Encourager l'auteur à se rattacher à la partie applaudie de l'ouvrage qu'on appelait dramatique, pour détruire ou châtrer celle qu'il espérait être la portion comique, était un conseil assez semblable à celui qu'on offrirait à un peintre, si on voulait qu'il rapprochât sur les devants de sa toile ses fonds, ses lointains, ses paysages, demi-ébauchés pour concourir à l'ensemble, et qu'il obscurcît les figures de son premier plan.

» Il fallait naïvement réussir ou tomber au gré d'une inspiration naïve. Je crois encore, et après l'événement, qu'il y avait pour l'auteur quelques chances favorables; mais le destin des drames ne ressemble pas mal à celui des batailles: l'art peut avoir ses défaites orgueilleuses comme Varsovie, et le capricieux parterre ses brutalités d'autocrate.

» Ce n'est ni le manque de foi dans le zèle de mes amis, ni le sentiment inconnu pour moi de la crainte de quelques adversaires, ni la bonne volonté refroidie des comédiens qui m'ont conduit à cette résolution. Les comédiens, après notre disgrâce, sont demeurés exactement fidèles à leur première opinion sur la pièce. Et quel dévouement d'artiste change avec la fortune? Le leur m'a été offert avec amitié. Je ne le consigne pas seulement ici pour payer une dette de gratitude, mais afin d'encourager, s'il en était besoin, les jeunes auteurs à confier sans hésitation leurs plus périlleux ouvrages à des talents et à des caractères aussi sûrs que ceux de Monrose, de Perrier, de Menjaud et de mademoiselle Brocard, dont la grâce s'est montrée si poétique et la candeur si passionnée.

» Mais, au milieu même de notre immense et tumultueux aréopage, entre les bruyants éloges des uns, la vive réprobation des autres, à travers deux ou trois partialités bien rivales, il m'a été révélé, dans l'instinct de ma bonne foi d'auteur, qu'il n'y avait pas sympathie entre la donnée vitale de cette petite comédie et ce public d'apparat qui s'assied devant la scène comme un juge criminaliste, qui se surveille lui-même, qui s'impose à lui-même, qui prend son plaisir en

solennité, et s'électrise de délicatesse et de rigueur de convention. Que ce fût sa faute ou la mienne, qu'au lieu de goûter, comme dit Bertinazzi, *la chair du poisson*, le public de ce jour-là se fût embarrassé les mâchoires avec les arêtes, toujours est-il que j'ai troublé sa digestion.

» Devant le problème matrimonial que j'essayais à résoudre sous la lumière du gaz, au feu des regards masculins, quelques dignes femmes se sont troublées peut-être avec un regret comique, peut-être avec un soupir étouffé. Mais j'avais compté sur de plus universelles innocences; j'espérais trouver la mienne par-dessus le marché de la leur. J'ai mal spéculé. Il s'en est rencontré là de bien spirituelles, de bien jolies, de bien irréprochables; mais pouvais-je raisonnablement imposer des conditions générales?

» J'ai indigné les actrices de l'Opéra, j'ai scandalisé des séminaristes, j'ai fait perdre contenance à des marquis et à des marchandes de modes! Vous eussiez, dès la troisième scène du premier acte, vu quelques douairières dont les éventails se brisaient, se lever dans leur loge, s'abriter à la hâte sous le velours de leur chapeau noir, et, dans l'attitude de sortir, s'obstiner à ne pas le faire pour feindre de ne plus entendre l'acteur, et se faire répéter, par un officieux cavalier, quelques prétendues équivoques, afin de crier au scandale en toute sécurité de conscience. L'épouse éplorée du commissaire de police s'enfuit au moment où l'amoureux obtient sa grâce. — Ceci est un fait historique. — Elle a fui officiellement, enveloppée de sa pelisse écossaise! Je garde pour moi quelques curieux détails, des noms propres, plus d'une utile anecdote, et comment la clef forée du dandy était enveloppée bravement sous le mouchoir de batiste destiné à essuyer les sueurs froides de son puritanisme. Mais j'ai été perdu dans les cousins des grandes dames, qui se sont pris à venger l'honneur des maris, quand j'ai eu affaire aux chastetés d'estaminet et aux éruditions des magasins à prix fixe.

» Seulement, Dieu me préserve d'entrer en intelligence avec les scrupules de mes interprètes. Ma corruption rougirait de leur pudeur.

» J'ai été sacrifié à la pudeur, à la pudeur des vierges du parterre; car, aller supposer que j'ai pu devenir victime de la cabale, ce serait une bien vieille et bien gratuite fatuité. Contre moi, quelques lâches rancunes? Et d'où viendraient-elles? Je n'ai que des amitiés vives et des antipathies candides. A qui professe ingénument le mépris d'un gouvernement indigne de la France, pourquoi des ennemis politiques? Et pourquoi des ennemis littéraires à l'auteur d'un article oublié sur *la Camaraderie,* et au plus paresseux des rédacteurs d'un bénin journal qu'on appelle *Figaro?*

» Mais je n'ai pas voulu tomber obstinément comme tant d'autres après vingt soirées de luttes, entre des enrouements factices, des sifflets honnêtes et des applaudissements à poings fermés. Imposer son drame au public, comme autrefois les catholiques leur rude croyance aux Albigeois; chercher l'affirmation d'un mérite dans deux négations du parterre; calculer combien il faut d'avanies pour se composer un succès, c'est là un de ces courages que je ne veux pas avoir. Il appartenait, d'ailleurs, à la reine d'Espagne de se retirer chastement du théâtre; c'est une noble princesse, c'est une épouse vierge, élevée dans les susceptibilités du point d'honneur de la France.

» Quelques-uns aiment mieux sortir par la fenêtre que trébucher dans les escaliers; à qui prend étourdiment le premier parti, il peut être donné encore de rencontrer le gazon sous ses pas; mais, pour l'autre, et sans compter la multiplicité des meurtrissures, il expose votre robe de poëte à balayer les traces du passant.

» Cependant, au fond d'une chute éclatante, il y a deux sentiments d'amertume que je ne prétends point dissimuler; mais je ne conseille à personne autre que moi de les conseiller : le premier est la joie de quelques bonnes âmes, et le second, le désenchantement des travaux commencés. Ce n'est pas l'ouvrage attaqué qu'on regrette, mais l'espérance ou l'illusion de l'avenir. Rentré dans sa solitude, ces pensées qui composaient la famille du poëte, il les retrouve en deuil et comme éplorées de la perte d'une sœur, car vous vous

êtes flatté d'un avenir plus digne de vos consciencieuses études; le sort de quelques drames prônés ailleurs avait éveillé en vous une émulation. Si le triomphe de la médiocrité indigne, il encourage; s'il produit la colère, il produit aussi la confiance, et, à force d'être coudoyé à tout moment par des grands hommes, le démon de l'orgueil vous avait visité; il était venu rôder autour du lit où vous dormiez en paix; il avait évoqué le fantôme de vos rêveries bizarres; elles étaient descendues autour de vous, se tenant la main, vous demandant la vie, vous jetant des sourires, vous promettant des fleurs, et, maintenant, elles réclament toutes l'obscurité pour refuge. Ainsi tombe dans le cloître un homme qu'un premier amour a trompé.

» Mais, je le répète, que ce découragement ne soit contagieux pour personne. Ne défendez pas surtout le mérite de l'ouvrage écarté comme l'unique création à laquelle vous serez jamais intéressé. N'imitez pas tel jeune homme qui se cramponne à son premier drame, comme une vieille femme à son premier amour. Point de ces colères d'enfant contre la borne où vous vous êtes heurté. Il faudrait oublier jusqu'à une injustice dans les travaux d'un meilleur ouvrage. Que vos explications devant le public n'aillent pas ressembler à une apologie, et songez encore moins à vous retrancher dans quelque haineuse préface, à vous créneler dans une disgrâce, pour tirer, de là, sur tous ceux que vous n'avez pas pu séduire. Du haut de son buisson, la pie-grièche romantique dispute peut-être avec le croquant; mais, si, au pied du chêne où il s'est posé un moment, l'humble passereau, toujours moqueur et bon compagnon, entend se rassembler des voix discordantes, il va chercher plus loin des échos favorables.

» Je ne finirai pas sans consigner ici un aveu dont je n'ai pu trouver la place dans la rapide esquisse de cet avertissement. Je déclare que je dois l'idée première de la partie bouffonne de cette comédie à une grave tragédie allemande; plusieurs détails relatifs à la nourrice Jourdan, à un excellent livre de M. Mortonval; la réminiscence d'un sentiment de prêtre amoureux, au chapitre VII du roman de *Cinq-Mars*,

et, enfin, une phrase tout entière, à mon ami Charles Nodier. Cette confession est la seule malice que je me permettrai contre les plagiaires qui pullulent chaque jour, et qui sont assez effrontés et assez pauvres pour ne m'épargner à moi-même ni leur vol, ni leur silence. La phrase de Nodier, je l'avais appropriée à mon dialogue avec cette superstition païenne qui pense éviter la foudre à l'abri d'une feuille de laurier, avec la foi du chrétien qui essaye à protéger sa demeure sous un rameau bénit. L'inefficacité du préservatif n'ébranlera pas dans mon cœur la religion de l'amitié.

« Aulnay, le 10 novembre 1831.

» H. DE LATOUCHE. »

Cette protestation ne suffit point à l'auteur : il suivit et nota, sur la pièce imprimée, toutes les fluctuations du parterre et même des loges.

Ainsi l'on trouve successivement ces notes au bas des pages :

.·. Ici, on commence à tousser.

.·. Murmures. La pièce est attaquée par des personnes informées d'avance, et aussi bien que l'auteur, des chances de cette situation assez nouvelle.

En effet, la situation était si nouvelle, que le public ne voulut pas lui permettre de vieillir.

.·. Ici, les murmures redoublent.

.·. Le parterre se lève, partagé entre deux opinions.

.·. Ce détail de mœurs, exactement historique, excite une vive réprobation.

Voir, à la page 56 de la pièce, le détail de mœurs.

.·. Rumeurs.

.·. Soulèvement presque général, causé par une chaste interprétation du parterre.

Voir, à la page 72, quelle pouvait être cette chaste interprétation.

.·. *Oh ! Oh !* très-prolongés.
.·. On rit.
.·. On s'indigne. *Une voix* : « Ils seront deux pour faire l'enfant! »
.·. Interruption.
.·. Mouvement d'improbation ; les cheveux blancs du vieux moine devaient, cependant, écarter d'un tête-à-tête l'idée d'indécences.
.·. Improbation méritée.
.·. La phrase est coupée en deux par une interruption obscène.

Voir la phrase, à la page 115.

.·. Improbation.
.·. Après cette scène (*la* VII^e *du quatrième acte*), la pièce, à peine entendue, n'a plus été jugée.

Ce fut le seul essai que M. de Latouche tenta au théâtre, et, à partir de ce moment, la Vallée-aux-Loups mérita plus que jamais son nom.

FIN DU TOME HUITIÈME

TABLE

Pages.

CLXXXIX. — L'abbé de Lamennais. — Sa jeunesse. — Son entrée dans les ordres. — L'Empire jugé par lui. — Casimir Delavigne royaliste. — Deux vers de M. de Lamennais. — Sa vocation littéraire. — *Essai sur l'indifférence en matière de religion.* — Accueil fait à ce livre par l'Église. — L'académie du château de la Chesnaie..... 1

CXC. — Fondation de *l'Avenir*. — L'abbé Lacordaire. — M. Charles de Montalembert. — Son article sur le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois. — *L'Avenir* et la littérature nouvelle. — Ma première entrevue avec M. de Lamennais. — Procès de *l'Avenir*. — MM. de Montalembert et Lacordaire maîtres d'école. — Leur procès en cour des pairs. — Prise de Varsovie. — Réponse de quatre poëtes à un mot d'un homme d'État..... 10

CXCI. — Suspension de *l'Avenir*. — Ses trois principaux rédacteurs se rendent à Rome. — L'abbé de Lamennais musicien. — Ce qu'il en coûte pour obtenir une audience du pape. — Le couvent de Santo-Andrea della Valle. — Entrevue de M. de Lamennais avec Grégoire XVI. — La statuette de Moïse. — Les doctrines de *l'Avenir* sont condamnées par le conseil des cardinaux. — Ruine de M. de Lamennais. — Les *Paroles d'un croyant*..... 23

CXCII. — Celui qui fut Gannot. — Le Mapah. — Son premier miracle. — Les noces de Cana. — Gannot phrénologue. — D'où lui venaient ses premières notions phrénologiques. — L'inconnue. — Changement opéré dans la vie de Gannot. — Comment il passe Mapah..... 30

CXCIII. — Le dieu et son sanctuaire. — Il notifie au pape sa déchéance. — Ses manifestes. — Son portrait. — Doctrine de l'évadisme. — Emblèmes de cette religion. — Chaudesaigues me conduit chez le Mapah. — Iswara et Pracriti. — Questions qui manquent d'actualité. — Guerre entre les sectateurs du *bidja* et les partisans du *sakti*. — Ma dernière entrevue avec le Mapah. 39

CXCIV. — Apocalypse de celui qui fut Caillaux..... 49

Pages.

CXCV. — Le bouc émissaire du pouvoir. — Espérances légitimistes. — La messe expiatoire. — L'abbé Olivier. — Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Pachel. — Où je commence à avoir tort. — Le général Jacqueminot. — Pillage de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Le prétendu jésuite et le préfet de police. — La chambre de l'abbé Paravey..... 70

CXCVI — Le préfet de police au Palais-Royal. — La part du feu. — Le bandagiste Valérius. — Dévastation de l'archevêché. — L'album chinois. — François Arago. — Les spectateurs de l'émeute. — Grattage des fleurs de lis. — Je donne une seconde fois ma démission. — MM. Chambolle et Casimir Périer..... 78

CXCVII. — Ma foi dramatique chancelle. — Bocage et Dorval me réconcilient avec moi-même. — Un procès politique où je méritais de figurer. — Chute du ministère Laffitte. — L'Autriche et le duc de Modène. — Le maréchal Maison ambassadeur à Vienne. — Histoire d'une de ses dépêches. — Casimir Périer premier ministre. — Quel accueil il reçoit au Palais-Royal. — On lui fait amende honorable..... 88

CXCVIII. — Procès des artilleurs. — Le procureur général Miller. — Pescheux d'Herbinville. — Godefroy Cavaignac. — Acquittement des accusés. — Ovation qu'ils reçoivent. — Le commissionnaire Gourdin. — La croix de juillet. — Le ruban rouge et noir. — Dernières répétitions d'*Antony*..... 97

CXCIX. — Première représentation d'*Antony*. — La pièce, les acteurs, le public. — *Antony* au Palais-Royal. — Variante au dénoûment..... 106

CC. — Sous quelle inspiration je fis *Antony*. — La préface. — Où est la morale de la pièce. — Le cocuage, l'adultère et le code civil. — *Quem nuptiæ demonstrant*. — Pourquoi les critiques ont crié à l'immoralité sur mon drame. — Un compte rendu des moins malveillants. — Comme quoi les préjugés sur la bâtardise sont vaincus..... 117

CCI. — Un mot sur la critique. — Molière jugé par Bossuet, par Jean-Jacques Rousseau et par Bourdaloue. — Un anonyme. — Les critiques du XVII^e^ siècle et ceux du XIX^e^. — M. François de Salignac de la Motte de Fénelon. — D'où vient le mot *Tartufe*. — M. Taschereau et M. Étienne..... 124

CCII. — Thermomètre des crises sociales. — Entrevue avec M. Thiers. — Ce qu'il veut faire pour le Théâtre-Français. — Nos conventions. — *Antony* revient à la rue de Richelieu. — *Le Constitutionnel*. — Son premier-Paris contre le romantisme en général, et contre mon drame en particulier. — La moralité du théâtre antique. — Parallèle entre le Théâtre-Français et celui de la Porte-Saint-Martin. — Première suspension d'*Antony*... 134

Pages.

CCIII. — Mon explication avec M. Thiers. — Ce qui l'avait forcé de suspendre *Antony*. — Lettre de madame Dorval au *Constitutionnel*. — M. Jay couronné rosière. — Mon procès avec M. Jouslin de la Salle. — Il y a encore des juges à Berlin!..... 147

CCIV. — Banquet républicain aux *Vendanges de Bourgogne*. — Les toasts. — *A Louis-Philippe!* — Réunion des décorés de juillet. — Formation du bureau. — Protestation. — Cinquante mètres de ruban. — Un dissident. — Démenti au *Moniteur*. — Procès d'Évariste Gallois.|— Son interrogatoire. — Son acquittement..... 159

CCV. — Incompatibilité de la littérature et des émeutes. — *La Maréchale d'Ancre*. — Mon opinion sur cette pièce. — *Farruck le Maure*. — Débuts d'Henry Monnier au Vaudeville. — Je quitte Paris. — Rouen. — Le Havre. — Je médite d'aller explorer Trouville. — Qu'est-ce que Trouville? — L'Anglaise poitrinaire. — Honfleur. — Par terre ou par mer..... 169

CCVI. — Aspect de Trouville. — La mère Oseraie. — Comment on se couche à Trouville quand on est marié. — Le prix des peintres, et celui du commun des martyrs. — Les connaissances de la mère Oseraie. — De quelle manière elle avait sauvé la vie au paysagiste Huet. — Ma chambre et celle de ma voisine. — Un dîner de vingt francs pour cinquante sous. — Promenade sur la plage. — Résolution héroïque..... 178

CCVII. — Une lecture chez Nodier. — Les auditeurs et le lecteur. — Début. — *Les Marrons du feu*. — La Camargo et l'abbé Desiderio. — Généalogie d'une idée dramatique. — Oreste et Hermione. — Chimène et don Sanche. — *Gœtz de Berlichingen*. — Fragments. — Où je rends à César ce qui appartient à César... 187

CCVIII. — L'esprit de Dieu, c'est la poésie. — Le Conservatoire et l'École de Rome. — Emploi de mes journées à Trouville. — Madame de la Garenne. — Le Vendéen Bonnechose. — M. Beudin. — Je suis poursuivi par un poisson. — Ce qu'il en advient.... 206

CCIX. — Pourquoi M. Beudin venait à Trouville. — Comment je le connaissais sous un autre nom. — Prologue d'un drame. — Ce qu'il restait à trouver. — Part à trois. — Je termine *Charles VII*. — Départ de Trouville. — De quelle façon j'apprends la première représentation de *Marion Delorme*..... 214

CCX. — Une collaboration..... 230

CCXI. — L'édifice féodal et l'édifice industriel. — Les ouvriers de Lyon. — M. Bouvier-Dumolard. — Le général Roguet. — Discussion et signature du tarif réglant le prix de façon des tissus. — Les fabricants refusent de s'y soumettre. — *Besoins factices* des canuts. — Insurrection de Lyon. — Dix-huit millions de liste civile. — Calculs de Timon. — Un mot malheureux de M. de Montalivet..... 242

Pages.

CCXII. — Mort de *Mirabeau*. — Les accessoires de *Charles VII*. — Une partie de chasse. — Montereau. — Une tentative à laquelle je ne résiste pas. — Position critique où nous nous trouvons, mes compagnons de chasse et moi. — Nous nous introduisons, la nuit, par effraction, dans une maison non habitée. — Inspection des lieux. — Souper improvisé. — Comme on fait son lit on se couche. — Je vais voir lever l'aurore. — Chasse au poulet et au canard. — Apprêts du déjeuner. — La mère Galop.... 256

CCXIII. — Ce que c'était que la mère Galop. — Pourquoi M. Dupont-Delporte était absent. — Comment je me brouillai avec Viardot. — Le quart d'heure de Rabelais. — Providence n° 1. — Le supplice de Tantale. — Un garçon qui n'avait pas lu Socrate. — Providence n° 2. — Un déjeuner pour quatre. — Retour à Paris..... 266

CCXIV. — *Le Masque de fer*. — Les soupers de Georges. — Le jardin du Luxembourg au clair de lune. — M. Scribe et *le Clerc de la basoche*. — M. d'Épagny et *Jacques Clément*. — Les représentations des classiques au Théâtre-Français — *Les Guelfes* de M. Arnault. — Parenthèse. — Épitre dédicatoire au souffleur. — Compensation offerte à M. Arnault. — Mon vis-à-vis à la représentation de *Pertinax*. — Chute éclatante de la pièce. — Querelle avec mon vis-à-vis. — Les journaux s'en occupent. — Ma réponse dans le *Journal de Paris*. — Conseil de M. Pillet. 276

CCXV. — Chateaubriand donne sa démission de pair de France. — Il s'expatrie. — Béranger le chante. — Châteaubriand versificateur. — Première représentation de *Charles VII*. — La visière de Delafosse. — Yaqoub et Frédérick Lemaître. — *La Reine d'Espagne*. — M. Henri de Latouche. — Ses œuvres, son talent, son caractère. — Intermède de *la Reine d'Espagne*. — Préface de la pièce. — Bruits du parterre recueillis par l'auteur..... 297

FIN DE LA TABLE DU TOME HUITIÈME

Clichy. — Impr. M. Loignon, Paul Dupont et Cie, rue du Bac-d'Asnières, 12.

00100870

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018